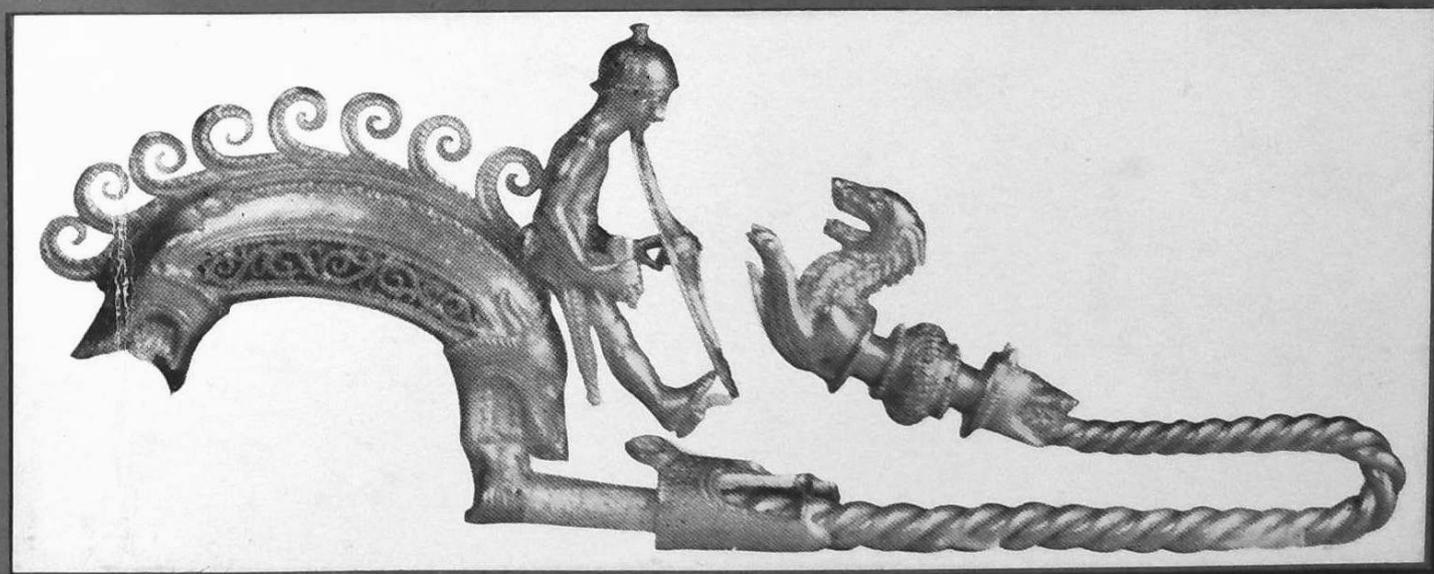


# CELTICVM

Supplément à OGAM-TRADITION CELTIQUE N° 73-75, 1961

## Actes du Premier Colloque International d'Etudes Gauloises, Celtiques et Protoceltiques MEDIOLANVM BITVRIGVM MCMLX CHATEAUMEILLANT (Cher)

5-9 Juillet 1960



OGAM  
TRADITION CELTIQUE

Boîte Postale 2  
RENNES (I.-et-V.)  
CONDATÉ REDONUM MCMLXI

Il a été tiré de ce fascicule :  
20 exemplaires numérotés de I à XX  
300 exemplaires numérotés de 21 à 321  
40 exemplaires pour service de presse

CELTICVM I  
Actes du  
Premier Colloque International  
d'Etudes Gauloises, Celtiques  
et Protoceltiques

IN MEMORIAM ANTOINE MEILLET

*Moulins, 11 Novembre 1866*

*Chateameillant, 21 septembre 1936*

## CELTICVM

Supplément à OGAM-TRADITION CELTIQUE N° 73-75, 1961

### Actes du Premier Colloque International d'Études Gauloises, Celtiques et Protoceltiques MEDIOLANVM BITVRIGVM MCMLX CHATEAUMEILLANT (Cher)

5-9 Juillet 1960



**OGAM**  
TRADITION CELTIQUE

Boîte Postale 2  
RENNES (I.-et-V.)  
CONDATÉ REDONUM MCMLXI

## CELTICVM...

...Pendant le règne de Tarquin l'Ancien, chez les Celtes qui forment le tiers de la Gaule, l'autorité des Bituriges était la plus grande. C'est eux qui donnaient un roi à la Celtique. Ce fut Ambigatus, dominant par son mérite, sa fortune personnelle et surtout publique, car, sous son gouvernement, la Gaule eut une telle abondance de récoltes et d'hommes qu'on pouvait, semble-t-il, à peine gouverner une telle multitude. Étant lui-même très vieux et désirant décharger son royaume de la population qui le surchargeait, il fait savoir qu'il enverra les fils de sa sœur, Bellovèse et Ségovèse, jeunes gens courageux, aux endroits que leur fixeront les augures : « Qu'ils fixent le nombre des hommes qu'ils veulent emmener afin qu'aucun peuple ne puisse s'opposer à leur venue ». Le sort donne alors, à Ségovèse la forêt hercynienne ; à Bellovèse les dieux donnaient une direction plus agréable : l'Italie. Celui-ci lève ce qui surabondait chez les peuples d'Ambigatus, Bituriges, Arvernes, Senons, Eduens, Ambarres, Carnutes, Aulerques. Il part avec un grand nombre de troupes d'infanterie et de cavalerie chez les Tricastins...

INVICTIS - VICTI - VICTVRI.

## PRÉFACE

par

Raymond RIQUET et Pierre LE ROUX

Le colloque qui s'est tenu à Chateaumeillant (Cher) du 5 au 9 juillet 1960 mérite, à plusieurs points de vue, de retenir l'attention. Nous nous devons en effet de souligner l'importance de Mediolanum dont le site est assez grandiose pour plaire à des archéologues généralement peu informés de la période gauloise. Le renouveau des études préhistoriques et celtiques françaises n'a pas atteint encore la période de La Tène et les rares spécialistes de cette époque sont assez isolés de la masse des préhistoriens, orientés vers d'autres horizons, ceux du néolithique et du bronze principalement. Il est donc à espérer que le premier colloque de Chateaumeillant, et le second plus encore, contribueront au réveil de curiosités assoupies.

Il est probable que l'oppidum de Mediolanum va apporter sur la civilisation gauloise des documents un peu différents de ceux qu'on recueille en Provence, sur les franges du monde celtique, dans l'aveuglante lumière des civilisations classiques où l'on ne distingue pas toujours très bien ce qui est gaulois de ce qui ne l'est pas. Mediolanum est en quelque sorte la Gaule intime. Il est utile alors de souligner que la visite des fouilles a vivement intéressé et intéressera encore les visiteurs tout en leur montrant clairement les difficultés de l'exploration entreprise. Si la prudence est venue tempérer l'enthousiasme, on peut dire que la leçon de Chateaumeillant a porté les meilleurs fruits.

Il est enfin une autre leçon à ne pas oublier, c'est que cette Gaule intime qui se révèle peu à peu n'est pas uniquement archéologique. Elle fait partie d'un tout dont la civilisation matérielle n'est que l'aspect le plus accessible. Le recul de plus en plus accusé de la date d'arrivée des Celtes en Europe occidentale, la complication grandissante des données chronologiques et l'imbrication des différentes civilisations, leur apparition en des endroits et en des temps où on ne les attendait pas rendent vaine toute rigidité doctrinale. Au fur et à mesure que nos éléments d'information se précisent, surgissent une foule de problèmes nouveaux où l'archéologue a son mot à dire, mais ne travaille plus pour lui seul.

Plus nos recherches se spécialisent, plus nos analyses sont poussées et plus le besoin de synthèse se fait incoercible. Nos disciplines redeviennent solidaires et, partant de là, plus humaines : les études sur les légendes celtiques, le nom de Mediolanum et le problème religieux qu'il pose sont là pour le prouver. Il nous faut y penser et c'est dans cet esprit qu'OGAM se fait un plaisir de publier les travaux du colloque, d'inspiration très variée, mais tous intéressants. Nous voulons que les Actes soient avant tout une mine de documents. Si toutefois ils parviennent aussi à être une mine d'idées, un facteur de rénovation; s'ils provoquent de nouvelles recherches et incitent à l'émulation, nous ne pouvons souhaiter mieux et bornons-là nos ambitions.

Que tous ceux qui nous ont aidés et soutenus de leur précieuse collaboration et de leur sympathie agissante, aussi bien dans la préparation du Colloque que dans celle des Actes, veuillent agréer ici l'expression de notre gratitude, en particulier M. de Vandègre, Conseiller général et maire de Chateaufumeillant, la municipalité de Chateaufumeillant, le bureau des Amis de Chateaufumeillant (1), M. le Sous-Préfet et la municipalité de La Châtre, MM. les Archivistes du Cher et de l'Indre, M. Hatt, professeur à l'Université de Strasbourg, Mme Collin, MM. Hugoniot, Coq, Gourvest et Macquet. Et en souvenir de la cordiale atmosphère dans laquelle ont baigné nos séances de travail et nos excursions, qu'il nous soit permis de remercier encore tous les participants, y compris ceux que des circonstances diverses ou l'annonce trop tardive du colloque ont empêchés d'être présents (2).

(1) MM. Bonjour, Rollin, Renaud, Cotineau, Sorand, Thévenon, Boncœur, Mlle Charpentier, MM. Imbault, Papazoglou, Petitjean, Gallerand, Grandjean.

(2) Par suite de circonstances diverses les communications de MM. Gérard Cordier, Guy, Balsan et Dehn n'ont pu être imprimées dans le présent volume. S'étaient excusés MM. Garcia y Bellido, Varagnac, Balsan, André Fouet, Soufou, Gavelle, Tricoire, Maréchal, Dehn, Kimmig, Mertens, Krämer, de Bouard, Planson, Coffyn, Klindt-Jensen, Labrousse, Morel, Millotte, Favière, Périchon, Tardieu, Champier, Perraud, Jully, Böhner, R.P. Noché, Powell, Piggott, Hawkes, V. Petrikovits, Mrs Cotton, MM. Wainwright, Sangmeister, Schuchhardt, Sprockhoff, etc.

## Les rapports du groupe linguistique celtique et du cycle culturel à Campaniformes

PLANCHES I-III

par le

D<sup>r</sup> Raymond RIQUET

Ces rapports ont été évoqués par un certain nombre de celtisants avec plus ou moins de conviction, mais jamais avec beaucoup de clarté, me semble-t-il.

Il faut reconnaître qu'on jongle avec des difficultés singulièrement ardues puisqu'on est réduit à conjuguer constamment la civilisation matérielle, la race, la langue. Ce qui paraît hasardeux par nature, à la période historique devient presque condamnable lorsqu'on se perd dans la nuit de la préhistoire.

D'autre part n'est-il pas légitime de chercher à rattacher certains des peuples des siècles obscurs à ceux dont les premiers textes historiques nous signaleront la présence? N'est-il pas désirable de combler tant bien que mal les regrettables lacunes isolant abusivement la préhistoire de l'histoire synchronique du Proche-Orient et même de l'histoire nationale?

Au total il nous paraît que les ardeurs de la légitime curiosité doivent enjamber un certain complexe de culpabilité, à la seule condition que les hypothèses se construisent logiquement et ne restent que des hypothèses.

### Les termes du problème.

Il s'agit de confronter une civilisation d'origine espagnole caractérisée par des gobelets funéraires campaniformes décorés de bandes géométriques et dont l'apogée se place vers 2200-2100, au groupe linguistique et culturel celtique n'apparaissant dans l'histoire qu'au VI<sup>e</sup> siècle (av. J.C.). Plus précisément nous voulons rechercher ce que les seconds doivent aux premiers.

A-t-on tout d'abord le droit de supposer qu'il y a eu des langues celtiques ou proto-celtiques aux environs de l'an -2000? Nous ne pouvons répondre directement à cette interrogation mais nous avons la certitude que la grande expansion indo-européenne était commencée. En effet des peuples de langues indo-européennes attestés vers cette époque en Anatolie et au Proche-Orient: Louwites et Hittites (très probablement avant -2000), Achéens et Phrygiens (en branle vers -1600 mais en place antérieurement). Les Mèdes et les Perses ne sont pas loin. Il est même fort probable que des steppes pontiques ils aient déjà envoyé de nombreuses expéditions vers le Caucase. En effet la résistance des populations asiatiques du Caucase et de l'Arménie ne gênera plus sensiblement l'expansion aryenne. Des peuples asiatiques comme les Hourrites et les Mitaniens adopteront même des dieux indo-européens, prouvant ainsi un encerclement et un débordement soutenu.

Un premier point paraît donc acquis : dès les environs de l'an -2000, et sans doute avant, apparaissent des langues indo-européennes. Malgré la pauvreté des documents on peut admettre, sans aucune réserve, qu'il s'agit de langues différenciées et pas du tout d'un indo-européen commun dont dériveraient, par la suite, les langues européennes. Il est donc très probable que des groupes linguistiques celtiques étaient aussi arrivés à maturité, tout au moins relative, à la même date. L'importance qu'ils prendront par la suite interdit en effet de les réduire au croupion d'un ensemble plus majestueux.

Le second point dont il convient de souligner l'intérêt se rapporte à l'origine balkanique d'une notable partie de ces indo-européens. C'est à peu près certain pour les Achéens, les Phrygiens, les Doriens, les Ioniens, etc... Troie II, qui fut sans doute indo-européenne n'est pas sans rappeler ne fut-ce que par son mégaron, les plus antiques bourgades grecques et même balkaniques (Macédoine tout au moins). Des haches de combat perforées y rappellent la Russie méridionale et les Balkans des époques chalcolithiques (-2500 à -2000). Quant aux Hittites, notons qu'ils appartiennent au groupe *Centum*, comme les Grecs, les Celtes, les Italiotes et les Germains et non au groupe *satem* (Mèdes, Perse, Indous, etc.) issus des steppes pontiques selon toute vraisemblance. D'autre part les Hittites ne paraissent pas avoir connu le cheval, si familier aux Indo-Européens des steppes. Pour ces raisons, conformes à quelques rares données historiques on peut admettre que les Hittites sont venus des Balkans (Thrace probablement).

Avant l'invasion de la Grèce et de l'Asie Mineure, les Indo-Européens de l'Ouest se trouvaient donc dispersés dans les Balkans. Ils s'étendaient largement au nord puisqu'il eurent nécessairement des contacts prolongés avec les Indo-Iraniens des steppes pontiques. Ils occupaient aussi forcément les régions du Danube moyen, seule région où il a pu exister entre les Celtes et les Italiotes une parenté étroite que signale la linguistique comparée. Qu'il s'agisse de véritable interpénétration ou de dérivation d'un fond commun ne change pas sensiblement la face du problème. En effet, il existe des parentés particulières qu'avec d'autres langues. Elles supposent des frontières plus ou moins communes à un moment donné. Etant donné ce qu'on verra par la suite on ne peut penser qu'aux régions situées au Nord-Ouest des Balkans. Rappelons que le Danube a constitué l'une des grandes voies d'expansion celtique et qu'on aurait tort de voir là une simple soumission aux impératifs géographiques. En effet les plaines bavaroises, celles de Hongrie et celles de Valachie ont toujours constitué des foyers culturels indépendants, généralement hostiles, que le Danube n'a jamais réussi à unir. Si les Celtes lui ont donné une sorte de préférence c'est peut être parce qu'il leur était familier séculairement, tout au moins sur la moitié occidentale de son parcours.

Au total, nous dirons que s'il y avait des Celtes, vers -2000 ou -2500, ils voisinaient avec le Danube supérieur et moyen.

2°. Une autre question se pose alors. Que viennent faire ici les campaniformes ? On sait que les porteurs de cette céra-



Fig. 1 [1]. Aires linguistiques primordiales.  
Fig. 2. [2]. Campaniformes d'Europe Centrale. Autres groupes, en pointillé.

nique forment un groupe assez homogène dont les sépultures individuelles tranchent fortement parmi le contexte mégalithique contemporain à grandioses inhumations collectives. Leurs gobelets à monotone décor géométrique, leurs poignards de cuivre à languette, leurs boutons en pierre ou en os perforés en V, leurs pouciers d'archers et leurs petits bijoux d'or les font reconnaître aisément. Le groupe culturel ainsi caractérisé prend naissance en Espagne vers -2500. Il demeure tout à fait florissant vers -2000, au moment où les indo-européens de la Méditerranée Orientale se manifestent. Il n'y a aucune relation entre les deux groupes, tout au moins directement. Mais les tribus à campaniforme s'étendent rapidement vers le Nord et colonisent le Languedoc puis gagnent l'Europe Centrale par la voie du Rhône. Un important foyer culturel sera constitué en Bohême-Moravie-Bavière. Il rayonnera très vite vers la Hongrie occidentale, la Saxe et les pays du Rhin.

Vers -2000-1900, les campaniformes sont solidement installés dans les Pays-Bas d'où ils coloniseront les Iles britanniques qui avaient déjà reçu quelques apports campaniformes par la Bretagne.

Si on considère les porteurs de campaniformes comme un ensemble homogène, point de vue habituel des archéologues, il n'y a pas lieu d'aller plus loin.

Par contre si on admet que l'archéologie est trompeuse puisque des peuples de langues différentes peuvent adopter une même civilisation matérielle, on recherchera, derrière les apparences unitaires, d'autres éléments de jugement.

a) L'énorme concentration de campaniformes entre la Hollande et la Moravie, avec une densité particulière en Saxe, Bohême, Bavière et Moravie nous replace devant les territoires où nous avons recherché la Celtique primitive. Cette aire géographique, qui ne correspond pas à une région naturelle restera curieusement unie par la suite que ce soit pendant le bronze tumulaire, la période des champs d'urnes, celle de Hallstatt et celle de la Tène. Malgré d'inévitables fluctuations le foyer culturel principal restera localisé entre le Rhin moyen et le débouché du Danube dans la steppe pannonienne.

b) Les campaniformes d'Europe Centrale adoptent des coutumes différentes de ceux d'Espagne, Languedoc et Bretagne. Le décor se segmente et subit parfois l'influence de la céramique cordée. Des formes nouvelles apparaissent : coupes polypodes, pichets, gobelets étroits à pied, etc... Dans les tombes, on rencontre quelques haches de combat perforées et, plus tard, quelques menus objets d'inspiration aunjétizienne. Bref, le groupe centro-européen des campaniformes, assez isolé de ses sources hispaniques, prend une tournure originale, probablement sous l'influence de peuplades septentrionales.

c) L'anthropologie confirme ce changement. Les tombes livrent de grands sujets brachycrânes, certainement indigènes, se rattachant à la race norico-lorraine, si bien représentée plus tard chez les gaulois et encore majoritaire dans la zone qui nous préoccupe. Ce type humain ne ressemble pas aux porteurs de campaniformes d'Ibérie, généralement méditerranéens, malgré quelques intrusions de brachycrânes alpi-noïdes probablement originaires de France.

On peut conclure que vers -2000, apparaît en Europe Centrale une puissance nouvelle. Elle se révélera aussi conquérante que les Indo-Européens du Sud-Ouest à la même époque mais dans d'autres directions : occidentales surtout.

#### *La celtique primitive.*

C'est un des mérites de H. Hubert d'avoir pressenti, plus clairement que Dottin, que l'Europe Centrale pouvait être considérée comme un des plus anciens foyers celtiques. Si les aspects archéologiques de cette hypothèse ont été quelque peu négligés, du moins les données linguistiques ont-elles été mises en valeur.

Rappelons qu'une vingtaine de villes de Bavière, Rhénanie, Bade, Hesse, Wurtemberg, Autriche portent ou ont porté des noms d'origine celtique, pouvant remonter jusqu'à la période des champs d'urnes (-1250 à -700) où l'on fortifie beaucoup d'oppida dont certains ont été de grosses bourgades. Quelques-uns de ces oppida qui portent un nom celtique, n'ont guère été occupés après les champs d'urnes et ont dû recevoir leur nom à cette époque. On ne saurait pourtant généraliser à partir de quelques cas particuliers, d'autant plus que les vraies villes (ou plutôt marchés-forteresses) ne datent guère que de la Tène. Il est probable qu'on a baptisé des sites nombreux entre les deux époques dont on vient de parler et que la liste n'en est pas close.

Les oronymes celtiques de l'Allemagne sont certainement plus captivants encore puisque les oronymes de tous les pays conservent généralement mieux que les habitats, le souvenir de la première occupation du sol. Ceux d'Allemagne prouvent une occupation celtique ancienne ayant recouvert un vieux substratum « ibéro-ligure », (ou supposé tel) tout juste décelable. Parmi les vieux oronymes celtiques on peut à coup sûr, ranger plusieurs noms de montagne : *Ercynia Silva* (Erzegebirge), *Gabreta Sylva* (Böhmerwald), *Finne*, *Tannus* très probablement. Il en est de même de nombreux hydronymes : *Renos* (Rhin), *Danuvius* (Danube), *Moenus* (Main), *Nicer* (Neckar). Il faudrait ajouter la quasi-totalité des affluents de droite du Rhin et plusieurs affluents du Danube supérieur. La difficile étymologie de la Weser et de l'Elbe ne peut éliminer complètement une *Visara* et un *Albis* mieux représentée en Gaule qu'en Germanie. Au-delà de la Weser, du Harz et de la Saale, les toponymes celtiques se raréfient. Sans nous étendre davantage, notons que cette Celtique primitive correspond bien à ce que nous avons supposé, après beaucoup d'autres mais d'une manière un peu différente. Nous ne serons donc pas surpris, plus tard, de voir les Belges revendiquer une origine transrhénane, les auteurs latins les confondant partiellement avec les Germains. Les Boiens viendront de Bohême et les Turones, du Neckar. La patrie originelle des Volques paraît être la Bavière et celles des Helviens, le Nord de l'Helvétie.

#### *L'évolution culturelle dans le territoire celtique primitif.*

Nous avons été amenés à constater quelques convergences trop remarquables pour être accidentelles, sur un même territoire. La continuité des civilisations est-elle aussi remarquable sur cette aire géographique ?

Certes, il est difficile de contester une certaine homogénéité durant la période des campaniformes. Pourtant il serait incorrect de trop simplifier et de se refuser à reconnaître plusieurs pôles d'attraction : Pays-Bas, Wetterau avec ses prolongements sur le Rhin et le Neckar, Saxe-Thuringe, Bohême-Moravie méridionale, Bavière septentrionale. Chacune de ces régions manifeste une certaine originalité, soit que les campaniformes y soient apparus plus tôt (Bohême), soit que les gens à céramique cordée et hache de combat aient davantage marqué leur influence (Hollande et Saxe). Les plus occidentaux, ceux qui colonisèrent la Grande-Bretagne, par leur excentricité même paraissent étrangers au territoire de la celtique primitive. Nous verrons qu'on aurait tort de les laisser de côté. Au total la note dominante est bien celle d'une certaine unité.

Au cours du Bronze ancien, tout se complique. En Bohême-Moravie apparaît la civilisation d'Unétice (Aunjetitz) qui colonise les confins austro-hongrois, la Slovaquie, la Silésie, la Saxe et produit des rejetons un peu plus tardifs compliquant encore le problème : faciès de Madarovec en Slovaquie et faciès de Veterov en Moravie. Cet ensemble est centré principalement autour de l'Erzgebirge et de ses gisements métalliques. Le contact avec les derniers campaniformes a été souvent retrouvé mais il s'agit d'intrusions aunjetitziennes précédant la disparition totale des ultimes campaniformes. On peut parler d'élimination, d'innovation mais pas de continuité.

Cette continuité avec le passé a été recherchée dans la civilisation de l'Adlerberg dont les sépultures en tombes plates rappellent davantage celles des campaniformes que celles d'Unétice, souvent appareillées en caisson. Les squelettes sont repliés, les alènes à tatouer rhomboïdales persistent, les frèches en silex aussi. Tout cela prolonge en effet les modes et types campaniformes. La population reste d'ailleurs la même avec prédominance de grands brachycrânes de type lorrain. La plupart des auteurs ajoute que la céramique de l'Adlerberg dérive des campaniformes. Le décor géométrique des cruchons d'Adlerberg, seul et d'assez loin, peut rappeler les campaniformes. Il nous paraît surtout qu'il inaugure les grands triangles hachurés qui donneront le ton décoratif des armes et pots de tout l'âge du bronze.

Mais le groupe de l'Adlerberg (Worms) n'est certainement pas le seul chaînon reliant le bronze ancien au chalcolithique et prolongeant ce dernier. Le cimetière de Straubing (Bavière) à tombes plates et squelettes repliés, sans offrandes animales, rappelle davantage Adlerberg que Unétice. Straubing à son tour rappelle le bronze ancien rhodanien. On a même proposé (E. Vogt) de relier ces deux civilisations à celle de Kisapostag, dans un grand ensemble parallèle à celui d'Unétice mais différent. Quoi qu'il en soit, on trouve des coquilles méditerranéennes dans les tombes du rhodanien, d'Adlerberg et de Straubing, preuve d'une persistance des vieilles coutumes locales. La manifestation la plus flagrante des survivances chalcolithiques au sein du bronze d'Europe Centrale, est livrée par le cimetière de Barmaz sur Collombey (Valais) où de rares objets de bronze accompagnent de belles lames de silex, des pointes de flèches

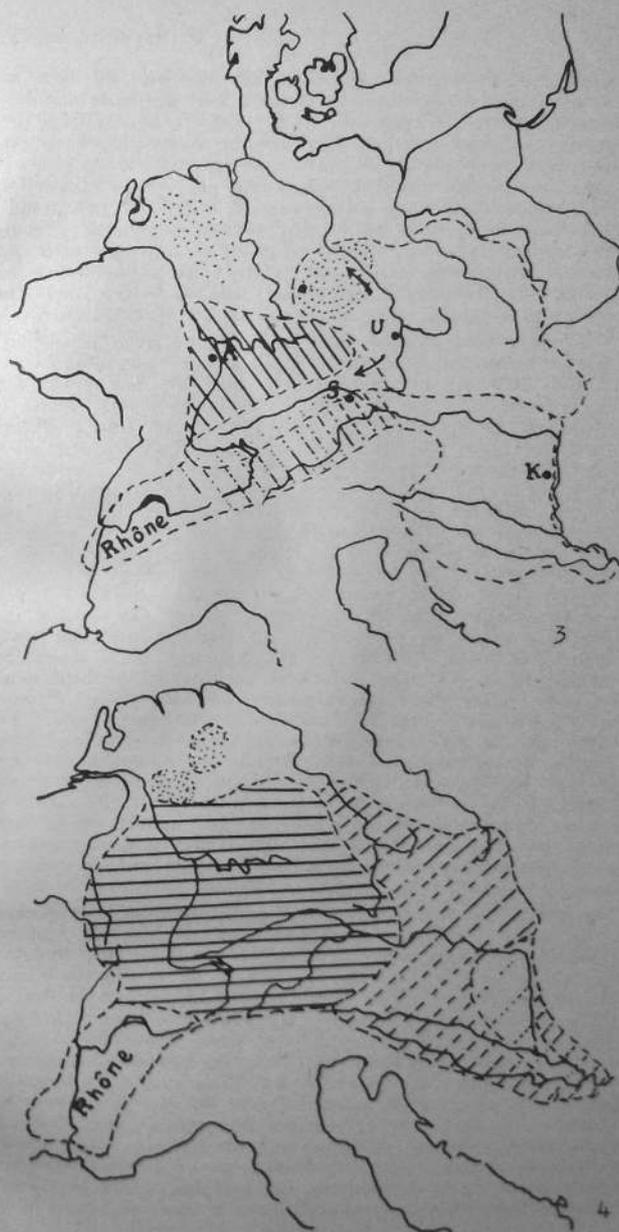


Fig. 3. [3]. Bronze Ancien centro-européen. A. Adlerberg, K. Kisapostag, U. Unétice, L. Leubingen.  
Fig. 4. [4]. Tumulus du Bronze Moyen, Groupe occidental « Proto-celtique », en hachures horizontales pleines.

en silex, des herminettes polies et des marteaux en bois de cerf. Par ailleurs les hommes de Barmaz sont de petits méditerranéens différents des gens de l'Adlerberg. Il ne faudrait pas confondre ces deux groupes. Eu égard à notre préoccupation, Adlerberg est de beaucoup le plus important mais il était nécessaire de montrer qu'il ne fut sans doute pas seul à manifester quelque originalité devant le nivellement unéticien. Les grands brachycrânes de l'Adlerberg et des vieilles peuplades à campaniformes se retrouvent d'ailleurs jusqu'en Autriche dans les caissons de Hainburg-Taichtal et d'Oggau se rattachant à la civilisation de Wieselburg (facies de celle de Kisapostag). On les rencontrerait aussi dans le rhodanien du Jura (Piroutet).

On oublie généralement que la continuité avec le chalcolithique se manifeste aussi par l'apparition, en Saxe, d'un facies particulier différent de l'aunjetitzien classique, non seulement par sa richesse mais par de grands tumulus princiers comme à Helmsdorf et Leubigen. On ne peut évoquer ici une tradition campaniforme mais plutôt les coutumes tumulaires des peuplades à céramique cordée et ces dernières ne peuvent être considérées comme tout à fait indépendantes des gens à campaniformes, tant furent intenses les contacts de deux cultures. D'ailleurs un tumulus comme celui de Drouwen (Drenthe) conserve le mode tumulaire plus ou moins « cordé » alors que les flèches de silex à base concave et un poignard à soie rappellent le monde campaniforme, et qu'un grand poignard et une hache à bords relevés se placent à la fin du bronze ancien d'Allemagne du Nord. On pourrait en dire autant du mobilier des sépultures de Baven (Kr. Celle), de Barglay (Oldenbourg), etc..., localisées en Allemagne du N.O. Les influences cordées ont probablement le pas sur celles des campaniformes ou celles des caissons jutlandais, dans ce contexte d'une civilisation qui se place au plein bronze du N.O. allemand. Ce qui nous importe c'est que la continuité se manifeste dans la zone rhéno-danubienne en dépit des brillants changements apportés par la civilisation d'Unétice. Dans les grands cimetières d'Unétice et de Gemeinlebarn la population reçoit d'ailleurs des apports nordiques amenant une augmentation de la taille et prouvant une expansion des populations indigènes de l'ancien territoire à céramique cordée.

• Au cours du bronze moyen, il paraît que les survivances dont on vient de faire état prennent partiellement la responsabilité d'importantes modifications. La pratique des tumulus funéraires se généralise de la Hongrie et de la Slovaquie aux landes de Lunebourg et au bassin de la Lippe ; de la Suisse orientale à la Saxe. Le territoire de l'ancienne zone des campaniformes retrouve à peu près son unité culturelle. A dire vrai, le groupe tumulaire de Hongrie-Autriche-Slovaquie-Silésie qui prolonge tant bien que mal Kisapostag et Madarovec se révèle très novateur et assez différent du groupe occidental. Ce dernier, malgré les influences hongroises, sensibles en Bohême, Haut Palatinat et Saxe, se rattache plus directement aux périodes anciennes principalement par l'intermédiaire des types de Straubing et d'Adlerberg. Ces tumulus occidentaux sont généralement qualifiés de proto-celtiques. Il vaudrait mieux dire

celtiques que proto-celtiques, puisque nous sommes entre 1550 et -1250 et que depuis deux siècles les Indo-Européens du Proche-Orient sont à leur apogée. Il ne doit pas être question de proto-Celtes plus que de proto-Hittites par exemple.

Aux environs de -1250 les champs d'urnes cinéraires rompent une fois de plus la continuité culturelle mais avec plus de vigueur que ne l'avait fait la civilisation d'Unétice. La totalité du territoire des anciens tumulus du bronze moyen est occupée par les champs d'urnes qui débordent sensiblement à l'Ouest (Champagne, Bourgogne, etc...) au Nord (Bassin de l'Oder et de la Vistule) et au Sud (Italie du Nord). Cette vaste région n'est certainement pas celtique dans son ensemble. Le groupe lusacien de l'Oder et de la Vistule est généralement considéré comme slave. Celui d'Italie ne peut guère correspondre qu'à des tribus de langues italiques. Quant aux fractions orientales, de Slovaquie, Hongrie et Croatie septentrionale, il est sans doute possible de les qualifier d'illyriennes. On a d'ailleurs pensé que la majeure partie des champs d'urnes était d'inspiration illyrienne. Le territoire qui a pu demeurer celtique reste celui des anciens tumulus occidentaux (Bohême, Allemagne du Sud, Rhénanie). Malgré les apparences, la continuité avec la civilisation des tumulus y est assez bien assurée par des groupes tumulaires tardifs comme celui de Riegsee ou de Mels-Rixheim. La poterie de Dixenhausen, les épingles à collerette ou à tête de pavot, occupent aussi une position intermédiaire entre les anciens champs d'urnes et les derniers tumulus. En France tout au moins ceux-ci ne disparaissent pas complètement. Là encore il serait vain de nier l'étendue des innovations mais on aurait tort de croire à une rupture absolue.

Notons que les nouveaux groupes culturels centro-européens commencent à glisser vers l'Ouest, puisque des champs d'urnes anciens apparaissent dans le bassin supérieur de la Seine et dans celui de l'Yonne. Un peu plus tard le mouvement s'accroît et s'accompagne de grandes migrations le long du Rhône, jusqu'en Catalogne. Ces champs d'urnes occidentaux, y compris les catalans, ne peuvent être que celtiques.

Si les modes funéraires changent avec le premier âge du fer qui voit revenir les tumulus, la typologie des armes et céramiques ne trace pas une démarcation aussi nette, tout au moins dans les pays situés entre la Bourgogne et la Bohême. Quoi qu'il en soit les rites funéraires et les types industriels et anthropologiques hallstattiens persisteront plus ou moins jusqu'à la Tène II où les sources historiques deviennent solides. Mais déjà à la Heuneburg (Undersingen), sur le Haut Danube, en pleine période de Hallstatt, des documents difficilement contestables prouvent le caractère celtique de la région.

Nous avons déjà souligné un glissement vers l'Ouest du centre de densité des tribus supposées celtiques. Vers la fin du Hallstattien et le début de la Tène, si l'on en juge d'après les sépultures princières, le principal foyer culturel se trouve en Souabe et en Bourgogne. La lenteur et la permanence de ce déplacement vers l'Ouest demeure un argument en faveur d'une même population, solidement enracinée malgré les pressions subies à l'Est puis au Nord. Les grandes migrations des champs

d'urnes occidentaux ne traduisent qu'une période de crise au cours de ce glissement. On pourrait dire la même chose des migrations de la Tène : fuite de certaines tribus devant les Germains sans que le foyer celtique essentiel soit autrement perturbé que par un léger et nouveau déplacement vers le Sud-Ouest, c'est-à-dire vers le Nord de la Gaule.

De ces trop sommaires aperçus on peut retenir :

- 1) Que le territoire des anciens campaniformes centro-européens a constitué à plusieurs reprises (tumulus du bronze, hallstattien, champs d'urnes occidentaux) une région culturelle uniforme en dépit du morcellement géographique.
- 2) Que les civilisations qui se sont succédées dans cette région en apportant des changements radicaux, ont pourtant toujours maintenu quelques liens avec le passé.
- 3) Que cette même région, étant celtique durant le hallstattien, a pu l'être antérieurement.

#### Le concours des langues historiques.

Nous avons vu que l'apparition de peuples indo-européens en Méditerranée orientale, vers -2000, traçait la voie à quelques hypothèses plausibles.

L'examen des langues historiques nous ramène à ce passé lointain.

On sait en effet que les langues celtiques actuelles se divisent en deux catégories d'après une particularité de leur évolution phonétique :

— le groupe goidélique (Irlandais, Gaelique, Manx) qui a transformé en gutturale sourde l'ancienne labiovélaire indo-européenne *-ku-*.

— le groupe brittonique (Gallois, Cornique, Breton) qui a transformé cette labiovélaire en labiale simple : *P*.

On a également remarqué depuis longtemps que le même clivage peut être décelé entre le Latin (conservateur) et l'Ombrien, le Vénète (conservateur) et l'Illyrien, l'Ionien (conservateur) et le Grec. Or les Ioniens sont en place aux environs de l'an -2000. Comme les Goidels, ils se trouvent en position périphérique, celle des vieux peuples refoulés par les vagues plus récentes. C'est peut-être à cette date qu'on doit faire remonter l'arrivée des Goidels dans les îles Britanniques.

Justement vers -2000 -1900 la Grande-Bretagne est envahie par un flot considérable de gens dont les tombes sous tumulus (influence des cordés continentaux) contiennent le mobilier classique des sépultures à campaniformes, y compris des gobelots de style B2 et A dont l'inspiration néerlandaise est évidente. Les inhumés, différents des dolicho-crânes néolithiques, appartiennent au groupe des grands brachycrânes rencontrés parmi les campaniformes de Rhénanie, Bavière, Saxe-Thuringe, etc... C'est la première grande invasion venue du continent et il n'y en aura pas de comparables jusqu'à la période gauloise. En effet la civilisation du Wessex (bronze ancien), venue de Bretagne et probablement celtique, reste une manifestation régionale. Les food-vessels, malgré quelques tentatives d'explication « allogène » ne doivent rien au continent. On y décèle à la fois les techniques décoratives des campaniformes indigènes et de

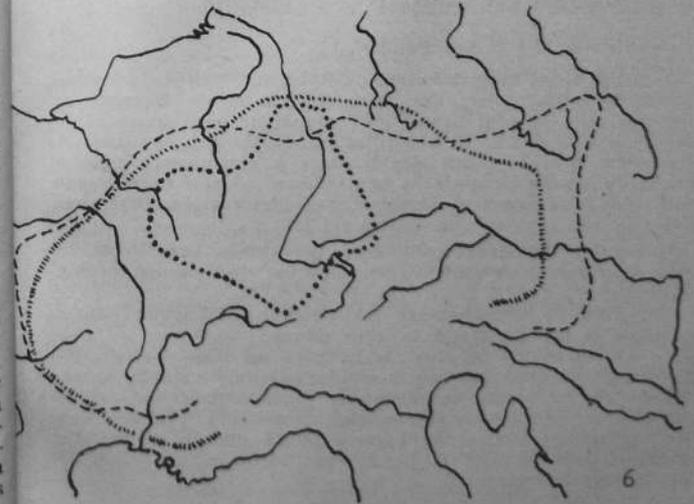
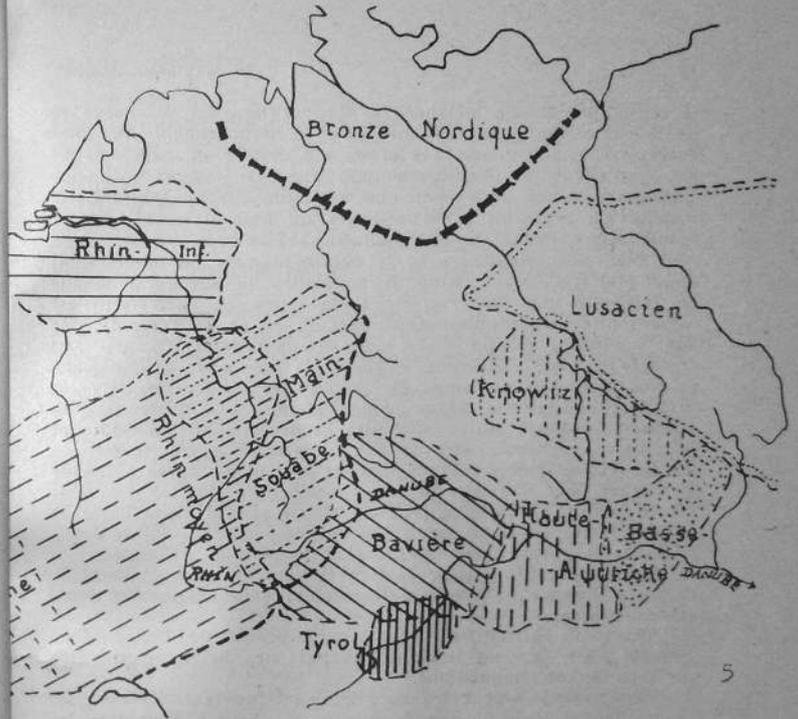


Fig. 5. [5]. Champs d'Urnes centro-européens.  
Fig. 6. [6]. Hachuré : Zone des tumulus du Hallstattien classique.  
Pointillé : Zone des épées à antennes de bronze ou de fer.  
Cercle en pointillé : Zone des sépultures princières (Hallstatt a, d - La Tène I-II).

La céramique cordée mélangée à ces derniers. La surcharge et les bords compliqués font penser à Peterborough. Au total l'aspect reste autochtone. Les urnes à collerette ou manchon qui leur succèdent ne s'expliquent non plus par aucune influence continentale mais plutôt par une évolution sur place des food-vessels. Un peu plus tard les urnes du type Deverel-Rimbury, semblables à celles de Hilversum-Drakensten (Pays-Bas), prouvent bien des relations avec le continent mais on admet qu'il s'agit plutôt d'une intrusion de peuplades du Sud-Ouest anglais en Hollande que l'inverse. De toute façon ce mouvement est assez limité, géographiquement parlant, et ne se compare pas aux « grandes manœuvres » des campaniformes. On pourrait croire que nous exagérons à plaisir le caractère particulariste du bronze anglais puisque, du Portugal à la Mer du Nord, le bronze atlantique manifeste une certaine unité prouvant des relations étendues entre Lusitanie, France, Îles Britanniques et Allemagne du Nord. Cette unité a été singulièrement surestimée sur la foi de quelques types (haches à douilles, épées à langue de carpe) dont il existe un grand nombre de variétés. Qui plus est le centre de cette activité se trouve sur la Basse-Loire et la Basse-Seine où il ne paraît pas s'accompagner de fortes modifications de peuplement. Enfin rien ne permet de conférer à ce bronze atlantique un caractère celtique. Ce serait plutôt la dernière flamme culturelle des peuples épargnés par les invasions celtiques.

Quant au hallstattien, il est à peine représenté dans les îles. Ensuite c'est l'arrivée des Bretons puis des Belges, c'est-à-dire du second ban linguistique.

Quelles que soient les surprises que peuvent réserver les trouvailles à venir il y a beaucoup de chances pour que les campaniformes aient introduits les dialectes goidéliques.

#### La celtisation des campaniformes.

Pourquoi les campaniformes du Rhin, de l'Elbe et du Danube furent-ils celtisés alors que ceux d'Ibérie et de Bretagne ne l'étaient pas. On peut penser que, coupés de leurs bases hispaniques par la S.O.M. et la civilisation de Horgen (sa sœur) ils tombèrent sous la coupe des hommes à céramique cordée et hache de bataille auxquels ils empruntèrent souvent des éléments décoratifs céramiques et parfois l'usage des tumulus funéraires. Trois de ces groupes nous intéressent ici.

— celui d'Allemagne du Nord qui celtisa sans doute les campaniformes hollandais et, en tous cas, les marqua profondément.

— celui de Saxe-Thuringe dont l'action se fit sentir jusqu'au cœur de la Bohême et sur le Rhin moyen.

— celui de Suisse, dont le celtisme est plus douteux. S'il a marqué son empreinte sur la civilisation du Rhône, au bronze ancien, on est obligé de remarquer l'indépendance de celle-ci par rapport à tous les mouvements postérieurs d'Europe Centrale. Peut-être s'agit-il de Ligures plutôt que de Celtes. Cet exemple nous montre, si besoin en était, les difficultés de conclusions fermes.

En définitive il ne reste qu'un faisceau de présomptions dont la convergence, souvent contrariée, paraît pourtant digne de remarque.

Bordeaux, Juin 1960.

#### ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

##### I. — INDO-EUROPÉEN EN GÉNÉRAL.

- ANTONIEWICZ W., *Das Problem der Wanderungen der Indo-germanen über die Polnischen und ukrainischen Gebiete. Festschrift H. Hirt*, Heidelberg, 1936.  
 BOSCH-GIMPERA P., *El Problema Indoeuropeo*, Mexico, 1960.  
 CHILDE V.G., *The Argans*, Londres et New-York, 1926.  
 HENCKEN H., *Indo-European Languages and Archeology. Amer. Anthropol. Assoc.*, mém. 84, Menasha, Wisconsin, 1955.  
 HIRT H., *Die Hauptprobleme der Indo-germanischen Sprachwissenschaft*, Halle, 1939.  
 LAVIOSA-ZAMBOTTI P., *I Balcani e l'Italia nella Preistoria*, in *Origines*, Côte, 1954.  
 MEILLET A., *Introduction à l'étude comparative des langues Indo-européennes*, Paris, 1937.  
 POISSON G., *Le peuplement de l'Europe*, Paris, 1939.  
 SULIMIRSKI T., *Die schnurkeramische Kulturen und das indoeuropäische Problem. Congr. Internat. des Sc. Historiques*, Varsovie, 1933, t. I, pp. 287-308.

##### II. — CELTES ET GAULOIS.

- BOSCH-GIMPERA P., *Les mouvements celtiques, essai de reconstitution. E. C.*, 1951, pp. 352-400, 1952, pp. 71-126.  
 DOTTIN G., *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, 1915.  
 FILIP J., *Keltové ve střední Evropě*, Prague, 1956 (résumé allemand).  
 GRENIER A., *Les Gaulois*, Paris, 1945.  
 HATT J.J., *Chronique de Proto-Histoire*, II. B.S.P.F., 1955, t. 52, pp. 397-400.  
 HUBERT H., *Les Celtes*, t. I et II, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1950.  
 KRAFT G., *The origin of the Celts, Antiquity*, III, 1935, p. 53 et suiv.  
 LOTH F., *La Gaule*, Paris, 1958.  
 POWELS T.E.G., *The Celts*, Londres, 1958.

##### III. — ARCHÉOLOGIE « RHIN-ELBE-DANUBE SUPÉRIEUR ».

- CHILDE V.G., *The Danube in Prehistory*, Oxford, 1929.  
 HAWKES Chr., *The prehistoric foundations of Europe*, Londres, 1940.  
 HOLSTE H., *Die Bronzezeit in Süd- und Westdeutschland*, Berlin, 1933.  
 KIMMIG W., *Zur Urnenfelder-Kulturen in Südwesteuropa. Festschrift für Peter Goessler. Beiträge zur Ur und Frühgeschichte*, Stuttgart, 1954.  
 LAËT S.J. de et Glasbergen W., *De voorgeschiedenis der lage landen*, Bruxelles, 1959.  
 MARIËN M.E., *Où en est la question des Champs d'Urnes. L'Antiquité Classique*, XVII, 1948, pp. 413-444.  
*Oud-België, van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*. Anvers, 1952.  
 SANGMEISTER E., *Die Glockenbecherkultur und die Becherkulturen*. Marburg, 1951.  
 STOCKY A., *La Bohême Préhistorique*, Prague, 1929.

Ouvrage collectif : *Grosser Historischer Weltatlas*, t. I, Munich, 1954.  
 Ouvrage collectif : *Repertorium der Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*. (Publication de la Société Suisse de Préhistoire), Zürich.  
 Cahier I. *Die Jüngere Steinzeit der Schweiz*, 1955.  
 Cahier II. *Die Bronzezeit der Schweiz*, 1956.  
 Cahier III. *Die Eisenzeit der Schweiz*, 1957.  
 Ouvrage collectif : *Ausgrabungen und Funde. Nachrichtenblatt für Vor- und Frühgeschichte*, t. 3, 1958, Berlin. (Volume publié par les savants de la D.D.R., à l'occasion du Congrès de Hambourg.)

## IV. — ANTHROPOLOGIE.

COON G.S., *The Races of Europe*. New-York  
 GERHARDT K., *Die Glockenbecherleute in Mittel und Westdeutschland*. Stuttgart, 1953.  
 KOČKA W., *Zagadnienia Etnogenezy Ludow Europy*. (Résumé allemand.) Wrocław, 1958.  
 RIQUET R., *Anthropologie raciale des Gantois*. *Ogam*, 8, 1956, pp. 137-154.  
 SAUTER M.R., *Les races de l'Europe*. Paris, 1952.

N. B. — Inutile de préciser qu'une liste bibliographique relativement complète des travaux consacrés aux indo-européens et aux Celtes dépasse les possibilités pratiques. Les ouvrages cités ici ne constituent qu'un point de départ.

## NOTES CARTOGRAPHIQUES

Fig. 1. — Les aires linguistiques orientales sont basées sur les travaux de Hirt, mais on s'est efforcé de serrer la géographie pré-historique de plus près. La situation des Celtes, Germains, Slaves est correcte. Celle des Italiotes, Thraces, Grecs et Baltes n'est que probable. Venètes, Illyriens, Hittites sont en position traditionnelle mais douteuse. Quant aux Indo-Iraniens ils ont dû avoir des contacts plus intimes avec les régions plus occidentales, si on en juge par les affinités linguistiques du tokharien.

Fig. 2. — La carte tient compte de celles de del Castillo, Pericot, Childe, Socky, Filip, Pittioni, Schumacher, Sangmeister, de Laët, Glasbergen, etc... Les régions où les campaniformes sont assez rares (occupation très discontinue) ont été laissés en blanc : Pays d'Ouest, Vallée du Rhône, Pologne méridionale, Bas Elbe, Jutland, Hongrie occidentale, Croatie occidentale, Italie et Iles.

Fig. 3. — La répartition des civilisations du Bronze Ancien s'établit d'après les cartes de Childe, Holste, Filip et du *Grosser Historischer Weltatlas*. L'importance géographique de la civilisation d'Adlerberg est probablement surfaite. Unétice pèse davantage à l'Ouest (Franconie et Haut Palatinat) que ne le suggère la carte. Les civilisations du Rhône et de Straubing (surtout) sont un peu trop réduites à leur section la plus méridionale.

Fig. 4. — Les tumulus de Bronze Moyen sont cartographiés d'après Childe, Holste, Filip, Sandars et le *Grosser Historischer Weltatlas*. Leur extension en France orientale est plutôt généreuse.

Fig. 5. — Elle est essentiellement basée sur Mariën, Kimmig, Sandars et Smith. La carte ne rend pas compte de l'énorme densité des trouvaillies du Rhin moyen et du Danube supérieur. En Champagne et Bourgogne existent probablement des faciès originaux. Les espaces vierges de l'Allemagne centrale et de la Bohême méridionale expriment les lacunes de nos connaissances et non celles du peuplement.

## Origines de la Poterie Excisée dite de Saint-Vérédème

PLANCHES IV-V

par

le D<sup>r</sup> Jean ARNAL et le D<sup>r</sup> Raymond RIQUET

Depuis l'époque où J. Déchelette montrait une superbe coupe ornée de la grotte de Saint Vérédème (*Manuel*, tome II, fig. 149) on s'est posé beaucoup de questions au sujet de cette variété de céramique dont A. Guéhard et G. Chauvet (1) avaient senti tout l'intérêt. L'extension de cette poterie particulière, des Pyrénées au Rhône et plus accessoirement à la Provence ou aux grands Causses n'a cependant été précisée qu'à une date relativement récente à la faveur de la reconnaissance des études céramographiques. Pourtant, en Languedoc tout au moins la poterie de Saint Vérédème ne fut jamais tout à fait perdue de vue. Qualifiée de céramique pré-sculptée par l'Ecole de Nîmes, de céramique à incisions profondes par Déchelette, d'excisée de l'âge du bronze par d'autres on avait fini par l'assimiler à la Kerbschnitt Keramik, sans autres formes de procès, parce que même en Languedoc, les jeunes chercheurs ont été influencés par les travaux d'outre-Rhin. Sans méconnaître l'aspect bénéfique de cette influence, il est permis de regretter certaines simplifications abusives. Pour le moment il me paraît préférable de conserver le terme de poterie de Saint Vérédème pour les raisons suivantes :

— aucune des qualifications techniques (excisée, pré-sculptée, etc...) n'est tout à fait suffisante comme on le verra,

— aucune assimilation à un groupe décoratif apparenté (*Kerbschnitt* comprise) n'est satisfaisante malgré des parentés Rhénanes, Danubiennes ou Balkaniques dont il va être question,

— la plupart des collègues allemands ayant séjournés en Languedoc ont aussi remarqué l'originalité du style de Saint Vérédème,

— Saint Vérédème est un gisement ayant livré beaucoup de cette poterie et bénéficie non seulement de la priorité mais aussi d'une compréhension générale qui n'ont pas à s'effacer devant une mode passagère. Comment caractériser la poterie de Saint Vérédème ?

1<sup>o</sup>) En ce qui concerne le décor, la poterie de Saint Vérédème combine les estampages et excisions profondes du type du Sud-Ouest germanique avec des incisions ou excisions linéaires, longues ou courtes associées à de gros coups de poinçon ou plus rarement ovalaires. L'abondance des gros points ronds ou ovalaires constitue probablement une des originalités marquantes.

2<sup>o</sup>) Les poteries décorées dans le style de Saint Vérédème se classent principalement dans trois variétés tout à fait particulières et différentes des gobelets ou grandes bouteilles des tumulus d'Alsace, Bade, Wurtemberg, etc...

(1) Claude F.A. Schaeffer, *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie occidentale*. Oxford University Press 1948.

- grands vases biconiques à fond plat avec de fréquentes anses à poucier posées sur la carène,
- coupes carénées, à fond souvent ombiliqué et fréquentes anses à poucier cupulaire ou spatulé,
- Cruchons ou « cafetières ».

Si l'on recherche l'origine du style de Saint Vérédème, après ce qu'on vient de dire de son originalité, il est évident qu'il faut considérer d'abord les parentés locales antérieures en vue de rechercher une éventuelle origine indigène. Mais on ne saurait pour autant faire fi des influences plus lointaines mises en vedette par différents auteurs.

#### I. — RECHERCHE D'UNE ORIGINE LOCALE.

##### A) La céramique de Ferrières (2).

C'est une variété caractéristique d'une civilisation particulière que j'ai séparé de celle de Fontbouisse. En quelque sorte elle est issue du démembrement du groupe des Pasteurs des Plateaux de M. Louis. Il est important de souligner que le style de Ferrières est différent de celui de Fontbouisse et que seule une grossière erreur de jugement ou une grave lacune de l'information, peuvent encore confondre :

- Les formes de Ferrières sont très simples, peu galbées et non carénées tandis que celles de Fontbouisse sont complexes et variées.
  - Le décor de Ferrières comporte surtout des chevrons et celui de Fontbouisse préfère les métopes et éventuellement les guirlandes.
  - Ferrière aime les incisions plus que les cannelures alors que pour Fontbouisse, c'est l'inverse.
  - On rencontre beaucoup de gisements où la céramique de Ferrière est seule représentée et avec abondance. Il en est de même pour le fontbaxien.
- J'ai pu individualiser deux phases, dans l'évolution de la civilisation à poterie de Ferrières.

##### 1°) Le Ferrerien ancien ou Ferrerien I.

Contrairement aux époques antérieures, on voit apparaître un outillage de silex de taille relativement grande très différent des lamelles des cardiaux et chasséens. On a même parlé de campignien languedocien ce qui est manifestement un abus de langage car les haches du Ferrerien sont en pierre dure et non en silex. Cependant le silex est plus abondant que dans les civilisations précédentes. Les grattoirs prédominent, puisqu'ils atteignent de 30 à 60 % de l'équipement Ferrerien, suivant les stations. Les perçoirs sont rares et grossiers. Les pics et tranchets rappellent bien ceux du campignien mais ils sont plus petits et moins nombreux. On trouve enfin des raclours, scies, rabots, etc...

Les flèches sont foliacées ou amygdaloïdes dans leurs grande majorité, tout à fait différentes par conséquent des flèches tranchantes du cardinal, du chasséen ou du néolithique atlantique souvent considéré comme un héritier du campignien.

Poinçons et ciseaux en os en présentent rien de particulier.

Les gaines de hache ne portent pas de perforation transversale d'emmanchure.

La poterie, surtout au début est remarquable monotone dans sa morphologie et dérive du bol apode, non galbé et non éversé. Les appellations de bol, écuelle ou marmite ne sont décernées qu'en fonction de la taille et ne doivent pas donner le change. En dehors de ce type on trouve, il est vrai, de grands vases à provision dont la panse est renforcée de gros cordons horizontaux parallèles. Mais ils ne sont pas tellement particuliers au groupe de Ferrières et se trouvent chez tous les Pasteurs des Plateaux. Il vaut mieux les laisser de côté.

(2) Zervos.

S'il y a une uniformité des silhouettes il n'en est pas de même de l'ornementation, assez variée dans les limites d'un académisme certain. En réalité le décor comprend deux séries :

— Les lignes de pastilles repoussées de l'intérieur, peu spécifiques malgré les apparences. On les trouve en effet sur un territoire qui débordé très largement celui du Ferrerien.

— Les chevrons incisés ou plus rarement cannelés. Apparaissant nettement plus caractéristiques que le pastillage, ils se conforment à un schéma général assez simple. Sous le col du vase, toujours dans le prolongement de la panse, sans col proprement dit, s'échelonnent 5 ou 6 traits horizontaux parallèles, dont le premier est généralement très près du bord. C'est en dessous de cette portée que se placent les chevrons incisés (fig. 1, n° 2) ou cannelés (fig. 1, n° 1) dessinant une série de lignes brisées imbriquées. Il arrive que le décor se réduise à la rangée supérieure rectiligne ou qu'une ligne de chevrons se combine au pastillage. On rencontre enfin des triangles « ouverts » en bas, hachurés ou pointillés. Mais en définitive c'est la combinaison illustrée par les n° 1 et n° 2 de la fig. 1, qui apparaît de beaucoup la plus répandue.

Le plus ancien tesson de poterie ferrérienne a été trouvé dans la grotte de Villeneuve les Maguelone, dite grotte de la Madeleine, au pied de la Gardiole. J'ai récolté ce fragment céramique entre les foyers 2 et 3 dans une couche de destruction correspondant vraisemblablement à une période de guerre entre chasséens et ferrériens. Il était accompagné d'une coupe simple en calotte de sphère et d'un gros grattoir allongé. Le foyer 2, sus-jacent est situé immédiatement au-dessous d'une couche ayant livré des grains de blé datant d'environ 2500 avant J.C. C'est du moins la date que propose le Pr Kulp, de Chicago, qui a soumis les grains de blé aux dosages du C14. Le Ferrerien débiterait donc en plein chasséen, durant le néolithique moyen local.

##### 2°) Ferrerien récent ou ferrerien II.

Le tumulus de Ferrières recouvrait deux types de monuments de dates différentes :

— Au centre, se trouvait un dolmen construit de dalles. A priori, c'est le monument ancien. Il a livré les tessons de la fig. 1, n° 1 et n° 2 ainsi qu'un mobilier comprenant du néolithique et du chalcolithique.

— Sur la bordure sud-occidentale du dolmen central, se trouvent deux chambres communicantes dont la plus grande s'étend jusqu'à la bordure du tumulus. Ce second monument est certainement postérieur au premier et ne paraît pas avoir été bouleversé par la suite. D'après le mobilier, on peut supposer que ces chambres ont été utilisées du chalcolithique final au bronze moyen (bracelet de bronze à section ronde et bouts pointus).

Or dans ces chambres la poterie de Ferrières se perpétue mais avec de notables différences, c'est du Ferrerien II. Cette seconde étape ne peut être considérée comme une civilisation différente car on trouve les mêmes types lithiques toujours issus de nucleus polyédriques. Cependant les flèches à aileron et pédoncule apparaissent comme dans tout le chalcolithique méridional. A cet époque sont introduits, peut être même un peu avant, le plomb (perles), l'or (petites parures) et le cuivre (perles, lamelles, alènes, poignards, etc...). Par contre les perles en stéatite disparaissent complètement.

Quand à la poterie elle voit persister les types anciens précédemment décrits, non seulement à Ferrières mais sur la station chalcolithique des Trois Chênes à Vic-le-Fesq (Gard) (fig. 1 n° 3). Cependant on remarque certains traits nouveaux.

Les incisions ou cannelures sont plus profondes et plus larges.

— Leur nombre augmente sous le bord aussi bien et surtout que sur les chevrons.

— Les chevrons sont interrompus à leurs angles (fig. 1, n° 6).

— Les lignes continues horizontales sont assez souvent remplacées par un gros pointillé en coups de gros poinçon circulaire (fig. 1, n° 5 et fig. 2, n° 10), en pointillé grossier plus allongé (fig. 2, n° 8) ou en encoches verticales profondes (fig. 1, n° 7). La combinaison de traits profondément incisés (voire excisés) et de gros points circulaires évoque incontestablement le décor vérédémien. Sur des tessons isolés on pourrait parfaitement s'y tromper. S'il faut une paternité à Saint Vérédème, nulle doute que le ferrérien récent ne doit être mis au premier rang des candidatures.

### B) Les gobelets campaniformes (3).

Nous noterons simplement deux ordres de renseignements :

1°) La céramique de Saint Vérédème ne doit visiblement rien au style campaniforme ancien, au style rhénan qui a pourtant tenté quelques-uns, ni au style « cordé », ni au style pointillé à zones alternées régulières dont il existe d'ailleurs plus de variétés que suppose le qualificatif d'international, accordé à cette dernière catégorie. Il n'y a pas place pour l'équivoque puisque manquent sur ces pots les gros traits incisés, les excisions, les gros points profonds.

2°) On rencontre cependant, particulièrement en Languedoc et en Catalogne des campaniformes décorés :

— d'incisions profondes comme à Torre del Moro, Puig Roig et Torrent, Puig ses Lloses en Folgaroles, etc...

— de lignes horizontales de gros points dont Bosch Gimpera a depuis longtemps souligné le caractère pyrénéen occidental, au sens large évidemment. Il y en a de bons exemples sur la station d'Enbusco (Maillhac) exploitée par Odette Taffanel et plus encore à Nizas dont un des campaniformes suggérerait déjà à mon collègue R. Riquet, une parenté décorative avec Saint Vérédème.

— d'excisions triangulaires réservant des dents de loup. C'est déjà du champ-levé. Ce type de décor est si trompeur qu'un préhistorien averti a pensé attribuer au Hallstattien, trois superbes écuelles zonées excisées de Labri Fraischamp (La Roque-sur-Pernes, Vaucluse). La technique décorative de ces écuelles campaniformes rappelait en effet assez étroitement la Kerbschnitt-Keramik de la deuxième moitié du bronze et du premier âge du fer. On pourrait dire la même chose de certains campaniformes de la grande Baume. Mais les excisions dessinent des lignes de losanges qui rappellent encore plus étroitement l'Italie que l'Allemagne, et tout particulièrement quelques vases apenniniques dont on parlera plus loin.

Nous retrouvons donc ici la totalité des éléments décoratifs de Saint-Vérédème. Les grosses incisions et les gros points ronds ont parfois été rattachés à la technique espagnole du Boquique dont nous ne voulons pas méconnaître l'importance. Mais dans les cas envisagés ici l'association « trait-point » en continuité n'est pas retrouvé. Par contre, les chevrons en lignes incisées parallèles de Torre del Moro en la Llanura sont presque Ferrériens et les lignes de points de Nizas y font également penser. En définitive nous retrouvons la tradition de Ferrrières mais il vient s'y ajouter la fréquence de l'excision.

En ce qui concerne les parentés décoratives les plus étroites nous pourrions presque nous arrêter ici mais ce serait une véritable décapitation du problème car la combinaison des éléments décoratifs n'est pas exactement semblable à ceux des pots de Saint Vérédème et les formes des récipients sont totalement différentes.

(3) Pia Laviozza-Zambotti, *Le più antiche culture agricole europee*, Université de Milan, 1943.

## II. — INFLUENCE ÉTRANGÈRES.

A propos de chaque thème décoratif, apparaissent de tels phénomènes de convergence qu'on pourrait proposer un tour du Monde archéologique. Nous nous restreindrons à l'essentiel et au synchrone.

### 1°) La Syrie (4).

Dans le livre de C. Schaeffer consacré à la stratigraphie et à la chronologie de l'Asie Occidentale l'attention est attirée par les niveaux V et VI de Tell Atchana, à l'Est d'Antioche. L'auteur signale dans ces couches une céramique grise et noire ornée d'un décor géométrique incisé et rehaussé de blanc. Manifestement étrangère au contexte, elle peut être datée de -1730 à -1595, -1438 au plus tard. Elle disparaît dans le niveau VII.

La fig. 97 de l'ouvrage de Schaeffer montre une urne à deux anses, sur pied annulaire semble-t-il, dont la décoration constitue un véritable pot-pourri de tous les ornements du bronze moyen européen :

- zig-zag bordé de deux traits et souligné par une ligne intérieure de pointillé,
- bande excisée,
- losanges remplis de pointillé,
- spirales incisées et série de X juxtaposés encadrés de deux traits parallèles.

On pense au cycladique, à l'appenninique, à Vucedol et même à certains pots méridionaux français contemporains de Saint Vérédème. Nous sommes d'ailleurs, à Atchana, dans une époque voisine ou légèrement antérieure.

Mais si on considère, avec la majorité des orientalistes, que la poterie incisée excisée de Atchana se présente comme une intruse on lui dénierait tout influence éventuelle. On la considérerait comme une importation pacifique ou brutale venue de l'Ouest. Cette optique, si elle ne permet pas de discerner un objectif précis autorise cependant à rejeter la poterie d'Atchana de l'horizon vérédémien.

### 2°) Le cycladique ancien (5).

Au début du bronze ancien, l'archipel des Cyclades connut une grande prospérité. Vers la fin du Cycladique I, c'est-à-dire autour de -2000, l'île de Syros connaît toute une série de récipients excisés :

- jarres à pied ornées de spirales (en point d'interrogation couché) et de zig-zags estampés ou excisés, soit isolés soit combinés par groupes de trois à cinq,
  - poêles à fritre décorées dans le même style et dont les incisions ou excisions sont aussi remplies de matière blanche.
  - vases en couronne dont Zervos a donné d'excellentes images.
- On les retrouve dans la civilisation de Vucedol.
- céramique peinte, très importante en soi mais étrangères à notre propos.

La céramique excisée cycladique semble avoir duré peu de temps et demeure cantonnée à Syros. S'agit-il là aussi d'une intrusion, ce qui est peu probable ou d'un style particulier dont l'inspiration peut être aussi bien locale qu'extérieure. On ne peut en décider mais par contre il est certain qu'elle eut peu de rayonnement.

### 3°) La civilisation de Vucedol (6).

Groupée autour du site éponyme de Vucedol situé sur la rive

(4) A. Benac, *Slavouska i Ilirska Kultura na prehistorys...*, Glaznica 1959.

(5) J.D. Evans, *The prehistoric cultures Sequence*, Prehist. Society, Londres, 1953.

(6) L. Bernado Brea et M. Cavalier, *Civiltà preistoriche delle isole Eole*, Bolletino du Paletnologica. italiana, 1956.

gauche de la Drave, non loin de son confluent avec le Danube. Elle appartient au bronze ancien. Elle succède aux derniers campaniformes avec lesquels elle fut sans doute en contact.

La civilisation de Vucedol montre cependant une forte originalité ne devant pas grand chose aux campaniformes. Les formes céramiques, d'une très grande variété ne nous intéressent ici que par les techniques décoratives associées. L'excision apparaît avec une remarquable fréquence et si le vieux motif balkanique spiralé persiste toujours, il s'accompagne de zigs-zags, chevrons, triangles et losanges. Il y a là un ensemble décoratif remarquable qui peut avoir une influence considérable comme le suppose P. Laviosa Zambotti. D'ailleurs s'il est des formes complexes, des vases ornithomorphes ou des vases-couronnes d'affinité méridionale, comme aussi le motif spiralé, on trouve à Vucedol des tasses très proches de celles de la Polada (souvent identiques à celles de Saint Vérédème) et des pots analogues à ceux du bronze moyen du Danube.

#### 4°) *Le slavonien (7).*

A. Benac a procédé récemment à une revue du slavonien, à l'occasion de son étude sur le site de Zecovi. Cet auteur pense que le slavonien se place entre -1900 et -1700, c'est-à-dire aussitôt après les campaniformes et parallèlement à Vucedol. La céramique présente tous les décors dont nous nous préoccupons ici : zig-zag, chevrons, triangles ou losanges excisés. Par contre la spirale de Vucedol disparaît alors qu'on voit par contre apparaître le gros pointillé-poinçon semblable à celui de quelques vases poladiens et surtout vérédémien.

Il est probable que le slavonien n'est qu'un rameau de la civilisation de Vucedol et qu'il a eu quelque retentissement sur la civilisation padane de la Polada. Par contre Vucedol aurait pu influencer les régions italiennes situées au Sud de la Plaine du Pô. Toutefois le second terme de cette hypothèse dichotomique peut être contesté. Des savants comme P. Laviosa Zambotti supposent simplement que les influences panoniennes se sont étendues de Vucedol à la France méridionale (et la Catalogne) en s'appauvrissant constamment. Il n'y aurait de civilisations originales mais un certain nombre de cycles de dégradation.

Quoi qu'il en soit, nous retiendrons qu'on trouve dans le slavonien le gros pointillé effectué à coups de poinçon, décor vérédémien par excellence.

#### 5°) *La civilisation de la Polada.*

Elle a été mise en évidence par P. Laviosa Zambotti. Les formes typiques s'apparentent étroitement à certains vases du Midi français portant le décor vérédémien :

Tasses carénées à fond rond.

Cruchons souvent qualifiés de « cafetières » par similitude avec certains vases domestiques des campagnes du début de ce siècle.

Vases biconiques à fond plat.

Les anses appendiculées sont de règle, mais restent assez simples et par là différentes des anses appenniniques. On trouve :

L'anse à petit bouton.

L'anse à pucier cupulaire.

L'anse dont l'appendice est spatulé ou en hache.

Ce type d'anse est aussi relativement commun en France méridionale et en Catalogne. Il accompagne généralement les formes précitées et par conséquent le décor vérédémien. Cependant les anses à

bouton et celles à pucier cupulaire durent jusqu'au premier âge du fer alors que le décor vérédémien est depuis longtemps disparu.

Enfin s'il existe des poteries poladiennes ornées d'une manière rappelant le Slavonien et Saint Vérédème, il serait dangereux d'en tirer règle puisque d'une manière générale, la céramique poladienne demeure inornée, principalement dans la zone padane.

En résumé, on peut admettre que les formes poladiennes ont bénéficié d'une importante extension en Provence, Languedoc, Catalogne où elles ont souvent reçu le décor vérédémien.

Chronologiquement, la Polada peut débiter en même temps que les campaniformes dans un synchronisme relatif, d'après Bernardo Brea mais la majorité des auteurs pense que la Polada succède immédiatement à ces gobelets campaniformes, un chevauchement demeurant possible.

#### 6°) *L'appenninique.*

Les îles « italiques » nous retiendront peu. Malte a livré de beaux vases excisés datant de l'Helladique récent III-b ou de la période 2-b de J. Evans. Cependant la technique de l'excision se prolonge jusqu'à la phase 2-c, soit jusqu'à -800 environ. Au total les parentés morphologiques et les possibilités chronologiques nous éloignent de Saint Vérédème.

La Sicile et les îles éoliennes, ont reçu des intrusions appenniniques, tardives semble-t-il mais cependant intéressantes (XV<sup>e</sup> avant J.C.). On trouve même des poteries mycéniennes et des perles de verre, segmentées dont l'association peut être encore plus tardive. Ces données sont intéressantes dans la mesure où elles éclairent l'appenninique péninsulaire car les îles n'ont pas eu d'influence sur l'avenir du bronze moyen d'occident.

La poterie de l'appenninique péninsulaire concerne la question vérédémienne en ce sens que le décor excisé, en champ-levé ou faux relief abonde. Mais il n'est pas seul. En dehors des diverses bandes de zig-zag excisés et du gros pointillé au poinçon on trouve des motifs spiralés rappelant la Méditerranée orientale ou Vucedol bien que la spirale soit parfois déroulée d'une manière originale.

Les anses pourvues d'appendices n'ont qu'un rapport lointain malgré les apparences, avec celles de la Polada ou du Midi français. Elles manifestent une exubérance d'allure plutôt décadente : Lunules cornes acérées, oiseau cornu (comme aux Cyclades), perforations multiples, etc...

La variété des formes est considérable et ne rappelle aucunement les types porteurs du décor vérédémien.

Plus au Nord, Mme Pia Laviosa Zambotti a décrit des groupes différents, ceux de Chioza et de Belverde. A Pescale (Modène), Malavolti a trouvé des zig-zag excisés mais plutôt en ondulations qu'en chevrons. Mais il y a aussi des décors rhomboïdaux, disposés en registre semblables à ce qu'on retrouvera, bien loin de Pescale, au Bois du Roc (Charente) sur des vases ayant la forme des tasses carénées de type poladien mais pas du tout appenniniques.

Dans ces groupes du Nord de l'Italie, définis par P. Laviosa Zambotti on ne trouve pas le gros pointillé vérédémien. En outre les formes appenniniques s'y dégradent. Il reste surtout des jarres sur pied annulaire élevé et des cruches à anse dont l'extension vers le Nord ne dépassera pas les Alpes.

A titre de curiosité signalons que O. Cornaglia-Castiglioni a remarqué deux cachets (*pintadere*) dont la surface d'estampage est garnie de zig-zag réservés ou sculptés. L'un provient des environs de Vérone (Vénétie) et l'autre de Bescigliè (Bari). On pense que les *pintadere* servaient aux peintures corporelles mais d'autres usages ne sont nullement exclus. En tous cas les thèmes décoratifs des deux objets précités nous ramènent aux motifs vérédémien. Malheureu-

(7) D. Trump, *The appennine culture of Italy*, *Prehistoric Society*, Londres, 1958, p. 165.

sement la date proposée par Cornaglia-Castiglioni, sur la foi de silex campignoides associés, nous fait remonter au chalcolithique ce qui nous éloigne singulièrement de l'appenninique auquel pouvaient faire penser les dessins des *pintadere*.

Sur le plan chronologique, en effet, l'appenninique ainsi qu'on l'a vu, serait de date assez tardive. En Sicile, il se place au Milazien, c'est-à-dire vers le XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les six classes, au moyen desquelles D. Trump divise l'appenninique péninsulaire s'étagent de -1600 à -1100.

En résumé, l'appenninique ne pourrait revendiquer une influence sur Saint Vérédème, qu'à une période très tardive et d'une manière indirecte par les groupes septentrionaux. Mais ces influences ne pèsent guère à côté de celles de la Polada, ces dernières demeurant plus morphologiques que décoratives.

#### 7°) La civilisation des tumulus du Sud-Ouest germanique.

Plus qu'une civilisation uniforme c'est une série de groupes apparentés s'échelonnant des plaines du Rhin moyen au Danube moyen et de la Bohême méridionale à la Bavière. Sur le territoire français on ne connaît guère que l'important groupe de la forêt de Haguenau décrit par Schaeffer. Il se rattache à un ensemble rhéno-wurtembergeois ou le décor excisé se révèle particulièrement abondant sur des gobelets évasés à petite anse, des tasses en calotte assez simple et des coupes à pied. L'encadrement par incisions profondes des motifs excisés y rappelle Saint Vérédème et si les coups de poinçon rond manquent on trouve des impressions cunéiformes allongées originales mais rappelant cependant les lignes d'impressions « ovalaires » de quelques pots véredémien.

Si les formes sont totalement différentes, il faut avouer que, le décor évoque impérieusement Saint Vérédème. Malheureusement la Kerbschnitt Keramik tumulaire ne débute qu'avec le bronze moyen, vers -1500 environ, c'est-à-dire trop tardivement pour qu'on lui attribue un rôle géniteur.

#### 8°) Le bronze moyen de Catalogne.

On trouve les mêmes types qu'en France méridionale, c'est-à-dire des formes plus ou moins poladiennes et, rarement il est vrai, le décor excisé d'affinités véredémienne, comme à la grotte des Encantats. Ce n'est que la frange extrême des influences italo-languedociennes mais en aucun cas on ne saurait admettre qu'il y eut là un foyer primordial, à cette époque. Ni la densité des trouvailles, ni l'originalité des types céramiques ou métalliques ne permettent en effet de soutenir semblable hypothèse.

### III. — ESSAI DE SYNTHÈSE.

Après ce périple il nous faut revenir à Saint Vérédème.

#### A) La décoration.

Dans quelques rares cas la poterie de Saint Vérédème porte des bandes d'aspect typiquement campaniforme, mais ces bandes sont plus souvent verticales. Sur de petits tessons (fig. 2, n° 11) on peut facilement se méprendre.

En général les chevrons en faux relief, réservés entre des triangles excisés rappellent les campaniformes tardifs du Languedoc mais les motifs sont beaucoup plus grands dans le style de Saint Vérédème. Les éléments en sont aussi plus resserrés. Il ne peut guère y avoir de confusion entre les deux variétés pas plus qu'avec l'excisé hallstattien (fig. 2, n° 15).

Il existe une variété à zig-zag réservé, formé de chevrons à angle obtus qui durera jusqu'à l'âge du fer. Cependant à la période de

Saint Vérédème ces chevrons sont généralement garnis de gros pointillé en ligne unique.

On a vu en outre que le gros pointillé peut se combiner à de grandes incisions (fig. 2, n° 12 et n° 14) rappelant étroitement le style de Ferrières... et lui seul.

S'il n'y a pas à proprement parler de panneaux décoratifs nettement définis on voit cependant quelque chose d'équivalent. Par exemple sur le vase figuré par Déchelette (Manuel, T. 2, fig. 149), les zig-zag laissent brusquement place au losange, pour reprendre ensuite.

En outre lorsque les losanges sont dessinés par excision ils sont garnis de un à cinq gros coups de poinçon et quand ils sont en creux, excisés, ils paraissent avoir été garnis de matière blanche. Parfois il y a deux losanges concentriques, le plus petit souvent poinçonné au centre, d'un gros point.

Enfin on ne saurait oublier des motifs pointillés en cercle, rosace ou panneau triangulaire garni de grosses impressions ovalaires disposées en pied de biche.

Si les fonds sont moins soignés que les vases des tumulus germaniques, on trouve assez souvent des franges qui descendent vers le fond (fig. 2, n° 14). Assez fréquemment les décors situés sous la rotundité de la panse diffèrent des ornements de la partie supérieure. En règle générale ils sont un peu plus fins et plus divers : cupules entourées de pointillé, triangles ou losanges incisés à garnissage complexe et éventuellement entourés de lignes d'impressions cunéiformes.

#### B) Les formes.

J'ai déjà souligné que le décor véredémien se rencontrait sur des formes assez typiquement poladiennes : tasses carénées, vases biconiques, cafetières, etc... Mais bien qu'on dispose de peu de vases complets on ne saurait se limiter à ces formes. De nombreux tessons suggèrent des vases pansus, à col éversé et fond rond apparentés d'ailleurs aux tasses précédentes.

Les anses vraies sont de règle et on général en ruban plat. Les appendices en forme de hache, spatule, languette bilobée, bou-ton ou cupule sont relativement fréquents.

Cependant il nous échappe encore beaucoup de choses parce qu'on ne se donne pas assez souvent la peine de reconstituer les vases fragmentés provenant des fouilles.

#### C) Les données chronologiques.

Depuis quelques années je fouille un oppidum du Lebous (Saint-Mathieu-de-Trévières, Hérault). Le site paraît avoir été occupé du XV<sup>e</sup> siècle avant J.C. jusqu'à l'an 375 de notre ère. D'un invraisemblable fouillis architectural où s'enchevêtrent diverses époques, se dégage peu à peu un château construit en pierres sèches dont l'occupation paraît s'étendre de -1500 à 1100. Le sol primitif a livré de la poterie véredémienne associée à de la céramique du bronze rhodanien de N.K. Sandars). On la retrouve par la suite, jusqu'à la destruction du château.

Il est d'ailleurs possible que le style véredémien soit un peu plus ancien, s'il succède directement aux campaniformes comme je le crois. La continuité de style depuis Ferrières ne permet pas de penser qu'il y ait eu de grosses coupures même à la faveur des invasions rhodaniennes, dans l'ensemble un peu postérieures et réparties plus à l'Ouest et à l'Est du principal foyer véredémien (Gard, Hérault, Aude). Ce qui permet de croire à une date relativement ancienne c'est aussi la conjonction du style véredémien et des formes poladiennes succédant directement aux campaniformes même si elles se prolongent assez longuement par la suite. De toutes façons il est quand même difficile de supposer une date antérieure à -1700.

D'autre part il s'avère impossible de déterminer l'époque ou disparaît le style de Saint Vérédème. On a vu qu'il subsiste encore vers -1100. Il n'a pas dû se prolonger longtemps après cette date. Tout au plus a-t-il pu voir l'aube du premier millénaire avant notre ère.

Malgré toutes ces suppositions vraisemblables et les faits plus démonstratifs de l'oppidum du Lébous, il me semble que la pleine extension de Saint Vérédème se place au bronze moyen, comme le pensent de nombreux auteurs, trop intuitivement peut-être.

#### IV. — CONCLUSIONS

Le décor de Saint Vérédème paraît prendre sa source à la fin de la civilisation de Ferrière ou apparaissent le gros pointillé en lignes simples et les incisions profondes. Les fabricants de gobelets campaniformes ont apporté, par ailleurs, la notion du zig-zag excisé. De la fusion des deux thèmes est née sur place, la céramique de Saint Vérédème.

Les influences poladiennes se manifestent surtout sur les formes céramiques mais sont importantes en ce qui concerne l'ensemble vérédémien.

L'inspiration tumulaire germanique doit être écartée malgré des convergences troublantes car les formes céramiques sont différentes la date d'expansion est relativement tardive et la voie d'accès rhodanienne n'est pas libre. Les tumulus sont d'ailleurs cantonnés au Nord-Est français, l'Est moyen étant aux mains des rhodaniens.

Si l'ensemble des problèmes vérédédiens n'est pas résolu il est cependant certain qu'ils sont désormais à portée de solution. Par là même le bronze languedocien sera considérablement éclairé.

## Essai d'inventaire archéologique de la Drôme

### Les trouvailles isolées de l'Age du Bronze à La Tène

PLANCHES VI-XII et fig. 3

par

Michel VIGNARD

#### INTRODUCTION.

Je n'ai pas la prétention de présenter ici un inventaire exhaustif de toutes les trouvailles archéologiques faites isolément dans le département de la Drôme, mais simplement le résultat d'un travail.

#### INDICATIONS PRELIMINAIRES.

Comme on le voit, en feuilletant la suite, j'ai codé cet inventaire. Pour le consulter on utilisera la bibliographie sommaire le précédant, ainsi que « Le Bottin » du département de la Drôme.

Chaque trouvaille est inventoriée à l'aide de trois nombres (N° x-y-z) ayant respectivement la signification suivante :

- x = numéro minéralogique du département (26 pour la Drôme) ;
  - y = numéro de la commune sur le territoire de laquelle a été faite la trouvaille, ce numéro est donné par « Le Bottin » (Classement administratif des communes) ;
  - z = numéro de l'inventaire archéologique de la commune considérée (dans la mesure du possible, les trouvailles sont classées par ordre chronologique, au sein de la commune).
- D'autre part, chaque trouvaille est décrite suivant le plan ci-dessous :
- a) bibliographie,
  - b) lieu et circonstances de la trouvaille,
  - c) description de la trouvaille,
  - d) collection dans laquelle est conservée le produit de la trouvaille,
  - e) pièces de comparaison...,
  - f) datation.

Pour le premier paragraphe (bibliographie), je renvoie à la « BIBLIOGRAPHIE » par un numéro (chiffres romains) suivi quelquefois d'un (s) signifiant que la trouvaille est seulement « signalée » dans la publication citée...

Enfin, pour réduire la rédaction, je ne donnerai que des pièces de comparaison essentiellement régionales, quand cela est possible.

(8) Voir note 3.

(9) O. Cornanaggia-Castiglioni, *Origini e distribuzione delle pintaderas...* Rivista di Sc. Preistoriche Milan, 1956 (Florence).

(10) C.F.A. Schaeffer, *Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau*, Haguenau, 1926.

(11) Nancy K. Sandars, *Bronze age cultures in France*, Cambridge University Press, 1957, Plate XII.

(12) L. Pericot-Garcia, *La España primitiva*, Barcelone, 1950, Lam. XVIII.

## I. — INVENTAIRE

ALLAN (commune n° 84)

N° 26-84-1

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) une fibule et des épingles en bronze ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) indéterminée.

BALLONS (commune n° 363)

N° 26-363-1 (planche VI, fig. 1, n° 7).

- a) XXII (p. 48 ; pl. I, fig. 8) ;
- b) au lieu-dit « Le Vesque » ;
- c) pointe de flèche en bronze, à soie, barbelée ; poids : 3 g ; long. : 36 mm ; larg. : 17 mm ; martelée, bords tranchants ;
- d) anc. coll. P. Plat, à Orpierre (Hautes-Alpes) ;
- e) pointe de flèche semblable trouvée à Combe-de-Clare (Vaucluse), associé à des silex et à une hache en jadéite (M.A.V., T. VI, 1887, p. 246, n° 3), mais les conditions de la trouvaille ne permettent cependant pas de considérer cet ensemble homogène (ramassage en surface) ; d'autres pièces semblables dans la cachette de Larnaud (Chantre, *A. du B.*, Album, pl. XLIII) ;
- f) BRONZE (imprécis).

N° 26-363-2

- a) XXVIII (s) ;
- b) sur le plateau dénommé « La plaine de Treschard » ;
- c) pointe de flèche en bronze, à pédoncule ;
- d) anc. coll. P. Plat, à Orpierre (Hautes-Alpes) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

N° 26-363-3 (planche VI, fig. 1, n° 4).

- a) XI (s) ;
- b) au-dessus de la plaine de La Chau (étiquette portée par l'objet) ;
- c) hache à douille en bronze, anneau latéral ; long. : 7,5 cm environ ;
- d) Musée de Cap (H.-A.), don de M. G. de Manteyer ;
- e) nombreuses dans la région ; origine atlantique ;
- f) BRONZE FINAL III.

CHATEAUNEUF-DE-BORDETTE (commune n° 280)

Voir MIRABEL-AUX-BARONNIES n° 26-284-3.

CLANSAYES (commune n° 354)

N° 26-354-1

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) des épingles et des fibules en bronze ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) indéterminée.

N° 26-354-2

- a) XXIX (p. 11) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) épée, type des « palaffites » (Baron Ch. Rémy) ;

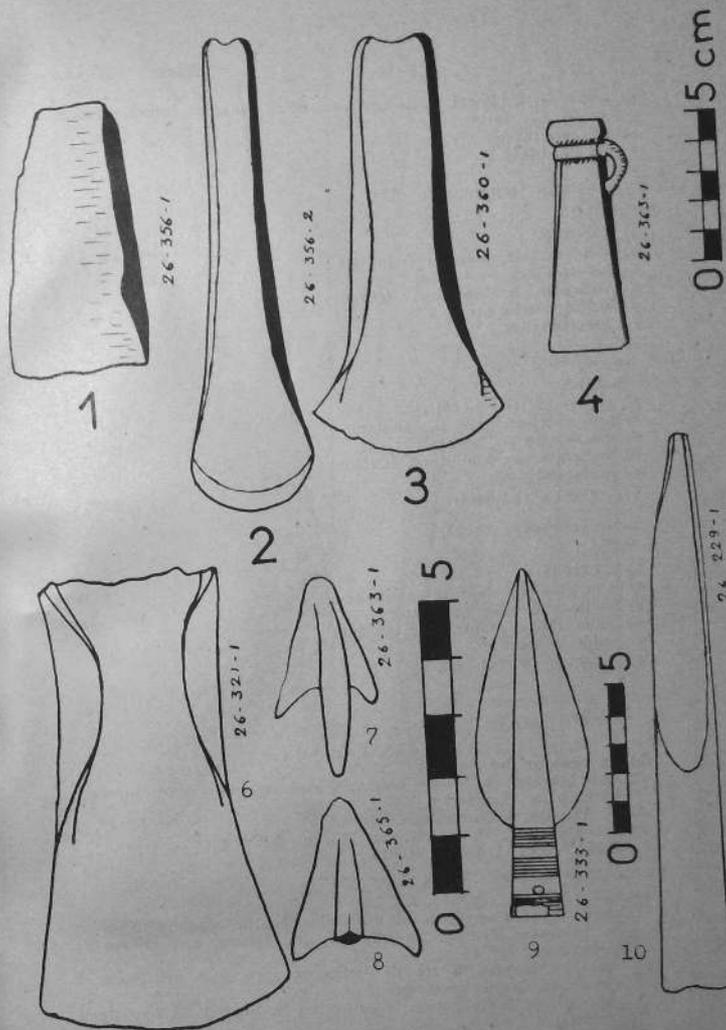


Fig. 1. [22]. N° 1 (26-356-1), *Roche-gude*, dessin d'après L. Morel (cf. bibliographie, n° XXI, pl. 42, fig. 12). - N° 2 (26-356-2), *Roche-gude*, dessin d'après une photo de M. Bartsage (Avignon). - N° 3 (26-360-1), *Tulette*, dessin d'après une photo de M. Bartsage (Avignon). - N° 4 (26-363-3), *Ballons* dessins d'après une photo de M.J.-P. Millotte. - N° 6 (26-321-1), *Le Pègue*, d'après A. Chevalier (cf. bibliographie, n° VIII, pl. XIX). - N° 7 (26-363-1), *Ballons*, d'après H. Müller (cf. Bibliographie, n° XXII, pl. I, n° 8). - N° 8 (26-365-1), *Eggulayes*, d'après H. Müller (cf. bibl., n° XXII, pl. II, n° 9). - N° 9 (26-333-1), *Rémusat*, d'après L. Morel (cf. bibl., n° XXI, pl. 42). - N° 10 (26-229-1), *Luc-en-Diois*, d'après H. Müller (cf. bibl., n° XXV, pl. III, n° 7).

- d) anc. coll. L. Morel, mais pas au British Museum (renseignement de M. J.J. Jully) ;  
 e) indéterminées ;  
 f) indéterminée.

## CLEON D'ANDRAN (commune n° 73)

N° 26-73-1

- a) XXXII (s) ;  
 b) non précisés, dans la commune ;  
 c) des épingles en bronze ;  
 d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;  
 e) indéterminées ;  
 f) indéterminée.

## DIÉ (commune n° 161)

N° 26-161-1

- a) IV (s) (T. III, p. 49) ;  
 b) non précisés, dans la commune ;  
 c) une hache en bronze ;  
 d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;  
 e) indéterminées ;  
 f) BRONZE (imprécis).

## DIEULEFIT (commune n° 35)

N° 26-35-1

- a) XXXII (s) ;  
 b) non précisés, dans la commune ;  
 c) hache à douille en bronze ;  
 d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;  
 e) indéterminées ;  
 f) BRONZE FINAL III.

## DONZÈRE (commune n° 330)

N° 26-330-1 (planche IX, fig. 5, n° 27).

- a) X (fig. p. 12) ; XVI (s) ; XXXV (p. 65) ;  
 b) La Beaume des Angès ;  
 c) « un bracelet en bronze voisinait avec les restes d'un squelette humain... » (Veyrier) ;  
 d) M. Veyrier, à Montélimar (Drôme) ;  
 e) Déchelette, T. II, p. 597, fig. 231, n° 8-9 ;  
 f) HALLSTATT I de Déchelette.

N° 26-330-2 (planche IX, fig. 5, n° 29).

- a) XVI ; XVII (s) (p. 165, fig. 140) ;  
 b) fibule trouvée en creusant un puits dans le cône de déjection du ruisseau dévalant du quartier des Roches, à 7 mètres de profondeur ;  
 c) fibule en bronze, 5 cm de longueur, type « en arbalète », à bouton en forme de disque ;  
 d) anc. coll. A. Jullien, dans la collection M. Veyrier, à Montélimar (Drôme) ;  
 e) nombreuses en Franche-Comté et dans le Jura (cf. Piroulet) ;  
 f) HALLSTATT FINAL.

N° 26-330-3

- a) XVI (s) ;  
 b) non précisés, dans la commune ;  
 c) épingles en bronze ;  
 d) peintre Loys (?) ;

## PLANCHE VII

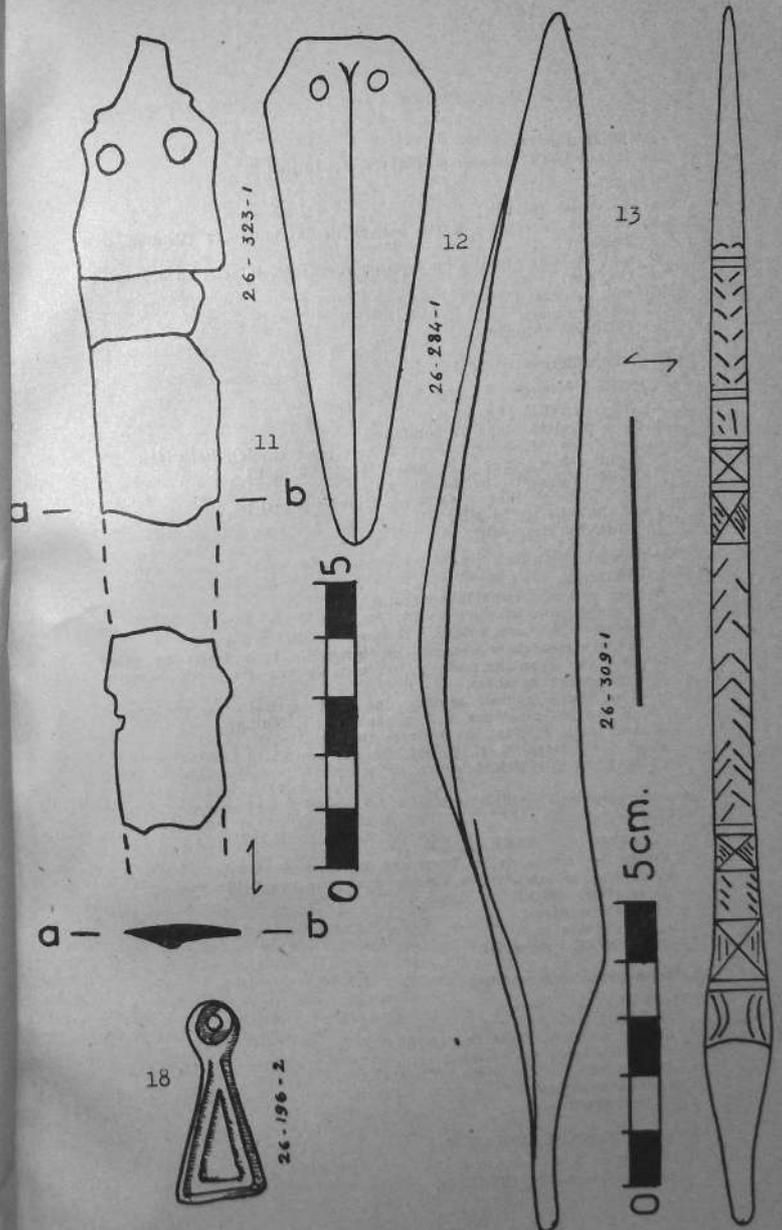


Fig. 2. [23]. N° 11 (26-323-1), Roussis, d'après J.J. Jully. - N° 12 (26-284-1), Mirabel-aux-Baronnies, d'après une photo de M. Barte. - N° 13 (26-309-1), La Rochette-du-Buis, d'après M. Mothe (cf. Bibl. ...)

- c) indéterminées ;
- f) HALLSTATT (imprécis) d'après A. Jullien.

## N° 26-330-4

- a) XXXV (s) (p. 66) ;
- b) «...dans le ravin ; à 100 mètres de la baume...» (Beaume des Anges) ;
- c) «...Une belle aiguille ou poinçon recourbée, intacte, en bronze...» (Veyrier) ;
- d) coll. L. Prat ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## EYGALAYES (commune n° 365)

## N° 26-365-1 (planche VI, fig. 1, n° 8).

- a) XI (s) ; XXII (fig. 9) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) pointe de flèche en bronze, à soie (soie cassée), barbelée ; poids : 3 g ; long. : 30 mm ; larg. : 23 mm ; bords coupants, patine noire ;
- d) anc. coll. P. Plat, à Orpierre (Hautes-Alpes) ;
- e) cf. Ballons n° 26-363-1 ;
- f) BRONZE (imprécis).

## N° 26-365-2 (planche

- a) XXII (fig. 13) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) fragment de bracelet creux, en feuille de bronze ; épais. du bronze : 0,5 mm. ; larg. : 7 mm. ; épais. : 6 mm. ; «L'ornementation consiste en séries de trois traits en relief pris sur l'épaisseur du métal, séparés par des sections unies, légèrement bombées. Une usure latérale montre que le propriétaire de ce bracelet en portait plusieurs se touchant...» (H. Müller) ;
- d) anc. coll. P. Plat, à Orpierre (Hautes-Alpes) ;
- e) cf. Déchelette, T. II, p. 835, fig. 337, n° 2 ;
- f) HALLSTATT FINAL.

## GRIGNAN (commune n° 315)

## N° 26-315-1

- a) XXXII (s) ; XXXV (p. 69) ;
- b) sur les bords de la Berre au quartier de Cordy ;
- c) divers instruments en bronze dont une pointe de flèche ;
- d) matériel détruit ou égaré ;
- e) indéterminées ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## LA BATHIE-ROLLAND (commune n° 70)

## N° 26-70-1

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) des épingles en bronze ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) indéterminée.

## LA BEGUDE-DE-MAZENC (commune n° 38)

## N° 26-38-1

- a) IV (s) (p. 35) ; XXXII (s) ;

- b) non précisés, les auteurs disent à Châteauneuf-de-Mazenc ;
- c) poignard en bronze, à rivets ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## N° 26-38-2

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) des anneaux et des épingles en bronze ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées.
- f) indéterminée.

## LA LAUPIE (commune n° 76)

## N° 26-76-1 (planche XI, fig. 7, n° 34-35).

- a) I (s) (p. 153 et p. 156) ; IV (s) (T. III, p. 8) ; XIII (s) (p. 8) ; XII (s) (p. 89 et p. 99, pour la boulerolle pl. XXVIII n° 40) ; XVIII (s) ; XXXII (s) ; etc...
- b) dans la commune ; épée et boulerolle trouvées en 1856 dans une sépulture avec des ossements et des débris de poteries (ossements et poteries ont été dispersés) ;
- c) épée de Hallstatt, en bronze ; long. : 0,78 m ; boulerolle avec branches retombantes ; L. Morel («*La Champagne Souterraine*», p. 201) la déclare en tous points identique à celle de Jonquières (Vaucluse). Je donnerai donc le dessin de cette dernière épée...
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ; Moulages à Saint-Germain n° 25 116 (épée) et 25 117 (boulerolle) ;
- e) Jonquières (Vaucluse), etc...
- f) HALLSTATT I de Déchelette.

## LA ROCHE-SAINT-SECRET (commune n° 46)

## N° 26-46-1

- a) VII (pl. IV, n° 4) ; IX (s) ;
- b) sur le roc des Aures ;
- c) bache en bronze, à douille et anneau latéral ;
- d) anc. coll. A. Chevallier ;
- e) Chabestan (H.-A.) (*Rhodania*, 1926, p. 105, pl. III, n° 6) ; Sainte-Marie-du-Mont (Isère) (*B.S.D.E.A.*, T. XXVIII, 1931, p. 85) ;
- f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

## LA ROCHETTE-DU-BUIS (commune n° 309)

## N° 26-309-1 (planche VII, fig. 2, n° 13).

- a) XXXI (p. 70, note 2) ;
- b) couteau trouvé en 1875, dans la commune ;
- c) couteau en bronze, à soie, patine verte, lame courbe, décors géométriques sur le dos de la lame ; long. : 21,5 cm ; larg. lame : 2,7 cm ; épais. lame : 0,6 à 1,1 cm ; diamètre de la soie : 0,5 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; Cat. T. I, f. 293, n° 405 ;
- e) Veuxhautes-sur-Aube (Côte d'Or) (*R.A.E.*, T. II, 1951, pl. XI, fig. b) ;
- f) CHAMPS D'URNES I de Kimmig.

## N° 26-309-2

- a) I (s) (p. 151) ; XIII (s) (p. 177) ; XVIII ; XX (p. 202) ; XXIX (s) (p. 11) ; XXXI (p. 72, note 2) ; etc...
- b) épée en fer trouvée en défonçant un champ inculte ;
- c) épée en fer ; long. totale : 0,81 m ; soie plate (encore trois rivets de fer) ; crans visibles à la naissance de la lame ;

pointe mousse, léger renflement au milieu de la lame ; manque la moitié supérieure de la soie ;

- d) coll. L. Morel, au British Museum (n° 1196) ;
- e) indéterminées ;
- f) HALLSTATT I de Déchelette.

**LE PÈGUE (commune n° 321)**

N° 26-321-1 (planche VI, fig. 1, n° 6).

- a) VIII (planche XIX) ; IX (s) (p. 63) ;
- b) sur la colline Saint-Marcel ;
- c) haché en bronze, talon cassé, mais vraisemblablement du type trapu à ailerons terminaux ;
- d) anc. coll. Vincent, à Valréas (Vaucluse) ;
- e) pièce semblable dans le dépôt de « La Farigourière » (C.R., IV, 1957, p. 45, fig. 8, n° 2) ;
- f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

N° 26-321-2

- a) VIII (note p. 109) ; IX (s) (p. 63) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) des haches en bronze trouvées par L. Morel en 1881, alors qu'il était chargé, par le Ministre de l'Instruction Publique, de faire des fouilles au Pègue... ;
- d) anc. coll. L. Morel, au British Museum (?) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

**LUC-EN-DIOIS (commune n° 229)**

N° 26-229-1 (planche VI, fig. 1, n° 10).

- a) XXIV (s) ; XXV (planche III, n° 7) ;
- b) en 1907, à La Vière ;
- c) bédane en bronze, à douille ;  
poids : 267 g ; long. : 19 cm ; diamètre de la douille : 2 cm ;
- d) anc. coll. de M. G. De Manteyer ;
- e) Manteyer (H.-A.), Besançon (Doubs), etc... ;
- f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

**MARSANNE (commune n° 69)**

N° 26-69-1

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) fragment de hache en bronze, droite, dans ailerons, plate, tranchant de forme évasée ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (vraisemblablement BRONZE MOYEN).

**MENGLON (commune n° 196)**

N° 26-196-1 (planche IX, fig. 5, n° 23-26).

- a) XXIV (s) ; XXVII (fig.) ;
- b) dans la commune ; deux bracelets trouvés dans un champ, à 0,40 m de profondeur, associés à des ossements ;
- c) le bracelet n° 1, à section triangulaire pèse 105 g. Le bracelet n° 2, à section ronde légèrement aplatie à l'intérieur pèse 49 g ;
- d) anc. coll. P. Plat, à Orpierre (Hautes-Alpes) ;
- e) pour le n° 2 notamment, une pièce semblable dans le dépôt de « La Farigourière » (C.R., IV, 1957, p. 43, fig. 6, n° 3) ;
- f) BRONZE FINAL II/III de J.-J. Hatt.

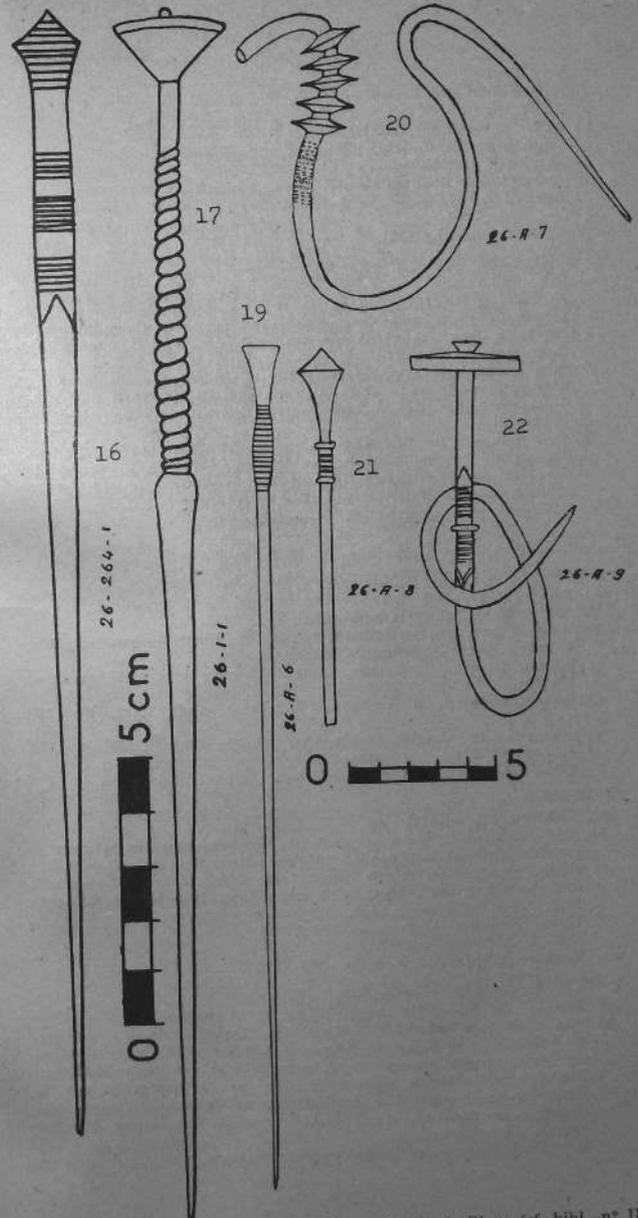


Fig. 4. [25]. N° 15 (26-264-1), Saillans, d'après A. Blanc (cf. bibl., n° II). - N° 17 (26-1-1), Valence, d'après A. Blanc (cf. bibl., n° 11). - N° 19 (26-A-6), Provenance Inconnue, d'après A. Blanc (cf. bibl., n° III, p. 67). - N° 20 (26-A-7), *ibid.* - N° 21 (26-A-8), *ibid.*

N° 26-196-2 (planche VII, fig. 2, n° 18).

- a) XXVI (fig.) ;
- b) dans la commune, cf. H. Müller ;
- c) pendeloque en bronze, triangulaire, à bélière ;
- d) anc. coll. H. Müller (?) ;
- e) cachettes de Larnaud, de Réallon, etc... ;
- f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

MERCUROL (commune n° 156)

N° 26-156-1 (planche X, fig. 6, n° 32-33).

- a) XIV (fig.) ;
- b) «...Cette arme fut trouvée — il y a quelques années — en plantant des arbres, dans une pièce de terre du quartier de Meyssan, que les vieux de l'endroit dénomment encore « Le Cimetière... » (Goury) ;
- c) épée en bronze, soie brisée, lame à renflement médian, pointe mousse ; longueur : 0,575 m ; suppression ancienne des crans à la naissance de la lame selon Goury, mais ce détail est douteux ;
- d) anc. coll. du Dr Bonnard, Musée de Tournon (Ardèche) ;
- e) l'épée de Mercurol serait plutôt une épée du « groupe des épées de Binningen » (A. du B., en Suisse, pl. 10, n° 36) qu'une épée de Hallstatt modifiée et réemployée ;
- f) BRONZE FINAL/CU I de Kimmig.

MIRABEL-AUX-BARONNIES (commune n° 284)

N° 26-284-1 (planche VII, fig. 2, n° 12).

- a) XXXI (p. 67, note 2) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) lame de poignard en bronze, 2 trous de rivets, languette, patine à reflets jaune, tranchants ébréchés ; long. : 8,7 cm ; larg. max. lame : 2,8 cm ; larg. côté manche : 1,8 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse), *Cat. T. I*, fig. 248, n. 258 D ;
- e) poignard de Porcieu-Amblagnieu (Déchelette, T. II, p. 173, fig. 49, n° 11) ;
- f) BRONZE MOYEN II de J.-J. Hatt.

N° 26-284-2

- a) XXXI (p. 69, note 1) ;
- b) près de Saint-Maurice, en aval de Mirabel, dans les falaises de gravier longeant le cours de l'Aigues ; trouvaille datant de 1911 ;
- c) hache en bronze, bords droits martelés, tranchant arrondi, encoche au talon ; long. : 14 cm ; larg. tranchant : 6,3 cm ; larg. talon : 2,5 cm ; haut. des bords : 0,3 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; *Cat. T. I*, f. 249, n. 266 D ; *Registre d'entrées*, n° 4, p. 300 (1912).

N° 26-284-3 (planche XI, fig. 7, n° 36).

- a) XIII (s) (p. 8) ; XXX (fig.) ; XXXI (p. 71, note 3) ;
- b) épée de bronze trouvée à la limite de Mirabel et de Châteauneuf-de-Bordette — à 8 km de Nyons et à 3 km de l'Aigues — dans un ravin servant de raccourci pour joindre ces deux localités ; Sautel et Déchelette situent le lieu de la trouvaille sur le territoire de la commune de Châteauneuf-de-Bordette, alors que Sagnier, le premier ayant publié l'objet, lui donne Mirabel comme provenance... ;
- c) épée de Hallstatt en bronze, pointe mousse, soie plate (encore

- 2 rivets sur 4) ; 2 nervures parallèles aux tranchants ; long. : 79,6 cm ; long. poignée : 12,4 cm ; larg. max. : 3,6 cm ; larg. poignée : 3,3 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; *Cat. T. I*, f. 249, n. 258 F ; *Registre d'entrées*, n. 4., p. 251 (9/11/1897) ;
- e) Déchelette, T. II, p. 722 (fig. 276, n° 1) ;
- f) HALLSTATT I de Déchelette.

N° 26-284-4 (planche XI, fig. 7, n° 37).

- a) XIII (s) (p. 8) ; XXX (fig.) ; XXXI (p. 71, note 2) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) épée de Hallstatt en bronze, mauvais état (3 fragments), renflement médian séparé du tranchant, de chaque côté, par un sillon creux et un filet saillant ; soie plate (2 rivets subsistent sur 4) ; belle patine ; long. totale : 74,4 cm ; long. poignée : 12,4 cm ; larg. au renflement : 3,6 cm ; larg. poignée : 3,6 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; *Cat. T. I*, f. 248, n. 258 E ; *Registre d'entrées*, n. 4, p. 77 ;
- e) Déchelette, T. II, p. 722 (fig. 276, n° 4) ;
- f) HALLSTATT I de Déchelette.

MONTBRUN-LES-BAINS (commune n° 372)

N° 26-372-1

- a) XXXI (p. 72, note 4) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) pointe de lance en bronze ; long. : 19,5 cm ; larg. : 2,7 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; *Cat. T. I*, f. 308, n. 470 J ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

N° 26-372-2

- a) XXXI (p. 72, note 4) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) pointe de lance en bronze ; long. : 12,2 cm ; larg. : 2,7 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; *Cat. T. I*, f. 308, n. 470 K ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

MONTÉLIMAR (commune n° 30)

N° 26-30-1

- a) IV (s) (T. III, p. 97) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) hache en bronze ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

N° 26-30-2

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans les environs de Montélimar ;
- c) «...anneau massif — en bronze —, orné, type peu répandu... » (Vallentin) ;
- d) anc. coll. M. de Coston, à Montélimar (Drôme) ;

- e) indéterminées ;  
f) indéterminée.

## NYONS (commune n° 277)

N° 26-277-1 (planche XII, fig. 8-9, n° 29-30).

- a) V (Album, planche XIII) ; VI (p. 205) ;  
b) non loin de l'Aigues, en 1839 ;  
c) sépulture à inhumation, tombe plate ;  
mobilier : 12 bracelets ouverts à tige de section carrée, 1 bras-  
sard, 1 fibule à grand disque (le tout en bronze) ;  
d) Palais Saint-Pierre, à Lyon (Rhône) ;  
e) très nombreuses dans les Alpes, cf. l'Album de Chantre  
(Bibliographie, V) ;  
f) TENE I.

N° 26-277-2

- a) XXXIII (s) (p. 22) ;  
b) non précisés, dans la commune ;  
c) hache en bronze ;  
d) anc. coll. Eugène Chaper, à Grenoble (Isère) ;  
e) indéterminées ;  
f) BRONZE (imprécis).

## PONT-DE-BARRET (commune n° 44)

N° 26-44-1

- a) XXXII (s) ;  
b) non précisés, dans la commune ;  
c) des épingles en bronze ;  
d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;  
e) indéterminées ;  
f) indéterminée.

## REMUZAT (commune n° 333)

N° 26-333-1 (planche VI, fig. 1, n° 9).

- a) XX (p. 205) ; XXI (fig.) ;  
b) non précisés, dans la commune ;  
c) pointe de javelot en bronze ; décorations sur la douille  
(3 registres de lignes parallèles) ; douille tendue ;  
d) anc. coll. L. Morel ;  
e) pour la forme semblable à une pointe de lance du trésor de  
Réallon (Chantre, *Album*, pl. XX, en bas, au centre) et à une  
du trésor de La Poype (Chantre, *Album*, pl. XXXI, en bas, à  
gauche) bien que cette dernière ait la douille moins dégagée.  
Mais le décor l'apparente au style « côtelée » de Vogt (A. du B.,  
Suisse, pp. 20-21 et pl. 12) ;  
f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt, ou HALLSTATT B de  
Reinecke.

## ROCHEGUDE (commune n° 356)

N° 26-356-1 (planche VI, fig. 1, n° 1).

- a) XX (p. 205) ; XXI (pl. 42, fig. 12) ; XXIX (s) (p. 11) ;  
b) non précisés, dans la commune ;  
c) hache plate en cuivre, brisée ;  
d) anc. coll. Morel ;  
e) Montmorot (Musée de Lons-le-Saulnier) ; Fontaine-Le-Puits  
(Haute-Savoie), (in *A.F.A.S.*, 1909) ;  
f) CHALCOLITHIQUE/BRONZE ANCIEN.

N° 26-356-2 (planche VI, fig. 1, n° 2).

- a) inédit ; photographie exposée à Nyons à l'exposition « Ventoux-  
Voconces » en 1958 ;

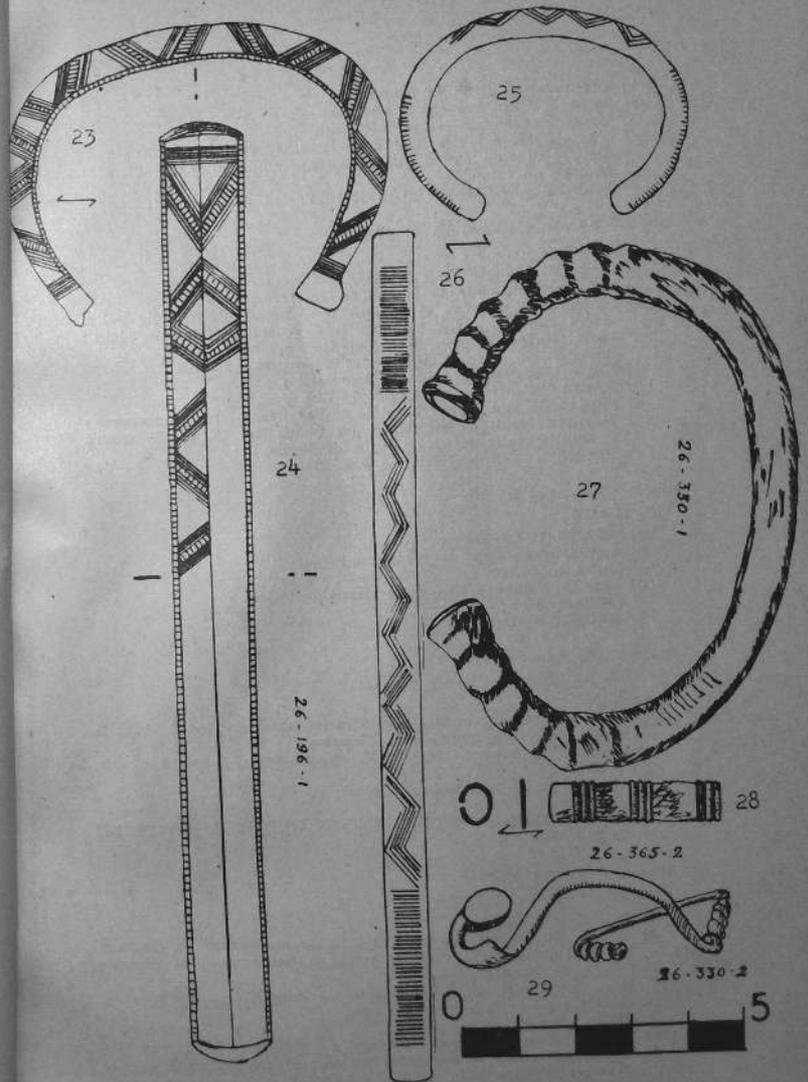


Fig. 5. [26]. N° 23-26 (26-196-1), Menglon, d'après P. Plat (cf. bibl., n° XXVII) - N° 27 (26-330-1), Donzère, d'après M. Veyrier (cf. Bibl., n° X, p. 12 ; échelle indéterminée). - N° 28 (26-365-2), Eggaloyes, d'après H. Müller (cf. bibl., n° XXIII, fig. 13). - N° 29 (26-330-2), Donzère, d'après M. Louis (cf. bibl., n° XVII, p. 165, fig. 140).

- b) non précisés, dans la commune ;
- c) hache à bords, tranchant arrondi ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ;
- e) type apparenté à des haches de Comthey (Valais) du Musée de Sion, bien que ces dernières soient moins allongées et sans encoche au talon... ;
- f) BRONZE ANCIEN III/BRONZE MOYEN I de J.-J. Hatt.

## ROCHE-SUR-LE-BUIS (commune n° 308)

N° 26-308-1 (fig. 3, n° 15).

- a) XXX (pl. 123 et fig.) ; XXXI (p. 68, note 1) ;
- b) non précisés, dans la commune, en 1875 ;
- c) poignard en bronze, type « Rhône », fondu d'une seule pièce, rivets simulés, crête médiane très prononcée, manche plein ; long. totale : 28 cm ; long. poignée : 8,5 cm ; largeur : 6,7 cm ; diamètre de la poignée : 2,3 cm ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ; Registre d'entrées, n. 4, pp. 78-79 ;
- e) s'apparente au type « italien » de Uenze (forte nervure) ; poignard identique est figuré par Coutil (pl. IX, p. 56) trouvé à Saint-Quentin-des-Îles (Musée de Bernay) ;
- f) BRONZE ANCIEN II/III de J.-J. Hatt.

## ROMANS (commune n° 94)

N° 26-94-1

- a) XXXIII (s) (p. 22) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) hache en bronze ;
- d) anc. coll. Eugène Chaper, à Grenoble (Isère) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## ROUSSAS (commune n° 323)

N° 26-323-1 (planche VII, fig. 2, n° 11).

- a) XXXIV ;
- b) à 15 cm de profondeur, hors stratigraphie semble-t-il, dans la grotte dite « La Baume dou Chinass » ;
- c) poignard en bronze, très oxydé, cuivre rouge, poignard à soie, 2 rivets ;
- d) M. Veyrier, à Montélimar (Drôme) ;
- e) inconnues ;
- f) vraisemblablement BRONZE ANCIEN III/BRONZE MOYEN I-II de J.-J. Hatt.

## SAILLANS (commune n° 264)

N° 26-264-1 (planche VIII, fig. 4, n° 16).

- a) II (fig.) ; III (fig.) ;
- b) épingle « découverte en 1954, à 2 m de profondeur en creusant les fondations de la maison Avond, à Saillans... » (A. Blanc) ;
- c) épingle en bronze ; long. totale : 21 cm ; diamètre de la tête : 1,3 cm ; diamètre max. du corps : 0,6 cm ; décors géométriques ;
- d) famille Avond, à Saillans (Drôme) ;
- e) la tête biconique se rencontre notamment au Bronze Final, et dans les épingles de la cachette de Vernaison (Chantre, A. du B., *Album*, pl. XXXVII) ;
- f) C.U. I/II de Kimmig.

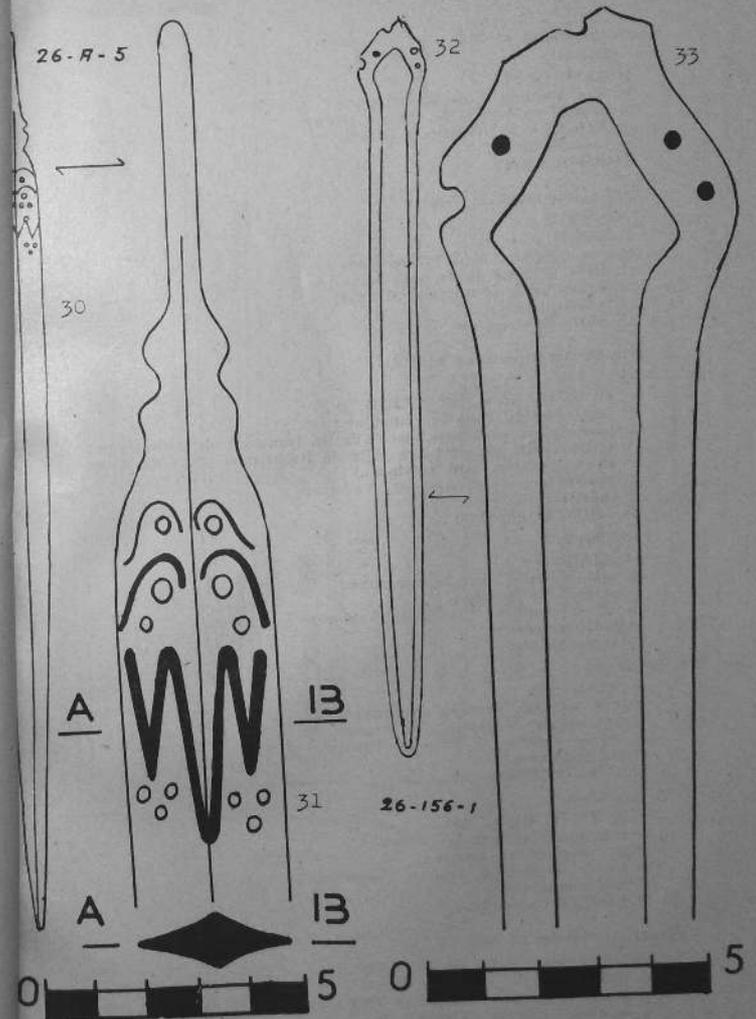


Fig. 6. [27]. N°s 30-31 (26-A-5). Provenance Inconnue, d'après Goury et A. Blanc (cf. bibl., n° XV et II). - N°s 32-33 (26-156-1), *Mercuriol*, d'après Goury (cf. bibl., n° XIV).

## SAUZET (commune n° 80)

## N° 26-80-1

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) épingle en bronze à « grosse tête » ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) indéterminée.

## SOLERIEUX (commune n° 358)

## N° 26-358-1

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) hache à bords droits, sans talon ;
- d) Vallentin, à Montélimar (Drôme) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## SUZE-LA-ROUSSE (commune n° 359)

## N° 26-359-1

- a) IV (s) (T. III, p. 129) ; XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) hache plate en bronze, bords droits, tranchant demi-circulaire ; (cette hache est peut-être celle de Rohegude, n° 26-356-2, les deux localités étant voisines...) ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## N° 26-359-2

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) poinçon en bronze ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ;
- e) indéterminées ;
- f) indéterminée.

## N° 26-359-3

- a) XXXII (s) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) une pointe de javelot, en bronze ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE FINAL (imprécis).

## N° 26-359-4

- a) IV (s) (T. III, p. 129) ;
- b) non précisés, dans la commune ;
- c) un poignard en bronze ;
- d) Musée Requien, à Avignon (Vaucluse) ;
- e) indéterminées ;
- f) BRONZE (imprécis).

## TULETTE (commune n° 360)

## N° 26-360-1 (planche VI, fig. 1, n° 3).

- a) VIII (p. 45) ;
- b) hache en bronze, trouvée en 1911 ; au quartier de Casset, sur la rive droite de l'Aigues ;
- c) hache en bronze, bords droits, tranchant semi-circulaire ; long. totale : 14 cm ; larg. tranchant : 6,3 cm ; épais. max. : 1,6 cm ;

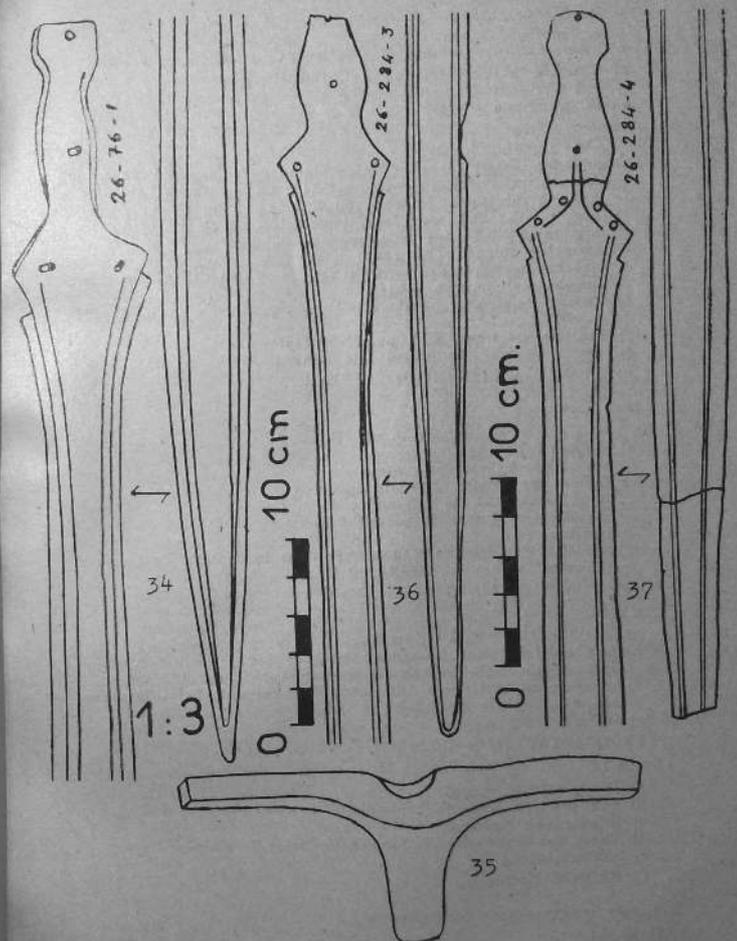


Fig. 7. [28]. N° 34-35 (26-76-1), La Laupie, d'après L. Morel (cf. bibl. n° XXI). - N° 36 (26-284-3), Mirabel-aux-Baronnies, d'après une photo de M. Bartsage (Avignon). - N° 37 (26-284-4), *Ibid.*, d'après une photo de M. Bartsage (Avignon).

- d) Musée Requier, à Avignon (Vaucluse); *Cat. T. I*, p. 336, n. 266 D;  
 e) Lyon (Chantre, *Album*, pl. IV, n° 2); affinités armoricaines;  
 f) BRONZE MOYEN I/II de J.-J. Hatt.

## VALDROME (commune n° 248)

- N° 26-248-1 (fig. 3, n° 14).  
 a) XXXI (p. 67, note 3);  
 b) poignard acheté par le Musée Requier à M. F. Veynes, de Mirabel, qui l'avait lui-même acheté à un paysan de Valdrôme;  
 c) poignard du type « Rhône », en bronze;  
 long. totale : 28,2 cm; long. lame : 18,9 cm;  
 larg. lame : 5,6 cm; long. poignée : 8 cm;  
 diamètre poignée : 2,4 cm;  
 manche creux percé d'un trou vers le milieu de sa longueur;  
 manche à pommeau ovale;  
 d) Musée Requier, à Avignon (Vaucluse); *Cat. T. I*, f. 297, n. 403 A;  
 Registre d'entrées, n. 4, pp. 73-79 (1878);  
 e) type « poignard du Rhône » de Uenze;  
 f) BRONZE ANCIEN III de J.-J. Hatt.

## VALENCE (commune n° 1)

- N° 26-1-1 (planche VIII, fig. 4, n° 17).  
 a) II (fig.); III (fig.);  
 b) vers 1900, à l'est des remparts;  
 c) épingle en bronze, tige torsadée;  
 long. totale : 24 cm; diamètre de la tête : 2 cm;  
 diamètre maximum du corps : 0,75 cm;  
 d) inconnue;  
 e) une tête d'épingle analogue figure dans la cachette de Larnaud (Chantre, *Album*, pl. XLVII, n° 9);  
 f) BRONZE FINAL III de J.-J. Hatt.

## N° 26-1-2

- a) I (s) (p. 153); XIII (s) (p. 8);  
 b) non précisés, dans la commune;  
 c) épée de Hallstatt en bronze, incomplète; long. : 0,71 cm;  
 d) moulage au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, sous le n° 22 858;  
 e) indéterminés;  
 f) HALLSTATT I de Déchelette.

## N° 26-1-3

- a) IV (s) (T. III, p. 153);  
 b) non précisés, dans la commune;  
 c) poignard en bronze;  
 d) Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye;  
 e) indéterminés;  
 f) BRONZE (imprécis).

## LOCALITÉS INDÉTERMINÉES (commune n° A)

## N° 26-A-1

- a) XXIX (s) (p. 11);  
 b) localités indéterminées du Sud-Est;  
 c) divers objets en bronze;  
 d) anc. coll. L. Morel, partiellement au British Museum;  
 e) indéterminés;  
 f) indéterminée.

## N° 26-A-2

- a) IV (s) (T. III, p. 153);  
 b) non précisés, dans la Drôme;  
 c) un poignard en bronze;  
 d) Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye;  
 e) indéterminés;  
 f) BRONZE (imprécis).

## N° 26-A-3 (fig. 3, n° 5).

- a) inédit; objet exposé à Nyons (Drôme) à l'exposition « Ventoux-Voconces », en 1958;  
 b) non précisés, vraisemblablement dans la Drôme;  
 c) hache à bords droits, en bronze;  
 long. : 17,3 cm; larg. tranchant : 5,6 cm; épais. : 1,6 cm;  
 d) Mlle Rachel Bréchet; à Nyons (Drôme); cette hache fut offerte par MM. A. et L. Catelan à M. Camille Bréchet;  
 e) Vienne (Déchelette, T. II, p. 245, fig. 81, n° 2);  
 f) fin BRONZE MOYEN/BRONZE FINAL I de J.-J. Hatt.

## N° 26-A-4

- a) I (s) (p. 153 et p. 156); XIII (s) (p. 9);  
 b) non précisés, dans la Drôme;  
 c) épée de Hallstatt en bronze, bouterolle à ailettes; long. épée : 0,783 m;  
 d) anc. coll. L. Morel;  
 Moulages au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye : n° 26 891 pour l'épée et n° 26 892 pour la bouterolle;  
 e) indéterminés;  
 f) HALLSTATT I de Déchelette.

## N° 26-A-5 (planche X, fig. 6, n° 30-31).

- a) II (fig.); XII (fig.); XV (fig.);  
 b) non précisés; pour Coutil, l'épée provient de Charmes (Ardèche), pour Goury elle est de provenance inconnue, pour Blanc elle proviendrait, soit de Malissard (Drôme), soit de Upie (Drôme)...;  
 c) épée de bronze, languette avec encoches pour le logement de rivets, soie courte; long. totale : 64,5 cm; larg. max. : 2,8 cm; épais. max. : 1 cm;  
 «...La partie supérieure de la lame est décorée de motifs creux (1 mm de profondeur), bruts de fonderie, s'inspirant du cercle...» (A. Blanc);  
 d) Musée de Valence (Drôme);  
 e) objet original jusqu'à plus ample information;  
 f) BRONZE FINAL/HALLSTATT A.

## N° 26-A-6 (planche VIII, fig. 4, n° 19).

- a) III (p. 67, fig. I);  
 b) non précisés, dans le Diois;  
 c) épingle en bronze, tête en trompette, tige renflée et cannelée;  
 d) Coll. Bérenger, à Die (Drôme);  
 e) dépôts de Vers (Gard), etc.;  
 f) C. U. I de Kimmig.

## N° 26-A-7 (planche VIII, fig. 4, n° 20).

- a) III (p. 67, fig. 2);  
 b) non précisés, dans le Diois;  
 c) épingle en bronze, tête manquante, tige ornée de disques et tordue;  
 d) coll. Bérenger, à Die (Drôme);  
 e) cachettes de Vernaison, Publy, etc.;  
 f) C. U. I de Kimmig.

N° 26-A-8 (planche VIII, fig. 4, n° 3).

- a) III (p. 67, fig. 3) ;
- b) non précisés, dans le Diois ;
- c) épingle en bronze, tête bicônique, manque la pointe ;
- d) coll. Bérenger, à Die (Drôme) ;
- e) assez originale, mais serait à rapprocher de l'épingle de Saillans ;
- f) vraisemblablement BRONZE FINAL (imprécis).

N° 26-A-9 (planche VIII, fig. 4, n° 22).

- a) III (p. 67, fig. 4) ;
- b) non précisés, dans le Diois ;
- c) épingle en bronze, tige repliée, tête formée par un large disque ;
- d) coll. Bérenger, à Die (Drôme) ;
- e) des épingles terminées par une tête constituée par un large disque figure dans la cachette de Vernaison (Chantre, A. du B., Album, pl. XXXVII, n° 8 et 9) ;
- f) C. U. I de Kimmig.

## II. — ABRÉVIATIONS

### a) AUTEURS :

Déchelette : *Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. T. I, II et III...

Chantre, A. du B. : voir *Bibliographie* n° IV.

Chantre, A. du F. : voir *Bibliographie* n° V.

Hatt : *Chronique de protohistoire*.

B. S. P. F., LII, 1955, n° 1-2, p. 96.

B. S. P. F., LII, 1955, n° 7, p. 397.

B. S. P. F., LIII, 1956, n° 7-8, p. 434.

Kimmig : *Où en est l'étude de la civilisation des « Champs d'Urnes » principalement dans l'Est de la France ?* R. A. E., 1951 à 1954.

Uenze : *Die Frühbronzezeitlichen Triangulären Vollgriffdolche. Vorgeschichtliche Forschungen*, Heft 1938, Berlin.

### b) PUBLICATIONS :

A. du B. Suisse : *L'Age du Bronze en Suisse*. Cahier n° 2 (édition française) du « Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse ».

A. F. A. S. : *Association Française pour l'Avancement des Sciences*.

B. A. C. : *Bulletin Archéologique du Comité...*

B. S. A. D. : *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*.

B. S. D. E. A. : *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*.

B. S. E. H. A. : *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*.

B. S. P. F. : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*.

C. A. F. : *Congrès Archéologique de France*.

C. P. F. : *Congrès Préhistorique de France*.

C. R. : *Cahiers Rhodaniens*.

H. P. : *L'Homme Préhistorique*.

M. A. V. : *Mémoires de l'Académie du Vaucluse*.

## III. — BIBLIOGRAPHIE

Dans l'impossibilité de citer les trop nombreux articles de détail, que l'on retrouvera grâce à la *Bibliographie Générale* de Montandon, je me bornerai à signaler les publications les plus importantes...

- I BERTRAND A. et REINACH S., *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*. Paris, 1894.
- II BLANC A., *Quelques objets de bronze de la région valentinoise*. B. S. P. F., T. LII, 1955, n° 9-10, fig. 6.
- III BLANC A., *Quelques objets de bronze de la Drôme*. C. R., V, 1958, pp. 67-70.
- IV CHANTRE E., *Etudes paléolithologiques dans le bassin du Rhône (âge du bronze). Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*. 3 vol. in-4° avec 3 cartes en chrom. et un album de 80 planches in-folio, Lyon 1875-1876.
- V CHANTRE E., *Etudes paléolithologiques dans le bassin du Rhône (âge du fer)*. 1 vol. in-4° avec un album in-folio de 52 planches, Lyon, 1880.
- VI CHANTRE E., *L'Age du Bronze dans la partie moyenne du Bassin du Rhône ; passage de l'Age du Bronze au Premier Age du Fer. Matériaux...*, 1872.
- VII CHEVALIER A., *Le site d'Aeria*. Valence, 1920.
- VIII CHEVALIER A., *Altonum, fille d'Aeria*. Valence, 1923.
- IX CHEVALIER A., *Le Tricastin et ses limites devant l'histoire*. Nyons, 1928.
- X COSTE J., *Histoire régionale et locale. Le Dauphiné, La Drôme (de l'Antiquité à nos jours)*. Valence, 1947.
- XI COURTOIS J.-C., *Découvertes de l'Age du Bronze dans les Alpes*. B. S. P. F., T. LIV, 1957, fasc. 1-2, p. 22.
- XII COUTIL, *Poignards, rapières et épées de l'Age du Bronze*. Extraits de *L'H.P.*, 1926-27-28.
- XIII DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie... Index* (Tome III, 2° éd.).
- XIV GOURY, *Quelques armes en bronze trouvées dans la vallée du Rhône*. B. S. P. F., 1919, p. 57, fig.
- XV GOURY, *Epée en bronze au Musée de Valence*. B. A. C., 1919, pp. 37-40, fig.
- XVI JULLIEN A., *Communication...*, B. S. P. F., 1949, p. 311.
- XVII LOUIS M. et TAFFANEL O., *Le Premier Age du Fer Langue-docien. Les habitats*. Bordighera-Montpellier, 1955.
- XVIII MOREL L., *Découverte d'une épée de bronze et d'une épée gauloise*. C. A. F., 1882, Avignon, p. 136, fig.
- XIX MOREL L., *Découvertes de sépultures néolithiques*. C. A. F., 1882, Avignon, p. 138.
- XX MOREL L., *La Champagne Souterraine...* Reims, 1876-1890.
- XXI MOREL L., *Album de la Champagne Souterraine*, Reims, 1876-1890.
- XXII MULLER H., *Objets de l'époque du bronze et du fer trouvés en Dauphiné*. B. S. D. E. A., T. XI, 1904, pp. 48-62, 2 planches.
- XXIII MULLER H., *Pointes de flèches en bronze trouvées en Dauphiné*. B. S. D. E. A., T. XII, 1905, p. 26, fig.
- XXIV MULLER H., *Résumé sur les récentes découvertes préhistoriques dans les Alpes depuis 1907*. C. P. F., 1909, pp. 646 - ...
- XXV MULLER H., *Une série d'objets de l'Age du Bronze des Hautes-Alpes, Rhodania*, 1926, communication n° 1103, planche III.
- XXVI MULLER H., *Station préhistorique et protohistorique de Menglon (Drôme)*. B. S. D. E. A., 1931, pp. 63-...
- XXVII PLAT P., *Note sur deux bracelets en bronze*. B. S. E. H. A., 1909, pp. 108-110, 1 planche.
- XXVIII PLAT P., *Enceinte préhistorique du plateau dénommé « La Plaine de Treschard »*. B. S. P. F., 1912, pp. 374-...
- XXIX REMY Ch., *Description de la collection Léon Morel*. Reims, 1893.
- XXX SAGNIER, *Etude sur les épées de bronze du Musée Calvet*. M. A. V., T. XVII, 1898, pp. 105-124, 1 planche.
- XXXI SAUTEL J., *Vaison dans l'Antiquité*. Avignon, 1926.

- XXXII VALLENTIN Fl., *Les Âges de pierre et de bronze dans l'arrondissement de Montélimar*. Grenoble, 1878.  
 XXXIII VALLENTIN Fl., *Souvenirs de l'Exposition Universelle de Paris en 1878. Le Dauphiné au Trocadéro. Sciences anthropologiques. Art rétrospectif*. Grenoble, 1878.  
 XXXIV VEYRIER M., «*La Baume dou Chinas*» à Roussas, *refuge de l'âge du bronze*. B. S. A. D., T. LXVI, 1938, pp. 229-234.  
 XXXV VEYRIER M., *Le Tricastin Préhistorique...*, B. S. A. D., T. LXVI, 1941, pp. 57-71 et pp. 113-119.

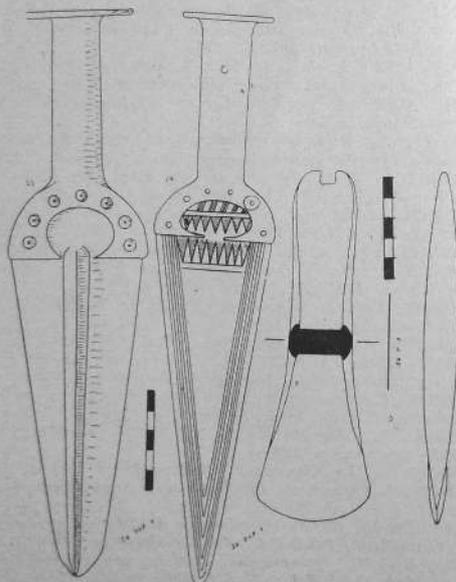


Fig. 3. (24). N° 5 (26-A-3). Provenance Inconnue. M. Vignard. — N° 14 (26-248-1), Valdrome, d'après une aquarelle de J.J. Jully. — N° 15 (26-308-1), Roché-sur-le-Buis, d'après une photo de M. Bartsage (Avignon).

## La tombe plate à inhumation de la période des Champs d'Urnes de Montgivray (Indre)

PLANCHE XIII

par

Léonce COQ et Jacques GOURVEST

La présentation du matériel de la tombe de Montgivray (Indre) au I<sup>er</sup> Colloque de Châteaumeillant a attiré l'attention sur cette découverte déjà signalée (1). Il a paru utile, étant donné la rareté des trouvailles se rattachant à la civilisation des Champs d'Urnes dans cette région, de la publier à nouveau dans les actes du colloque avec quelques compléments inédits.

\*\*

En 1928, un ouvrier travaillant à l'ouverture d'une carrière sur un coteau dominant la rive droite de l'Indre, au Nord de Montgivray, au lieu dit «*Les Champs Paires*», constata une solution de continuité dans le banc de pierre, épais d'un mètre, situé près de la surface du sol. A cet endroit, reposant à 1 mètre 50 de profondeur sur un second banc de pierre, un squelette était orienté parallèlement à la route, c'est-à-dire NW/SE. La tombe contenait trois objets en bronze : un couteau placé à la droite du squelette à la hauteur du bassin, une épingle et un rasoir. Nous ne connaissons rien d'autre sur les circonstances de la découverte et ce n'est seulement qu'en 1952 qu'elle fut signalée par l'ouvrier. Cependant il semble à peu près certain que nous nous trouvons en présence d'une tombe plate à inhumation, creusée dans le rocher. Elle était probablement isolée, car aucune autre découverte n'a été faite depuis, au cours de l'exploitation de la carrière.

\*\*

Le couteau est typique de la période des Champs d'Urnes. La lame brisée lors de la découverte, est légèrement arquée. Le manche, en matière périssable, s'y rattachait par une douille. Celle-ci est séparée de la lame par un rétrécissement et plusieurs moulures. A l'autre extrémité du manche se trouvait un anneau mouluré, fixé lui aussi par une douille à rivet. Dans la classification de W. Kimmig, cet objet paraît appartenir au Champs

(1) G. Gaudron, *Inhumation de l'âge du Bronze final à Montgivray (Indre)*, in B. S. P. F., 1955, LII, p. 174-176.

d'Urnes II ou III, c'est-à-dire au Hallstatt A ou B de Reinecke (2).

L'analyse du métal a été faite et a donné les résultats suivants : Sn :  $16 \pm 1$  % ; Pb :  $1 \pm 0,5$  % ; Zn : 0 ; Ni : 0,10 ; Fe : 0 ; Sb : 0,10 ; As : traces ; Co : 0 ; Bi : 0 ; Mn : 0 (3).

L'épingle est en deux parties : une tige recourbée pour un usage précis, car des traces d'usure dans la concavité de la courbure prouvent une utilisation de l'objet dans cet état ; une tête formée d'un disque en métal plein, renflé et traversé de part en part par la tige dont la section est visible sur la partie supérieure. Elle est décorée de cercles concentriques et de triangles hachurés rayonnants, le tout incisé. Un tel objet est caractéristique du Bronze final.

Analyse du métal : Sn :  $12 \pm 1$  % ; Pb :  $1,5 \pm 0,5$  % ; Zn : 0 ; Ni : 0,10 ; Fe : 0 ; Sb : 0,15 ; As : traces ; Co : 0 ; Bi : 0 ; Mn : 0.

Le rasoir est à double tranchant et à manche ajouré à anneau. La lame est très abimée. Un rasoir du même type a été trouvé dans la sépulture à inhumation I du cimetière des Champs d'Urnes de Pougues-les-Eaux (Nièvre), daté de la période II ou du début de la période III des Champs d'Urnes (4). Un autre exemplaire a été signalé à Mâcon (Saône-et-Loire). W. Kimmig l'attribue aux Champs d'Urnes II (5).

Analyse du métal : Sn :  $16 \pm 1$  % ; Pb :  $0,5 \pm 0,5$  % ; Zn : 0 ; Ni : 0,10 ; Fe : 0 ; Sb : 0,12 ; As : traces ; Co : 0 ; Bi : 0 ; Mn : 0.

Une telle découverte à la limite nord-ouest du Massif-Central, dans une région frontière entre la Marche et le Berry, est très intéressante. Elle apparaît comme une des trouvailles marquant actuellement la limite de l'avance de la Civilisation des Champs d'Urnes proprement dite vers le Sud-Ouest (6). Elle appartient certainement à la phase II ou III. Le rite de l'inhumation au lieu de celui de l'incinération ne doit pas étonner. Déjà on a noté l'important pourcentage des inhumations en France, en particulier dans la nécropole de Pougues-les-Eaux (Nièvre). Il semble même que le mobilier est plus riche dans les inhumations que dans les incinérations (7). Notre tombe isolée est aussi à ranger parmi les tombes à mobilier riche par la présence de trois objets en bronze.

La Châtre, décembre 1960.

(2) W. Kimmig, *Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est ?*, in *R.A.E.*, II, 1951, p. 65-81 ; III, 1952, p. 7-19 et 137-172 ; V, 1954, p. 7-28 et 207-232.

(3) Les analyses ont été faites au laboratoire du Musée des Antiquités Nationales par M. J.R. Maréchal que nous remercions vivement.

(4) W. Kimmig, *o. c.*, III, 1952, p. 140 et p. 142, fig. 22 B.

(5) W. Kimmig, *loc. cit.*, V, 1954, p. 221, fig. 98, 14 et p. 224.

(6) Sur les Champs d'Urnes du Sud-Ouest, cf. W. Kimmig, *Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa*, in *Festschrift für Peter Goessler*, Stuttgart, 1954, p. 41-98.

(7) W. Kimmig, *R.A.E.*, III, 1952, p. 140 et 154.

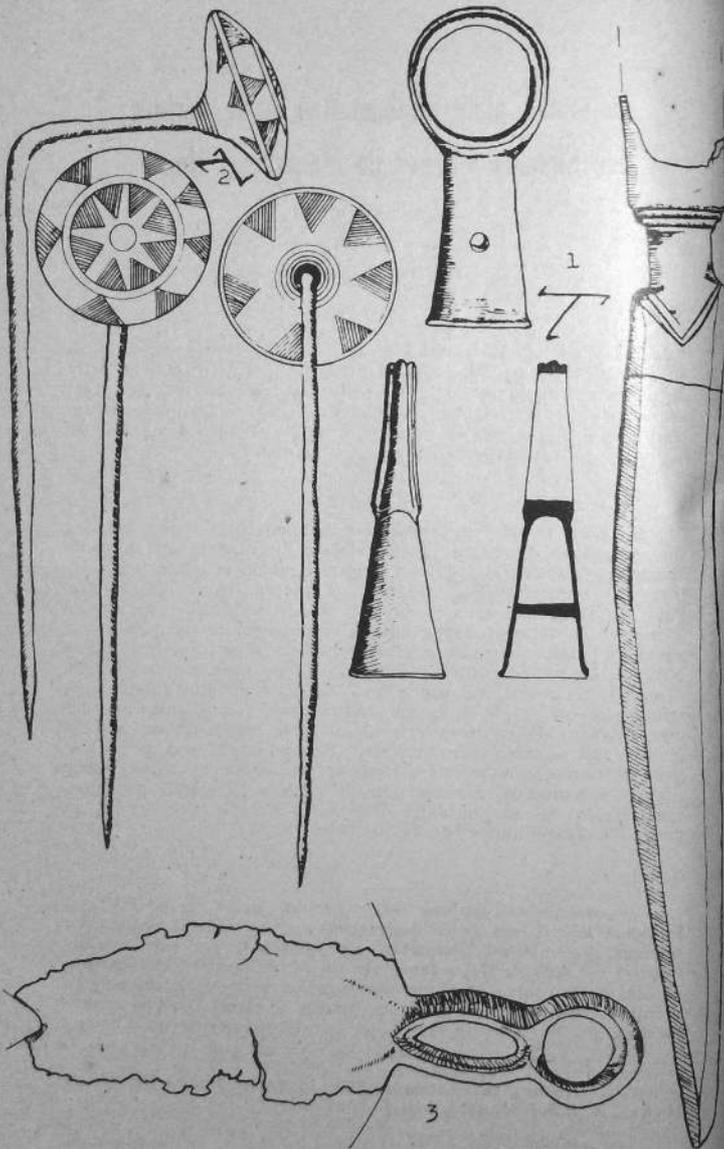


Fig. 1-3. [31-33].

Deux Anciennes Découvertes du Premier Age  
du Fer en Provence Occidentale

L'Urne de La Valentine

(COMMUNE DE SAINT-SAVOURNIN, Bouches-du-Rhône)

et les Tumulus de La Sérignane

(COMMUNE DE PEYNIER, Bouches-du-Rhône)

PLANCHES XIV-XV

par

Jacques GOURVEST

Le premier Age du Fer Provençal est encore assez mal connu. En 1914, G. Vasseur pouvait se demander si pendant cette période il n'y avait pas eu une dépopulation du pays (1). Depuis, les travaux de H. de Gérin-Ricard ont prouvé qu'il n'en était rien (2). Cependant le problème en est pratiquement resté au même point. La grande majorité des gisements n'ont jamais été étudiés scientifiquement et les quelques découvertes anciennes sont publiées dans des ouvrages vieillis, mal illustrés et peu accessibles. Une publication générale s'impose.

Le matériel des deux découvertes que nous présentons ici, a disparu. Il faisait partie de la collection H. de Gérin-Ricard, dont on ignore actuellement le sort. Nous avons dû interpréter les mauvaises reproductions des articles de H. de Gérin-Ricard pour arriver aux dessins que nous donnons. Nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude absolue.

1. *L'urne de La Valentine (commune de Saint-Savournin, Bouches-du-Rhône)* : Découverte en juin 1914, par des ouvriers occupés à ouvrir une carrière de pierre sur le bord sud du chemin vicinal allant de Saint-Savournin au hameau de la Valentine et tout auprès de la première maison du hameau (sur la droite), à moins de 1 mètre de profondeur, dans le creux d'une faille verticale de la barre de rocher exploitable. La faille avait moins de 0,50 m de largeur et était recouverte d'une couche arable de 0,60 m environ.

L'urne à long col légèrement évasé et panse en toupie, était en terre noirâtre, fine, lissée, luisante sans vernis ni trace de tour. Hauteur : 0,155 m, diamètres : à la base 0,045 m, à la panse 0,10 m, au col 0,09 m, épaisseur de la paroi : 0,003 m à 0,005 m (Fig. 1).

Elle ne contenait que de la terre très fine et n'était accompagnée d'aucun objet. On peut se demander à quoi correspond exac-

(1) G. Vasseur, *L'origine de Marseille*, in *Annales du Musée d'histoire Naturelle de Marseille*, XIII, 1914, pp. 253-263.

(2) H. de Gérin-Ricard, *Préhistoire et Protohistoire*, extrait des *Bouches-du-Rhône, Encyclopédie Départementale*, I, 1931, pp. 14-15, 20-24 et 37-62.

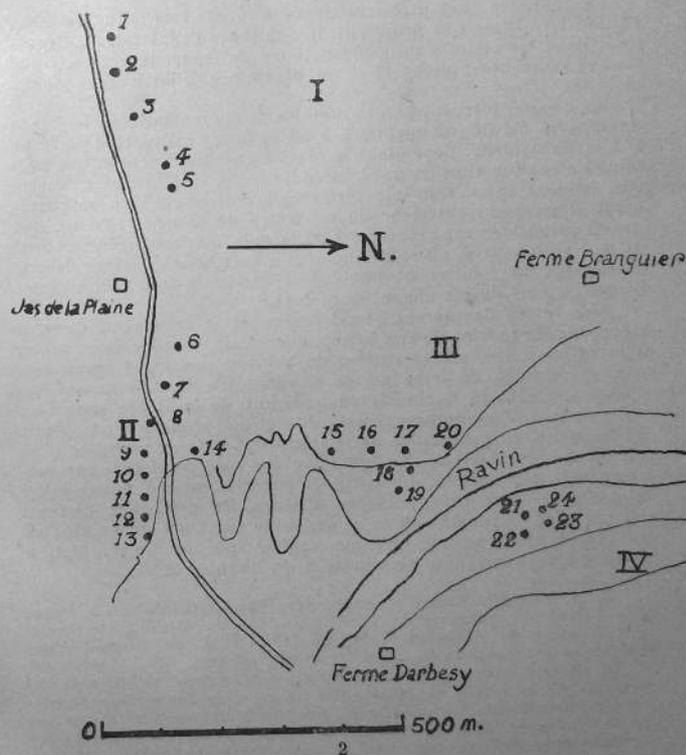
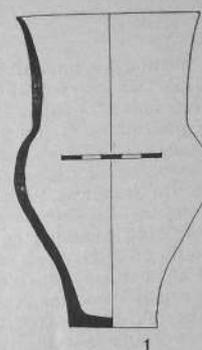


Fig. 1. [34]. Urne de La Valentine  
Fig. 2. [35]. Plan de la nécropole de La Sérignane, d'après H. de Gérin-Ricard.

tement cette trouvaille : offrande à une divinité ou sépulture à incinération mal observée par les ouvriers (3).

2) *Les tumulus de La Sérignane (commune de Peynier, Bouches-du-Rhône)* : Sur le vaste plateau assez irrégulier, qui termine à l'Ouest les monts de Regagnas, entre La Bouilladisse et Peynier, H. de Gérin-Ricard a eu l'occasion de découvrir dans un rayon de plus d'un kilomètre autour du Jas de la Plaine, une des plus importantes nécropoles à tumulus de Provence Occidentale : En 1907, un premier groupe de cinq tumulus; en 1910, un deuxième groupe de neuf tumulus; enfin en 1924, deux autres groupes de six et de quatre tumulus; soit en tout vingt-quatre tumulus. La nécropole ne semble pas entièrement reconnue. Il apparaît de l'étude des photographies aériennes qu'il doit exister d'autres tumulus, en particulier à l'Ouest, plus près de la route nationale 8 bis. Une prospection en surface serait utile pour vérifier leur existence réelle (fig. 2).

En 1907, les cinq premiers tumulus furent fouillés et en 1910, H. de Gérin-Ricard se proposait de continuer l'exploration. Cependant dans les articles postérieurs, nous ne trouvons aucune trace de ces nouvelles fouilles et il est possible qu'elles n'aient jamais eu lieu.

En général fort ruinés, ces tumulus se présentent sous la forme de simples tas de pierres, de 5 à 20 m de diamètre et de 0,70 m à 3 m de hauteur. Cependant H. de Gérin-Ricard a noté que certains de ces tumulus, en particulier les n° 6, 7 et 8, mieux conservés, laissent apercevoir une véritable architecture : un soubassement à parement extérieur de un mètre de hauteur environ qui devait primitivement s'élever à 1,50 m puis, au-dessus et en retrait de 3, 4 ou 5 mètres, un couronnement à parement extérieur devant avoir plus de 1 mètre de hauteur et entourant une petite plateforme ou une simple chape de pierres.

Sous le tas de pierres parmi lesquelles se trouvaient de gros morceaux de scories de fer, la sépulture était disposée dans moins d'un mètre carré, sur la surface du sol non creusé, et recouverte par une couche de terre grasse et rougeâtre de 0,10 m environ d'épaisseur. H. de Gérin-Ricard a déduit de la faible superficie occupée par la tombe proprement dite et de l'absence d'une partie du squelette, en particulier de la tête, qu'il était en présence d'inhumations secondaires. On doit le suivre avec prudence, car cela n'apparaît pas certain. Le corps a pu être enterré ramassé sur lui-même, comme cela s'observe ailleurs. De nombreux facteurs ont pu faire disparaître dans ce genre de sépulture un os ou l'autre (4). Enfin il semble qu'il ne s'agisse que de l'interprétation d'une seule observation, la sépulture du tumulus 2.

(3) H. de Gérin-Ricard et Fontanava, *Vase hallstattien (?) trouvé à la Valentine (commune de Saint-Savournin)*, in *Bulletin de Société Archéologique de Provence*, 1914, pp. 49-51; H. de Gérin-Ricard, *Préhistoire et Protogéologie*, pp. 21 et 60, pl. xxiii.

(4) Cf. par exemple le peu de restes trouvés dans les tumulus des garrigues de la région de Montpellier : Centre de Recherches Archéologiques des Chênes-Vert, *La nécropole hallstattienne du Ravin des Arcs*, in *Etudes Roussillonnaises* III, 1953, pp. 71-90; *Recherches archéologiques dans la commune de Saint-Martin-de-Londres (Hérault)* in *B.S.P.F.* LII, 1955, pp. 632-644.

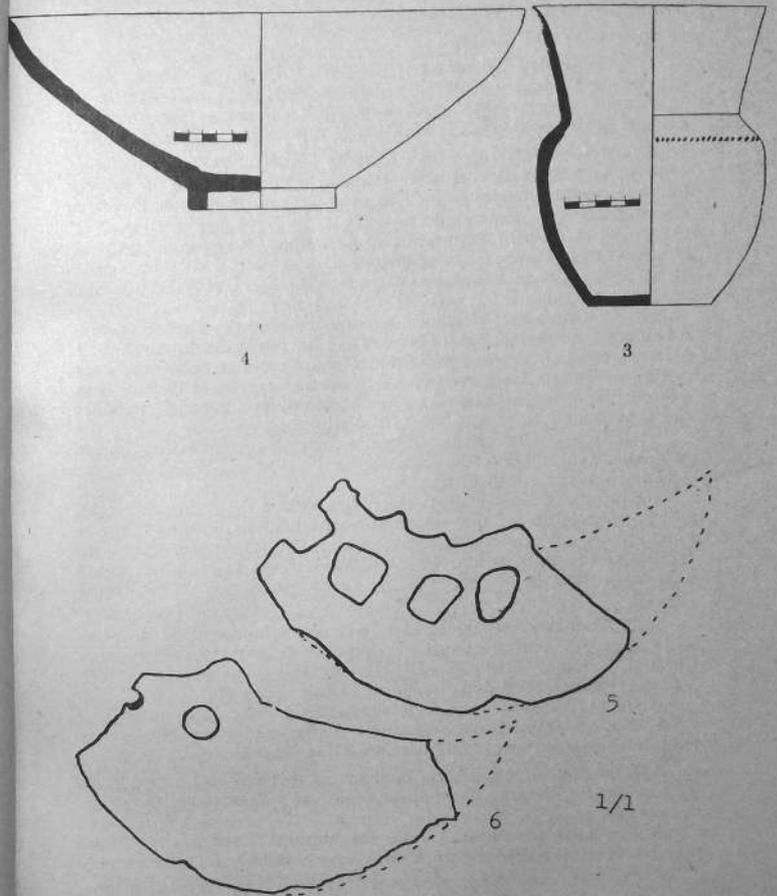


Fig. 3. [36]. La Sérignane, tumulus 2

Fig. 4. [37]. *Ibid*

Fig. 5. [38]. *Ibid*

Fig. 6. [39]. La Sérignane, tumulus 3

Le mobilier semble se composer en général d'un ou deux vases, jatte et urne, d'un rasoir en bronze et de quelques ossements d'animaux : cheval et mouton.

Inventaire des tumulus :

T. 1. Diamètre : 6 mètres, hauteur : 0,70 m, au centre, légère dépression transversale d'Est en Ouest. Fouille : une tranchée de 1,25 m de large, jusqu'au sol naturel, à travers le monument et suivant la dépression, sans résultat, sépulture probablement violée.

T. 2. Diamètre : 10 mètres, hauteur : 1,20 m. Fouille : un puits central de 2,50 m de diamètre jusqu'à la roche à 2,30 m de profondeur; ensuite tranchée de 1,25 m de largeur et plus de 3 mètres de longueur vers l'extérieur.

A 1,80 m de profondeur, dans une mince couche de terreau, se trouvaient les restes de la sépulture :

a) Deux tibias humains, fragments de côtes et esquilles d'os longs.

b) Une molaire inférieure gauche de cheval, d'autres débris d'animaux, notamment des vertèbres et un astragale de mouton.

c) Urne à long col évasé et panse globuleuse, en terre rose avec grains de calcite, sans engobe. A la partie supérieure de la panse, décor d'un rang de points en creux. Hauteur : 0,20 m, diamètre de la panse : 0,15 m, du col 0,16 m (fig. 3).

d) Jatte à pied et paroi oblique, en terre assez grossière, foncée et lissée avec engobe. Diamètre du pied : 0,10 m, de l'ouverture : 0,37 m, hauteur : 0,13 m (fig. 4).

e) Rasoir en bronze demi-circulaire ajouré de quatre lumières, faites, semble-t-il, à l'aide de molaires humaines, présentant sur le côté opposé au tranchant, trois encoches, formant des dents qui facilitaient la préhension. La restitution d'une importante pointe à la lame dans le dessin de H. de Gérin-Ricard paraît incertaine (fig. 5).

T. 3. Diamètre : 18 mètres. A part une mince couche de pierre, tous les matériaux qui le composaient, ont été utilisés dans un four à chaux voisin. Fouille : au centre, jusqu'au sol naturel. La sépulture était détruite. Il en restait cependant :

a) Un petit tesson de poterie semblable à celle du tumulus 2.

b) Un rasoir en bronze demi-circulaire ajouré de deux petits trous circulaires, percés à l'emporte-pièce (fig. 6).

T. 4. Diamètre : 10 mètres, hauteur : 1 mètre. Fouille : puits de 2,50 m de diamètre au centre. La sépulture a fourni les restes de deux vases :

a) Une jatte identique à celle du tumulus 2 (cf. fig. 4). Hauteur : 0,12 m, diamètre : 0,10 m à la base et 0,35 m à l'ouverture.

b) Un plat, sans pied, avec marli extérieur en terre identique à celle du vase précédent. Il ne nous a pas été possible d'en restituer un dessin.

T. 5. Diamètre : 10 mètres. En grande partie détruit, soit pour l'empierrement du chemin voisin, soit pour la construction du Jas de la Plaine. Fouille : sondage au centre jusqu'au rocher, sans aucun résultat. Sépulture détruite.

T. 6. Diamètre : 17 mètres, hauteur : 3 mètres.

T. 7. Diamètre : 20 mètres, hauteur : 3 m; en partie exploité pour la chaux.

T. 8. Diamètre : 15 m., hauteur : 1,50 m, semble être inachevé.

T. 9. Diamètre : 5 m, hauteur : 1 m.

T. 10. Diamètre : 15 m, hauteur : 1,50 m.

T. 11. Diamètre : 7 m, hauteur : 1,50 m.

T. 12. Diamètre : 7 m, hauteur : 0,70 m.

T. 13. Diamètre : 7 m, hauteur : 0,70 m.

T. 23. Aux abords, découverte d'une portion de bracelet de bronze orné de stries groupées alternant avec un espace uni.

Il ressort de cet inventaire que la plus grande partie des tumulus reste encore à fouiller et que les observations de H. de Gérin-Ricard semblent pratiquement reposer sur à peine deux tumulus en bon état. Il est, cependant, fort probable que les inhumés étaient des éleveurs, étant donné les ossements d'animaux découverts, mouton et cheval, et leur présence sur ce plateau peu cultivable. C'était peut-être aussi des métallurgistes, si les scories trouvées dans les tumulus sont bien contemporaines. Une ancienne mine dite du Fer à cheval existait à Kierbon juste à l'Est. H. de Gérin-Ricard affirme qu'elle remonte au moins à l'époque romaine (5).

Le lien entre les gisements de la Valentine et de la Sérignane est l'urne à long col évasé. Ce type d'urne paraît maintenant classique au premier Âge du Fer en Provence. H. Rolland a figuré un certain nombre d'exemplaires venant soit de la région des Alpilles, soit de l'oppidum de Saint-Blaise (commune de Saint-Mitre) (6). D'autres ont été trouvés dans la couche 6 de l'habitat côtier de l'Arquet (commune des Martigues), datée de la fin du VII<sup>e</sup> ou du début du VI<sup>e</sup> siècle av. J.C. (7). La région de nos deux gisements en a aussi fourni : Le Collet de Laganone (commune de Saint-Savournin) (8), le massif de la Sainte Baume (9), le tumulus des

(5) H. de Gérin-Ricard, *Découverte d'un groupe de tumuli de la fin de l'Âge du Bronze à la Sérignane (B.-du-R.)*, in *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*, 1909, pp. 80-100; *Sur un deuxième groupe de tumuli à la Sérignane (Bouches-du-Rhône)*, in *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*, 1910, pp. 179-181; *Préhistoire et Protohistoire...*, pp. 14-15, 21-22 et 52-53, pl. xxiii; J. Déchelette, *Manuel...*, I<sup>er</sup> Âge du Fer ou Hallstatt, 1913, p. 661; M. Louis, O. et Taffanel, *Le Premier Âge du Fer languedocien*, III, 1960, p. 171. Sur la mine de Kierbon cf. encore H. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel, *Les antiquités de la vallée de l'Arc*, 1907, p. 38 et 242.

(6) H. Rolland, *Observations sur la céramique indigène dans la basse vallée du Rhône*, in *Actes du I<sup>er</sup> congrès international d'études Ligures, Monaco-Bordighera-Gênes 10-17 avril 1950*, 1952, pp. 69-82, fig. 1 et 8.

(7) Ch. Lagrand, *Un habitat côtier de l'Âge du Fer à l'Arquet, à La Couronne (Bouches-du-Rhône)*, in *Gallia*, XVII, 1959, pp. 179-201, pl. vi, 11.

(8) H. de Gérin-Ricard, *Bulletin Archéologique du Comité*, 1912, p. 383; *Préhistoire et Protohistoire...*, p. 60; G. Vasseur, *Les origines de Marseille...*, p. 258.

(9) Ch. Lagrand, *Compte rendu d'activité, Année 1958, Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, pp. 219-223; habitat

Béguines au Plan d'Aups (Var) (10), le tumulus 3 de Pourrières (Var) (11). Dans aucun gisement situé plus à l'Est elle n'a été encore signalée. Leur répartition dans le Vaucluse, au Nord de la Durance, n'est pas mieux connue. A l'Ouest du Rhône, par contre, des urnes à long col évasé apparaissent dans les champs d'urnes languedociens et roussillonnais dès l'époque de la nécropole 1 du Grand Bassin, à Mailhac (Aude) et se retrouvent dans les tumulus des garrigues languedociennes (12).

Les jattes de la Sérignane, quoique moins caractéristiques, peuvent être rapprochées, entre autres, de celles de la couche 6 de l'habitat côtier de l'Arquet (13).

Les rasoirs sont comparables à ceux des tumulus du Languedoc, en particulier, au nord de Montpellier, des nécropoles, de Notre-Dame-de-Londres, de Saint-Martin-de-Londres, de Cazeville (14). Un rasoir du même type a été récemment découvert dans un tumulus de la Sainte-Baume (15).

Dans l'ensemble, les tumulus de la Sérignane donnent bien l'impression d'être l'équivalent provençal des nécropoles de tumulus de la Garrigue languedocienne. Ils peuvent être aussi tardifs et dater d'aussi tard que le VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.C. Cependant les travaux de Ch. Lagrand à la Sainte-Baume semblent conduire à une date légèrement plus haute : début du VI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas douteux que ce chercheur qui s'est attaché à l'étude complète et détaillée de tout l'Age du Fer dans le Massif de la Sainte-Baume et ses abords, n'arrive d'ici quelques années à mettre au point le problème de ces tumulus provençaux.

en grotte, couche 3B avec une coupe ionienne à bandes noires (début du VI<sup>e</sup> s. av. J.C.) et urnes très proches ; nombreux tumulus dont l'un avec sépultures à inhumation contenant un rasoir en bronze et sépulture secondaire à dépôt funéraire réduit contenant une urne plus évoluée à pied et à épaule plus marquée.

(10) H. de Gérin-Ricard, *Préhistoire et Protohistoire...*, p. 54 : tumulus de même type que ceux de la Sérignane et à incinération ayant donné un bassin en bronze.

(11) H. de Gérin-Ricard, *Préhistoire et Protohistoire...*, pp. 56-57 : tumulus du même type que ceux de la Sérignane et à inhumation ayant aussi donné un bassin en bronze.

(12) W. Kimmig, *Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa*, in *Festschrift für Peter Goessler*, 1954, pp. 41-98 ; M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien*, 1955-1960.

(13) Ch. Lagrand, *Gallia*, xvii, 1954, p. 194, pl. vii.

(14) Centre de Recherches Archéologiques des Chênes-Verts, *La nécropole hallstattiennne du ravin des Arcs, commune de Notre-Dame-de-Londres (Hérault)*, in *Etudes Roussillonnaises*, III, 1953, pp. 71-90 ; *Le Tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet, commune de Saint-Martin-de-Londres (Hérault)*, in *Etudes Roussillonnaises*, III, 1953, pp. 91-100 ; *Recherches archéologiques dans la commune de Saint-Martin-de-Londres (Hérault)*, in *B.S.P.F.* LII, 1955, pp. 632-644 ; *La nécropole hallstattiennne de Cazeville*, in *Etudes Roussillonnaises*, IV, 1954-55, pp. 5-56 ; M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien*, III, 1960.

(15) Cf. note 9.

## Poterie à décor excisé provenant de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme)

PLANCHE XVI

par

Jacques GOURVEST

Le Musée Joseph Déchelette à Roanne, possède sept tessons de poterie grossière brun-noir, à dégraissant et à décor excisé (1). Ils proviennent de l'oppidum du Puy de Corent (Puy-de-Dôme).

1) Fragment de bord de jatte, col légèrement évasé, panse arrondie à décor excisé : ondes et bandes en relief.

2) Fragment de bord de petite jatte, col évasé, panse arrondie à décor de triangles excisés.

3) Fragment de fond de petit pot ou de couvercle. Sur la partie externe décor excisé : triangles disposés symétriquement autour d'une ligne.

4) Fragment de fond bombé de vase. Dans la concavité, décor excisé : une ligne ondulée entre deux cercles concentriques, le tout en relief.

5-7) Fragments de panses de vases de forme indéterminée. Décor excisé : triangles, trapèzes, points en creux ; lignes brisées en relief.

La poterie à décor excisé, la *Kerbschnittkeramik* des archéologues allemands, est caractéristique du Bronze Moyen où la civilisation des tumulus du Nord-Est de la France, au faciès alsacien bien connu à Haguenau, paraît s'étendre sur une grande partie du territoire (2). On la retrouve au Fort Harrouard (Eure-et-Loir) (3), à Vilhonneur (Charente) (4) et dans le Midi méditerranéen où elle

(1) Don J. Déchelette, inv. n° 1738 : J. Déchelette, *Manuel...*, *Age du Bronze*, 1910, p. 380. Nous remercions M. Déchelette, conservateur du Musée, de la facilité qu'il nous a donnée dans nos recherches.

(2) J.-J. Hatt, *De l'Age du Bronze à la fin du 1<sup>er</sup> Age du Fer*, in *B.S.P.F.*, LI, 1954, p. 104-105 ; F.-A. Schaeffer, *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, I, *Les tumulus de l'Age du Bronze*, Haguenau, 1926. Cf. l'ensemble de la bibliographie dans J.-J. Hatt, *Chronique de Protohistoire*, I, in *B.S.P.F.*, LII, 1955, p. 98-101 ; J. Déchelette, *Manuel...*, *Age du Bronze*, 1910, p. 377-382.

(3) L. Philippe, *Le Fort Harrouard*, in *L'Anthropologie*, XLVII, 1937, p. 253-308.

(4) G. Delaunay, *Une station de l'Age du Bronze à Vilhonneur (Charente)*, in *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1878, p. 299-305.

est associée à la poterie de la Polada (5). Il n'est cependant pas certain que nos tessons soient aussi anciens. En effet, dans le Sud du Massif Central, dans les Causses et la Garrigue languedocienne, elle a perduré dans les tumulus du Premier Age du Fer (6). Nous ignorons s'il a pu en être de même en Auvergne.

Le lieu de la découverte ne nous apporte pas plus de précisions. Corent est un oppidum qui domine la rive gauche de l'Allier, au-dessus des Martres-de-Veyre, à environ 8,500 km au Sud-Est de l'oppidum de Gergovie. Il paraît avoir eu une occupation plus longue et beaucoup plus complexe que ce dernier (7). Il n'a cependant pas donné lieu à de véritables fouilles, ni à une étude d'ensemble (8). Le matériel découvert appartient surtout à la Tène III. Quel-

(5) J. Arnal et J. Audibert, *Enquête sur la répartition des vases de «La Polada» en France*, in *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, n° 3, 1956, p. 241-283 (fig. 5, Grotte du Hasard (Tharoux, Gard); fig. 6, Station du Fumérien (Manduel, Gard); fig. 7, Grotte du Salpêtre (Remoulins, Gard); J. Audibert, *Le Bronze Moyen Bas-Languedocien*, in *B.S.P.F.*, LIII, 1956, p. 152-157; *Deux nouveaux gisements du Bronze Moyen dans le Midi de la France*, in *B.S.P.F.*, LV, 1958, p. 105-111 (Aven-de-Rouvrière, Roquefort-La Bédoule, B.-du-R.); *La céramique de «La Polada» dans le Midi de la France*, in *Revue d'Etudes Ligures*, XXIII, 1957, p. 197-222; *Nouvelles recherches sur la céramique de «La Polada» dans le Sud de la France*, in *Revue d'Etudes Ligures*, XXIV, 1958, p. 331-336; M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien*, I, 1955, p. 37-68 (à noter le bol de la grotte de los Encantados, Serina, Espagne, fig. 42,5)...

(6) A. Hugues, *Les Tumulus du Malgoirès (Gard)*, in *B.S.P.F.*, 1929, p. 509-518; Centre de Recherches Archéologiques des Chênes-Verts, *La nécropole hallstattienne du Ravin des Arcs, commune de Notre-Dame-de-Londres (Hérault)*, in *Etudes Roussillonnaises*, III, 1953, p. 71-90; *Recherches archéologiques dans la commune de Saint-Martin-de-Londres (Hérault)*, in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LII, 1955, p. 632-644; *La nécropole hallstattienne de Cazeville*, in *Etudes Roussillonnaises*, IV, 1954-1955, p. 9-56; Ch. Morel, *La céramique à décor champlevé dans les Tumulus des Causses Lozériens*, in *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, I, p. 33-55; *Sépultures tumulaires de la région de Freyssinel*, in *Bulletin de la Société des Lettres de Lozère*, 1936, p. 3-86; M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien*, III, 1960, p. 7-115 et 138-140; A. Soutou, *La draille d'Aubrac et la progression Hallstattienne*, in *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, p. 35-51 (fig. 2, carte de répartition, p. 50-51 inventaire des céramiques hallstattiennes à décor champlevé du Sud-Ouest de la France)...

(7) Olwen Brogan et E. Destorges, *Gergovia*, et J.-B. Ward-Perkins, *The pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France*, in *Archaeological Journal*, XCVII, 1940, p. 1-87; *Les fouilles de Gergovie*: A. Grenier, *Historique*, J. Lassus, *La campagne de 1941*, J.-J. Hatt, *La campagne 1942*, in *Gallia*, II, 1943, p. 71-124; J.-J. Hatt, *Les fouilles de Gergovie (Campagnes de 1943 et 1944)*, in *Gallia*, V, 1947, p. 271-300; M. Labrousse, *Les fouilles de Gergovie (1945-46)*, in *Gallia*, VI, 1948, p. 31-95; *Les fouilles de Gergovie, campagnes de 1947 et de 1949*, in *Gallia*, VIII, 1950, p. 14-53...

(8) *Dictionnaire Archéologique de la Gaule, époque celtique*, 1923, II, p. 164; J.-R. Terrisse, *Quelques poteries gauloises du plateau de Corent (Puy-de-Dôme)*, in *Bulletin de la Société Nationale des Anti-*

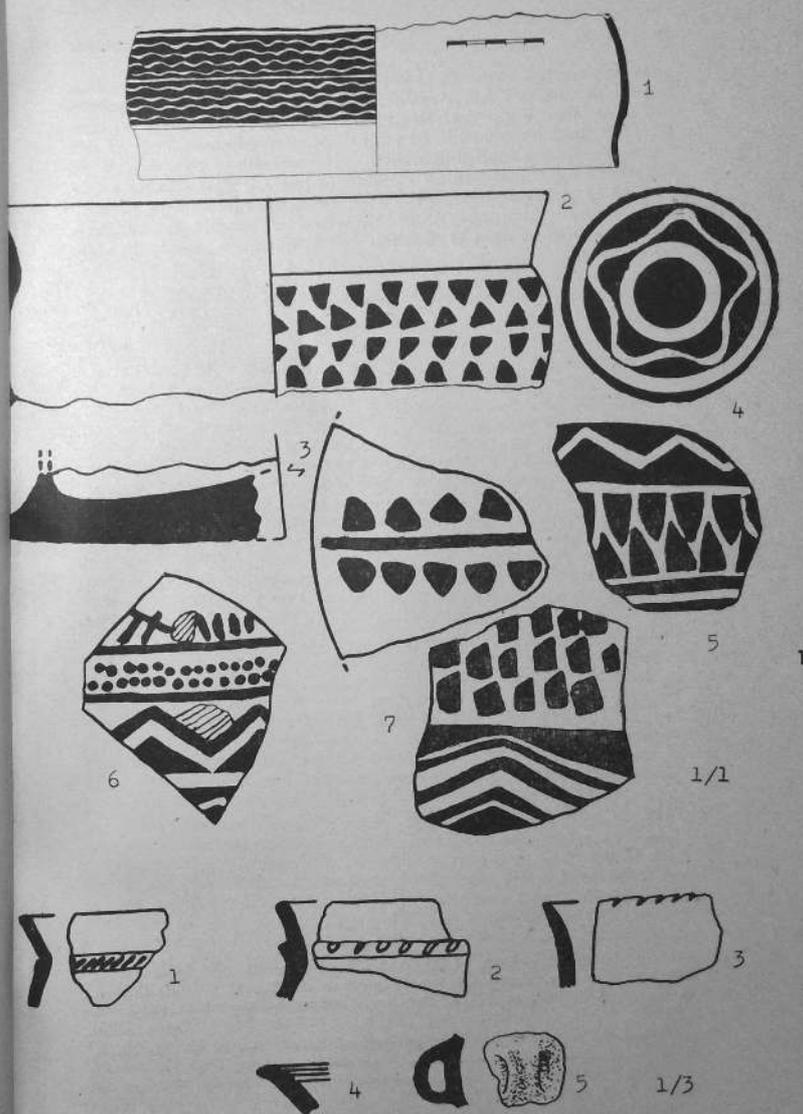


Fig. 1. [40]. Musée de Roanne  
Fig. 2. [41]. D'après J.B. Ward Perkins

ques tessons de poterie de la collection P.F. Fournier, plus anciens, ont été publiés par J.B. Ward-Perkins (fig. 2) (9). Ils sont apparentés, sauf l'anse 5 qui doit être plus ancienne, aux Champs d'Urnes II et III, tout en pouvant être plus récents en tenant compte des Champs d'Urnes méridionaux (10). La céramique comparable de Gergovie et d'Aulnat-Sud est considérée par J.J. Hatt comme « très tardive et probablement, en partie, contemporaine de la période de la Tène » (11). La possibilité de telles variations doit nous inciter à la prudence dans la datation de nos quelques tessons de poterie excisée.

## L'Oppidum de Merpins (Charente)

PLANCHES XVII-XVIII

par

Joseph PIVETEAU et Adrien QUESNEL

A l'ouest de Cognac, au sud de la Charente, au confluent du Nè avec cette rivière, se trouve le village de Merpins, fier de son château fort, aujourd'hui très ruiné, mais auquel s'attache le souvenir de François I<sup>er</sup>, Merpins est un nom d'origine gauloise, c'est : *\*Maro-penno*, le grand promontoire. La topographie confirme, d'ailleurs, remarquablement cette étymologie. Le plateau de calcaire tendre de l'étage santorien (sénonien moyen) est, en effet, entaillé par la Charente au nord, le Nè à l'ouest et, au sud, par une vallée sèche dans laquelle passe, aujourd'hui, la voie ferrée. La pointe nord-ouest, la plus proche du confluent, aux bords abrupts, porte un éperon barré englobant une superficie d'une dizaine d'hectares environ. Le château fort à l'extrême pointe, le village et des vignes se trouvent à l'aise dans cette enceinte.

Le rempart forme encore un renflement de plus de 400 mètres de long, de 2 à 3 mètres de haut par endroits, et ses extrémités sont courbées en dedans, comme au fort des Anglais à Mouthiers, Charente, mais beaucoup plus nettement. Les remparts crénelés sont souvent attribués à la période des Champs d'urnes et ils sont nombreux dans l'ouest, malgré l'absence de cimetières à incinérations. L'enceinte est très visible de chaque côté de la route nationale 732, qui la coupe, en venant de Cognac, 100 mètres avant l'église (carroyage Lambert Nord 79.78. Est 387.388).

Deux sondages dans la masse du rempart, en 1958 et 1960, ont révélé une énorme quantité de pierres plates posées sur quelques gros blocs ; seule une tranchée pourra, un jour, en révéler davantage. Bien des ramassages ont été faits sur le site lui-même et ont alimenté des collections particulières. Deux textes seulement ont été publiés sur l'oppidum. Celui de Marvaud (1) qui a cent ans maintenant est trop vague à notre goût. Sa description nous fait cruellement sentir l'effacement rapide des vestiges depuis cent ans.

L'opuscule de Chainet (2) ne consacre que deux pages à

(1) Etude sur la voie romaine de Périgueux à Saintes dans la traversée de l'arrondissement de Cognac, par M. F. Marvaud, *Bull. Soc. Arch. de la Charente*, 4<sup>e</sup> série, tome 1, année 1863, pp. 271-330. Sur Merpins, pp. 304-305-306.

(2) Chainet, *Stations préhistoriques : Cordie, Merpins, Ségor - Saintes*, imprimerie Librairie Prévost 1915.

*quaires de France*, 1942, p. 108-118 ; Vase gaulois du début de la conquête romaine, découvert sur le plateau de Corent (Puy-de-Dôme), in *Ogam*, XI, 1959, p. 11-17. Sur les nombreuses monnaies gauloises trouvées cf. A. Blanchet, *Traité de monnaies gauloises*, Paris, 1903.

(9) J.-B. Ward-Perkins, *The pottery of Gergovia...*, p. 61, fig. 10, 2, 5, 6, 8.

(10) W. Kimmig, *Où en est la civilisation des Champs d'Urnes en France ?*, in *R. A. E.*, V, 1954, p. 28.

(11) J.-J. Hatt, *R. A. E.*, V, 1954, p. 28, note 4.

Merpins, il nous renseigne mieux que le texte de Marvaud sur ce qui a été ramassé — « Nous avons trouvé à Merpins : des haches polies, des grattoirs, des percuteurs, des tranchets, quelques fragments de meule, deux oursins fossiles de la craie percés d'un trou central, un grain de collier en calcaire rappelant ceux découverts dans le tumulus de Pierrefitte, près Ruffec, et, comme objets de l'âge du bronze, une hache à bords droits à peine accusés (0,120) au tranchant évasé, une pointe de lance à douille (0,115), un jet de fonte et deux aiguiseurs en grès avec trou de suspension. De même que celle de Marignac, la poterie de la station était ornée de lignes droites et de sillons parallèles, de dents de loup, mais surtout d'impressions digitales et de cordons torsadés, qui entouraient le col du vase ».

Notre collègue le D<sup>r</sup> Riquet nous a fait savoir qu'au cours de ses ramassages, il a été frappé par le très petit nombre de belles pièces qu'il a pu récolter parmi les dizaines de milliers d'éclats de silex qui jonchent les vignes entre la route et le rempart : grattoirs allongés (un seul discoïde), pièces à encoches, éclats ou lames grossières partiellement retouchés, deux pointes de flèches, un gros perçoir. La poterie qu'on pourrait éventuellement attribuer au néolithique serait très rare. On devrait donc penser à un atelier plutôt qu'à un habitat dans le genre de Recoux. Il n'en reste pas moins qu'à Merpins comme à Recoux (Soyaux) et à Marignac (camp de Cordie) on trouve une phase d'occupation néolithique.

En 1960, plusieurs sondages ont été entrepris dans l'intérieur de l'enceinte, par Mme Quesnel et MM. A. Quesnel, Jean-Marie et Joseph Piveteau avec l'aimable permission des propriétaires : Mme Thoreau et M. Bergeron et l'autorisation de M. Eygun, directeur régional des Antiquités Nationales.

Deux sondages ont été faits dans l'emplacement présumé des habitations, à une cinquantaine de mètres en arrière du rempart, sur l'extrême bord Sud-Ouest, dans le « chintre » de la vigne Bergeron, seul endroit où les cultures permettaient de creuser. Un troisième sondage a été entrepris beaucoup plus loin du rempart et s'est révélé stérile.

Les deux sondages intéressants ont permis d'apercevoir les couches suivantes :

— Une couche superficielle de 0 m. 40, entaillée par les labours et où les vestiges pouvaient être mélangés.

— Plus bas une couche de 0 m. 35, impossible à diviser, paraissant très peu remaniée, contenant en place le vrai matériel archéologique : poteries et os (bœuf, sanglier, cerf). C'est le matériel issu de ce niveau qui sera étudié.

— Il y avait, enfin, 0 m. 30 de terre et de cailloutis stérile avant le roc naturel, un calcaire tendre qui se délite par plaques.

Sur l'emplacement présumé du village, la profondeur du sol était donc de 1 m. 05, alors qu'au troisième sondage le sol vierge n'était qu'à 0 m. 70, sans couche archéologique. Nous avons pu conclure, provisoirement, que le village semblait légèrement enterré.

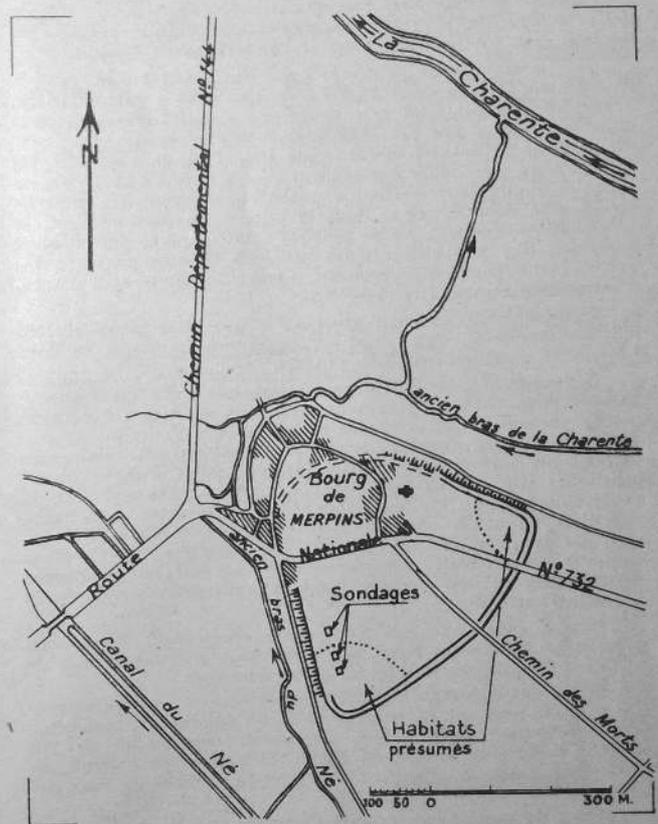


Fig. 1. [42]

A part un petit morceau de bronze difficile à identifier (fig. 18) et les os dont nous avons, déjà, parlé, le matériel recueilli comporte des tessons.

Dans cette étude nous reprenons quelques-uns des termes de notre collègue Joffroy (3), dans l'intention de faire ressortir la parenté entre notre hallstattien et celui du Mont Lassois.

Il y a en quantité peut être égale des fragments de vases à pâte grossière et de vases à pâte fine. Les vases à pâte grossière, à gros dégraissant, sont gris ou beiges. Ils sont d'assez grande taille et ornés à peu près exclusivement d'impressions digitales sur bourrelets plus ou moins épais (fig. 1 et 2), rapportés ou non, parfois sur simple épaulement. Il y a de profondes impressions demi-circulaires, d'autres ovalaires, d'autres très superficielles et à demi effacées. Dans le procédé le plus fréquent, la pâte a été pincée (fig. 3), ce procédé a été employé parfois sans bourrelet. Il y a, également, des incisions obliques ou verticales parfois sans bourrelet, certaines de ces incisions sont larges, d'autres très minces (fig. 4-5-6-7-8).

L'ensemble est souvent grossier, il peut être menu et très joli. De nombreux cordons ont un aspect torsadé comme au Mont Lassois et comme l'a signalé Chainet.

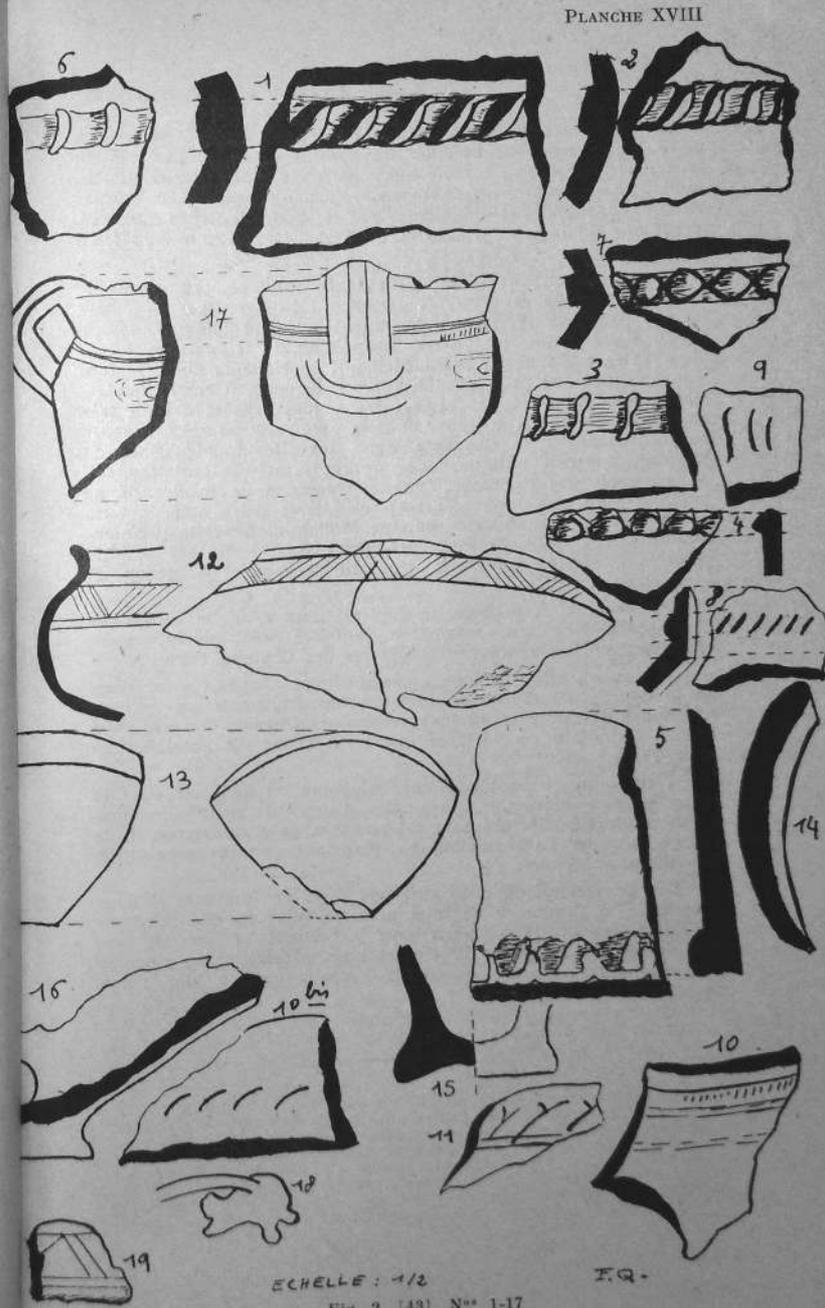
Les vases à pâte fine forment une très belle céramique à parois lisses, marbrée, alliant tous les tons de l'ocre et du charbon avec parfois une pointe de rouge. De fins décors y sont gravés après cuisson, signalons entre autres une rangée de minuscules petits traits sur un saillant (fig. 10), des coups d'ongles caractéristiques (fig. 10 bis), un décor de lignes horizontales et de traits obliques (fig. 11) une bande décorée où, entre deux lignes parallèles faisant le tour du vase, des traits obliques alternent cinq par cinq sur une poterie beige mal lissée (fig. 12). Ce décor en chevrons très étalés apparaît surtout dans les Champs d'urnes rhéno-suisse et les groupes français apparentés, ceux de la Marne en particulier.

Il y a, enfin, une céramique noire comprenant des tessons rugueux et des tessons lisses qui font penser à certains vases de la Tène; l'un de ces tessons est percé d'un trou.

En ce qui concerne les formes, nous sommes mal renseignés car si les tessons ont été trouvés en grand nombre, ils sont généralement petits; nous avons, cependant, une moitié de joli godet à ouverture rétrécie de 5 cm. de haut, à pied étroit, au fond marqué par un très léger bourrelet (fig. 13) et un vase globuleux à bord éversé (fig. 12).

Il y a de hauts bords éversés ou droits qui devaient se trouver au-dessus d'un renflement. Il s'est présenté un seul fond creux (fig. 15) mais plusieurs petits fonds sont plats, avec des départs de parois très obliques qui devaient donner des coupes évasées (fig. 16).

On a trouvé une très belle anse petite et trapue, faisant saillie sur le bord supérieur du vase, de la même hauteur que



(3) Joffroy. *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France*, Paris 1960.

le col et ornée de facettes (fig. 17). L'anse est soulignée d'un motif circulaire concentrique. Ce vase à anse facettée est un type particulièrement associé aux Champs d'urnes : Millas (P.-O.), Aulnay-aux-Planches et Châlons-sur-Marne (Marne). Des formes étroitement apparentées se trouvent à Ecury-le-Repos (Marne), Nermont (Yonne), Fort-Harrouard (E-et-L.), Pendrec-en-Cra'h (Morbihan), etc...

Nous croyons avoir là, pour deux sondages, un ensemble hallstattien riche et varié. Il est trop tôt pour fixer une date même approximative. Notre hésitation ne peut que prendre la forme d'une double hypothèse chronologique : il s'agit, peut être d'un faciès régional du hallstattien qui a été, dans notre région, à la fois tardif et prolongé. La reprise du décor à bande ajoutée, légèrement festonnée, la reprise des coupes évasées à fond très étroit et même à fond creux, dans la pâte grise ou rose du gallo-romain banal de la Charente, dans des sites tout proches de Merpins, pourrait indiquer une continuité ou une imitation, s'il ne s'agissait pas toutefois d'une convergence de formes. Il ne faudrait donc pas intercaler trop de siècles entre notre poterie de Merpins et la conquête romaine. A l'appui de cette première hypothèse on pourrait citer également qu'il y a fort peu de poteries à cannelures, mode décoratif précoce et beaucoup de bourrelets digités.

En seconde hypothèse, il s'agirait d'un type de céramique d'un hallstattien qui, sans être peut-être très ancien, aurait cependant été influencé par la poterie des Champs d'urnes.

Il y a, en effet, ni motifs géométriques excisés, ni incisions en grecques ou métopes et de nombreux fragments, en particulier l'anse de la figure 12 font penser aux Champs d'urnes, ainsi que la forme du rémpart, ce que nous avons dit au début de cette étude.

Voilà donc le problème chronologique tel qu'il est posé et tel qu'il était impossible à résoudre d'après les deux seuls sondages productifs. Si cela nous est possible, nous essayerons de le reprendre dans l'avenir, tout en précisant certains aspects de l'oppidum.

Des sites semblables ne sont pas rares en Charente et dans l'Ouest de la France, à ce sujet nous ne pouvons que renvoyer à l'article du D<sup>r</sup> Riquet paru dans le fascicule d'*Ogam* de septembre 1960. A ce même D<sup>r</sup> Riquet nous adressons nos sincères remerciements pour les excellents conseils qu'il a bien voulu nous donner.

## LA CONJONCTURE INTERNATIONALE DE LA MÉDITERRANÉE ET LA FONDATION DE MARSEILLE

PLANCHES XIX-XXII

par

Fernand BENOÎT

Le plus ancien document sur les relations commerciales de la Méditerranée orientale avec l'Occident est donné par Strabon qui note, sans doute d'après Timée, que les Rhodiens s'étaient lancés dans leurs lointaines expéditions bien des années avant l'institution des Jeux Olympiques pour y acquérir des produits nécessaires au « salut » des hommes (ἐπι σωτηρίᾳ τῶν ἀσθενῶν : XIV, 2, 10). — témoins le voyage de Colaïos de Samos et la fondation de Rhodé en Ibérie. Cette prospection n'était pas limitée au royaume de Tartessos, d'une fabuleuse richesse. La fondation de Marseille, vers 600, près des bouches du Rhône avait été précédée de prospections des négociants de la côte d'Asie Mineure, parmi lesquels il faut compter non seulement les Rhodiens, mais sans doute aussi, directement ou indirectement, les Chypriotes et les Tyriens.

On regrette que Strabon n'ait pas énuméré les produits rares fournis par l'Occident, — minerais précieux, étain, cuivre, or, argent, mais aussi plantes médicinales et aromatiques, qui entraient pour une grande part dans le commerce de l'antiquité et sans doute le sel, dont étaient dépourvues les côtes profondes et rocheuses de l'Asie Mineure, de Rhodes, de la Grèce, de l'Etrurie (1).

Les découvertes récentes du littoral du Midi de la Gaule font apparaître que les Phocéens n'étaient pas les premiers qui aient lié des relations commerciales avec les indigènes.

Le « mythe phénicien », qui renferme comme tous les mythes une part de vérité, doit faire place à une étude comparative des documents archéologiques, que permettent de connaître la découverte et la fouille de gisements archaïques de la côte. Les tessons étrusques étaient extrêmement rares il y a un quart de siècle ; aujourd'hui ils abondent dans la couche la plus profonde des sites helléniques de Provence et de Languedoc, à tel point qu'on a pu suggérer qu'une colonisation étrusque aurait précédé la colonisation ionienne. La présence d'am-

(1) F. Benoit, *L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique : le commerce du sel et les pêcheries*, in *Revue Etudes ligures*, 25, 1959, p. 87-110 ; *Les « abbayes du sel »*, in *Delta* (Marseille), 3, 1961. Cette production aussi précieuse que le blé, sera conservée à l'époque romaine, selon le précepte de Vitruve (V, 9), dans les horrea publics, tels que les cryptoportiques d'Arles et de Narbonne ; leur construction dès l'époque d'Auguste montre l'importance du ravitaillement que le littoral était susceptible de fournir à Rome.

phores phéniciennes dans le royaume de Tartessos (2), à Mogador (3) et en territoire israélien, tout en posant le même problème, permet à son tour d'identifier des tessons jusqu'ici mystérieux de gisements de la côte de Provence et d'ébaucher une chronologie des amphores phéniciennes et puniques.

Pas plus que pour les Etrusques, il ne saurait être question d'une « colonisation » phénicienne ; mais le synchronisme de ces témoins d'importations commerciales, antérieures ou concomitantes à la fondation de Marseille, a d'autant plus d'intérêt que les Etrusques et les Phéniciens avaient des intérêts liés en Méditerranée. Ces relations sont attestées par Aristote, selon qui Carthaginois et Etrusques étaient liés par des traités de commerce, des pactes d'entente et des alliances (πολιτεία) (Politique, III, 5, 10 et 11).

La présence de céramiques rhodiennes et chypriotes dans le comptoir phénicien de Mogador et à Ampurias et d'armes de bronze chypriotes et de céramiques rhodiennes dans les gisements de la basse vallée du Rhône, s'inscrit également dans le cadre de la thalassocratie phénicienne, qui avait occupé les îles de Rhodes et Chypre, dont les marines participaient à la *koiné* orientalisanse de la Méditerranée à l'époque de la puissance de Tyr et de Sidon.

*Koiné* tellement étroite que Chypre et Rhodes ont connu les mêmes légendes phéniciennes et que l'on ne peut distinguer les productions artistiques de Chypre de celles de la Phénicie et parfois même de l'Etrurie.

Cet art orientalisanse (fig. 3) fait défaut en Provence où n'est encore apparu nul tesson chypriote ; mais la céramique rhodienne de la fin du VII<sup>e</sup> siècle n'y est pas inconnue et nous savons par Scymnos de Chios et Strabon que les Rhodiens, au lendemain de l'effondrement de Tyr sous les coups des Assyriens, et « bien avant l'institution des Jeux Olympiques », avaient entrepris des navigations lointaines, grâce à leur prépondérance maritime. Ils avaient établi des comptoirs en Apulie, à Ischia, aux îles Eoliennes, aux Baléares et fondé la ville de Rhodé, Rosas, au Sud du Cap Creus, « au cours de leur voyage en Ibérie » (4). L'attribution de Rhodé aux Rhodiens est en effet confirmée par le Pseudo-Scymnos de Chios, d'après une source remontant au IV<sup>e</sup> siècle.

Si l'on remarque que seules les cités fondées avant l'an 600 avaient reçu un nom hellénique, on serait tenté d'attribuer aux Rhodiens la fondation d'Héméroscopeion (Dianium), au Nord du promontoire Artemision, « la plus connue des trois petites villes des Marseillais » de la côte orientale entre le Suco et l'Ebre (5) et celle de Cypsela (6), mentionnée par le Périphe de Festus Avienus, peut-être dans la petite île de Saint-Martin, — la Palaeopolis, qui aurait précédé la fondation de la Neapolis d'Emporion par les Phocéens. Mais faute de documents archéologiques ces attributions sont aussi

(2) Le trésor de bijoux d'or comprenant des pectoraux en forme de « peau de bœuf » (fig. 3), des colliers et des bracelets, a seul été publié par E. Kukahn et A. Blanco, *El tesoro de « El Carambolo »*, in *Archivo. esp. Arqueología*, 32, 1959, p. 38-49. Je remercie le Prof. Musée de Séville, de m'avoir montré une partie du matériel céramique de la fouille.

(3) A. Jodin, *Note préliminaire sur l'établissement pré-romain de Mogador*, in *Bull. Archéologie marocaine*, II, 1957, p. 21.

(4) Strabon, XIV, 2, 10 ; J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile : l'histoire et la légende*, (1<sup>re</sup> éd., 1941), 1957, p. 62 et p. 344 et s.

(5) Strabon, III, 4, 6.

(6) N. Lamboglia, *La fondazione di Emporion e il periplo d'Avieno*, in *Rev. Etudes ligures*, 13, 1959, p. 145.

hypothétiques que celle de Rhodanousia et le nom même du Rhône, *rhodanos* qui n'est qu'un rhabillage d'un hydronyme celtique.

Il semble cependant que ces fondations aient été en relation avec les Rhodiens et les Phocéens avant de passer au pouvoir des Massaliètes, dont la colonie fondée vers 600 aux bouches du Rhône, devait être le centre d'attraction de l'hellénisation en Méditerranée occidentale, ainsi que l'atteste la présence d'amphores et de céramiques de Marseille outre Pyrénées (Ampurias, Ullastret).

La découverte de l'Occident était très ancienne. C'est en effet entre le XII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle que l'on s'accorde à faire remonter la brillante colonisation phénicienne, à Chypre, à Rhodes, sur le littoral africain, à Utique (1100), à Carthage (814), à Ibiza (654), à Malte, à Nora en Sardaigne, comptoir dont les anciens attribuaient la fondation aux Ibères, — c'est-à-dire à Tartessos. Ce sont là des dates historiques, qui ne sont pas toujours appuyées par des preuves archéologiques, mais qu'il n'y a pas lieu de rejeter à priori (7). La richesse minière du Sud de l'Ibérie, la Turdétanie, était telle que Posidonios, au rapport de Strabon, dans son langage poétique, disait que ce n'était pas Hadès, mais Plouton, dieu de la richesse, qui régnait sur ces profondeurs. N'est-ce point dans cette contrée, située à l'extrémité de la terre, qu'Homère avait situé l'*Hesperios pedion*, le royaume des Hespérides, où devait habiter Ménélas, selon la prédiction de Protée ? Les Phéniciens, ajoute Strabon, avaient fait connaître la richesse de cette contrée et ses qualités de toutes sortes, — ce qui rend bien peu vraisemblable que leur transnavigation n'ait pas laissé de jalons sur l'itinéraire de la Turdétanie (7 bis).

La marine, dit Strabon, a toujours été la grande supériorité des nations phéniciennes et c'est sa puissance qui relèvera encore Tyr de la ruine, lorsque Alexandre l'eut mise à sac (XVI, 2, 23).

L'histoire de cette thalassocratie en Méditerranée occidentale est illustrée par certains documents archéologiques, qui montrent l'importance des escales de la route transméditerranéenne en Sardaigne, en

(7) S. Mazzarino oppose l'origine tyrienne, très ancienne, des établissements phéniciens de Sardaigne, peut-être par l'intermédiaire de Tartessos (Nora), à l'origine carthaginoise de ceux de Sicile, ce qui n'interdit pas des relais phéniciens (*Fra Oriente e Occidente*, p. 317-319, App. II et n. 899). La chronologie « haute » de ces fondations a été mise en doute par A. Akerström (*Der geometrische Stil in Italien*, 1943, p. 163), E. Forrer (*Karthago wurde erst 673-663 v. C. gegründet*, in *Festsch. Fr. Dornseiff*, Leipzig, 1953) et Rhys Carpenter (*American Journal of Archaeology*, 62, 1958, p. 36, 51-53), qui rajouissent d'un siècle et demi la fondation de Carthage et, par voie de conséquence, celle d'Utique (950) et de Cadix (970) et celle d'Ibiza placée à la fin du VI<sup>e</sup> siècle ; cf. Frezouls, *La fondation de Carthage*, in *Bull. Corresp. Hellénique*, 79, 1955, p. 153.

(7 bis) Et même sur la voie de l'étain transocéanique. La découverte d'un statère en or de Cyrène, daté des environs de 320, à « l'Aber - Benoît », sur le littoral de l'Armorique au Nord de Brest, est-elle l'indice du naufrage d'un navire de Pythéas, comme le suppose J. Bousquet (*C.R.A.I.*, 1960) ou d'un navire tyrien, sur la voie de l'étain, ainsi que le laisse supposer l'origine de la monnaie d'échange ? Il est peu vraisemblable que Marseille ait pris ce numéraire dans une colonie grecque si éloignée de ses voies normales de relation, dont le commerce était tourné vers l'Égypte, l'Ionie et l'Attique qu'elle fournissait en blé (Fr. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Balfourensiades*, pp. 231-239) ; l'adoption en effet par Cyrène dans le dernier quart du V<sup>e</sup> siècle, pour son numéraire d'argent, du système pondéral phénicien en place du système éuboïque, montre qu'elle était dans l'ambiance phénicienne (Head, *Hist. Numorum*, p. 863 ; L. Breglia, *L'ambiente phénicienne (Head, Hist. Numorum, p. 863 ; L. Breglia, Le antiche rotte del Mediterraneo documentate da monete e pesi, Acc. di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, 30, 1955, p. 286 ; Kraay, *Num Chron.*, 1957, p. 293).

Sicile occidentale, à Ibiza, dans le Sud ibérique ; et le rôle joué par la marine phénicienne après la chute de la thalassocratie crétoise, est attesté par le « droit maritime » qui sera adopté par les comptoirs phéniciens de Rhodes et de Chypre, avant de passer dans les coutumes de la Grèce (8).

La fondation de Marseille, vers 600 avant J.-C., nous apparaît ainsi, non comme le début et la cause première des explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale, mais au contraire comme le dernier terme et l'aboutissement de tentatives commencées ailleurs, c'est-à-dire en Espagne (9).

Ainsi s'éclaire l'histoire de la découverte de la Méditerranée à laquelle ont contribué successivement Phéniciens, Rhodiens et Phocéens. Les Rhodiens hellénisés de bonne heure par les Doriens, jalons entre les Phéniciens et les Ioniens, ne faisaient que suivre à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, pour leur propre compte, les itinéraires phéniciens, — comme feront les Phocéens, auxquels Hérodote attribue le mérite d'avoir découvert les premiers des Grecs, grâce à leurs rapides *pentecontores* (véritables bateaux de corsaires à 50 rameurs), mus à la voile et à la rame, la mer Adriatique, la mer Tyrrhénienne, l'Ibérie et Tartessos (1, 163).

Seuls les documents archéologiques permettront de connaître l'histoire encore obscure des relations commerciales et des itinéraires maritimes de la Méditerranée, phéniciens et puniques, étrusques, rhodiens et phocéens. L'histoire de Marseille à l'époque archaïque ne peut être éclairée que par celle de ses relations avec les Etrusques et les Phocéens.

Quelles sont leurs positions respectives au VI<sup>e</sup> siècle ? y eut-il dès cette époque rivalité dans la mer Tyrrhénienne et dans celle des Baléares ? au contraire Marseille était-elle alliée des Etrusques avant la bataille d'Aléria et n'entra-t-elle en conflit avec Carthage qu'au V<sup>e</sup> siècle ?

De la solution de ce problème dépend l'histoire même de Marseille pendant un siècle et demi. Les thèses communément admises ne tiennent pas compte de la rivalité qui met aux prises dès le VI<sup>e</sup> siècle les deux blocs, hellénique et étrusco-asiatique : elles se refusent à admettre le dilemme posé par Santo Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente* (1947) ; R. Dion a pu écrire que la côte sauvage de Ligurie restée inconnue au commerce phénicien, était devenue un refuge pour les Grecs, malgré sa pauvreté, lorsque la fondation de Carthage eut donné la suprématie au monde punique dans le Sud de l'Espagne (10).

Les Phocéens et les Etrusques auraient fait partie « du même circuit commercial », qui diffusait les poteries attiques sur la côte tyrrhénienne de l'Italie et à Marseille au VI<sup>e</sup> siècle (11) ; la victoire de Syracuse à Cumès (475) sur la flotte des Etrusques, alliés de Carthage, au lieu de libérer la mer d'une piraterie dangereuse, aurait isolé Marseille de l'Orient et du même coup intercepté le commerce attique en mer Tyrrhénienne, en fermant le détroit de Messine (12).

La victoire de Syracuse à Himère sur Carthage (480) et celle de

(8) Dauvillier, *Le droit maritime phénicien*, in *Revue internationale des droits de l'antiquité*, VI, 1959, p. 56.

(9) M. Clerc, *Massalia*, I, 1927, p. 86-92 ; Laura Breglia, *Le antiche rotte del Mediterraneo documentate da monete e pesi*, in *Rendiconti Acc. Archeologica*, Naples, 30, 1955, p. 277.

(10) *Géographie historique*, in *Annuaire Collège de France*, 59, 1959, p. 507 ; 60, 1960, p. 366 et s.

(11) G. Vallat, *Région et Zancle*, 1958, p. 189-196 ; Fr. Villard, *La céramique grecque de Marseille*, 1960, p. 123.

(12) A. Piganiol, *La conquête romaine* (Peuples et Civilisations III), 1940, p. 78 ; Jannoray, *Enserune*, 1955, p. 316, n. 1 ; H. Rolland, *Saint-Blaise, citadelle de Marseille*, in *Delta* (Marseille), 2, 1960, p. 8.

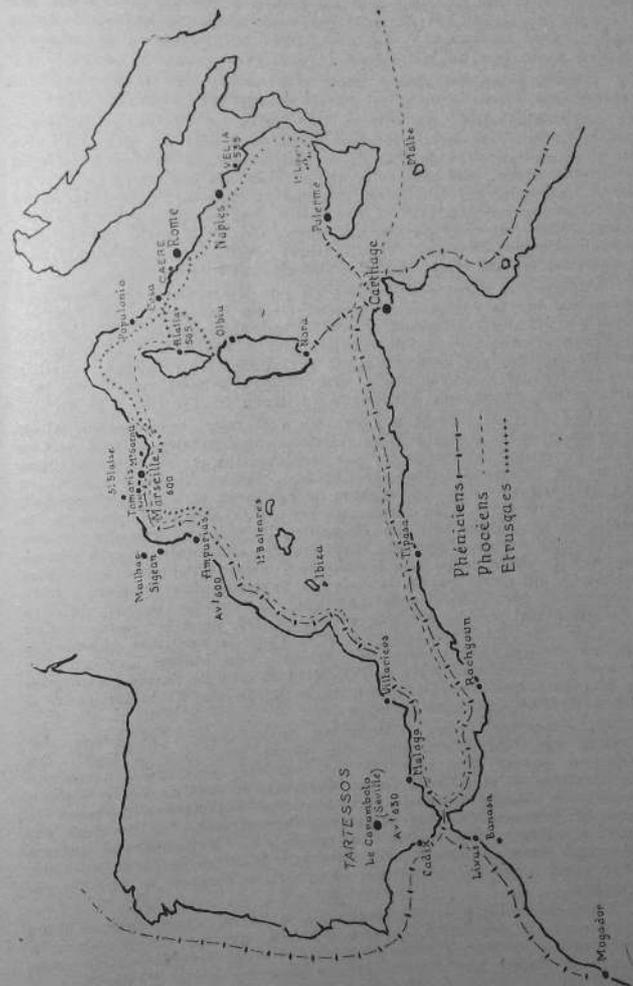


Fig. 1. [44]. Carte des voies maritimes des Phéniciens, des Phocéens et des Etrusques (VII-VI siècles). D'après Laura Breglia.

Cumes par contre auraient levé l'hypothèque punique qui pesait sur Marseille depuis le VI<sup>e</sup> siècle et lui auraient donné la liberté de la mer, — vers la fin du V<sup>e</sup> siècle, ce qui allait permettre la naissance de son « empire » au III<sup>e</sup> (13).

Double hypothèse qui a pour conséquence de réduire à néant l'importance de la colonie phocéenne à l'époque archaïque.

La Méditerranée aux VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles est l'enjeu de thalassocraties rivales, qui cherchent à conquérir ou à défendre le marché des métaux rares de l'Occident et de la côte atlantique de l'Afrique. A la *koïnè* hellénique, peu cohérente, qui a fondé des comptoirs en Grande Grèce, en Sicile, sur le littoral ibérique et gaulois, s'oppose la *koïnè* orientalisante suscitée par les Phéniciens, qui depuis plusieurs siècles avaient leurs marchés d'étain, de cuivre, d'or et d'argent sur la côte méridionale de l'Espagne et atlantique de l'Afrique, d'autant plus dangereuse qu'elle était liée à la thalassocratie étrusque.

L'antériorité d'une colonisation, ou plus exactement d'un commerce phénicien, sur la colonisation grecque est un fait général en Méditerranée : à en croire Hérodote (IV, 147), les colonisateurs lacédémoniens de Théra avaient trouvé l'île occupée par les Phéniciens qui y étaient installés depuis huit générations, et à Tartessos les Phocéens accueillis par le légendaire Arganthonios, vers 638-630, avaient eux-mêmes pris la place des Phéniciens, à l'époque du déclin de Tyr (fig. 3 et 4).

Ainsi c'est de l'Ouest à l'Est que s'est faite la circumnavigation de reconnaissance (carte 1) : les relations commerciales, bientôt suivies de la fondation des comptoirs par les Rhodiens et les Phocéens dans le Sud de l'Espagne à Mainaké (Malaga), Abdéra, Hémeroscopeion, au Cap Artémision et dans le royaume de Tartessos, et à Rhodé-Ampurias, seraient antérieures à la reconnaissance de la côte méridionale de la Gaule et à la fondation de Marseille. Il y aurait eu rivalité des Phocéens et des Puniques en Méditerranée occidentale et cela dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le montre l'aventure heureuse de Colaios de Samos qui avait ouvert la voie de Tartessos aux Phocéens ; cette concurrence peut seule nous expliquer la bataille navale du Cap Artémision qui aurait mis aux prises, en 490, dans les eaux du Cap de la Nao, la flotte carthaginoise et la flotte marseillaise commandée par un ionien, Herakleides de Mylasa ; elle amène à réviser la chronologie de la découverte de l'Occident et celle de l'essor commercial de Marseille qui n'aurait pas attendu la fin du V<sup>e</sup> siècle pour se libérer de l'hypothèque punique.

La fondation même d'Ampurias, que Scymnos de Chios (14) attribue aux Marseillais, doit sans doute être mise à l'actif des Phocéens, suivant Tite Live (15) — peut-être eux-mêmes successeurs des Rhodiens — et celle de Rosas, qui porte le nom de son fondateur, à celui des Rhodiens, ainsi que s'accordent à l'affirmer Scymnos de Chios et Strabon. Mais ces comptoirs, rapportent-ils, ne devaient pas tarder à tomber dans l'orbite commerciale de Marseille, qui entrera phénicienne, dont l'impérialisme cherchait à occuper le Sud-Est de l'Espagne.

Cette chronologie de l'itinéraire de la colonisation ionienne nous expliquerait la fondation tardive d'Aléria, qui ne devait jouer le rôle d'escale en mer Tyrrhénienne, que lorsque les Marseillais chercheraient à établir une liaison directe avec les ports d'Asie Mineure et la Grèce.

La rivalité entre les Ionio-massaliètes et Carthage, pour la conquête

(13) Jannoray, *Enserune*, p. 316, 340, 470-473.

(14) Scymnos, v. 203-204 ; Strabon, III, 4, 8.

(15) Tite Live, XXVI, 19 ; XXXIV, 9 ; Plin., *N.H.*, III, 23.

des marchés de la Méditerranée, remonte sans doute à la première période d'expansion phocéenne, antérieure à la bataille d'Aléria. Pausanias, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, dit avoir vu à Delphes deux trophées consacrant des victoires de Marseille, dont l'un, une statue de bronze d'Apollon, aurait été la dîme d'une victoire navale sur les Carthaginois (16). Si l'on fait remonter à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle le trésor des Marseillais à Delphes, selon l'hypothèse de G. Daux (17), fondée sur la lecture d'une architrave de Delphes portant en surcharge le double  $\Sigma$  de [M A] ΣΣΑΑ [I A], il n'est pas impossible, en suivant le texte de Thucydide, de dater cette bataille navale de l'époque de l'expansion marseillaise, qui a suivi la fondation de la colonie par les Phocéens (18). Une scolie de Thucydide semble faire allusion à cette rivalité, à l'époque de l'occupation de l'Ionie par les Perses, en localisant sur le même territoire, en Afrique, Carthage et la nouvelle colonie phocéenne, — car « les villes qui se fondent trouvent toujours des adversaires dans leurs voisins ».

C'est la grande époque de Marseille, ainsi que le montrent l'abondance des céramiques à bandes peintes et en pâte grise monochrome ioniennes, d'imitation locale, la dispersion d'ateliers locaux sur le littoral du Midi de la Gaule et la diffusion de ces céramiques dans l'axe rhodanien (carte 2). Cette importance de la colonie est encore attestée par la magnificence d'un de ses temples, peut-être consacré à Apollon delphinien, qui se dressait à l'entrée du Lacydon, sur la butte Saint-Laurent. La comparaison d'un de ses chapiteaux ioniques, le seul élément qui en ait été retrouvé en remploi dans les dalles du quai romain, avec ceux de Phocée, d'Ephèse, d'Halicarnasse et de Paestum permet de lui assigner une date qui ne peut descendre au-delà du troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire quelques années après la bataille d'Aléria, qui coïncide avec l'arrivée d'un nouveau ban de colons phocéens chassés d'Ionie, dont une partie avait rejoint Marseille.

C'est cette expansion de la colonie qui provoqua le conflit avec les Etrusques. Les Phocéens avaient occupé, vers 565, quelque vingt ans avant la prise de Phocée par les Perses, le port d'*Alalia* (Aléria), sur la côte orientale de la Corse, face à l'île d'Elbe et aux ports étrusques de Populonia, de Cosa et d'*Agglla* (Caere).

La fondation de Lipara en 580, dans les îles Eoliennes, par des colons de Rhodes et de Cnide, qui consacraient une partie de leur activité à combattre la piraterie étrusque sur mer, et l'expansion hellénique sur la côte orientale de la Sicile, étaient autant de signes qui ne pouvaient qu'inquiéter les Etrusques.

Sans doute l'afflux d'un nouveau contingent de colons chassés de Phocée par les Perses vers 545 devait-il inciter les Grecs à assurer leurs voies de commerce dans la mer Tyrrhénienne, dont ils n'avaient pas la maîtrise et dont le détroit de Messine était la charnière. Il était nécessaire pour cela de renforcer leurs positions en Méditerranée

(16) Pausanias, X, 18, 7 ; cf. X, 8, 6 ; Justin, XLIII, 5, 3. Voir M. Clerc, *Massalia*, I, p. 170 ; J. Brunel, Marseille et les fugitifs de Phocée, *Rev. Et. anciennes*, 50, 1948, p. 16 et 21.

(17) Sur ce trésor : M. Clerc, *o. c.*, p. 190 ; G. Daux, Le trésor de Marseille, *Bull. Corr. Hell.*, 82, 1958, p. 360-364. Les rapports de Marseille avec Delphes sont attestés à Delphes par l'épithaphe du marseillais Apellis, fils de Démon, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, — la seule inscription grecque archaïque de Marseille (M. Clerc, p. 185 et fig. 28 ; Villard, p. 92). L'hypothèse de Jannoray que Marseille n'eut pas à affronter Carthage avant la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, lui fait reculer la date du « trésor de Delphes » au milieu de ce siècle (*Enserune*, p. 472).

(18) Thucydide, I, 13, 6. Cf. M. Clerc, *o. c.*, p. 45 et 163.



cusains (453), n'eurent d'incidence sur les importations attiques dans la mer Tyrrhénienne.

Peut-être au contraire ce transit bénéficia-t-il de l'expansion commerciale des Phocéens dans la mer Tyrrhénienne et ne fit que se développer à la fin du VI<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle, en même temps que décroissait la puissance étrusque, — ce qui démontrerait que ce furent les Phocéens de Marseille qui assumèrent la fonction de « courtiers d'Athènes et de Corinthe dans la mer Tyrrhénienne » ; ils ne cessèrent pas d'assumer cette fonction aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, ainsi que le révèlent la progression et la diffusion des importations attiques, si ce n'est à Marseille et à Ensérune (où l'attique à figures rouges paraît être plus rare que l'attique à figures noires), mais en Corse et sur le littoral de Gênes et de Nice à *Ruscino* et à *Ampurias* et *Ullastret*, où cette céramique est associée aux amphores et aux coupes massaliètes.

Les courbes des importations d'Aléria auraient donc une grande importance pour l'étude chronologique de ce commerce (26). La céramique attique à figures noires y est rare et elle précède des importations de figures rouges beaucoup plus importantes du V<sup>e</sup> siècle. Les importations de la côte ionienne de la première moitié et du milieu du VI<sup>e</sup> siècle y sont représentées par les amphores peintes à la brosse, de grands plats en terre grossière sans engobe à bande rouge sur le bord, si nombreuses à Marseille, parfois à pâte de couleur rouge sombre, apparentée à la poterie rhodienne, décorée de zigzags irréguliers de ton noirâtre, la vaisselle plus fine à pâte rose et bandes rouges sans engobe et des imitations sans doute massaliètes ainsi que par quelques tessons en céramique grise monochrome, à couverture olivâtre, d'importation et grise (coupe à rebord caréné sans ondes). Mais est absent le *bucchero nero*. La bataille d'Aléria ne marque donc nullement une rupture des importations de la Grèce, mais apparaît en définitive une victoire des Grecs.

La puissance étrusque, sur terre et sur mer, allait vers son déclin. Son empire qui s'étendait au Sud jusqu'à Rome et à Capoue, eut à subir la pression des peuples de la Sabine et du Latium. La révolution de 509, qui marque la fin de la dynastie étrusque des rois de Rome, fut bientôt suivie de la défaite d'Aricie (506), infligée par les Grecs de Cumès et les Latins, et successivement de la perte de Capoue (438-423), de Veies (396), des bouches du Pô (384), etc.

Les Etrusques et les Carthaginois tentèrent-ils de réagir au moment de la révolution romaine et Marseille fut-elle engagée dans le conflit ? Rome, si l'on en croyait Polybe (III, 22, 4-13 ; 24, 3-13), aurait conclu une alliance avec Carthage en 508 ; si ce traité, qui précède ceux de la République avec Carthage en 348 et 306 pour la délimitation des zones d'influence en Méditerranée avant le heurt des guerres puniques, a véritablement existé (27), il aurait été conclu par le dernier roi étrusque, Tarquin le Superbe, réfugié en Etrurie le pouvoir.

Il ne semble pas qu'à cette date les Phocéens de Marseille aient entretenu des rapports d'amitié avec l'Etrurie méridionale, d'autant plus qu'on ne peut ajouter foi au récit de Justin (XLIII, 5, 2), selon qui, au temps de Tarquin l'Ancien, des jeunes gens de Phocée, longeant la côte occidentale de la péninsule et s'arrêtant aux bouches du Tibre,

(26) J. Jehasse et J.-P. Boucher, *Les fouilles d'Aléria, Etudes corse* (Ajaccio), 22, 1959, p. 18-20 ; *Gallia*, XVIII, 1960, p. 324.

(27) Voir les arguments contre l'existence du traité d'A. Aymard, *anciennes*, 59, 1957, p. 292 ; et en sa faveur de Giannelli et Mazzarino, *Trattato di Storia romana*, I, p. 117, 137, 163 et 243.

auraient lié amitié avec Rome avant de fonder Marseille, — flatterie sans doute d'un historien officiel qui voulait effacer le souvenir du siège de César. Il paraît, au contraire, que les Phocéens avaient emprunté, à cette époque, nous l'avons vu, l'itinéraire maritime du Sud, celui des Phéniciens, vers l'Ibérie, et que c'est au retour, selon un autre passage de Justin (XLIII, 3, 5) qui contredit son affirmation précédente, qu'ils découvrirent, en longeant les côtes de la Gaule, les bouches du Rhône, le grand fleuve de l'Occident qui allait fixer le comptoir de la nouvelle colonie.

Une telle alliance de Marseille avec les Etrusques est contraire à ce que nous savons de leur rivalité commerciale. On ne peut donc accepter l'hypothèse de G. Nenci, qui suppose qu'en contrepartie de l'alliance de Rome et de Carthage, préjudiciable aux intérêts massaliètes, les Romains auraient accordé à ceux-ci liberté de trafic jusqu'aux bouches du Tibre (28), — accord d'autant plus invraisemblable que moins de vingt ans après (490) les flottes marseillaise et carthaginoise seraient entrées en conflit dans les eaux ibériques.

La fin du VI<sup>e</sup> et le premier quart du V<sup>e</sup> siècle marquent un renversement total de la situation, à une époque particulièrement grave, où le monde hellénique en Grèce, en Grande Grèce, en Sicile doit faire face à une triple offensive des Perses, des Punico-phéniciens, des Etrusques, qui mettent un instant en péril le sort de l'hellénisme. L'année même de la victoire de Salamine qui arrêta l'invasion de Xerxès (480), la flotte carthaginoise d'Hamilcar était anéantie à Himère, en Sicile occidentale, par la flotte de Syracuse ; l'armée carthaginoise comptait des Ibères, des Corses, des Ligures de Provence et de Narbonne (*Elysiaci*).

La flotte massaliète participa-t-elle à ces diverses batailles navales en Méditerranée occidentale ? Il serait tentant d'attribuer à cette guerre la bataille navale du Cap Artemision en 490, que l'on a proposé de localiser à l'Artemision ibérique, le Cap de la Nao, qui sera longtemps la ligne de démarcation entre la domination punique et l'Espagne indépendante (29). Ainsi le conflit entre les deux blocs se serait-il étendu des côtes de l'Espagne à celles de la péninsule italique ; et la victoire d'Artemision répondeurait, dix ans avant Salamine, à celle de Marathon.

La mention très succincte de cette bataille nous est connue par un fragment de Sosylos de Lacédémone, relatif à la seconde guerre punique, qui cite une victoire navale par un Ionien, Herakleides de Mylasa, en 490. Victoire de ce prince, qualifié de *Brotios* par Scylax de Caranda qui avait écrit sa vie, pour le compte des Massaliètes contre les Carthaginois dans les eaux ibériques ou au contraire pour le compte des Grecs ou dans les rangs des Perses, dans les eaux helléniques ? Sa tactique manœuvrière qui avait triomphé de la flotte adverse, avait été reprise en 217 par la flotte massaliète lors de la bataille de l'Ebre qui permit à Rome de vaincre l'escadre punique d'Himilcon. Si cette bataille se réfère aux guerres entre Perses et Grecs, consécutives à l'occupation de l'Ionie, peu d'années avant Salamine, elle devrait être localisée au Cap Artemision d'Eubée : la présence d'un « condottiere » ionien à la tête d'une flotte perse n'aurait rien que de normal, à une époque où les pirates se mettaient au service du plus offrant, — surtout quand ils apportaient une connaissance de la guerre navale précieuse pour les Perses, ainsi que nous le montre la contribution des Ioniens à la flotte de Xerxès à Salamine. Mais il est plus vraisemblable que l'exemple cité par Sosylos, à propos

(28) G. Nenci, *l. c.*, p. 26, 71, 85.

(29) S. Mazzarino, *Introduzione alla guerra punica*, 1947, p. 8 ; F. Villard, *La céramique grecque de Marseille*, p. 88.

de la seconde guerre punique, se réfère à un épisode plus ancien des mêmes guerres contre Carthage.

Quoiqu'il en soit, Aléria, Salamine, Himère, Cumes avaient ouvert à la Grèce les voies de la Méditerranée, au détriment du commerce étrusque et carthaginois. L'archéologie confirme une régression de la puissance carthaginoise, de sa richesse (30) et, sans doute, de son trafic commercial avec l'Espagne au V<sup>e</sup> siècle et un arrêt brutal des importations étrusques, non seulement à Carthage, où les sépultures contiennent seulement du *bucchero nero* à paroi fine, parfois à décor incisé en éventail, de la fin du VII<sup>e</sup> et de la première moitié du VI<sup>e</sup> (31), mais en Grèce où les apports étrusques cessent dès le début du V<sup>e</sup> siècle, et sans doute en Espagne, pour ne reprendre qu'au cours du IV<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu qu'en Corse, à Aléria, les produits étrusques, malgré la proximité de Populonia et de Cosa, ne commencent à paraître qu'aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Et l'île n'a encore présenté aucune trace d'occupation phénicienne ou punique avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle, qui marque un retour offensif de la domination carthaginoise, maîtresse de toutes les îles au III<sup>e</sup> siècle, — ce qui provoquera le conflit entre Rome et Carthage.

Si les importations helléniques se raréfient à cette époque, elles sont remplacées par celles de la Grande Grèce, qui deviennent de plus en plus abondantes aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Le même synchronisme peut être noté en Provence : aux céramiques attiques du V<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup>, succède l'importation massive de vases de la Grande Grèce et de la Sicile, le précampanien et le campanien, dont la provenance montre la permanence des relations de Marseille avec les pays helléniques, en contraste avec la rareté des importations de l'Italie du Nord.

On voit donc par cet aperçu historique que les importations étrusques et phéniciennes, si elles correspondent aux vicissitudes de l'histoire de la Méditerranée, peuvent se classer en deux périodes : la période archaïque du VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle, marquée par le heurt de l'Orient et de la Grèce, qui voit le déclin de la thalassocratie phénicienne éprouvée par les conquêtes des Assyriens et celui de l'empire étrusque et se termine par la victoire des Grecs, et la période préparatoire et contemporaine des guerres puniques, qui correspond à une nouvelle expansion de la thalassocratie carthaginoise, arrêtée brutalement par l'impérialisme romain, qui avait pris le relais de la Grèce, défaillante et anarchique, et fera l'unité de la Méditerranée (350-146).

Marseille, Château Borély, mars 1960.

## Les Celtes en Pologne

PLANCHES XXIII-XXXII

par

Jerzy POTOCKI et Zenon WOZNIAK

Les fouilles et les études publiées ces dernières années ont apporté beaucoup de matériaux nouveaux, nous permettant de développer réellement notre connaissance du problème celtique en Pologne. La culture celtique a joué un rôle important dans le devenir historique de cette partie de l'Europe, bien que la Pologne soit située à la périphérie du monde celtique et que la civilisation celtique ait ici un niveau inférieur à celui que présente la Gaule. C'est pourquoi l'étude de la civilisation et de l'histoire des Celtes de la Tène en Pologne aide à connaître l'histoire de ce peuple. Les résultats en intéresseront certainement un large cercle d'archéologues, à qui il est actuellement difficile d'avoir accès aux travaux polonais et, partant de là, d'en tirer profit.

L'hypothèse du séjour des Celtes de La Tène sur le territoire de la Pologne méridionale a fait son apparition dans la littérature archéologique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque certaines trouvailles furent classées comme appartenant à la civilisation celtique. Dans l'intervalle, entre les deux guerres mondiales, la quantité du matériel archéologique en provenance de la Silésie s'est tellement accrue, que l'existence d'une colonisation celtique de ce pays est devenue évidente. L'ouvrage de M. Jahn, *Die Kelten in Schlesien* réalise la synthèse des études parvenues à ce stade. Mais dans les autres régions de Pologne c'est à peine si quelques trouvailles celtiques, très dispersées, étaient alors connues. Elles ont été étudiées depuis par J. Rosen-Przeworska (1). On supposait déjà que la colonisation celtique était possible en Petite Pologne et en Coujavie (près de Torun), où les fouilles ont pris un développement considérable, en particulier près de Cracovie, dans les premières années d'après-guerre. Leur résultat en a été, entre autres, la mise au jour de nouveaux matériaux celtiques. En même temps, on a vivement discuté la question de savoir s'il convient de baser sur ces matériaux la supposition que les Celtes ont séjourné dans les environs de Cracovie (2). Mais depuis quelques années le matériel celtique découvert dans cette même région a été si riche, que les adversaires les plus acharnés de l'hypothèse de la colonisation celtique en Petite

(1) J. Rosen-Przeworska, *Zabytki celtyckie na ziemiach polskich, in Światowit*, t. 19, Warszawa 1948, p. 179-318. Résumé *Antiquités celtiques en Pologne*, p. 319-322.

(2) S. Nosek, *Problem celtycki w prehistorii Polski, in Sprawozdania Polskiej Akademii Umiejętności*, t. 52, Krakow 1951, p. 142-145.

(30) P. Cintas, *La céramique punique*, p. 517; Fouilles à Utique, *Karthago*, 2, 1951, p. 27.

(31) Et. Boucher-Colozier, *Céramique d'importation au musée Lavignerie de Carthage, in Cahiers de Byrsa*, III, 1953, p. 34.

Pologne ont dû se rendre à l'évidence et plusieurs nouveaux ouvrages résumant l'état actuel de nos connaissances sur la colonisation celtique en Pologne (3).

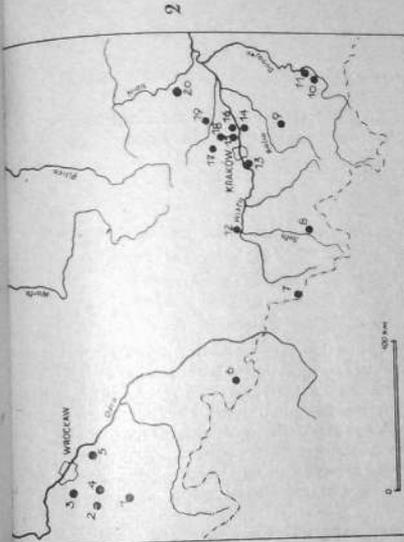
Les archéologues polonais ne peuvent malheureusement pas s'appuyer sur des sources écrites nombreuses, pour l'histoire des Celtes de l'Europe occidentale mais qui manquent pour l'Europe centrale. On peut partiellement faire fond sur des données linguistiques comprenant les noms de plusieurs rivières (*Nida, Raba, San, Mraga, Mien*), le nom de la chaîne des monts *Prieniny*, considérés par une partie des linguistes comme de provenance celtique. On avance également plusieurs mots polonais dont il est possible qu'ils aient été anciennement emprunté au celtique. La série compte des mots comme: *tyń* «chaie, mur», qui proviennent peut-être de *dunum*, sur lequel ont été formés quelques toponymes du type de *Tynieć* «endroit fortifié»; *sluga* «serviteur», *braha* «décoction, malt», *gunia* «espèce de vêtement» etc. Les spécialistes ne sont cependant pas unanimes à propos de ces faits de vocabulaire car il convient de noter qu'on rencontre beaucoup des vocables en question au-delà des frontières que les données archéologiques assignent à la colonisation celtique. Dans ces conditions l'étude du problème celtique ne peut s'appuyer en Pologne, que sur les matériaux archéologiques et c'est bien uniquement sur cette base que se reconstruit, actuellement, l'histoire des Celtes dans ce pays, avec, comme sources, outre les trouvailles notoirement celtiques, les matériaux de la civilisation de Przeworsk soumis à l'influence de formes celtiques, ou en constituant une imitation. Il faut rappeler en effet au lecteur peu versé dans la préhistoire des provinces polonaises, qu'à l'époque de l'expansion et de l'implantation des Celtes dans une partie de ces régions elles étaient déjà intensivement colonisées par des autochtones.

Dans la période allant jusqu'au II<sup>e</sup> siècle av. J.C. la Pologne était envahie par la civilisation poméranienne (sépultures sous cloches et à ciste de pierre), dérivée de la civilisation lusacienne et peut-être en certains endroits, aussi par les vestiges de la phase tardive de la civilisation de Lusace, disparue en principe à la fin de la période de Hallstatt.

Dans nos régions, cette civilisation est à son déclin et au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. en apparaît une nouvelle, appelée la «civilisation de Przeworsk» (sépulture à incinérations sans urnes), qui se fait remarquer par les progrès réalisés dans plusieurs domaines vitaux (4). La majorité des archéologues polonais

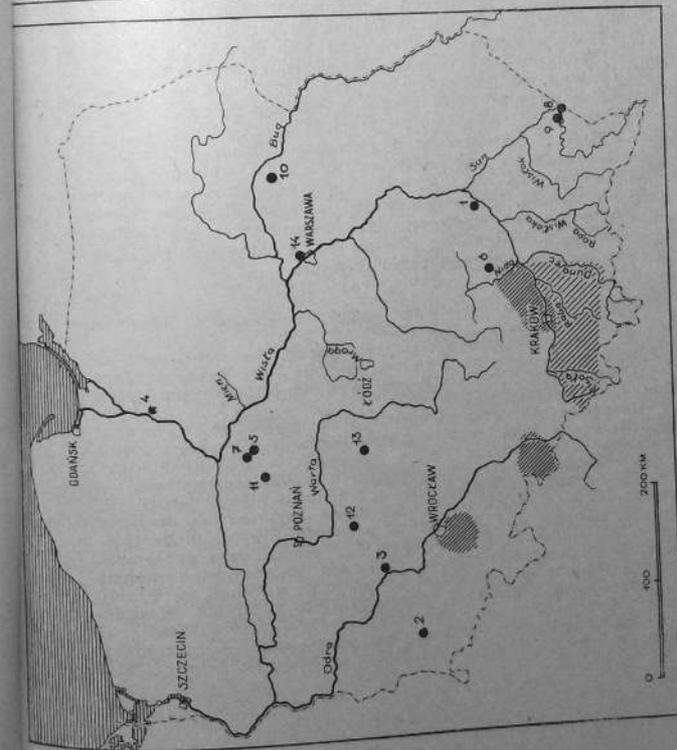
(3) J. Rosen-Przeworska, *Problem pobytu Celtów w Małopolsce*, in *Archeologia Polski*, t. 1, Warszawa 1957, p. 35-77. Résumé: *The problem of the celtic culture in Little Poland*, p. 79-81; J. Potocki, Z. Wozniak, *Niektóre zagadnienia związane z pobytom Celtów w Polsce*, in *Sprawozdania Archeologiczne*, t. VIII, Kraków 1959, p. 81-94. p. 96-98; A. Zaki, *Z badań nad kulturą celtycką w Małopolsce*, in *Archeologiczne Rozhledy*, t. VII, p. 6, s. 799-803, Praha; A. Zaki, *Nauk w Krakowie*, t. 4, Kraków 1958 (1960), p. 22-35.

(4) Voir par exemple: J. Kostrzewski, *Die Ostgermanische Kultur*



Carte 1. [52]. Carte de la colonisation celtique et des trouvailles celtiques importantes isolées en Pologne. Les hachures plus serrées indiquent la colonisation très dense. Les hachures plus espacées la colonisation de plus faible densité.

1. Błonie distr. Sandomierz, 2. Bolesławiec, 3. Czeladz distr. Góra Śląska, 4. Gogolewo distr. Kwidzyn, 5. Inowrocław distr. Inowrocław, 6. Jamina distr. Stopnica, 7. Januszkowo distr. Inowrocław, 8. Medyka distr. Przemysl, 9. Przemysl distr. Przemysl, 10. Niewiadoma distr. Sokolów, 11. Wszedzin distr. Mogilno, 12. Wymysłowo distr. Gostyn, 13. Zadowice distr. Kalisz, 14. Warszawa-Zeran.



Carte 2. [53]. Etablissements celtiques importants du sud de la Pologne.

1. Mieczniki distr. Dzierżoniów, 2. Montagne Slezka, 3. Karuzna Góra distr. Wrocław, 4. Głównin distr. Strzelim, 5. Sobocisko distr. Olawa, 6. Nowa Cerekwia distr. Gliniec, 7. Cieszyń distr. Cieszyń, 8. Sporysz distr. Żywiec, 9. Poznachowice Górne distr. Myslenice, 10. Podgórodzie distr. Nowy Sącz, 11. Marcinówce distr. Nowy Sącz, 12. Gorzów distr. Oświęcim, 13. Tynieć distr. Kraków, 14. Podleże distr. Bochnia, 15. Kraków-Nowa Huta, 16. Wycinaż distr. Kraków, 17. Iwanowice distr. Miechów, 18. Wilków distr. Kraków, 19. Dalewice distr. Proszowice, 20. Pełczyńska distr. Pinczów.

et aussi les archéologues de l'URSS considèrent les civilisations, que nous venons de citer comme caractéristiques du séjour des Proto-Slaves dans le pays (5).

## I

En s'appuyant sur le matériel archéologique on discerne trois régions de colonisation celtique en Pologne. Ce sont :

- a) les régions au sud de Wrocław (Silésie Centrale) ;
- b) les environs de Raciborz en Haute-Silésie ;
- c) les environs de Cracovie en Petite Pologne.

En dehors de ces trois régions de colonisation, d'autres trouvailles celtiques, peu nombreuses, sont dispersées dans la majorité des provinces de Pologne. Elles sont un peu plus nombreuses en Coujavie, près d'Inowrocław (au sud de Torun), cependant, à notre avis, on ne peut actuellement s'autoriser de ce matériel archéologique pour accepter l'hypothèse que des Celtes y auraient séjourné. Ces trouvailles celtiques éparses doivent être regardées en principe comme le résultat de relations commerciales.

Des différences chronologiques séparant les centres de colonisation celtique, il est indispensable d'entreprendre isolément l'étude des matériaux de chacun de ces centres (6).

Les plus anciennes traces connues actuellement de la présence des Celtes de La Tène sont observables en Silésie Centrale, sur une étendue relativement restreinte de 1000 km<sup>2</sup>, qui correspond assez strictement à celle d'une île des loess entourée de sols moins fertiles.

Les Celtes y sont arrivés vers l'année 300 av. J.C., venant de Bohême ou de Moravie, et ils en ont été les seuls occupants jusqu'à environ 100 av. J.C. (7). Nous ne connaissons cette période que par des sépultures, tandis que font défaut des traces d'habitat. Environ 65 sépultures dont la majorité a été fouillée d'une façon peu méthodique (8) ont été découvertes. On peut les diviser en trois groupes chronologiques :

*der Spätlatenezeit in Ostdeutschland und Polen*, Leipzig u. Würzburg 1919.

(5) K. Jazdzewski présente le développement des civilisations de cette époque en Pologne, ainsi que le tracé de leurs frontières dans l'atlas des anciennes cultures slaves et préslaves (*Atlas do pradziejow Slowian*, Lodz 1948).

(6) On notera qu'en rendant compte de la présence et de l'implantation Celte de La Tène en Silésie, nous faisons état en premier lieu des opinions déjà acceptées. En ce qui concerne la Petite Pologne, nous présentons une liste entière de nos nouvelles constatations.

(7) La chronologie utilisée ici a été établie dans l'article de J. Potocki et Z. Wozniak (*op. cit.*), elle se base sur les dernières études effectuées par J. Filip (*Keltové ve středni Evropě*, Praha 1956. Résumé : *Die Kelten in Mitteleuropa*), Z. Wozniak, dans une ample étude, a discuté le problème de la chronologie des nécropoles celtiques de Pologne (*Chronologia celtycznych cmentarzysk w Polsce*, in *Wiadomosci Archeologiczne*, t. XXVII, Warszawa 1960, p. 119-138. Résumé : *The chronology of the celtic cemeteries in Poland*, p. 140-141).

(8) Voici les travaux fondamentaux ayant publié les matériaux celtiques de Silésie : M. Jahn, *Die Kelten in Schlesien*, Leipzig 1931 ;

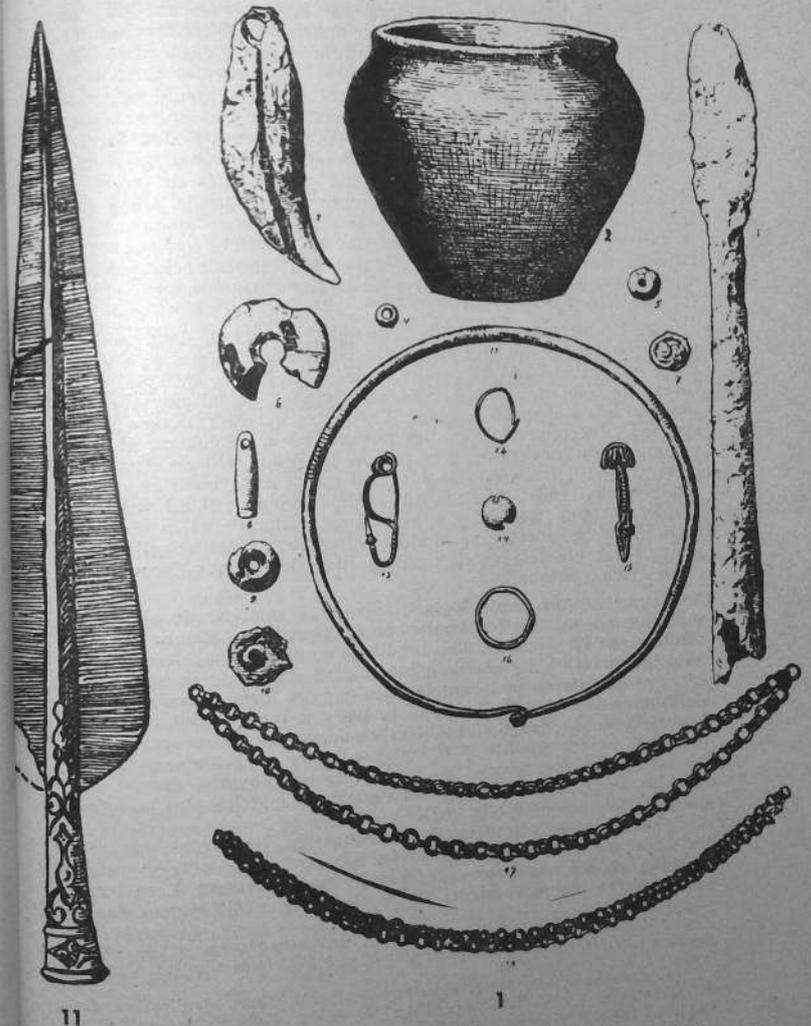


Fig. 1. [54]. Karneza Góra, district de Wrocław, Mobilier de la sépulture féminine. D'après M. Jahn.

Fig. 11. [64]. Iwanowice, district de Miechów. Objets en fer de la tombe n° 9. Selon J. Roscn-Przeworska.

1) Une dizaine de sépultures, ont la plus ancienne est une tombe féminine de Karnacza Gora, district de Wrocław (fig. 1), appartiennent à un groupe de sépultures à inhumation datées du III<sup>e</sup> siècle av. J.C. La tombe féminine de Karnacza Gora peut être datée des environs de 300 av. J.C. ou de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.C. On y a découvert deux fibules en bronze du type de Duchcov, deux objets pouvant avoir des formes hallstattiennes anachroniques, notamment deux chaînes de bronze à mailles rondes, un collier en bronze à extrémités en forme de crocs et un vase façonné à la main de forme simple. On a rattaché le reste des sépultures au même groupe en s'appuyant sur le fait qu'on y avait trouvé des fibules à formes anciennes du type de Duchcov ainsi que des bracelets à formes anciennes ou aussi (bracelets à tampon, lisses ou légèrement godronnés) et des torques (fig. 2).

2) Un bracelet en or de Mieczniki, district de Dzierżoniów est sûrement une des plus anciennes trouvailles celtiques de Silésie. C'est un bracelet ouvert pesant environ 800 g, aux extrémités en forme de têtes de lions à crinières stylisées, se faisant face. Ce bracelet qui a disparu pendant la dernière guerre mondiale a été apprécié différemment dans les travaux des archéologues. On y a vu un produit scythique, grec ou une imitation celtique d'un bracelet grec (9). Il ne semble pas qu'il puisse appartenir au cercle relativement récent du style dit « celto-illyrien » ; il est vraisemblablement plus ancien. L'appartenance culturelle et la chronologie de ce bracelet ne peuvent pas être déterminées actuellement, mais il est possible qu'elles soient liées de quelque façon à la civilisation celtique.

3) Le groupe chronologique suivant se compose de plusieurs sépultures à inhumation contenant également des formes du III<sup>e</sup> siècle et du II<sup>e</sup> siècle av. J.C., tandis qu'un autre groupe comprend environ quarante sépultures à inhumation datées du II<sup>e</sup> siècle av. J.C. Ces sépultures sont caractérisées par des formes plus récentes de fibules à formes de La Tène I ; par des types plus récents de bracelets de bronze (entre autres en forme de demi-ovales) et de bracelets en sapropolite et il faut y compter probablement toutes les sépultures guerrières. Les nécropoles de Głownin, district de Strzelin et de Sobocisko, district de Olawa, sont les plus grandes de cette période (10) (fig. 3-7).

Comme le montrent certaines trouvailles, les défunts ensevelis dans les tombes à inhumation reposent dans des cercueils de bois et les squelettes se trouvent ordinairement à environ deux mètres de profondeur. On a observé des différences dans

*Neue skythische und keltische Funde, in Altschlesien, t. 4, 1934* Breslau ; W. Hoffman, *Neue Keltenfunde aus Mittelschlesien, in Altschlesien, t. 9, Breslau 1940.*

(9) Comparez : H. Seger, *Vogelgesang* (in) M. Ebert, *Reallexikon d. Vorgeschichte, t. 14 (1929), p. 176* ; M. Ebert, *Vettersfelde, op. cit., t. 14, p. 159* ; P. Goessler, *Der Silberring von Trichtingen, op. cit., p. 1-2, note 6* ; M. Jahn, *Neue skythische..., op. cit., p. 115.*

(10) Le lecteur désirant connaître les noms allemands des localités de Silésie, peut se servir du dictionnaire des noms géographiques : S. Rospond, *Słownik nazw geograficznych Polski zachodniej i południowej, t. 1-2, Warszawa - Wrocław 1951.*

l'orientation des tombes. Les femmes étaient munies uniquement d'ornements, c'est-à-dire le plus souvent : de deux bracelets de bronze, de deux anneaux de pied, de deux fibules (plus rarement de chaînes de bronze), d'une bague de bronze et d'un collier de bronze. Elles possédaient aussi habituellement deux ou trois fibules, placées sur les clavicules, tandis qu'une troisième se trouvait parfois sur l'abdomen.

L'emplacement des fibules, qu'il convient de traiter comme un élément de la parure, correspondant aux boutons actuels et non à un ornement proprement dit, est lié, sans nul doute, au genre de vêtement porté par les femmes de l'époque. Nous ne pouvons malheureusement pas reconstituer exactement ce vêtement, car l'iconographie ne met pas à notre disposition de modèles de vêtements celtiques féminins, contrairement à ce qui concerne l'habillement masculin.

Le mobilier typique des sépultures masculines comprend une épée dans un fourreau, une lance à pointe de fer et un talon de lance qui reposent du côté droit, ainsi qu'un bouclier avec un umbo à ruban, posé sur l'abdomen du défunt. Dans les sépultures plus récentes, l'épée était suspendue à une ceinture-chaîne, composée de mailles de fer. Les lances, étaient brisées avant d'être placées dans la tombe, et le fait que la pointe de lance et le talon de celle-ci reposaient côte à côte semble prouver ce détail intéressant. En outre une fibule était placée au milieu ou du côté droit du thorax du défunt. A en juger d'après l'iconographie d'Europe occidentale, nous avons là la preuve que les Celtes silésiens portaient comme vêtement extérieur une sorte de manteau ample (11). Sporadiquement on trouve aussi dans les sépultures masculines des parures identiques à celles des femmes.

Dans un grand nombre de sépultures masculines ou féminines s'ajoutait aussi un vase ayant contenu probablement de la nourriture et, à côté, une mâchoire de porc. Il faut noter à ce propos qu'on a relevé des différences dans la richesse du mobilier funéraire. A côté des sépultures riches ou moyennes il s'en rencontre, qui n'étaient dotées que d'un ou deux objets de petite valeur, et parfois même complètement privées de dons funéraires.

C'est à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.C. qu'apparaît encore un nouvel aspect du rite funéraire : la sépulture à incinération. Nous connaissons plusieurs sépultures de cette époque en Silésie centrale et, entre autres, celles de deux guerriers. Le mobilier en est plutôt pauvre. Mais au I<sup>er</sup> siècle av. J.C. sur le terrain occupé auparavant exclusivement par les Celtes apparaissent de très nombreuses nécropoles et colonies de la civilisation de Przeworsk. Dans l'une des sépultures celtiques à incinération (Wrocław-Kuzniki) ont été trouvés également, à côté d'une poterie celtique, des tessons de la civilisation de Przeworsk. La trouvaille peut être considérée comme une preuve du mélange des Celtes avec la population porteuse de cette nouvelle forme de civilisation. Un fait indique encore que les Celtes se sont mêlés à la population de la civilisation de Przeworsk, c'est

(11) P. Bienkowski, *Les Celtes dans les arts mineurs Gréco-Romains, Cracovie 1928, fig. 11, 81, 83, 112, 118, 124 sqq.*

notamment que la Silésie centrale possède, à côté du rite de la sépulture à incinération qui y domine, les rites des sépultures à inhumations jusqu'au II<sup>e</sup> siècle ap. J.C. Ce rite est inconnu actuellement dans les régions voisines et doit par conséquent être regardé comme un héritage celtique (12). Un grand nombre de trouvailles celtiques comprises dans les ensembles de la civilisation de Przeworsk dans la région indique pareillement une évolution historique comparable. Ce sont des fragments assez nombreux de vases graphités faits au tour de potier, des parures et autres objets de métal. Il est donc acceptable de penser que les Celtes n'ont pas émigré de cette région, comme l'indiquait M. Jahn (13), mais qu'ils ont été assimilés par la population de la civilisation de Przeworsk.

Le groupe suivant est celui des trouvailles de Haute Silésie, lié d'ailleurs étroitement aux gisements celtiques de la région voisine d'Opawa en Tchécoslovaquie. Les Celtes ont occupé en Haute Silésie un domaine un peu inférieur à 1 000 km<sup>2</sup> bordant la rive gauche de l'Odra à l'ouest de Raciborz. Ce sont également des terrains de loess entourés de sols plus pauvres et la population celtique y est sûrement arrivée de Moravie, vraisemblablement au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.C. Les trouvailles funéraires du II<sup>e</sup> siècle sont en petit nombre, quelques sépultures sont à inhumation et d'autres probablement à incinération, mais toutes possèdent un mobilier pauvre. Les trouvailles datant du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. sont beaucoup plus fréquentes. Ce sont des restes d'habitats, dont nous connaissons des pièces de céramique faites au tour, éventuellement graphitées, ainsi qu'une petite quantité d'autres objets. Le site de Nowa Cerekwia, district de Glubczyce occupait une position exceptionnelle. On a même supposé autrefois qu'il y existait un oppidum, mais cette opinion a dû être rejetée à la lumière des dernières fouilles (14). A Nowa Cerekwia on a découvert des restes de nombreuses cabanes celtiques et un four de potier avec une seule chambre de combustion, ayant contenu de la céramique graphitée (fig. 8). On a également découvert dans cette ville des perles de collier, des bracelets de verre ainsi que des fibules, justifiant la supposition qu'un habitat celtique a subsisté jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. à Nowa Cerekwia. La présence ici encore d'une certaine quantité de céramique de la civilisation de Przeworsk (qui, à La Tène III, occupe seulement la rive droite de l'Odra), témoigne de contacts vivants entre les Celtes de Nowa Cerekwia et la population de la civilisation de Przeworsk.

Les Celtes de La Tène arrivèrent plus tard en Petite Pologne, seulement vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.C. (15). Le début de la

(12) Le matériel de la La Tène III et de la période romaine, trouvé dans ce terrain, est publié par : Ch. Pescheck, *Die frühwandalische Kultur in Mittelschlesien*, Leipzig 1939.

(13) M. Jahn, *Die Kelten in Schlesien*, p. 47, 48 sqq.

(14) Comparez : B. Czernska, *Osada z okresu poznolotenskiego koło Nowej Cerekwi w pow. Glubczyce*, in *Archeologia Śląska*, t. 3, Zeszyty p. 25-68. Résumé : *Eine Siedlung der Spätlatenezeit bei Nowa Cerekwia Kreis Glubczyce*.

(15) Dans les anciens ouvrages, on admettait une chronologie moins récente pour l'arrivée des Celtes en Petite Pologne (en premier lieu

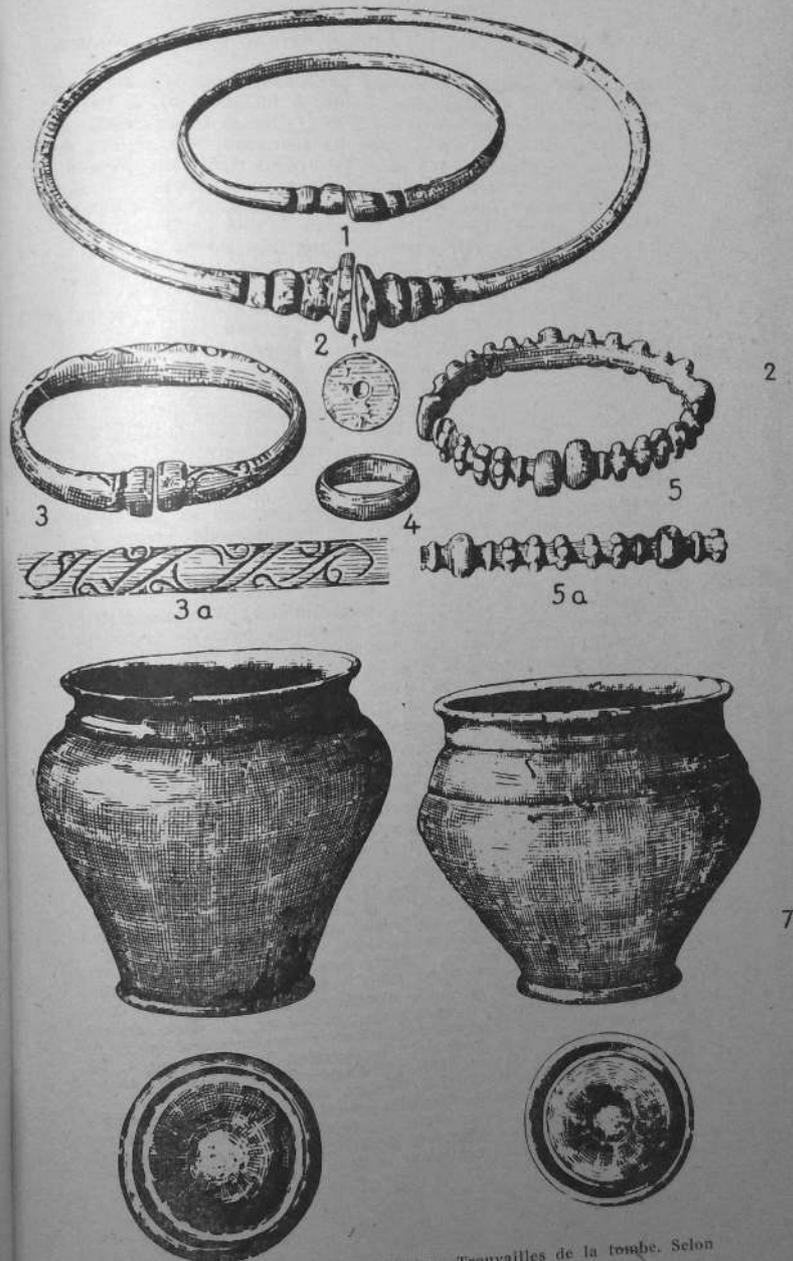


Fig. 2. [55]. Polwica, district d'Olawa. Trouvailles de la tombe. Selon M. Jahn. Vases des tombes. D'après Szzelein.

colonisation celtique s'y marque par deux riches sépultures de guerriers (l'une à inhumation, l'autre à incinération), à Iwanowice, district de Miechow (16) fig. 9-11). Toutes deux possédaient comme mobilier des épées dans les fourreaux, des pointes de lances, des chaînes de fer (dont l'une était richement décorée), ainsi que des umbos de boucliers. L'une des tombes contenait deux fibules (La Tène II), fait exceptionnel pour une sépulture masculine, et qui, ajouté à la riche décoration de la pointe de la lance, et de la chaîne, témoigne probablement de la position sociale élevée du guerrier ainsi inhumé. Il convient de souligner que ces deux sépultures sont nettement différentes des sépultures silésiennes par leur caractère, leur richesse et la typologie de leur mobilier, ce qui prouve qu'il existait entre elles des différences chronologiques ainsi que, assez probablement, des différences ethniques ou tribales. Outre les sépultures d'Iwanowice, seul un vase tourné de Wilkow, district de Proszowice peut provenir d'une sépulture à incinération.

Tous les autres sites, au nombre de trente actuellement, sont des restes d'habitat. La majorité en est concentrée sur un terrain de loess situé au Nord et à l'Est de Cracovie, quoique un certain nombre de sites, situés sur la rive gauche de la Vistule, s'avancent au-delà du domaine des terres fertiles. On peut même ranger au chapitre des curiosités les trouvailles de tessons graphités celtiques dans plusieurs cavernes des environs de Cracovie. Les plus importants et les mieux étudiés des habitats sont ceux de Podleze, district de Bochnia, Dalewice, district de Proszowice, Mogiła (Cracovie - Nowa Huta) et Wyciaze, district de Kraków. Ainsi que, les autres habitats pourvus de matériaux celtiques ils ont fourni une grande quantité de céramique (celtique) et quelques objets d'un autre genre : deux bracelets de bronze (fig. 12), une hache de fer, une perle de verre, etc... (17).

La céramique celtique se divise en plusieurs catégories. Ce qu'on rencontre le plus souvent, ce sont des poteries en argile avec un mélange de graphite. C'est ce que l'on appelle la céramique graphitée du type de Stradonice. Ornés le plus souvent de cannelures verticales, les vases sont ordinairement en forme de baril. On rencontre fréquemment des fragments de vases tournés, du type de Stradonice, remarquables par leur grande perfection technique et par le fini de leur exécution (18). Ces

J. Rosen-Przeworska, *Zabytki celtyckie...*, op. cit. et *Problem pobytu...*, op. cit.). Dans les travaux cités, J. Rosen-Przeworska prétend que les Celtes de Petite Pologne sont venus de Slovaquie. Les nouveaux matériaux semblent infirmer cette théorie.

(16) J. Rosen-Przeworska, *Zabytki celtyckie...*, op. cit., p. 180-221. (17) Il n'est pas dit qu'il faille ranger parmi les trouvailles celtiques certaines un ensemble d'outils en fer de Wyciaze, distr. Kraków et notamment : une hache, une faux et deux ciseaux (S. Buratynski, *Zespół narzędzi żelaznych z okresu latenskiego* (I w. p.n.e.) z Wyciazy pow. krakowski, in *Przegląd Archeologiczny*, t. IX, p. 347-352, ryc. 1-3, Poznań 1951-52. Résumé : *Un dépôt d'outils en fer de la période de La Tène III à Wyciaze, distr. de Cracovie.*

(18) Voir : Z. Wozniak, *Ceramika celtycka z osady późnolatencko-rzymskiej w Mogiła [Nowa Huta] .. rejon szpital zachod., z badań p. 1955-1956*, in *Materiały Archeologiczne*, t. 1, Kraków 1959, p. 147-171. Résumé : *La céramique celtique de la période de La Tène*

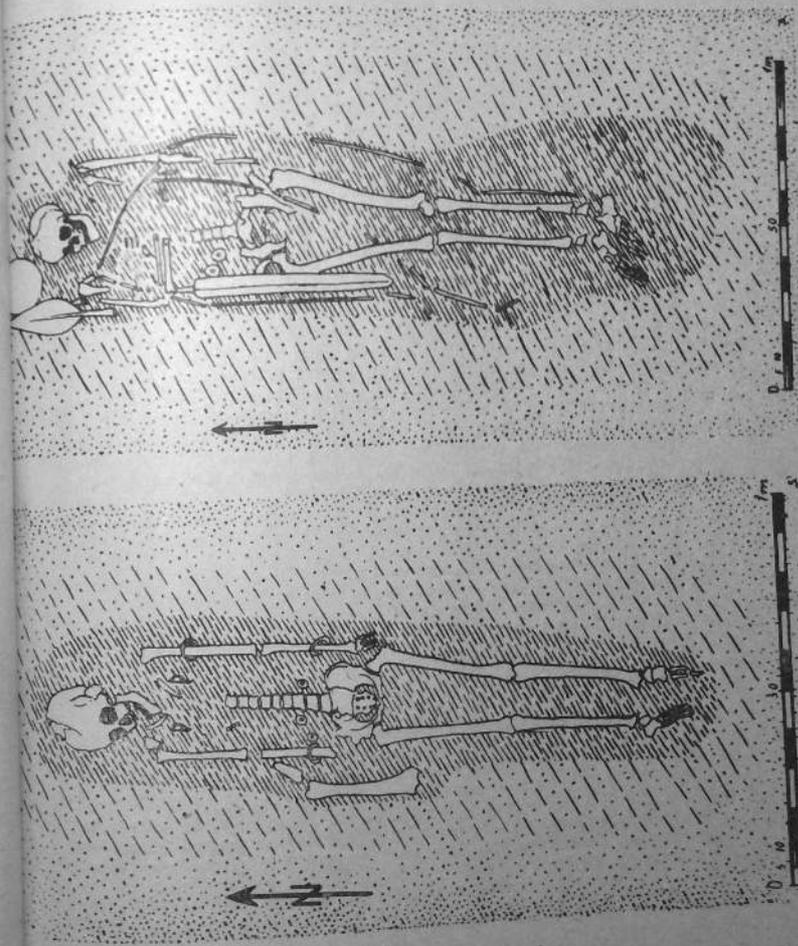


Fig. 3. [56]. Sobocisko, district d'Oława. Trouvailles de la tombe n° 25. Selon W. Hoffmann.

Fig. 4. [57]. Sobocisko, district d'Oława. Tombe n° 24. D'après Hoffmann.

vases, qui ont habituellement la forme de jattes, sont le plus souvent peints de raies blanches et rouges, horizontales, parfois rouges et grises; plus rarement recouverts d'une décoration géométrique de couleur noire ou brune. Un certain nombre de poteries non peintes, possèdent de leur côté une forme, une technique et une exécution identique à celles des poteries peintes. Un autre groupe, jusqu'à présent plus faible numériquement, se compose de poteries fabriquées au tour, de couleur gris foncé, dont les formes évoquent la céramique celtique de Silésie. Ils offrent des analogies avec la céramique des nécropoles plus récentes d'autres pays d'Europe. Enfin on a discerné dans le matériel provenant d'un four de potier à Podleze deux catégories de produits: des poteries à conserver (des aliments), à parois minces, en argile moins grasse, d'autres à parois épaisses en argile grasse.

Deux fours de potiers sont les plus importantes trouvailles celtiques de Petite Pologne. On a mis au jour à Podleze les restes d'un four possédant deux chambres de combustion ainsi qu'un gril horizontal, muni d'ouvertures, appuyé sur la cloison qui sépare les chambres. On trouve dans le remplissage du four beaucoup de céramique peinte et non peinte, ainsi que des vases à conserver, des deux genres dont nous venons de faire état. Le deuxième four a été découvert à Wyciaze. Il n'avait qu'une seule chambre de combustion et un gril horizontal. Dans son remplissage se mêlaient de la céramique graphitée et une grande quantité de céramique non graphitée.

Dans les habitats de Mogila et de Dalewice on a découvert des restes de cabanes rectangulaires, légèrement creusées dans la terre, de 15 à 25 m<sup>2</sup> de superficie.

Cinq stations celtiques des parties basses des Carpathes avaient un caractère quelque peu différent. Elles étaient situées sur des hauteurs difficilement accessibles, sur lesquelles ont existé depuis des anciens bourgs polonais ou des établissements de la civilisation de Lusace. Elles ont livré de la céramique celtique graphitée et même, l'une d'elle a fourni une monnaie celtique (Cieszyn) (19). On peut donc envisager la possibilité de petites « villes » celtiques fortifiées.

Mais dans tous les établissements celtiques de Petite Pologne, à côté de la céramique celtique, apparaît une grande quantité de céramiques relevant de civilisations autochtones. Nous y constatons la coexistence de la céramique celtique graphitée et la céramique « grise foncée », auxquelles s'ajoute de la céramique « du déclin de la civilisation lusacienne » dans les stations carpathiques mentionnées *supra* (de même que dans quelques vallées).

Ailleurs la céramique peinte accompagne celle de la civilisation de Przeworsk de La Tène III. Cette coexistence de la

III à Mogila [Nowa Huta], région de l'hôpital-Pouest, provenant de recherches en 1955-1956.

(19) A. Kietlińska, *Osadnictwo starożytne na Gorze Zamkowej w Cieszynie*, in *Materiały Starożytne*, t. 4, Warszawa 1958, s. 91-126. Résumé: *Ancient settlement on castle Hill at Cieszyn*. Voir également l'aperçu critique de cet ouvrage (avec résumé français) — Z. Wozniak, *Acta Archaeologica Carpathica*, t. 1, fasc. 2, s. 280-282, Kraków 1960.

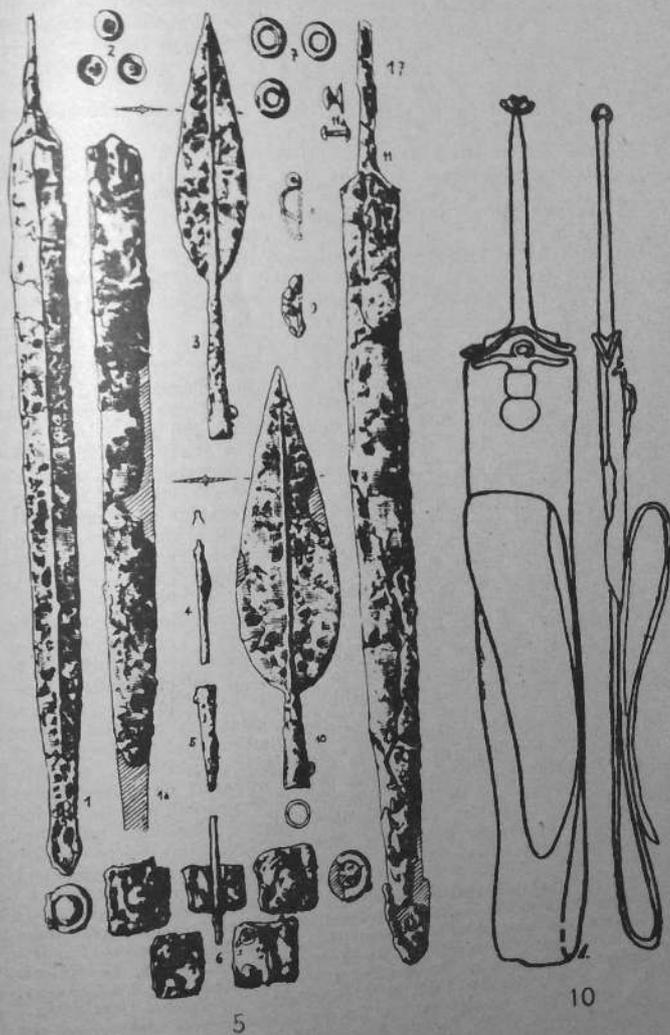


Fig. 5. [58]. Sobocisko, district d'Olawa. Trouvailles de la tombe n° 8-9. Selon Hoffmann.

Fig. 10. [63]. Iwanowice, district de Miechów. Épée en fer de la tombe n° 9. Selon J. Rosen-Przeworska.

céramique celtique et autochtone semble bien être le résultat d'une vie en commun des Celtes et de la population locale (20). Et la supposition oblige à conclure que la disparition de la civilisation celtique en Petite Pologne a eu pour cause l'assimilation progressive des Celtes par la population locale.

Comme il l'a été déjà dit, selon les données actuelles l'arrivée des Celtes de La Tène en Petite Pologne est datable de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.C. Les données précises qui permettraient d'indiquer à quelle date la civilisation celtique s'y est éteinte font complètement défaut. Toutefois le matériel archéologique de Petite Pologne interdit de placer ce déclin avant la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.C., peut-être même au milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.C. La découverte d'une poterie celtique peinte dans une sépulture du I<sup>er</sup> siècle après J.C., de la civilisation de Przeworsk, à Zadowice, district de Kalisz en Pologne (21), ferait supposer que la civilisation celtique a perduré jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.C. Cette poterie importée d'un pays celtique, provient probablement du centre de production le plus proche du lieu de trouvaille, c'est-à-dire de Petite Pologne. On peut ainsi supposer à bon droit que la colonisation celtique en Petite Pologne a duré environ 150 ans.

Un coup d'œil jeté sur la carte des trouvailles de Petite Pologne, ainsi que la comparaison des matériaux fait ressortir une certaine différence entre les colonies fortifiées des Carpathes, dispersées sur un grand espace (environ 150 km.), et le centre celtique, à forte densité, des vallées de la région de Cracovie où nous connaissons trente stations celtiques réparties sur environ 3 000 kms<sup>2</sup>. On peut également supposer que la phase initiale de la colonisation celtique en Petite Pologne a été représentée uniquement par de la céramique graphitée de couleur « gris foncé ». Il est possible qu'à cette période les Celtes ont vécu en commun avec la population productrice de cette céramique qui marque le déclin de la civilisation lusacienne. Une phase plus récente a été celle de la céramique peinte (qui ne nous est pas connue dans les colonies carpathiques) correspondant à une diminution de production et même à une disparition de la céramique graphitée. Il convient de rappeler que la céramique peinte apparaît en même temps que la céramique de la civilisation de Przeworsk laquelle semble apparaître dans les environs de Cracovie plus tard que dans d'autres provinces polonaises (22).

Des trouvailles celtiques isolées ont été faites sporadiquement

(20) Certains auteurs considèrent les trouvailles celtiques de la Petite Pologne et certaines trouvailles des utilisations autochtones comme des ensembles de la civilisation de Puchov. Celle-ci a été identifiée dans le nord-ouest de la Slovaquie. Elle a été étudiée dans la *kultury puchovskej, Spravozdania Polskiej Akademii Umiejetnosci*, t. 52, z. 10, Kraków 1951, et A. Kietlinska, *Osadnictwo starozytne...*, op. cit.). Notre opinion est que les matériaux trouvés n'autorisent pas à attribuer la Petite Pologne à la civilisation de Puchov.

(21) S. Jasnosz, *Wielkopolskie znaleziska celtckiej ceramiki malowanej*, in *Wiadomosci Archeologiczne*, t. XXV, Warszawa 1958, p. 223 et sqq. Résumé: *Find of the celtic painted pottery in West Poland*.

(22) Le début de l'apparition en Pologne de la civilisation de Przeworsk doit être placé vers l'an 100 av. J.C.

dans différentes parties de la Pologne outre les trois régions de colonisation proprement dites. Seules quelques-unes peuvent être datées du III<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> siècle avant J.C. La majorité ne remonte pas au-delà du I<sup>er</sup> siècle avant J.C. ou même du début du I<sup>er</sup> siècle après J.C. Ce sont également pour la plupart des objets de parures et aussi des armes (fig. 13), des monnaies, des outils et quelques poteries (fig. 14) ou fragments de poterie (23).

Les trouvailles des monnaies celtiques d'argent et d'or sont disséminées sur un grand espace. Celles qui méritent d'être distinguées sont : le grand trésor en or de Gorzów, district de Oswiecim près de Cracovie, le trésor de monnaies en argent de Brzezinki, district de Sroda Slaska près de Wrocław, ainsi que, dans un groupe d'habitats à proximité d'Inowroclaw (au Sud de Torun), des monnaies d'or isolées (24). Ainsi donc, tandis que certains trésors monétaires plus considérables proviennent des territoires colonisés par les Celtes, d'autres monnaies isolées, recueillies en dehors de ces territoires fournissent une preuve plausible de relations commerciales entre les tribus, et il en est de même pour les autres objets celtiques connus en dehors des trois régions de colonisation celtique dont il a été question ci-dessus.

L'acceptation de nouvelles formes de produits celtiques ou leur imitation par la population autochtone, preuve de l'existence de commerce ou d'autres contacts entre cette dernière et les Celtes, ne s'observe pas dans la culture indigène du III<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> siècle avant J.C. Par contre la phase plus ancienne de la culture de Przeworsk (au développement révolutionnaire par rapport à celui qui la précède), dans presque tous les domaines de production se fait remarquer par la présence de nombreux éléments tirés de la civilisation celtique. On peut citer comme exemples de nombreux types d'outils (comme par exemple des râpes, des limes, des marteaux, des tenailles, des scies des moulins rotatifs, des ciseaux et peut-être des faux), des armes (des épées à deux tranchants, des fourreaux d'épées, des talons de lances), certains types de fibules, des boucles de ceintures et probablement aussi l'influence exercée par les prototypes celtiques sur la forme de certaines poteries (vases en forme de poire) (25). On sait cependant que des emprunts

(23) J. Rosen-Przeworska, *Zabytki celtckie...*, op. cit.; S. Jasnosz, op. cit.; J. Filipowiak, *Poznolatenckie naczynie grafitowe z Januszkowa w pow. inowroclawskim*, in *Przeglad Archeologiczny*, t. 9, Poznan 1951-52, p. 341-7. Résumé: *Un vase graphité de la période de La Tène III de Januszkowo, distr. d'Inowroclaw; ainsi que d'autres œuvres*.

(24) Z. Zakrzewski, *O monetach celtckich znajdujonych w Polsce*, in *Przeglad Archeologiczny*, t. 3, Poznan 1925-29, s. 216 et sqq.; L. Piotrowicz, *Les trouvailles de monnaies celtiques en Pologne*, «Eos», t. XXXIV, Lwów 1933, s. 413-426.

(25) A propos des ensembles de trouvailles autochtones de La Tène III en Pologne, voir: J. Kostrzewski, *Die Ostgermanische Kultur der Spätlatenezeit in Ostdeutschland und Polen*; M. Jahn, *Die Bewaffnung der Germanen in der alteren Eisenzeit*, Würzburg 1916; J. Kostrzewski, *Pradzieje Polski*, Poznan 1949; T. Malinowski, *Narzedzia kowalskie okresu poznolatenckiego i rzymskiego w Polsce*, in *Przeglad Archeologiczny*, t. 9, Poznan 1951-52, s. 258-271. Résumé:

celtiques semblables sont observés chez les Germains, plus tôt même dans certains cas, et la modalité des emprunts que nous constatons pose un problème : Proviennent-ils, en Pologne, directement de chez les Celtes, ou ont-ils passé par l'intermédiaire des Germains ? Notre réponse sera que les influences celtiques ont probablement pénétré en Pologne par ces deux voies car il est le plus souvent impossible de fixer la provenance de chacun des éléments concrets de l'enquête étant donné une unification assez poussée de nombreuses données archéologiques celtiques et germaniques.

Il semble que l'on puisse considérer comme une conséquence intéressante des influences celtiques l'absence de nécropoles de la civilisation de Przeworsk à la période de La Tène III et à la période romaine dans les environs de Cracovie aussi bien que dans la région de Raciborz en Haute Silésie, régions dans lesquelles nous ne connaissons actuellement qu'un nombre minime de sépultures isolées. Il convient de noter par contre qu'on connaît bon nombre de grandes nécropoles de La Tène III et dans la période romaine ancienne dans d'autres domaines envahis par la civilisation de Przeworsk. Il est bien connu, en effet, que l'Europe centrale est presque complètement vide de sépultures celtiques de la période de La Tène III. Il est possible que nous ayons là le résultat de l'usage par les Celtes de cette époque d'un type inconnu de rite funéraire à incinération. Une situation analogue constatée en Pologne méridionale autorise l'hypothèse d'un rite reçu des Celtes par la population locale et ayant duré jusqu'à la fin de la période romaine.

Les faits cités dans les précédentes parties du présent travail et les conclusions qui en découlent, ouvrent maintenant la voie à des conclusions de nature plus générale.

Il convient avant tout de réfléchir aux causes qui ont pu diriger l'invasion celtique de La Tène vers les territoires de la Pologne. Certains archéologues polonais ont émis l'opinion que les Celtes y sont arrivés à la recherche de débouchés. Cette opinion ne nous paraît pas exacte. A notre avis, l'expansion des Celtes vers la Silésie centrale (vers l'année 300 av. J.C.) a été l'un des épisodes finaux de leurs grandes migrations. La tendance migratoire, si manifeste chez les Celtes au VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est caractéristique des peuples parvenus à un degré d'évolution sociale comparable à celui qui était le leur. Deux considérations s'opposent à une telle conception de l'expansion celtique en Pologne pour des motifs commerciaux : d'un côté l'inexistence de traces de contacts commerciaux entre les Celtes et la population de la civilisation lusacienne tardive des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.C. et d'un autre côté le fait que l'artisanat des Celtes d'Europe centrale n'avait pas encore atteint un niveau exigeant la recherche de débouchés commerciaux dans ces contrées lointaines.

L'arrivée des Celtes en Haute Silésie et surtout en Petite Pologne a eu lieu à une époque où la grande expansion historique des Celtes était déjà terminée. Nous pouvons parler néanmoins d'une expansion secondaire à caractère plus restreint.

*L'outillage des forgerons de la période de La Tène III et de la période romaine en Pologne.*

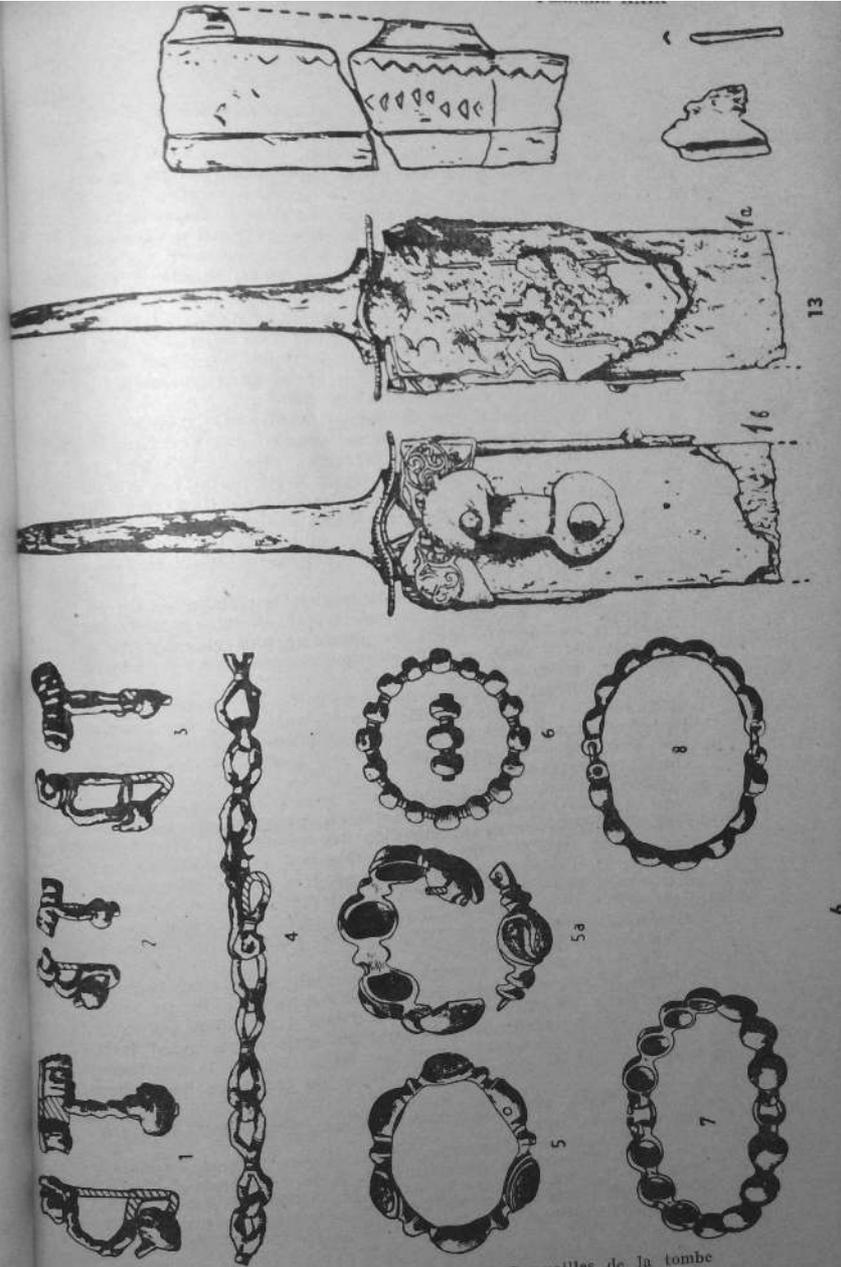


Fig. 6. [59]. Głownin, district de Strzelin. Trouvailles de la tombe n° 2. Selon W. Hoffmann.  
Fig. 13. [66]. Warszawa-Zeran. Fragments d'une épée en fer. Selon J. Rosen-Przeworska.

ayant des motifs locaux. Les Germains, en poussant les Celtes hors des territoires qu'ils occupaient auparavant, ont pu en être la cause. Dans d'autres endroits la poussée exercée par les Romains a pu donner des résultats semblables. Rappelons que l'expansion des Germains vers la Bohême du Nord a commencé au II<sup>e</sup> siècle av. J.C. (groupe de Kobyla). Cependant s'il s'agit des régions dont il vient d'être question (Haute Silésie et Petite Pologne) on ne peut pas rejeter définitivement la possibilité d'une expansion dans un but de conquête et d'acquisition d'un débouché, car en Bohême et en Moravie nous assistons vers la même époque à l'apparition d'*oppida* celtiques. C'est par conséquent, chez les Celtes le temps d'un grand épanouissement des techniques artisanales et commerciale (26).

Nous ne disposons que de données médiocres pouvant nous servir à une reconstitution de la vie économique. Le choix des terres fertiles, qui est le fait principal, semble indiquer que chez les Celtes de Pologne l'agriculture avait plus d'importance que l'industrie. Seuls les établissements des Carpathes, en Petite Pologne, font exception. Nous possédons également des preuves du développement des techniques de la poterie, et il nous est loisible de supposer que le métier de forgeron avait lui aussi fait les mêmes progrès.

La supposition est encore valable pour la métallurgie du fer et du bronze. Des preuves irréfutables du développement des techniques se font jour dans les phases le plus récentes de la colonisation (1<sup>er</sup> siècle av. J.C.) lorsque commença un commerce actif entre les tribus.

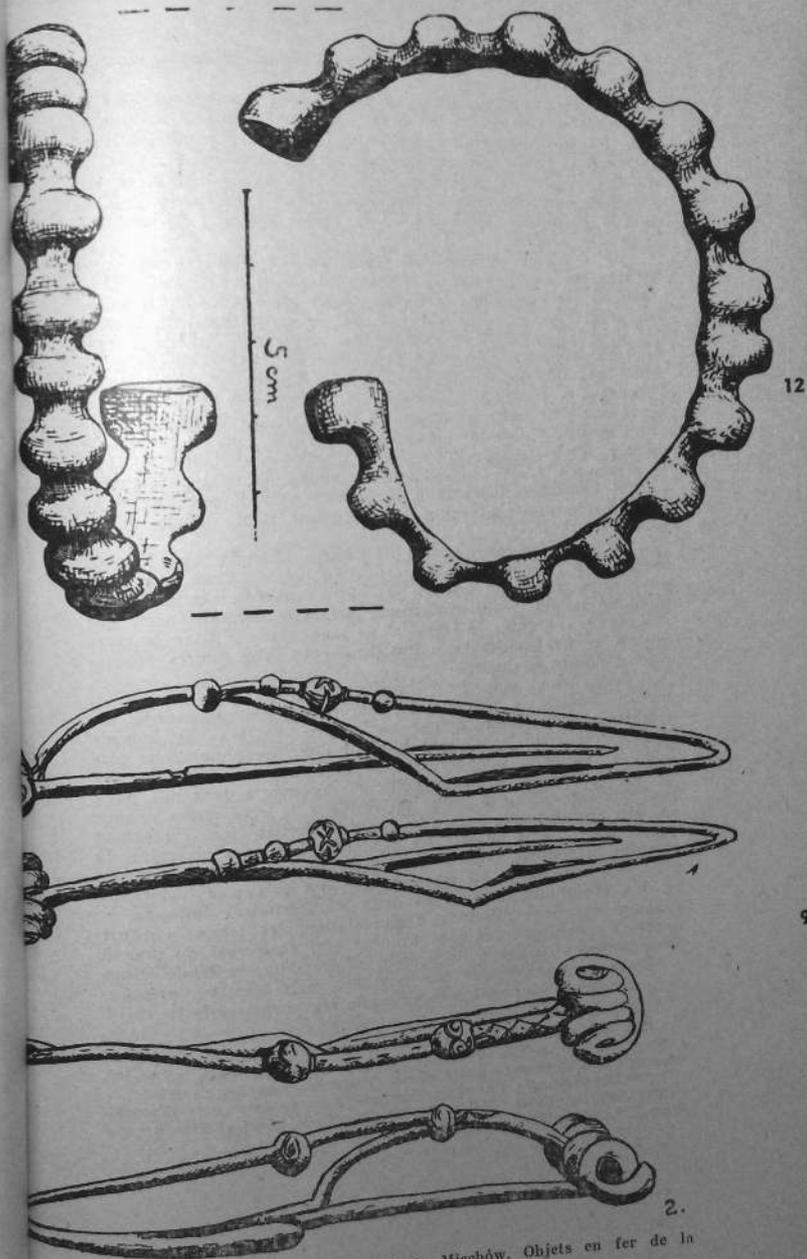
Il est difficile de reconstituer, d'après les trouvailles, les hiérarchies et conditions sociales prévalant parmi les populations celtiques établies en Pologne. Les sources écrites relatives aux Celtes continentaux permettent au moins de les définir comme proto-féodales.

Des différences de fortune, et a priori de rang, de place dans la société, pouvaient exister à en juger d'après les différences observées dans le mobilier des sépultures, d'une part des tombes sans mobilier ou se contentant d'un mobilier fort modeste et d'autre part des sépultures très riches (Iwanowice, district de Miechów, la tombe 9 et la tombe féminine de Kacza Góra, district de Miechów). Il est donc permis d'avancer que la décomposition de la communauté primitive était ici aussi avancée qu'en Europe occidentale.

Le dénuement des sources nous empêche de décrire le culte celtique en Pologne, abstraction faite d'une parcelle de rite funéraire. Deux sculptures, en pierre, d'ours (ou « d'un porc » ?) (fig. 15) de grandeur naturelle sont les seuls objets ayant trait au culte (27). Elles se trouvent sur les pentes de la montagne Slezka, au Sud de Wrocław, à la limite du territoire des Celtes

(26) J. Filip, *Keltové...*, op. cit.; J. Filip, *Keltska civilizace a její dedictvi*, Praha 1960.

(27) H. Cehak-Holubowiczowa, *Slaskie zabytki kultowe, Popularna naukowa biblioteka archeologiczna* nr. 5, in *Z przeszłości Śląska*, Warszawa-Wrocław 1960, p. 29, ryc. 3,4; H. Cehak-Holubowiczowa, *Nowoodkryte znaki w kształcie litery X na rzeźbach śląskich*, in *Z otchłani wieków*, t. XXI, Poznań 1952, p. 49, ryc. 1-3.



de la Silésie centrale. C'est un petit massif montagneux (718 m. au-dessus du niveau de la mer), entouré de vallées, constituant l'un des plus importants centres de culte slave païen du Haut-Moyen-Age, avant que la Pologne ne fût christianisée. Certains indices laissent à penser que ce culte a existé également aux périodes hallstattiennes et romaines (28). Il est donc possible que la montagne Sleza ait eu la même valeur religieuse aux yeux des Celtes.

Le malheur est que les représentations figurées de l'ours de Sleza ne sont pas datées par un contexte de trouvailles archéologiques. C'est pourquoi leur chronologie a été beaucoup discutée. Les seules analogies proches de ces trouvailles existent, semblent-il dans la civilisation celtique de la péninsule ibérique (29). Les archéologues polonais s'en autorisent pour voir dans ces deux ours des objets celtiques, bien qu'il faille prendre note de l'absence de pareilles figurations dans les autres pays anciennement celtiques entre l'Espagne et la Silésie. Et la trouvaille du mont Sleza est d'autant plus énigmatique que nous ne retrouvons aucune autre analogie entre les civilisations des Celtes silésiens et ibériques. L'aire étonnamment étendue de ce type figuratif (de la Péninsule Ibérique à la Silésie) n'en devrait être prise en considération que plus attentivement dans l'étude de sa genèse.

Nous connaissons encore à d'autres endroits, non loin de Sleza deux figures anthropomorphe en pierre : l'une représente un homme tenant un poisson et l'autre probablement une forme humaine traitée géométriquement. Sur cette dernière, ainsi que sur l'ours, est gravé le signe x. Mais on hésite à fixer la chronologie et l'appartenance culturelle de ces deux figures dépourvues de toute analogie.

Nous avons constaté à plusieurs reprises dans le présent travail, malgré le manque de sources écrites susceptibles de confirmer cette thèse, qu'une partie des provinces de Pologne était habitée par les Celtes ; il s'agit donc de populations parlant le celtique. L'hypothèse s'appuie sur le fait que les ensembles de la civilisation celtique, découverts dans nos pays, sont identiques jusque dans les détails à la civilisation connue en des régions qui, selon des sources écrites que n'entachent aucun doute, sont ou ont été celtiques. Les pays riverains du Danube présentent justement un nombre important d'analogies avec nos ensembles. La ressemblance des processus historiques et des évolutions intervenues dans les territoires celtiques de Pologne avec les éléments d'appréciation des terres « historiquement » celtiques les plus proches sert également de preuve. Nous sommes partisans dans cette affaire d'une méthode ethnographique aussi critique que possible, mais tous les prémisses archéologiques inclinent à croire que les porteurs de la civili-

(28) H. Cehak-Holubowiczowa, *Kamienne kregi kultowe na Raduni i Slezy*, in *Archeologia Polski*, t. 3, z.l., Warszawa 1959, p. 51-100. Résumé : *Die steinernen Kultkreise auf Radunia und Sleza*.

(29) *Enciklopedia Universal Ilustrada Europeo-Americana (Esposa)*, t. XXI, 1923, p. 874-5 ; T.G.E. Powell, *The Celts (Ancient Peoples and Places)*, London 1958, p. 146, fig. 29.

sation celtique sur les terres de Pologne étaient des Celtes et parlaient une langue celtique.

Nous estimons enfin, étant donné l'inexistence de sources textuelles, qu'il serait trop hardi et trop incertain de tenter une identification des ethniques portés par les tribus celtiques qui habitaient la Pologne. On a essayé de montrer que les Celtes de Silésie auraient été des *Boiens* ou des *Volques Tectosages* (30), tandis que ceux de Petite Pologne auraient fait parti des *Bastarnes* (31), ou peut-être des *Coloni* (32).

Mais toutes ces tentatives faites en ce sens ont basées sur des prémisses très faibles, car il est fort difficile d'éviter des erreurs concernant des provinces périphériques quand on n'utilise que les seules données archéologiques dans la détermination du territoire et de l'endroit jusqu'où l'étendaient les tribus celtiques. Il est d'ailleurs opportun d'ajouter que les *Boiens* et les *Volques* formaient probablement des associations de tribus et que, par conséquent, leur liaison avec certains autres peuples périphériques pouvaient n'être qu'éphémère. Il est enfin possible, que des groupes celtiques établis en Pologne aient possédé des noms distinctifs de tribus ayant échappé à la notation par les sources écrites.

Il reste à évoquer les relations des Celtes de La Tène et de la population autochtone. Les faits observés du III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> siècle av. J.C. traduisent un certain isolement, et probablement des relations hostiles. La situation est différente dans la période de La Tène III au cours de laquelle il apparaît que les Celtes de Petite Pologne se sont fortement mêlés à la population autochtone. Ils ont été assimilés par la population indigène de Silésie centrale et s'y sont fondus, et en Haute Silésie leurs contacts avec la population locale sont étroits et actifs. Il est loisible de supposer en se basant sur ces faits, qu'en Petite Pologne tout au moins, il a pu exister une association de tribus comprenant la tribu celtique et la ou les tribus locales. Dans cette association les Celtes possédaient assurément un rôle dominant et tout laisse croire que les relations entre la tribu celtique et les autochtones ressemblaient à l'institution de la clientèle dans l'ancienne Rome, cette institution est typique aussi des Celtes de l'Europe occidentale. Au fur et à mesure des transformations historiques les éléments autochtones auront fini par reprendre le dessus dans cette association de tribus. Puis ils auront assimilé la population celtique.

### III

Pour terminer nous résumerons comme suit les résultats de nos études sur la présence des Celtes en Pologne.

1\*) Les zones de forte densité des trouvailles celtiques se situent dans trois régions de la Pologne méridionale, à savoir :

- a) en Silésie centrale au Sud de Wrocław ;
- b) en Haute Silésie à l'ouest de Raciborz ;
- c) dans la partie occidentale de la Petite Pologne — dans

(30) M. Jahn, *Die Kelten...*, op. cit., p. 100-102.

(31) S. Nosek, *Problem celtycki...*, op. cit.

(32) R. Jamka, *Zagadnienie kultury puchowskiej...*, op. cit.

les environs de Cracovie et sur les pentes occidentales des Carpathes.

Nous connaissons en Silésie Centrale environ soixante sépultures à inhumations et plusieurs sépultures à incinération (plus récentes). En Haute Silésie existent plusieurs sépultures des deux types et de nombreuses traces d'établissements de La Tène III. La Petite Pologne a livré à ce jour une sépulture à inhumation, deux sépultures à incinération (?); un grand trésor de monnaies celtiques en or et de nombreux restes d'établissements celtiques. Il n'a pas été découvert de sépultures celtiques de La Tène III. Dans toutes les autres provinces de Pologne les trouvailles celtiques de La Tène sont peu nombreuses.

2°) Les Celtes de La Tène sont arrivés de Bohême ou de Moravie sur les terrains de loess de la Silésie Centrale à la limite du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle avant J.C. L'implantation des Celtes dans ce territoire est l'un des épisodes marquant leur expansion et la civilisation celtique dure en Silésie Centrale jusqu'aux dernières dizaines d'années du II<sup>e</sup> siècle avant J.C. On peut enfin supposer qu'un centre religieux celtique a existé sur la montagne Slezka, en considération des deux sculptures, qu'on y a découvertes représentant un ours (?), et qui ne sont pas sans analogies avec des figurations celtiques de la Péninsule Ibérique. Des trouvailles de La Tène III parmi des ensembles de la civilisation de Przeworsk, jointes à la présence de sépultures à inhumation jusqu'au II<sup>e</sup> siècle après J.C. permettent en outre de penser que les Celtes n'ont pas quitté la région à la limite du II<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> siècle avant J.C., mais qu'ils ont été assimilés par la population indigène.

3°) Les traces de la présence des Celtes apparaissent dans les terrains de loess en Haute Silésie au II<sup>e</sup> siècle av. J.C. et l'apogée de la civilisation celtique s'y place au I<sup>er</sup> siècle av. J.C. tandis qu'on observe, pour cette même époque des relations assez étroites avec la Moravie. La présence celtique prend fin vers le début de l'ère chrétienne et c'est également une conséquence de l'assimilation par les autochtones.

4°) Les Celtes de La Tène sont arrivés dans la partie Sud-occidentale de la Petite Pologne vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.C., probablement sous la pression des Germains pénétrant en Bohême. On pourrait essayer de distinguer deux phases de colonisation :

- a) une phase plus ancienne représentée par la céramique graphitée et grise foncée;
- b) une phase plus récente représentée par la céramique peinte.

Une division en deux groupes géographiques semble aussi prendre tournure, notamment aux environs de Cracovie un ensemble englobant les terrains de loess et, sur les pentes des Carpathes, dispersées sur un grand espace et situées sur des sols peu fertiles cinq stations fortifiées qui paraissent appartenir uniquement à la première phase (?). Il est caractéristique de la Petite Pologne, que les trouvailles celtiques y soient mêlées à des trouvailles locales, de la civilisation lusacienne tardive ou avec celles de la civilisation de Przeworsk.

Cela nous autorise à supposer, qu'une association de tribus celtiques et locales a existé là, et que, le déclin de la civilisation celtique de La Tène en Pologne se place au début du I<sup>er</sup> siècle après J.C., résultat de l'assimilation des Celtes par la population locale.

5°) Il semble que les trouvailles celtiques éparses faites dans les autres provinces de Pologne soient le résultat d'importations (?). Le commerce et les relations des Celtes avec les autres habitants des régions polonaises, n'ont eu, au début, qu'une assez faible extension et ne devinrent plus intenses que vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.C.

6°) On peut admettre que la civilisation celtique de La Tène en Pologne soit la trace d'une population celtophone, mais les tentatives faites pour déterminer son appartenance ethnique ne sont pas encore suffisamment fondées.

Cracovie, février 1961.

#### BIBLIOGRAPHIE

- I. — Ouvrages synthétiques.
- P. BIENKOWSKI, *Les Celtes dans les arts mineurs Greco-romains*, Krakow, 1928.
- M. JAHN, *Die Kelten in Schlesien*, Leipzig 1931.
- K. JAZDZEWSKI, *Atlas do pradziejow Slomian*, Lodz 1948.
- S. NOSEK, *Problemy celticki w prehistorii Polski*, in *Sprawozdania Polskiej Akademii Umiejtnosci*, t. 52, Krakow 1951, p. 142-145.
- L. PIOTROWICZ, *Les trouvailles de monnaies celtiques en Pologne*, in *Eos*, t. XXXIV, Lwow 1933, p. 413-426.
- J. ROSEN-PRZEWORSKA, *Zabytki celtickie na ziemiach polskich*, in *Swiatowit*, t. 19, Warszawa 1948, p. 179-318. (Résumé : *Antiquités celtiques en Pologne*.)
- J. ROSEN-PRZEWORSKA, *Problem pobytu Celtow w Malopolsce*, in *Archeologia Polski*, t. 1, Warszawa 1957, p. 35-77. (Résumé : *The problem of the celtic culture in Little Poland*.)
- J. POTOCKI, Z. WOZNIAK, *Niektore zagadnienia zwiazane z pobytom Celtow w Polsce*, in *Sprawozdania Archeologiczne*, t. VIII, Krakow 1959, p. 81-94. (Résumé : *Some problems connected with the stay of Celts in Poland*.)
- Z. WOZNIAK, *Chronologia celtickich ementarzyk w Polsce*, in *Wiadomosci Archeologiczne*, t. XXVII, Warszawa 1960, s. 119-141. (Résumé : *The chronology of the celtic cemeteries in Poland*.)
- A. ZAKI, *Z badan nad kultura celticka w Malopolsce*, in *Archeologicke Rozhledy*, t. VII, Praha 1955, s. 799-803.
- A. ZAKI, *Celtowie na ziemiach Polski*, in *Rocznik Biblioteki Polskiej Akademii Nauk w Krakowie*, t. 4, Krakow 1958 (1960).
- II. — Publications du matériel archéologique.
- S. BURATYNSKI, *Zespol narzedzi zelaznych z okresu latenskigo (I w.p.n.e.) z Wyciazu pow. krakowski*, in *Przeglad Archeologiczny*, t. 9, p. 347-352, Poznan 1951-52. (Résumé : *Un dépôt d'outils en fer de la période La Tène III à Wyciaz, distr. de Cracovie*.)
- S. BURATYNSKI, *Tymczasowe sprawozdanie z prac ratowniczo-badawczych na terenie Nowej Huty w latach 1950-52*, in *Z Otehlani Wiekow*, t. 22 : 1953, z. 3, p. 104-115.
- H. CEHAK-HOLUBOWICZOWA, *Nowoodkryte znaki w ksztalcie litery X na rzezbach slezanskich*, in *Z Otehlani Wiekow*, t. 21 : 1952, z. 2, p. 49-55.

- B. CZERSKA, Osada z okresu późnolatenskiego koło Nowej Cerekwii w pow. Głubczyce, in *Archeologia Śląska*, t. 3, Wrocław 1959, p. 25-68. (Résumé: Eine Siedlung der Spätlatenezeit bei Nowa Cerekwia Kreis Głubczyce.)
- W. FILIPOWIAK, Późnolatenskie naczynie z Januszkowa w powiecie inowrocławskim, in *Przegląd Archeologiczny*, t. 9: 1951-52, p. 341-347. (Résumé: Un vase graphité de la période de La Tène III de Januszkowo distr. d'Inowrocław.)
- J. GROMNICKI, Sprawozdanie z badań w Dalewicach pow. Proszowice w 1957 r., in *Sprawozdania Archeologiczne*, t. 7: 1959, p. 25-32. (Résumé: A report on excavations at Dalewice, district Proszowice, in 1957.)
- W. HOFFMANN, Neue Keltenfunde aus Mittelschlesien, in *Altschlesien*, t. 9: 1940, p. 10-31.
- M. JAHN, Neue skythische und keltische Funde, in *Altschlesien*, T. 4: 1934, p. 116-119.
- S. JASNOSZ, Wielkopolskie znaleziska celtyckiej ceramiki malowanej, in *Wiadomości Archeologiczne*, t. 25: 1958, p. 223 et s.
- A. KIETLIŃSKA, Osadnictwo celtyckie na Górze Zamkowej w Cieszynie, in *Materiały Starożytne*, t. 4: 1958, p. 91-126. (Résumé: Ancient settlement on Castle Hill at Cieszyn.)
- G. LENCZYK, Wyniki dotychczasowych badań na Tyncu pow. Kraków, in *Materiały Starożytne*, t. 1: 1956, p. 7-45. (Résumé: Results of Recent Excavations at Tynec, the Kraków District.)
- G. LENCZYK, Sprawozdanie z badań w roku 1955 na terenie grodziska w Poznachowicach Górnych pow. Myslenice, in *Sprawozdania Archeologiczne*, t. 4: 1957, p. 132-141. (Résumé: Report on the investigations carried out in the earthwork castle of Poznechowice Górne county of Myslenice.)
- Z. WOZNIAK, Sprawozdanie z badań prowadzonych na terenie osady z okresu późnolatenskiego i rzymskiego w Mogile [Nowa Huta], rejon Szpital-Centrum, w 1956 r., in *Sprawozdania Archeologiczne*, t. 6: 1959, p. 29-38. (Résumé: Report on the excavations carried out on the territory of a late La Tène and roman settlement at Mogila [Nowa Huta] in 1956.)
- Z. WOZNIAK, Ceramika «celtycka» z osady późnolatensko-rzymskiej w Mogile [Nowa Huta] — rejon Szpital Zachód, z badań w latach, 1955-56, in *Materiały Archeologiczne*, t. 1: 1959, p. 147-170. (Résumé: La céramique celtique de la période de La Tène III à Mogila [Nowa Huta], region de l'Hôpital-l'Ouest, provenant de recherches effectuées en 1955-1956.)
- Z. WOZNIAK, Dwie bransolety celtyckie z Mogily [Nowa Huta], in *Materiały Archeologiczne*, t. 2: 1960, p. 225-230. (Résumé: Deux bracelets de Mogila [Nowa Huta].)
- Z. ZAKRZEWSKI, O Monetach celtyckich znajdujących w Polsce, in *Przegląd Archeologiczny*, t. 3: 1925-29, p. 216-221.
- A. ZAKI, Podłże [Doniesienie tymczasowe], in *Z Otchłani Wieków*, t. 22: 1953, p. 101.
- A. ZAKI, Zespół osadniczy Poznachowice Górne, pow. Myslenice, w świetle badań wstępnych, in *Sprawozdania Archeologiczne*, t. 4: 1957, p. 107-130. (Résumé: The settlement-complex of Poznechowice Górne, county of Myslenice, put into light by preliminary investigations.)

## Relationships Between Iron Age Earthworks in France and Britain

By Mrs. M. Aylwin COTTON, F.S.A.

The relationship between the different types of Iron Age earthworks in France and Britain is a subject which would seem to merit more work and attention than has perhaps been given to it. As information is accumulating on each side of the Channel, it should be possible to discern more clearly any Continental origins for the British series, and to note those developments which are peculiar in character to either country. The notes offered here are but preliminary ones which may serve as a starting point for future collaboration by those working in this field. In some of the groups of earthworks chosen, relationship of structural form, culture and chronology do exist: in others they are not so well known. The earthworks are perhaps best studied initially on a regional basis, as they are intimately connected with the economic and political situation which differs from region to region. But, in the Early Iron Age, as Britain received so many influences from the Continent, the patterns should show relationships which would help in their interpretation.

A number of grouped earthworks, on either side of the Channel, are discussed briefly. They do not, by any means, cover all the varying types of these monuments to be found in any region; and any lists given for groups are only incomplete and preliminary.

### HILL-FORT GROUPS IN GALLIA BELGICA.

Gallia Belgica is taken as those parts of northwest France and Belgium to the north of the Rivers Seine and Marne and to the west and south of the River Rhine. In La Tène III times it was the homeland of some 17-18 Belgic tribes. De Laet, writing of the hill-forts of the Low Countries (1), states that — "Some of the forts in the area go back to Late Hallstatt times, ...but most of them seem to date from the La Tène period. However, only a few have been satisfactorily excavated, and even when more detailed investigations have been made, the finds of pottery, weapons and tools are often too scarce to allow a very precise dating."

The Wheeler Expedition explored part of the southern area of Gallia Belgica, but scarcely penetrated inside the region. Two

(1) De Laet, *The Low Countries* (1960), 166-167, Vol. 4 in "The Ancient Peoples and Places" series.

groups of hill-forts were isolated; the Fécamp series and the tribal *oppida*, both of La Tène III date. Whilst these are described below, the omission of any sites of earlier date leaves a gap which it would be desirable to fill (2).

#### THE FÉCAMP HILL-FORTS OF GALLIA BELGICA.

These earthworks were built in La Tène III times against the Roman invasion. 16 have been identified along the southern border (3). Of these, 3 are in the territory of the Ambiani, 5 in that of the Caleti, 2 in that of the Suessiones, and 6 in that of the Velocasses. The characteristic features of this group are a very high univallate defence, usually across the neck of a promontory, consisting of a dump rampart with external stone-facing or cresting, sometimes crowned with a palisade, and a distinctive wide flat-bottomed ditch. They represent the Belgic response to the Caesarian advance in 58 B.C. The width of the ditch provided defence in depth, and the great height of the rampart offered a formidable obstacle to attack. A preliminary list of hill-forts of this group is given in Appendix I (p. 112), which could probably be supplemented along the part of the border of Gallia Belgica not visited by the Wheeler Expedition.

#### THE INFLUENCE OF FÉCAMP TYPE RAMPARTS IN ENGLAND.

It is now considered that immigration of Belgic tribes into south-eastern England started at least as early as 100 B.C. At that date, insofar as is known, the characteristic rampart form used in the Fécamp series has not been found. But then, it may not have been used in Gallia Belgica until the threat of the Roman invasion was imminent. Assuming continued contact between the Belgae on each side of the North Sea, knowledge of its characteristics could have been transferred at a later date. Though information is still slender, it would seem that, in south-eastern England, it was not the Belgic peoples themselves who built ramparts of this type there, either against the natives or against the Roman invasion of A.D. 43. It was rather the native peoples who had been in contact with the Belgic peoples who adopted this technique to defend themselves against Belgic penetration (4). This is best seen in the Wealden hill-forts, of which the second period of fortification at Oldbury, Kent, is best known (5). There the native Wealden peoples re-fortified the site in this manner, and achieved a high bank reminiscent of those of the Fécamp series, by superimposing the second

(2) I have not studied this aspect of the subject.

(3) Wheeler and Richardson, *Hillforts of Northern France* (1957), 8-14. Report No. XIX of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London.

(4) Cf. Cotton, *Observations on the classification of hillforts in Southern England*, publication in the Institute of Archaeology Bulletin in the Proceedings of the C.B.A. Early Iron Age Conference of December, 1958; and Cotton, *Regional variation in British hill-fort structure*, publication forthcoming in the Proceedings of the V International Prehistoric Conference held at Hamburg, 1958.

(5) Ward Perkins, *Archaeologia* xc (1944), 127-176.

defence on a earlier one. Elsewhere in the Weald, a similar structure was used in re-fortification by placing it inside the earlier defence (as at High Rocks, Kent (6), or outside (as at the Caburn III, Sussex (7), thus losing the advantage of a very high rampart, but obtaining the greater defence in depth by a partial bivallation of the defences and the flat wide-bottomed ditch. In the south-east, this re-fortification was possibly the reaction of the Wealden peoples to the penetration to the south of the River Thames of the Catuvellauni c. A.D. 25, or to other inter-tribal disturbances there during the first half of the first century A.D. Further west, other native peoples, who had also been in contact with Belgic influences, used the technique in building defences against the Roman conquest, as amongst the Durotriges, at Poundbury, Dorset (8).

#### TRIBAL CHIEF LIEUX IN GALLIA BELGICA.

The Fécamp type hill-forts are a territorial border defence against an invasion. But the tribes of Gallia Belgica possessed also tribal centres or "chef lieux", which were probably in existence before 58 B.C. In general, one such can be identified for each tribe, though, as will be seen from the list given in Appendix II (pp. 112-113), not all tribal areas have been covered. Insufficient is known about the defences of the *oppida* to show whether they are of uniform structure. But three of them, Hastédon, Le Câtelet at Avesnelles, and Le Châtelet at Montigny l'Én-grain, do appear to have timber-laced ramparts. The form of timber-lacing seems to be of horizontal and transverse beams, but, unlike the *muri gallici* of the tribal *oppida* of Gallia Celtica, they do not certainly have this timber framework secured with iron nails. The riverside *oppida* of "Vieux Châlons" and "Vieux Reims" have been described by Wheeler as of transitional *oppidum* into *urbs* form.

#### BELGIC TRIBAL OPPIDA IN ENGLAND.

Wheeler has quoted the high bank and V-shaped ditch of "Vieux Châlons" of the Catuvellauni as a possible prototype for the *oppidum* of Wheathampstead, Hertfordshire, believed to be the refuge built by the Catuvellaunian Cassovellaunus against the attack of Caesar in 54 B.C. (9) It is interesting to note, however, that by the time the inner (buried) earthwork at Calleva (Silchester, Hampshire) was built, a defence now attributed to a Catuvellaunian occupation of the site c. A.D. 25 (10), the form adopted was a high bank and a wide flat-bottomed ditch like that of the Fécamp type. But in the chief tribal *oppida* or chief lieu of the British Belgae, Verulamium and later Camulodunum of the Catuvellauni; Selsey, perhaps the first centre of the Atrebates; and Bagendon of the Dobunni; the analogies are closer

(6) Excavations of 1958-60 by Mr. J. Money, F.S.A. not yet published.

(7) Hawkes, *Sussex Arch. Coll.* lxxx (1939), 261-262.

(8) Richardson, *Antiquaries Journal* xx (1940), 429-448.

(9) *Hillforts of Northern France* (1957), 14.

(10) Boon, *Roman Silchester* (1957), 54-55.

to those of the riverside or *oppidum/urbs* transitional type. Large tracts of land are isolated by cross-country dykes or rectilinear earthworks for these centres, and they are no longer of hill-fort type.

THE LA TÈNE III MURI GALLICA OPPIDA OF GALLIA CELTICA AND THEIR INFLUENCE IN BRITAIN.

This group of fortifications was listed and studied up to 1957 (1). The new work at Châteaumeillant, and the first colloque held there in 1960, gives a fresh impetus to these studies. In the north of *Gallia Celtica* the tribes may have built only one of the rallying points in each of their territories. Nearer to the border of the *Provincia Romana* there appears to be more than one in the larger areas. In my paper on the *muri gallici*, having bracketed the possible building date between 121 B.C. (that of the invasions of the Cimbri and Teutones) and 58 B.C. (that of the Caesarian conquest), I concluded that there was no evidence to show that any had been built before the first century B.C., or other than in La Tène III times, and that a date nearer to 58 B.C. rather than 121 B.C. was, on the excavation evidence then known, a more feasible one. The view that this particular technique was first used in Gaul against Caesar himself has been questioned (12), and Hawkes's comments should be taken into account in any new work on fortifications of this type (13). Hawkes has observed that, in northern Gaul, 90 B.C. is still the earliest demonstrable date for La Tène III material, but that there should be in Belgic Gaul, because of the British evidence, a good case for an earlier date. If an early date for the initial build of a *muris gallicus* defence can be proved at Châteaumeillant, this will be of great importance.

In the Belgic-dominated areas of England, however, whatever the initial date of *muri gallici* construction may prove to be in Gaul, this technique has not been found. This is to be expected, as it does not seem to occur, in the true nailed Caesarian form, in *Gallia Belgica*. Outside the Belgic areas of England, however, timber-laced ramparts are known in which a framework of transverse and horizontal beams occurs. The only known example of a *nailed* timber framework in Britain is that of Burghead, Morayshire, Scotland. No explanation of this phenomenon can be given at present. In a first study of other ramparts in Britain which have horizontal and transverse beams (14), I have suggested that the "Abernethy group" on the east of Scotland around the Tay and Forth, might derive directly from the Continent, and might be of devolved *muris gallicus* influence. However, more work requires to be done on

(11) Cotton, *Appendix to Hillforts of Northern France* (1957), 159-216. See also Dehn, *Germania* 38 (1960), 43-55.

(12) Hawkes, *Antiquity* xxxii (1958), 156-157.

(13) An additional argument for an earlier date might be the one mentioned above, where it is suggested that the tribal *chef lieux* of *Gallia Belgica* should antedate 58 B.C., and three of these seem to copy the timberlaced form of the *muris gallicus*, but without nails.

(14) Cotton, *Archaeological Journal* xli (1954), 26-105.

this subject, both in Scotland and in *Gallia Belgica*, and relations with the German series need to be traced. The timber-lacing of some of the Scottish vitrified forts may possibly belong to an earlier period and may owe nothing to the influence of the La Tène III *muris gallicus* form.

HILL-FORTS WITH A FINAL LA TÈNE III OCCUPATION.

Though the defences of these sites in Gaul must, in most cases, be of pre-conquest date, many sites continued to be occupied into the period of "Final La Tène" or "Gallo-Romaine précoce", the mainly Augustan period of 30 B.C. to A.D. 15. Bibracte, Alesia and Vertault may serve as examples of *oppida* in which a native occupation of this type persisted, showing a steadily increasing degree of Romanisation, before the sites were either abandoned or the population moved to a new foundation nearby or at a lower level. A comparable post-conquest occupation and later removal, though at a much later date, is well known at Maiden Castle, Verulamium and Bagendon. At Silchester, it may be the large outer earthwork, and that part of the occupation which Boon has described as the "Old Town" (15), which offers one of the best analogies to the French Final La Tène Gallic *oppida*.

THE VENETIC CLIFF CASTLES (16).

Cliff Castles are fortified sites at which on two sides at least sea-cliffs and the sea serve as natural defences, though estuarine sites also exist. These sea promontories have served as suitable places for occupation at varying dates, and are frequently found to have more than one phase of occupation. Whilst much used during the Early Iron Age, they served also as strongholds for Viking raiders (in Britain) and as medieval fortlets.

The cliff castles listed by Wheeler on the south coasts of Brittany to the mouth of the River Loire can be sub-divided, on surface features, into three categories: a univallate, a simple multivallate and a complex multivallate series. As shown below, under the British series, these categories do not necessarily mean anything in terms of culture or chronology.

11 of the Breton sites are, or were originally, univallate. Plouhinec and Beg-en-Aud are the excavated examples. One at least of the complex multivallate series, Castel Coz, had a univallate phase. There the rampart structure consists of a bank of earth between orthostats and drystone walling with a ditch set outside an intervening berm. The site produced a haematite sherd, suggestive of an early date in the Iron Age. At the other sites, the rampart structure was not determined, but the associated culture was of La Tène III date. So univallate defences must have served these refuges or trading posts both earlier and later in the Iron Age.

(15) *Roman Silchester* (1957), 66-70.

(16) For references to literature on cliff castles, see Appendix III, p. 113.

The differentiation is made between simple multivallate and complex multivallate cliff castles in that the defences of the former appear, from surface indications, to be contemporary, whilst those of the latter appear to belong to more than one period.

For the French series, the excavated example of a simple multivallate cliff castle is Kercaradec. Here the inner rampart consists of a stepped stone wall (with a palisade on the top step), with outer ditches and earthen banks. The associated pottery was considered to be earlier than the beginning of the first century B.C. Kercaradec is an inland site, and the true cliff castle of Pointe Lostmar'ch might be a better example.

In the complex multivallate series, Mrs. Murray-Threipland found, at the Ile-de-Groix and Belle-Ile-en-Mer, a variant rampart structure in which the inner defence consisted of a layer of turves holding in place a wide mass of rock debris retained on both sides by a drystone wall. This variant has not yet been shown on the mainland. At the latter site, and possibly at the former, the defence was dated as c. 150-100 B.C. At the mainland sites of Castel Meur and Castel Coz, excavated in 1889 and 1869, the rampart structure was not defined. This group may include original fortification or re-fortification at the time of the Caesarian conquest in 56 B.C. as well as earlier phases, and later, but, as mentioned above, a univallate phase for this period cannot be excluded.

#### BRITISH CLIFF CASTLES (17).

In this type of earthwork, there are clear indications of close relationships between France and Britain. In an account of the Cornish cliff castles (18), I have tried to show that these monuments, like the Scottish vitrified forts, can be complex and do not give a homogeneous picture. Even the univallate ones may have more than one phase of occupation which can be of widely differing dates. Excavation is needed before they can be grouped on a cultural and chronological basis. But, as in France, but few British examples have been at all fully excavated, so only a preliminary classification on surface features is possible at present.

In the univallate series, the excavated cliff castle of Castle Maen, Cornwall (19), has a rampart structure like that of the univallate phase of Castel Coz, noted above. The pottery found at Castle Maen is considered to be amongst the earliest Iron Age pottery known in Cornwall, and has been dated as c. 250 B.C. This suggests an early trading connection between Brittany and Cornwall.

For the simple multivallate series three excavated British sites may be quoted. At Gurnard's Head, Cornwall (20), and

(17) For references see Appendix III, p. 113.

(18) Cotton, *Proc. West Cornwall Field Club*, Vol. 2, No. 3 (1958-59), 113-121.

(19) Crofts, *Proc. West Cornwall Field Club*, Vol. 1 (1955), 98-108.

(20) Gordon, *Arch. Journ.* xvii (1940), 96-111.

Portadoona and Carrigillihy, Co. Cork, Eire (21), the rampart structure was the same as that at Kercaradec, though evidence for the palisade finish was not found. The pottery from Gurnard's Head was dated before rather than after 150 B.C.; the Irish sites lacked dating evidence. It is at these sites that there is the first evidence for the introduction into Britain of the multivallate defence-in-depth technique, and in both France and Britain slingstones are found in them. It has now been postulated (22), that the Wessex series of large multivallate hill-forts, as typified by the Southern Third B phase at Maiden Castle, are an insular development whose origins derive from these earlier influences, and that the attribution of this development at Maiden Castle to refugee Veneti after their defeat, in 56 B.C. is no longer tenable (23). O'Kelly thought that though the Breton-Cornish commerce presumably had to do with the tin mines, the same traders might very well have by-passed Land's End to prospect along the Cork coast, finding copper there instead of the more wanted tin.

There are not, I think, any published reports of excavated complex multivallate cliff castles in Britain.

Both in France and Britain, the earliest Iron Age cliff castles are to be found in the univallate series and are of pre-La Tène date. A univallate defence, of different structural type, was used at the time of the Caesarian conquest in Brittany. In the second century B.C. simple multivallate cliff castles are known in both countries, and have slingstone associations, but with ramparts of more than one structural form. Only excavation can disentangle the sequence of events in the complex multivallate series.

#### HILL-FORTS WITH TIMBER-LACED RAMPARTS OF PREIST OR HOLLINGBURY TYPE.

Bersu has stated (24) that of the 3,000 to 4,000 known hill-forts in Germany, some 25 % date to Hallstatt B, 50 % to Hallstatt C and D and Early La Tène, and the bulk of the remaining 25 % to Middle La Tène. He indicated the differences of structure and form characteristic of these varying periods. In Germany, early in the Hallstatt D culture, there were structural developments which determined the character for the remainder of the Iron Age. The sloping outer face of the earlier rampart, which had been contiguous with the ditch, was abandoned, and the berm was introduced. This may have been a response to a change in weapons and tactics. In most Early La Tène forts the rampart is given inner and outer vertical drystone wallings, and the core is stabilised by the use of vertical and horizontal tied timbers. In Late La Tène material was piled

(21) O'Kelly, *Proc. Royal Irish Academy* 55, C. No. 2 (1952), 25-35.

(22) Mr. A.L. Rivet, in a lecture given to the Prehistoric Society's Iron Age Hill-fort Conference in 1959.

(23) The coinage of the Durotriges has been shown to be earlier than originally thought and this means that the beginning of Maiden Castle C must be earlier and therefore also the B phase.

(24) In a lecture given to the Prehistoric Society's Iron Age Hill-forts Conference held in London, in 1959.

up against the rear of the wall for protection should the wall itself be destroyed. A typical example of such a defence, of a La Tène II date, is that of Preist (25).

In southern England this type of rampart structure was used in hill-forts built by the Southern Second A peoples against the arrivals of the Southern First B peoples c. 300 B.C. It was first recognised here at Hollingbury, Sussex (26). It was also used by A peoples at their arrival sites or beach-heads, as at Bindon, Lulworth Cove, Dorset (27).

Somewhere amongst the hill-forts of France or Belgium there should be examples of timber-laced ramparts of this form which would bridge the gap between the German and English series. The vitrified and calcined camps in the northeast of France in Franch-Comté, Burgundy, Alsace and Lorraine (28), seem to lack the vertical posts, and to have transverse timbering perhaps closer to the succession which Bersu has shown at the Wittnauer Horn, Switzerland (29), where they are of Late Bronze Age and Hallstatt C/D date. Excavation in the vitrified or calcined hill-forts, or in unburnt defences considered to be of Hallstatt D date, further to the west, might produce valuable new evidence and would produce closer connections for the English series.

It might be said that the hill-fort picture of the La Tène III culture is becoming clearer, but that for the earlier parts of the Iron Age it would benefit from more excavation and study. The Scottish vitrified forts may also include a group of earlier foundation, and here again Continental analogies need to be sought.

#### SMALL RECTILINEAR ENCLOSURES IN FRANCE.

It can be said that the study of small earthworks of rectilinear type, which can be of square, rectangular, or of less regular forms, is starting a new phase in France. In 1959 a survey of sites of this type was made for the Morbihan by M. Jacques André (30). His inventory of 62 quadrilateral enclosures for that Department alone he considers incomplete, but it gives a clear indication of the quantity of sites of this category which can be found. His analysis of the available information, even allowing for the sparsity of excavation evidence, showed that from the view-point of purpose and chronology they are not a homogeneous group. Nevertheless, within this wide grouping made on form only, he discerns a sub-division of sites which should be of Iron Age date. Even these seem to have served more than one purpose.

(25) Dehn, *Germania* 23 (1939), 23-26. Dehn, *Germania* 38 (1960), 49, would prefer to call this the Altkönig-Preist type.

(26) Curwen, *Ant. Journ.* xii (1932), 1-16.

(27) Wheeler, *Ant. Journ.* xxxiii (1953), 1-13.

(28) e.g. at Salins, Jura, which has two calcined ramparts of Late Bronze and Hallstatt date.

(29) Bersu, *Das Wittnauer Horn im Kanton Aargau* (1945).

(30) *Ogam* XI (1959), fasc. 1, 23-42; fasc. 4-5, 257-260; fasc. 6, 441-454.

In 1959, whilst excavating at the Iron Age hill-fort of Le Charlat, Corrèze, Mr. Sheppard S. Frere, Mrs. Olwen Brogan and the author made measured plans of several of these small rectilinear enclosures in that region (31). Two of these sites (La Moutte and Pont-Maure) have produced material of La Tène III date, with possibly earlier occupation phases with a stronger Late Hallstatt influence. The excavation at these sites is insufficient to indicate their purpose. André, in the Morbihan series, thought it varied between "small camps", villages, cemetery enclosures and sacred places.

A recent study of the German Viereckschanzen (32) where complete excavation of a typical example is in progress, tends to suggest that this very uniform series of square enclosures, surrounded with palisades and then palisaded banks, might contain circular structures which could be the Iron Age prototypes of the circular Gallo-Roman temples with a square *temenos* (33). Speaking of the German series of Bavaria, Baden and Württemberg, Bersu (34) thought it was not yet possible to say whether their *raison d'être* should be sought in farming, ritual or military contexts. They are of the Late La Tène period, and, arguing from their distribution and uniform construction, he thought they had been occupied for only a short time, perhaps for farming. They might form part of a military occupation, with a single mind behind their planning.

There must have been many small farmsteads throughout Gaul in the La Tène III period which could be sought amongst these enclosures. Fuller excavation of well chosen examples would be advantageous.

#### SMALL RECTILINEAR ENCLOSURES IN ENGLAND.

As in France, the purpose and date of square, rectangular and quadrilateral enclosures cannot be diagnosed simply on their form. They include small villages, one at Heath Row has also an early Iron Age timber temple, farmsteads, and Romano-British cemeteries. Within this vague general category, however, there are a number which belong to the end of the Iron Age, or to native sites occupied into the earlier part of the Roman occupation, which have interesting characteristics. These are small farmsteads, with one or more huts, both circular and rectangular, within a rectilinear enclosure with one or more entrances. They also have a slightly sunken paved yard for stock. A study has been made of a number in Northumberland which are dated to the early second century A.D. (35). During 1960, I excavated one of this type, which can be dated to the Belgic period, at Robin Hood's Arbour, Maidenhead Thicket, Berkshire (36). The stone-paved yard was found inside the entrance and occupied much of the third of the interior ex-

(31) Publication in France forthcoming.

(32) Schwartz, *Neue Ausgrabungen in Deutschland* (1956), 205-214.

(33) Condé-sur-Risle, Eure, is quoted as an analogy.

(34) In the afore mentioned lecture.

(35) Jobey, *Archaeologia Aeliana*, 4-th series, xxxviii (1960), 1-38.

(36) Publication forthcoming in the *Berkshire Archaeological Journal*.

red: the existence of a hut or huts in the rest of the area was not proved. These stockyards do not seem to have been noted in the Continental series, and might be searched for. If found, they would form another link between the two countries. It is an unexplored problem whether this particular type of native farmstead might have been derived directly from the Continent, both in northern and southern England, rather than by diffusion within England.

## APPENDIX I

## PRELIMINARY LIST OF FÉCAMP TYPE HILL-FORTS IN GALLIA BELGICA (1)

*Territory of the Ambiani.*

- Le Catelis (or Camp de César), Liercourt-er-Érondelle, Hallencourt, Somme, c. 80 acres.  
 Le Grand Fort (or Camp de César), La Chaussée-Tirancourt, Picquigny, Somme, c. 50 acres.  
 Le Castelet (or Camp de César), L'Étoile, Picquigny, Somme, c. 23 acres

*Territory of the Caleti.*

- Cité de Lâmes (or Camp de César), Bracquemont, Dieppe, Seine-Maritime, c. 120 acres.  
 Camp du Canada (or Camp de César), Fécamp, Valmont, Seine-Maritime, c. 50 acres.  
 Camp de Mortagne, Incheville, Eu, Seine-Maritime, c. 30 acres.  
 Heugleville-sur-Seine, Longueville, Seine-Maritime, c. 7 acres.  
 Le Câtellier (or Le Tombeau de Gargantua), Veulettes, Cany, Seine-Maritime. A small fragment which might also be classed as a cliff castle.

*Territory of the Suessiones*

- Camp de César, Muret-et-Crouettes, Oulchy-le-Château, Aisne, c. 40 acres.  
 Le Châtel of Vic-sur-Aisne, Ambleny, Aisne, c. 20 acres.

*Territory of the Veliocases*

- Camp aux Anglais, St. Samson-de-la-Roque, Quillebeuf, Eure, c. 240 acres.  
 Camp de César, Sandouville, Saint-Romain, Seine-Maritime, c. 200 acres.  
 Camp de Vernon (or Camp de César, Camp Romain or Camp de Mortagne), Vernonnet, Vernon, Eure, Large, 2 milles in circumference.  
 Le Goulet (or Le Pied Anglais or Le Trou aux Anglais), St Pierre d'Autils, Vernon, Eure, c. 25 acres.  
 Le Câtellier (or Les Portes de la Ville), St-Pierre-de-Varengueville, Duclair, Seine-Maritime, 24½ acres.  
 Camp east of Caudebec, Caudebec, Seine-Maritime, 10-15 acres.

## APPENDIX II

## PRELIMINARY LIST OF TRIBAL CHEF LIEUX IN GALLIA BELGICA.

- Auatuci.* Hastédon, left bank of the River Sambre, near Namur. Timber-laced rampart with horizontal and transverse beams. *H. of N.F.* (2), p. 209.

(1) For details of the camps in this list see Wheeler and Richardson, *Hillforts of Northern France* (1957), 120 ff., Nos. 77, 79, 78, 73, 71, 75, 74, 72, 87, 85, 61, 65, 63, 62, 70 and 67.

## RELATIONSHIPS BETWEEN IRON AGE EARTHWORKS

- Alrebates.* Camp de César, Étrun, near Arras, Pas-de-Calais, c. 50 acres. *H. of N.F.*, p. 132.  
*Bellovac.* Mont César, Bailleul-sur-Thérain, Nouailles, near Beauvais, Oise, c. 87 acres. Gaulish coins. *H. of N.F.*, p. 128.  
*Caleti.* Camp du Calidu (or Caledon), Caudebec, Seine-Maritime, c. 50-100 acres. Gaulish coins. *H. of N.F.*, p. 122.  
*Catuvellauni.* Vieux Châlons (or Le Camp d'Atilla), La Cheppe, near Châlons-sur-Marne, Marne, c. 50 acres. Riverside oppidum. Has a high bank and ditch like that of Wheathampstead, Hertfordshire. *H. of N.F.*, p. 14.  
*Nervi.* Le Câtelet (or Camp de César), Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, near Avesnes, Nord. Fairly large. May be timber-laced. *H. of N.F.*, p. 209.  
*Remi.* "Vieux Reims", Guignicourt, near Reims, Aisne, c. 275 acres. Riverside oppidum. ?BIBRAX of *B.G.* II, 6, in 57 B.C. *H. of N.F.*, p. 130.  
 "Vieux Laon", (or Camp des Romains or Camp de César), St. Thomas, Aisne, c. 80 acres. *H. of N.F.*, p. 131.  
*Suessiones.* Oppidum of Pommiers, near Soissons, Aisne, c. 100 acres. Rampart? of Fécamp type. Gaulish coins. ?Noviodunum of *B.G.* II, 12. *H. of N.F.*, p. 129.  
 Camp Romain, Vieux, Moulin, St-Pierre-en-Castre, Forêt de Compiègne, Oise, c. 65 acres. Gaulish coins. Univallate plateau hill-fort. *H. of N.F.*, p. 128.  
 Le Châtelet, Montigny l'Engrain, near Vic-sur-Aisne, Aisne, c. 22 acres. Timber-laced rampart. *H. of N.F.*, 205.  
*Treveri.* The Titelburg, Pétange, Grand Duchy of Luxembourg. Gaulish coins.  
*Veliocases.* Orival, Elbeuf, Seine-Maritime. Large. La Tène III oppidum. *H. of N.F.*, p. 123.  
*Vitromandui.* Vermand, St. Quentin, Aisne, c. 37 acres. Gaulish coins. *H. of N.F.*, p. 131.

## APPENDIX III

## CLIFF CASTLES

## FRANCE

- Univallate.* See Wheeler and Richardson, *Hillforts of Northern France* (1957), pp. 4-8, 54-61 and 102 *passim*. Nos. 2, 3, 5, 14, 15, 19, 21, 25, 26, 28 and 29; and Murray-Thriepland, *Arch. Journ.* c (1943), 138-141, for the excavation of No. 15. No. 3 was excavated by L'Abbé Collet in 1867.  
*Simple multivallate.* See Wheeler and Richardson, *op. cit.*, Nos. 1, 18, 20, 24, 30 and 33. For the excavation of no. 20 see pp. 54-61.  
*Complex multivallate.* See Wheeler and Richardson, *op. cit.*, Nos. 4, 16, 27 and 28; and Murray-Thriepland, *op. cit.*, for the excavation of Nos. 4 and 16. Nos. 27 and 28 were excavated in 1889 and 1896.

## THE CHANNEL ISLANDS

- For Jersey, see Cotton, *Bull. Soc. Jersiaise* 17, II (1958), 171-180.  
 For Guernsey, see Kendrick, *Arch. of The Channel Islands I* (1928), 177-179.

## THE BRITISH ISLES

- For a study of the Cornish cliff castles and a selected bibliography for the British Isles, see Cotton, "Cornish Cliff Castles", *Proc. West Cornwall Field Club*, Vol. 2, No. 3 (1958-59), 113-121. Discussions of the French series in relation to Britain are given.

(2) For *H. of N.F.* references, see Wheeler and Richardson, *Hillforts of Northern France* (1957).

# Documents inédits d'Edmond Cabié sur les fosses funéraires à amphores italiques de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)

PLANCHES XXXIII-XXXVII

par

G. FARENC et A. SOUTOU

Nous avons déjà publié dans *Ogam* (1) une étude inédite d'Edmond Cabié sur le champ d'urnes de Gabor, commune de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). Depuis lors, nous avons pu retrouver un certain nombre de documents manuscrits qui complètent les précédents. Il s'agit toujours de la même région, mais les textes et les dessins que nous présentons aujourd'hui se rapportent à des sépultures plus récentes, que l'on peut cette fois à juste titre qualifier de gauloises. Alors que le cimetière « gaulois » de Gabor remontait en réalité à l'époque hallstattienne (2), les tombes décrites ci-dessous sont des fosses funéraires contenant des amphores italiques de La Tène III (carte d'ensemble de la figure 1).

Nous avons groupé en cinq rubriques les documents se rapportant à cette période :

1° Les sépultures du Plan de Fontpeyre. Ces tombes, mises au jour en 1830, 1880-82 et 1887, sont situées dans le village même de Saint-Sulpice-la-Pointe.

2° Les sépultures d'Enboudes. Ce gisement, qui a fait l'objet, en 1872, d'un sondage limité, est situé dans la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, à environ 2,5 km au Sud du village (carte d'Etat-Major c.k. : 162 - 546,55).

3° Les sépultures de La Gazanne-Basse. Ces fosses funéraires qui ont fait l'objet, également, d'un sondage limité, en janvier 1898, sont situées à environ 1 km au Sud-Est de Saint-Sulpice-la-Pointe, dans la commune même (c.k. : 163,35 - 546,9), à proximité de tombes plus anciennes du Premier Age du Fer.

4° Les deux fosses de La Pointe. Elles sont situées dans l'angle formé par les rives gauches du Tarn et de l'Agout. Ces deux fosses ont été fouillées en partie par E. Cabié lui-même.

5° Les trouvailles isolées d'amphores. Nous avons rassemblé sous ce titre toutes les trouvailles qu'E. Cabié avait pu noter aussi bien dans la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe que dans les communes avoisinantes, en particulier dans celle de Roquesérière (Haute-Garonne) où il habitait, et nous indiquons, en référence à la carte d'Etat Major, sans doute, dans la plupart des cas, l'existence d'habitats plutôt que celle de tombes.

(1) *Ogam*, XII, 1960, p. 135-157.

(2) Pour la datation cf. A. Galan et A. Soutou, *Les boucles d'oreilles rubanées du Midi de la France* (début du Hallstatt II) B.S.P.F., 1959, p. 593-603.

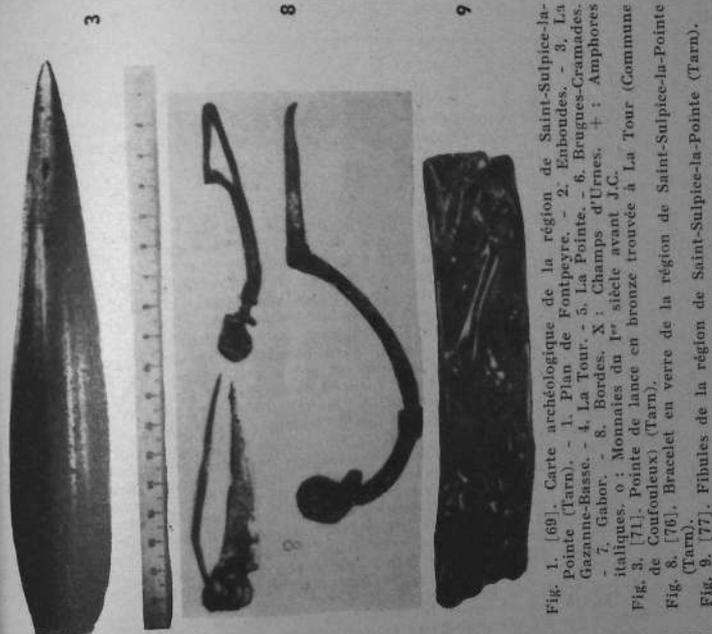
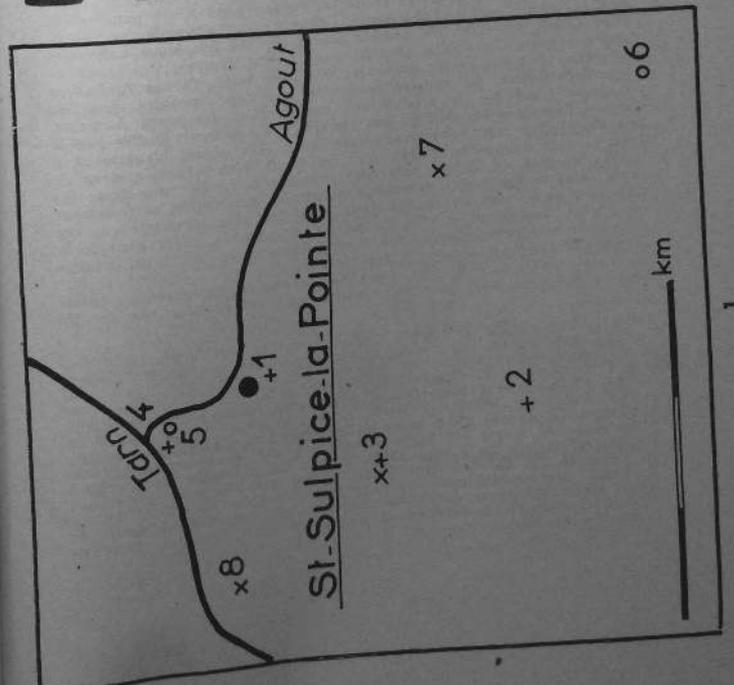


Fig. 1. [69]. Carte archéologique de la région de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). - 1. Plan de Fontpeyre. - 2. Enboudes. - 3. La Gazanne-Basse. - 4. La Tour. - 5. La Pointe. - 6. Brugues-Grammades. - 7. Gabor. - 8. Bordes. X : Champs d'urnes. + : Amphores italiques. o : Monnaies du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C.  
Fig. 3. [71]. Pointe de lance en bronze trouvée à La Tour (Commune de Confolleux) (Tarn).  
Fig. 8. [76]. Bracelet en verre de la région de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn).  
Fig. 9. [77]. Fibules de la région de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn).



6°) Autres trouvailles de la même époque : il s'agit de trois fibules et d'un fragment de bracelet, sans indication précise d'origine, mais de provenance locale.

\*\*\*

Ces textes inédits sont illustrés de cartes et de dessins exécutés ou ébauchés par E. Cabié (figures 4, 5, 6, 7.). Nous avons ajouté la carte de la figure 1 (localisation des principaux gisements protohistoriques de la région) ainsi que le plan de l'importante fortification de La Tour (figure 2), située au confluent de l'Agout et du Tarn, où avait été recueilli un fragment de pointe de lance en bronze que Cabié avait dessiné (figure 6,3). Ce fragment est aujourd'hui perdu. Par contre, une autre pointe de lance en bronze (figure 3), à peu près intacte (3), qui avait été trouvée au même endroit par un habitant de Saint-Sulpice, et dont Cabié ignorait l'existence, a pu être conservée (collection G. Farenc). Bien que la motte située à l'angle Nord-Ouest de cette enceinte n'ait livré jusqu'à présent — en dehors des deux lances mentionnées plus haut — que de la poterie et des armes médiévales (4), il n'est pas impossible que les deux grands remparts parallèles qui forment l'enceinte entre l'Agout et la Saudronne, remontent à l'époque des Champs d'Urnes — à en juger par les deux pointes de lance à douille que l'on peut dater typologiquement du Bronze Final — et qu'ils aient été temporairement utilisés à une époque postérieure, comme semblent l'indiquer, sinon une monnaie grecque du IV<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle av. J.C. dont l'authenticité est plus que douteuse (5), du moins deux bronzes romains de Gallien et de Caracalla qui ont été conservés par E. Cabié.

En ce qui concerne les sépultures du Plan de Fontpeyre, d'Enboudes, de La Gazanne-Basse et de La Pointe, sans doute pourra-t-on faire le départ entre l'observation directe et l'interprétation qu'en donne Cabié. En effet, s'il semble assuré que les amphores exhumées dans ces quatre endroits appartiennent à des tombes, l'on peut se demander toutefois si les amphores ont bien servi d'urnes funéraires proprement dites. La matière cendreuse que l'on rencontre dans les amphores n'est pas le produit de l'incinération des corps humains. Comme l'enseigne la pratique des fouilles, les ossements brûlés par le feu du bûcher sont bien reconnaissables à leur aspect bleuâtre et à leur surface craquelée. Cabié, qui les avait bien observés dans le champ d'urnes de Gabor, note leur présence à La Gazanne-Basse (6) mais, dans ce cas précis, comme le montre la description parfaitement objective qu'il nous donne des faits constatés, rien n'indique que ces os brûlés, rencontrés à côté de débris d'amphores, aient été placés dans les amphores elles-mêmes. Leur présence, en tout cas, montre bien qu'il s'agit de tombes à incinération.

Quoi qu'il en soit, les fosses à amphores italiennes de Saint-Sulpice-la-Pointe sont bien des tombes que les fouilles récentes de

(3) L'extrémité inférieure de la douille, a été scindée par le paysan qui avait ramassé cette pointe de lance.

(4) Collections E. Cabié et G. Farenc.

(5) E. Cabié et Portes, *Monnaies antiques trouvées dans le département du Tarn, Revue du Tarn*, tome III, 1881-1882, p. 174-180 et à la page 189, avait été jugée « suspecte » par le célèbre numismate M. Lafaurie, du Cabinet des Médailles, qui a confirmé récemment à il s'agit vraisemblablement d'une pièce frappée au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle. Ajoutons que cette médaille fait actuellement partie de la collection de M. de Fournas, à Rabastens, Tarn (ancienne collection Combettes du Luc).

(6) Cf. *infra*, p.

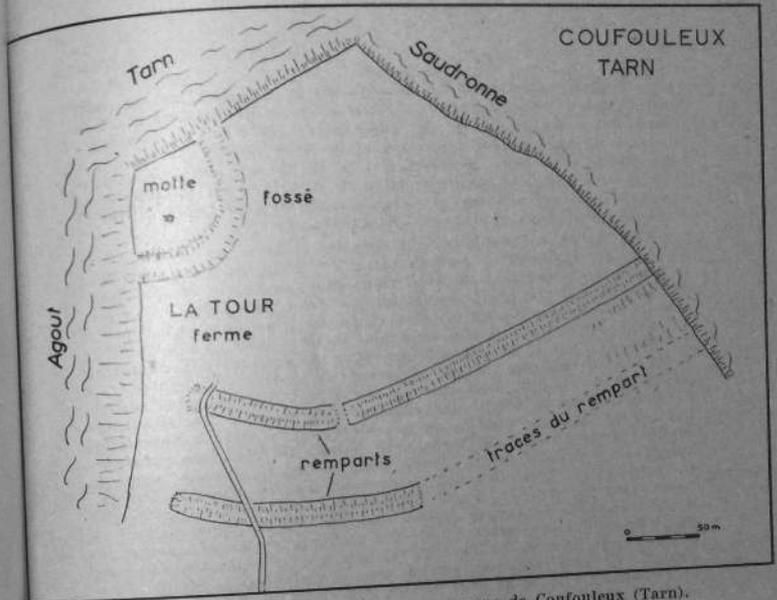


Fig. 3. [70]. Fortification de La Tour, commune de Coufouleux (Tarn).

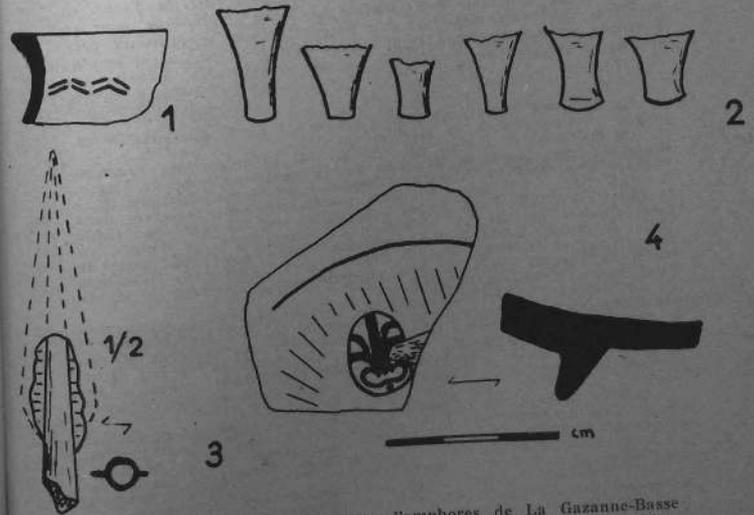


Fig. 6. [74]. Céramique et culots d'amphores de La Gazanne-Basse (1-2). Deuxième pointe de lance en bronze de La Tour (3). Céramique campanienne de La Pointe (4).

Vieille-Toulouse permettent de classer dans la catégorie de ces puits funéraires dont notre collègue G. Fouet a étudié les caractères et la répartition géographique (7). Les « tranchées » du Plan de Fontpeyre « longues de quelque pas seulement et de deux mètres de large », à fond rétréci, avec leurs amphores à 1 m 50 du sol, leurs poteries et leurs meules, semblent constituer la partie supérieure de ces sépultures profondes qui sont aujourd'hui mieux connues et dont Cabié lui-même mentionne l'existence à Auterive (Haute-Garonne).

La présence, à Saint-Sulpice et dans les environs de ce village, de nombreuses sépultures ou habitations du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C., souligne la densité du peuplement protohistorique dans une région où la période des Champs d'Urnes était représentée par trois nécropoles ou emplacements de tombes (Gabor, Bordès et La Gazanne-Basse). A l'époque de La Tène III le site le plus important est sans aucun doute celui de La Pointe. C'est de là que proviennent, non seulement de nombreux fragments d'amphores et un fragment de poterie campanienne à palmettes (figure 6,4), mais aussi — mis à part le trésor des Bruges-Cramades (8) — la totalité des monnaies antérieures à l'ère chrétienne qui ont été recensées dans la région : bronze du roi gaulois Kaiantolos, bronzes d'Ampurias et de Narbonne à légende ibérique, pièce d'argent rutène au sanglier, denier d'argent de la République au nom de C. Servilius (9). C'est là aussi, notamment dans la vigne Bories, que nous avons pu recueillir, à côté de quelques rares fragments de briques à rebord et de céramique sigillée qui témoignent d'une occupation postérieure, des fragments d'amphores italiques en grand nombre et de la poterie grise de La Tène III (assiette à lèvre rentrante, décor au peigne). Ces vestiges sont groupés dans l'angle formé par le Tarn et l'Agout, à l'Ouest de cette rivière, tout près de deux gués importants (10) et au point de jonction de deux routes anciennes qui viennent, l'une de Rodez par le pont de Cirou sur le Viaur et Monestiés sur le Cérou, l'autre d'Albi, par Brens et Montans, pour se fonder, à la Pointe même, en une voie principale se dirigeant vers Toulouse par Roquesérière (11). Il semble qu'il y ait eu, en cet emplacement privilégié, une sorte d'emporium, comparable à celui de

(7) G. Fouet, *Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse, Montmaurin, Gallia*, 1958, I, p. 115-145.

(8) E. Cabié et Portes, *op. cit.*, p. 191. Le trésor des Bruges-Cramades, trouvé près de la ferme des Bruges (commune de Lugan, Tarn), comprenait 90 bronzes d'Ampurias à légende ibérique (U - N - TI - KE - S - KE - N). Deux exemplaires sont conservés dans la collection Cabié. Deux autres exemplaires ont été cédés par Cabié à M. Gautier, de Cazères. « Cinq ou six autres » ont été donnés, en 1863, au Musée d'Albi (Cabié, *loc. cit.*). Enfin « une petite série de ces pièces » se trouvait, en 1880, chez M. de Combettes, de Rabastens (notes inédites de Cabié) : elles appartiennent maintenant à M. de Fournas, de Rabastens (6 exemplaires).

(9) *Ibidem*, p. 181-193. Les bronzes de Kaiantolos et d'Ampurias ainsi que les 2 monnaies d'argent gauloise et romaine sont conservées à Saint-Sulpice (collection Farenc). Le bronze de Narbonne a été donné, en 1863, au Musée d'Albi, par l'inventeur M. Médale. Une autre monnaie de la République Romaine, aujourd'hui perdue, a été trouvée également à La Pointe, dans le champ de Louis Castel (notes Cabié).

(10) Le passage sur l'Agout est indiqué par le nom de lieu *Le Ga*. Quant à la traversée du Tarn, elle se faisait entre le pont routier actuel et l'extrémité de La Pointe : un chemin, creusé de main d'homme dans la berge même, mène à l'embarcadere d'un bac qui a fonctionné jusqu'à une époque récente.

(11) Nous reviendrons par ailleurs sur le tracé probable de ces voies anciennes et aussi sur celui d'une quatrième voie, qui passe non loin des Bruges-Cramades, et qui se dirige par Lavaur et Puy-laurens, vers le Sud-Est.

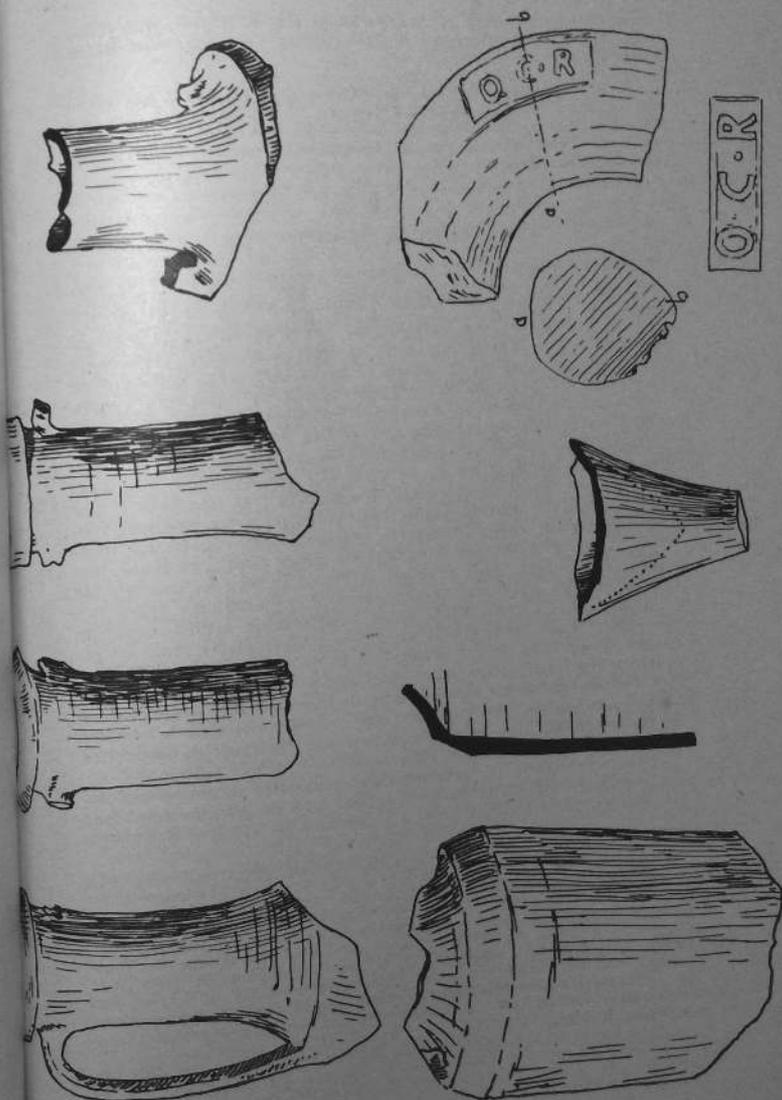


Fig. 4. [72]. Amphores du Plan de Fontpeyre (sans échelle), et marque de Villérits.

Vieille-Toulouse, marché et lieu de péage (12) à la fois, qui jalonne probablement la limite séparant les Volques Tectosages des Rutènes Provinciaux.

N. B. — Toutes les notes qui accompagnent les textes qui suivent sont de nous. Elles se bornent à éclairer ou à préciser les documents rassemblés par Cabié. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des cas il ne s'agit que de simples brouillons provisoires et non d'une rédaction définitive.



## I. — SÉPULTURES DU PLAN DE FONTPEYRE

### a) TEXTE DE FÉVRIER 1872 SUR LES DÉCOUVERTES DE 1831 (13)

#### *Un cimetière gallo-romain à ustion, à St-Sulpice (Tarn)*

Il y a quarante ans environ eut lieu à St-Sulpice (Tarn) une découverte qui n'était pas sans intérêt pour notre archéologie locale. Des travaux de nivellement firent déterrer à cette époque les débris de près de 200 grandes amphores indiquant, comme nous allons le prouver, l'existence d'un cimetière à ustion, et, par suite d'un groupe d'habitations en ce lieu durant la période gallo-romaine. Il ne paraît pas cependant que ces débris aient été l'objet d'une étude particulière et ce n'est que par quelques fragments de ces vases, par une note malheureusement très succincte et par quelques vagues souvenirs que nous avons pu avoir quelques renseignements sur cette découverte. Quelques autres amphores trouvées au même point plusieurs années après n'ont pas donné lieu à des observations plus précises et l'on n'a conservé que peu de détails sur les restes qui accompagnaient ces nouveaux vases.

Bien que les indications qu'on peut obtenir actuellement sur ces divers faits se trouvent ainsi assez incomplètes, nous avons essayé néanmoins de les rassembler et de ne pas laisser s'effacer entièrement les renseignements archéologiques qu'elles fournissent. Nous avons tâché en même temps de constater les conséquences historiques qu'on peut en tirer pour la localité et c'est le résultat de notre travail à ce sujet que nous avons l'honneur de soumettre à la Société Archéologique. (14)

Nous établirons en premier lieu dans notre mémoire que les vases trouvés aux deux époques étaient bien de grandes amphores et ensuite qu'ils avaient servi à renfermer les cendres des morts

(12) Au Moyen-Age un péage, attesté en 1285, était levé aux Valières sur la rive droite du Tarn. (Cf. E. Nègre, *Toponymie du canton de Rabastens*, Paris, 1959, p. 194; *pedagium de Valiera*.)

(13) Le Plan de Fontpeyre est situé au Sud de l'agglomération actuelle de Saint-Sulpice, à l'emplacement du boulevard extérieur par où passe la route de Lavaur et à proximité de la fontaine de Fontpeyre. Les différents points B, G, H mentionnés dans le texte sont groupés sur un espace à peu près rectangulaire de 100 m de long sur 50 de large. Un plan sommaire, dessiné par E. Cabié, se trouve dans ses papiers inédits qui ont été déposés aux Archives départementales du Tarn, à Albi.

(14) Le texte fut présenté à la Société Archéologique du Midi de la France, en février 1872, mais il n'a pas été mentionné par le Bulletin de cette Société. Toutefois E. Cabié fut nommé membre correspondant à la séance du 5 mars 1872.

à l'époque où l'usage de brûler les cadavres était répandu dans le pays.

Feu M. Louis Médale, qui recueillait avec soin les antiquités trouvées à St-Sulpice raconte comme il suit dans une note manuscrite, la première découverte dont il avait été témoin : « Lorsqu'en 1831, M. le Maire fit combler les fossés de la ville, en abaissant le Plan de Fontpeyre et la route départementale, il fut trouvé environ 200 urnes romaines, mais toutes cassées; les plus gros fragments au moyen desquels on peut parfaitement reconnaître les dimensions de ces urnes sont déposés à la Mairie, avec une amphore en terre cuite assez bien conservée. » M. Compayré, dans ses *Etudes Historiques* (page 455), résume la même note, en appelant toutefois les vases qu'elle signale des urnes cinéraires mais en maintenant la mention de l'amphore, trouvée en même temps.

D'après ces indications il semblerait qu'on ne doit pas confondre, dans la découverte de 1831, les urnes avec les amphores et que ces deux noms correspondent à des vases de formes distinctes; mais il est facile de démontrer que malgré la différence d'appellation adoptée par M. Médale; les urnes qu'il mentionne ne sont autres que de grandes amphores.

D'abord on sait assez que le nom d'urne est encore fréquemment employé de nos jours pour désigner le genre de vases dont nous parlons et M. Médale lui-même les appelle positivement *urnes cinéraires des Romains* lorsqu'il ajoute dans la même note, quelques lignes plus bas, que « du côté de La Pointe, on déterre souvent de petits fragments d'urnes cinéraires des Romains; il paraît que lorsque ces derniers séjournaient dans le camp à La Pointe de Coufouleux, dite La Tour, vis à vis La Pointe de St-Sulpice, ils venaient enterrer leurs morts à St-Sulpice en traversant l'Agoul. » On trouve, en effet, à La Pointe, vis-à-vis le camp de Coufouleux, beaucoup de débris de grandes amphores, les mêmes à n'en pas douter, que signale M. Médale.

Au surplus, si l'on se reporte aux débris déjà cités comme conservés à la Mairie, on ne trouve que des fragments de grandes amphores, ainsi que le montrent les dessins que nous avons pris et que nous donnons ici (fig. 4). Plusieurs témoins oculaires de la première découverte nous rapportent d'un autre côté que les vases trouvés, qui étaient tous brisés, étaient formés d'un grand et long col et d'une panse allongée; ils ajoutent qu'ils paraissaient bien avoir dans leur état primitif de 70 à 80 cm de hauteur et quelques uns disent qu'ils étaient semblables aux fragments de la Mairie : Quelques figures qu'on fait devant nous pour nous en montrer les formes, reproduisent, bien que grossièrement, les contours généraux des amphores.

Enfin, les débris découverts plus tard au même lieu et qui, nous dit-on, étaient de la même espèce, appartenaient à des vases de même forme que les amphores et l'un d'entre eux, mieux conservé, se composait d'un grand ventre terminé en pointe.

Ainsi donc on ne saurait garder de doute sur la forme des 200 vases découverts à St-Sulpice en 1831 et de plusieurs autres trouvés au même lieu quelques années après : c'étaient de grandes amphores de l'époque gallo-romaine...

Voici dans quelles conditions ces débris se trouvaient placés à

St-Sulpice. Presque toutes ces urnes ou fragments d'urnes trouvés en 1831 occupaient, nous dit-on, une bande de terrain d'une dizaine de pas de large placée à l'extrémité orientale du Plo et allant du fossé à l'angle N.E. du cimetière. Ils se trouvaient à 1 m 50 environ au-dessous du niveau du sol, réunis en très grand nombre et comme entassés en plusieurs points. D'après les renseignements qu'on nous a donnés, on ne voyait pas, il est vrai, au milieu de ces débris des traces de cendres ni d'os calcinés ou du moins ces restes étaient très peu apparents; mais nous devons ajouter que les observations qu'on nous a transmises n'étaient pas sans doute très précises et qu'en cette occasion elles sont apparemment fautives. Dans la découverte déjà signalée comme faite plusieurs années après, les débris d'urnes, très nombreux, étaient réunis sur une autre bande, à côté et à l'Est de celle déjà citée et formant comme une tranchée longue de plusieurs pas qu'on aurait remblayée après coup.

Les fragments se trouvaient dans cet espace long de quelques pas seulement sur deux mètres de large, qui ressemblait encore ici à des tranchées remblayées après coup avec du terreau et des restes de vases, à peu près à la même profondeur que les premiers et mêlés à une terre remuée et grisâtre. Le corps d'une de ces urnes assez bien conservé et qu'on trouva placé horizontalement renfermait des cendres mêlées à de la terre et à des débris d'ossements.

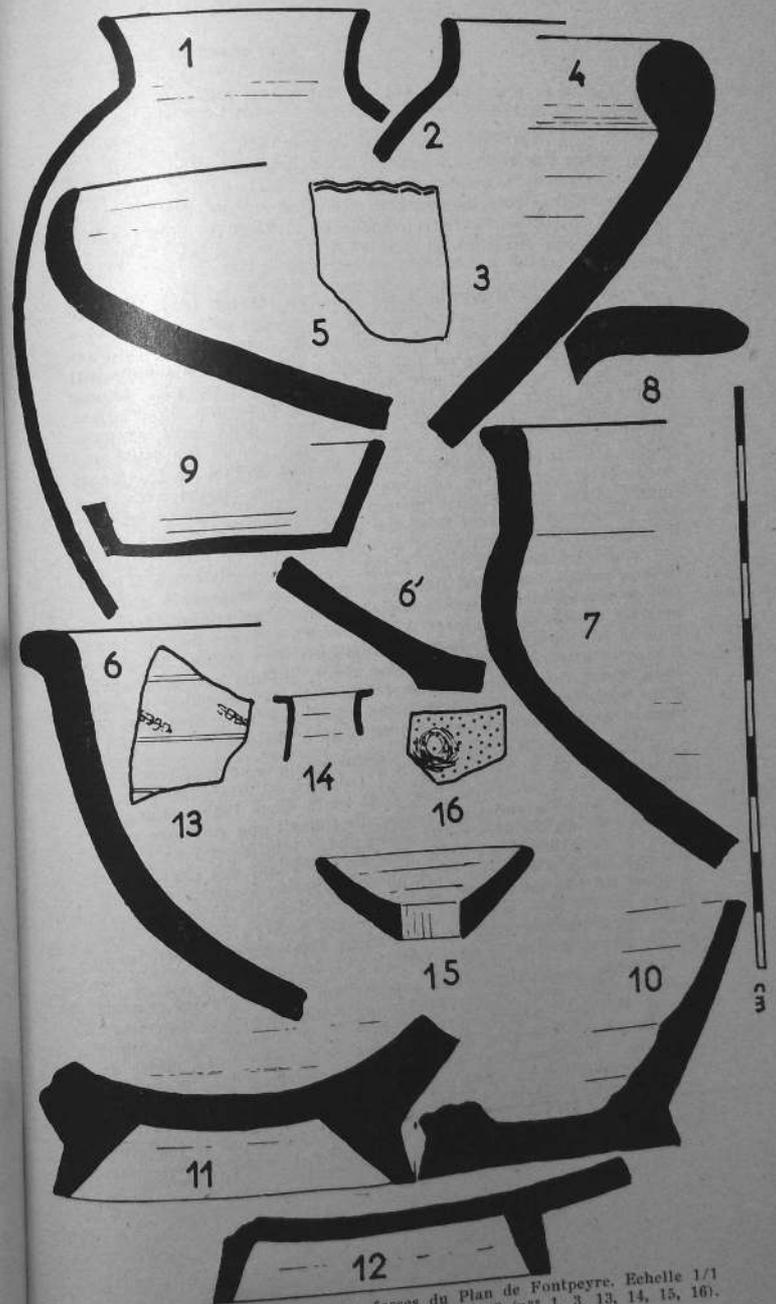
A Vieille-Toulouse et surtout à Auterive (*Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, tome VIII, rapport de M. l'abbé Carrière) où l'on a constaté l'existence de cimetière gallo-romain à ustion, les amphores et débris d'amphores ont été rencontrés dans des circonstances semblables. A Vieille-Toulouse et à Toulouse l'on a trouvé une grande quantité d'urnes ou amphores cinéraires enterrées à des profondeurs très variables sur des espaces déterminés et renfermant souvent des charbons et des brins d'ossements brûlés et le plus souvent remplies de terre. Le sol de Vieille Toulouse est au surplus couvert de débris d'amphores. A Auterive les urnes, tantôt entières, tantôt brisées, étaient entassées sans ordre dans des puits où elles paraissent avoir été jetées violemment et se trouvaient mêlées à une terre noirâtre offrant des débris de petits vases; d'autres amphores dispersées dans le sol et toutes incomplètes, étaient remplies le plus souvent de terre mêlée de charbons.

Les faits se trouvent donc analogues pour ces diverses localités : ils doivent conduire aux mêmes conclusions et prouvent l'existence de sépultures gallo-romaines à St-Sulpice.

b) DÉCOUVERTES DE 1880-1882 : LES FOSSÉS FUNÉRAIRES DU POINT B (15)

Les découvertes faites du côté du Nord au point B ont eu lieu en partie en notre présence. Elles sont importantes et méritent d'être rapportées plus au long. En ces derniers temps, l'exploitation du gravier ayant occasionné en ces lieux des fouilles profondes

(15) Cf. note 13



Céramique des fossés du Plan de Fontpeyre. Echelle 1/1  
(10, 11, 12) et 1/3 (n° 1, 3, 13, 14, 15, 16).

des, des anses d'amphores ont été mises au jour en plusieurs endroits.

1°) Sur un point l'on a rencontré, en mai 1880, qu'un seul de ces vases réduit, paraît-il, en fragments et accompagné d'une terre grisâtre renfermant de nombreuses traces de charbon; il y avait aussi quelques petites poteries romaines grises ou rouges, dont l'une du type des écuelles à lèvres retroussées en dedans, quelques autres tessons à pâte grossière et mal cuite et des cailloux brûlés et noircis.

2°) La seconde trouvaille a été faite, en février 1881, 12 à 15 pas plus loin. Sur une superficie de 3 à 4 m<sup>2</sup> des débris d'amphore ont apparu dans le sol à partir d'une trentaine de centimètres jusqu'à plus de 1 mètre ou 1 m 50 de profondeur. Ils occupaient une sorte de cavité pratiquée dans le gravier et remplie comme toujours de terre noirâtre mêlée de petits morceaux de charbon et de restes de poterie grise romaine. Dans cette terre se trouvaient de plus des cailloux cassés et rougis par le feu ainsi que quelques dents et autres ossements d'animaux. Parmi les fragments de vases grisâtres nous en avons recueilli un appartenant à la bouche d'une olla, d'autres provenant d'écuelles ainsi qu'un dernier présentant un décor tracé sur la pâte molle. Quant aux restes d'amphores, ils appartiennent au type habituel en terre jaunâtre ou rouge et à couverture jaune paille. Ils se rapportaient à 2 ou 3 de ces grands vaisseaux. Quelques-uns de ces fragments que j'ai vus en place étaient disposés horizontalement, en contact avec les poteries et avec des trainées de terre noire chargée de charbons. Mais on ne voyait que de rares fragments d'os brûlés. Au-dessus il y avait d'autres débris du même genre, enfouis peut-être après coup. Cette fosse offrait un aspect tout à fait analogue à celui d'une troisième cavité placée 4 ou 5 pas plus loin, tout près du chemin de Raynaud et dont il nous reste à parler.

3°) Cette dernière fosse, qui s'étend sur 3 m de longueur dans l'alignement de la précédente, fut entamée en notre absence et voici les découvertes que l'on y fit alors (mai 1881). Outre les restes de 2 ou 3 grandes amphores, elle fournit une amphore entière et les débris d'autres petits vases placés tout à côté. Le tout se trouvait au milieu d'une terre noirâtre contenant des charbons et des ossements d'animaux. L'amphore complète gisait à une profondeur de 1 m ou 1 m 50, en position inclinée, la pointe en bas; le col était à côté, mais il ne se rajustait plus au corps du vase, quelques morceaux ainsi que les anses étant perdus. Cette urne ne contenait que de la terre noirâtre et des charbons.

La fosse, qui s'enfonçait de 2 m environ dans le gravier et avait bien près de 2 m de largeur, était comblé dans sa moitié supérieure par de la terre ou gravier sans débris. Tout le reste était occupé nombreux morceaux de charbons et de poteries. Les fragments persés paraissaient ailleurs envelopper des zones où la terre était plus noire et où se trouvaient des cailloux éclatés par le feu ainsi que des os souvent assez gros : os de porcs et peut-être ossements humains.

Nous reviendrons par la suite sur les poteries et les amphores dont nous avons parlé. Mais auparavant nous devons faire connaître le contenu de la partie restante de la fosse que nous fimes fouiller sous nos yeux en 1882.

Cette partie, qui comprenait au moins la moitié de la longueur totale de la fosse, nous offrit pour sa section droite, à peu près les dimensions déjà constatées, soit 1 m 50 à 2 m de largeur sur autant de profondeur. Au-dessous de 50 cm de déblai terreux formant la couche supérieure nous atteignîmes jusqu'au fond de nombreux tessons généralement assez réduits et appartenant, soit à des amphores, soit à des poteries plus petites en terre grise. A tous les niveaux ces fragments étaient mêlés à de la terre grise, grisâtre, ponctuée de charbons et de menus ossements. Une partie de ceux-ci paraissent être passés par le feu qui les avait blanchis ou bleuis, mais un grand nombre n'offrait pas ce caractère, entre autres des mâchoires de porcs. Il y avait aussi de nombreux cailloux presque tous assez petits, qui avaient été rougis ou même noircis par le feu et 2 blocs de grès, d'assez gros volume.

Tous les débris que nous venons de citer présentaient un certain désordre provenant peut-être de remaniements anciens. Cependant sur 2 points nous avons cru remarquer des vases ou des fragments qui avaient gardé sans doute leur position primitive.

A 1 m de profondeur et vers le milieu de notre fouille nous avons trouvé une amphore complète, sauf le col qui manquait sans doute à l'époque où on l'enterra. Ce vase était fortement incliné, sa bouche pendant vers le Sud-Est et sa pointe ou base se relevant vers le Nord-Ouest. Il était tout entouré d'une terre noirâtre d'un aspect gras et onctueux avec des charbons, des os, ainsi que des petits fragments d'amphores et de poteries. Tout cet amas était, à son tour, enveloppé par de grands fragments de panses d'amphore qui semblaient avoir été disposés tout autour pour les protéger. Toutefois, la terre noirâtre débordait de tous côtés dans le reste de la fosse, toujours mélangés de débris d'os, de charbons et de poteries.

L'amphore entière était remplie de terre peu tassée légèrement grisâtre, ce qui s'explique par la position renversée de ce vase qui empêchait l'infiltration de la couche supérieure et des matières charbonneuses du voisinage. A l'intérieur il n'y avait que 2 ou 3 tessons (amphore ou poterie) et quelques os dispersés çà et là, qui ne semblaient pas avoir été brûlés. Nous avons cru pouvoir rapporter ces os à de petits animaux et l'un d'entre eux, de la dimension d'une grosse épingle, à un volatile.

Si l'amphore ne renfermait rien de bien intéressant, la terre noire qui l'enveloppait nous a donné au milieu de fragments de poteries et d'os, une petite fibule et un petit anneau en bronze. Tout à côté et au même niveau une autre portion de terre noirâtre assez foncée contenant des restes d'amphores, d'ossements et de charbons nous a semblé être recouverte également par les fragments d'un grand vase à pâte grise et il semble que c'est de ce point que provient un autre petit morceau de fibule exhumé par la même fouille. Ajoutons enfin que nous avons recueilli une poignée en fer qui accompagnait ces mêmes débris.

Il nous reste maintenant à donner la description des diverses poteries fournies par l'ensemble de cette troisième fosse.

Les poteries autres que les amphores sont représentées dans les figures ci-jointes (figure 5). Le n° 1 donne la partie haute d'une sorte de grande urne à laquelle paraît appartenir le fragment de panse que nous avons juxtaposé et qui a été trouvé tout auprès. Le n° 2 donne la section de la bouche d'un vase du type ollaire; et autres fragments à lèvre plus évasée appartenant à cette sorte de vase de même que le fragment de panse à ligne ondulée (n° 3), lequel est également en pâte grossière. D'assez nombreux fragments appartenant au type de coupe évasée (n° 4) où l'on remarque un rebord intérieur le long de la lèvre. D'autres reproduisent des formes de coupe (n° 5-7) auxquelles on peut joindre peut-être la base 6'. Un autre vase à lèvre aplatie est reproduit en 8 et l'on retrouve un diminutif de cette même forme dans un deuxième fragment. A quelques-uns de ces vases devaient correspondre les fonds plats (n° 9-10) dont nous avons plusieurs exemplaires et aux coupes ou bols s'adaptaient peut-être les pieds circulaires (n° 11-12).

Un bon nombre de fragments de panse appartenant, paraît-il, aux différents types que nous venons d'examiner, présentent des épaisseurs très variables : de 3 à 8 ou 10 mm. Quelques-uns de ces fragments, d'une taille élancée, offrent des doubles traits espacés horizontalement sur le corps du vase et un autre (n° 13), qui atteint 12 mm d'épaisseur, présente des empreintes reproduisant comme des sortes de feuilles composées ou de rameaux.

Toute cette poterie est presque toujours d'une couleur gris foncé et bleuâtre, mais sur quelques écuelles on observe des zones irrégulières de teinte rouge. La pâte est en général très fine et le tournage a laissé des traces de polissage qui donnent à l'extérieur de ces vases un certain brillant. Seuls les fragments de vases du type ollaire font voir à la cassure une sorte de sable.

Trois autres pièces se distinguent des poteries précédentes : une petite tubulure en pâte bleue et fine, d'aspect cendreuse (n° 14) et une sorte de cornet évasé et percé au centre, en terre grossière (n° 15) qui a été détruit extérieurement par l'action du feu. Enfin, il faut signaler à part un fragment de poterie offrant une protubérance et tout parsemé de petits trous (n° 16).

#### c) TROUVAILLES DE 1887 : POINTS G ET H.

De nouvelles trouvailles faites en 1887 ont permis de compléter les observations qui précèdent. A cette époque on a déblayé le sol au point G et l'on a retrouvé sur une longueur de 4 ou 5 m un fossé à amphores offrant toujours les mêmes dispositions et le même aspect. Il atteignait environ 2 m de profondeur et 2 m de large dans le haut et 1 m dans le fond. La partie inférieure de cette cavité, sur 20 ou 40 cm, offrait seule des débris et ceux-ci consistaient en de gros fragments d'amphores accompagnés d'autres poteries et d'ossements; nous n'y avons pas vu de cendres était grisâtre et tachetée de morceaux de charbons ou à côté breux. Les amphores étaient du type habituel à pâte rouge plus ou moins claire et à couverte jaunâtre. Les panses étaient parfois

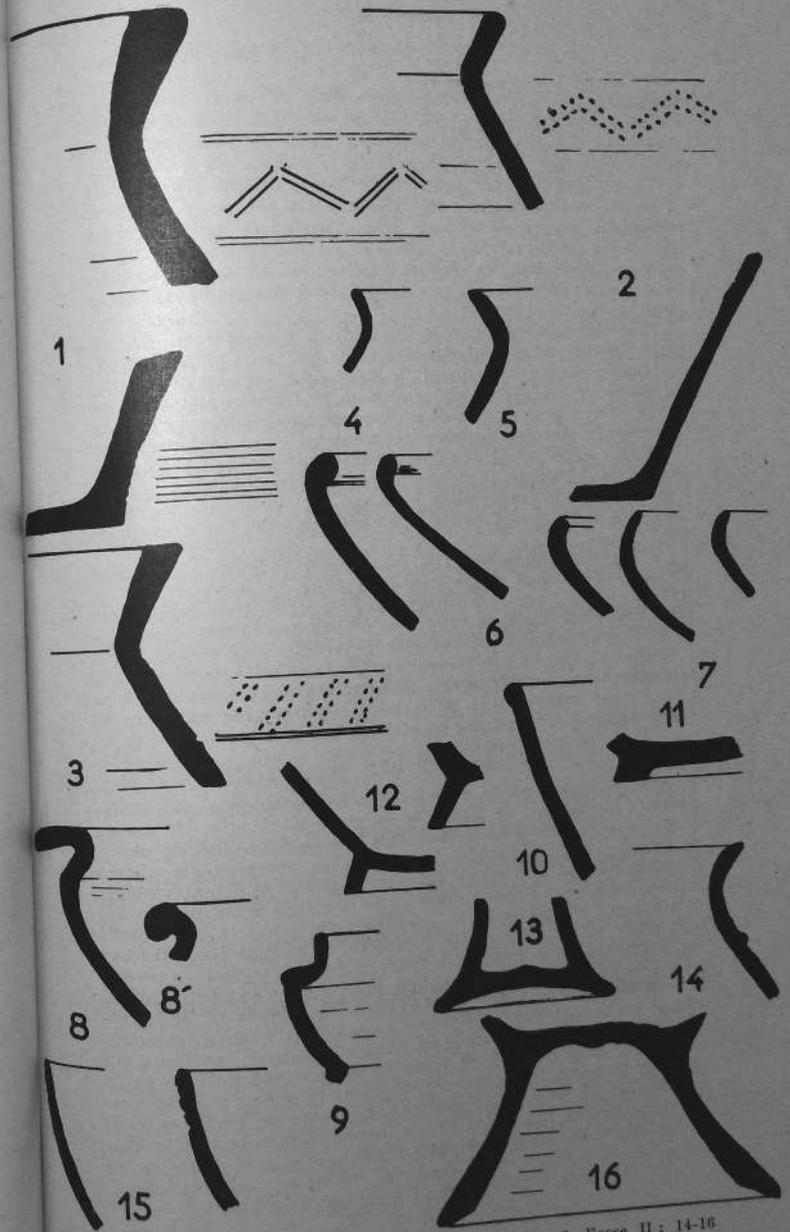


Fig. 7. [75]. Céramique de La Pointe. Fosse I, 1-3. Fosse II : 14-16 (sans échelle).

horizontales et parfois redressées; parmi les autres petits vases, tous en terre grisâtre, se trouvent des morceaux de coupe à lèvre retroussée comme ceux du cimetière. Enfin, les ossements m'ont paru appartenir à des animaux (porc et plus rarement bœuf); on n'a pas remarqué d'os brûlés. Ces débris étaient groupés sans ordre et semblaient avoir été remaniés. Un peu au-dessus, le sol avoisinant renfermait un assez grand nombre de morceaux épars de tuiles à rebord offrant le même aspect et les mêmes formes que dans les villes; mais les couches supérieures, sur une épaisseur de 80 cm, n'ont guère fourni que des foyers et des débris du Moyen-Age.

Il est très possible que ce fossé soit le prolongement de celui qui a été précédemment découvert en B et qu'il se poursuive à son tour jusque vers le point H. Sur ce dernier emplacement, le sol ayant été déblayé un peu plus tard, en 1889, on a encore trouvé, en effet, à près de 2 m de profondeur, de gros fragments d'amphores gallo-romaines disposés comme dans le gisement précédent. C'est sans doute aussi de la partie profonde du sol que provient une meule inférieure de moulin à bras, exhumée quelques pas plus loin vers le Sud : cette meule est à peu près identique aux meules romaines, mais sa surface est à peu près plane au lieu d'être conique.

Enfin, ajoutons qu'en 1878, en creusant un puits à l'intérieur de la ville, non loin du gisement déjà décrit, on a découvert d'autres amphores à peu près entières, toutefois sans terre noire. Nous ignorons si ces débris se rattachent à ceux du Plô (16). Quoiqu'il en soit à ce sujet, il est certain que les jardins et les terrains situés à l'Est et au Sud du Plô doivent renfermer d'autres vestiges. Aussi souhaitons-nous qu'à l'occasion de nouvelles fouilles, ces débris ne passent pas inaperçus et qu'ils soient étudiés avec soin par les archéologues.

## II. — SEPULTURES D'EN BOUDES (1872)

A la vigne de Cadaux, à En Boudes, un journalier a soulevé des débris d'amphores... Je fouille le sol entre la 18<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> rangée et là, au milieu d'une terre semblable à des cendres et toute pleine de fragments de charbons, je trouve de gros morceaux d'amphores disposés pêle-mêle et même des débris d'urnes différentes placés les uns à côté des autres : ainsi en *ab* il y avait des panses et des cols presque entiers de 2 ou 3 amphores distinctes; en *g* deux culs d'amphore étaient l'un à côté de l'autre. Je ne puis pas retrouver les fragments d'une amphore entière, de façon à pouvoir la reconnaître, ce qui me porterait à croire que s'il n'y a pas eu de bouleversement postérieur, ces vases avaient été déposés là, déjà fragilisés ou incomplets. Au milieu de ces débris, comme renfermés dans ces fragments d'urnes et au milieu de la terre cendreuse qui adhère à leurs parois, j'ai trouvé plusieurs fragments de petits vases en terre mal cuite, d'une pâte grossière le plus souvent, parpeut-être gaulois. J'ai trouvé de ces fragments de vase en *g*, *a*, *b*, *e* et encore en *p* (où j'ai fait aussi une fouille et trouvé des restes

(16) Plô : nom local du Plan de Fontpeyre.

d'amphores); Partout, en un mot, où j'ai soulevé des fragments d'amphores. Cependant les plus intéressants viennent du point *a*. Là j'ai aussi trouvé deux ou trois petits fragments d'os, des brins de fer et j'ai vu aussi des brins d'os en *g*... Partout ces débris étaient mêlés à une terre légèrement bleuâtre, cendreuse et mêlée de charbons.

## III. — SEPULTURES DE LA GAZANNE - BASSE (1898)

A) Petit foyer, mince couche noire de 3 ou 4 doigts; poterie rouge, type saladier évasé (17).

B) Sépultures. Chacune des trois fosses contient de grands fragments de deux ou trois amphores chacune; quelques fragments de poterie gris bleuâtre, type habituel du Plô et de La Pointe. Dans une de ces fosses il y a de grands débris d'un grand vase circulaire, de 70 cm environ de diamètre à la panse et de près de 2 cm d'épaisseur (figure 6, 1).

C) 2 fosses à amphores, sans doute remaniées, car il y a peu ou pas de terre noire; débris d'amphores; gros fragments de panse de grand vase de 70 cm au moins de diamètre et 2 cm d'épaisseur, gris bleuâtre, fond plat; débris (lèvres et fonds) de petits cases gris bleuâtres plus ou moins fins; quelques cailloux brûlés. Foyer de 1 à 2 pas de diamètre; terre noire pleine de charbons, terre cuite rougie par le feu sur place : ça et là, morceaux de poterie cuite ou rouge. Je n'y vois pas trace d'ossements.

D) Foyer de 1 à 2 pas de long, avec terre noire parsemée de charbons. Quelques morceaux d'amphore et deux morceaux de tuile à rebord. Pas d'ossements.

E) Fosse sans doute remaniée; débris d'amphores nombreux; pas de terre noire.

F) Fosse remaniée sans doute avec peu de terre grisâtre; nombreux et gros morceaux de 2 ou 3 amphores dont un culot (18); rares fragments de petite poterie gris clair.

F') Débris d'autre amphore.

## IV. — LES DEUX FOSSES DE LA POINTE (19)

Après avoir rappelé que MM. Médale et Compayré avaient déjà signalé des amphores et des urnes cinéraires à La Pointe, E. Cabié note ensuite :

Mais c'est surtout grâce aux fouilles profondes pratiquées en ces derniers temps pour l'extraction du gravier que nous avons pu reconnaître et étudier le mode d'enfouissement des amphores dans ces quartiers. Nous allons décrire les principales découvertes qui ont été faites.

(17) C'est-à-dire des urnes ressemblant à celles de Gabor.

(18) Un de ces culots est dessiné à la figure 6,2.

(19) Le texte publié ci-dessus n'a jamais été rédigé. Ce sont de simples notes qui préparaient sans doute un travail plus détaillé. Si nous n'avons pu retrouver la description des fosses elles-mêmes, par contre nous pensons que les illustrations (figure 7) donneront au lecteur une idée précise de la céramique recueillie par Cabié. Les tessons correspondants sont pour la plupart perdus.

## a) GRANDE FOSSE : MA FOUILLE.

1) Grands fragments d'une immense olla : le renflement maximum accuse un diamètre total de 80 à 90 cm. On remarquera au-dessous du col, des doubles lignes en creux dessinant des chevrons (n° 1).

2) Un autre vase de même type, mais de dimensions plus petites et de pâte plus claire. La décoration, au lieu d'être formée de lignes pleines en chevrons ne présente que des lignes ponctuées imprimées dans la pâte (n° 2). Le même type se retrouve dans la fosse suivante.

3) Reste de col, de même type, mais dont les lignes ponctuées sont tracées parallèlement au lieu de former des chevrons (n° 3).

Après ces gros vases notre fosse nous a fourni en abondance, les principaux types rencontrés au cimetière de St-Sulpice (Plo de Fontpeyre). Les fragments de panse recueillis devaient s'adapter aux orifices que nous dessinons en 4, et par exception sans doute, à la lèvre figurée en 5.

Les restes d'écuelle du type habituel, c'est-à-dire à bords inclinés en dedans sont aussi très nombreux et offrent des dimensions assez variables. D'autres écuelles ont des bords de forme différente (n° 6-10).

De même qu'au cimetière de St-Sulpice, nous avons retrouvé des bases plates ou munies d'un rebord circulaire plus ou moins saillant (n° 11-12). Malheureusement ces pièces sont isolées et il est assez difficile d'indiquer au juste la forme des vases qu'elles supportaient.

Ici, pas plus que dans les autres fosses de La Pointe, nous n'avons pas trouvé de poteries en terre de Samos. Tous les vases que nous venons de décrire sont d'un gris bleuâtre ou tendant un peu vers le noir et leur pâte est généralement assez fine.

## b) DERNIÈRE FOSSE : 1888.

Nous y avons trouvé d'abord des fragments exactement semblables à ceux de la figure n° 2 de la grande fosse et offrant le même ornement. Une autre lèvre du même type et de plus grande taille pourrait rappeler plutôt le n° 1.

Viennent ensuite des vases ollaires du type n° 4 de la grande fosse ou encore tels que nous les représentons sous le n° 14, c'est-à-dire ornés au-dessous du col d'un petit filet saillant arrondi. Quelques fragments d'olla sont aussi ornés de stries horizontales juxtaposées produites au moyen du tour.

D'autres fragments se rapportent ensuite aux écuelles ou coupes du type n° 6 et plus rarement du type n° 8. Enfin un pied de donnée en 16. Ce pied, en terre gris bleuâtre comme toutes les pièces précédentes, est légèrement strié à sa surface.

21 morceaux de brique de 2 cm 5 d'épaisseur, de 10 à 12 cm de longueur ont été trouvés intentionnellement et sans doute pour servir de poids. (20)

(20) Il s'agit de poids de métier à tisser. La mention des 21 exemplaires trouvés ensemble est intéressante, non seulement parce qu'elle indique un dépôt volontaire dans une tombe en fosse

Signalons en outre qu'E. Cabié a conservé dans sa collection un fragment intéressant de céramique campanienne provenant de la vigne Lartigue c'est-à-dire du terrain même qui enferme les deux fosses (actuelle vigne Bories). C'est un fond de plat en pâte rose et à vernis noir (campanienne B de la classification de N. Lamboglia) orné d'une palmette estampée en relief et encadrée de hachures obliques (figure 6, 4).

## V. — TROUVAILLES ISOLÉES D'AMPHORES

## a) COMMUNE DE ST-SULPICE-LA-POINTE (TARN)

- 1) En Brouyssel (c.k. 163,3 - 545,8) : anse de section ovale.
- 2) Soumiayres (c.k. 163,2 - 546,15) : culot allongé.
- 3) Sourouliac (c.k. 161,6 - 545,9) : embouchures à lèvres inclinées, plus ou moins retombantes, culots courts.

## b) COMMUNE D'AZAS (HTE-GARONNE).

- 4) Belusset (c.k. 158 - 547,8) : anse ornée par deux bourrelets parallèles, avec sillon médian.
- 5) Bessières (c.k. 167,2 - 541,3) : « anse d'amphore en argile jaunâtre », de section aplatie.
- 6) Malbosc (c.k. 158,05 - 546) : « grosses amphores ».
- 7) Montauriol (c.k. 156,9 - 545,35) : anse à sillon médian et culot tronconique.

## c) COMMUNE DE BAZUS (HTE-GARONNE).

- 8) Laval : « à côté et au Nord de Laval... morceaux d'amphores ».

## d) COMMUNE DE BESSIÈRES (HTE-GARONNE).

- 9) Les Vignals : « entre les Vignals et le Tarn... des restes d'amphores ».

## e) COMMUNE DE BUZET (HTE-GARONNE).

- 10) Laberano (c.k. 163,6 - 543,4) : anse aplatie, anse à sillon médian, culots.
- 11) St-Jouan (c.k. 163,7 - 544,8) : grand fragment de col et d'épaule.

## f) COMMUNE DE ST-JEAN-DE-L'HERN (HTE-GARONNE).

- 12) Bordeneuve (c.k. 157,2 - 542,1) : anse à sillon médian et culot « en terre rouge pointillée de sable ».

## g) COMMUNE DE MONTASTRUG-LA-CONSEILLÈRE (HTE-GARONNE).

- 13) Bosc del Rey (c.k. 158,9 - 544,5) : anse à sillon médian, pâte sableuse.

ou en puits, mais aussi parce qu'elle nous a permis de localiser approximativement la « dernière fosse ». M. Bories, de La Pointe, à qui nous avons montré un poids de tisserand que nous venions de ramasser dans sa vigne, nous déclara, en effet, que de nombreux objets similaires avaient été trouvés dans ce même terrain à l'époque où le sol avait été défoncé. Les deux fosses d'E. Cabié étaient donc situées dans la vigne Bories (ancienne vigne Lartigue).

- 14) *En Bonassié* (c.k. 158,1 - 541,5) : culot allongé.  
 15) *Le Pendut* (c.k. 161,3 - 545,1) : anse à section ovale, culot tronconique.  
 16) *Les Tenaillous* : « tout près au Sud-Ouest... des débris d'amphores ».  
 17) *Mestre Gouni* (c.k. 161,25 - 545,25) : culot évasé à la base.

## h) COMMUNE DE PAULHAC (HTE-GARONNE).

- 18) *Baroustan* (c.k. 161,75 - 534,9) : « amphores, grandes anses, forme habituelle, culot ».

## i) COMMUNE DE ROQUESÉRIÈRE (HTE-GARONNE).

- 19) *La Salle* (c.k. 180,3 - 542,3) : embouchure complète à lèvre inclinée, anse en terre jaunâtre, culot tronconique.  
 20) *Le Château* : « tout auprès, vers le Sud enfouis dans une espèce de trou beaucoup de tuiles à rebord et de couvre-joints, des briques, du tuf, du béton ou mortier et de nombreux débris de poterie. En ce point nous avons recueilli des fragments de poterie à vernis rouge et à ornements, de petits vases à pâte blanche, d'amphores et d'ossements ». Les fragments d'amphore présentent une lèvre inclinée, la pâte est rouge et sableuse.

## j) COMMUNE DE VILLARIÈS (HTE-GARONNE).

- 21) *Friques* (c.k. 162,2 - 532,8) : anse d'amphore avec estampille O (ou Q) C.R. : lettres en relief dans un rectangle creux, pâte rouge clair sableuse (figure 4).

## VI. — AUTRES TROUVAILLES DE LA MEME ÉPOQUE

- 1) *Fibule de Nanheim* à arc triangulaire, ressort de quatre spires et corde intérieure. L'arc est orné d'un zig-zag gravé qui s'étend du ressort jusqu'au porte-agrafe, dont l'extrémité manque. L'ardillon est intact. Longueur : 4,5 cm. (fig. 8).  
 2) *Fibule de La Tène II* à arc de section circulaire présentant un anneau au tiers supérieur de sa longueur, ressort de trois spires, corde intérieure et long porte-agrafe. L'ardillon et la partie supérieure du porte-agrafe manquent. Longueur 8 cm. Nous pensons que cette fibule, de grandes dimensions, n'appartient pas à la catégorie des « pseudo - La Tène II » qui se classent chronologiquement à la fin de La Tène (21), (fig. 8).  
 3) La collection Cabié compte une fibule de cette dernière espèce, de dimensions plus réduites (longueur : 5 cm), dont la partie supérieure du porte-agrafe présente une forme triangulaire comparable à celle de l'arc des fibules de Nanheim. Est-ce la fibule du Plan de Fontpeyre ? (fig. 8).  
 4) Fragment de bracelet en verre bleu-foncé orné de protubérances irrégulières. Cette catégorie particulière est très répandue à la Tène III depuis Stradonitz jusqu'aux Baléares (fig. 9) (22).

(21) Déchelette, Manuel, IV, p. 766.

(22) Ibidem, p. 831-832 et 833, note 5.

## LAMPE A VERNIS NOIR

### découverte à Cordemais (Loire-Atlantique)

PLANCHE XXIII

par

Simone COLLIN

Le Musée Dobrée à Nantes, possède une lampe à vernis noir trouvée en 1901 dans les dragages de la Loire à Cordemais, (Loire-Atlantique).

Cette lampe basse est très largement ouverte. Elle présente une anse horizontale, triangulaire formée par un boudin aplati. La pâte est claire, décorée de bandes peintes en vernis noir (1), (fig. 1-2).

La typologie et la chronologie des lampes ioniennes de ce genre restent encore incertaines. Notre lampe provient certainement, en raison de sa technique, de la même fabrique que les coupes ioniennes à vernis noir. Elle doit appartenir comme la plupart de ces coupes trouvées dans le midi de la France, en particulier à Marseille, au VI<sup>e</sup> siècle.

Une telle découverte à l'embouchure de la Loire est très importante pour l'étude des relations commerciales. Actuellement, en dehors des nombreuses trouvailles du Midi Méditerranéen les points à céramique ioniennne en Gaule sont les suivants (fig. 3) :

Colline de l'Hermitage, Alès (Gard) ; Oppidum de Jœuvres (Loire) ; Oppidum de Malpas (Ardèche) ; Grotte de Grenas, Ruoms (Ardèche) ; Le Pègue (Drôme) ; Le Mont Lassois (Côte-d'Or) ; La Heuneburg (Allemagne) (2).

Cette lampe a pu venir de la Méditerranée en empruntant soit la voie maritime soit la voie terrestre. La carte de répartition montre encore un grand blanc entre la région rhodanienne et l'ouest de la Gaule.

(1) F. Villard, *La céramique Grecque de Marseille*, Paris 1960, pp. 44-45, pl. ; n° 24.  
 H. Menzel, *Antike Lampen-im-Römisch-Germanischen-Zentralmuseum Zu Mainz*, 1954. Lampe comparable pp. 12-13, fig. 2, n° 2-5.  
 (2) J. Combier, P. Huchard : *Le commerce de la Gallia Graeca dans le Val d'Ardèche* ; in *Cahiers Rhodaniens* VI 1959, pp. 11-47, fig. 3.  
 F. Benoit, *Revue des études Ligures*, XXII, 1956, p. 6.





histoire ? Il serait, à notre sens, fort imprudent de mésestimer ou de méconnaître la part de l'un ou de l'autre. Et la question se renouvelle : « rois du monde » ou « rois perpétuels » ? Nous allons montrer, par la voie linguistique, que les Bituriges sont à la fois les uns et les autres.

*Bitu-* est abondamment attesté en anthroponymie celtique continentale et il est facile d'en donner des exemples :

*Bit-*, thème radical attesté par le *CIL* V, 8114, 75 à Vérone : *C. Iun(ius) Bit...* (Holder I, 430) et *Bitu-*, *CIL* VI, 32623, 2, 10 (Rome) *M. Aurelius M. f. Bitu[...]*; *CIL* XIII 10010, 2145 (Saalburg) *BITV*; *Bitos* dans *CIL* XIII, 10010, 317 et 325 à Nimègue.

*Bitukos*, nom d'un roi galate attesté par des légendes monétaires sur des pièces de bronze, Muret-Chabouillet 2406-2408 *BITOYKOC BACIL* et sous sa forme latinisée au masculin et au féminin par trois inscriptions : *CIL* VII, 66 à Watermore, près de Cirencester, en Grande-Bretagne : *Dannicus eqes alae Indian(ae) tur(ma) Albani Stip(endiorum) XVI, cives Raur(icus) cur(averunt) Fulvius Natalis [et] F... ius Bitucus er(edes) testame(nto). H(ic) s(itus) e(st). CIL* XII, 3114 à Nîmes : *P.r.o[x](um)is Bituka v.s.l.m.*; *CIL* XIII, 10010, 320, marque de potier *Bitucus* (d'Arbois, *Les noms...* pp. 95-96 et Holder I, 431).

*Bitua*, anthroponyme féminin *CIL* III, 14359, 21 *Aiuca [c] ombrissae [ilia] vi[v]a sibi fecit et l una filiae an(norum) VI et [s]ervi Bitua an(norum) XXIII [et] ... asarius...*

*Bitucius*, dérivé du précédent sans doute à base époque; attesté par une inscription *CIL* XII, 4178 *T. Bitucius Bitus* (Holder I, 431).

*Bitugia*, anthroponyme féminin dérivé aussi probablement à base époque de *Bituka* (*CIL* XII, 3114) et ayant peut-être la même valeur phonique que *\*Bitukia* (alternance *C* et *G* dans les graphies); attesté par *CIL* XII, 2263 à Grenoble : *Biturigia Modestina mater* (Holder I, 432).

*BITVITOS*, nom d'un roi arverne vaincu en 121 avant J.C. par Q. Fabius Maximus, Tite Live, *epist.* 61 : *Q. Fabius Maximus consul, Pauli nepos, adversus Allobrogas et Bituitum Arvernorum regem feliciter pugnavit. Ex Bituiti exercitu caesa milia hominum centum viginti. Ipse rex cum ad satisfaciendum senatui Romanum profectus esset, Albam custodiendus datus esset, quia contra pacem videbatur, ut in Galliam remitteretur*; Orose V, 14 : *Anno ab Urbe condita DCXXVIII Fabius consul Bituito regi Arvernorum Galliae civitatis bellum maximo instructu comparanti adeo cum parvo exercitu occurrit bellum maximo instructu comparanti adeo cum parvo exercitu occurrit, ut Bituitus paucitatem Romanorum vis ad escam canibus, quos in agmine habebat, sufficere posse jactaret...* (cf. Strabon IV, 2, 3; Valère Maxime, IX, 6; Florus I, 37); c'est le nom aussi du galate qui tua Mithridate d'après Appien, *Mithridate*, c. 111 : *Βιτιότου ὡς τὸν ἄδελφόν, κτηνὸν Κελτικόν... ὁ μὲν δὲ Βιτιότος...* (cf. D'Arbois, *Les noms...*, p. 95; Holder I, 432-433).

*BITVS*, cognomen dans une inscription rhénane à Niersbach *CIR* 855 (*CIL* XIII, 4128) : *Deo Intarabo ex imperio Q. Solimarius Bitus aedem cum suis ornamentis consecravit l. m.* (D'Arbois, *Les noms...*, pp. 92-93; Holder I, 442); D'Arbois rapproche avec raison de ce surnom l'existence d'un certain nombre d'exemplaires de

*Perpetuus* ou *Perpetua* dans l'anthroponymie gallo-romaine. *Bitus* aurait été traduit ainsi en latin.

*BITV-IOTVOS* (en forme abrégée *Bituos*) est un autre roi arverne nommé par des monnaies arvernes qui ne sont pas antérieures au premier siècle, Muret-Chabouillet 2409: *BITOYIO BACIAE* (et, avec de menues variations graphiques 2410-241). On a rapproché la seconde partie de son nom du mot celtique désignant la « bouillie » (cf. *Ogam* XI, p. 235). Il est en tout ça remarquable que le nom se rencontre à deux reprises chez les Arvernes.

*BITVLLA*, diminutif féminin tiré de *Bitus*; attesté par l'inscription *CIL* XIII, 3003 à Coulours, près de Marguerites, dans le Gard : *[Ca]ecilium Cassibr... (filium) [Ando]latio Tagassi (filios)*; (D'Arbois, *op. cit.*, p. 96; Holder I, 434). L'anthroponyme peut être aussi une variante de *Betulla*, formation diminutive à partir de *\*betus* « bouleau » (cf. Holder, I, col. 412), ce qui ne nous fait pas sortir du vocabulaire religieux.

*BITVMVS*, contraction par double syncope d'une forme superlatif de *Bitus*, *\*Bitusmus* et *\*Bitusamus* dans une inscription de Lumezzane, près de Brescia, dans l'ancienne Gaule Cisalpine *CIL* V, 4929 : *Bitumo Lubia[m]i (filio)* (D'Arbois, *op. cit.*, p. 96; Holder I, 433). Il faut traduire par « maximus perpetuus »;

*BITVTIO(n)*, anthroponyme à dérivation secondaire attesté par l'inscription *CIL* XII, 5371 à Rieux-Mérinville (Aude), entre Narbonne et Carcassonne *C. Cominio C. f. Volt(inia) Bitutioni prait(ori) c(oloniae) I(uliae) C(arcasonis)* (Holder I, 442).

*BITVDAGA*, cognomen féminin attesté par les inscription *CIL* XII, 773 : *D(is) M(anibus) Iulia Betudaca Matai filia annorum XXXV* et 774 *[I]ul(ia) Bitudaga*, D'Arbois, *op. cit.* pp. 91-92, cité sans référence par Holder I, 432 comprend dans cet anthroponyme « toujours bonne » (nous signalons plus loin une équivalence irlandaise; cf. *irl. dag*, *gall.* et *bret. da* « bon ») et il valence irlandaise; cf. *irl. dag*, *gall.* et *bret. da* « bon ») et il est clair que le sens de « monde » ne convient pas ici en fonction de l'habitude celtique de faire très facilement jouer un rôle adverbial à un adjectif. Une traduction littérale serait « semper bona » ou, peut-être mieux, « perpétuer bona ». La construction inverse, *Dagobitus*, dans une inscription de Londres *CIL* VII, 31 : *Grata Dagobiti* n'est évidemment pas synonyme. Elle est à traduire par « très perpétuel », « maximus perpetuus » et c'est un superlatif adverbial correspondant au substantif *\*Bitusamus*.

*BITVGNATA* dans l'inscription *CIL* XIII 10017, 225 (Poitiers) est de traduction moins facile : « bien née » peut-être avec un sens perfectif de *bitu-* en préfixation comme dans l'irlandais *bithlán* « très plein, bien plein, toujours plein » (cf. *infra*).

*BITVCARVS* dans *CIL* XIII 10018, 318 (Arras) et 319 (Neuss) *Bitucaro*; l'anthroponyme est du même type adjectival que le précédent : « très aimable ».

*BITVRIGES*. Les témoignages textuels ou épigraphiques sont extrêmement nombreux. Mais la majorité en est d'époque gallo-romaine, n'apporte aucune information d'ordre étymologique et n'implique donc aucune conséquence particulière quant à l'orientation de la recherche. L'éthnique est intéressant sur le plan celtique général. Nous renvoyons au répertoire de A. Holder *op. cit.* I 438-439 et III 878-879 réservant à une autre occasion

l'étude des cognomina des Bituriges Cubi et des Bituriges Vivisques.

Un cognomen singulier est attesté par un certain nombre d'inscriptions dont une bonne partie est formée par des marques de potiers : *CIL* III 6010, 42 (Eining) et 12014, 18 : *Biturix* f(ecit) ; *CIL* XIII, 4661 (Graux), *Apollini et Sironae Biturix Iulli* f. d. *CIL* XIII 5831 (Langres) *D(is) M(anibus) Prisca Biturigis lib. b* ; *CIR* 498 (Bonn) = *CIL* XIII 8092 *Biturix Nationis f(ilius) Aedu(lus) equ(es) ala Longina ann. XLII, stip. XX heres ex testa(mento)* ; *CIL* XIII 10002, 129 ; 10010, 324 ; 10017, 226, 328, 174 : *Biturix*. Evidemment, il s'agit d'un nom propre indiquant l'origine du porteur et rien de plus. *Biturix* estampillant ses poteries n'est nullement « roi du monde », mais simplement « un biturige ».

La liste n'est pas exhaustive, mais si la lexicographie gallo-romaine est de peu d'utilité en comparaison des informations présentées par les sources textuelles, elle confirme au moins l'extension du thème et la constance du radical *bitu-* ; elle est aussi l'indice d'un mot très courant, très répandu, dont le sens n'a dû se perdre qu'avec la disparition définitive de la langue gauloise.

Il nous reste à examiner le celtique insulaire :

*Bith* est bien attesté en irlandais ancien dans le sens de « monde » et on en trouvera ici des exemples, sans que la liste en soit exhaustive :

*for bith ché* « dans ce monde » (*Livre de Leinster* 154a 32). *atchiu daegláechu in beth[a]* « je vois les grands héros du monde » (*ZCP*, III, 46, § 34).

*tria bithu betha* « à travers les mondes de vie » (*Lebor na hUidre* 80 b 44).

*tre bithu sir* « à travers le grand monde » (*Immram Brain*, éd. Van Hamel, § 18) ; cf. en général Windisch, *Irische Texte* I, *Wörterbuch* 390 ab et Kuno Meyer, *Archiv für Celtische Lexicographie* II/1, 220.

Mais *bith* ne signifie pas que « monde » ; le mot veut dire encore « âge éternité, siècle » :

*tria bithu na m-betha* « through the ages of ages », à comparer au latin liturgique *in saecula saeculorum* (*Fis Adamnain*, 6) ; *isna bithu* « for ever » (*Fis Adamnain* 7, 14, 26) ;

*tria bithu sir* « à jamais », littéralement « à travers les longs âges » (*Fis Adamnain*, 13).

Et l'irlandais possède un deuxième *bith-*, employé comme préfixe adverbial et perfectif avec le sens de « toujours, à jamais » :

*bith-anim* « âme éternelle » (*Livre de Leinster* 345 d 2) ;

*bith aittreb* « demeure éternelle » (*Immram Brain*, § 46) ;

*do bith grés* « ever and always » (*Saltair na Rann*, 4912) ;

*a topair bith-núe bith-shuthain* « une source toujours nouvelle et éternelle » (*Olta Merseiana* II, 96, § 28) ;

*mochen bithchen do thichtu* « bienvenue, très bienvenue est ton arrivée » (*Livre de Leinster* 262a 28 et 268a 47)

*bithlán* « toujours pleine », nom d'une fontaine (*Tripartite*

*Life*, 108, 13) avec le même sens superlatif *bithbéo* (*bídbéo*)

« éternel toujours vivant », *bithshothae* « ever long » (R. Thurneysen, *A Grammar of Old Irish*, p. 231).

*bithmaith* « toujours bonne » ou « très bonne » épithète appliquée à Sainte Brigitte dans un hymne en vieil-irlandais remontant au VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> siècle : *Brigit be bithmaith, breo orda oiblech*. « Brigitte, femme très bonne, flamme d'or (incendant) » (Windisch, *Ir. Texte*, I/1, p. 24).

On voit que *bith* entre dans plusieurs catégories grammaticales et que l'emploi n'en est pas limité. Cependant il est clair que *bith* « monde, âge » et *bith* « toujours, éternel » sont en fait un seul et même mot. L'identité est perceptible encore en brittonique dans le gallois *byth* (emprunté à l'irlandais, ce qui n'enlève rien à la valeur du rapprochement) qui, étymologiquement, se confond avec *byd* « monde », cornique *bys*, breton *bed* (J. Morris-Jones, *Welsh Grammar*, 1913, p. 435 et R. Thurneysen, *A Grammar of old Irish*, p. 231). Une forme telle que le m. breton *bezgoaz*, *bezcoaz*, *biscoaz* (corn. *whath*, breton *e'hoaz(h)* « encore » ; irl. *fecht*, gall. *gwaith*, bret. *gwez(h)*, « fois ») est analogue (cf. Holger Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, II, 379). Le sens en est « une fois au monde » et l'on peut comparer directement le v. norrois *ver-old*, v. angl. *wer-old*, vha. *wer-alt* « âge, monde », all. mod. *uralt* « très vieux » (S. Feist, *Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache*, 35a). Mais si, extérieurement, la conception est la même, le germanique est apparenté au nom de l'âge, de la vieillesse, tandis que le celtique se rattache à un thème indo-européen \*g(u) qui désigne le nom de la vie : irl. *bethu*, gén. *bethad* (de \*biwo-tút-s), gall. *bywyd* « vie » et aussi irl. *biad*, gall. *bywd*, bret. *boued* « aliment, nourriture » (de \*biweto-, indo-européen \*g(u)ei-to-, cf. Pokorny, *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch*, V, 468).

D'Arbois de Jubainville a raison quand il traduit *Biturix* par « roi perpétuel », mais la justification qu'il donne de sa traduction est fragile :

« La tradition épique des Celtes, à laquelle est emprunté le souvenir d'Ambigatus ou Ambicatus, attribuait probablement à ce souverain antique l'épithète de Biturix « toujours roi », et on a compris qu'il était Biturige en attribuant à ce mot le sens ethnique qui est le sens courant dans l'empire romain ; on a fait d'Ambigatus un roi de Bourges. Biturix « toujours roi » peut être l'équivalent du titre de « toujours auguste » semper augustus attribué à Charlemagne par deux copistes du fameux capitulaire De divisione regnorum, à Louis le Débonnaire par Hilduin, abbé de Saint-Denis, et qui a été porté par les empereurs allemands à partir du douzième siècle... (op. cit., p. 100).

Il va de soi que *Biturix*, nom de polier ou de dédicant en anthroponymie gallo-romaine, est tiré de l'ethnique et désigne la provenance géographique du porteur du nom, mais dans l'explication de l'ethnique lui-même d'Arbois suppose une transposition de sens qui ne s'impose pas. Le texte de Tite-Live est trop formel pour qu'on attribue à Ambigatus une nationalité indéterminée et, pour avoir été appliquée à un « toujours roi », l'épithète *Biturix* ne convient pas moins à un roi des *Bituriges*. Nous ne pensons donc pas qu'il y ait lieu d'aller à l'encontre de l'interprétation traditionnelle de l'auteur latin. En fait, la lexicographie et l'étymologie celtiques montrent bien que « monde, vie éternelle, perpétuité » s'associent dans

une unique notion religieuse. Le sens de *Bituriges* est double : « toujours rois » si *bitu-* est compris comme un adverbe, « rois du monde » s'il est compris comme un substantif en composition synthétique. C'est un procédé d'étymologie savante dont nous avons déjà vu quelques exemples (*Ogam* XII, 452 sqq.). « Leute des Weltkönigs » pense Pokorny, traduction exacte elle aussi, mais qui appelle une précision conforme à ce que nous venons de constater. Dans le principe métaphysique absolu tous les Bituriges ne sont pas « serviteurs du roi du Monde », mais politiquement et religieusement tout le peuple biturige est « roi du monde » par rapport au reste du monde profane et surtout au reste de la Gaule. C'est en vertu de cette qualité intrinsèque que, insensible aux fluctuations de l'histoire humaine, sa royauté est universelle et perpétuelle. On pourrait aussi traduire par « tout à fait rois, très royaux », mais sans ajouter autre chose qu'une nuance supplémentaire : la royauté suprême perdure jusqu'à la fin des temps. Le traitement réservé à la Tara des rois dans la légende royale irlandaise en fournirait, si besoin était un illustre exemple !

## II. — MEDIOLANVM.

« Le nom gaulois latinisé en *Mediolanum* ou *Mediolanium* est presque aussi fréquent que *Condate* » écrit Longnon dans *Les noms de lieu de la France*. C'est une affirmation catégorique du genre de celles dont les linguistes sont avertis quand les faits ne la leur imposent pas. On pourrait au moins s'étonner qu'un terme si fréquent ait suscité si peu d'études. Est-ce parce que le sens en a paru limpide ou, au contraire trop impénétrable ? Nous laisserons évidemment de côté l'étymologie populaire de Claudien, *Epithalame sur le mariage d'Honorius* 182-184 : *Continuo sublime volans ad moenia Gallis / condita, lanigeri sous ostentantia pellem pervenit*, de même que Sidoine Apollinaire, *epist.*, 7, 17, 2 : *Et quae lanigero de sue nomen habent* ? Dans une des dernières études consacrées à *Mediolanum*, Antoine Meillet, *Revue des Etudes Anciennes*, XXIX, 1927, p. 206 proposait de traduire par « centre d'un bois », la forêt introduisant ici dans une « clairière sacrée » et Auguste Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles 1937, p. 102b - 103b, § 248, s'arrêtait à une traduction littérale « plan du milieu ».

Quelques lignes du celtisant allemand Leo Weisgerber, *die Sprache der Feltlandkellen*, XX BRGG, 1930, p. 204 résument la situation, sinon les opinions actuelles, lesquelles n'ont guère évolué depuis trente ans :

« Von den zahlreichen auf diese Grundform zurückgeführten Ortsnamen erkennt Berthoud, Pro Alesia IX-X, 234 sqq. nur 12 als sicher, 7 als wahrscheinlich an. Die Bedeutung ist immer unklar. Berthoud denkt an religiöse oder Stammeszentren; doch macht C. Jullian (REA, 29,306) darauf aufmerksam, dass solche Orte auch an Grenzen vorkommen ».

Devons-nous en rester là, nous résigner au doute ou au dilemme ? Weisgerber se bornait à enregistrer les conclusions de L. Berthoud et à mettre en balance une objection valable de Camille Jullian, sans rien discuter. Depuis, rien n'a été proposé pour résoudre le problème de *Mediolanum* et cette incertitude est gênante.

Réfuter l'authenticité d'un certain nombre de toponymes dont on ne possède pas de formes anciennes est une tendance instinctive du toponymiste et il faudrait tout ignorer des difficultés de la toponymie celtique pour l'en blâmer. Toutefois où commence la certitude et où finit le doute quand les formes anciennes sont hésitantes ou absentes ? Malgré le travail de Berthoud nous en sommes encore pratiquement — ici comme pour beaucoup d'autres sujets — au répertoire d'A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz* II, 497 sqq., notoirement insuffisant tout comme celui de Longnon, *Revue Celtique* VII, aussi bien pour l'élucidation du sens que pour l'acceptation ou le refus des toponymes en litiges.

Voici l'exposé rapide du problème que nous avons à résoudre : *Medio-* signifie « milieu » sans discussion possible. L'Irlande possède une province centrale du nom de *Mide*, constituée par prélèvement d'une parcelle de territoire de chacune des quatre provinces initiales, Ulster, Connaught, Leinster et Munster cf. p. 175) et les éléments du vocabulaire celtique confirment : irl. *mid-* en composition, *meddón* « milieu » ; gall. *Mehefin*, breton *Mez(h)even* « juin », d'un celtique commun \**medio-samonios* « le milieu de l'été » (H. Pedersen, *Vergl. Gramm. der kelt. Spr.* I, 112). Le terme est visiblement apparenté au latin *medius*. On pense alors immédiatement à la *regio quae totius Galliae media habetur* postulée par César (B.G. VI, 13). Reste *-lanum*. Si ce dernier terme est bien le neutre d'un adjectif celtique identique au latin *planus* comme on l'a pensé, le sens se déduit aussi du rapprochement et on y a apparenté, non sans raison, le lithuanien *plonas* « mince » (Fick, *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen* XII, p. 161 et d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celt.*, VIII, p. 187). Et l'on comprend dans *Mediolanum* « plaine centrale, plaine du milieu », y soupçonnant sans grand risque d'erreur une conception religieuse comparable au *Midgard* des Germains. Il serait tentant de voir comme l'a fait L. Berthoud et l'erreur tentant de voir comme l'a fait L. Berthoud dans une localité ainsi désignée un sanctuaire « fédéral », naturellement dévolu à un peuple occupant une position centrale et investi d'une certaine suzeraineté politique s'accordant bien avec la légende d'*Ambigatus* rapportée par Tite-Live (cf. pp. 144 et 159 sqq.). Le malheur veut que le seul adjectif dont on puisse rapprocher \**lanos*, le celtique commun \**lanos*, (*Ogam* XII, 532) ne signifie pas « plat », mais « plein », que le toponyme ne s'applique pas à un seul endroit, mais à plusieurs, et que quelques-uns de ces toponymes ne sont pas centraux, encore moins situés en plaine et que le *Mediolanum* des *Bituriges* est un oppidum comme les autres, ne présentant pas jusqu'à nouvel ordre, de traces importantes de l'existence d'un important sanctuaire national.

Mais dans notre cas, on ne peut se contenter d'approximations, d'affirmations générales ou de principes, de théories non vérifiées et le mieux est encore de reprendre ab initio l'étude de tous les *Mediolanum* accessibles ou connus, de compléter ou de corriger les travaux de nos prédécesseurs, en bref, de dresser un répertoire précis et méthodique. Il serait étonnant que ce répertoire n'apportât rien au dossier, d'autant plus que, pen-

sous-nous, notre problème se résoudra plus vite par le double apport des textes et des confrontations topographiques.

1°. Un *Mediolanum* au moins n'a jamais été suspecté. C'est celui dont, en des termes semblables, des écrivains antiques relatent la fondation : *Milan*, ancienne capitale des Insubres. Nous retiendrons ici les quatre témoignages principaux :

a) Tite-Live V, 34, 8 : *Ipsi (Galli) per Taurinos saltusque Iuliae Alpibus transcenderunt, fusisque acie Tuscis haud procul Ticino flumine, cum in quo considerant, agrum Insubrium appellari audissent, cognomine Insubribus pago Haeduorum ibi omen sequentes loci, condidere urbem, Mediolanum appellarunt...*

b) Polybe II, 34, 10 : *Εκρημασθέντων εις το Μεδιολάνον τῶν Γαλιῶν, ὅσοι ἴσθησαν κεραιπῶτος τόπος τῆς τῶν Ἰνσούβρων γῆρας. Ἢ. αἱ; δε τοῦ εἰσπελάου δίστατος τοῦ Γνωίου καὶ προσβαίνοντος ἄρου πρὸς τὸ Μεδιολάνον... 15. ὃ δὲ Γνωίος ἀποκλιθεὶς τῆς τῆς γῆρας ἐπιβῆναι καὶ τὸ Μεδιολάνον εἶναι κατὰ κράτος.*

c) Strabon V, 1, 6 : *Ἰνσούβροι δὲ καὶ τῶν ἐπι Μεδιολάνου δ' ἔργου μετρίστοι, πάλαι μὲν γῆρας ἔπεισαν, γὰρ ἔλασαν ἀναβαίνον, καὶ ἀπὸ τῆς ἀγροῦ ποταμοῦ, πρὸς τοῦ Πηδῶν συνκροτῶντος πρὸς τῆς Ἀλιπτιπῆκτου δὲ καὶ Οὐαρῶν, καὶ αὐτῶν πάλαι μεγάλῃ.*

d) Justin XX, 5 : *His autem Gallis causa in Italiam veniendi sedesque novas quaerendi intestina discordia et adsiduae domi dissensionis fuere, quarum taedio cum in Italiam venissent, sedibus Tuscos expulerunt et Mediolanum, Comium, Brixiam, Veronam, Bergonum, Tridentum, Vicetium condiderunt.*

Quelles que soient les raisons qui ont présidé à la migration que relatent les auteurs anciens, que le nom soit ou ne soit pas un souvenir du pays d'où venaient les immigrants, la ville de *Mediolanum* fait immédiatement figure de capitale, de métropole des Gaulois Cisalpins. Et ce sont peut être ces textes qui ont faussé la recherche sur le sens véritable de *Mediolanum*. Le rôle joué par *Milan* dans l'histoire religieuse, politique et économique de l'Italie antique, médiévale et moderne est bien certainement indépendant du nom. Mais une fortune aussi extraordinaire ne laisse pas d'impressionner et on en a déduit que le nom de *Milan*, convenait typiquement à une ville importante, centrale, une métropole politique et religieuse. On oublie ainsi que si le nom d'*Insubres* provient d'un canton *Ednen*, bien oublié depuis, comme l'avance Tite-Live, le nom de *Mediolanum* peut très facilement provenir d'un *Mediolanum* gaulois. Combien de toponymes européens n'ont-ils pas ainsi émigré depuis le moyen âge et les grandes découvertes, dans des terres parfaitement étrangères, de la Nouvelle Calédonie à la Nouvelle Zélande ?

Les *Mediolanum* gaulois, que nous classerons ici dans l'ordre alphabétique des départements, ont eu une fortune moins grande et sont restés — quand ils n'ont pas disparu — des localités de moyenne ou de très faible importance, voire même de simples lieux-dits, certains, probables, douteux ou à rejeter, nous les avons tous répertoriés (donnant notre avis particulier quand il y a lieu), ce qui augmente sensiblement le nombre des citations par rapport aux travaux précédents. Longnon, *Rev. Cell.*, VIII, pp. 374-378 en connaissait trente-sept, dont quatre attestés dès l'antiquité; Holder en nomme quarante-deux (dont quatre hors de Gaule et un chez les Trévires), laissant de côté six termes

retenus par Longnon et en introduisant sept nouveaux dans sa nomenclature. L. Berthoud, *loc. cit.*, rejette six de ces nouveaux exemples de Holder, sans préjudice de ceux qu'il rejette pour son propre compte ou pour lesquels il reste sceptique. Nous indiquons le détail au fur et à mesure de l'avancement de notre liste. Mais si Holder a manqué quelquefois de sens critique, il nous semble que Berthoud a fait preuve d'une rigueur exagérée, à laquelle nous ne pouvons souscrire, étant donné le sens de *Mediolanum*.

## AISNE

2°. MOULIEN, dans l'arrondissement de Soissons, canton de Vie-sur-Aisne, commune de Cœuvre-et-Valsery, ancien diocèse de Soissons; formes anciennes : *Moulien* en 1506, *Mollien* et *Moslien* en 1641, *Molien* en 1696 (Mathon, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 174 et Longnon, *loc. cit.*, p. 376); considéré comme probable par Berthoud dont l'avis peut être adopté.

3°. MOLAIN, dans l'arrondissement de Vervins, canton de Wassigny; ancien diocèse de Cambrai; formes anciennes : *totam etiam villam Mediolanis* en 1179; *Moglains* en 1220, *Moslain* en 1611 (Mathon, *op. cit.*, p. 174 et Longnon, *loc. cit.*, p. 376; A. Vincent, § 248).

## BASSES-ALPES

4°. MÉOLANS, dans l'arrondissement de Barcelonnette, canton du Lauzet; ancien diocèse d'Embrun; formes anciennes : *territorium de Meolano* en 1126, *Ugonis de Medulano* en 1199, *castrum de Meulano* vers 1200, *Miolans* en 1212, *Nam. de Miolan* en 1219, *de Meaulo* en 1222, *de Meolas* en 1242, *Guil... de Meolans* en 1277, *de Meolans* en 1351, *de Meolanis* en 1376, *de Meolono* en 1382-1383, *de Meolans* en 1388, *de Mollansio* en 1456, *Miolans* en 1551, *Mioulau, Miolans* au XVII<sup>e</sup> siècle (cartes) = 1456, *Miolans*; *meiolana meolan(s)*, « le français *Méolans* est prov. *Miolans*; *meiolana meolan(s)*, un archaïsme, une survivance des formes savantes du XIV<sup>e</sup> siècle » (Rostaing), (Longnon, 375; Holder II, 520, n° 14; Vincent, 248; Charles Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, pp. 327-328 et n. 1); considéré comme probable par Berthoud; mais c'est un excès de prudence.

## ARDENNES

5°. MONTMEILLANT, dans l'arrondissement de Rethel, canton de Chaumont-Porcien; ancien diocèse de Reims; formes anciennes : *Mommeliant* en 1257, *Parrochia de Monte Meliano* en 1303-1314 (*Archives administratives de la ville de Reims* II, p. 1082; Longnon, 377; Holder II, 519, n° 8; Vincent, 248); peut provenir d'un gentile *Melianus*.

## AUBE

6°. MOLINS, dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube, canton de Brienne-le-Château; aucune forme ancienne n'est attestée (Holder II, 520, n° 17); rejeté par Berthoud (il s'agirait d'un *Moullins* ?).

## CHARENTE-MARITIME

7°. *Mediolanum Santonum*, ancien nom de Saintes d'après les sources antiques : Strabon IV, 2, 1 : *τῶν δὲ Σαντώνων πόλις ἐστὶ Μεδιολάνιον* ; Ptolémée II, 7, 6 *Σαντονες, ὅν πόλις Μεδιολάνιον* et 8, 5, 3 ; Marcianus, *Heracl.*, II, 21 *Μεδιολάνιον* ; *Itinéraire d'Antonin*, 459, 3 : *Mediolanum Santonum* ; Stéphane de Byzance *Μεδιολάνιον, Μεδιολάνιον, Μεδιολάνιον* ; Anonyme de Ravenne IV, 40 : *Mediolano Santinio* ; Table de Peutinger I A 1 : *Mediolanum Santonum, Mediolanum Sancorum, Mediolano Sancorum* ; Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, pp. 262-264 et *Géographie de la Gaule IV*, 67, 145-147, 216, Holder II, 518, n° 2.

## CHER

8°. CHATEAUMEILLANT, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Saint-Amand ; il existe deux séries de formes anciennes :

a) dans les documents antiques : *Mediolano* (Table de Peutinger I B 1 (Desjardins, *Géographie de la Gaule IV*, 148) ; *Biturigi vero cum quindecim milibus ad Mediolanensium castrum conflunt* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, an. 583, 6, 22 (31) *Biturigi vero cum quindecim milibus ad Mediolanensium castrum conflunt ; unde factum est, ut commotus exercitus Bituricas urbem, pagum Stampensem, vel Mediolanensem castrum atterirent atque depopularent* (10, 19) ; *Avar. I. XIII Med (iolan) 1. XII, Ner. 1. XXV* (Milliaire-d'Alichamps) Edmond Tudot, *Carte des voies romaines du département de l'Allier*, p. 12) ; sur des monnaies mérovingiennes du VII<sup>e</sup> siècle *MEDIOLANO* (Belfort 2849, Prou 1697), *MEIOLANO* (Belfort 2851, Prou 1696), *MEDIOLANO CASTRO* (Belfort 2853), *MEDIOLVNO CASTRO* (Belfort 2854, Prou 1698) (voir en Général Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, pp. 299-300).

b) D'après les documents médiévaux : *Castrum Melanum* en 1012, *feodum Castelli-Meillant* en 1196, *Castrum Melani* en 1206, *Castrum Melent* en 1215, *Villa Castri Mellani* en 1210, *Castrum Melianum* en 1228, *Chateau Maiglen* en 1246, *Castrum Millandum* en 1248, *Castrum Meilham* en 1397, *Chastelmeilhent* en 1398, *Chastel Meillant* au XIV<sup>e</sup> siècle, *Chastel Meilhan* en 1487, *Chateau Meillan* en 1567, *Chateau Meliand* en 1610, *Ecclesia Castri Meillani seu Mediolani* en 1648, *Castrum Meillanum seu Melanium* en 1766 (Longnon, 375 ; Holder II, 518, n° 3 ; Hippolyte Boyer et R. Latouche, *Dictionnaire topographique du département du Cher*, Paris 1926, pp. 98-99) Vincent, 248.

9°. MEILLANT, dans l'arrondissement et le canton de Saint-Amand ; ancien diocèse de Bourges ; formes anciennes : *Mediolanum* au VII<sup>e</sup> siècle sur un triens mérovingien, *ecclesiam de Meillant* en 1115, *Mellanum* en 1153, *Meillent* en 1163, *Melian* en 1182, *Mediolanum* en 1183, *Meleun* en 1188, *Mellant* en 1216, *Mellent* en 1218, *Meglent* en 1233, *Melhan* en 1252, *Melianum* en 1269, *Mellanum* au XIII<sup>e</sup> siècle, *Meilhanum* en 1397, *Meillanum* en 1648, *Meillan* et *Melaniacum* en 1766 (Longnon, 375 ; H. Boyer et R. Latouche, *op. cit.*, p. 237 ab ; A. Vincent, *op. cit.*, 248. Considéré seulement comme probable par Berthoud que nous ne

pouvons suivre. La forme mérovingienne n'est peut être pas très sûre (provenant de l'atelier de *Châteaumeillant* ?), mais les autres formes anciennes sont probantes.

## COTE-D'OR

10°. MONTMEILLIEN ou MONTMILIEU, lieu-dit de La Roche-en-Brenil, dans l'arrondissement de Semur, canton de Saulieu ; ancien diocèse d'Autun ; formes anciennes : *Monmillan* en 1199, *Montmélien* en 1378-1379, *Montmélien* en 1527, *Montmélian* 1657, *Montmeillan* en 1667, *Montmilien* en 1783, *Montmeillien* en 1873. Il existe également un bois de même nom dans la commune de Molphey (limitrophe), (J. Garnier, *Nomenclature historique des communes, hameaux, écarts, lieux détruits, cours d'eau et montagnes du département de la Côte-d'Or*, n° 673 ; Longnon, 377 ; Holder II, 519, n° 10 ; A. Vincent, 248 ; A. Roserot, *Dict. top. C. d'Or*, 263a), considéré comme douteux par Berthoud parce que les autres formes de la région ne montrent pas la mouillure du l ; l'objection est valable.

11°. MALAIN, dans l'arrondissement de Dijon, canton de Sombornon ; ancien diocèse de Langres et, après 1781, de Dijon ; formes anciennes : *in villa quae dicitur Mediolanum* en 865-870, 1005 et 1075, *de Meilano* et *Meilanum* en 1131, *Meillan* en 1147, *Mediolani* en 1157, *Meelan* en 1164, *Moelen*, *Maelen* en 1191, *de Meelun* en 1222, *Maelein* en 1225, *Maalein* en 1231, *Moelein* en 1234, *Maaulayn* en 1240, *Maueclain* en 1242, *Maalen* en 1253, *Maellain* en 1265, *Maaulain* en 1272, *Maolain* en 1277, *Maulain* en 1289, *Maulein* en 1292, *Maulain* et *Maulain* en 1392, *Montlaym* au XIV<sup>e</sup> siècle, *Moolains* en 1436, *Molain* en 1447, *Moolains aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, *Malain* en 1528, *Malayum* en 1562, *Mollain* en 1575, *Mallain* en 1576, *Malin* en 1676. « *Mâlain se trouve sur les hauteurs qui séparent le bassin de la Seine et celui de la Saône ; il y avait un sanctuaire important ; l'église actuelle est bâtie sur un temple, on a découvert aussi des inscriptions à Mars Cicolluis et à Litavis* ».

(G. Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 37 ; cf. A. Garnier, *Manuel IV/2*, pp. 681-683), sur le toponyme voir J. Garnier, *op. cit.*, n° 257, p. 60 ; Longnon, 375 ; Holder II, 520, n° 20 ; Alph. Roserot, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, p. 231b ; Gasser, *Malain et le Mediolanum celtique*, in *Mémoires de l'Académie de Mâcon*, 1922, bulletin de février, pp. 44-51).

11a. MONTMÉLIAN, oronyme, lieu dit, commune d'Auxey-le-Grand ; formes anciennes : *Mons Mayen* en 1216, *Montmoyen*, *Monmayen* en 1251, *Mons Medius* en 1263, *Montmaen* en 1290, *Montmélian* en 1669, *Mels de Montmélian* au XVIII<sup>e</sup> siècle (Roserot, *op. cit.* 263a). Probable.

## DORDOGNE

12°. LES MAILLANDS, dans l'arrondissement de Périgueux, canton de Vergt, lieu-dit de la commune de Breuilh ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Holder II, 520, n° 17), rejeté par Berthoud à cause sans doute de l'article et du a radical ; douteux.

## DROME

13°. MOLLANS, dans l'arrondissement de Noyons, canton de Buis ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Holder II, 520, n° 33) ; douteux.

14°. MOLLANS, dans l'arrondissement de Montélimar, canton de Marsanne, lieu-dit de la commune de Cléon-d'Andran ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Holder II, 520, n° 34), rejeté par Berthoud, ainsi que celui qui précède, peut-être avec raison, douteux.

## EURE

15°. Evreux ou Saint-Aubin du Vieil-Evreux, ancienne capitale des Aulerici Ebuovices, Ptolémée II, 8, 9 : Ἀυλικῶν οἱ Ἐβουβονῶν, ἢ οἱ πάλαι Μεδιολάντων et II, 8, 11 ; *Table de Peutinger* I B 1 : *Mediolano autercorum* pour (*Mediolanum*) *Aulercorum* ; *Itinéraire d'Antonin*, 384, 4 : *Mediolano Aulercorum* ; 384, 13 : *Iter a Julibonum Mediolanum* ; Ammien Marcellin XV, 11, 12 : *Secundam enim Lugdunensem Rotomagi et Turini Mediolanum ostendunt et Tricassini* ; P. Suillius P. [fil(ius)... fecit] *opus piscinae [ex permissu] viri clarissimi... aca fi(?) legati Aug(usti) d[ecreto] [d[ecurionum]]* ; cf. Desjardins, *Géographie de la Gaule* II, pp. 61, 136 et 496-497, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 149) :

« Le chef-lieu que donne Ptolémée, Mediolanum, devait être sans doute dans le fond de la vallée où se trouve aujourd'hui la ville d'Evreux ; mais l'ancienne capitale de ce peuple fut sans doute à Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, à 6 km. au S.-E. du chef-lieu actuel ».

## EURE-ET-LOIR

16°. MOINEAUX, hameau de la commune de Barjouville, formes anciennes *Medianellum* en 1101, *Molendinum de Moineau* en 1267, *Moyneaulx* en 1471 (L. Merlet, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure-et-Loir*, p. 120b). Le toponyme n'appartient certainement pas à la série de *Mediolanum*, à moins qu'il faille admettre une inexplicable déformation compliquée d'une métathèse à basse époque.

## HAUTE-GARONNE

17°. MEILHAN, dans l'arrondissement de Muret, canton de Fousseret, lieu-dit de la commune de Sainte-Areille ; ancien diocèse de Toulouse et, et après 1317, de Lombez (Gers) ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Longnon, 375 ; Holder II, 520, n° 15, Thomas, 443) ; la forme est certaine malgré Thomas.

## GERS

18°. MEILHAN, dans l'arrondissement et le canton de Lombez ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Holder II, 519, n° 11) ; la forme est cependant certaine.

19°. MEILHAN, dans l'arrondissement d'Auch, canton de Jegun, lieu-dit de la commune d'Ordan-Larroque ; dans l'ancien diocèse d'Auch ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Longnon, 375) ; ces deux toponymes sont considérés par A.

Thomas, 443, comme ayant la même origine que *Meihac*, *Meillac*, etc..., venant d'un gentilice suivi du suffixe *-anus* ; forme certaine.

## GIRONDE

20°. MEILLAN, dans l'arrondissement de Blaye, canton de Saint-Savin, lieu-dit de la commune de Civrac ; dans l'ancien diocèse de Bordeaux ; forme ancienne : *Milhan* en 1277 (*Archives historiques de la Gironde* VI, p. 173 ; Longnon, 375 ; Holder II, 520, n° 16 ; Vincent 248, Thomas, 443) ; forme certaine malgré Thomas.

## HÉRAULT

21°. MEDEILLAN ou MÉDAILLAN, faubourg de la commune de Vias ; formes anciennes : *Metilianum* en 1128, *de Metalliano* en 1156, *de Medelano* en 1159, *Metellianum* en 1211, *Mèdeille* en 1809 (Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 112b) ; mais nous ne croyons pas que *Metilianum* ou *Metaliano* aient un rapport quelconque avec *Mediolanum*.

## ISÈRE

22°. MEYLAN, dans l'arrondissement et le canton de Grenoble ; dans l'ancien diocèse de Grenoble ; formes anciennes : *parochia de Mediolano* et *parochia de Meiolano* vers 1101, *Meolanum* en 1497 (J. Marion, *Cartulaire de l'église Cathédrale de Grenoble*, pp. 33, 81-83 et 290 ; Longnon, 376 ; Holder II, 520, n° 19 ; Vincent, 248 ; Thomas, *Quelques noms de lieux français d'origine gauloise* in *Rev. Celt.* XX, 1899, p. 443).

## JURA

23°. MOLAIN, dans l'arrondissement et le canton de Bligny ; ancien diocèse de Besançon ; formes anciennes : *Mediolanum* en 1029, *Mediolanis*, *Meolain* en 1069, *Molanus* en 1116, *Mediolanum* en 1120 (Roussel *Dictionnaire des communes de la Franche-Comté*, IV, pp. 228-229 ; Longnon, 376 ; Holder II, 520, n° 27).

## LANDES

24°. MEILHAN, dans l'arrondissement de Saint-Sever, canton de Tartas ; ancien diocèse de Dax ; forme ancienne *Milhan* en 1407 (*Archives historiques de la Gironde* VI, p. 218 ; Longnon, 375 ; Holder II, 519, n° 12 ; Thomas 443) ; forme certaine malgré Thomas.

## LOIRE

25°. (L'E) MONT-MIOLAN, dans l'arrondissement de Roanne, canton de Saint-Germain, lieu-dit de la commune de Souternon ; ancien diocèse de Lyon ; formes anciennes : *Territorium de Monte Miolan... Iuxta Fluchias de Monte Miolan* en 1376 ; orthographe *Mont Miolan* dans les *Mémoires de la Diana* I, p. 57, n., en 1873 et *Mioland* en 1926 lors du recensement (Longnon, 377 ; J.E. Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez et des*

paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire, col. 575).

26°. MONT-MIOLAN, oronyme dans la commune de Sail-sous-Couzan, dans l'arrondissement de Montbrison, canton de Saint-Georges-en-Couzan ; formes anciennes : *apud Montmiolan* en 1400, *Terra de Monte Miolhan* en 1417, *Les Terres de Mont Miolan* en 1558, orthographié *Le Grand Miauland* en 1887 (J.E. Dufour, *op. cit.*, col. 607) ; les réserves de Berthoud basées sur la présence de *Mont* dans ce toponyme et le précédent ne s'imposent pas (cf. *infra*).

#### LOT-ET-GARONNE

27°. MEILHAN, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Marmande ; ancien diocèse de Bazas ; formes anciennes : *apud Milhan* en 1280, *Milhan* en 1463 (*Archives historiques de la Gironde* I, 193 ; Longnon, 375 ; Holder II, 520, n° 13 ; Vincent, 248, Thomas, p. 443) ; forme certaine malgré Thomas.

28°. MEYLAN, dans l'arrondissement de Nérac, canton de Mezin ; dans l'ancien diocèse d'Eauze et, après le IX° siècle, dans le diocèse d'Auch (Holder II, 520, n° 18) ; forme certaine.

#### HAUTE-MARNE

29°. MOELAIN ou MOESLAINS, dans l'arrondissement de Wassy, canton de Saint-Dizier ; ancien diocèse de Châlons-sur-Marne ; formes anciennes : *Castrum Mediolanense* en 1062 ; *Mediolanum castrum* au XI° siècle, *Melianum* en 1072-1082, *apud Mediolanum castrum* en 1107, *Meillan* en 1140, *Moelem* en 1170, *Mellain* vers 1172, *Moeleun* en 1189, *Meelen* en 1190, *Maalain*, *Moelin* vers 1200, *Moielan* vers 1204-1210, *Molen* en 1230, *Moelain* en 1240, *Moyelans* en 1301, *Moelain* en 1304, *Molain* en 1329, *Moilain* en 1450, *Moillain* en 1576, *Moillin-sur-Marne* en 1771, *Moelains* au XVIII° siècle, *Moëslains* en 1889 (Longnon, 376 ; Holder II, 520, n° 24 ; Alph. Roserot, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne*, p. 109ab ; E. Leclerc, *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne*, Langres 1908, p. 57, Berthoud, *loc. cit.*).

30°. MAULAIN, dans la commune de Montigny-le-Roi ; *Moilein* en 1266, *Mollain* en 1274 (Vincent, 248 ; G. Drioux, *Cultes...*, p. 71, n. 7 et *Omphalos Celtique et Mediolanum*, in *CRAI*, 9 mai 1930, p. 114 sqq.) ; considéré comme probable par Berthoud ; certain d'après l'évolution romane.

#### MARNE

31°. MOSLINS ou MOSLIENS, MOLINS, dans l'arrondissement d'Épernay, canton d'Avize ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Holder II, 520, n° 36) ; rejeté par Berthoud (confusion avec *Moulins*) ; très douteux.

#### OISE

##### 32°. MEDIOL(ANVM)

« Peut-être au Mont-Berny ou dans ses environs, près de Pierrefonds, dans la forêt de Compiègne, à en juger par la trouvaille en ce lieu, parmi les ruines d'un théâtre, de tessères de plomb [CIL. XII, 10629, 220] où l'on lit MED, MEDIOL. »

Sans doute actuellement le *Ru Méleine* (Berthoud, *Pro Alésia* IX-X, p. 246 ; cf. C. Jullian, *Revue des Etudes Anciennes* 1920, pp. 201-202 ; Holder II, 519, n° 6).

33°. MOLIENS, dans l'arrondissement de Beauvais, canton de Formerie ; dans l'ancien diocèse d'Amien « malgré le surnom « en Beauvaisie » que ce village a porté jusqu'à nos jours » ; formes anciennes : *in pago Belvacensi Mediolanas* en 867, *in pago Belvacensi Mediolanas* en 890 (Longnon, 376-377 ; Holder II, 520, n° 29).

34°. MONTMELIAN, dans l'arrondissement et le canton de Senlis, lieu-dit de la commune de Plailly ; ancien diocèse de Senlis ; formes anciennes sur des monnaies mérovingiennes *MEDIOLANO MON* (Belfort 2852, Prou 2631), *Mons Melianti* en 1185, *Mons Meliandi* en 1196 (Longnon, 377 ; Holder II, 519, n° 7) ; rejeté par Berthoud, à cause de *Mont-* et de la mouillure, insolite en langue d'oïl ; les raisons ne sont pas déterminantes s'il faut tenir compte des monnaies mérovingiennes.

#### PAS-DE-CALAIS

35°. SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS (DE MIAULLENS), arrondissement et canton d'Arras ; formes anciennes : *Medens* (pour \**Meolens* ?) en 1022, *B. Nicolans de Mellens* en 1154-1159, *S. Nicholay* en 1329 (Holder II, 520, n° 23 ; A. Vincent, 248).

#### RHONE

36°. LE MIOLAN, dans l'arrondissement de Villefranche, canton de Tarare, lieu-dit de la commune de Pontcharra-sur-Tardine ; ancien diocèse de Lyon ; formes anciennes : *Mediolano* dans la *Table de Peutinger* I C 2 ; *Miolans* au XI° siècle (Desjardins, *Géographie...* IV, 147 et *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, pp. 281-284 ; Longnon, *Atlas historique de France*, p. 29 et *Rev. Celt.* VIII, 376 ; Holder II, 519, *torique de France*, p. 29 et *Rev. Celt.* VIII, 187 ; Pierre Frestier, *Repérage et coupes de la vie romaine de Lyon à Roanne*, in *RAE*, VI/1, 1955, n° 30, p. 70 ; rejeté par Berthoud à cause de l'article, raison qui nous semble insuffisante, étant donné les formes anciennes remontant à l'antiquité. On pourrait tirer argument du fait que la *Table de Peutinger* ne s'applique pas avec une absolue certitude à *Miolan* :

« L'itinéraire de la *Table de Peutinger* indiquait qu'un itinéraire détourné passait par Feurs (*Forum Segusiavorum*) et par la station indéterminée de *Mediolanum*. Les distances, certainement erronées, indiquées par la *Table* entre ces deux stations ont donné lieu à bien des controverses. L'hypothèse la plus répandue relègue *Mediolanum* sur un autre tracé ».

(P. Frestier, *loc. cit.*, 70, critiquant un travail de Vincent Durand, *Recherche sur la station de Mediolanum*, in *Mémoires de la Diana*, I). Il n'est pas impossible qu'il ait existé plusieurs *Mediolanum* chez les *Segusiaves*. L. Berthoud, *loc. cit.*, p. 237, note 2, apporte à ce sujet des réflexions intéressantes :

« Si les Romains ont senti la nécessité de bâtir une capitale nouvelle, c'est dans un site trop défavorable pour pouvoir continuer à jouer utilement ce rôle. Et c'est dans le même sens que plaide sa déchéance finale, telle qu'on ne peut plus le retrouver aujourd'hui. »

Parmi les solutions proposées, j'incline vers celle... qui place Mediolanum disparu à Moind, près de Monbrisson; c'est la seule identification qui satisfasse à la distance entre Mediolanum et Roanne portée sur la Table de Peutinger. Avec un pareil emplacement, tout à fait excentrique par rapport au territoire de la cité, et situé en impasse au pied des montagnes du Forez, Mediolanum était tout désigné pour perdre son rang.

Nous ne pouvons que renvoyer à nos conclusions de la fin du présent travail.

37°. MIOLAND, arrondissement de Villefranche, canton et commune d'Amplepuis; ancien diocèse de Lyon (Longnon, 376). Pas de formes anciennes répertoriées. Douteux.

#### HAUTE-SAONE

38°. MOLLANS, dans l'arrondissement et le canton de Lure; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Holder II, 520, n° 35); rejeté par Berthoud, peut être à juste titre; douteux.

#### SAONE-ET-LOIRE

39°. (LES) MIOLAND(S), dans l'arrondissement et le canton de Mâcon, lieu-dit de la commune d'Hurigny; ancien diocèse de Mâcon; formes anciennes: *terra Mediolanos* vers 881, *in agro Mediolanense* en 909, *Miolanum* en 1031-1062, *Petrus de Miolano* en 1148-1155, *Miolain* avant 1312 (Longnon, *Pouillé de la province de Lyon*, p. 72 et R.C., 376; Holder II, 520, n° 22; Vincent, 248); rejeté par Berthoud, à cause de l'article, mais à tort croyons-nous en fonction des formes anciennes.

40°. MEULIN, dans l'arrondissement de Mâcon, canton de Matour; ancien diocèse d'Autun; formes anciennes: *Mediolanensis ager*, *Mediolani* vers 881, *in agro Meolanense* en 909, *Medullense castrum* en 1073 (*Cartulaire de St Marcel-lès-Chalon*, n° 39), *Miolain* au XIV<sup>e</sup> siècle (avant 1312), (Longnon, 375; Holder II, 520, n° 26; Vincent, 248; A. Gros, *Dict. étym. des noms de lieu de la Savoie*, p. 341); on y aurait trouvé « un ensemble de blocs granitiques disposés en amphithéâtre » (Jeanton, *Le Mâconnais Gallo-romain, première partie: région de Cluny*, Mâcon 1926, pp. 55-56).

#### SAVOIE

41. MONTMÉLIAN, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Chambéry; ancien diocèse de Grenoble; formes anciennes: *de Meolano* en 1081, *Montis Melliani Castellanus* en 1208, *Montemelian* en 1223, *Mons Mellanus (Monsmelianus)* en 1233, *Montemeliano* en 1236, *Montemelian* en 1238, *de Montemelian* au XIV<sup>e</sup> siècle, *Mons Mellanus* en 1477, *Mons Mellianus* en 1497. (Longnon, 377; Adolphe Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie*, 365-366; Vincent, 248). Le toponyme est douteux, cf. A. Dauzat, *Noms de lieux*, p. 105;

« Mont » généralement complété par un nom de personne, les formes anciennes paraissent exclure l'étymologie proposée »

« Melian, lat. Melianus, c'est un nom d'homme, Melianus ou Moelianus. Ce dernier est un dérivé de Moelius, gentilité portée par Sp. Moelius, qui fut accusé d'aspérer à la royauté... »

rejeté par Berthoud à cause de *Mont-* et de la moullure du *l* (pays de langue d'oïl), mais nous préférons l'hypothèse de la confusion à cause de *Melianus* et de la forme ancienne de 1081.

Montmélian, hameau de la commune de Venthon.

Montmélian, lieu-dit de la commune de Bessans.

42°. MIOLANS, nom d'un hameau et d'un château de la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Chambéry ancien diocèse de Grenoble; formes anciennes: *Meiolanum* en 1014-1015, *de Miolano* vers 1080, *Mediolani* vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, *de Meolano* en 1081, *de Miolano* et *in castro Mediolano* en 1083, *Walterius de Miolano* dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, *Villa Meiolanis* vers 1100. « Des érudits ont fait de Miolans la capitale des anciens Médullas. Dans une charte du Cartulaire de Maurienne (n° 64) de l'année 1275: *Vionetus de Medullano*. Ce texte se rapporte bien à Miolans; mais *Medullanum* n'est pas un toponyme forme sur *Medulli* « les Médullas », mais une variante de *Mediolanum* ».

(A. Gros, *op. cit.*, 341, cf. A. Vincent, 248, Holder II, 521, n° 21; Longnon, 376; Vernier, *Dictionnaire topographique du département de la Savoie*, p. 504).

(Le) *Miolanet*, diminutif appliqué à un autre lieu-dit de la même commune (Gros, 341).

43°. MIOLANS, anciens lieu-dit, commune de Saint-Alban-des-Villards, formes anciennes: *Myolani* et *Miollanis* en 1517 (Gros, *op. cit.*, p. 341).

#### HAUTE-SAVOIE

44°. MIOLLEINE, toponyme rattaché à *Mediolanum* par Charles Marteaux, *Note sur les origines gallo-romaines des communes de la Vallée d'abondance*, in *La Revue Savoisienne*, 1923, p. 14 sqq., sans autre indication et que nous n'avons pas retrouvé dans le travail de Gros, non plus que dans le dictionnaire des communes ou autre nomenclature.

#### SEINE-ET-MARNE

45°. MONTMÉLIANT, dans l'arrondissement et le canton de Fontainebleau château et bois de la commune de Samoreau; dans l'ancien diocèse de Sens; formes anciennes: *Montmelient* en 1200, *Boscus de Monte Medio* en 1222, *Montmélian* au XIV<sup>e</sup> siècle, *Montmellian* en 1739 (Longnon, 377; Holder II, 519, n° 9; Henri Stein et Jean Hubert, *Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne*, p. 384 b); le toponyme est incertain à cause de la moullure du *l* (un toponyme du type *Melianus* est possible).

46°. MOLIENS, dans l'arrondissement de Meaux, canton de La Ferté-sous-Jouarre, commune d'Ussy. Ancien diocèse de Meaux formes anciennes: *Moliana villa* en 1005, *Moilien* en 1151, *Molien près La Ferté* en 1575, *Le fief de Moulten* en 1691, *Mollien* 1847 (Longnon, 377; Holder II, 520, n° 30, Stein-Hubert, *op. cit.* 368 b). Probable.

46 a. MEILLANT, lieu-dit de la commune de Grisy-Suisnes; attesté en 1840 au cadastre (F. Stein et J. Hubert, *op. cit.*, p. 358 a). A peu près certain.

46 b. MEILHAM, nom d'un ancien fief de la commune de Touquin (aux archives de S.-et-M.) (Stein-Hubert, 358 a). Douteux.

## SEINE-ET-OISE

47°. MEULAN, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Versailles ; formes anciennes : *de Mellento* vers 1034, *Meullent* en 1319 (Vincent, 248) ; douteux à cause de la forme *Mellenti*, si le *t* n'est pas irrationnel.

## SOMME

48°. MOISLAINS, dans l'arrondissement et le canton de Péronne ; ancien diocèse de Noyon ; formes anciennes : *Mediolana* en 673, *in pago Vermandensi Mediolanos* au XI<sup>e</sup> siècle, *Mediolanas* au XI<sup>e</sup> siècle, *Meulanum* en 1080, *villa de Melanis* en 1100, *Moilins* en 1145 (Longnon, 376 ; Holder II, 520, n° 25 ; J. Garnier, *Dictionnaire topographique de la Somme* II, p. 58 ; Vincent, 248).

49°. MOLLIENS-VIDAME, chef-lieu de canton dans l'arrondissement d'Amiens ; ancien diocèse d'Amiens ; formes anciennes : *Molliens* en 1142, 1147, 1174, 1177, 1179, *Moilins* en 1174, *Moliens* en 1175, 1179, 1210, *Moyliens* en 1215, *Moilien-le-Vidame* en 1291 (Longnon, 377 ; Holder II, 520, n° 32 ; J. Garnier, *op. cit.*, 61, Vincent, 248) ; accepté comme probable par Berthoud ; certain.

50°. MOLLIENS-AUX-BOIS, dans l'arrondissement d'Amiens, canton de Villers-Bocage ; ancien diocèse d'Amiens ; formes anciennes : *Molliens* en 1079, *Molliens* en 1079, 1145, 1147, 1155, 1158, 1197 ; *Moliens* en 1155, *Moyliens* en 1215 (Longnon, 377 ; Holder II, 520, n° 31 ; J. Garnier, 60, Vincent, 248) ; accepté comme probable par Berthoud ; à peu près certain.

## VOSGES.

51°. MOLIEN, dans l'arrondissement d'Epinal, canton de Xertigny, lieu-dit de la commune de Clerjus ; ancien diocèse de Toul et, après 1777 de Saint-Dié ; sans formes anciennes attestées ou répertoriées (Longnon, 376 ; Holder II, 520, n° 28) ; considéré comme douteux par Berthoud (monnaie du *l*), mais on a aussi *Mioland*, en Saône-et-Loire, avec des formes anciennes probantes ; à ranger parmi les probables.

## YONNE

52°. MONTMÉLIANT, nom d'un château près de Tonnerre ; situé sur une colline où a été découverte une statue de Mercure enfant (G. Drioux, *op. cit.*, p. 11, 182), reste douteux sans formes anciennes, il peut s'agir, ici encore, d'un *Melianus*.

Sans qu'on puisse tirer une conclusion quelconque de leur moindre densité, les *Mediolanum* sont en nombre relativement faible en Germanie et en Grande-Bretagne. Jusqu'à plus ample informé on n'en a relevé aucun exemple (autre que *Milan*) en Italie ; non plus qu'en Espagne. Ce sont :

## GRANDE-BRETAGNE

53°. *Mediolanum Ordovicum*, au Pays de Galles, actuellement Clawdd-coch dans le Shropshire, sur la Severn ; Ptolémée

II, 3, 11 *Μεδιολάνου* ; *Itinéraire d'Antonin* 469, 4 ; 481, 1 ; 482, 4 ; *Mediolano* ; *Anonyme de Ravenne* V, 31, *Mediolano* (Holder II, 521, n° 42) ; mais il y a peut-être une confusion de Holder et il faudrait dans ce cas différencier le *Mediolanum* de Ptolémée, qui serait *Meifod*, de celui de l'*Itinéraire d'Antonin*, qui serait Drayton, Whitechuren (Shropshire) de celui de l'*Anonyme de Ravenne* qui serait Maentwrog dans le Nord du Pays de Galles (J. Loth, *Revue des Etudes Anciennes*, 1915, p. 196, note 2).

## GERMANIE

54°. *Mediolanum castellum*, serait actuellement *Medelingen*, au confluent de la Trohn et de la Moselle, près de Neumagen ; cité par Fortunat au VI<sup>e</sup> siècle, *Carmina* III, 12, 10 : *Haec tibi parturiunt, Mediolane, dapes* (Longnon, 374, n. 2 ; Holder II, 520, n° 38).

55°. *Mediolanum*, à un km. de l'ouest de Gueldre en Prusse rhénane, dans l'ancien territoire de Cologne, *Itinéraire d'Antonin*, 375 *Mediolano (Mediolano)* (Desjardins, *Géographie de la Gaule* IV, p. 57 ; Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 29 ; D'Arbois de Jubainville, *Revue Celtique* VIII, p. 187).

56°. *Mediolanum* dans l'ancienne *Germania Magna*, actuellement Wolkersdorf en Basse-Autriche près du Danube ; Ptolémée II, 11, 15 : *Μεδιολάνου* ; *Itinéraire d'Antonin* 375, 3 : *Mediolano* (Holder II, 521, n° 40).

57°. *Metelen an der Vechta* en Westphalie, dans le district de Münster, arrondissement de Steinfurt ; dans l'ancienne *Germania Inferior* et non en *Germania Magna* suivant une erreur de Ptolémée II, 11, 13 : *Μεδιολάνου*

## MOËSIE

58°. *Mediolanum*, en *Moesia Secunda* d'après la *Notitia Dignitatum Imp. Romani*, *pars or.* 40, 21 : *Milites Dacisci Mediolana* (Holder II, 521, n° 41).

En résumé, à notre avis sur soixante-et-un toponymes considérés :

- trois sont à rejeter sans hésitation ;
- quatorze sont douteux ou incertains ;
- six sont probables ;
- trente-huit sont certains (avec ou sans formes anciennes).

En égard aux difficultés d'investigation de la toponymie française d'origine celtique une telle nomenclature ne saurait être strictement définitive. Une nouvelle recherche d'un romainiste (nous ne pouvons que le souhaiter), modifierait très probablement les termes du classement, enrichirait peut-être notre liste de nouveaux éléments inconnus ou omis jusqu'à présent ; un exemplaire probable pourrait devenir certain et un exemplaire douteux être rejeté définitivement. Mais même si le tableau d'ensemble des informations relatives à *Mediolanum* devait subir d'importantes modifications, nous ne croyons pas qu'on puisse jamais nier l'extension remarquable et le caractère spécifiquement gaulois, celtique, préromain du toponyme. Il y a plus

encore : on peut observer maintenant que l'aire de *Mediolanum* s'étend à toute l'ancienne Gaule et à une partie de l'Europe jadis occupée par les Celtes, la densité étant beaucoup plus forte dans le domaine roman. Les lois de la phonétique romane ont même joué pour diviser la série en deux groupes : l'un du type *Meillant*, avec mouillure, de *l* est généralement méridional ; l'autre du type *Malain*, *Moelains*, est répandu en langue d'oïl (voir Ch. Rostaing, *op. cit.*, p. 238 et A. Thomas *loc. cit.*, p. 443). L'évolution phonétique a été clairement décrite, pensons-nous, par J. Juroszek, *Ein Beitrag zur Geschichte der jolazierten Konsonanten im Französischen*, in *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXVII, 1903, pp. 676-678 : *Mediolanum* est d'abord devenu, à basse époque *Meiolanum*, puis avec perte du *-o-* entre deux accents, on a eu dans le nord une forme de base \**Meilanu(m)* qui a produit toutes les formations en *Moilain*, *Molain*, *Malain*, *Moislains* ; dans le nord et l'est *-anu-* a donné *-ien* comme après une palatale ; dans le (sud) ouest le *-l-* s'est mouillé ; en langue d'oc enfin, l'*o* inter-tonique s'est gardé, conformément aux tendances conservatrices de ce dialecte qui, ayant moins altéré la phonétique latine, nous donne une image plus exacte des mots celtiques transmis par le latin ; on a donc eu *Meolans* et *Miolan*. Les formes avec mouillure du *l* sont donc a priori insolites dans l'Est, les Ardennes, le centre ouest. Mais des accidents sont possibles. De *Mediolanum* les Italiens ont fait *Milano* ; en vieux-français on a *Meillant* aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (Bertrand, *Le roman de Girard de Vienne*), *Melan* vers 1330 (Delcambre, *Une chronique Valenciennoise*, Paris 1929), *Millans* en 1439 (G. Saige, *Documents historiques sur la principauté de Monaco*, Monaco 1888) (cités par A. Vincent, *op. cit.*, pp. 102b-102b) ; diphthonguant la première voyelle les Allemands en ont fait *Mailand* « le pays (du mois) de Mai », appellation toute lumineuse, sans rapport toutefois avec l'étymologie.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les confusions sont possibles avec quelques termes nouveaux en *-anas* (voir A. Thomas, *loc. cit.*, p. 445), cependant, quelques soient les raisons qu'on ait d'en suspecter quelques-uns, il est difficile de mettre systématiquement en doute la majorité des cas examinés, et l'on se gardera au moins de révoquer ceux pour lesquels on dispose de formes intermédiaires suffisamment anciennes.

Ceci étant, nous constatons encore que :

1°) Un petit groupe de toponymes s'applique à des villes ou à des localités ayant eu une importance relativement grande dans l'antiquité celtique.

2°) Un autre groupe désigne des hauteurs. Il est bien évident, par exemple, que Châteaumeillant, oppidum des Bituriges, n'est pas situé dans une plaine.

3°) La plupart des *Mediolanum* (dont presque tous ceux pour lesquels on ne cite aucune forme ancienne) sont des lieux-dits, des écarts, des hameaux ou des villages, en tout cas semble-t-il des endroits éloignés de tout établissement humain de quelque envergure, à notre époque ou à l'époque antique. Des fouilles systématiques seraient nécessaires dans ces endroits.

Ce sont là des points à ne pas perdre de vue car ils sont assez troublants dans le cas d'un toponyme qui prétend signifier « plaine centrale » ou « milieu du pays ». Comment expliquerions-nous en outre l'absence presque totale de *Mediolanum* en dehors de la Gaule ? Serait-ce parce que le terme serait tardif, limité à un type restreint ou bien défini d'oppidum ou d'habitat, postérieurement au déplacement du « centre » celtique d'Europe Centrale et Danubienne vers l'ouest ? Nous ne prétendons pas résoudre ici des problèmes qui dépassent l'aspect purement linguistique de notre recherche. Malgré les trop fortes réserves de Berthoud il est infiniment probable qu'ils cesseront de se poser avec la même acuité dès qu'un archéologue aura mené à bien l'examen d'ensemble des sites.

Portant uniquement sur le sens de *Mediolanum*, nos conclusions vont être très simples, au risque peut-être de l'être beaucoup trop pour un problème compliqué par des hypothèses contradictoires.

*Mediolanum* doit être attribué sans aucune espèce d'hésitation au vocabulaire religieux du celtique commun ou continental : le sens en est bel et bien voisin ou synonyme de *Medionemeton* évoqué, à juste titre depuis fort longtemps, à propos du *locus consecratus* de César. Mais *Mediolanum* n'est pas obligatoirement liée à une unité politique, encore moins à un centre géographique réel (nous sommes, que nous le voulions ou non, dans un problème de géographie « sacrée ») et la situation excentrique de plusieurs toponymes ne constitue pas un argument très sérieux, hormis le cas de quelques capitales de cités galloises. *Mediolanum* répété à un grand nombre d'exemplaires est en effet dépourvu de la forte valeur politique de l'irlandais *Mide*, désignant la province centrale où régnait le roi suprême (cf. le *R.I.A. Dictionary*, lettre M., éd. Maud Joynt, col. 131, s.v. 2). Il a été dit que :

« *Medionemeton*, *Mediolanum*, *Vindolana* et toutes les formations de même type ont désigné sans nul doute à l'origine un enclos ou une clairière, au moins un espace libre symbolisant le centre religieux et culturel de la peuplade, de la tribu ou de la cité ».

(*Vocabulaire vieux-celtique*, Ogam XII, 539). Il est nécessaire de compléter cette explication par une conclusion que permet maintenant l'étude du second terme *-lanum*. Ce n'est pas en effet uniquement par *Medio-* que *Mediolanum* se rattache au vocabulaire religieux, c'est aussi par *-lanum*, qu'il est impossible de dissocier de *lanos* « plein » (Ogam XII, 532-534), avec le sens de « parfait, complet ». Il n'est donc pas indispensable que chaque *Mediolanum* soit situé dans une plaine. Le toponyme, qui n'est pas obligatoirement synonyme de *Medionemeton*, indique selon toute apparence un endroit où pouvait se réaliser une espèce de plénitude religieuse un « centre de perfection ». Nous ne devons pas non plus y chercher à chaque fois un temple ou un édifice cultuel. L'isolement a peut-être été souhaité et ce pourrait être la raison pour laquelle *Mediolanum* a survécu dans beaucoup de lieux-dits ou d'écarts ignorés des grands itinéraires gallo-romains. L'hypothèse sort à ce moment du domaine linguistique, mais nous ne

connaissons vraisemblablement qu'une partie des localités ayant porté ce nom.

Camille Jullian y voyait volontiers des « marchés sacrés » et a supposé que les *Mediolanum* auraient été « analogues aux *caput-villae* ou *cap-mas* de plus tard » (*R.E.A.*, 1926, XXVIII, p. 141). Il faudrait alors penser aux foires irlandaises, aux assemblées gauloises, avec tout ce qu'elles impliquent, mais, encore une fois, la question déborde alors le domaine du linguiste. En attendant qu'elle soit reprise par un archéologue et sans que nous ayons le moyen de plus approfondir, un tel problème toponyme nous fait plutôt pressentir l'infinie richesse religieuse de la Gaule antique. Le nom de *Mediolanum*, porté par un important oppidum des *Bituriges*, serait ainsi caractéristique de la vocation particulière de ce peuple en vertu d'une position géographique centrale, doublement idéale et réelle. Que la colonie milanaise des neveux d'*Ambigatus* ait depuis fort longtemps éclipsé sa métropole en importance et en renommée ; que les peuples voisins, *Carnutes*, *Eduens*, *Arvernes*, aient disputé aux *Bituriges* la primauté religieuse et militaire, cela ne change rien au fait initial.

## LE CELTICVM D'AMBIGATVS ET L'OMPHALOS GAULOIS

### La royauté suprême des *Bituriges*

Fig. 1.

par

Françoise LE ROUX

#### I. — PRINCIPES ET MÉTHODES : MYTHE ET HISTOIRE.

Une étude remontant à plusieurs années nous a permis de dégager les principaux aspects sociaux de la royauté celtique (1). Nous n'avions guère abordé alors la correspondance des données historiques continentales avec les mythes insulaires. C'est cette correspondance que nous allons envisager dans le présent travail, à propos de la conception centrale de la royauté dont le nom même des *Bituriges* est en Gaule un témoignage important. Mais on verra que le sujet traité est exceptionnel car le principal témoin, Tite-Live, apporte des données continentales s'interprétant plus facilement par le mythe que par l'histoire ou l'archéologie.

Nous allons utiliser et comparer principalement :

- 1° Le court passage de César relatif à la grande assemblée druidique chez les *Carnutes* ;
- 2° L'extrait de Tite-Live décrivant la Gaule d'*Ambigatus* et faisant le récit de la fondation de *Milan* ;
- 3° Le texte du *Lebor Gabala* expliquant la division de l'Irlande en cinq provinces ; l'extrait latin de Giraud de Cambrie relatif à l'*Omphalos d'Uisnech* (*Uisneach* suivant les graphies récentes) et le texte irlandais de Keating qui, dans son *Histoire d'Irlande*, raconte la création légendaire de la province centrale de *Mide* (*Midhe* suivant les graphies récentes) ;
- 4° Les textes hagiographiques irlandais décrivant le culte préchrétien de *Mag Slecht* ;
- 5° Deux extraits des *Mabinogion*.

Il se pose en effet une question constante dans l'approche des faits celtiques : a priori ni l'histoire, ni le mythe ne peuvent être confondus en tant que moyens ou modes d'explication. Que doit-on alors penser quand les conclusions se recourent, quand elles concourent à une définition unique du mythe et de l'histoire ?

(1) Aperçu sur le roi dans la société celtique, in *Ogam* IV et V *passim*.

Etudiant par exemple la foire de Tailtiu et le festin de Tara par rapport à la royauté suprême, D.A. Binchy s'est donné pour tâche :

« *The aim of separating fact from fiction in the conventional accounts of it which are now common form in all modern text books of Irish history* » (2).

De même Jean Bayet fait observer que la chronologie de Tite-Live est embarrassante pour l'historien (3) et R. Pittioni se rend compte qu'elle est plus gênante encore pour le proto-historien dans l'état actuel des connaissances modernes (4).

Tite-Live n'avait pas à sa disposition les innombrables analyses (en attendant les synthèses) des archéologues et des historiens modernes ; Keating de son côté a bâti une histoire d'Irlande que nous ne pouvons plus contrôler d'un bout à l'autre. Mais si les relations de Tite-Live, de César, de Keating, éclairent une structure mythique que ni l'un ni l'autre de leurs auteurs n'a inventée, quelle interprétation proposerons-nous des invraisemblances ou des hiatus historiques ? Si la souveraineté suprême de l'Irlande (et encore moins celle de la Gaule de César) « had neither a legal nor an historical basis » (5), n'avait-elle pas une *mythical basis*, justifiant un système social, politique et religieux harmonieusement équilibré, dont le souvenir aura commandé les témoignages historicisants ?

D.A. Binchy, Jean Bayet, Richard Pittioni dont les conclusions se recoupent ont raison chacun en ce qui les concerne : nous ne pouvons pas accepter pour argent comptant tout ce que nous donnent Tite-Live ou Keating. Cependant ni à l'époque de Tite-Live ni à celle de Keating on n'avait la moindre velléité de recherche comparative et de critique historique. L'historien était avant tout un annaliste ou un chroniqueur compilant des documents, des traditions, ou égrenant des souvenirs personnels.

Ne conviendrait-il pas de rechercher, outre la simple séparation du « fait » et de la « fiction », l'unité conceptuelle du mythe et de l'histoire chez les Celtes ? Dans l'histoire telle que les Celtes l'ont comprise et racontée, ne devons-nous pas discerner et utiliser ce qui nous sera le plus utile : le cadre, les idées directrices qui ont servi à l'élaboration des mythes, des croyances et des règles sociales ? Les Celtes ont souvent refait leur histoire, suivant des procédés partout identiques. Il serait bien étonnant que leur examen ne soit pas utile, en retour, à l'éclaircissement de quelques problèmes purement historiques.

La royauté biturige, la royauté suprême de Tara sont à coup sûr plus mythiques qu'historiques. Mais elles élucident la conception celtique du centre du monde, elles possèdent une unité absolument remarquable, s'inscrivant dans un système vivant et souple. Et il n'est pas dit que l'absence de témoignages archéolo-

(2) D. A. Binchy, *The Fair of Tailtiu and the Feast of Tara*, in *Eriu* XVIII, 1958, p. 113 sqq.

(3) Tite-Live V (éd. Les Belles Lettres, Paris 1954), appendice, pp. 158-159, cf. note 18.

(4) Richard Pittioni, *Zum Herkunftsgebiet der Kelten*, *Sitzungsberichte der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse* 233/3, Vienne 1959.

(5) Binchy, *loc. cit.*, p. 113.

logiques soit une preuve de leur inexistence à l'époque reculée antérieure à la décadence dont la Gaule de César et l'Irlande médiévale nous donnent le spectacle. Pour ces temps lointains un argument négatif ne peut être recevable.

La notion de royauté centrale est d'autant plus solide enfin, d'autant moins douteuse aux yeux de l'historien de la religion celtique, qu'elle s'identifie avec la notion d'*omphalos*, de centre sacré (6). Guerrière, sacerdotale, ou encore cumulant les deux aspects, la fonction royale est intrinsèquement religieuse. Toutes les explications cohérentes que l'on donnera ne pourront jamais s'écarter de cette définition absolue et, comme nous le verrons dans une étude ultérieure, la même règle sera applicable à toutes les fêtes ou assemblées solennelles où le roi manifeste sa présence.

## II. — A PROPOS D'UNE DISCORDANCE DE CÉSAR ET TITE-LIVE.

### 1. *Le locus consecratus de César.*

Dans son résumé sur les druides gaulois, César (*B.G.*, VI, 13), nous informe que :

« *Ceux-ci se réunissent à un certain moment de l'année dans le pays des Carnutes, région qui passe pour le centre de la Gaule, en un lieu consacré. Là viennent de partout ceux qui ont des différents et ils obéissent à leurs arrêts et à leurs jugements* » (7).

« Lieu consacré », *locus consecratus*, autrement dit sanctuaire ; c'est ce que l'on a déjà souvent soupçonné : « Il est probable que, chez César, *in loco consecrato* traduit rigoureusement le nom gaulois du sanctuaire sylvestre » en vertu de preuves montrant que :

(6) Sans préjudice des explications et des classifications propres au domaine celtique nous pouvons retenir la définition générale de Pomphalos proposée par Mircea Eliade, *Traité d'histoire des Religions*, Paris 1949, pp. 316-317 à propos des hiérophanies :

« *Aussi ces centres se laissent-ils fort difficilement dépouiller de leurs prestiges et passent, à la manière d'un héritage, d'une peuplade à l'autre, d'une religion à une autre. Les rochers, les sources, les grottes, les bois vénérés au cours de la protohistoire continuent, sous des formes variables, d'être tenus pour sacrés par les populations chrétiennes d'aujourd'hui. Un observateur superficiel s'expose à prendre pour une « superstition » cet aspect de la religiosité populaire et à y voir la preuve que toute vie de la préhistoire. En réalité, la continuité des lieux sacrés démontre l'autonomie des hiérophanies ; le sacré se manifeste suivant les lois de sa dialectique propre et cette manifestation s'impose à l'homme du dehors. Supposer que le « choix » des lieux sacrés est abandonné à l'homme lui-même, c'est du même coup rendre inexplicable la continuité des espaces sacrés.* »

Il est bon de souligner, en exergue de ce commentaire, les constatations de Mrs Ellen Ettlinger sur la présence de sépulture dans tous les lieux d'assemblées populaires telles qu'elles étaient usuelles chez les Celtes insulaires, *The Association of Burials with popular Assemblies, Fairs and Races in Ancient Ireland*, in *E. C.*, VI/1, 1952 [1954], p. 30 sqq.

(7) *Hi certo anni tempore in finibus Carnutum, quae regio totius Galliae media habetur, consistunt in loco consecrato. Huc omnes undique qui controversias habent conveniunt eorumque decretis iudicisque parent.*

« Si le nemeton celtique a été le plus souvent une forêt ou une clairière en forêt, c'est parce que l'arbre de vie — aux racines proches des enfers et à la cime atteignant le ciel — formait le lien idéal entre le ciel et la terre... » (8).

Il découle de l'étude linguistique que *nemeton* est le « sanctuaire », que les toponymes de ce type sont répandus à travers tout le domaine celtique, principalement continental, et que les sanctuaires ainsi nommés ont un rapport précis avec l'arbre et la forêt.

Malheureusement, comme il s'était déjà tu sur le nom des dieux, César s'est dispensé de donner la dénomination celtique du sanctuaire. Il s'est dispensé aussi de toute indication précise sur sa nature. Est-ce parce que la notion en cause était immédiatement accessible à des esprits romains ? Est-ce une omission ? Il apparaît dans le texte de César que les druides qui se réunissaient ainsi une fois par an jouissaient dans le cadre du *locus consecratus* de pouvoirs singulièrement élargis. En fonction du reste du passage, nous avons déjà supposé qu'en Gaule comme à Delphes on venait là en consultation parce que, en communication directe avec la divinité dans un lieu consacré, les prêtres ne manquaient pas d'émettre des avis ou de rendre des jugements encore plus précieux qu'à l'habitude (9).

Si donc les conclusions de la recherche linguistique nous incitent à placer le *locus consecratus* dans une forêt, le texte de César contient un élément d'information sur lequel on ne s'est guère appesanti jusqu'à présent : « là viennent de partout ceux qui ont des différends »... (huc omnes undique qui controversias habent conveniunt). La date et le lieu de l'assemblée druidique n'étaient pas un secret redoutable, jalousement gardé par quelques initiés. Qu'une forêt ait été le théâtre indispensable de toute assemblée religieuse, solennelle ou guerrière, c'est possible, mais il a bien fallu des chemins d'accès pour les consultants, un site assez vaste pour les contenir, tous les moyens matériels que suppose un lieu de « pèlerinage ».

Nous connaissons quelques sanctuaires celtiques de fondation préromaine dont il reste des ensembles archéologiques complexes et impressionnants, à commencer par *Lugdunum* au confluent de la Saône et du Rhône et *Glanum*, au pied des Alpilles, aux noms dont la celticité n'est pas contestable (10). Et ce ne sont pas les pierres « druidiques » ou autres bétyles, rochers ou menhirs entachés de croyances populaires très anciennes qui font défaut en Gaule (11). Ne faudrait-il pas

découvrir un même complexe archéologique à l'emplacement présumé du *locus consecratus*, au moins une pierre omphaloïde, une trace de culte ? La persistance de la religion celtique après la conquête romaine exclut en outre toute disparition d'un sanctuaire : plus de cinquante ans séparent la fin de la conquête militaire des édits d'Auguste, de Tibère et de Claude s'attaquant directement aux « privilèges » et à l'existence des druides. On comprend que les autorités romaines aient voulu supprimer les réunions druidiques, mais la Gaule romaine a eu des annalistes, des écrivains, des touristes même... Il est impossible que tout vestige matériel ou textuel du *locus consecratus* ait été effacé ; que le souvenir des assemblées se soient évanoui du jour au lendemain (12).

## 2. Saint-Benoît-sur-Loire.

Toutes ces constatations, toutes ces questions rejoignent celles d'un travail proposant de reconnaître Saint-Benoît-sur-Loire pour *omphalos* gaulois (13). Rappelons les faits qui ont alors été mis en évidence :

1°) La région située en amont d'Orléans se trouve en pays *carnote*, mais à la limite des *Senons*, des *Eduens* et des *Bituriges* ;

2°) La région considérée est située « à égale distance du lac de Constance et de la pointe du Raz, des bouches du Rhin et de la vallée de la Garonne qui marquaient à cette époque les limites du monde celtique continental en Occident » ;

3°) Saint-Benoît-sur-Loire se trouve au centre d'un triangle formé par trois localités où ont été découvertes des traces de cultes antiques : Neuvy-en-Sullias (célèbre par le trésor de *Mars Rudiobos*), Bonnée (avec une fontaine près d'un amphithéâtre) et Bouzy (avec un théâtre romain près de trois étangs à l'orée de la forêt d'Orléans) ;

4°) La basilique de Saint-Benoît-sur-Loire contient un grand nombre de sculptures médiévales curieuses : l'aigle tenant un

pp. 180-182 étudiant le cas d'un menhir en protogyne réemployé à des travaux de voirie en 1849, dans la commune d'Amaney, en Haute-Savoie ; voir encore Joseph Loth, in *Chronique Gallo-Romaine*, in *R.E.A.*, XVIII, p. 265 à propos d'une coutume en usage à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle : le maire devait, lors de son installation, se rendre auprès d'une pierre ronde percée au milieu et supposée être au centre de la ville, « mettre le talon dans le trou et faire le serment de bien se comporter dans ses nouvelles fonctions » ; un troisième exemple est cité par Noël Spéranze, *L'omphalos Séquane de la Saône Supérieure*, in *Ogam* XII, p. 507 sqq.

(12) On a souvent tendance à considérer les sanctuaires gallo-romains secondaires ou les sites archéologiques composés d'un temple (*fanum*), d'un amphithéâtre et de thermes comme des instruments de romanisation, comme une preuve de « l'adhésion à la civilisation romaine » des campagnes celtiques (A. Grenier, *Manuel*, IV 2, pp. 950-951). N'auraient-ils pas constitué simplement une adaptation de sanctuaires préromains, du genre de celui où se tenait le *locus consecratus* ?

(13) Roger Vaillant, *Saint-Benoît-sur-Loire omphalos gaulois*, in *Ogam* III/1, n° 1950, pp. 81-86.

(8) Ch. J. Guyonvarc'h, *Notes d'Etymologie et de Lexicographie...* in *Ogam* XII, pp. 190 et 196. Nous n'étudions pas ici les cas de l'assemblée galate du *drunemeton* (Strabon XII, 5,1) ou du *sanctissimum templum* des Boiens d'Italie (Tite-Live XXIII, 24) pour lesquels les documents sont trop pauvres malgré les recoupements linguistiques. Mais il est probable qu'ils supporteraient, si nous les connaissions mieux, les mêmes définitions que l'assemblée *carnote* ou l'assemblée d'Uisnech.

(9) *Note d'Histoire des Religions*, in *Ogam* XII, p. 485.  
(10) Sur le nom de *Lugdunum* cf. *Ogam* IV, n° 24, 1952, p. 294 sqq. et sur *Glanum*, *Ogam* XI, p. 279 sqq.

(11) Nous renvoyons par exemple à Waldemar Deonna, *Un Omphalos : « la pierre du Milieu du Monde »*, in *Rev. des Et. Anc.*, XXVIII,



Nous n'avons pas à nous préoccuper ici d'interprétations historiques pures auxquelles nous n'aurions rien à ajouter, si ce n'est peut-être que les datations proposées par Jean Bayet pour l'irruption des Gaulois en Italie nous semblent un peu basses (18). Qu'il y ait eu vieillissement ou rajeunissement, le passage entier de Tite-Live est dominé par la personnalité d'Ambigatus dont le nom au moins est réel, clairement analysable, avec un symbolisme dualiste évident (19).

Du point de vue celtique, voire même indo-européen, *Ambigatus* est un excellent roi, l'archétype du prince satisfaisant au-delà de toute mesure aux critères fonctionnels (20) et le roi d'Ulster, Conchobar, n'a jamais fait mieux :

*Aux yeux de celui qui venait à la fin de l'année, la province était une fontaine d'abondance et de justice aux mains de Conchobar, si bien qu'il n'y avait plus une ferme abandonnée, vide et désolée, de*

*memoria sit, nisi de Hercule fabulis credere libet, superatas. Hi cum uelut saeptos montium altitudo teneret Gallos, circumspectarentque quamam per iuncta caelo iuga in alium orbem terrarum transirent, religio etiam tenuit, quod allatum est aduenas quaerentes agrum ab Saluum gente oppugnari. Massilienses erant ii, nauibus a Phoecea profecti. Id Galli fortunae suae omen rati, adiuuere ut quem primum in terram egressi occupauerant locum patientibus Saluis communirent. Ipsi per Taurinos saltus quiete Alpibus transcenderunt; fuscisque acie Tusci haud procul Ticino flumine, cum in quo conserderant agrum Insubrium appellari audissent cognominem Insubribus pago Haeduarum, ibi omen sequentes loci condidere urbem, Mediolanum appellarunt. Sur Ambigatus et l'Empire Celtique voir aussi D'Arbois de Jubainville, *Les Premiers habitants de l'Europe* 2, II, 384-393; Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité Celtique*, 1915, pp. 250, 408, 460; Julian, *Histoire de la Gaule*, I, 251-254.*

(18) *Op. cit.*, pp. 158-159 :

« La difficulté chronologique semble sans recours : Tite-Live, d'une part, synchronise l'ébranlement celtique avec le règne de Tarquin l'Ancien et avec l'établissement des Phocéens en Provence, soit aux alentours de 600, de l'autre, il affirme que le nom des Insubres, peuplade éduenne, était attaché à la région tessinoise avant même l'arrivée des bandes de Bellovèse. C'est, selon les vraisemblances archéologiques, reporter trop haut l'aboutissement méditerranéen des migrations celtiques ; c'est surtout mettre les Gaulois en conflit avec l'Etrurie Padane au moment où ne faisait que commencer l'expansion étrusque dans la vallée du Pô. Une solution simple serait, sans tenir compte des données liviennes, de répartir sur une cinquantaine d'années seulement, avant et après 400, le déferlement en Italie des différentes vagues gauloises. Mais ainsi on n'explique pas Perreux ; on va peut-être contre la vraisemblance d'osmose, de coups de force, d'établissements tolérés, d'expéditions réglées, préparant durant peut-être plus d'un siècle la mainmise sur une très vaste région ; on ne tient pas compte que, de façon vague, mais indubitable, Plutarque nous donne l'idée d'une expansion longue à brusque à-coups. Nous préférons imaginer une construction longue à brusque à-coups, les Massaliotes à un moment d'alerte avec leurs voisins cello-ligures et qui prêtait à confusion entre les règnes des deux Tarquins. En abaissant aux environs de 500 le début des mouvements gaulois vers la plaine padane, à un peu plus tard même la migration réglée mise sous le nom de Bellovèse, on rentre dans le domaine de la vraisemblance ».

Mais n'y aurait-il pas eu deux invasions ? Grâce à Jean-Jacques Hatt, l'archéologie nous apporte maintenant la preuve formelle que les Celtes étaient présents en Italie vers le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère : J.J. Hatt, *Les invasions celtiques en Italie du Nord, leur chronologie*, in *B.S.P.F.*, LVII/5-6, 1960, pp. 362-371.

(19) Cf. *Ogam XII*, pp. 200-202.

(20) *Ogam X*, pp. 306-307 et 294-295.

*Rind Semnae et Lutharna à Cnoce Uachtair Fhorcha, et jusqu'à Duib et [la rivière] Drobes, sans, dans [chaque] endroit, un fils avec son père et son grand-père au service du maître héréditaire* (21).

Moins qu'un dieu, mais plus qu'un homme, *Ambigatus* n'incarne-t-il pas le souverain parfait que chaque roi celtique se sentait tenu d'imiter ? On distingue sans peine, dans le schéma épique gaulois, le roi-prêtre, d'essence divine, gérant avec le même bonheur le sacerdoce et la guerre. Le schéma est mythique aussi : *Bellovèse* et *Ségovèse* sont trop proches de Cúchulainn et Conall Cernach pour ne pas faire penser aux Dioscures.

Mais, s'il a mal transmis, ce qui, tout compte fait n'est pas prouvé et n'interdit pas complètement l'analyse, Tite-Live n'a rien inventé. Bien que la légende de la fondation de *Milan* soit pour ainsi dire partiellement repensée, matérialisée au contact de l'histoire romaine, elle garde pour nous sa pleine valeur dans cette espèce de « ver sacrum » (22) qui fait partir vers un destin lourd de conséquences une bonne partie de la population. Joint à une conception « centrale » des origines (23), il y a là un souvenir historique conforme à des normes religieuses soigneusement respectées. Si ce souvenir, se retrouvait dans un récit commun à tous les Celtes, comparable à ceux qui forment le cycle d'Ulster irlandais Tite-Live n'a pu le recueillir que chez les Cisalpins. Il faut bien souligner le hasard plus qu'heureux d'un peuple qui, se réclamant des Bituriges, a donné à sa capitale le nom d'une de leurs villes.

A cela s'ajoute le fait que la forêt hercynienne et la Gaule cisalpine ont été pendant plusieurs siècles des points sensibles du monde celtique. Le nom même de la forêt hercynienne ferait facilement penser à une implantation celtique très ancienne (24) et il n'est pas interdit de soupçonner un déplacement du centre de gravité au fur et à mesure des grandes migrations occidentales. Une grande partie des problèmes relatifs à ces variations de l'implantation ne pourra être résolue qu'avec l'aide de l'archéologie mais l'image livienne de la royauté suprême celtique n'est pas affectée par la translation éventuelle de l'*omphalos* : elle est et reste celle d'un « Roi du Monde » gouvernant avec ses deux assesseurs selon une formule ternaire hautement traditionnelle.

*Ambigatus* qui se décharge de son fardeau gouvernemental quand la vieillesse approche, qui laisse à des jeunes gens le soin de fixer le nombre des émigrants, est à coup sûr plus proche

(21) *Ogam XII*, p. 495, texte irlandais chez C. Watson, *Mesca Ulad, Mediaeval and Modern Irish Series XIII*, Dublin 1941, p. 6.

(22) Nous citons comme il convient la réputation de Jacques Heurgon, *Trois études sur le « Ver sacrum »*, collection Latomus XXVI, Bruxelles 1957, p. 9 :

« C'était « une sorte » de ver sacrum, à laquelle manquait la première pièce, la consécration même du printemps. Ou alors il faut drat ranger sous la même rubrique toutes les migrations dont parle l'histoire ».

Mais ne faudrait-il pas distinguer mieux, la migration celtique - volontaire, organisée, soumise aux augures et aux auspices divins - des migrations hasardeuses ayant pour origine la guerre ou la famine, telles les *Völkerwanderungen* du haut-moyen-âge ?

(23) Nous renvoyons à notre travail, *Les Iles au Nord du Monde*, in *Mélanges Albert Grenier*, à paraître.

de l'homologue irlandais que du souverain romain. Il a régné sur une fédération de peuples dont on imagine volontiers qu'il n'ont jamais abdiqué entre ses mains tout le pouvoir politique et, dans le climat celtique, l'organisation initiale n'a pu que tendre vers la détérioration (25). Mais la liste des tributaires est illustre chez Tite-Live : les *Eduens* et les *Arvernes* sont, au temps de César, les peuples les mieux pourvus en « clientèle ». On y remarque surtout les *Carnutes*, fiers et indépendants possesseurs du *locus consecratus*...

##### 5. Explications et hypothèses : le transfert de souveraineté.

De César ou Tite-Live, qui a raison et qui a tort ? Ni l'un ni l'autre sans doute : la guerre endémique que les peuplades celtiques se livraient, aussi bien en Gaule qu'en Irlande, ne créait pas les conditions favorables à la perpétuation ou à la consolidation d'une primauté religieuse doublée d'une prééminence politique... Et nous serions mal avisés de croire que les voisins se sont fait scrupule d'y porter atteinte... Les vassaux du roi irlandais de *Mide* ont rarement hésité à l'attaquer ou à battre en brèche son autorité pour peu que l'occasion fût jugée bonne (26). Il serait tentant de conclure qu'au cours des quelques siècles qui séparent les faits relatés par Tite-Live de ceux que relate César, non seulement les rois suprêmes de la Celtique primitive ont perdu autorité et prestige (27), mais encore que les frontières des Bituriges ont reculé ; que le *locus consecratus* de César, initialement situé en territoire biturige, aurait été annexé par les Carnutes.

(24) Cf. les sources anciennes consignées chez Holder, I, 1458 sqq. La forme germanique fait naturellement songer à un emprunt au celtique antérieurement à la chute du P dans ce dernier dialecte indo-européen.

(25) Il faut retenir ici les explications embarrassées d'Ambiorix (*B.G.*, V, 27), qui s'excuse d'avoir attaqué César sous le prétexte que : « Ce qu'il avait fait dans l'attaque du camp, ce n'était ni de son propre avis, ni de sa propre volonté, mais sous la contrainte de la cité, car telle était la nature du pouvoir de celle-ci, qu'elle n'avait pas moins de pouvoir sur lui que lui-même sur la multitude ».

(...neque id quod fecerit de oppugnatione castrorum aut iudicio aut voluntate sua fecisse, sed coacti civitatis, suaque esse eius modi imperia, ut non minus haberet iuris in se multitudo quam ipse in multitudinem). Aillil, le prince consort irlandais n'est pas plus favorisé qu'Ambiorix, si nous acceptons la description de la *Mesca Ulad*. éd. C. Watson, p. 45 :

« Les Erainn furent vaincus dans la bataille et il n'en réchappa que trois. Les Ulates détruisirent ensuite tout dans la forteresse et protégèrent Aillil et ses sept fils parce qu'ils n'avaient pas pris part à la bataille contre eux... »

(26) C'est ce qui arrive au grand roi irlandais Cormac qui, dans le siège de *Drum Damghaire* voit la province de Munster se dresser victorieusement contre lui, cf. M.-L. Sjoestedt, *Rev. Celt.*, XLIII, Inversement les quatre grandes provinces d'Irlande pouvaient très bien être en guerre contre l'Ulster et élire pour roi suprême un ulate ; cf. *Ogam X*, p. 294.

(27) L'hostilité au gouvernement monarchique est une des constantes de l'histoire gauloise et les exemples sont nombreux et probants dans le *B.G.*

Il faudrait malheureusement recourir à trop d'hypothèses pour tirer un argument valable d'un déplacement de frontière (28) et encore n'expliquerions-nous pas l'existence conjointe de Saint-Benoît-sur-Loire et de *Mediolanum* (Châteaumeillant). Au reste *Mediolanum* est trop loin des frontières Carnutes pour avoir jamais appartenu à un état autre que celui des Bituriges. La conclusion qui s'imposerait alors serait que *Mediolanum* ne répond pas aux mêmes nécessités que le *locus consecratus*, ce dernier étant unique en Gaule, ce qui n'est évidemment pas le cas de *Mediolanum* (29). L'hypothèse de J. Loth suivant laquelle chacun des *Mediolanum* connus est senti comme une « commémoration du sanctuaire national central » (30) devrait concurremment être nuancée dans le sens d'un affaiblissement progressif du caractère sacré des *Mediolanum*. Un indice supplémentaire en serait l'impossibilité où nous nous trouvons de localiser géographiquement le *locus consecratus* autrement que par un faisceau de présomptions, tandis qu'à *Mediolanum* les fouilles n'ont livré, jusqu'à nouvel ordre, aucune trace matérielle importante de sanctuaire (31).

Mais nous ne pouvons absolument pas affirmer que le *locus consecratus* ne s'appelait pas *Mediolanum*, ni que *Mediolanum* n'était pas synonyme de *Medionemeton*. Tout ce que nous savons, c'est qu'il existe des traces d'un sanctuaire carnute à Saint-Benoît-sur-Loire et qu'il faut reconnaître un toponyme religieux dans *Mediolanum* !

Soyons assurés que, tout comme chaque ville médiévale a voulu posséder une cathédrale dont elle pût s'enorgueillir, chacun des peuples qui composaient la confédération d'Ambigatus a possédé ses sanctuaires propres. La grande foule n'est certes pas favorable à la sainteté d'un lieu, mais la concurrence n'est pas exclue et les pèlerins gaulois ont dû avoir le choix entre plusieurs centres de culte, si ce n'est entre plusieurs dates.

Etant donné l'anarchie politique dans laquelle était tombée la Gaule, les sanctuaires n'ont-ils pas participé involontairement et indirectement aux rivalités, chaque peuple essayant de donner au sien le premier rôle ? Nous avons au moins quelques indices : l'inimitié constante, citée par César, des *Carnutes* et des *Bituriges* :

(28) Dans *B.G.*, VII, 5 il n'est malheureusement question que des frontières des Bituriges et des Eduens et nous ne pouvons faire dire plus qu'elle ne dit à la carte de l'ancien diocèse de Bourges dressée par Paul Cravay, *Les cultes indigènes des Bituriges*, in *R.A.E.*, VI/3, planche II, cf. p. 211, note :

« Si les limites de la cité des Bituriges ne nous sont pas exactement connues, on peut cependant admettre qu'elles correspondaient à l'ancien diocèse de Bourges. Quelques toponymes relevés aux frontières du diocèse montrent que cette identification n'est pas purement théorique ».

(29) C'est l'avis de L. Berthoud, *Mediolanum*, in *Pro Alesia* 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année, mai-août-novembre 1924, n<sup>o</sup> 39-40, pp. 236-237, mais cf. p. 137 du présent fascicule.

(30) *L'omphalos chez les Celtes*, in *R.E.A.*, XVII, p. 194.

(31) Sur les fouilles de Châteaumeillant cf. Emile Hugoniot et Jacques Gourvest, *Un Emporium gaulois à Châteaumeillant (Cher) : L'oppidum de Mediolanum*, in *Ogam IX*, 1957, p. 343 sqq. ; et Emile Hugoniot et Jacques Gourvest, *Recherches à l'oppidum de Mediolanum (Châteaumeillant-Cher)*, fouilles de 1956-1960, in *Celticum I*.

la sujétion des *Bituriges* aux *Eduens* ; l'ambition des *Arvernes* qui, pour le soulèvement final imposeront leur chef, *Vercingétorix* ; l'insistance des *Bituriges* enfin pour que l'on épargnât leur capitale *Avaricum* dans l'application du plan de destructions préalables.

Vaincus et diminués par les guerres régionales, les *Bituriges* n'auront-ils conservé de leur ancienne splendeur que l'ethnique tandis que les *Arvernes* s'emparaient de la suzeraineté politique ? (32). Les *Carnutes* n'auront-ils pas ravi à leurs voisins du Sud la primauté religieuse et, en conséquence, contraint la classe sacerdotale à transférer le *locus consecratus* gaulois de l'*omphalos biturige* à l'*omphalos carnute*, un peu à la manière des papes allant de Rome en Avignon aux ordres de Philippe Le Bel ? Ou bien, ce qui est encore possible en vertu de leur nom (« les gens du *carn* », c'est-à-dire des « autels », « de la pierre ») les *Carnutes* n'ont-ils pas été les « gardiens » de l'*omphalos*, continuant imperturbablement à jouer ce rôle jusqu'à la conquête définitive ? Les responsables de la décadence biturige, et par contre-coup de toute la décadence celtique, auront été alors les roitelets *Arvernes* (et peut-être les *Eduens*). Sans que nous puissions en préciser exactement la date, l'usurpation de suzeraineté ne devrait pas être très antérieure à l'empire arverne de *Bituitos* et *Louernios*, approximativement contemporaine des premiers monnayages indépendants, vers le III<sup>e</sup> siècle. La fréquence de ces *Mediolanum* dans la toponymie gauloise serait ainsi explicable par l'influence qu'ont exercée les *Bituriges* à la haute époque.

Ce ne sont, certes, que des hypothèses, mais rien les contredit sérieusement et elles résolvent la contradiction de Tite-Live et de César. Peut-être même expliquent-elles autant qu'elles sont expliquées par elles la fâcheuse habitude des druides de régler par les armes les difficultés de l'élection d'un nouvel « archidruide » (33). Elles contribueraient en outre à l'explication à long terme du malaise général que César, sans s'en rendre compte, dépeint fidèlement dans tout le *De Bello Gallico* : hostilité à la fonction royale, émiettement de l'autorité, agitation d'une caste militaire irresponsable et ambitieuse, invasion étrangère, misère du peuple et tractations étranges du druide *Diviciacus*...

L'éviction ou la suppression des rois suprêmes bituriges, la rupture d'équilibre matérialisée par le transfert de l'*omphalos* aurait été, dans ces conditions, le premier signe du déclin celtique et ce n'est pas l'examen du schéma insulaire qui va infirmer notre hypothèse.

### III. — LE SCHÉMA INSULAIRE.

#### 1) *Le Lebor Gabala*.

La première impression que l'on retire des textes insulaires est que la simplicité est de règle car l'Irlande est divisée en

(32) Cf. les rois *Bituitos* et *Louernios*.

(33) Il aura suffi d'un druide suprême de nationalité carnute, cf. *Ogam* XII, pp. 484-485. On se souviendra à ce propos que le *gutuater*

cinq provinces depuis les plus lointaines origines ainsi que nous l'apprend le *Lebor Gabala* § 284 :

*Les Fir Bolg* divisèrent l'Irlande en cinq parties, comme nous l'avons dit. Le cinquième de *Gunn*, c'est celui sur lequel était *Coirpre Nia Fer*. Le cinquième de *Sengann*, c'est celui sur lequel était *Eochu mac Luchta*. Le cinquième de *Staine*, c'est celui sur lequel était *Ailill fils de Mata*. Le cinquième de *Rudraige*, c'est celui sur lequel était *Conchobar fils de Ness*. Et c'est la division qui sera toujours parmi les provinces, ainsi que les *Fir Bolg* les ont établis (34).

Et, d'après le § 285 un *file* du nom de *Fintan* « chanta sur la division de l'Irlande en provinces :

*Les cinq provinces d'Irlande  
entre la mer et la terre,  
Je vois parmi elles les plus beaux chandeliers  
de chaque province.*

*De Drobaïs, la rapide et la violente,  
la première division sacrée  
va jusqu'à la Boyne blanche et vaste,  
au sud de Bairche la blanche ;*

*de la Boyne, agréable, blanche et brillante,  
avec des centaines de ports,  
jusqu'à la grande réunion au bruit des vagues  
des trois eaux froides.*

*Depuis cette même assemblée  
au beau ?...  
depuis la bouche du fier Chien  
que l'on appelle « glass ».*

*De Lumnech aux grands navires ;  
au vaste espace,  
jusqu'à Drobaïs aux foules armées  
la pure, à laquelle rit la mer.*

*Prostration de connaissance,  
chemins ?...  
perfection de la correction  
pour ce qui est des cinq.*

*Les pointes de ces provinces  
conduisent jusqu'à Uisnech.  
Chacune d'elles a sa course  
vers la pierre jusqu'à ce qu'il y en ait cinq (35).*

En prose ou en poésie, sous une forme didactique où l'énigme aggrave la concision, l'auteur irlandais décrit le tracé des frontières provinciales et leur attribue une haute antiquité. Toutefois, sans être ni exigeant ni pointilleux, nous ne pouvons remonter jusqu'aux *Fir Bolg* dont nous ne savons exactement ni

dont il est question chez *Hirtius*, B.G. VIII, 33,3 est carnute. Quand on n'hésite pas entre un nom propre et un nom de fonction (les Latins ont pu faire la confusion) on traduit couramment *gutu-ater* par « père de la prière » (*Ogam* VIII, 350). Ne serait-ce pas le surnom du prêtre chargé d'un oracle ? Cf. *infra* les textes irlandais relatifs à *Mag Slecht*

(34) R.A.S. Macalister, *Lebor Gabala Erenn* IV, *Irish Texts Society* XLJ, Dublin 1941, section VI, p. 12.

(35) R.A.S. Macalister, *op. cit.*, IV, poème n° XLIX, pp. 60-61.

qui ils sont ni d'où ils viennent (36). Il s'agit là du report à une époque antérieure d'un événement datant des premiers siècles de l'ère chrétienne. Dans l'épopée ulate ou ossianique l'Irlande ne compte et n'a jamais compté que quatre provinces : Ulster, Munster, Leinster et Connaught. Le report est seulement assez ancien pour que le nom irlandais de la province soit coïncidé « cinquième » dans tous les textes (37).

En fait, dans les généalogies des rois d'Irlande, l'instauration de la province centrale de Mide est attribuée à Tuathal Techtmhar (« qui vient par delà la mer » à cause de ses origines écossaises) :

...C'est par Tuathal que chaque province d'Irlande fut privée de sa tête, et c'est de là qu'on en dit Mide, c'est-à-dire « le cou » de chaque province. Tuathal exerça sur l'Irlande un pouvoir fort et puissant après avoir détruit les bandits et les pirates. Tuathal Techtmhar fit ensuite le festin de Tara et les provinces d'Irlande vinrent à l'assemblée de Tara. Voici les provinces qui y vinrent, à savoir Fergus, Febal et Eochu mac Conrach en royaume conjointe sur l'Ulster, et Eogan mac Ailella Erann sur le Munster méridional, et Conrach mac Derg sur le Connaught, et Eochu mac Dairi sur le Grand Munster, et Eochu mac Echach Doimléin des Domnann sur le Leinster. Ils garantirent alors par le soleil, la lune et par tout pouvoir sur le ciel et la terre que, bien que les provinces d'Irlande aient la même puissance, elles n'auraient jamais autant de droits que ses descendants (38).

Et, la nature du pays ou le tempérament irlandais y étant peut-être pour quelque chose, Tuathal Techtmhar passe le reste de son existence à se battre contre ses vassaux pour leur faire reconnaître son autorité (39).

## 2) Keating et Giraud de Cambrie.

Keating, qui a travaillé à son histoire d'Irlande d'après des sources dont nous n'avons plus la totalité, fournit les mêmes informations :

C'est alors que l'on divisa en quatre parties la province dont il fit Mide (telle qu'elle est) maintenant, afin qu'elle fût le domaine réservé à chaque roi suprême qui régnerait en Irlande. Car, bien que Mide fût le nom du pays qui est à côté d'Uisnech depuis le temps des enfants de Nemed jusqu'au temps de Tuathal, Mide n'était pas encore le nom des parties enlevées aux provinces jusqu'au temps de Tuathal et il en fit un territoire de province (40).

Mais où Keating est le plus précieux, c'est quand il nous explique les particularités constitutives de la province centrale :

Quand Tuathal eut réuni ces quatre parties et en eut fait un seul territoire appelé Mide, il y construisit quatre grandes forteresses royales, à savoir une forteresse dans chaque partie. Il construisit donc Tlachtgha dans la partie de Munster allant avec Mide, et c'est là que le feu de Tlachtgha fut institué ; c'est là qu'avaient l'habitude

de se réunir et de s'assembler les druides d'Irlande pendant la nuit de Samain pour faire des sacrifices à tous les dieux. C'était à ce feu qu'ils brûlaient leurs victimes et il était obligatoire, sous peine d'amende, d'éteindre tous les feux d'Irlande cette nuit-là ; et pour chaque feu qui était allumé en Irlande le roi de Munster recevait un scrupule (scriobhall) ou trois pence, puisque le pays dans lequel Tlachtgha se trouve appartient à la partie de Munster... Il construisit la deuxième forteresse sur la partie qu'il avait acquise de la province de Connaught, à savoir Uisnech où se tenait une assemblée générale des hommes d'Irlande, ce qu'on appelait la Grande Assemblée d'Uisnech, et c'est à Beltaine que cette réunion se tenait. Ils y échangeaient leurs biens, leurs marchandises et leurs objets. Ils y offraient aussi des sacrifices au dieu suprême qu'ils adoraient et que l'on appelait Bel. Ils avaient coutume d'allumer deux feux en l'honneur de Bel dans chaque canton d'Irlande et de faire passer un malade de chaque espèce de bétail du canton entre les deux feux pour les préserver de toute maladie pendant l'année ; c'est de ce feu allumé en l'honneur de Bel que le nom de Beltaine est donné à la noble fête qui a lieu le jour des deux apôtres Philippe et Jacques : Beltaine, à savoir feu de Bel. Le cheval et les équipements de chaque chef qui venait à la grande réunion d'Uisnech devaient être donnés en impôt au roi de Connaught, parce que c'est dans la partie de la province de Connaught donnée à Midhe [que se tenait cette réunion]... La troisième forteresse que construisit Tuathal, du nom de Tailtiu, est dans la partie de la province d'Ulster acquise par Midhe ; c'est là que se tenait la foire de Tailtiu pendant laquelle les hommes d'Irlande formaient entre eux des alliances de mariage ou d'amitié ; une coutume observée à cette assemblée était que les hommes se mettaient d'un côté et les femmes de l'autre côté pendant que les pères et les mères établissaient les contrats. Chaque couple qui avait établi traité et contrat était marié, comme le dit le poète :

les femmes ne doivent pas approcher des hommes beaux et brillants ;  
Les hommes ne doivent pas approcher des femmes,  
mais chacun doit rester à part  
à l'endroit de la grande foire.

C'est cependant Lughaidh Lamhshada qui fonda le premier l'assemblée de Tailtiu en commémoration annuelle de sa mère nourricière Tailtiu, fille de Maghmor, roi d'Espagne, qui était la femme d'Earc, dernier roi des Fir Boly comme nous l'avons dit ci-dessus. Quand Tailtiu eut été inhumée par Lughaidh dans cette colline, il fit l'assemblée de Tailtiu comme nasadh à sa mémoire. C'est la raison pour laquelle le nom de lughnasadh fut donné, c'est-à-dire nasadh ou pour laquelle le nom de lughnasadh fut donné, c'est-à-dire la fête de commémoration, au premier jour d'août qui est aujourd'hui la fête de l'arrestation de Pierre. Bien que la montagne et l'assemblée de Tailtiu existassent déjà du temps de Tuathal Techtmhar. Puisque c'est la forteresse royale jusqu'au temps de Tuathal Techtmhar. Puisque c'est à la province d'Ulster qu'appartenait l'endroit où était Tailtiu, c'était au roi d'Ulster qu'allait l'impôt [prélevé] à l'assemblée de Tailtiu. Le montant en était d'une once d'argent royale est située dans la partie trouvait là... La quatrième forteresse royale est située dans la partie de Leinster donnée à Midhe. C'est là que se faisait le festin de Tara, tous les trois ans, après que les sacrifices eussent été offerts à tous les dieux de Tlachtgha (comme nous l'avons déjà dit) en annonce de l'assemblée royale appelée le Festin de Tara où l'on décidait des lois et des coutumes, et où on approuvait les annales et les archives d'Irlande, si bien que tout ce qui en avait été approuvé était inscrit par les docteurs-chefs dans la liste des rois que l'on appelle Psautier de Tara ; et toute coutume ou toute annale d'Irlande qui n'était pas

(36) Nous renvoyons provisoirement à O'Rahilly, *Early Irish History and Mythology*, p. 43 sqq.

(37) Windisch, *Irische Texte*, I Wörterbuch 436b.

(38) R.A.S. Macalister, *op. cit.*, V, Ir. T. Soc., XLIV, p. 311, § 593.

(39) R.A.S. Macalister, *op. cit.*, V, pp. 311-313, § 593.

(40) Keating *Foras Feana ar Eirinn*, vol. II, éd. P.S. Dinneen, *Irish Texts Society* VIII, 1908, p. 244 sqq. La référence indiquée par J. Loth, *R.E.A.* XV, p. 197 ; est incomplète et partiellement erronée.

conforme à ce grand livre n'était pas considérée comme authentique (41).

Ce texte est loin de constituer tout ce que nous connaissons des fêtes celtiques d'après la littérature médiévale irlandaise. Mais il a la valeur et l'utilité d'un bon résumé et l'expérience a mainte fois prouvé qu'on peut faire confiance à Keating qui a travaillé d'après des sources aujourd'hui perdues. Son travail, qui échappe de ce fait aux objections de la critique historique moderne, montre clairement la relation étroite des fêtes entre elles et de ces mêmes fêtes avec la notion de centre ou omphalos (42). Il dégage encore une donnée que J. Loth avait à peine soupçonnée, à savoir que l'organisation de Midhe est complexe, fort engagée dans un symbolisme qui dépasse de très loin le cadre de toute étude comparative immédiate. On pourrait schématiser Midhe par un cercle partagé en quatre quadrants :

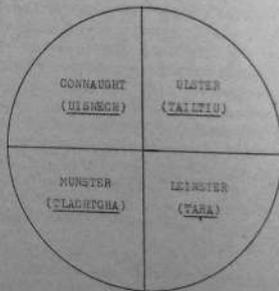


Fig. 1. [78]

(41) Keating, *op. cit.*, pp. 244-251 ; cf. les *Dindsenchas* (cités dans la note 46). La *Lia fail* qui mugissait sous le pied de celui qui devait devenir roi est un des talismans apportés par les *Túatha Dé Dánann*. Cette « pierre parlante » (le *lech-lavar* gallois) ne doit être confondue ni avec la pierre oraculaire ni, quand il est à disjoindre de cette dernière (ce n'est pas toujours le cas) avec l'omphalos, cf. *Ogam* XII, 101 sqq. La confusion semble cependant avoir été faite par J. Loth, *loc. cit.*

(42) Le texte de Keating est maintenant recoupé par un nouvel extrait du MS H.3.17 de Trinity College, col. 732 et 800 publié par T.P. McCaughey, *Tract on the chief places of Meath*, in *Celtica* V, 1960, p. 173. Il fait perdre une partie de son intérêt à l'opinion de O'Rahilly, *statement concerning Tuathal's four residences*... Le voici in extenso, dans une traduction littérale :

« Eochaigh fils d'Erc fut le premier roi à s'établir à Tara et c'est à son époque qu'elle fut nommée T(h)ulach en Trir et Carná. Son nom était alors Druim C(h)áin.

Tailtiu fille de Mag Mor [fut] la même nourricière de Lug. C'est par Lug Lamfhada que fut faite la foire de Tailtiu tout d'abord en l'honneur de sa mère nourricière. Elle mourut à Lugnasad, à savoir à Tailtiu.

Tlachtga, fille de Mog Ruith. C'est là que venaient les hommes

Midhe est une Irlande en réduction où chaque province garde sa personnalité propre. Chaque point sensible y est, à tour de rôle, selon la fête, chargé d'une valeur religieuse plus intense, mais toujours particulariste, nullement interchangeable ou polyvalente. La conclusion serait donc que le festiaire irlandais n'est pas seulement calendaire mais géographique, bâti assurément sur le principe du circuit annuel du roi d'Irlande, circuit dont il semble respecter l'économie profonde. Ce qui serait normal, ce qu'on attend, c'est que la « pierre des divisions » (*ail na mecran*) se trouve au point géographique précis où les frontières des quatre provinces se rejoignent, à l'intérieur même de Midhe. Mais en réalité il n'en est pas tout à fait ainsi : la pierre des divisions (point de jonction des lignes de séparation des provinces) est à Uisnech d'après le manuscrit H.3.17 que mentionne O'Curry (43) et c'est cette même pierre dont parle le moine gallois Giraud de Cambrie dans sa *Topographie d'Irlande* III, 4 :

La trouvant vide en arrivant ils se la (l'Irlande) partagèrent en cinq parties dont les extrémités se rejoignent à une certaine pierre de Midhe, près du château de Kyllar. On appelle cette pierre l'ombilic d'Irlande parce qu'elle est située presque au centre et au milieu de la terre ; d'où il vient qu'est nommée Midhe la région d'Irlande dont elle est le centre (44).

d'Irlande pour allumer le feu avec les jeunes gens des *Tuatha Dé Dánnan* à chaque Samain.

Uisnech, aussi, c'est de là que vint Gaire fille de Gamor, la femme-druide, mère nourricière de Midhe. C'est là que les hommes d'Irlande rendaient la justice et répartissaient leurs terres. Druim Gaire était alors le nom de cet endroit. Il (Midhe) coupa alors les langues dans les têtes des druides. Quant [Tara] fut frappée par Tuathal Techtmhar en compensation [pour le meurtre] de son père, voici comment il ordonna ce qu'il accordait aux provinces :

La part du roi de Leinster : Tara et les dix meilleurs chevaux qu'on trouvait en Irlande, le roi d'Irlande les achetait pour lui chaque année au Festin de Tara, avec une épée pour chaque roi de province et un beau vêtement de chaque reine de province pour ses femmes.

Le roi d'Ulster : Tailtiu était son fief, car personne n'osait épouser aucune femme libre d'Irlande excepté à Tailtiu ; c'est le roi d'Ulster qui les mariait et il recevait [des mariés] de l'or pour lui-même.

Uisnech était aux gens du Connaught, et c'est le roi du Connaught qui avait fondé cette assemblée. Les chevaux, l'équipement et l'habillement de quiconque était proclamé roi d'Irlande lui étaient donnés et c'était lui qui réglait les mesures et les prix en Irlande pour un an.

[L'assemblée] de Tlachtga, c'était les gens du Munster qui la faisaient et c'était les jeunes gens d'Ulster qui veillaient sur les feux à Tlachtga si bien qu'il n'était pas allumé de feu en Irlande qui ne fût allumé à ce feu. Chaque tribu d'Irlande [leur payait] un scrupule d'or pour le feu. Chaque premier foyer en Irlande [avait] un bois-d'or pour le feu. Chaque premier foyer en Irlande [avait] un bois-d'or pour le feu. Chaque premier foyer en Irlande [avait] un bois-d'or pour le feu. Chaque premier foyer en Irlande [avait] un bois-d'or pour le feu. Chaque premier foyer en Irlande [avait] un bois-d'or pour le feu. Chaque premier foyer en Irlande [avait] un bois-d'or pour le feu.

à savoir à O C(h)áindealbain. C'est à Tara que l'on réglait les contrats et [les questions] de liberté et de servage en Irlande. Tea [était] la femme de Geidhe Ollgothaigh, d'où [vient] le nom de Tara.

(43) *On the Manners and Customs* II, pp. 13-14.

(44) Ed. Brewer, *Eam vacuam invenientes in quinque portiones inter se dividerant, quarum capita in lapide quodam conveniunt apud Mediam, juxta castrum de Kyllari, qui lapis et Umbilicus Hiberniae dicitur quasi in medio et mediantibus terrae positus, unde et Media pars illa Hiberniae vocatur, quia in medio est insita.*

C'est à Uisneach aussi, comme il se doit, qu'habitaient les trois rois des Túatha Dé Dánann que détrônèrent les fils de Mile ou Goidels à leur arrivée en Irlande (45) et les druides des prédécesseurs (pour autant qu'ils ne soient pas purement imaginaires) eurent une fin tragique d'après les Dindshenchas de Rennes qui ont fait de Mide un éponyme :

Mide, d'où vient ce nom? [Ce n'est] pas difficile. Midhe fils de Brath fils de Death fut le premier à allumer, pour les enfants de Nemed en Irlande, un feu qui brûla pendant six ans. C'est à ce feu qu'était allumé tout premier feu d'Irlande et il est dit à Midhe un sac de blé et un porc par chaque foyer d'Irlande. Les druides d'Irlande dirent : « C'est une mauvaise fumée pour nous que ce feu qui a été allumé dans ce pays ». Les druides d'Irlande furent enterrés dans une maison ; on leur coupa leurs langues dans leurs rassemblements dans de Midhe et elles furent enterrées dans le sol d'Uisneach. Midhe, premier druide et premier historien d'Irlande, s'assit dessus. Gairech fille de Gumor, mère de Midhe dit : « C'est élevé (vais) qu'est celui (neach) qui est ici cette nuit. C'est de là que vient le nom de Uisneach Midhe (46).

C'est une façon comme une autre de supprimer les oracles concurrents... au profit de l'oracle principal...

Pour des raisons sur lesquelles il n'est nul besoin de s'étendre il n'y a rien de surprenant à ce que la pierre d'Uisneach ait été christianisée et rattachée au souvenir de Saint Patrick (47). Elle était l'endroit idéal pour une prise de possession et son caractère de borne frontière en aurait fait à lui seul une pierre sacrée, *lia adrada* ou « pierre d'adoration », selon l'expression employée par les *Brehon Laws* (48). Mais excepté la christianisation, fait tangible qui rappelle l'existence de la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, nous n'avons rien en Irlande qui ne devie constamment vers le mythe et la comparaison reste fragmentaire, limitée à ses modestes moyens. Si l'on doit nommer en effet *omphalos* un point bien déterminé du territoire irlandais, c'est Uisneach qui, avec sa pierre des divisions satisfait le mieux les exigences de la logique. Uisneach étant le centre géographique de l'île, il est à peu près certain que c'était là l'emplacement de l'*omphalos* primitif, ce que Joseph Loth avait déjà remarqué (49). Or, ce n'est pas là que se tenait l'assemblée druidique irlandaise selon Keating, c'est à

(45) R.A.S. Macalister, *op. cit.*, IV, p. 36 sqq., § 393.

(46) Wh. Stokes, *The prose-tales in the Rennes Dindshenchas*, in *Rev. Celt.* 1894, t. XV, pp. 207, 7 ; Edward Gwynn, *Todd Lecture Series IX, The Metrical Dindshenchas II*, pp. 42-44. Outre le travail de D.A. Binchy déjà cité sur *Tailltiu* cf. *Rev. Celt.* XVI, pp. 50-51 ; sur *Beltaine*, Wh. Stokes, *Three Irish Glossaries, Cormac's Glossary*, p. 6 et Kuno Meyer, *Sanas Cormaic*, p. 12.

(47) Wh. Stokes, *The Tripartite Life of St Patrick II*, p. 310. Mais ce n'est pas la seule pierre attribuée à Saint Patrick (*Thesaurus Paleohibernicus*, II, p. 269). L'assimilation s'est faite principalement par la voie étymologique. Le nom irlandais de l'apôtre « serviteur des quatre » a été adapté en *Coithraige*, d'où *Ail Coithrige* « la pierre de Coithraige » au lieu de *Ail Coithrige* « la pierre aux cinq royaumes » (J. Loth, *loc. cit.*, pp. 198-199 à raison de faire remarquer qu'il s'agit d'une « faute volontaire du scribe »).

(48) *Brehon Laws* IV, 143, 146.

*Tlachtgha*, dans la nuit de Samain, et nous avons des traces d'une assemblée druidique à *Uisnech* même (50). La situation ultérieure s'est-elle compliquée pour des raisons que nous ignorons ? Faut-il penser à nouveau à la discordance des données de Tite-Live et de César ? Il est improbable que les druides irlandais et gaulois aient tenu leurs assemblées dans un endroit autre que l'*omphalicus* ou *locus consecratus*.

Tite-Live n'en souffle mot et pouvons-nous contredire César à ce point ? Transfert ou changement de valeur ? Force nous est de pencher, pour l'Irlande également, vers la première hypothèse, en vertu de raisons déjà exposées à propos de la Gaule. La multiplication des sanctuaires est conforme aux tendances celtiques et les transferts, l'usurpation trahissent trop facilement l'anarchie de la décadence (51). Mais l'une et l'autre éventualités ne nous empêchent pas de reconnaître l'identité foncière ; en Gaule comme en Irlande l'*omphalos* national est formé par la juxtaposition de plusieurs *omphalos* provinciaux. Et la discordance de César et de Tite-Live, le hiatus de Keating et de Giraud de Cambrie témoignent probablement de fortes vicissitudes organiques. Uisneach a pu être supplanté par Tara comme l'*omphalos* carnute s'est substitué à l'*omphalos* biturige.

### 3. *Crom Cruaich* et *Mag Slecht*.

Nous allons examiner maintenant le cas de *Crom Cruaich* (*Crom Cróich*), cette première idole d'Irlande sur laquelle s'accordent quelques textes :

1°) *Tigermas* fils de *Follach* s'empara ensuite de la royauté et libra trois fois neuf batailles avant la fin d'une année contre les enfants d'Eber. C'est lui qui donna pour la première fois des cornes [à boire] en Irlande. C'est lui qui fondit de l'or pour la première fois en Irlande et c'est par lui que des couleurs furent mises à des vêtements et à des franges. C'est par lui que furent faits des ornements et des broches d'or et d'argent. *Iuchadan* était le nom de l'artisan qui fondait l'or à *Fothri Airthir Life*. Il fut tué par lui pendant ce temps. Il mourut à *Mag Slecht*, avec les trois quarts des hommes d'Irlande en sa compagnie, en adorant *Crom Cruaich*, idole royale d'Irlande, si bien qu'un quart seulement des hommes d'Irlande s'en revint de là, d'où le nom de *Mag Slecht*.

Et la version abrégée précise :

(49) *Loc. cit.*, p. 197.

(50) Cf. O'Curry, *Manners and Customs II*, p. 381 ; D'Arbois de Jubainville, *Les Assemblées publiques de l'Irlande*, CRAI, pp. 11-12. C'est à l'assemblée d'Uisneach que le roi suprême recrutait aussi les troupes de *Fianna*.

(51) L'*omphalos* religieux irlandais a été transféré à Clonmacnoise après la christianisation, cf. Reeves, *Adamnan's Life of St Columba*, pp. 207-208 ; La *Triadis Thaumaturga* de Colgan, p. 392, col. 2, n° XX ; Wh. Stokes, *Lives of the Saints of the Book of Lismore*, p. 127 et Charles Plummer, *Vitae Sanctorum Hibernicae I*, p. 200 sqq. (Vie de Saint Ciaran). Le transfert ne marque pas, à notre avis, une annulation, suppression radicale du sanctuaire païen préalablement à la fondation du sanctuaire chrétien. La question doit être traitée séparément. Le travail de Loth où *omphalos* païen et chrétien sont étudiés conjointement manque de clarté.

« C'est de ces prosternations qu'est nommée Mag Slecht (« plaine de la prosternation ») (51).

2°) Mag Slecht, d'où vient le nom ? Ce n'est pas difficile. C'est là que se trouvait l'idole royale d'Irlande, à savoir Crom Cróich et autour d'elle douze idoles de pierre ; elle était en or et fut le dieu de tous les peuples qui avaient pris l'Irlande jusqu'à l'arrivée de Patrick. C'est à elle qu'on offrait les premiers-nés de chaque portée et les premiers rejetons de chaque clan. C'est vers elle que vint Tigernmas, fils de Follach, roi d'Irlande, à Samain avec les hommes et les femmes d'Irlande pour l'adorer, et ils se prosternèrent tous devant elle. Les sommets de leurs fronts, les cartilages de leurs nez, les extrémités de leurs genoux et les pointes de leurs genoux se brisèrent, si bien que les trois quarts des hommes d'Irlande moururent dans ces prosternations. D'où le nom de Plaine de la Prosternation (53).

3°) Patrick vint ensuite sur l'eau à Mag Slecht à l'endroit où était la principale idole d'Irlande, c'est-à-dire la Tête Sanglante couverte d'or et d'argent et douze autres idoles couvertes de bronze autour d'elle. Patrick, sur l'eau, regarda l'idole dont le nom est Voix Haute (c'est-à-dire à la voix prise) et quand il s'approcha de l'idole et leva la main pour y mettre la crose de Jésus, il ne la toucha pas, mais elle se jeta vers l'ouest, se tournant sur son côté droit car son visage était tournée vers le sud, c'est-à-dire vers Tara (et l'empreinte de la crose reste encore sur son côté gauche) et la crose ne bougea pas de la main de Patrick. La terre engloutit alors les douze autres monstres jusqu'aux têtes, et ils sont ainsi en signe de miracle ; Patrick maudit le démon, le repoussa en enfer et les appela tous cum rege Loegaire. Ce sont ceux qui adoraient l'idole. Ils le virent (c'est-à-dire le démon), et ils craignirent leur perte à moins que Patrick ne le repoussât (en enfer) (54).

4°) Il y avait une certaine idole à Mag Slecht, ornée d'or et d'argent, et douze dieux de cuire placés de côté et de face de l'idole. Le roi et tout le peuple adoraient cette idole dans laquelle se cachait un très méchant démon qui donnait des réponses au peuple ; pour cette raison ils l'adoraient comme un dieu. Prêchant alentour, Saint Patrick vint dans la plaine où l'idole avait été élevée et, levant la main droite, menaça de l'abattre d'un coup du « bâton de Jésus ». Mais le démon qui était dans l'idole, craignant Saint Patrick, tourna la pierre vers le côté droit et la marque de la crose reste encore sur le côté gauche ; cependant la main du saint ne quitta pas la crose. La terre engloutit même les douze autres idoles jusqu'à la tête, et c'est tout ce qui en subsiste en mémoire de ce miracle. Mais le démon, qui avait habité longtemps dans l'idole et qui abusait les hommes, sortit sur l'ordre de Saint Patrick. Quand les peuples, avec leur roi Loegaire le virent, ils eurent peur et prièrent Saint Patrick d'ordonner à cet horrible monstre de s'en aller de leur présence. Saint

(52) R.A.S. Macalister, *op. cit.*, p. 202, § 305.

(53) Wh. Stokes, *Rev. Celt.* XVI, pp. 35-36 ; cf. *Ogam* X, pp. 153-154, note 44. Les *Metrical Dindsenchas* offrent exactement les mêmes données, cf. Edward Gwynn, *op. cit.*, IV, 18-23, et 252-255.

(54) Wh. Stokes, *The Tripartite Life...*, *op. cit.*, I, p. 91 ; Zwicker, *Fontes Religionis Celticae* I, 143-144 ; en dernier lieu Kathleen Mulchrone, *Bethu Patraic* I, Dublin 1939, pp. 55-56 (tome II non publié). Il doit s'agir cependant d'un thème hagiographique plutôt que d'un fait historique dont nous connaissons tous les détails. On peut y discerner la même structure, la même base « lithique » que dans la vie de Saint Samson, évêque de Dol, qui remonte au VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> siècle (cf. R. Fawtier, *La vie de Saint Samson*, Paris 1912, p. 143) ou encore dans la Vie de Saint Amans (Zwicker, *Fontes religionis Celticae*, Berlin 1934, p. 188).

Patrick lui ordonna d'aller dans les abîmes. Alors tous les peuples rendirent grâce au Dieu tout puissant qui avait daigné les libérer par Saint Patrick de la puissance des ténèbres (55).

Pour le dernier exégète de ces textes « whatever claims Mag Slecht may have as the local centre of some widespread cult, it certainly was not what O'Curry in a moment of fervour called it « the Delphos of our Galidian ancestors » (56). Nous nous épargnerons la dithyrambe d'O'Curry : Mag Slecht n'était certainement pas comparable à Delphes, mais la négation doit être quelque peu atténuée car, somme toute, des oracles ou pierres oraculaires n'ont rien de surprenant en Irlande (57) et Mag Slecht a pu en être une des plus importantes (58).

Ce que nous n'avons pas les moyens d'établir, malgré Hogan (59), c'est la localisation de Mag Slecht. Mais cela importe peu, car si Uisnech est à peu près au centre de l'île, *Tailliu*, *Tlachgha* et *Tara* n'occupent pas du tout une position centrale comme le ferait supposer le texte de Keating. Les deux comtés actuels de Meath et Westmeath sont même excentriques (Meath touche à la côte est, au nord de Dublin). J. Loth avait donc parfaitement raison de faire remarquer que le nom de *Mide* ne convient guère à la situation de la province (60).

Tout s'arrange néanmoins si l'on admet que la géographie sacrée reconstituée ou complétée par Keating n'avait pas à se soucier des contingences de la réalité.

Il n'est donc pas indispensable d'exclure Mag Slecht du complexe de l'*omphalos* irlandais. C'est même le contraire qui est fortement recommandable et le culte de Crom Cróich est

(55) *Erat quoddam idolum [in Campo] Slécht auro et argento ornatum, et duodecim dii aerei fabricati hinc et inde erga idolum positi. Rex autem et omnis populus hoc idolum adorabant ; in quo daemon pessimus latitabat ; qui responsa populis dare solebat ; qua propter illum pro deo colebant ; veniens autem S. Patricius circumquaque praedicando, ad campum in quo idolum positum fuerat crenata manu dextera baculo Iesu, quem manu tenebat, idolum jugulare minabatur. Daemon autem, qui in idolo fuerat, timens S. Patricium lapidem in latus dextrum vertit, et in latere sinistro vestigium baculi adhuc manet ; et tamen de manu sancti baculus non recessit. Caetera autem duodecim simulacra terra absorbit usque ad capita, quae tantum videntur in miraculi memoriam. Daemon (sic) vero qui in idolo multis temporibus latitabat, et homines ludificabat, S. Patricio jubente foras venit : quem populi cum rege suo Loegario videntes timuerunt, et S. Patricium rogauerunt ut horrible monstrum de praesentia eorum abire juberet. Quem jussit S. Patricius abire in abyssum. Tunc omnes populi gratias omnipotenti Deo egerunt, qui per S. Patricium illos de potestas tenebrarum liberare dignatus est : publié dans la *Triadis Thaumaturgae* de Colgan LIII, repris par Michéal ó Duigeannáin, *On the medieval sources for the legend of Cenn Cróich*, in *Feil-sgríbhinn Eóin Mhic Néill*, Ath Cliath 1940, p. 301.*

(56) Michéal ó Duigeannáin, *loc. cit.*, p. 306.

(57) E. Ettlinger, *loc. cit.* Et tout comte fait Uisneach joue bien le rôle de Delphes.

(58) Cf. *Felire Oengusso*, éd. Stokes, p. 186, 15 et J. Loth, *loc. cit.*, p. 203.

(59) Hogan, *Onomasticon Goedelicum*, p. 530b.

(60) *Loc. cit.*, p. 197.

d'autant plus intéressant à nos yeux que c'est un culte « lithique » auquel le roi participe avec tout son peuple. La cérémonie étant accompagnée aussi de sacrifices et de consultations oraculaires qui rappellent plus ou moins les informations de César il faut donc qu'elle ait lieu lors d'une fête solennelle, *Beltaine* ou *Samain*, et ce n'est pas pour rien que Saint Patrick s'est donné la peine d'intervenir. Crom Cruaich était un *omphalos* et, ne pouvant le christianiser, le saint irlandais l'a détruit... Quant aux morts ou aux victimes, ils constituent des exagérations d'hagiographes qui ne tirent pas à conséquence et ne sauraient témoigner que de la ferveur des fidèles. Nous y apprenons de manière claire la forme de la prosternation chez les Celtes : à genoux, mains à plat, avant-bras collés au sol et face contre terre...

#### 4. Les documents gallois.

Le dossier gallois comprend uniquement un extrait du *Mabinogi* de Lludd et Llevelys, à propos des trois fléaux qui ravagent l'île de Bretagne :

« Quant au second fléau de tes états... c'est un dragon. Un dragon de race étrangère se bat avec lui et cherche à le vaincre. C'est pour quoi votre dragon à vous pousse un cri effrayant. Voici comment tu pourras le savoir. De retour chez toi, fais mesurer cette île de long en large : à l'endroit où tu trouveras exactement le point central de l'île, fais creuser un trou, fais-y déposer une cuve pleine de l'hydromel le meilleur que l'on puisse faire, et recouvrir la cuve d'un manteau de paille. Cela fait, veille toi-même, en personne, et tu verras les dragons se battre sous la forme d'animaux effrayants. Ils finiront par apparaître dans l'air sous la forme de dragons, et, en dernier lieu, quand ils seront épuisés à la suite d'un combat furieux et terrible, ils tomberont sur le manteau sous la forme de deux pourceaux ; ils s'enfonceront avec le manteau, et le tireront avec eux jusqu'au fond de la cuve ; ils boiront tout l'hydromel et s'endormiront ensuite. Alors, replie le manteau tout autour d'eux, fais les enterrer, enfermés dans un coffre de pierre, à l'endroit le plus fort de tes états, et cache-les bien dans la terre. Tant qu'ils seront dans ce lieu fort, aucune invasion ne viendra d'ailleurs dans l'île de Bretagne... Lludd mesurer l'île de Bretagne en long et en large. Il trouva le point central à Rytychen (Oxford). Il y fit creuser un trou, et déposer dans le trou une cuve pleine du meilleur hydromel qu'il fût possible de faire, avec un manteau de paille par-dessus. Il veilla lui-même en personne cette nuit-là. Quand ils furent fatigués et qu'ils n'en purent plus, ils descendirent sur le manteau et l'entraînèrent avec eux jusqu'au fond de la cuve. Après avoir fini de boire l'hydromel ils s'endormirent. Pendant leur sommeil Lludd replia le manteau autour d'eux et les enterra, enfermés dans un coffre de pierre, à l'endroit le plus sûr qu'il trouva dans les montagnes d'Eryri. On appela depuis cet endroit Dinas Emreis ; auparavant, on l'appelait Dinas Ffaraon Dandde. Ainsi cessa ce cri violent qui troublait tout le monde » (61).

(61) Traduction J. Loth, *Les Mabinogion*, éd. 1913, tome I, pp. 236-239, qui rappelle aussi, la légende d'Arthur fils d'Uther Pendragon, in *Rev. Celt.*, XLIX, 1942, p. 136, note 2 que « les dragons ou serpents, sont des êtres mythiques intimement unis au culte de la Terre-Mère » et que les gravures représentant des serpents sont fréquentes sur les omphaloi préhistoriques ; cf. G. Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, p. 71, note 7 et *Omphalos Celtique et Médolanum*, in *GRAI*, séance du 9 mai 1930, p. 114 sqq.

En annexe, un très court passage du *Mabinogi* de Branwen se rapporte à l'Irlande :

« En Iwerddon, il ne resta plus de vivant que cinq femmes enceintes. Elles les élevèrent jusqu'à ce qu'ils fussent de grand jeunes gens, ils pensèrent aux femmes et les désirèrent. Alors chacun d'eux coucha avec la mère de l'autre. Ils gouvernèrent le pays, le peuplèrent et le divisèrent entre eux cinq : c'est de ce partage entre cinq que viennent les cinq divisions actuelles d'Iwerddon. Ils examinèrent le terrain à l'endroit où avaient eu lieu les batailles ; ils y trouvèrent tant d'or et d'argent qu'ils devinrent riches » (62).

Le second texte est sans grand intérêt pratique (63). Le premier, qui témoigne de compénétrations d'influences galloises et irlandaises, confirme ce que nous avons trouvé dans les textes irlandais. Il reste cependant assez imprécis ; chez l'auteur médiéval la notion de centre était passablement obliérée puisqu'il le place dans une région qui, à l'époque considérée par le *Mabinogi*, était déjà occupée par les Saxons (64).

#### IV. — CONCLUSION : OMPHALOS ET ROYAUTE SUPREME.

Les études sur la fonction royale et la structure de la société celtique sont encore à leurs tout débuts. Mais les divergences ne semblent pas porter sur l'essentiel et les traits communs ressortent sans difficulté.

1°) En Irlande une province centrale a été constituée par prélèvement d'une parcelle de territoire de chacune des quatre provinces primitives tandis que les textes historiques gardent le souvenir indiscutable d'une confédération gauloise dont le souverain était le maître de tous les Celtes continentaux. Mythique ou non le fait est là ; le nom des *Bituriges* est suffisamment explicite et il faut en tenir compte.

2°) La province ou la fédération centrale symbolise le milieu du pays, sinon le milieu du monde. Elle est elle-même l'*omphalos* et son propre centre est le lieu sacré par excellence. C'est l'endroit où l'on entre le mieux en communication avec les divinités, les puissances de l'autre monde et nous avons des traces, en Gaule et en Irlande, de temples lithiques ou de pierres qui ont pu matérialiser la conception de l'*omphalos*.

3°) L'obligation de posséder un *omphalos* transcendant l'intégralité de la religion nationale ne nuit cependant en rien à la pluralité des lieux de culte : l'*omphalos* est à la fois unique et composite. Chacune des quatre parties de la province centrale d'Irlande contient un sanctuaire la rattachant à son ancienne province et c'est l'ensemble de ces sanctuaires qui forment l'*omphalos* proprement dit. Il est probable qu'une telle organisation a aussi prévalu en Gaule où le centre du pays est jalonné

(62) Hormis celui de nous faire comprendre clairement que les tombes et les sépultures anciennes (tumuli ?) étaient très volontiers pillées pour la récupération des métaux précieux.

(63) J. Loth, *op. cit.*, I, p. 150.

(64) Le nom de la ville, *Rytychen* « le gué aux bœufs » est une traduction littérale du moyen anglais *Oxonenford*, cf. J. Loth, *Rev. des Et. Anc.*, XVII, pp. 195-196.

de sanctuaires de première importance. Chaque province enfin, chaque cité et chaque canton a possédé son ou ses sanctuaires, lesquels étaient compris, selon la définition de Loth déjà citée comme des « commémorations du sanctuaire national ».

4°) Les localisations géographiques précises sont de peu d'utilité et il est peut-être vain de les rechercher. Il suffit de savoir que la notion religieuse de centre et de « Roi du Monde » a reçu chez les Celtes une application pratique. C'est la faiblesse matérielle du souverain suprême, aussi bien en Irlande que, sans doute, en Gaule, qui a provoqué l'écroulement du système politique celtique.

Plus tard, et infiniment plus tangible dans l'histoire, avant celui d'Alésia (encore un autre sanctuaire) le désastre d'Avaticum, capitale des Bituriges, sonne lugubrement le glas de l'indépendance (65). De tous les événements qui ont préparé lentement ce funeste épilogue, nous ne savons presque rien. Mais l'examen de la structure religieuse nous fait soupçonner les bouleversements au terme desquels les « rois du monde » ont été injustement dépouillés de leur royauté initiale. Malgré la parcimonie avec laquelle les informations nous ont été accordées par les auteurs anciens, les Bituriges se voient donc confirmés *in perpetuo* en tant que légitimes détenteurs de l'*imperium* celtique.

Mediolanum Biturigum, juillet 1960.

## ANNEXES

### I

Un de nos lecteurs s'étant mépris, dans une lettre qu'il nous a adressée, sur les valeurs respectives des pierres à cupules et des *omphaloï*, il n'est pas inutile d'apporter en annexe un rudiment de classification propre à dissiper toute équivoque ou ambiguïté.

En conclusion de ce que nous venons de voir, sans préjudice des travaux antérieurs que nous avons cités, lesquels se sont préoccupés de données plus purement archéologiques on peut affirmer que l'*omphalos* se compose d'une ou de plusieurs pierres dont la nature est variable : pierres brutes, blocs erratiques, menhirs, pierres à cupules, bétyles décorés ou non, auxquels sont généralement attachés des croyances populaires et très souvent des constructions mythiques. Mais si une pierre ou l'*omphalos* dans son ensemble peut présenter une ou des cupules

(65) On pourrait se demander en vertu de quelle loi de l'histoire, quinze siècles plus tard, les Anglais perdirent la guerre de Cent Ans, non seulement pour avoir brûlé Jeanne d'Arc, mais pour n'avoir pris ni Orléans, ni Bourges ; on pourrait se demander également pourquoi, la dynastie capétienne, à peine remise des épreuves du « roi de Bourges », se lança, sans toutefois pouvoir s'y maintenir, à la conquête du Milanais.

on se gardera bien d'en déduire pour autant que toutes les pierres à cupules étaient des *omphaloï* !

A) Parmi les blocs erratiques ou groupes de pierres on citera :

1° En Irlande : la « pierre des divisions » (*Ail na Meeran*) d'Uisnech (J. Loth, *loc. cit.*, p. 199 et O'Curry, *op. cit.*, II, p. 13 se référant au MS H. 3. 17 de Trinity College).

2° En Gaule : La pierre de Saint-Benoit-sur-Loire dont l'existence est vraisemblable si l'on tient compte des traditions locales (R. Vaillant, *loc. cit.*, p. 92).

Le groupe décrit par M. Spéranze dans un article récent (*Ogam*, XII, p. 507 sqq).

La « Jument Blanche » (*ar Gazeg wenn*) de Locronan (Fin.), laquelle joue encore un grand rôle dans le folklore de la région. Sous le nom de *Kador sant Ronan* (chaise de St Renan) sert de point d'appui au circuit de la Troménie. Elle s'accompagnait d'un bétyle orné, d'un mètre de haut, qui semble disparu (voir *infra*).

B) Un exemple de menhir *omphaloïde* est donné par Waldemar Deonna, (*loc. cit.*, pp. 180-182, cf. note 11) en Savoie.

C) Des pierres à cupules sont décrites par Mrs Ellen Ettlinger, *Ogam* XII, p. 101 sqq., cf. note 41) et c'est dans cette catégorie qu'il faut ranger aussi la pierre de Brest (Fin.) décrite d'après Joseph Loth par Camille Jullian, *Chronique gallo-romaine*, in *REA*, 1926, p. 265.

D) Les bétyles sont un peu plus nombreux, au moins ceux qui sont actuellement connus et répertoriés. Nous citerons :

1°) En Irlande : ceux de Castle Strange, Turoe, Mullaghmast, Killycluggin, Corleck, Kilnabry. On peut en voir des moulages au National Museum de Dublin. Ils ont été étudiés par G. Coffey, *Some monuments of the La Tène period recently discovered in Ireland*, in *Proceedings of the Royal Irish Academy*, XXIV, janvier 1904, pp. 257-266, pl. 18-22 ; des reproductions en ont été données par J. Loth, *loc. cit.*, fig. 2-5 et pl. I.

2°) En Bretagne : ceux de Kermaria (Fin.) (Déchelette, *Manuel* IV, p. 1029 ; était au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, semble perdu ; Locronan (Fin.) (J. Loth, *Fanum et simulacrum dans l'ancienne Vie de Saint Samson*, in *R.A.*, 1924/2, p. 7 (t. à p.) ; dans le Morbihan, (cf. P.R. Giot, M. Jacq R.A., 1924/2, p. 7 (t. à p.) ; dans le Morbihan, (cf. P.R. Giot, M. Jacq et J. Cogné, *A propos d'un bétyle de la station de Kerillio en Erdeven* (Morbihan), in *BSPF* XLVII, 1950, pp. 378-380, fig. 1 et Yves Coppens, *BSPF* LVII, 1960, p. 202, fig.).

3°) En Allemagne, le bloc de Pfalzfeld, dans le Hunsrück (Espérandieu, *Recueil* 6170 ; actuellement au Musée de Bonn).

Malgré les témoignages hagiographiques qui ont tendance à les transformer en épouvantails monstrueux et sanglants, les faits archéologiques dont nous venons de faire état s'accordent avec la définition de l'*omphalos* proposé par Mircéa Eliade. On ne saurait par conséquent les englober dans une vague et indéfinissable litholâtrie. Souvent décorés de spirales, de syastikas,

de trisquèles, les bêtes participent à l'art celtique. Au surplus, qu'il y ait eu remploi ou non de la part des Celtes, les omphaloï ne sont pas des phénomènes purement celtiques et nous renvoyons à ce sujet aux bibliographies générales de J. Loth et W. Deonna (le plus connu des omphaloï est celui de Delphes). A travers toute l'Europe antique a existé ce que nous pourrions appeler un réseau d'omphaloï, réseau certainement très dense, dont nous ne possédons plus que des débris et dont les points culminants, Delphes, les Externsteine, le Magdalensberg, Stonehenge, Uisnech, ont tous joué un rôle fondamental dans l'histoire religieuse de l'Europe.

## II

Dans des Notes étymologiques, *Archiv für Celtische Lexicographie* III/1, p. 39 Joseph Loth a examiné le cas du mot gallois *naf* « maître, seigneur attesté à trois reprises dans la littérature galloise médiévale (Skene, *Four Ancient Books of Wales* II, 116, 30 ; 278, 9, et 289, 10), une fois dans le *Livre de Taliésin* et deux fois dans le *Livre Rouge de Hergest*. J. Loth rapproche *naf* (qui suppose un celtique ancien \**nabho-*) de l'allemand *Nabe* « moyeu de roue » (qui suppose \**nobha*) et conclut que \**nabho-* aurait « désigné la pièce importante de la roue du char, puis le personnage important dans la société ». Et il pense au sens du grec *omphalos*. La métaphore du « char de l'Etat » est suffisante à l'élucidation du sémantème, mais il faut aussi faire entrer en ligne de compte un indiscutable symbolisme religieux. Le monde est souvent conçu sous l'apparence de la roue cosmique et celui qui en occupe le centre en est bien alors le moyeu, le moteur immobile » sans lequel rien ne subsiste. L'omphalos semble avoir réellement joué ce rôle dans la société celtique. Le propre du sanctuaire n'est-il pas de rendre le divin plus tangible, plus accessible à l'esprit humain ?

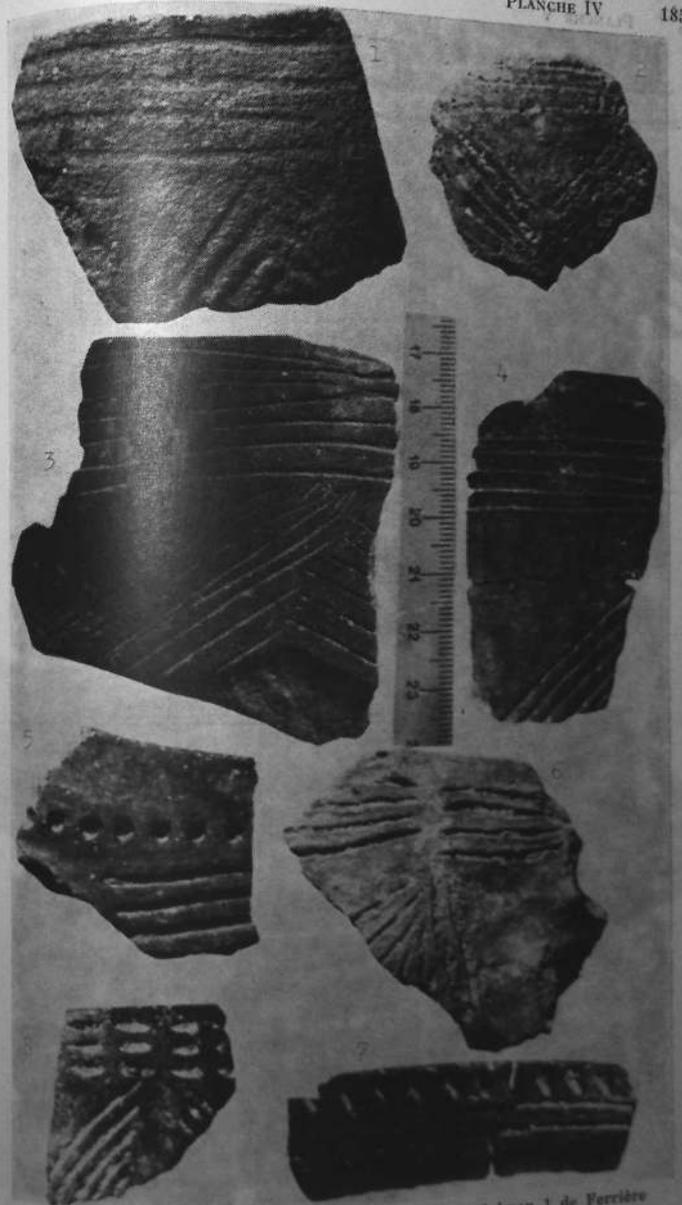


Fig. 1. [7]. Poterie du ferrérien ancien. n° 1-2 : dolmen 1 de Ferrière les Verreries (Hérault). N° 3 : Station des Trois Chênes, Vie-le-Feur (Gard), (Station des Trois chênes : fouilles et collections de l'Abbé Davy). N° 4 : Grotte de La Madeleine, Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault). Ferrérien récent : n° 5, 6, 7 : Station des Trois Chênes, Vie-le-Feur (Gard). N° 8 : Dolmen 1 de Ferrière-les-Verreries (Hérault).



Fig. 2. [8]. Poterie du ferrétien récent : nos 9-10 : Station des Trois Chênes, Vic-le-Fesc (Gard).  
 Poterie du type Saint Verédème : n° 11 : Dolmen d'Argelliers 1 (Hérault). Nos 12 à 15 : Grotte de La Madeleine, Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault).

D<sup>r</sup> Jean ARNAL - D<sup>r</sup> Raymond RIQUET

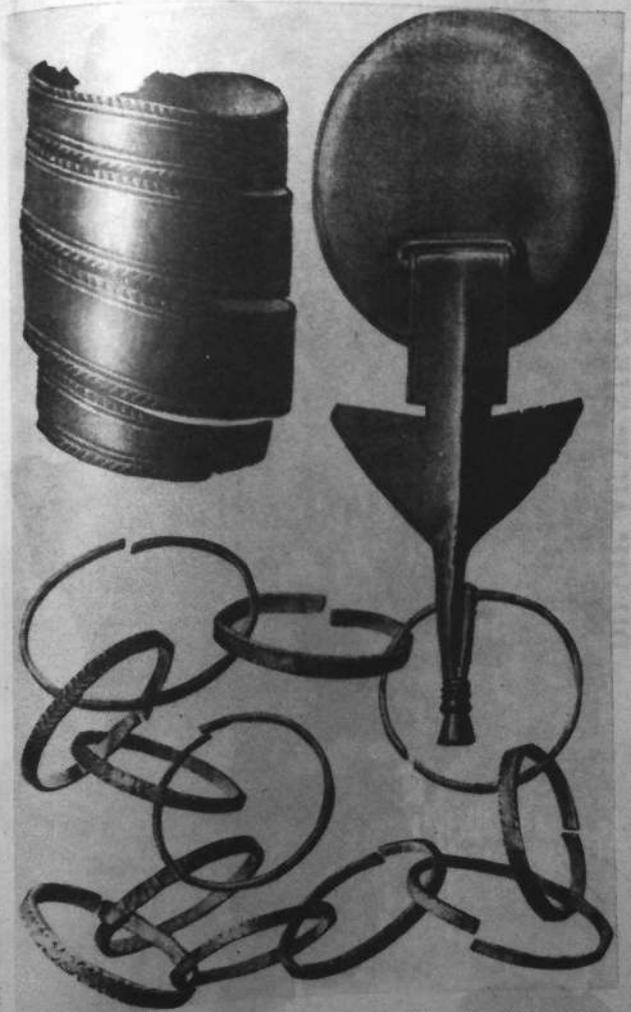


Fig. 8-9. [29-30]. (26-277-1). Nyons, reproduction d'E, Chantre (cf. bibl. n° V, pl. XIII). Echelle 1/2.

Michel VIGNARD

# VOIES COMMERCIALES DE MARSEILLE DU VII<sup>e</sup> AU V<sup>e</sup> SIECLE



Fig. 2. (45). Carte des voies maritimes et terrestres de Marseille, d'après les tessons de l'époque aux VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Les routes indiquées sont celles de distribution des marchandises phéniciennes.

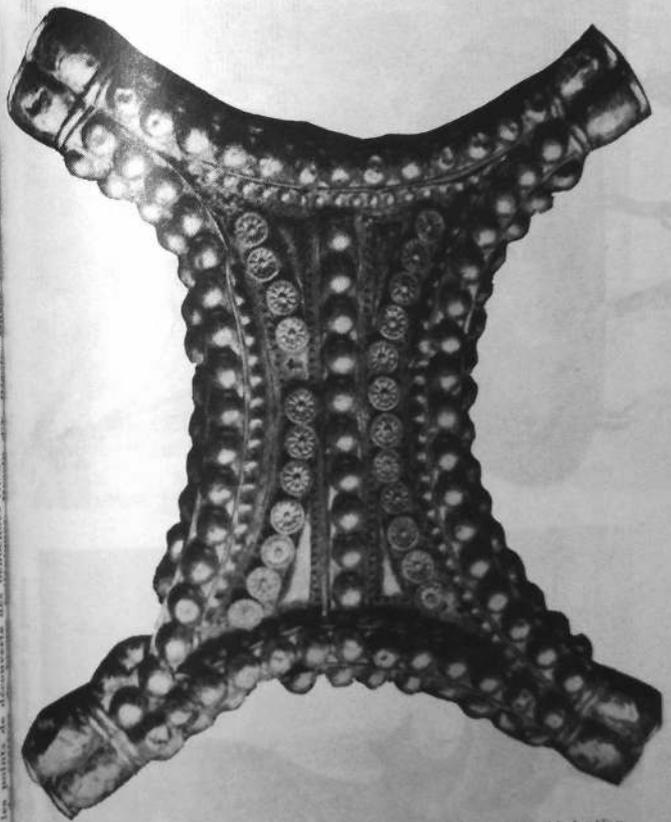


Fig. 3. (46). Pectoral d'or chyro-phénicien du Carambolo. L'adoption pour ce bijou de la forme des ligots de cuivre en « peau de bœuf » du VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle est le témoignage des relations commerciales des Phéniciens avec le marché du cuivre de Tartessos, comme le chaudron à protomes de griffon de la Garenne-Saint-Colombe et le cratère de Vix sont les témoins des échanges des Grecs avec le marché de l'étain.

Fernand Benoit

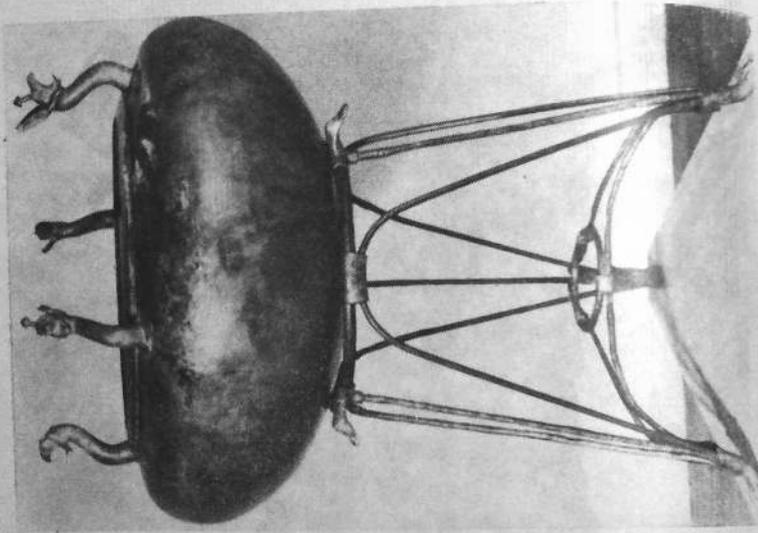


Fig. 8. [61]. Potierie à trois pieds en bronze, trouvée à Nowa Cerekwia, district de Glubczyce.



Fig. 4. [47]. Protomé de griffon d'un chaudron de bronze, trouvé à Nowa Cerekwia, district de Glubczyce.

Fernand BENOÎT

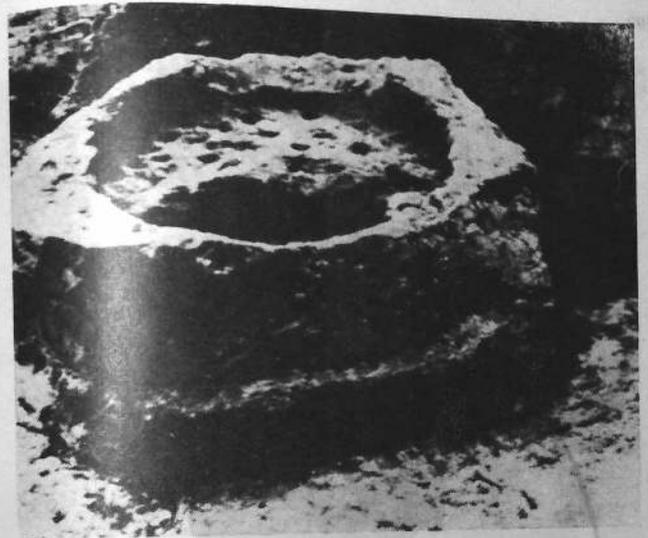


Fig. 8. [61]. Nowa Cerekwia, district de Glubczyce. Four de potier celtique (d'après Jahn).

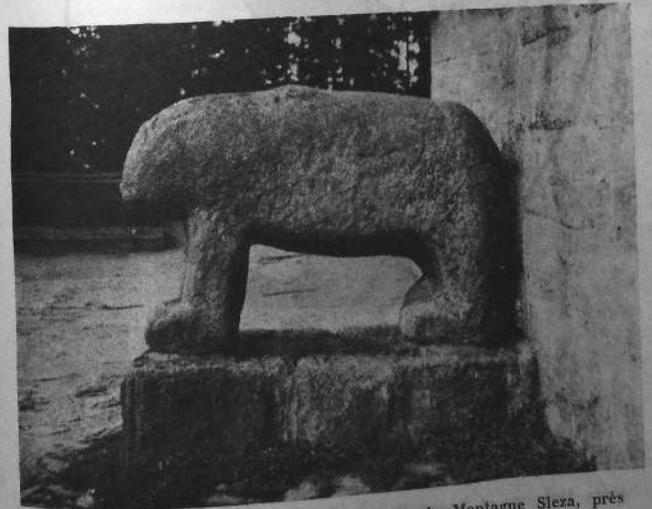


Fig. 15. [68]. Ours en pierre provenant de la Montagne Sleza, près de Wrocław.

Jerzy POTOCKI et Zenon WOZNIAK

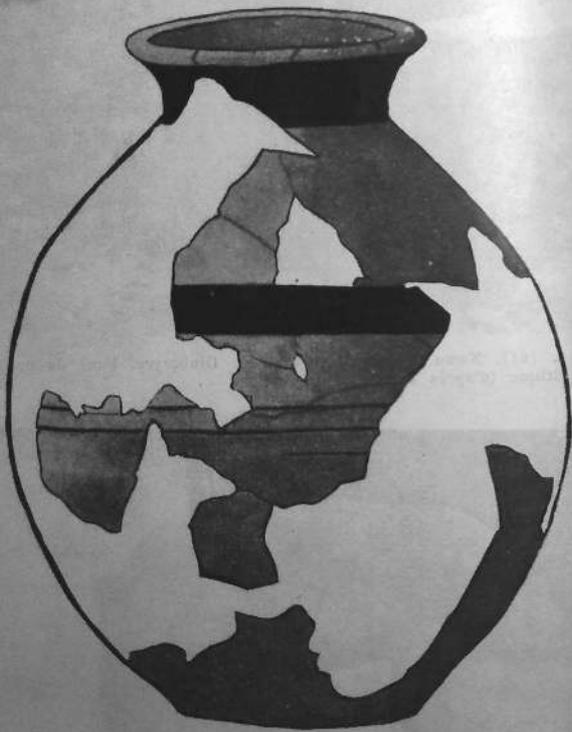


Fig. 14. [64]. Zadowice, district de Kalisz  
Vase peint celtique (d'après S. Jasnosz).

Jerzy Potocki et Zenon Wozniak

## L'OPPIDIUM DE MEDIOLANVM Chateameillant (Cher)

### Campagne de fouilles 1956-1960

PLANCHES XXXIX-LXIII, FIG. 1, 2, 4, 5, 7

par

Emile HUGONOT et Jacques GOURVEST

Châteameillant, le *Mediolanum* de la *Table de Peutinger*, situé au Nord du Massif Central et au Sud du pays des Bituriges, s'avère comme l'un des plus importants sites-clés archéologiques du centre de la Gaule, notamment pour la fin de l'époque gauloise.

Depuis la publication d'une note préliminaire sur le gisement, de nouvelles fouilles méthodiques sont en cours. Ces fouilles ont pu être exécutées sous la direction de M. Charles Picard, membre de l'Institut et directeur des Antiquités de Paris-Sud et grâce à l'aide de la Municipalité. Elles ont apporté de nombreuses précisions sur l'évolution de l'habitat gaulois depuis le début du premier siècle avant J.-C. (1).

Au cours de l'agrandissement d'un jardin (appartenant à M. Gallerand) à l'angle de la rue Saint-Martin et de la route de Saint-Saturnin, en juin 1956 fut découverte une cave à amphores (point A du plan). Jusqu'en 1957 la prospection archéologique se poursuivit mais certaines zones du jardin n'ont pu encore être explorées. Lors de l'évolution des travaux il fut impossible d'établir une stratigraphie rigoureuse et de dater l'ensemble du matériel récupéré.

Un sondage limité effectué en juillet 1957, sous la direction de M. René Louis, alors directeur des Antiquités, a permis de se rendre compte de la complexité des couches stratigraphiques :

(1) Cf. l'ensemble de la bibliographie et des données générales sur le site dans J. Gourvest et F. Hugonot, *Un emporium gaulois à Châteameillant (Cher) : l'oppidum de Mediolanum* ; in *Ogam*, IX, 1957, p. p. 343-346. Sur les fouilles : Ch. Picard, *Informations archéologiques in Gallia*, XVII, 1959, p. 299-312

sépultures médiévales, une ou des couches gallo-romaines du Haut-Empire, une ou des couches gauloises à fragments de pisé. Bien que sommaire, ce premier résultat a permis d'interpréter le

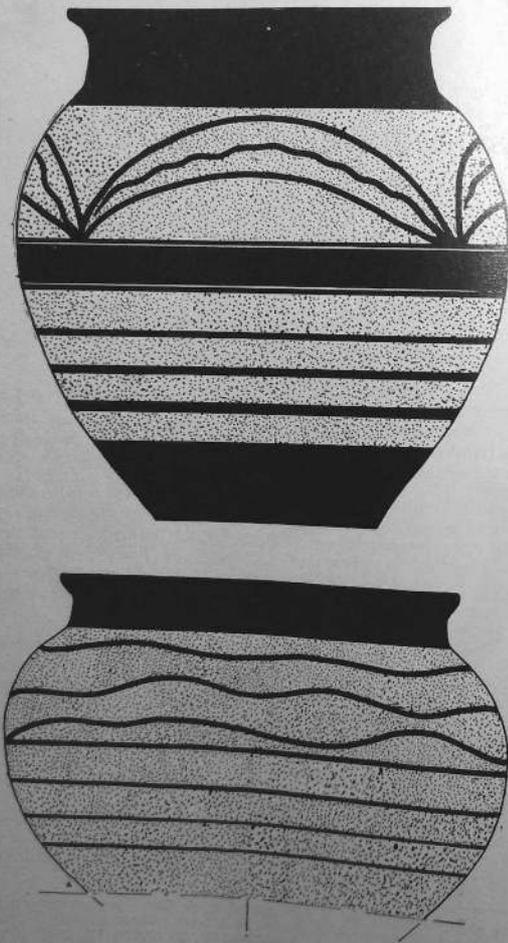


Fig. 1-2 (79-80). Vases en terre fine noire, à décors lustrés au brunissoir. Echelle 1/2.

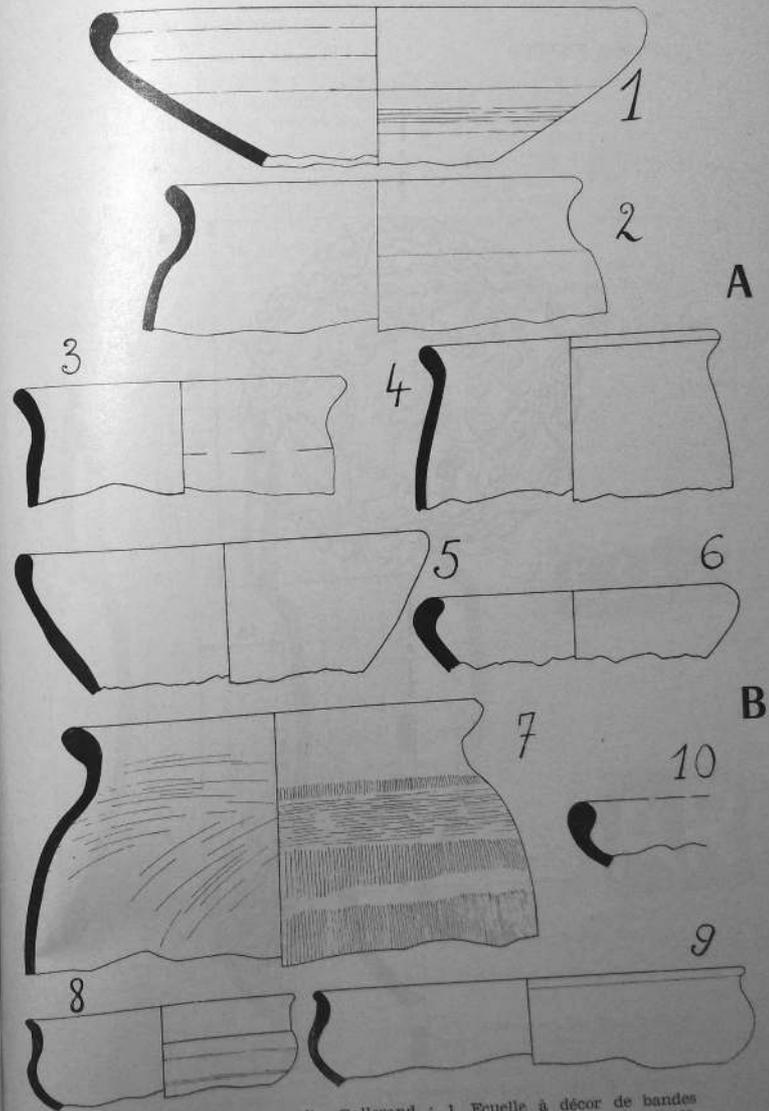


Fig. 3. (81). A. Jardin Gallerand : 1. Ecuille à décor de bandes lustrées. 2-4. Urnes, terre noire grossière, cols lissés, panses rugueuses. 5-6. Ecuilles en terre grossière. B. Couche du Murus Gallicus. 7. Urne en terre grossière, peignée. 8-9. Jattes en terre noire à décors de bandes lustrées. 10. Ecuille en terre noire à décor lustré. Echelle 1/3.

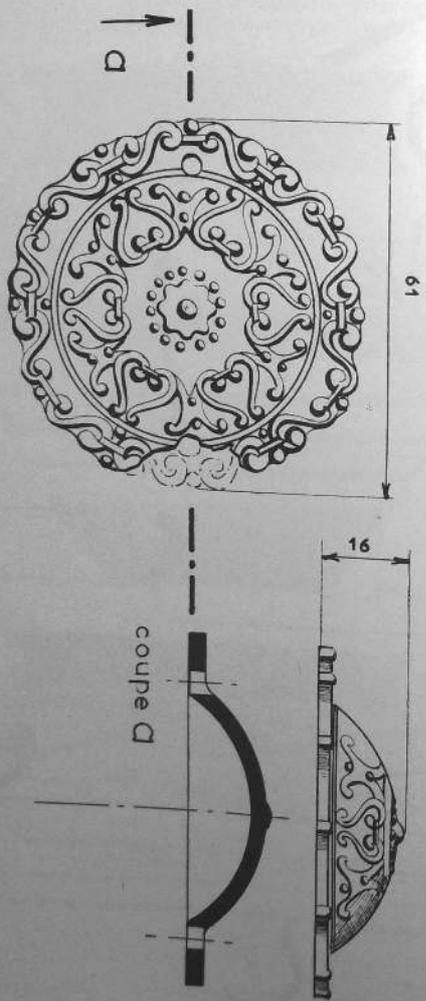


Fig. 4. [82]. Jardin Gallerand. Plaque d'ornement gallo-romain précoce (?). Dessin Robinet.

matériel déjà découvert et surtout d'attribuer à l'époque gauloise un certain nombre d'éléments, notamment le matériel de la fosse à amphores et celui du centre du jardin. En cet endroit, fut surtout trouvée une céramique fine, noire, à décor lustré au brunissoir, ainsi qu'un ensemble de poteries comparables à celles de l'Usine à Gaz de Bâle (Suisse) et d'Aulnat-Sud (Puy-de-Dôme) (2). Ces deux derniers gisements pouvant être mis en rapport avec la conquête romaine, il était à peu près certain que la découverte effectuée était de la même époque.

En admettant qu'il en était ainsi de l'ensemble de la cave à amphores, nous avons dû, après avoir daté les amphores de la fin du II siècle ou du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., admettre un délai d'utilisation. La poursuite des recherches a montré que cette inter-

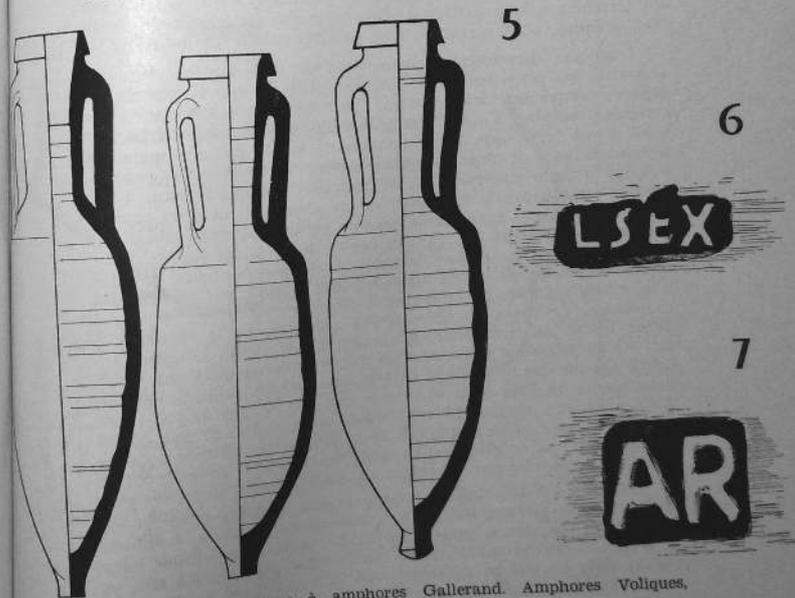


Fig. 5. [82]. Cave à amphores Gallerand. Amphores Voliques, échelle 1/10.  
Fig. 6-7. [84-85]. Marques d'amphores. Grandeur nature.

(2) E. Major, *Gallische Ansiedlung mit Gräberfeld bei Basel, Bâle*, 1940; J.-J. Hatt, *Découverte d'un village gaulois de la Tène III à Aulnat-Sud*, in *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, LXII, 1942, p. 36-48; *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovia*, in *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, LXV, 1945, p. 151-174.

prétation était inexacte et que la trouvaille de la cave était plus ancienne que le matériel découvert dans le centre du jardin (cf. *infra*).

Toujours en 1957, une nouvelle fouille fut effectuée de l'autre côté de la route de Saint-Saturnin, dans le terrain de la grange Alexandre. En cet endroit, le sol était très arasé et aucune stratigraphie verticale n'a été possible. Malgré cela, trois fonds de cabane, ainsi qu'un puits, ont pu être reconnus.

Le matériel découvert, assez différent de celui du jardin Gallerand, n'a pas permis une datation précise. Bien que dans les autres fouilles nous n'ayons pas de matériel comparable, nous pensons que les trois fonds de cabanes appartiennent au Gallo-Romain précoce. Quant à la fouille du puits, qui d'ailleurs n'a pas été terminée, elle a permis de découvrir du matériel romain du Haut-Empire, sans permettre d'en préciser mieux la datation.

C'est une découverte fortuite, faite en 1958, sur la place du Chapitre, en plein centre de Châteaumeillant, qui a permis de séparer nettement deux niveaux gaulois, l'un antérieur à la conquête romaine, l'autre voisin de celle-ci. Sur une marche, au bord d'une fosse, que les obligations de la vie actuelle, ne nous permirent pas de fouiller complètement, — malgré la compréhension de la municipalité —, se trouvait, renversé, le haut d'une grande jarre à provisions contenant un abondant matériel comparable à celui de la cave à amphores du jardin Gallerand, mais par contre très différent de celui du centre de ce même jardin. Cette différence s'expliquait par l'absence de la poterie noire à décor lustré au brunissoir et des urnes à panse peignée, par la présence d'une jatte carénée en terre jaune identique à celle de la cave à amphores, de vases en terre brune grossière, jattes et urnes à décor lustré au brunissoir, généralement de lignes croisées. Du fait de la présence de cols d'amphores vraisemblablement de la même époque que celles de la cave à amphores du jardin Gallerand, nous avons pu fixer pour ce niveau une date voisine de 100 avant J.-C. avec une marge d'erreur de pl usou moins 25 ans, étant incertaine pour nous permettre d'être plus précis. Comme nous ne connaissons pas de gisement comparable l'ensemble du matériel ne peut nous apporter par lui-même aucune indication chronologique.

Une autre fouille, dite du rempart sud, quartier de la Michette, dans le terrain Petitjean, commencée en 1958 et continuée depuis, chaque année, nous a apporté des éléments certains pour la datation du rempart et la chronologie générale du site. A l'heure actuelle elle se présente sous la forme d'une grande tranchée coupant la moitié interne du rempart. Elle descend à environ 10 mètres de profondeur, au sommet, vers le centre de l'ouvrage. Au pied du rempart et recouvrant les éboulis de celui-ci, existait une couche gallo-romaine dans laquelle ont été découverts deux petits bronzes d'empereurs du III<sup>e</sup> siècle et un matériel réduit en petits fragments. Sous l'éboulis de l'ouvrage, un sol s'étendait jusqu'au pied du rempart. Sur ce sol des tessons appartenant au Gallo-Romain précoce étaient posés, ainsi qu'une chape en pierre verte décomposée, soutenue par quelques autres pierres. Cette

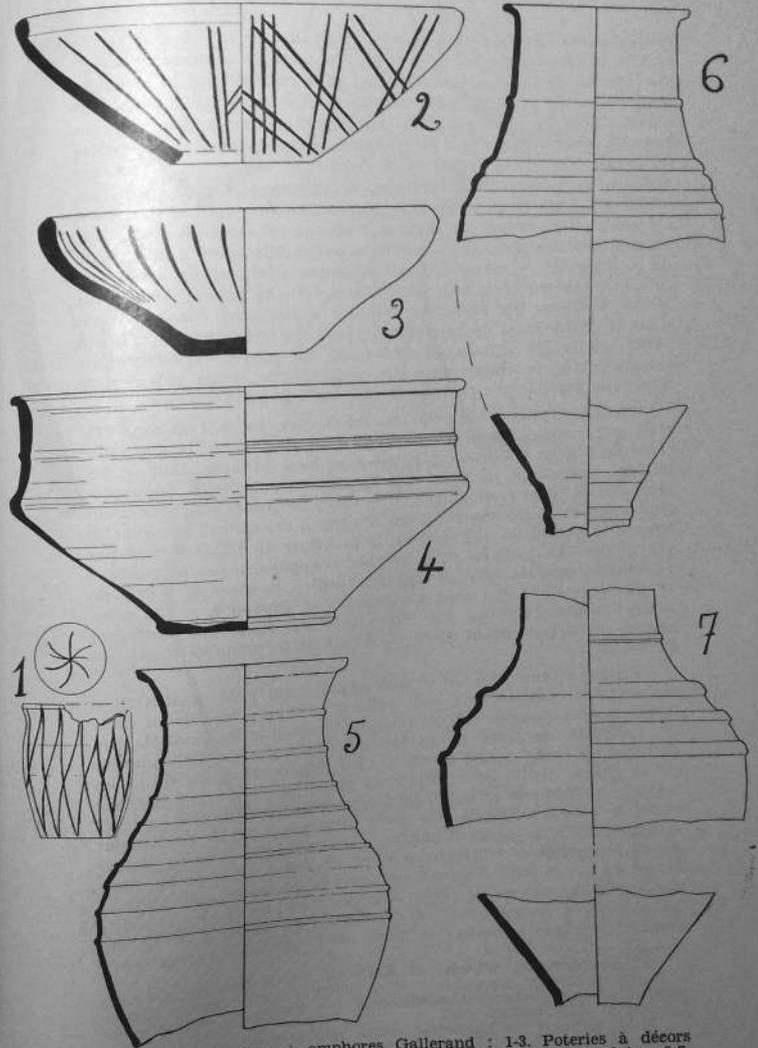


Fig. 8. [86]. Cave à amphores Gallerand : 1-3. Poteries à décors lustrés, petit pot et écuelles. 4. Jatte carénée, terre jaune claire. 5-7. Urnes à moulures horizontales. Echelle 1/3.

chape, d'une épaisseur à peu près constante, 0 m. 20 à 0 m. 25, suit le pendage général de la levée de terre et au-dessous existe une couche de terre sableuse jaune, plus caillouteuse à la partie supérieure. Cette partie s'est révélée stérile, mais au-dessous une autre couche de terre sableuse jaune contient de nombreux charbons et tessons de poterie comparables aux découvertes du centre du jardin Gallerand. Dans cette couche, il existe également des alvéoles de poutres longitudinales et transversales qui prouvent l'existence d'un rempart du type *Murus Gallicus*, dont le parement externe doit se trouver à environ 5 mètres en avant de la fouille. La présence des poteries — que nous avons attribuées à la période de la conquête —, dans la terre du *Murus Gallicus* est très intéressante, elle confirme notre datation et celle de la construction du *Murus Gallicus*. Sir Mortimer Wheeler a d'ailleurs démontré que dans le Nord-Ouest de la Gaule ce type de fortification avait été édifié contre les légions de César (3). La partie supérieure du rempart avec la chape, peut-être plus récente, mais non encore datée, ne semble pas postérieure au Gallo-Romain précoce.

En outre, sous le sol gallo-romain précoce, au pied du rempart, sous une couche d'humus antérieure à la chape et à la construction du *Murus Gallicus*, il existe une fosse creusée dans le sol naturel, contenant de nombreux fragments de poterie s'apparentant à celle du niveau ancien. Une fibule de Nauheim s'y trouvait également et la découverte d'un tel objet est à noter avec soin quand on sait quel est le problème de datation posé par ces fibules. Le professeur J. Werner, s'appuyant sur le matériel allemand, suppose qu'elles appartiennent à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., mais par contre, en Provence, où de nombreux exemplaires ont été découverts au cours des dernières années, elles paraissent dater au moins de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle (4).

En septembre 1960, le terrain appartenant à M. Kasmarek a été en partie exploré par une fouille très rapide, lors de la construction d'un immeuble. Dans cette partie du quartier Saint-Martin, où l'absence de terre ne permettait pas d'espérer d'abondantes découvertes, nous avons pu mettre au jour un ensemble de fosses et de puits. Deux fosses-dépotoirs nous ont livré un abondant matériel probablement claudien, notamment deux chenêts en terre cuite, à têtes d'animaux. Un puits rituel de 4 m. de profondeur et d'environ 1 m. 40 de diamètre, était comblé de grosses pierres parmi lesquelles se trouvait un torse de statue. A la partie supérieure du puits était disposée une couche de cendre contenant de nombreux andouillers de cerfs, immédiatement au-dessous et parmi les premières pierres ont été découverts les débris d'un certain nombre de vases : cruches en terre grise type arverne, cruches à

(3) Sir Mortimer Wheeler et Katherine M. Richardson, *Hill-Forts of Northern France*, appendice « *Muri Galliei* » par Mrs Aylwin Cotton, *Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, n° XIX, Oxford, 1957.

(4) J. Werner, *Die Nauheimer Fibel*, in *Festschrift für Ernst Sprockhoff*, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, fasc. 2, 1955, p. 170-195; J. Gourvest, *La fibule de Nauheim*, in *Rhodania*, XXXI<sup>e</sup> Congrès, Vals-Aubenas, 1956, II, n° 1922, p. 11-13.

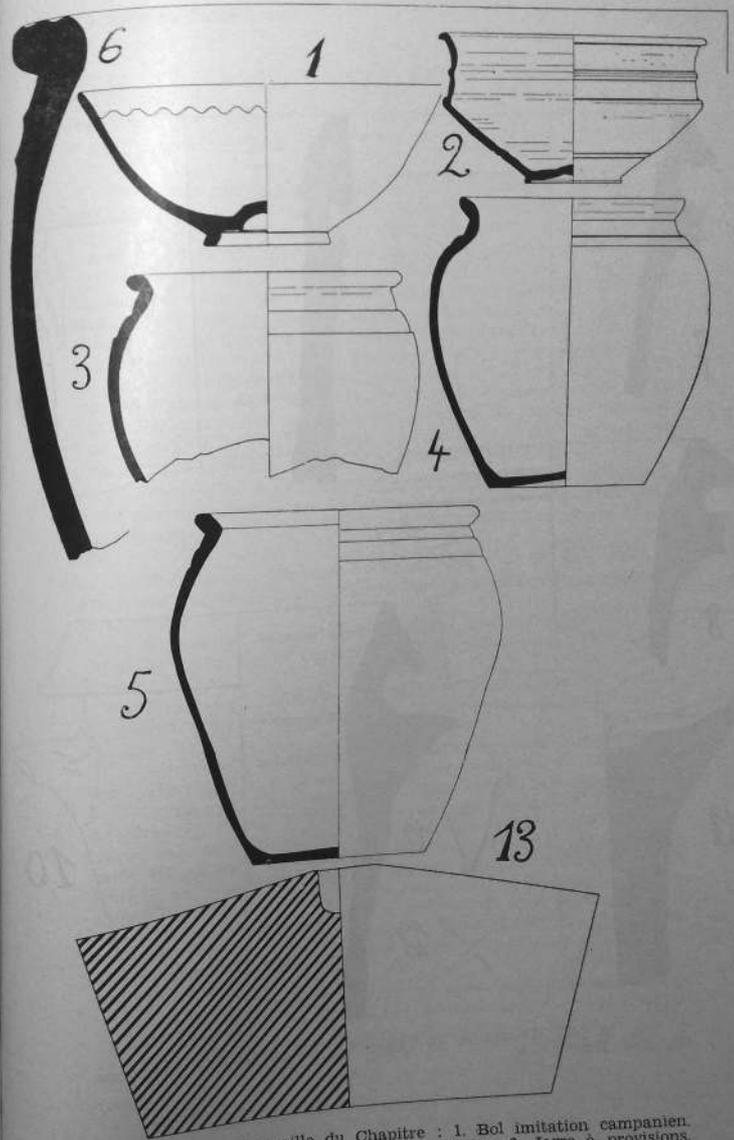


Fig. 9. (87). Trouvaille du Chapitre : 1. Bol imitation campanien. 2. Jatte carénée; terre jaune claire. 3-5. Urnes. 6. Jarre à provisions. 13. Meule, partie dormante. Echelle 1/4.

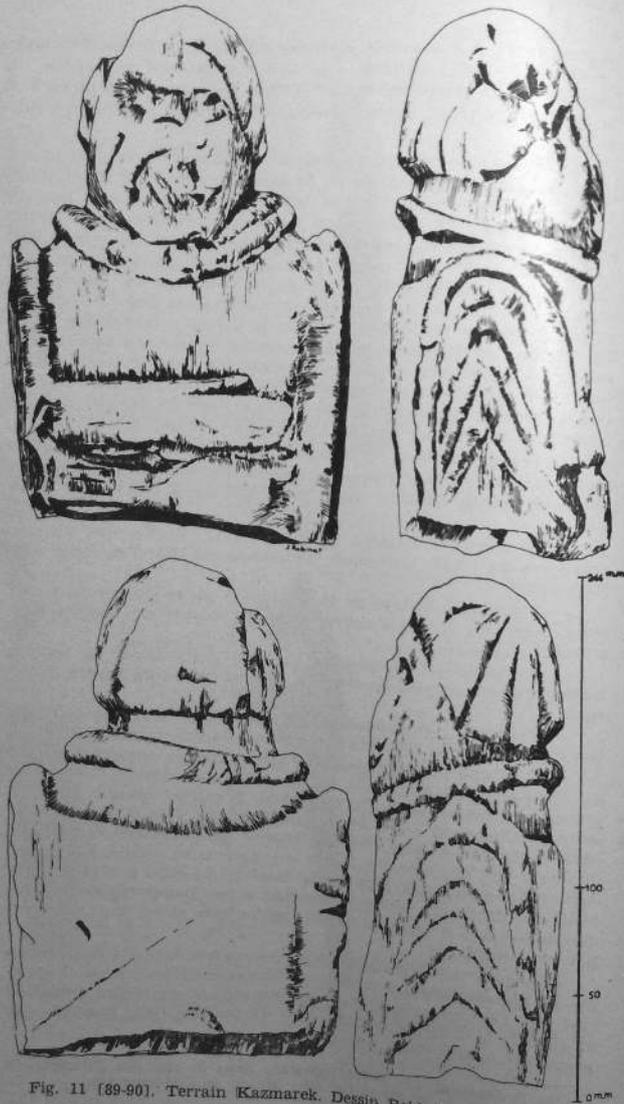


Fig. 11 (89-90). Terrain Kazmarek. Dessin Robinet.

## NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES RECHERCHES A L'OPPIDUM DE JÈUVRE (Loire) <sup>(1)</sup>

PLANCHES XLIV-XLV

par  
Robert PÉRICHON

Cet oppidum, dit en éperon barré, est situé sur la rive droite de la Loire, à 12 km. environ en amont de la ville de Roanne, sur le territoire de la commune de Saint-Maurice-sur-Loire (Département de la Loire) (2). Une boucle prononcée du fleuve détermine une sorte de presqu'île orientée à l'Ouest et limitée à l'Est par deux petites vallées qui, à partir du point le plus élevé, se dirigent l'une vers le Nord, l'autre vers le Sud. Au sommet de ces deux vallées se trouve une sorte de butte, fermant l'oppidum, qui semble avoir été surélevée artificiellement (3).

Nous résumons les découvertes fortuites et les travaux. Vers 1880, découvertes de vestiges de constructions et d'un lot d'amphores lors du minage d'une vigne (4). La plupart des amphores ont été dispersées (5) (fig. 1, n° 4). En 1911, Joseph Déchelette avait recueilli un certain nombre d'objets, céramiques et bronzes (6). Certaines de ces céramiques ont été retrouvées dans le

(1) Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu collaborer à l'étude de cet oppidum; les membres du Groupe de Recherches Archéologiques de Roanne et particulièrement M. Jean Devillaine.

(2) La commune de Saint-Maurice-sur-Loire est située sur la rive gauche de la Loire; l'oppidum de Jœuvre constitue une enclave sur la commune de Cordelle.

(3) Stéphane Bouttet, *Inventaire des Encintes, Oppidums et Chate-lards du département de la Loire*, B.S.P.F., T. IX, Juillet 1912.

(4) E. Jeamez, *Saint-Maurice-sur-Loire*, in Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental*, 1889.

(5) Robert Périchon, *Fouilles récentes sur l'oppidum de Jœuvre*, *Bulletin de la Diana*, T. XXXV, n° 8, 1958.

(6) J. Déchelette, *Petit cheval de bronze trouvé à Jœuvre, com. de Saint-Maurice-sur-Loire*, in *Bulletin de la Diana*, T. XVII, 1910, p. 51 et 53 et trouvaille à l'oppidum de Jœuvre, T. XVII, 1911, p. 144.

## PLANCHE XLII

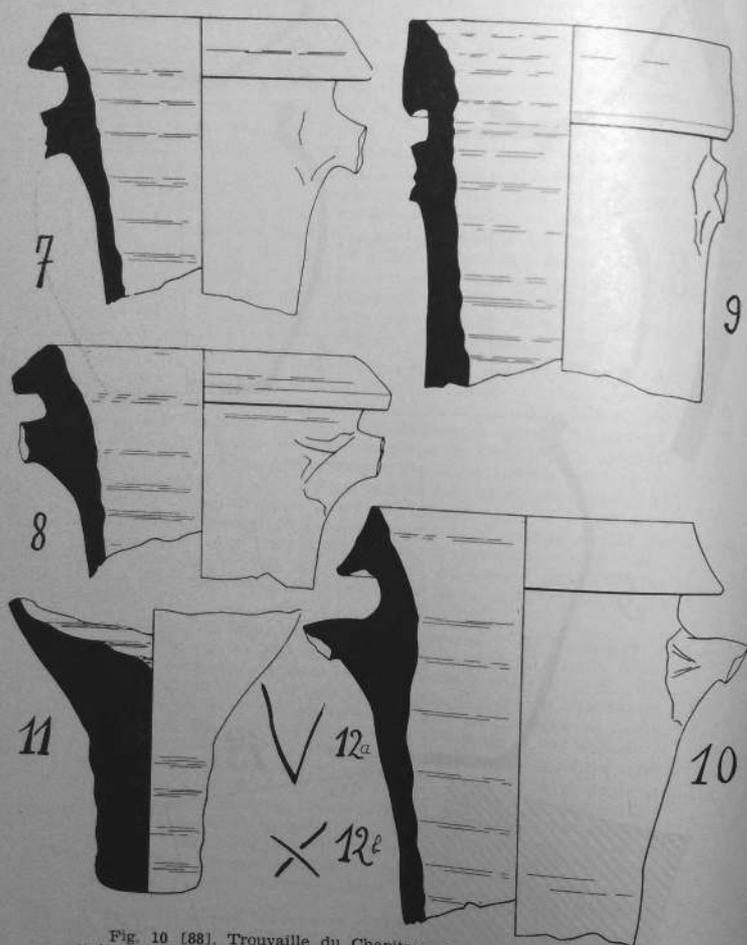


Fig. 10 [88]. Trouville du Chapitre : 7-12. Fragments d'amphores italiques. Echelle 1/3.

piéd en terre et à couverte blanche, sigillée d'Arezzo du 1<sup>er</sup> service (30-10 avant J.-C. environ). Les restes d'un fond de cabane, de l'époque de la conquête, étaient coupés par un grand puits dont la partie supérieure, seule explorée, contenait de la poterie médiévale (?).

En dehors du matériel claudien, la découverte la plus importante du terrain Kasmarek est le torse de statue. Il s'agit d'une partie supérieure d'une petite statue de pierre d'une hauteur actuelle de 0 m. 25, représentant un dieu à coiffure courte traitée en grosses mèches concentriques, et peut-être avec des moustaches. Le cou est orné d'un torse probablement à tampons, les bras sont croisés sur la poitrine, le droit au-dessus du gauche. De chaque côté du torse un gros bourrelet entourant des chevrons verticaux (vêtement stylisé?) fait penser qu'il s'agit d'une statue pilier. Du fait de l'emplacement de sa découverte et par son aspect général, cette statue peut être classée parmi les plus anciennes de la Gaule centrale et tout au moins du tout début de l'époque romaine. Une trouvaille analogue a déjà eu lieu dans la région, à Hallé (commune d'Orsenne, canton d'Aigurande, Indre) (5).

En résumé et dans l'état actuel des recherches, si les fouilles n'ont pas mis au jour des restes de constructions en pierres, elles ont déjà permis d'établir une chronologie assez précise du matériel :

— 1<sup>er</sup> niveau : Environ 100 avant J.-C. + 25 ans, fosse à amphores du jardin Gallerand, découverte du chapitre, fosse sous le rempart.

— 2<sup>e</sup> niveau : Epoque de la conquête, centre du jardin Gallerand, terre du *Murus Gallicus*, fond de cabane du terrain Kasmarek.

— 3<sup>e</sup> niveau : Gallo-Romain précoce, puits rituel du terrain Kasmarek, sol au pied du rempart, divers points du jardin Gallerand.

— 4<sup>e</sup> niveau : probablement Claudien, les fosses-dépotoirs du terrain Kasmarek, éléments mal précisés dans le jardin Gallerand.

— 5<sup>e</sup> niveau : Invasions du III<sup>e</sup> siècle, couche romaine au pied du rempart, peut-être puits de la grange Alexandre et niveau encore mal défini du jardin Gallerand. D'autres niveaux apparaissent certainement entre les niveaux actuels 4 et 5. Quant à la période du Bas-Empire, elle est encore pratiquement inexistante quoiqu'il soit probable que le site a toujours été habité. Le Moyen Age est aussi imprécis, bien que le matériel de cette période semble avoir été découvert. Malheureusement nous manquons de repères chronologiques et nous ne savons même pas si ce matériel n'est pas plus récent.

Ce rapide tour d'horizon donne un aperçu succinct des problèmes et des résultats des fouilles de Châteaumeillant, mais il apparaît que l'ensemble du classement est encore en pleine évolution et que dès le début de la campagne de fouilles 1961, beaucoup de points seront peut-être à revoir.

(5) P. Cravayot, *Les cultes indigènes dans la cité des Bituriges*, in *R.A.E.*, VI, 1953, p. 219-220 et fig. 80 : Musée de Châteauroux.

cabinet photographique de Joseph Déchelette ; les bronzes, figurant un sanglier et un cheval, sont déposés dans les vitrines du Musée de Roanne (7).

En 1957, le site a fait l'objet d'une série de prospections en surface. Leur résultat nous avait incité à entreprendre une fouille sur le plateau, dans la zone où, semblait-il, des constructions avaient été repérées autrefois. Une première campagne de fouilles, en 1958, nous a permis de localiser, en partie, ces constructions et une stratigraphie apparemment complexe nous donnait quelques éléments embryonnaires de datation. Ces éléments ont été complétés partiellement lors des campagnes de fouilles de 1959 et 1960.

En 1958, une cuvette, creusée dans le sol, et contenant un certain nombre de fragments de vases, était découverte dans la propriété de Monsieur DALMAI sur le versant Ouest de l'oppidum, en bordure d'un chemin conduisant à la Loire.

En 1958 également un sondage était effectué à environ 20 m. au-dessus de la construction en cours de fouille. Ce sondage nous faisait découvrir une petite citerne, partiellement voûtée de pierres sèches, ainsi qu'un lot important de tessons de céramiques.

#### I. — ANALYSE DU MATÉRIEL DÉCOUVERT.

La totalité du matériel recueilli n'est pas encore étudiée, cependant quelques analyses ont été effectuées tant sur le matériel découvert autrefois que sur celui provenant des fouilles récentes. Ce sont les résultats de ces premières analyses que nous vous soumettons.

##### *Le puits Dalmai.*

Ce puits, découvert fortuitement, se présentait sous la forme d'une cuvette d'environ 1 m. de profondeur et d'un diamètre irrégulier d'à peu près 1 m. (8). Son contenu était composé d'une terre sablonneuse dans laquelle se trouvaient éparés 104 tessons de poteries diverses dont certains ont permis des reconstitutions partielles.

Dans ce lot, nous remarquons :

1°) Un col d'amphore italique dont la lèvre est retombante, légèrement inclinée et mesure, à la verticale, 0,050 m. Elle est recouverte d'engobe blanc. Ce col pourrait s'apparenter à des

(7) Musée Joseph Déchelette.

(8) D'autres cuvettes semblables sont encore visibles, particulièrement parcelle 62 du cadastre (cadastre révisé en 1935), dans la zone Sud de l'oppidum.

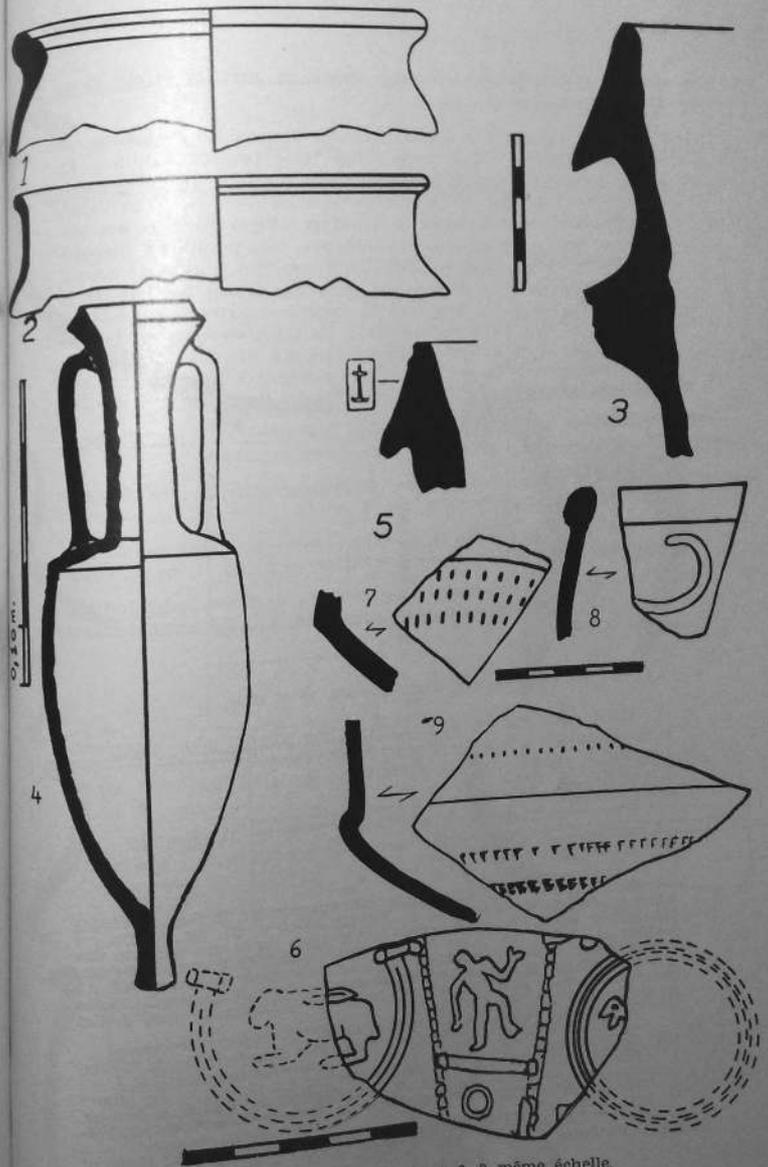


Fig. 1 [91]. 1, 2, 3, 5 même échelle. 7, 8, 9 même échelle.

exemplaires datés du troisième quart du premier siècle avant J.-C. (9) (fig. 1 n° 3).

2°) Un vase ovoïde d'assez grandes dimensions — 0,35 m. de hauteur environ — dont nous avons tenté la reconstitution. La lèvre du col est arrondie, non retombante. La base du col présente un bourrelet de 0,02 m. La panse est ornée d'un décor au lissoir se présentant sous la forme de traits parallèles disposés horizontalement par paire et de traits verticaux, non parallèles, disposés par quatre et accompagnés d'un trait ondulé. Un trait ondulé accompagne également les deux traits parallèles tracés au bas de la panse (10). La pâte, lisse, est de couleur marron, semblable à celle de certains vases découverts à La Graufesenque, en-dessous des couches à céramiques sigillées (11). Le décor de notre vase est à rapprocher de certains décors rencontrés fréquemment sur des pichets dans le site du nouvel Hôtel des Postes, à Roanne (12).

3°) Une rondelle de céramique découpée dans un fragment de vase décoré au poinçon.

4°) Un col de vase grossier, de couleur noire, à gros dégraisants de quartz et de mica (fig. 1, n° 1).

5°) Plusieurs rebords de vases fabriqués avec soin, non moulurés, l'un peint en rouge extérieurement (fig. 1, n° 2).

6°) Quelques fragments d'un récipient de forme indéterminée, orné d'une série d'ondulations grossières, profondément incisées dans la pâte.

## II. — LA CONSTRUCTION GALLO-ROMAINE DU PLATEAU.

Cette construction nous a livré une stratigraphie complexe, tant à l'intérieur que dans ses abords. Dans les couches les plus profondes, nous avons rencontré un matériel du 1<sup>er</sup>/<sup>2</sup> siècle après J.-C. :

1°) Deux fragments d'une forme 35/36 de Dragendorff (13). Le rebord de cette coupe est semblable à celui de la coupe n° 17 d'Oswald (14).

(9) F. Benoit, *Typologie et épigraphie amphorique*, in *Revue d'études Ligures*, Juillet-Décembre 1957, p. 267, fig. 15 et p. 271, fig. 18. Un col d'amphore, parmi un lot de tessons trouvé épars sur le site, présente une marque à l'ancre (fig. 1, n° 5) et semble dater de la même période. Même col et marque identique sont présents dans le niveau VI A1 chronologia delle anfore romane, in *Revue d'Etudes Ligures*, Juillet-Décembre 1955, p. 220, fig. 16.

(10) Pièce J 58-204, *op. cit.* note 5, fig. 9.

(11) Louis Balsan, *Reprise des fouilles à la Graufesenque*, in *Gallia*, 1950, T. VIII, p. 6.

(12) Étude inédite de M. Jean Cabotse sur les céramiques communes découvertes dans les fondations du nouvel Hôtel des Postes, à Roanne.

(13) Dragendorff, *Terra sigillata*, in *Bonner Jahrbücher*, XCVI-XCVII, Bonn, 1895.

(14) F. Oswald et T. Davies Pryce, *An introduction to the study of Terra Sigillata*, Londres, 1920, pl. LIII, n° 17.

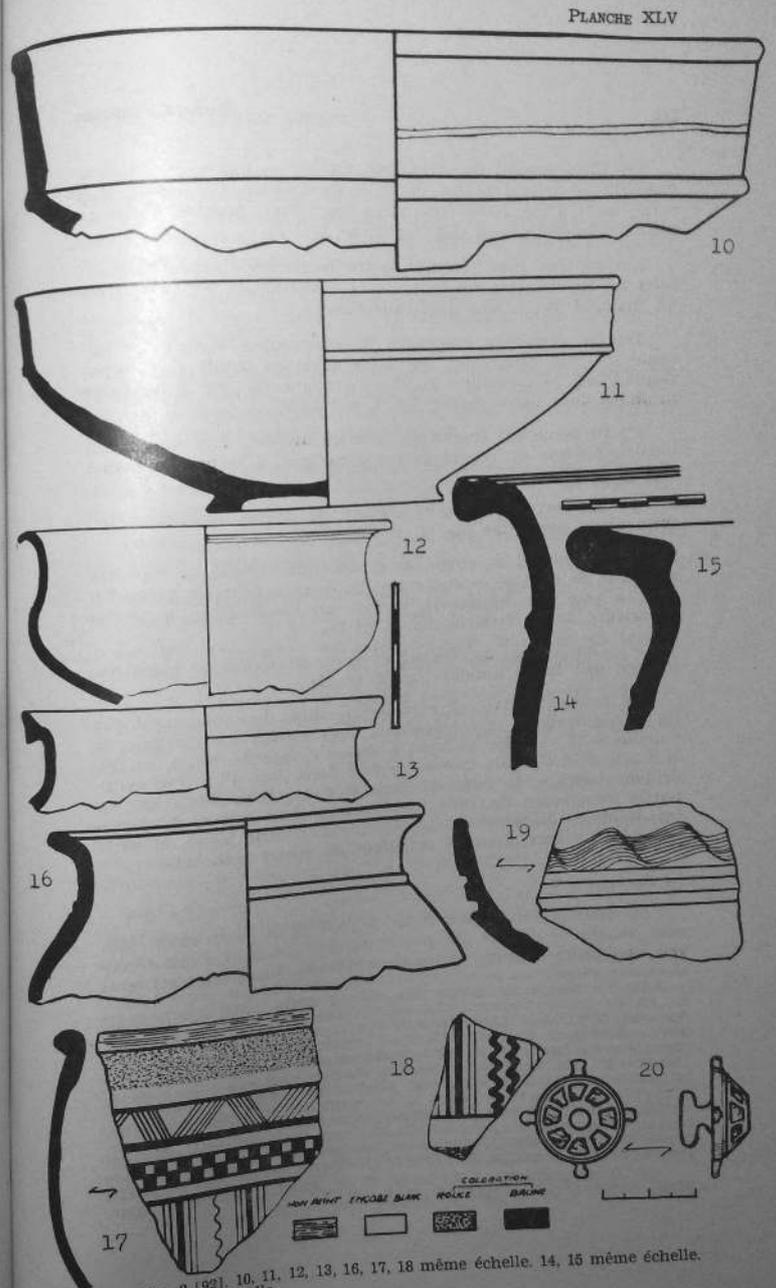


Fig. 2 (92). 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18 même échelle. 14, 15 même échelle. 19, 20 même échelle.

2°) Un fragment de céramique sigillée — forme 37 de Dragendorff — présentant un décor à médaillons. Ce tesson, mal verni, mais d'une coloration rouge assez vive, possède plusieurs motifs d'ornementation (15) (fig. 1, n° 6).

Les couches plus récentes, entre lesquelles viennent s'intercaler les éboulements des murs de la construction, nous ont livré un matériel varié, plus particulièrement :

1°) De nombreux fragments de céramiques sigillées « luisante ». Cette céramique, qui offre quelques points de comparaison avec la céramique sigillée d'Argonne (16), est à peu près inconnue dans notre région (fig. 1, n° 7-8-9).

2°) De nombreux fragments de vases ovoïdes, dont un certain nombre possède un rebord de col compliqué, à lèvres retombantes (fig. 2, n° 13).

3°) Un fragment de jatte pansue, de petites dimensions, en terre grise, assez fine (fig. 2, n° 12).

4°) Un rebord de coupe de grandes dimensions — diamètre extérieur = 0,26 m. — en céramique noire à couverture grise. Un trait à peu près horizontal, exécuté au lisseur, orne la partie supérieure de ce récipient (fig. 2, n° 10).

5°) Une coupe en céramique noire, de technique grossière, imitant une forme italique (fig. 2, n° 11).

Une couche, pauvre en céramiques, située immédiatement sur les éboulements de la construction, nous a livré une monnaie de Constance II ainsi qu'un bijou à émaux cloisonnés (fig. 2, n° 20). Il s'agit d'un cône de bronze, perforé dans l'axe d'un trou cylindrique, muni à la base de deux éléments fixes d'attache. La partie supérieure du cône est ornée de huit émaux de forme trapézoïdale, disposés en couronne, par couleur bleue ou verte alternée. La base du cône est ornée de quatre cabochons.

#### Le sondage S/02.

Ce sondage, effectué à 20 m. à l'Est de la construction dont nous venons de décrire une partie du mobilier, nous a fait découvrir une petite citerne, voûtée partiellement. Un éboulement nous

(15) Un personnage debout, marchant à droite, paraît être le motif n° 402 de Déchelette, cf. J. Déchelette, *Les vases ornés de la Gaule Romaine*, T. II, 1934. L'arrière-train d'un lapin ou d'un lièvre est également visible dans un demi-médailillon ; peut-être le motif 950 A du même 1111 (Décl.). Un motif semblable à ce dernier, mais plus allongé, limite la base du cadre dans lequel est placé le personnage. Concernant ce dernier, nous avons trouvé dans la documentation de Joseph Déchelette, tant un personnage analogue à celui que nous venons de citer et accompagné de l'estampille DOHCL. L'origine probable est Lezoux ; accompagné de l'estampille DOHCL, cf. Oswald, *op. cit.* note 14, p. 112. Trajan-Antonin. A propos de DOHCL, cf. Oswald, *op. cit.* note 14, p. 112. Blaise, suppl. à *Gallia*, 1951, p. 179, fig. 53.

a privé de l'examen du mobilier que contenait le fond de la citerne. Néanmoins, un nombre important de tessons ont été recueillis et, parmi de nombreux vestiges de constructions, tuiles, débris de mortier, etc..., nous avons rencontré quelques éléments de datation intéressants :

1°) Un examen attentif nous a fait découvrir un fragment de céramique de type « Ionien » et un fragment de type « Phocéén » (17) (fig. 2, n° 19).

2°) Deux fragments de céramiques sigillées dont l'un présente une marque très dégradée. L'ornementation du pourtour de cette marque est cependant visible (18) ; nous lisons VMB//. Il pourrait s'agir du potier arretin L. VMBRICTVS (19).

3°) Des fragments de dollia ont été recueillis, dont un orné extérieurement de traits droits au peigne, tracés verticalement et horizontalement (fig. 2, n° 14-15).

4°) Quelques tessons de vases ovoïdes présentant entre eux une certaine homogénéité (fig. 2, n° 16).

5°) Deux tessons de vases peints du type de ceux découverts en grand nombre à Roanne (fig. 2, n° 17-18).

6°) Un fragment de céramique campanienne (20). Ce tesson appartient probablement à la variété B de Lamboglia (21).

En conclusion, nous ne saurions trop insister sur la modestie de cette note dont le seul objet est de préciser un certain nombre de points concernant un site connu depuis longue date, mais peu étudié :

Les tessons de type Ionien et Phocéén retiennent particulièrement l'attention. L'aboutissement de ces céramiques dans la vallée de la Loire serait la suite logique de ce cheminement qui, partant de la vallée du Rhône, se poursuit par la vallée de l'Ardèche et le cours supérieur de la Loire (22).

Un autre fait nous semble important, c'est l'évolution de l'habitat après la conquête. Peu d'éléments de type Tène III ont

(17) La présence de ces tessons dans un milieu gallo-romain peut s'expliquer par les bouleversements subis par les installations antérieures lors de l'importante occupation que nous constatons après la conquête.

(18) *CIL*, XV, fasc. 2 — n° 5793. Cette marque est fréquente en

(19) *CIL*, XV, fasc. 2 — n° 5793. Cette marque est fréquente en Italie. Elle a été également rencontrée à Ampurias, cf. Manuel Casarro, *les vases arretins et leurs imitations gallo-romaines à Ampurias*, in *Annuaire de l'Institut d'Etudes Catalanes*, MCMIX — X. P. Karnitsch, *Die Itz'schen Sigillata-Fabriken in Die Reliefsigillata von Ostlava*, Linz, 1959.

(20) D'autres fragments de céramique de type campanien ont été découverts épars sur le site — cf. *op. cit.* note 5.

(21) N. Lamboglia, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, in *Attes du 1<sup>er</sup> Congrès International d'Etudes Ligures* (1950), Bordighera, 1952.

(22) J. Comblat et P. Huchard, *Le commerce de Gallia Graeca dans le Val d'Ardèche*, in *Cahiers Rhodaniens*, VI, 1959.

été recueillis ; la plupart des vestiges appartiennent soit à la période dite Gallo-Romaine précoce, soit à la période typiquement Gallo-Romaine.

Le matériel du puits Dalmai, qui ne nous livre pas de céramiques sigillées, possède quelques éléments de datation qui nous incitent à situer sa date extrême d'utilisation vers 30 avant J.-C. Par contre, la majorité du matériel recueilli dans le sondage S/O2 semble appartenir à une période un peu plus récente en raison des céramiques de type arrétin, des fragments de dolia et plus particulièrement des vases peints dont le type est courant dans la céramique gallo-romaine précoce de Roanne.

Les vestiges de constructions que nous avons découverts nous montrent les différents stades, encore mal précisés, d'occupation et d'abandon des lieux. Les quelques tessons recueillis sur le sol, à l'intérieur de la construction, nous laissent penser qu'elle fut bâtie dans le courant du premier siècle après J.-C.

Les vestiges du 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> siècle sont évidents — monnaie de Trajan, vase moulé de fabrication arverne — cependant, un premier incendie semble avoir ravagé les lieux assez tôt. Mais, l'habitat ne fut pas détruit complètement et une occupation est évidente au-dessus des traces de ce premier incendie ; c'est dans cette couche d'incendie et au-dessus que nous avons recueilli les tessons de céramique sigillée luisante. Cette dernière, que nous rencontrons pour la première fois dans cette partie de la vallée de la Loire, offre beaucoup de ressemblances avec celle du Midi de la France. Sa provenance reste à préciser.

La construction s'est écroulée probablement dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., voire au début du V<sup>e</sup>, et la trace d'occupation décelée au-dessus de cet habitat détruit n'est pas sans intérêt puisqu'elle nous a livré une monnaie de Constance II ainsi qu'un bijou à émaux cloisonnés. Cette occupation semble contemporaine des grandes invasions, période pendant laquelle on s'est à nouveau réfugié sur l'oppidum.

De nombreux points de l'occupation de Jœuvre restent encore à préciser, particulièrement en ce qui concerne les fortifications et la localisation des occupations ou habitats antérieurs à fouilles.

Roanne, le 15 mars 1961.

## DEUX ÉPÉES EN BRONZE

trouvées

dans les dragages de l'Oise

PLANCHES XLVI-XLVII  
par

Pierre DURVIN

Au cours de l'année 1949, des dragages furent effectués dans le cours de l'Oise entre les villes de Pont-Sainte-Maxence et Creil. Nous n'avons pas pu rencontrer le chef dragueur dès les débuts des travaux et ceci est fort regrettable, car les résultats archéologiques eussent été extrêmement intéressants.

Il s'agissait pour l'entreprise, dont le siège est à Compiègne, de retirer du lit de la rivière un excellent sable pour les constructions, tout en approfondissant le canal de navigation.

Le chef dragueur, M. Richy, avait commencé les travaux en aval de Pont-Sainte-Maxence, au début de l'année ; ce n'est que près de six mois plus tard, au moment où la drague travaillait en amont de Creil, que nous avons pu solliciter de sa part une attention plus grande dans la surveillance des godets à leur remontée du fond. Toutefois, nous avons obtenu quelques résultats intéressants. D'abord des renseignements sur le matériel archéologique rencontré, mais surtout deux objets que nous présentons ici à votre attention.

Entre les villes de Pont-Sainte-Maxence et Creil il n'existe pas à proprement parler d'habitat installé en bordure de l'Oise, hormis le village de Rieux situé sur la rive droite. Or la drague ramène au jour de la céramique du moyen âge et tout particulièrement des tessons de poterie des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mais aussi des tessons gallo-romains.

En outre, nous avons recueilli un tesson très intéressant qui appartient vraisemblablement à l'époque néolithique. Il n'est pas tout à fait grand comme la main, c'est la partie haute d'un vase globuleux. La terre noirâtre a été pétrie avec les doigts, le vase n'a pas été confectionné par enroulement d'un colombin, ni par pression à l'aide d'un lissoir en pierre, mais par pression de la terre entre le pouce et les autres doigts : les traces de ces doigts sont nettement marquées, et la bordure a été plus amincie par

la même pression. Ce qui est surtout à noter, c'est que les parois laissent apparaître de nombreuses petites perforations dues à la disparition des éléments de dégraissant végétal.

D'autres objets qui ne nous ont pas été présentés, soit parce que le dragueur n'en a pas compris toute l'importance, soit parce qu'il désirait les garder, consistaient en « tôle de cuivre ou de bronze » informe et écrasée. N'était-ce pas des casques anciens broyés par les mâchoires de la drague ? Par contre, une épée plus intéressante encore ne nous aurait pas été présentée... Elle comportait une décoration.

La première épée (en B sur le plan) qui nous a été remise par M. Richey avait été recueillie à près de 800 mètres en aval du pont actuel de Pont-Sainte-Maxence ; une autre épée en bronze avait d'ailleurs été trouvée à peu près au même endroit vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

On pourrait désigner cette pièce par l'expression poignard en bronze. Sa longueur totale est de 319 mm. Une nervure simple la parcourt sur presque toute sa longueur, et ne s'atténue qu'à la base où la lame est parfaitement plane. Cette base comporte deux forts rivets à tête martelée à plat, et, vers les bords extérieurs, deux encoches visiblement destinées au passage d'autres rivets de fixation à la poignée. La largeur totale de la base est de 74 mm., mais elle s'amenuise un peu vers le haut jusqu'à 65 mm. au-dessus des encoches. Il semblerait donc que la forme générale primitive de la base aurait été un trapèze régulier. L'arme se rétrécit rapidement à 45 mm., puis à 28 mm. à 8 cm. de la pointe. Cette pointe n'est pas ogivale, mais au contraire très aiguë, renforcée qu'elle est par le prolongement de la nervure jusqu'à l'extrémité de la lame.

Les bords de la lame depuis la base jusqu'à la pointe ont été limés de part et d'autre sur un étroit espace, ce qui donne à cette arme un véritable taillant. Arme parfaite pour frapper d'estoc, extrêmement maniable, et ne pesant que 239 gr.

L'objet est d'une conservation absolument parfaite ; une mince patine verte le recouvre partout, mais vers la pointe on remarque une mince couche de calcaire adhérent.

C'est un exemplaire très rare, car si l'on connaît beaucoup de simples lames d'épées à encoches, par contre les épées triangulaires à rivets et encoches, si parfaitement coulées, si finement terminées, ne sont pas fréquentes. On pourrait la rapprocher d'une lame à encoches et rivets trouvée dans la Tamise et publiée par Evans. (John Evans, *Petit album de l'Age du Bronze en Grande-Bretagne*, 1876, pl. XIII, n° 4), ou encore d'une autre publiée par G. de Mortillet (*Musée Préhistorique*, p. 73, n° 828) et qui a été trouvée dans l'embouchure de la Loire. Mais la lame de Pont-Sainte-Maxence présente une pointe plus accentuée, et une sorte de prototype qui va évoluer vers la rapière plus longue, à lame très étroite, du genre de celle qui a été découverte à Noailles (Oise) et publiée par Evans qui d'ailleurs en avait décou-

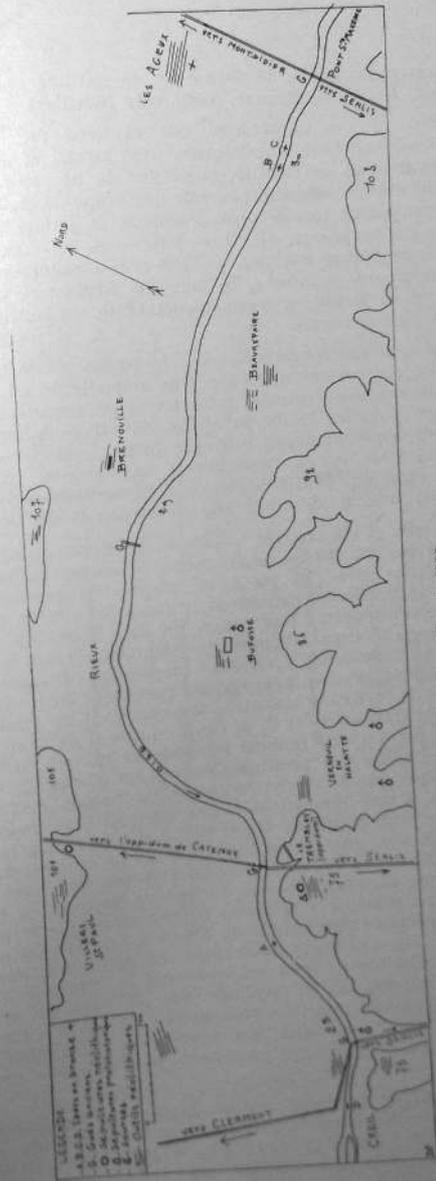


Fig. 1 [93]

vert une autre identique de forme et de caractère en Irlande. (John Evans, *L'Age du Bronze*, 1882, voir Noailles).

En effet, ce qui caractérise ces rapières de Noailles et d'Irlande, c'est une base trapézoïdale, avec rivets, et une nervure qui lui fournit toute sa rigidité, et permet de lui donner plus de longueur (593 mm.). Ne faut-il pas voir une étape de cette évolution dans un exemplaire trouvé près d'Amiens et publié par l'Abbé Breuil dans *Anthropologie* (T. 11 — 1900 — p. 507) : « L'Age du Bronze dans le Bassin parisien ». Celle-ci n'a encore que 42 cm. de longueur, mais sa base a 70 mm. de largeur et porte deux gros rivets et sa forme est aussi trapézoïdale, en outre les tranchants sont bien marqués.

D'autres rapières comparables par la technique de la fixation de la poignée comportent une base plus arrondie, et surtout elles n'ont pas de nervure centrale, mais un large renforcement souvent souligné par des traits parallèles. Il est peut-être à noter que ces épées semblent plutôt provenir du nord, tandis que notre exemplaire semblerait se rattacher à une origine irlandaise ? Quant à la datation, peut-être ce poignard se placerait-il vers la fin du bronze ancien (de Hatt) III, ou bronze II de Déchelette ?

L'autre épée a été trouvée en amont de Creil, et nous a été aussi remise par M. Richy, le dragueur. Selon ses indications et les constatations que j'ai pu faire, d'après la position de la drague lors de la découverte, cet objet gisait dans le lit de l'Oise, à hauteur de cet oppidum bien connu, dit du « Tremblay » vers la corne sud. Une remarque s'impose dès maintenant quant à l'emplacement de ces trouvailles : en effet, depuis les dragages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quatre épées ont été remontées du lit de l'Oise, entre Creil et Pont-Sainte-Maxence ; deux en aval de Pont-Sainte-Maxence (voir plan en B et C) et deux en amont de Creil. Sur le plan ci-joint nous avons indiqué les endroits où ont eu lieu ces découvertes, d'après nos propres observations et d'après les renseignements que nous avons pu recueillir auprès des anciens du pays. Or, il est remarquable que les objets se rencontrent d'une manière très régulière à une distance à peu près la même en aval des anciens gués. C'est à environ 800 m. en aval du vieux passage de Pont-Sainte-Maxence qu'ont été trouvées deux épées, c'est à la même distance en aval du gué de Verneuil en Halatte que M. Richy a remonté une épée ; ce gué représente le passage de l'Oise par la piste néolithique de Senlis à Catenoy, en passant par l'oppidum du Tremblay (voir plan en A) ; enfin, une épée brisée a été recueillie un peu en amont de la pointe de l'île de Creil, à environ 800 m. en aval du gué de Vaux (le nom est significatif) où passait une très antique voie de Senlis à Clermont signaler ces observations qui méritent pourtant une certaine attention.

Le terme d'épée convient mieux qu'au poignard précédent. C'est une lame de 455 mm. de longueur, les bords sont parallèles, la pointe est très aigüe, il n'y a pas à proprement parler de nervure médiane, mais une sorte de large renforcement qui a été

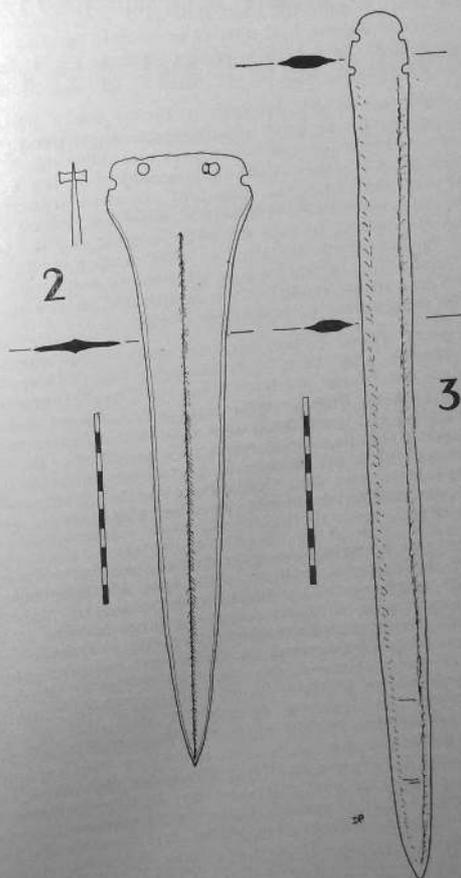


Fig. 2-3 [94-95]

2. Poignard trouvé dans l'Oise en aval de Pont-Sainte-Maxence;  
3. Epée trouvée dans l'Oise en amont de Creil.

semble-t-il obtenu par amincissement du taillant en gouttière, peut-être par martèlement ? La poignée devait être fixée par quatre rivets dont l'emplacement est remarquable à quatre encoches dont le diamètre n'est que de 4 mm. La longueur de la languette est d'environ 45 mm. et sa largeur maxima de 29 mm. La largeur de la lame vers sa région médiane est de 25 mm. Le poids est de 272 gr.

La conservation est parfaite, le bronze est à peine patiné. Mais la fabrication de cette arme présente des preuves évidentes de techniques beaucoup moins parfaites que celles qui avaient été employées pour la fabrication du poignard ci-dessus décrit. Les bords ne sont pas rectilignes, mais font penser au tranchant d'une lame de faux qui vient d'être battue ; mais surtout on remarque deux défauts dans le coulage du métal, comme si l'ouvrier s'était repris à rajouter de la matière ; en effet, à 95 mm. de la pointe et à 50 mm., il y a une légère solution de continuité dans le métal, ce qui aurait rendu l'arme inutilisable, si elle n'avait été fabriquée uniquement pour frapper d'estoc.

Ce genre d'épée à languette est moins rare que celui de l'arme décrite plus haut. Les dragages de Villeneuve-Saint-Georges en ont fourni plusieurs d'un type très rapproché. Celle que signale l'Abbé Breuil comme trouvée à Creil est aussi de ce genre, et c'est elle sans doute que l'on peut voir au musée du Hautbergier à Senlis, elle mesure près de 52 cm. de long, la languette est large de 30 mm. et porte deux encoches et deux trous pour les rivets, dont l'un d'entre eux est d'ailleurs encore en place, la fabrication de cette épée est plus parfaite que celle de la nôtre.

Malgré ses imperfections qui tiennent sans doute au manque d'habileté de l'artisan fondeur, cette épée du Tremblay paraît devoir être attribuée à la période du bronze moyen. Mais à quel ensemble local peut-on la rattacher ? Sa large nervure et sa languette, ses bords parallèles inciteraient à y trouver quelque influence nordique ? Pourtant, le nombre relativement grand des épées de ce genre trouvées dans la Seine, l'Oise et la région de la Somme laisserait plutôt à penser que nous avons là un aspect régional d'une technique. On ne doit pas, semble-t-il, négliger de faire remarquer combien la région de Seine-Oise-Marne présentait au néolithique des caractères techniques bien typiques, et combien jusqu'à l'arrivée de César l'ensemble Bellovaque restera fortement teinté d'un particularisme qui tient probablement son origine dans la nature du sol, dans son façonnement, dans son climat, et dans la configuration même de l'ensemble du terroir.

Certes la publication de ces deux pièces n'apporte qu'un bien petit supplément de renseignements à l'ensemble du matériel de l'âge du bronze déjà connu dans la région, nous nous réjouissons de participer ainsi, tout modestement, à un travail d'ensemble que nous voudrions bien français, et nous exprimons notre gratitude au dragueur M. Richey qui a permis le sauvetage de ces objets.

## Pour une datation plus précise de la poterie peinte de la Tène II et de la Tène III

### Remarques à propos du Sud de la France

PLANCHES XLVIII-XLIX et fig. 3

par

J.-J. JULY

La chronologie des différentes séries de poteries peintes dans la seconde moitié du second Age du Fer dans le Sud de la France semble nécessiter de minutieuses révisions. Les remarques actuelles n'ont d'autre prétention que de présenter l'état de choses ancien et de tenter d'indiquer à la fois pourquoi il est déficient et par quels moyens il paraît être possible de remédier à cette déficience. Dans le Midi Méditerranéen, entre 250 av. J.C. et notre ère, trois séries de poteries peintes sont attestées : série de tradition ionienne, série dite « ibérique », série celtique et gallo-romaine. Certes, outre ces séries principales, des sous-groupes, assez peu fournis d'ailleurs, du moins dans l'état actuel des recherches, ici et là, se signalent à l'attention des chercheurs, d'où certaines étiquettes telles qu'ibéro-ionien ou celtibérique. Mais l'étude de ces sous-groupes n'étant pas au point, nous nous bornerons à considérer les trois grandes séries essentielles. Voyons donc d'une part quels sont le jalonnement géographique et l'éventail chronologique à l'intérieur de chacune de ces séries, d'autre part ce qui peut être, croyons-nous, proposé pour arriver à une datation plus précise de ces séries de poteries peintes du Sud de la France.

En premier lieu, constatons qu'il serait d'une mauvaise méthode de dissocier répartition et chronologie. Les deux doivent être considérées en même temps. C'est pourquoi nous examinerons d'abord les poteries des séries de type ionien et de type ibérique et réserverons nos dernières remarques pour la poterie dite celtique et pour sa contemporaine, la poterie peinte gallo-romaine, poterie qui d'ailleurs semble avoir eu une descendance jusque dans notre ère.

Pour la série de type ionien, les sites ci-après ont fourni des tessons caractérisés ainsi qu'association soit avec la Campanienne B — deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle avant l'ère : Montfo-Magalas (Hérault), Ruscino-Perpignan (Pyrénées-Orientales), soit avec

la Campanienne C — chronologie fort voisine de celle de la Campanienne B : encore à Ruscino-Perpignan (1). Le Pègue (Drôme), à la Tène II, connaît ce type de poterie (2).

En ce qui concerne la série « ibérique », mentionnons, dans un horizon du II<sup>e</sup> siècle avant l'ère, en contexte avec la Campanienne B, Illiberis-Elne (Pyrénées-Orientales), Montfo-Magalas (Hérault), deux sites où la forme ibérique typique du « sombrero de copa » ou « kalathos » est alors présente. A Ensérune-Nissan (Hérault), vers cette époque, le type ibérique est en contact avec la céramique d'Apulie dite de Gnathia. Et le « sombrero de copa-kalathos » n'y existe que dans le troisième habitat.

Grouper poterie « celtique » et poterie « gallo-romaine » peinte ne saurait avoir qu'une signification : ce sont deux familles apparentées dans le temps comme dans le style mais ce sont bien entendu deux familles distinctes. Il serait assez facile aussitôt de rappeler telle ou telle divergence de forme ou d'ornementation, d'insister sur le type de vase ovoïde de la fin de la Tène alors courant dans l'Allemagne de l'Ouest (3) et qui est présent dans le Sud de la France, sur le vase dit parfois « balustre » qui en dérive et dont les exemples ne sont pas rares dans nos régions, à Saint-Rémy-de-Provence (E.-du-Rh.), à Ensérune-Nissan (Hérault) notamment. Ou encore le type de bol de Roanne et de Genève, classé par Déchelette à la Tène III.

Mais c'est surtout dans cette série que les plus grandes précautions doivent être prises et que l'esprit critique doit être constamment en éveil. En effet, d'une part le matériel d'accompagnement, du moins dans les anciennes publications, est absent, d'autre part des faits nouveaux semblent avoir pour résultat de rajeunir singulièrement ce que jusqu'ici, à la suite de Déchelette, on avait l'habitude d'attribuer à la Tène III. De plus, le vase dit ovoïde existe aussi bien à la Tène I et II qu'à la Tène III, par exemple à Ensérune. C'est ainsi que sur cet oppidum, ce vase a été trouvé aussi bien avec un mobilier métallique (fibules en bronze, couteaux et rasoirs en fer) ayant des formes de la Tène I et II (4) que dans un contexte beaucoup plus tardif à monnayage d'imitation grecque ou ibérique ou d'époque républicaine ou de Nîmes (tête d'Auguste) (5). La préférence des potiers du Second Age du Fer pour cette forme est manifeste. C'est celle du Mont Beuvray (6). C'est celle qui s'est répan-

(1) Le détail des références ne sera donné que pour les références les plus importantes. Cf nos « Remarques sur les poteries peintes du Second Age du Fer (...) » in *Actes du VI<sup>e</sup> Colloque d'Archéologie de Basse-Provence*, à paraître.

(2) Aimable renseignement de M. A. Perraud. D'ailleurs d'autres sites pourraient encore être ajoutés, notamment l'oppidum de Larina. Annoisin Chatelans, Isère : aimable renseignement de M. J. Chauffin, celui de Teste Nègre aux Pennes, E.-du-Rh. : aimable renseignement de M. J. Féraud : dans ce dernier cas, associé à de la campanienne B.

(3) D<sup>r</sup> F. Behn, *Kultur der Urzeit*, III, p. 112, f. 46. Cf. aussi dans ce sens jusqu'au début de la Tène II (J.J. Hatt, *Céramique protohistorique*, in *Bulletin Hist. et Scient. de l'Auvergne*, t. LXIII, 1943, p. 3 : prototype intermédiaire).

(4) J. Jannoray, *Ensérune, Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule Méridionale*, p. 68.

(5) *Id.*, *ibid.* p. 73, p. 260.

(6) Déchelette, *Les vases peints gallo-romains au Musée de Roanne*, R.A. 1895, p. 204 ; *L'oppidum de Bibracte, Mâcon*, s.d., p. 59, f. 18.

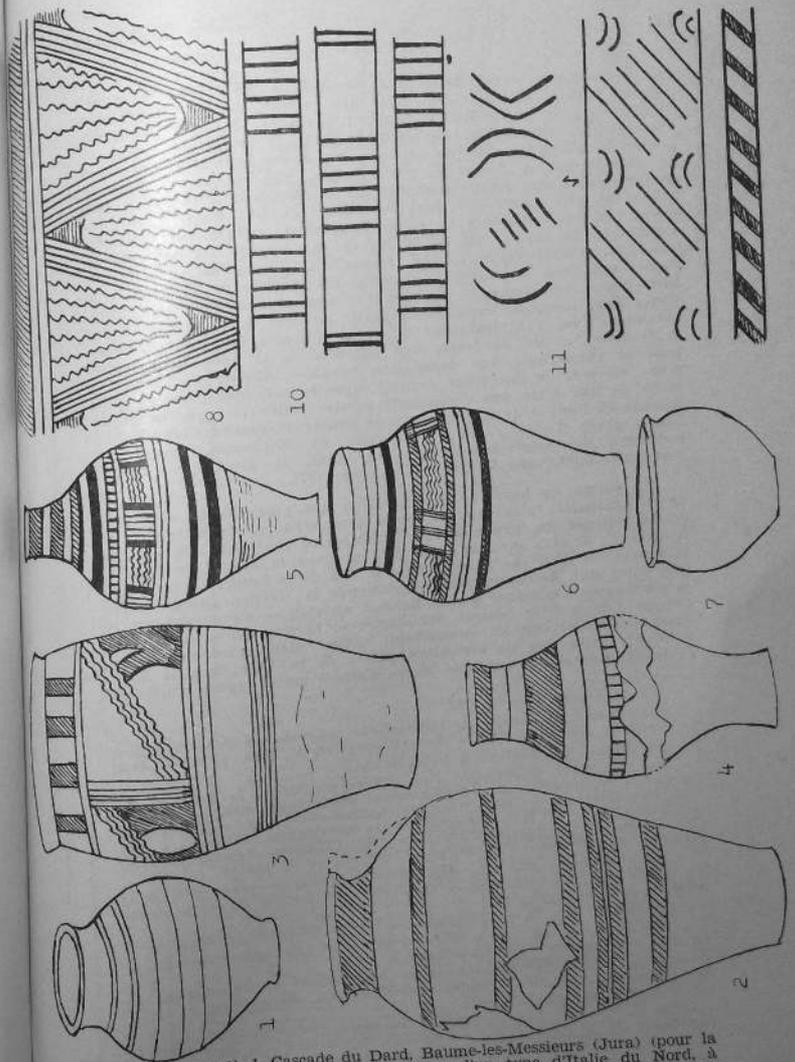


Fig. 1 (96). 1. Cascade du Dard, Baume-les-Messieurs (Jura) (pour la forme et le décor à zones, rapprocher d'un type d'Italie du Nord, à Este). 2-3-6 Ensérune (tendance au vase ovoïde). A noter que la forme du n° 3 est classée dans l'Ouest de l'Allemagne au « Spät Latènezeit » : cf. F. Behn, *op. cit.*, p. 112, fig. 46. 4-5. Saint-Rémy-de-Provence (E. du R.). 7. Forme du bol type Roanne. 8-10-11. Décor typiques de la poterie peinte non-figurative de Roanne, à noter que le décor n° 10 existe dans l'Allemagne Sud-Ouest, à la fin de la Tène.

due et maintenue avec vitalité dans le Sud de notre pays dans des endroits aussi éloignés les uns des autres qu'Ensérune-Nissan (Hérault) (7), le Cayla-Mailhac (Aude) : Cayla IV (8), Saint-Rémy-de-Provence (9), Aulnat-Sud (Puy-de-Dôme) (10). Il est intéressant à ce propos de s'attarder quelque peu sur les divers contextes des vases de cette forme. A Ensérune, par exemple, elle est tantôt dans la dernière phase des ensevelissements de la nécropole, c'est-à-dire vers 225 avant, (11) tantôt soit dans les silos (12), soit dans le sol des pièces (13) avec toujours la même association, notamment celle du « sombrero de copa ». Au Cayla IV, ce vase ovoïde est avec de la céramique « italo-grecque », des tessons d'amphores Marseillaises et, encore une fois, le vase-gibus-renversé dit « sombrero de copa ». A Saint-Rémy-de-Provence, le matériel des tombes anciennement découvertes dans lesquelles cette forme existe contient de la campanienne, notamment de la campanienne C. Quant à Aulnat-Sud, campanienne et fragment d'épée de forme non arrondie de la Tène II, donnent pour la chronologie une association parallèle. Certes, malheureusement, certains de ces vases ont été signalés sans que rien ne permette de leur fixer une chronologie précise ; citons les grottes de la Cascade du Dard et de la Roche près de Baume-les-Messieurs (Jura) (14), Neussargues (Cantal) (15), l'oppidum de Marbacum, Castelvieil, commune de Sainte-Anastasia (Gard) (16), la grotte de Sargel, commune Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron) (17).

La forme du bol type Roanne, bien que plus limitée dans son aire d'expansion, n'en est pas moins caractéristique de cette poterie peinte celtique du Second Age du Fer appelée par Déchelette « gallo-romaine ». A vrai dire, ce type localisé dans la région de Roanne surtout — il n'est pas présent dans le Sud de la France — est peut-être celui qui, à l'heure actuelle, demande la révision chronologique la plus nette. De même que S. Reinach écrivait, — s'appuyant sur le *Corpus Vasorum* de Mouret sur Ensérune, *Corpus* qui a publié des vases celtiques, ovoïdes notamment, comme étant « ibériques » —, qu'il n'y avait pas de céramique peinte de la Tène dans le Midi, de même Déchelette, avec une marge d'erreur moins grande d'ailleurs,

(7) Jannoray, *ibid.* p. 251.

(8) O. et J. Taffanel, *Les civilisations pré-romaines dans la région de Mailhac, Aude*, in *Etudes Roussillonnaises*, V, 1956, p. 46, f. 48,3.

(9) Musée des Alpilles à Saint-Rémy.

(10) J.J. Hatt, *Découverte d'un village gaulois de la Tène III au terroir de Fontvieille sur l'emplacement de la base aérienne d'Aulnat Sud, Puy-de-Dôme*, in *Bull. Acad. Sc. Lettres et Arts Clermont-Ferrand*, p. 13, Pl. III, 1. Cf. N.K. Sanders, *Bronze age cultures in France* p. 265. Cf. également à Ruscino-Perpignan : G. Claustrès, *Stratigraphie de Ruscino, Etudes Roussillonnaises*, 1<sup>re</sup> année, n° 2, 1951.

(11) Jannoray, *op. cit.*, déjà présent d'ailleurs avant 250, dans les sépultures du niveau 3, avec cratère de Kertch et campanienne (*ibid.* p. 252).

(12) Cf. le silo II, p. 215, note 2. Il y a même là de l'Arezzo.

(13) Jannoray *op. cit.* p. 220, p. 260 avec une lampe représentant un cerf courant du type Loeschcke I.

(14) L. Coutil, *Abris sous roche Larnaudiens et Hallstattiens de la cascade du Dard à Baume-les-Messieurs, Jura*, A.F.A.S. 1914, pp. 683, 684, et fig. 7 p. 683.

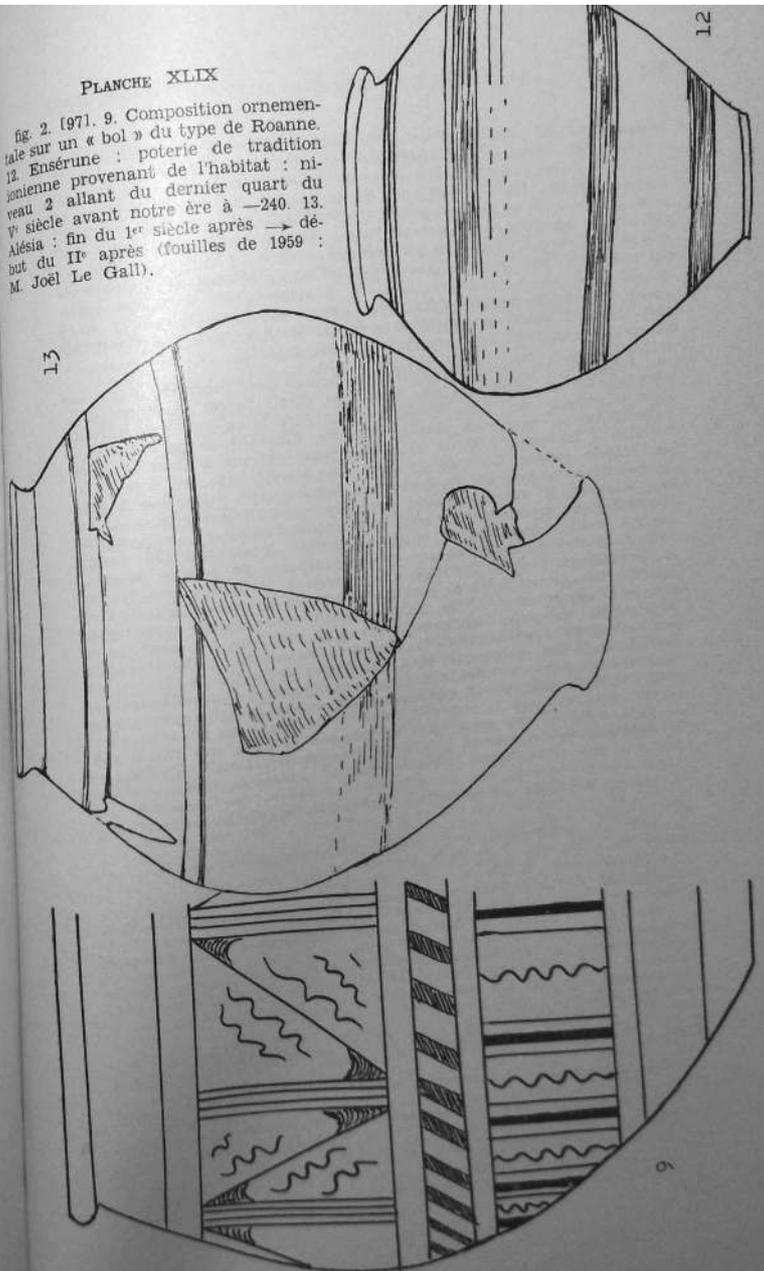
(15) L. Joulin, *Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France*, B.A. 1912, XIX, p. 59 et Pl. X, 23.

(16) L. Bourrilly et F. Mazauric, *Statistique des enceintes (...) du Gard*, Congrès S.P.F. 1911, p. 587.

(17) Musée Fennille, Rodez ; aimable renseignement de M.L. Balsan, Rodez.

PLANCHE XLIX

fig. 2. 1971. 9. Composition ornementale sur un « bol » du type de Roanne.  
12. Ensérune : poterie de tradition niçoise provenant de l'habitat : niveau 2 allant du dernier quart du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère à -240. 13. Alésia : fin du 1<sup>er</sup> siècle après — début du II<sup>e</sup> après (fouilles de 1959 : M. Joël Le Gall).



pensait que la poterie peinte que nous considérons se situait dans les derniers temps de l'indépendance, dans une époque de transition (18). Il ne croyait pas à la chronologie base de ceux de Boutae-Fins d'Ancey (19). Le fait que de la sigillée puisse se trouver en contact avec de la poterie peinte de tradition celtique, lui paraissait difficile à accepter. Or pourtant, même de son temps, certains acceptaient que la poterie peinte ait subsisté à côté de la sigillée (20). Et les diverses publications sur Boutae-Fins d'Ancey (Haute-Savoie) paraissaient assez explicites (21). Or, il semble bien que non seulement le cas de Boutae n'était pas exceptionnel mais qu'il y a eu une sorte de quasi continuité dans la fabrication de la poterie peinte jusqu'à une époque très avancée de notre ère.

En effet, bien que Déchelette ait nuancé son jugement dans son *Manuel* (22) en admettant que des vases peints furent fabriqués pendant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant l'ère, il ne faut pas craindre aujourd'hui de descendre plus bas encore. Bien sûr, la présence dans un silo à Ensérune (23) ou dans une fosse antique à Cavaillon (24) de poterie peinte de type celtique du Second Âge du Fer selon l'appellation retenue par le Professeur Jannoray, de préférence à poterie gauloise et poterie gallo-romaine, ne saurait avoir une valeur chronologique probante, bien que, dans l'un et l'autre cas, de la sigillée ait été trouvée non loin de la poterie peinte. Il n'en est plus tout à fait de même lorsque l'on constate la présence de poterie peinte à la Graufesenque dont l'activité, on le sait, a été située par Hermet au I<sup>er</sup> siècle de notre ère et peut-être même au deuxième (25). D'autres cas, ici et là, pourraient être également mentionnés. Citons-en quelques-uns parmi les plus frappants. Alors qu'il est trop tôt pour parler des anciennes fouilles de Crêt Chatelard, commune de Saint-Martin-de-Félines, Loire, parce que, bien que datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le matériel peint qu'elles ont fourni est seulement actuellement en cours d'étude (26), ainsi que de ce qui a été recueilli pendant de récents travaux pour la nouvelle Poste de Roanne, nous pouvons d'ores et déjà compter ces deux sites au nombre de ceux qui rajeuniront la datation de la poterie peinte du type considéré (27). Si nous ne pouvons pas faire entrer ici en ligne de compte la céramique dite « légionnaire » parce que constituant, semble-t-il, une classe à part et pour ainsi dire « itinérante », sans attaches réelles et profondes

(18) J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, 1904, vol. I p. 4. et p. 139.

(19) *Manuel* IV, 1927 p. 999, note 2.

(20) A. Cartier, *Vase peint gaulois du Musée Archéologique de Genève*, in *Rev. Etudes Anciennes*, 1908, p. 261.

(21) Ch. Martiaux et Marc Leroux, *Boutae (Les Fins d'Ancey) vicus gallo-romain de la cité de Vienne du I<sup>er</sup> au V<sup>es</sup> siècles sur la voie impériale de Darentasia (Môliers) à Genava (Genève)*, Ancey, 1913, id., *ibid.*, 1<sup>er</sup> supplément 1914, id., *ibid.*, 2<sup>es</sup> supplément 1915.

(22) *Second Âge du Fer*, p. 1493.

(23) Jannoray, *op. cit.* p. 215.

(24) A. Dumoulin, *Les puits antiques de Cavaillon*, ext. *Bull. Société Etudes Sc. Nat. Vaucluse*, 3<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> trim. 1943, n° 3 et 4, p. 19, n. 24.

(25) Hermet, *La Graufesenque*, (chronologie : introduction : p. XII : peint : Pl. 123, 4, 5).

(26) Par M.H. Delporte, Musée de la Dîane, Montbrison, Loire, qui apporteront (...) des preuves concluantes.

(27) J.J. Hatt, *Les fouilles de Strasbourg*, en 1953 et 1954. Découverte d'un dépotoir de céramique, *Gallia*, XII, 1954, p. 323.

avec le lieu de découverte, que ce soit Strasbourg (28) ou Toulon-sur-Allier (29), il est néanmoins important de relever les chronologies proposées : Strasbourg I<sup>er</sup> de notre ère, Toulon-sur-Allier fin du I<sup>er</sup> et début du 2<sup>es</sup> après, ainsi que la constatation faite pour la seconde poterie : sur la poterie peinte onze signatures ont été relevées, toutes signatures qui sont portées sur la sigillée « trouvée en même temps » (30). Touchant beaucoup plus directement notre sujet, nous signalerons la poterie peinte à engobe blanc et à filets de peinture signalons la poterie peinte à Alésia en 1959 (31). A vrai dire, si rouge qui a été découverte à la technique proprement « celtique » nous ne nous en tenions pas à la technique proprement « celtique » de l'engobe blanc et de la peinture à bandes et filets rouges, nous pourrions facilement descendre plus bas encore. Nous dépasserions d'ailleurs le cadre de cette étude, puisque nous aurions des exemples du IV<sup>e</sup> de notre ère, à la nécropole de Saint-Baudille à Nîmes (32), datés par des monnaies et du V<sup>e</sup> de notre ère dans le cimetière visigothique de Mours près de Romans, Drôme (33), datés aussi par des monnaies.

Mais nous venons de faire allusion à une caractéristique bien connue de cette poterie « celtique » présente dans le Sud de la France, c'est-à-dire à l'emploi de l'engobe blanc. Sur ce point, quelques remarques s'imposent. D'abord et bien entendu, il serait inexact de penser que l'appellation « Lezoux peint » signifie que toute poterie du type Lezoux ait été fabriquée à Lezoux et seulement à Lezoux. Banassac a connu la poterie peinte sur fond blanc (Collection du D<sup>r</sup> Ch. Morel, aussi au Musée de Saint-Germain et à celui de Mende). Bien plus, l'emploi de l'engobe blanc si courant dans la série « celtique » et « gallo-romaine », à Roanne par exemple, existe également sur un type mixte « ionio-celte » (34) du genre des amphores de Montans publiées par Déchelette après l'avoir été par E. Rossignol. En effet, c'est ce que prouve récemment encore une découverte faite par le D<sup>r</sup> Ch. Morel à Langlade, commune de Brénoux, Lozère : vase

(29) H. Vertet, *Découverte de poterie peinte à Toulon-sur-Allier (Allier)*, *Gallia*, XVII, 2, 1959, pp. 216-223.

(30) *Id. ibid.* p. 220.

(31) Le Gall, *Rapport annuel du Directeur des Fouilles sur l'œuvre d'Alésia en 1959* : *Bull. trimestriel de la Société des Sc. Nat. de Semur-en-Auxois*, séance du 26 nov. 1959 (n° 4) et à paraître : C.R. Société Nationale des Antiquaires, séance du 2, 12, 1959 (avec figures : photos).

(32) F. Mazauric, *Recherches et Acquisitions*, ms. cahier I, p. 171 sq. juillet 1909 et *ibid.* texte imprimé p. 38 sq. F. Mazauric, *Contribution à l'étude des vases peints de basse époque*, in *Rev. Etudes Anciennes*, XII, n° 4, oct.-déc. 1910, pp. 384-385.

(33) Aimable renseignement de M. J. Cornet.

(34) Cette appellation paraît en effet plus juste que celle de « celtibérique », du moins dans la plupart des cas. En effet le « celtibérique » à Ensérune existe bien (cf. Ph. Hélène, *Origines de Narbonne*, p. 320, f. 204) mais, à notre avis, certains exs. donnés comme celtibériques seraient mieux caractérisés si on leur réservait le terme « ionio-celte ». D'ailleurs, il existe aussi une poterie peinte plus proprement « celto-grecque », c'est-à-dire tirant son ornementation de la Grèce d'Asie, toute notamment. Nous pensons aux vases peints du I<sup>er</sup> siècle av. de Cavaillon du type indigène « pot à heurre » mais avec décor emprunté au vocabulaire des vases à décor géométrisé et végétal de la Méditerranée Centrale, Sud de l'Halle comprise ; cf. F. Mazauric, *Céramique polychrome des Celtes*, in *Rev. Etudes Anciennes* 1911 p. 82 et *Sépulture gauloise avec vases polychromes*, *Bull. Archéologique*, 1911 pp. 1 à 13, fig. 4 et fig. 5. Cette forme « pot à heurre » est encore présente à Boutae, *ibid.* 1911, Pl. CXXI, 1 avec frise d'oiseaux stylisés. Elle n'est pas sans rapports avec le gobelet type Arco.

à deux anses symétriques décoré sur l'épaule et sur la panse de lignes ondulées mais aussi de bandes rouges, le tout sur engobe blanc (35). A un moment où la poterie peinte de type « ionien » paraît épuisée, c'est-à-dire au I<sup>er</sup> siècle avant l'ère, la poterie peinte de type « celtique » prend, dans nos régions, la relève. A la même époque la poterie de type ibérique semble, elle aussi s'éteindre sinon être éteinte en Languedoc et Roussillon, alors qu'elle connaîtra une évolution dans la péninsule Ibérique jusqu'en pleine occupation romaine.

Signalons la présence de l'engobe blanc au II<sup>e</sup> siècle avant l'ère à Illiberis-Elne, associé à de la poterie campanienne et à du gris ampuritain (36), ainsi qu'à Ensérune, Nissan (37) bien qu'il y soit accompagné aussi d'engobe gris (38). Il existe encore à Cantédu, Nîmes (39). Au I<sup>er</sup> siècle avant l'ère, il se retrouve à Elne associé à de la sigillée (40). Il est à Montfo-Magalas (Hérault) avec de la campanienne C (42). Certes cet engobe n'est pas le seul : il existe en outre non seulement le gris mentionné ci-dessus mais aussi le brun rouge. Ce dernier est présent à Ensérune (42) et à Saint-Rémy (43).

Tels sont, pour nos régions, le relevé géographique et l'éventail chronologique de la poterie peinte, qu'elle soit de type ionien, de type ibérique ou de type celtique, pendant la période gallo-grecque et au Gallo-romain précoce.

Il nous reste, en conclusion, à caractériser les trois séries de poteries retenues mais seulement d'ailleurs dans la mesure où les remarques de stylistique peuvent avoir quelque utilité pour la datation. Il nous reste enfin à voir comment l'éventail chronologique actuel peut être amélioré et à mettre en relief, à ce propos, le rôle de premier plan que les questions de répartition et de technique doivent jouer.

La poterie de type celtique ayant été amplement caractérisée, il est assez aisé, par contraste de donner une description, même succinctement, des deux autres séries, la série ibérique et la série de type ionien. Avec ses formes préférées — vase ovoïde, bol, par exemple —, avec l'emploi d'engobes, blanc, gris, rouge, avec un décor fin et très chargé (Roanne, Cavailhon), la poterie de la série celtique constitue bien un monde à part. Il n'en est pas de même de la poterie ibérique et de la poterie de type ionien. Ces deux dernières sont, par plus d'un côté, voisines. Non seulement il est aujourd'hui accepté que c'est la poterie ionienne qui, présente au VI<sup>e</sup> siècle avant l'ère en Péninsule Ibérique comme dans notre Midi

(35) Aimable renseignement du D<sup>r</sup> Ch. Morel. Ce vase est à grouper, pour la forme (amphore) et l'engobe blanc avec les deux vases peints de Montans, Tarn ; cf. Elie Rossignol, in *Bull. Monumental* II, 88-89 et *Manuel*, IV, 1927, p. 999, f. 683.

(36) Aimable renseignement de M. R. Grau.

(37) J. Jannoray, *op. cit.*, vol. 2, Pl. XLIX, 2.

(38) *Id.* vol. I, p. 400 et Musée d'Ensérune.

(39) F. Mazauric, *Recherches et acquisitions*, cahier 2, mars 1911, p. 266 du manuscrit ; aussi *ibid.* texte imprimé, pp. 6 à 11.

(40) Cf. note 36.

(41) J. Coulouma, *Magalas et son oppidum de Montfo*, *Cahiers Hist. et Archéologie* 1934, p. 714.

(42) Jannoray, *op. cit.* I, p. 400.

(43) Musée des Alpilles, Saint-Rémy.

Méditerranéen (Cayla II à Mailhac notamment), a donné impulsion et levain à la poterie ibérique, mais il semble que tandis que la poterie de tradition ionienne est restée une poterie « statique » dans ses décors du moins, la poterie ibérique n'a dû son existence qu'à une constante évolution. En effet, la série ibérique qu'on a beaucoup gonflée numériquement en Languedoc et Roussillon, doit désormais être limitée aux vases dont les formes et les décors ont connu réellement une évolution dans la Péninsule Ibérique. Au II<sup>e</sup> siècle avant l'ère, cette poterie a derrière elle un long passé : c'est probablement ce qui explique le côté surchargé, négligé aussi et comme décadent de certains types d'ornementation, celui du « sombrero de copa » entre autres. Décor ibérique signifie pour beaucoup de chercheurs de notre pays, cercles et demi-cercles concentriques. Sans nier l'importante place de ces deux décors sur les poteries de type ibérique rencontrées dans le Sud de la France, il serait inexact cependant de penser que ces deux thèmes ornementaux sont typiquement ibériques — ils ont une longue ascendance Méditerranéenne — qu'il n'y a pas, sur notre sol, d'autres thèmes ornementaux plus caractéristiques du style ibérique. Le thème ornemental à base de

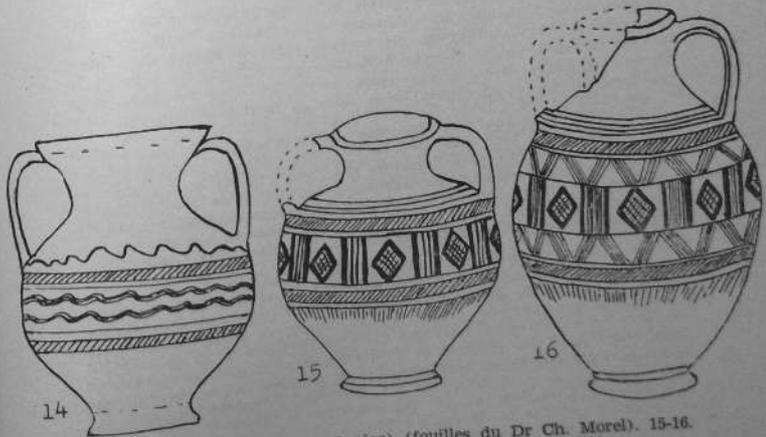


Fig. 3. 1981. 14 Brénoux (Lozère) (fouilles du Dr Ch. Morel). 15-16. Amphores de Montans (Tarn) (cf. Déchelette, *Manuel*, *op. cit.*).

plumes verticales, parallèles et comme soudées formant une sorte de gabion, l'est certainement beaucoup plus. Entre la série ibérique et la série de type ionien, il existe, au point de vue technique, certains traits communs. Mentionnons l'absence d'engobe et une couleur de l'argile assez semblable. Toutefois dans le type tardif du « sombrero de copa », argile et décor tirent sur le lie-de-vin ou le violâtre. Assez peu représentée, la série de type ionien de la fin du Second Age

du Fer semble n'être que la répétition dégénérée mais cependant étrangement fidèle malgré tout — témoin la persistance du motif simple de la ligne ondulée — de cette vaisselle commune de ménage des habitats de hauteur des sites précédents (44).

Il nous reste à reconnaître les insuffisances de nos connaissances chronologiques sur ces trois séries de poterie peinte de la fin du Second Age du Fer dans le Sud de la France et de suggérer comment il serait possible d'y remédier. La mention de l'existence d'une poterie ibérique, par exemple, telle qu'elle s'est faite jadis et naguère pour tant de sites — Béziers, Substantion-Montpellier, Carcassonne, grotte du Soulier (vallée de la Cèze), Méze, Nages, Mourèze, Nîmes particulièrement — c'est-à-dire non accompagnée d'un contexte de « fossiles directeurs », doit être l'exemple de ce qu'il ne faut plus faire.

Il nous reste à souligner qu'il n'est pas sans y avoir un rapport entre l'existence de la poterie peinte avant notre ère et les possibilités ou facilités de commerce, en premier lieu avec la Méditerranée. Ceci est valable naturellement pour le littoral Méditerranéen mais aussi pour tout l'arrière pays et les voies de pénétration qui en partent. Bien plus, un rapport identique doit être établi entre la perdurance de la technique de la poterie peinte et la perdurance d'emploi des antiques voies naturelles de commerce et de passage. Nous songeons spécialement à la vieille voie de portage entre le bassin du Rhône et celui de la Loire, de Vienne à Roanne par le seuil du Gier et la plaine du Forez, une de ces voies naturelles bien reconnue déjà par Strabon (45) et récemment bien mise en lumière à nouveau (46).

Et cette remarque n'est pas une digression, car s'il est possible de reconnaître un jour que les grandes découvertes de poteries peintes préromaines et même gallo-romaines dans nos régions sont justement et rigoureusement situées sur des voies naturelles de pénétration et de commerce, il ne sera peut-être plus hasardeux du même coup de tenter de découvrir entre les sites qui jalonnent ces voies, non seulement des liens de technique, mais aussi des liens temporels.

Telle est bien la question capitale pour les années à venir : relier, par des maillons de plus en plus serrés, les problèmes de technique et les problèmes de chronologie. S'assurer de l'amplitude de variation d'une technique est, pour les séries de céramiques de la Méditerranée, s'assurer en même temps de l'amplitude de variation de la chronologie. Sans doute dans les poteries de fabrication locale une telle précision paraît-elle difficile sinon, peu probable. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans ce sens, avec l'aide du matériel d'importation, que des progrès seront réalisés en ce qui concerne la datation plus précise des poteries peintes de la fin du Second Age du Fer comme celle de toute poterie peinte antérieure à notre ère dans le Sud de la France.

Nyons, le 27 juin 1960.

(44) Par exemple au Cayla IV, Mailhac, Aude et au camp de Larina, Annoisin Chatelans, Isère, (aimable renseignement de M.J. Chauvin pour ce dernier site et Rhodania 36<sup>e</sup> année, 1960 p. 27 et suivantes).

(45) IV, I, 14.

(46) Fr. Déchelette, *Les voies de pénétration de la civilisation de la Gaule celtique et romaine*, in *Rev. de Géographie de Lyon*, XXXI, 1956, (2) pp. 109-114.

# CONTRIBUTION à l'étude des fortifications de terre en Armorique

PLANCHES L-LI

par

René VANDENBROUCQUE

OPPIDUM D'ORANGE

## Situation.

Le Nord-Est du département d'Ille-et-Vilaine possède en la commune de Vieux-Vy-sur-Couësson un oppidum peu connu, qualifié de camp romain. C'est sans doute pour cette raison que Sir Mortimer Wheeler ne le signale pas dans son remarquable ouvrage *Hill-Forts of Northern France*.

Avant que les travaux de remembrement rural n'aient achevé la destruction de la plus grande partie des talus bretons, il semble utile de présenter à nouveau cette remarquable enceinte, située à 800 mètres au sud du village, au confluent du Couësson et de son affluent l'Alleron. Sur le cadastre, section C, feuille n° 1, elle occupe les parcelles 178, 194 à 213, et 236. La superficie totale, protégée par les défenses tant naturelles qu'artificielles est d'environ 18 hectares.

## Historique.

Marteville (1), dans le *Dictionnaire de Bretagne*, qualifie cette enceinte de « camp romain », position mieux défendue par la nature que par l'art, en lui attribuant 250 mètres de long sur 100 de large. Il semble n'avoir examiné que le sommet de la crête, c'est-à-dire la parcelle cadastrale n° 211. L'abbé Millon (4) écrit le 23 décembre 1898 : « Le camp romain » s'élève à une hauteur de 60 mètres environ au-dessus des deux rivières qui le bordent.

Etudiant l'emplacement en détail, il rectifie l'estimation précédente et lui donne 500 mètres dans sa plus grande longueur et 300 dans sa plus grande largeur, ce qui correspond à la réalité, si l'on excepte la parcelle cadastrale n° 236, située au sud-ouest du vallum principal. Depuis, les différents auteurs n'ont fait que résumer cette description, sans y apporter d'éléments nouveaux. Pour en faciliter la visite, nous suivrons donc l'abbé Millon, à l'aide du plan.

#### Etat actuel.

Venant du bourg, nous arrivons au point n° 1 du plan, où se trouve l'ancien moulin du Pont, au pied duquel la route de Vieux-Vy à Fougères traversait le Couësnon.

Toulmouche et Banéat (15) pensent qu'il s'agissait du passage de la voie romaine du Mans à Corseul.

Regardons vers le sud, une crête s'élève rapidement jusqu'à une altitude de 60 mètres. Ses flancs est et ouest surplombent à pic les deux cours d'eau.

Au point « A », l'étroit passage est clos par une butte artificielle ovale de 50 mètres de long, 5 de hauteur et 30 de large au niveau du chemin.

Jusqu'au point B le retranchement est naturellement défendu par l'escarpement abrupt. Suivant cette ligne nous arrivons (5 du plan) au pied d'une vaste butte qui, ainsi que le précise l'abbé Millon, a 10 mètres de hauteur et 50 mètres de circonférence de base. En divers endroits, des prélèvements de terre font apparaître une ossature de pierres assez régulièrement disposées et étagées. Cette éminence ressemble à celles que l'on qualifie généralement de Motte féodale. Au bas de cette butte il y a trois petites terrasses étagées, soutenues par des murets maçonnés au mortier, qui n'ont rien de l'appareillage romain, mais qui doivent être de construction récente, destinés à aménager un parc d'agrément. En effet, sur le cadastre ces parcelles sont dénommées « Jardin anglais ».

Par contre, à 20 mètres en contre-bas, les interstices entre les rochers sont obstrués par d'énormes blocs de pierre, régulièrement superposés, rendant ainsi l'escalade presque verticale (6 du plan).

Au Nord-Ouest de la butte, on voit encore une partie du fossé profond de 2 mètres, qui l'entourait autrefois. Une ancienne construction devait s'élever au point 7 du plan, précédant l'édification des premiers bâtiments de ferme, aujourd'hui disparus. En effet, une excavation fait apparaître un escalier de pierre régulièrement aménagé, s'enfonçant dans le sol, jusqu'au pied de la motte. Cette présence avec celle de la chapelle confirment l'existence, d'après l'abbé Millon (4) d'un château déjà qualifié d'« ANCIEN » dans un aveu de 1499.

A partir du point B, la défense naturelle n'existe plus, le cours du Couësnon s'éloignant vers le Sud-Ouest. Nous allons donc jusqu'au point D suivre un énorme talus de 20 mètres de large, de 6 mètres de haut au départ, s'élevant à 10 mètres en son point maximum.

Quatre coupes transversales, pratiquées pour le passage des chemins de servitude, font apparaître une ossature de blocs de pierre de différentes grosseurs, agglutinés de terre argileuse. Actuellement nous ne pouvons pas nous rendre compte s'il s'agit d'un murus gallicus. L'abbé Millon (4) a présenté à la séance S.A.I.V. du 10-1-99 des pierres vitrifiées recueillies au pied de ce rempart.

La défense T. 1 est doublée extérieurement par un second talus T. 2 de 10 mètres de base et de 4 à 5 mètres de hauteur, le fossé F. 1 les séparant, large de 15 mètres, se comble graduellement vers le Sud-Ouest jusqu'au sommet de la crête. C.R.1.

La défense T.4., la plus importante, barre tout le secteur ouest-sud-ouest, elle est précédée en F.3 d'un très large fossé, ou plutôt d'une fosse de 30 mètres de large, irrégulièrement profonde de 3 à 5 mètres; celle-ci, à partir du point « Y », monte en pente assez rapide jusqu'au sommet de la crête rocheuse C.R.1. Cet affleurement naturel de gros blocs de quartzite (C.R.1) de 15 à 25 mètres de large s'étend sur 300 mètres de longueur dans la direction Sud-Ouest-Nord-Est.

A l'intersection il se trouve au niveau supérieur avec le talus T.4., formant avec ce dernier une immense croix à branches inégales. D'après les blocs erratiques existants, il est possible que primitivement cette crête s'étendait jusqu'au point E, où subsistent encore d'imposants vestiges, achevant d'enclore la parcelle 211 appelée « Le Grand Placis » ou « Fort des Romains » dans laquelle se trouve un point d'eau. (N° 11 du plan).

— Le secteur Sud-Ouest en avant du talus principal T.4. est protégé à 250 mètres par un premier ouvrage T.3. de moindres dimensions, long de 100 mètres, haut de 3 mètres, précédé d'un fossé de 7 mètres de large et profond de 2 mètres.

Rien ne permet de dire que ce dernier soit contemporain du précédent, il peut en effet être de construction plus récente. La ligne C.D.E.A. ne possède plus de talus apparents, sauf un embryon de 40 mètres de long sur 4 de large et 1 m. 25 de haut, à gauche du point E. Cette face Sud-Ouest-Nord-Ouest est naturellement défendue, surtout de D à A, par le surplomb, au pied duquel il y avait autrefois un étang, une chaussée et un marécage. (15 du plan).

Au point D, un chemin de servitude, large de 2 mètres, protégé par deux petits talus de 16 mètres de long et de 2 m. 50 de haut, s'enfonce et chemine à flanc de côteau sur la rivière.

Que renferme cette remarquable enceinte et qu'y a-t-on recueilli ?

— La parcelle 210, livrée lors des cultures, des débris de tuiles à rebords, tuiles courbes, fragments de moulin à bras en granite. La parcelle 209 renferme dans l'angle nord-est les substructions d'une chapelle autrefois dédiée à la Sainte Trinité. L'ensemble de cet édifice rectangulaire, orienté Est-Ouest, apparemment long de 21 mètres, large de 11 mètres, possède côté Ouest une nef, large intérieurement de 8 m. 10, précédée à l'Est par une cella rectangulaire large de 5 m. 75, longue de 10 m. 50. Une petite construction adventive, rectangulaire, de 6 mètres sur 2 m. 20, est accolée extérieurement à la face Nord-Est.

Au début du siècle les travaux de jardinage ont fait découvrir à l'intérieur un dallage de briques, des débris de poteries, une vieille meule, le tout vraisemblablement assez moderne puisque l'on y exerçait encore le culte au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans les déblais intérieurs il fut recueilli (6) un jeton de Charles IV le Bel, un de Henri IV, une pièce de Frédéric d'Orange qui porte : Frédérik D. G. Pinc. Aur. Mais ce qui est le plus important en ce qui nous concerne, ce sont les pièces de monnaies gauloises au nombre d'une vingtaine, trouvées extra-muros, à l'angle Sud-Ouest de l'édifice (point x du plan) mélangées parmi un amoncellement d'ossements et de crânes humains, dont l'un avait les fosses nasales bouchées par de la cire rouge. MM. Paul et Louis Dorange ont eu l'extrême obligeance de bien vouloir nous confier deux exemplaires de ces monnaies, reproduits (pl. L, fig. 2-5) grâce au talent de M. Pierre Téroüanne. Nous les remercions bien sincèrement.

L'abbé Millon (4) écrit : « Les paysans ont trouvé, paraît-il, une grande quantité de pièces de monnaies, il nous a été impossible d'en voir une seule ». Le même auteur signale avoir trouvé, dans un petit îlot du Couësson, au point 14 du plan, des conduits qui amenaient l'eau au camp, faits de tuyaux emboîtés et cimentés les uns dans les autres (4).

M. Dorange m'en a montré un fragment, il est d'une pâte brun-clair, très dure, évasé à une extrémité, d'un diamètre de 10 cm. et 1 cm. 5 d'épaisseur; et porte des moulures extérieures hélicoïdales.

Que conclure de cette rapide visite ? Tout d'abord qu'il est vraisemblable que nous sommes en présence d'un Oppidum. L'emplacement, le mode de construction, les monnaies armoricaines le confirment. L'occupation du site s'est poursuivie jusqu'à nos jours, puisque nous trouvons des tegulae, des meules en granite, des monnaies romaines, malheureusement illisibles, que nous avons vues entre les mains du fermier. Parmi les débris de céramique, il y a quelques rebords de poterie « dite mérovingienne ».

Le 14 novembre 1916, M. Le Bourdellès (7) exhibait à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, 3 fers de lance à douille, qualifiés de framées mérovingiennes, trouvés à Vieux-Vy, une en forme de feuille de saule, semblables à ceux du cimetière mérovingien de Londinières (16). D'autre part les sarcophages en granite sont encore assez nombreux aux environs, où ils servent parfois d'abreuvoirs !

D'après Banéat, ce camp servit à l'armée bretonne avant la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, en 1488; le futur Louis XII y logea (13).

A la séance de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, le 13 août 1870 (3), Mowat présentait un éperon en cuivre doré, portant gravée sur chacune de ses branches, en caractères gothiques, une devise allemande *Vergeiss-Min-Nit*, conforme à l'orthographe de l'allemand du Nord au XV<sup>e</sup> siècle, d'après le présentateur.

## SOURCES

- (1) Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, tome II, 1853, p. 966.
- (2) Abbé Brune, in *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome I, page 54. Répertoire.
- (3) Mowat, in *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome IX, p. XLV, Eperon.
- (4) Abbé Millon, in *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XXIX, page 11. Pierres vitrifiées et conduites d'eau.
- (5) Abbé Millon, *ibid.*, page 287. Description du site.
- (6) Abbé Millon, *ibid.*, tome XL/2, page 9. Monnaies gauloises.
- (7) Le Bourdellès, in *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XLV/2, page 83. Armes mérovingiennes.
- (8) *Annales de la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo*, 1909, page 38.
- (9) Bézier, *Inventaire Monuments mégalithiques I.-et-V.*, Inventaire 1883, supplément 1886, page 22.
- (10) Dagnet, *Sur les bords du Couësson*, 1906, page 24.
- (11) *B.S.P.F.*, tome XI, 1914, page 279.
- (12) Pautrel, *Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*, 1927, p. 661 et 694.
- (13) Banéat, *Le département d'Ille-et-Vilaine*, t. IV, p. 314-315.
- (14) Guillotin de Corson, *Pouillé Historique*, 1886, tome VI, p. 462.
- (15) Banéat, *Etude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine*, 1928, p. 50-56.
- (16) Orain, *Géographie pittoresque d'Ille-et-Vilaine*, p. 137.

1. — Ancien gué sur la route de Vieux-Vy, à Fougères.
2. — Pont actuel sur l'Alleron.
3. — Ancien pont.
4. — Butte ovale, hauteur 5 mètres.
- 4 bis. — Traces d'une ancienne butte.
5. — Motte de 10 mètres de hauteur.
6. — Blocage d'énormes pierres brutes, superposées.
7. — Emplacement d'anciens bâtiments de ferme.
8. — Château actuel.
9. — Substructions de l'ancienne chapelle de la Sainte-Trinité
10. — Bâtiments de la ferme.
11. — Point d'eau.
12. — Passe de service.
13. — Ruines du moulin d'Orange.
14. — Endroit où furent découverts les conduits d'eau.
15. — Ancien étang.
16. — Ancien vivier.
195. — Vallée de la Fontaine.
- 206-207-208. — Les Placis.
209. — Verger de la ferme.
210. — Champ de la Chapelle.
211. — Le Grand Placis.
212. — Le Petit Placis.
213. — Le Fort.
236. — Le Champ Neuf.

F : 1, 2, 3 : fossés.

T : 1, 2, 3, 4 : Vallum.

CR : 1, 2 : crêtes rocheuses naturelles.

X : Lieu de trouvaille des monnaies armoricaines.

Y : Limite de la fosse F. 3.

Z : Excavation : 12 m de long ;  
8 m de large ;  
3 m de haut.

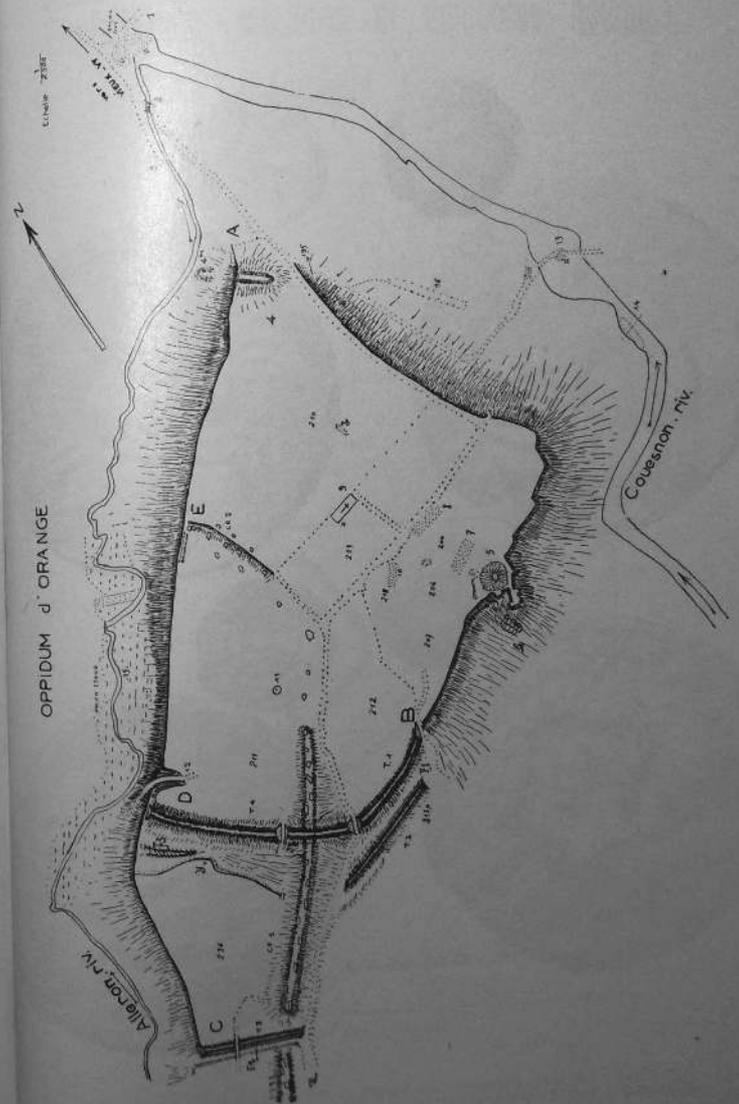


Fig. [99]



Fig. 2-5 [100-103]. Monnaies gauloises provenant de l'oppidum d'Orange. Photos Pierre Téroüanne.

## Exploitations minières et amphores italiques d'Ambialet (Tarn)

Fig. 1

par

André SOUTOU

D'anciennes mines de galène argentifère datées, par des céramiques et des monnaies, de l'époque gallo-romaine, ont été signalées (1) dans les environs de Courris (Tarn). Jusqu'à présent aucun vestige antérieur au I<sup>er</sup> siècle après J.C. n'avait été rencontré dans ces parages. C'est pourquoi il n'est pas sans

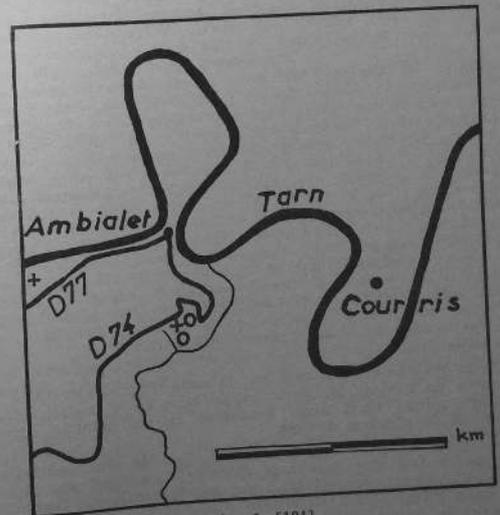


Fig. 1 [104]

(1) M. Labrousse, Exploitations d'or et d'argent dans le Rouergue et l'Albigeois, *Rouergue et confins*, Rodez, 1960, p. 105.

intérêt de noter que de nombreux fragments d'amphores italiennes à lèvre inclinée du type I de Dressel ont été déterrés dans une vigne située à environ 200 m. au Sud-Ouest de la maison nommée Le Roc (2), commune d'Ambialet (Tarn).

L'emplacement de ces vestiges est peu éloigné (300 à 500 m.) de deux anciens puits de mine dont l'un s'ouvre horizontalement dans le tournant inférieur de la route D 74, tandis que l'autre s'enfonce verticalement dans le sol, en bordure même du chemin qui mène au moulin de Salvayre, presque au confluent du ruisseau de Tourrenque. Il est donc vraisemblable que l'exploitation de ces mines a commencé dès le I<sup>er</sup> siècle avant J.C. (3).

D'autres amphores du même type sont conservées dans les réserves du Musée d'Albi (4). Bien qu'elles proviennent d'un autre secteur de la même commune (environs de La Condamine, dans la vallée du Tarn, en aval du village), elles confirment la présence d'établissements de La Tène III dans cette région riche en minerai et corroborent ainsi l'opinion des linguistes (5) qui considèrent le nom même d'Ambialet comme un toponyme d'origine gauloise.

(2) Cette maison est indiquée sur la carte d'Etat-Major (Albi S.-E.) sous le nom de Blason. M. Sicre, propriétaire de la maison et de la vigne m'a indiqué qu'il avait rencontré en un point 3 amphores juxtaposées et du charbon de bois.

(3) L'ancienneté de ces mines semble être, de plus, indirectement attestée par le fait que la charte d'Ambialet, qui est une des plus anciennes du Languedoc (1136), ne mentionne pas d'exploitation minière dans l'Ambialédés (territoire d'Ambialet). Cette charte a été publiée dans la *Revue du Tarn*, tome III, 1881-82, p. 115-120.

(4) Ces amphores m'ont été montrées par M. Jean Lautier. Souhaitons que le Groupe spéléo-archéologique d'Albi entreprenne un jour l'exploration de ces puits et galeries.

(5) E. Nègre, *Les noms de lieux du Tarn*, Paris, 1959, § 18, p. 17.

## OPPIDA DU PAGUS PORTENSIS

FIG. 1

par

Noël SPÉRANZE

Les Monts Faucilles, prolongeant vers l'Est et en demi-cercle la ligne de partage des eaux du plateau de Langres, séparaient les territoires des *Leuques* et des *Séquanés* et servaient de limite entre la Gaule-Belgique et la Gaule-Celtique. Sur le versant méridional de ces monts, les sources thermales ou non de Bourbonne-les-Bains, Bleurville, Bains-les-Bains, Plombières, Luxeuil et Velminfroy avaient favorisé l'établissement d'habitats. D'autre part, les sources de la Saône et de ses affluents procuraient à ce pays une voie d'eau importante et au débit régulier, utilisée de bonne heure tant pour le transport des bois tirés des vastes forêts fixant les réserves aqueuses, que pour le trafic des produits des verriers et des potiers, et des autres établissements des *Leuques* et des *Séquanés* du Nord, avec les marchandises des comptoirs lyonnais. Ce trafic fluvial remonte certainement à la période pré-romaine. Chaque localité des bords de cette rivière, mère du commerce, y possédait un port. D'où le nom même de ce pays au moyen-âge : *Pagus Portensis*.

La Saône servit de limite entre les *Séquanés*, les *Lingons* et les *Eduens*, à partir de son confluent avec le Vanon. Les conflits provoqués par les péages et les prétentions à la possession de la rivière furent à l'origine d'une des discordes qui devaient livrer la Gaule aux Romains. La disposition avantageuse du Rhône et de la Saône n'échappa point à ces derniers. Elle favorisait à la fois les besoins de leur commerce et les exigences de leur stratégie. Elle ouvrait une voie directe et facile depuis Rome jusqu'à la mer du Nord : un de leurs préteurs, *Luclus Antistitus Vetus*, alors aux frontières de la Germanie sous Néron, proposa le creusement d'un canal de la Saône à la Moselle, en suivant le Coney depuis Corre. *Elius Gracilis*, gouverneur de Trèves, capitale de la Gaule-Belgique, essaya bien de combattre ce projet. Mais un savant a prouvé qu'il existait, au troisième siècle, une communication directe entre la Méditerranée et Trèves, résidence du Préfet des Gaules (1). Les Romains choisirent parmi les nobles *Séquanés*, les dirigeants de la navigation sur la Saône et les comblèrent d'honneurs (2). Ces navigateurs étaient affiliés à une association lyonnaise dont le Patron fut un Vénète, *L. Tauricius Florens*, alors *allectus arcae Galliarum* (3). On voit, en 398, *Stilicon* embarquer les grains de la *Lingonie* sur la Saône, pour l'approvisionnement de Rome (4).

Il est nécessaire de se souvenir que les *Séquanés* avaient été délivrés d'Arioviste par Jules César et que les Romains considéraient les peuplades gauloises de l'Est comme des alliées, et notamment les *Rèmes*, les *Leuques*, les *Séquanés* et les *Lingons*. Aussi bien, la

(1) Tacite, *Annales*, Liv. XIII, Ch. LIII. Cf. *Le Constitutionnel*, octobre 1821.

(2) Edouard Clerc, *La Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 82-83.

(3) Allmer-Dissard, *Musée de Lyon*, Insc. ant. II, p. 484-485.

(4) Claudien, *Eloge de Stilicon*. Cf. Mathieu, *Les Evêques de Langres*, p. 18.

*Sequania Maxima* était-elle l'emplacement de choix pour le stationnement et l'hivernage des Légions romaines. Ces soldats occupèrent d'abord les quelques forteresses ou *oppida* des Séquanes. Ces camps étaient appelés *stativa*. Ils étaient nombreux dans la Séquanie et notamment dans la partie qui est devenue le département de la Haute-Saône.

Mais lorsque survinrent les Barbares, les Romains construisirent d'autres retranchements et camps fortifiés pour leur barrer la route. Tels paraissent avoir été « Le Haut de Langres » à l'entrée du bois de Passavant, près de la route romaine de Corre à Châtel-sur-Moselle (depuis ce point culminant, la vue découvre les remparts de Langres) ; le retranchement de Jonvillotte, près de Jonvelle ; ceux d'Anchenoncourt, de Charmes, de Favorney, de Combeaufontaine, de Jussey, de Montigny, d'Ouge, de Tartécourt et de Vitrey. Si l'on exclut ces fortifications tardives et postérieures au gallo-romain précède, et les *stativa* de Chariez et de Morey, il ne reste plus que quatre *oppida* possibles dans le *Pagus Portensis*. Ce sont, aussi bien par ordre alphabétique que du Nord au Sud, les forteresses de Bonneval, de Châtilillon-sur-Saône, de Noroy et de Purgerot où des fouilles systématiques, du genre de celles de Châteaumeillant, donneraient certainement des résultats.

#### I. — BONNEVAL

Il s'agit d'une enceinte gauloise qui domine, à 350 m d'altitude, le vallon de Bonneval, entre Relanges et Saint-Baslemon, au canton de Darney (Vosges), rattachée à la période de Hallstatt, c'est-à-dire au Premier Âge du Fer (5) et connue sous le nom de Châtelet de Bonneval, Antérieure à l'occupation romaine, elle fut étudiée et décrite en 1824 (6). Cette enceinte est enclose de murs très épais et sans fondation. Ces murs sont constitués par des couches de terre mêlée de pierres brutes, alternant avec des pièces de charpentes d'une épaisseur de soixante-dix centimètres. La couche de bois, qui présente encore des parties ligneuses, apparaît surtout sous forme de matière charbonneuse comme si elle avait été réduite ainsi par un incendie (7).

Non loin de là, dans le bois de la Croupe-Saule, une assez vaste sépulture romaine connue sous le nom de « Tombeau du Grand Pacha », a livré une pierre funéraire de grandes dimensions (2 m 35 x 2 m ; 10 m x 0 m 35) qui fut enlevée en 1775 par le prieur de Relanges. Cette sépulture, les lieux dits voisins « Champ de Bataille » et « Canton du Camp », des armes gauloises et romaines trouvées entre Relanges et Senonges, semblent justifier en partie la tradition transmise de père en fils, selon laquelle Jules César dut intervenir dans cette partie de la Séquanie du Nord pour y mater en juillet 58 av. J.C. des partisans locaux d'Arioviste qui avaient battu, en ces lieux, une avant-garde romaine, peu avant la défaite du chef des Suèves, qui se posait en protecteur des Gaulois (8).

Au livre I de ses « Commentaires », le vainqueur parle bien de « manœuvres pénibles dans le nord de la Séquanie », mais il omet ce détail et proclame seulement que les Séquanes, les Leuques et les Lingons fournissent le blé et que la moisson est mûre, lorsqu'il

(5) R. Parisot, *Histoire de Lorraine*, T. I, p. 18.

(6) C.-L. Mangin, *Dissertation sur le Châtelet de Darney. Mémoire sur le Châtelet de Bonneval*, 1826.

(7) J.-B.-P. Jollois, *Antiquités remarquables du département des Vosges*, 1843, p. XXXII. Cet auteur ajoute : Cette construction remarquable est précisément celle que César, dans ses *Commentaires*, attribue aux murs de l'ancienne *Avaricum*.

(8) Meschini, *Mémoires de la Société d'Emulation des Vosges*, 1821, quitte Langres pour Besançon, à la tête des cinq Légions qui doivent écraser Arioviste et lui faire repasser le Rhin.

#### II. — CHATILLON-SUR-SAONE

Sur un roc escarpé, à 237 mètres d'altitude, dominant le confluent de la Saône et de l'Apance, son premier affluent important, Châtilillon est enveloppé dans une ceinture de murailles hérissées de tours dont des vestiges importants sont encore visibles. On y a trouvé des débris de constructions anciennes mêlées de tufes à rebords, des sarcophages à la Ripelle (*Ripella*) contenant trois ou quatre cadavres ensemble, des vestiges de castrametation encore visibles dans le bois du Rouvrois, des vestiges de passages dont l'un creusé dans la pierre et conduisant à *La Romaine*, sorte de citadelle avancée en face de la ville et ruinée pendant la guerre de dix ans. Au cours de travaux d'adduction d'eau, en 1956, divers vestiges furent mis à jour, près de l'église. Parmi ceux-ci se trouvent des sarcophages, des crânes, des ossements et une mâchoire d'une dimension au-dessus de la normale. D'autre part, des fossiles d'éponge, des monnaies et d'autres objets gallo-romains sont conservés dans la collection particulière du château — rebâti au XVIII<sup>e</sup> siècle à la manière moderne — de cette localité.

La paroisse de Châtilillon-sur-Saône appartenait au diocèse de Besançon. Elle était unie à la messe capitulaire de Saint-Etienne, d'après une bulle confirmative d'Eugène III, le 4 des calendes de mai 1145. Elle continua d'être au chapitre métropolitain, avec plus de 42 autres cures, et ces droits du chapitre furent consacrés par un décret de l'archevêque Vital, en 1314. Ce bénéfice, administré par un vicaire perpétuel, était donné au chanoine qui avait le département appelé *super Sagonam* (9). Le prébendier de Supt-le-Haut en était le titulaire en 1785. Aujourd'hui, dans le département des Vosges, le territoire de Châtilillon-sur-Saône est limitrophe de celui du département de la Haute-Marne. Ces limites artificielles n'ont tenu aucun compte de la réalité géographique du *Pagus Portensis* ou *Super-Sagonam*.

#### III. — NOROY

Etabli sur la montagne de Noroy appelée Bridelle, à 372 mètres d'altitude, le Châtelet de Noroy a une superficie d'environ deux hectares et demi. Il était défendu par un mur de circonvallation construit avec ciment (?). Il présente des angles aigus au Nord et à l'Est et un rectangle à l'Ouest. On aperçoit vingt-deux villages du haut de ce belvédère. Des armures et des ossements y ont été découverts au siècle dernier. Le Châtelet de Noroy commandait les routes nombreuses qui se croisaient au Montrol, à deux kilomètres de la montagne. Décrit par Edouard Clerc, l'oppidum de Noroy a été étudié par Alfred Oudot (*Collection préhistorique de Vesoul*).

#### IV. — PURGEROT

Situé au sommet d'un plateau escarpé qui domine au loin la contrée, à 317 mètres d'altitude, le Châtelard de Purgerot était protégé du côté accessible par un mur épais et un fossé. Sa garnison pouvait communiquer avec celles du Châtelet de Noroy et du camp de Morey au moyen des signaux en usage chez les Gaulois et les Romains. On croit que le Châtelard de Purgerot, après avoir servi aux Gaulois, devint un des points stratégiques les plus importants, sous la domination romaine. Il est à présumer que cette forteresse avait été établie pour protéger le réseau des routes qui s'y rencontraient et les passages de la Saône, en raison avec sa proximité avec Port-d'Atelier, Creuseil — remarquable par ses antiquités celtiques — et Port-sur-Saône.

(9) Archives du Doubs, Inv. du Chapitre métropolitain, fol. 4, verso, et fol. 134.

## V

Il semble opportun d'ajouter à cette description sommaire des *Oppida* du *Pagus Portensis* une remarque concernant l'habitat gaulois, telle qu'elle fut faite au cours de travaux de sondage des sources thermales de Bourbonne-les-Bains, entre 1732 et 1785. A quinze mètres sous terre, et non loin de l'Etablissement thermal, fut découvert un mur, qu'au moins un des ingénieurs chargé des travaux supposa être un mur gaulois (10). Les sources chaudes étaient utilisées par les Séquanes avant l'arrivée des Romains : les « *donaria* » trouvés sous le béton romain dans le puisard de l'hôpital militaire en sont une preuve, comme le culte à Borvo et à Damona. Bourbonne-les-Bains est aujourd'hui dans le département de la Haute-Marne. Mais, jusqu'à la Révolution, son église dépendait du diocèse de Besançon, comme toutes celles des localités de la vallée de l'Apance. Bourbonne-les-Bains faisait donc partie de la Séquanie et — pour ce qui intéresse notre présente étude — du *Pagus Portensis* ou *Super Sagonam*. Il y avait également un verrier à la Bondice, aux sources de l'Apance, une officine de potier, et un verrier à Bourbonne-les-Bains (11).



Fig 1 [105]

(10) Athanase Renard, *Bourbonne et ses eaux minérales*, 1826.

(11) Un des monuments funéraires gallo-romains découverts à Bourbonne-les-Bains au siècle dernier est attribué à un potier gaulois du nom de SATO ou SATON ; des débris de céramique sigillée rouge à frise d'oves et métopes divers ont été découverts au Joyeux (Joyet) en 1793, où il y avait du moins le dépotoir d'une officine de potier. En outre, en 1861, un habitant de Port-sur-Saône y découvrit un fond de vase vert-pâle soufflé et moulé, sur lequel ressortit en relief l'inscription : G. LEYFONI, BORYONICI et trois cercles concentriques. Cette trouvaille prouve l'existence à la fois d'une verrerie à Bourbonne, tenue par le gaulois LEUPON, et d'un trafic fluvial entre Bourbonne — par l'Apance et la Saône — et les autres localités de la Saône Supérieure.

## OBJETS GAULOIS INÉDITS (Aude)

FIG. 1-2

par

Jean AUDY

Le Dr Riquet nous ayant encouragé à publier des objets gaulois qui se trouvent, les uns dans les collections de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, et l'autre dans notre collection personnelle, nous soumettons à nos lecteurs les quelques lignes suivantes dont le seul but est de préciser certains aspects de la civilisation celtique.

Nous nous occuperons tout d'abord des broches dites de « Saint-Martin-Lalande » (Aude), car elles ont été trouvées sur le territoire de cette commune au début du siècle. Regrettons simplement que les bulletins de la Société propriétaire ne fassent aucune mention du lieu et des circonstances de la trouvaille (fig. 1).

Il s'agit de cinq broches torsadées en fer d'inégales longueurs : la première mesure 46 cm, la seconde 45 cm, la troisième 44 cm, la quatrième 40 cm et la cinquième 39 cm. Elles sont dans un excellent état de conservation. L'extrémité supérieure est dotée d'une spatule arrondie tandis que l'extrémité inférieure comporte deux pointes divergentes.

Quelle était l'usage de ces broches ? Déchelette nous en parle longuement : à la fin de l'époque de Halstatt, on voit apparaître chez les Celtes certains instruments domestiques, jusqu'alors répandus chez les Etrusques, et qui occuperont désormais un rôle important dans la vie domestique : ce sont les chenets, la crémaillère, le chaudron et les broches à rôtir.

Nous n'affirmerons pas que ces instruments n'aient pu être utilisés à une date antérieure, mais, faute de documents et de trouvailles, nous ne les rencontrons dans notre pays qu'à partir de La Tène I, l'usage de les placer dans les sépultures ne s'étant répandu dans les tribus celtiques qu'à cette époque-là. Parmi ce mobilier funéraire, les broches métalliques occupent une place de choix.

Athènes, d'après Posidonius, rapporte que la nourriture des Gaulois se composait d'un peu de pain et de viandes abondantes, tantôt bouillies, tantôt rôties sur la cendre ou sur des broches. « Pendant les repas, écrit de son côté Diodore de Sicile, les Gaulois sont assis à terre sur des peaux de loup ou de chèvres. Tout auprès sont établis des foyers où le feu abonde et qui sont garnis de chaudrons ou de broches chargés de viande en énormes morceaux. »

Il semble donc que l'usage des broches était double. Liées en faisceaux, comme nous les trouvons souvent, elles remplissaient les fonctions de grils sur lesquels on posait la venaison. Désunies, elles pouvaient servir, soit à piquer la viande de leurs extrémités pointues, soit à la soulever par leurs extrémités plate. Mais ces humbles ustensiles domestiques durent changer très vite de destination.

En raison de l'importance des croyances attachées au foyer chez tous les peuples Indo-Européens, il paraît vraisemblable que les broches furent utilisées pour les rites d'un culte domestique, comme il en fut des chaudrons chez les peuples Celtiques et chez les Grecs Homériques. Dans les célébrations des immolations rituelles, que décrivent en effet l'*Illiade* et l'*Odyssée*, les jeunes gens qui assistent le sacrificateur tiennent dans leurs

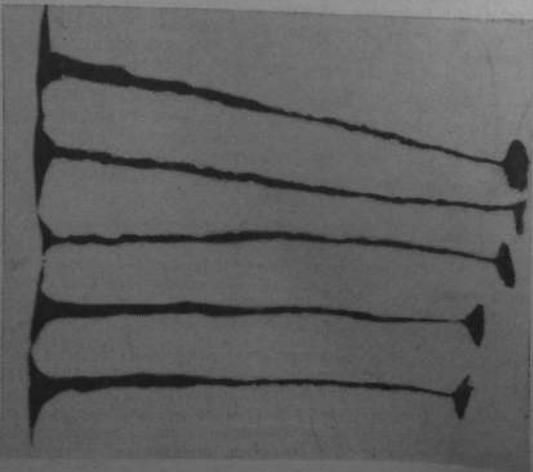


Fig. 1 [106]

mais les *pempoboles* ou faisceaux de cinq broches. Celles-ci sont détachées quand vient le moment de faire cuire devant la flamme du bûcher certains restes de victimes.

Par une autre extension inattendue de leur utilisation, les broches furent adoptées, avant l'invention de la monnaie, comme étalons de valeur. Leur nom grec, *obelos*, *obeliscos*, désigna plus tard l'une des plus petites unités du système monétaire hellénique, l'*obole*, *obolos*.

Ici se place une des plus curieuses et décisives découvertes archéologiques. Aristote rapporte que le roi Phidon, en créant, à Egine, la première monnaie d'argent, déposa dans le temple d'Héra, à Argos, les obélisques en fer retirées de la circulation. Or, en 1895, en explorant les substructions de l'Héraion d'Argos, l'Ecole Archéologique Américaine d'Athènes, eut la bonne fortune d'y rencontrer, dans des couches profondes, un faisceau de grandes broches de fer associées à des objets manifestement antérieurs aux plus anciennes monnaies. On était en présence des *obeliskoi* du roi Phidon, mentionnées par Aristote. L'*obole*-monnaie, dont nous parlions tout à l'heure, était la sixième partie de la drachme, mot qui signifie « poignée ».

Or, avant le VI<sup>e</sup> siècle avant J. C., on déposa, dans les sépultures Etrusques, des faisceaux formés de six broches en bronze assemblées par une poignée : ce sont là de véritables drachmes, dérivées des modèles helléniques.

Constatons, du reste, à ce sujet, que la série des broches de Saint-Martin-Lalande serait d'un ordre dégressif presque parfait si nous insérions une broche de 42 cm entre la troisième et la quatrième, ce qui reconstituerait la drachme Etrusque de six broches. Notre exemplaire semble donc incomplet.

Il n'en reste pas moins d'un intérêt exceptionnel, car, à notre connaissance, il est le premier signalé dans la région peu celtisée du Midi de la France, toutes les broches connues s'étant trouvées dans les sépultures de la Gaule Cisalpine et rarement dans les tumuli de la Marne.

Les broches de Saint-Martin-Lalande sont des objets domestiques sans nul doute dont l'utilité comme signe monétaire ne devait plus se faire sentir à une époque où la monnaie était d'un usage courant, mais elles avaient gardé suffisamment de signification rituelle pour être placées dans un lieu consacré, tombeau ou temple champêtre.

\*  
69

L'autre objet est une petite statue de bronze de 4 cm de hauteur, dotée d'une belle patine verte. Elle a été trouvée en 1925, à Aubais, dans le Gard, en démolissant un vieux mur de pierres sèches qui délimitait deux vignes. Elle ornait peut-être le couvercle d'un vase ou ses anses (fig. 2).

Elle représente un guerrier accroupi, coiffé d'un énorme casque dont le large couvre-nuque descend jusqu'aux épaules et dont le bout du cimier est cassé. Le bras droit manque et le bras gauche tient un grand bouclier ovale de 3 cm de hauteur, dont le bas s'appuie sur le genou gauche et dont le haut arrive au niveau du casque.

Pouvons-nous identifier cette statuette ? Cela paraît assez facile.

Le bouclier est incontestablement un bouclier gaulois. C'est ce même bouclier allongé, assez semblable au *scutum* des Romains, dont nous retrouvons les débris dans les sépultures des guerriers Gaulois de La Tène II et III. Les Celtes, en effet, comme les Campaniens et les Samnites, l'ont préféré au bouclier circulaire (*clipeus*) des Grecs et de quelques populations Italiques. Nous trouvons ce bouclier ovale reproduit dans tous ses détails sur deux statues en pierre provenant de la Gaule Méridionale, celui que porte le chef Gaulois de la statue de Vachères (Hautes-



Fig. 2 [107]

Alpes), actuellement au Musée d'Avignon, et surtout celui de la statue de Mondragon (Vaucluse) également au Musée d'Avignon (1). Le bouclier de cette dernière statue a les mêmes dimensions comparées que celui de notre statuette. Le guerrier étant debout, il arrive au niveau de l'estomac. S'il était accroupi, il arriverait au niveau du casque (2).

Quant à ce dernier, il peut surprendre à première vue par son haut cimier, car nous voyons les casques Gaulois avec les cornes de l'auroch, mais nous connaissons quelques casques celtiques à haute pointe, comme celui de Berru (Marne), celui de la Gorge-Meillet (Marne) et celui d'Amfreville-sous-Monts (Eure). La confirmation la plus directe, du reste, de ses origines, nous la trouvons dans la statue de Grézan (Gard), découverte en 1901, qui représente un guerrier revêtu d'une cuirasse et coiffé d'un gigantesque casque en forme de capuchon qui descend jusqu'aux épaules. Cette sorte de casque, dotée ou non d'un cimier, était-elle particulière à une tribu gauloise du Gard ? Nous serions tentés de le croire.

Enfin, le caractère Gaulois de notre statuette est attesté absolument par la position accroupie, qui est identique à celle de la statue en pierre de Roque-Pertuse (Bouches-du-Rhône) actuellement au Musée de Marseille (3).

L'intérêt de notre petit monument celtique est donc évident : il nous offre, d'une part, la confirmation de certains caractères propres à l'art Gaulois de la statuaire (cet art si peu connu et si rare, c'est-à-dire la position en « tailleur », et, d'autre part, de certaines particularités de l'armement des trois phases de La Tène, d'abord le bouclier ovale qui paraît commun à toute la Gaule, ensuite le grand casque à rebords évasés, qui est peut-être plus spécifiquement propre au Sud-Est.

(1) Cf. Fernand Benoit, *L'art primitif méditerranéen*, pl. I.XIII.

(2) On rappellera à toutes fins utiles le cavalier-enseigne portant le bouclier gaulois, en céramique jaune dit à glaçure plombifère, découvert à Vichy (Allier) et actuellement dans une collection privée. Le cavalier-enseigne est fortement endommagé mais le bouclier est bien visible. Cf. A. Morlet, *Vichy Gaulois*, pp. 77-80, fig. 40.

(3) Cf. F. Benoit, *op. cit.*, pl. XXXVI-XXXIX.

# LES DOLMENS MORBIHANNAIS remployés à l'époque romaine

par

Jacques ANDRÉ

C'est un lieu commun de dire que beaucoup de dolmens ont été utilisés par les Romains, mais on s'aperçoit vite en compulsant la littérature sur la période romaine, que ce sont toujours les mêmes dolmens qui sont cités et qu'aucun dénombrement n'a été fait.

C'est pourquoi je propose ici, cet inventaire des dolmens occupés pendant la période romaine dans le Morbihan (1). Les règles de la présentation qui ont été trouvées seront les suivantes : je citerai les vestiges romains découverts dans les dolmens, mais pas ceux dans les terres recouvrant leurs tumulus (2); je ne m'occuperai pas de l'âge de ces monuments (néolithique, bronze...), en parlant du principe que les Vénètes ne les connaissaient pas; je ne citerai pas non plus les « abris sous roche » (3); par ailleurs je ferai confiance aux descriptions du mobilier, ne pouvant vérifier si toutes les briques décrites comme romaines le sont effectivement, ni si il s'agit effectivement de briques (4); enfin tout le mobilier cité dans les lignes à venir sera romain, sauf précisions contraires.

## AMBON

Dans les deux dolmens du *Champ Rohuel*, poteries entre une couche moyenâgeuse et le dallage.

Fontès, *BSPM* 1881, p. 125.

## ARRADON

Dans le dolmen de *Saint Galle*, tegulae, briques, poteries.

Galles. Arch. *SPM* n° 23 (1856), *BSPM* 1857, p. 50.

(1) Je ne m'occupe que de ce département pour les raisons que j'ai déjà indiquées dans mon étude sur les Encintes quadrilatérales (J. André, *Les encintes quadrilatérales du Morbihan, I. Inventaire des encintes*, in *OGAM*, t. XI, 1959 1, n° 61, p. 24, note 1). J'emploierai ici les mêmes abréviations bibliographiques. Je fais également le même appel aux personnes susceptibles de compléter cet inventaire.

(2) Par exemple à Bilgroix en ARZON, J. André, *l. c.*, p. 24.

(3) Pour ces abris naturels, voir Louis Marsille, *Les Fana du Morbihan*, *BSPM* 1935, pp. 37-38.

(4) P.R. Giot a attiré l'attention sur la conclusion possible entre briques et plaques d'argiles séchées (AB, *Notices*, LXVII, 1, p. 61). L. Marsille a cité par ailleurs une confusion en brique romaine et fond de vase plus ancien (V. *infra*, s.v. Saint Avé).

## ARZON

*Crouesty*. Dans le tertre tumulaire dit *Moutten Allouhic*, cercueil en bois, vase en terre noire et aiguière en terre brune décorée (IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> S.).

Le Rouzic, *BSPM* 1912, p. 135-139.

## ARZON

*Le Petit Mont*. Dans le dolmen sous tumulus, nombreux fragments de Vénus Anadyomènes et de Déeses mères (et deux monnaies gauloises frustes).

Le Rouzic, *id.* p. 122; L. Marsille, *BSPM* 1928 p. 21 et 1935 p. 39; J. André, *BSPM* 1959, PV Novembre.

## BADEN

*Couëdic*. Dans un tertre de la lande de *Mané Verguen*, poterie fine faite au tour.

Le Nestour, *BSPM* 1908, p. 39-40.

*Lanester*. Dans le dolmen au fond de la baie de *Kerdréan*, statuettes en terre blanche de Vénus Anadyomènes; vases dont un avec sigle illisible.

L. Marsille, *BSPM* 1919, PV p. 114; *ibid* 1928, p. 22; *ibid*, 1935 p. 40; J.-Cl. Sicard, *BSPM* 1958 PV Oct. p. 27.

*Touthern*. Dans le dolmen, statuettes de Vénus Anadyomènes, Minerve, poteries, monnaie de Domitien.

Le Mené p. 34; *BSPM* 1885 p. 157; Le Rouzic, *BSPM* 1902 p. 298; Léon Maître, *AB*, III, p. 459; L. Marsille *BSPM* 1923 p. 12; 1928 p. 26; 1935 p. 25; P. Merlat, Pauly-Wissowa, *Réal Encyclopédie*, s.v. *Veneti*, col. 726, 730 et 781.

## BANGOR

Dans un coffre du tumulus de la route de Bangor à *Bruté*, deux vases en forme de pichet (dont un à bec trilobé) et 4 monnaies à l'effigie de Constantin II et de Fausta.

De Closmadeuc, *BSPM* 1896 PV p. 20 et 1902 p. 305-309.

## BELZ

*Crubelz*, dans le tumulus, tegulae et poteries diverses.

De Closmadeuc, *BSPM* 1864 p. 8-9.

## BONO (LE)

Dans le dolmen du *Rocher*, statuettes de Vénus Anad. de coq etc...

Bain de La Coquerie, *BSPM* 1872 p. 276.

## CARNAC

*Coët A Touz*, dans le dolmen de *Mané er Graqueux*, 3,5 kg de poteries essentiellement romaines.

J. Miln, *BSPM* 1881 p. 9-11.

*Crucuny*, dans le tertre de *Er Gradouresse*, tegula et vase à pâte grise et rouge.

Abbé Lucé et J. Miln, *BSPM* 1883 p. 23-24.

*Crucuny*, dans le dolmen de *Crucuny*, poteries, tegulae, restes de constructions.

J. Miln, *BSPM* 1881 p. 60.

*Kercado*, dans le dolmen, poterie.

- Galles, *BSPM* 1863 p. 8.  
*Kergrim*, dans le dolmen de *Lann-Poudèque*, brique.  
 Luco et Miln, *BSPM* 1883 p. 29.  
*Kerlagade*, dans le dolmen : briques et tuiles.  
 Le Rouzic, *BSPM* 1930 p. 33.  
*La Madeleine*, dans le dolmen d'*Er-Roc'h*, briques, poteries, substructions.  
 Abbé Luco et J. Miln, *BSPM* 1883 p. 20.  
*La Madeleine*, dans le dolmen de *Clos Pernel*.  
*Ibid.*  
 Dans le tumulus du *Moustoir*, construction en petit appareil, tegulae, poteries sigillées, bronze d'Antonin le Pieux...  
*BSPM* 1864 p. 117; Miln et Luco, *BSPM* 1883 p. 31-32; Merlat, *l.c.* col. 769.  
*Le Moustoir*, dans le dolmen de *Mané er Layeu*, briques.  
 Miln et Luco, *BSPM* 1883 p. 30.  
*Le Moustoir*, dans le dolmen de *Mané er Ouah Tihin*, briques.  
*Ibid.* p. 24-25.  
*Nignol*, dans la sépulture circulaire de *Parc er Huré*, meule romaine (et amphore dans les terres recouvrant la sépulture).  
 J. Miln, *BSPM* 1881 p. 58.  
*Notério*, dans le dolmen de *Er Runn Mori* (ou *Mané Rémorin*), briques (?).  
 J. Miln, *BSPM* 1882 p. 147-8.  
 Dans le dolmen de *Mané-Coh-Clour*, fragment d'amphore.  
 Luco et Miln, *BSPM* 1883 p. 20-22.  
 Dans le dolmen de *Grah-tri-men* (ou *Grand Trimen*), briques, poterie commune et outil en fer.  
 J. Miln, *BSPM* 1882 p. 145-7.  
 Dans le dolmen de *Mané Pohat-en-Hieu*, fragments de poteries.  
 J. Miln et Luco, *BSPM* 1883 p. 36-39.
- CARO**  
 Dans le dolmen du *Pray*, fragment de vase en sigillée.  
 L. Marseille, *BSPM* 1911, p. 203, note 1.
- COLPO**  
*Kerjagu*, dans le dolmen, poteries.  
 Le Mené, *BSPM* 1884 PV Oct. p. 22.
- CRACH**  
*Kermarquer*, dans le tumulus, tegulae, poteries, charbon.  
 Le Mené, t. 1, p. 192.  
*Luffang*, dans le dolmen, poteries.  
 Le Rouzic, *BSPM* 1898 p. 76.  
 Dans le tumulus de *Roh-Quédan*, fragment de poterie et clous en fer.  
 Le Mené, p. 192.
- ERDEVEN**  
*Kerhillio*, dans le dolmen de *Gadouëric-Parc-Saiual er lannec-bras* (ou de « la maison brûlée »), fragment de brique.  
 Abbé Luco et J. Miln, *BSPM* 1883 p. 27-29.

## GROIX

- Moustéro*, dans le tumulus de *Butten er Hah*, anneau de bronze, lame de poignard en fer (d'âge indéterminé) poterie commune et sigillée, imbrices.  
 Cdt Le Pontois, *BSPM* 1928 p. 49, 91 et 92.

## ILE AUX MOINES

- Penhap*, dans le dolmen, fragment d'amphore et briques.  
 Le Mené, p. 356.  
 Dans le dolmen de *Pen-Nioul*, amphores et poterie vernissée (sigillée ?).  
 Mauriceet, *BSPM* 1877 p. 97.  
 Dans le dolmen de *Rah-bihan Rabihan*, amphores et deux pierres creusées en mortier.  
*Ibid.* p. 95; Rialan I p. 19.

## ILE D'ARZ

- Pènero*, dans le dolmen, poteries, goulot d'amphore, vase en verre.  
 Abbé Luco, *BSPM* 1881 p. 26-29; Le Mené, p. 353.

## LANGUIDIC

- Dans le dolmen des *Orgu*, monnaies anciennes (âge ?).  
 Mahé, *BSPM* 1893 p. 31-2.

## LARMOR-BADEN

- He longue*, dans le tumulus, tegulae et poteries.  
 Le Rouzic, *BSPM* 1910 p. 125 et 1914-5, p. 114-6.

## LOCMARIAQUER

- Dans le dolmen de *Mané Rétual* (ou *Men ar groah*), 7 monnaies de Trajan et Antonin, vases en verre et en terre, statuettes en terre de Vénus et Déesses-mères, tegulae, marbres, fusaïoles.  
 De Closmadeuc, *BSPM* 1885 p. 112-9; L. Marseille, *BSPM* 1928 p. 21 et 1935 p. 38.  
 Dans le dolmen de *Bergous* (ou *Doul er groah*), statuettes en terre blanche, poteries à zones lustrées, monnaie de Constantin II.  
 Galles, *BSPM* 1860 p. 12 et 145.  
 Dans le tumulus de *Mané er Hroëk*, poteries, vase en verre, grains en terre cuite, billes de verre, monnaies en bronze de Auguste, Tibère, Claude, Néron et Trajan, et en argent de Domitien.  
 Galles, *BSPM* 1863 p. 22; Marseille, *BSPM* 1912 p. 85.  
 Dans la *Table des Marchands*, poterie sigillée avec divers objets plus récents (monnaie d'Henri IV, vitrail...).  
 De Closmadeuc, *BSPM* 1892 p. 11.

## MOUSTOIRAC

- Dans le dolmen de *Kermorvant*, monnaie et poterie.  
 De la Fruglaye, *BSPM* 1858 p. 63.

## NIVILLAC

*Ros*, dans le couloir du dolmen dit *Le Tombeau des maîtres* (ou *des Martyrs*), fragments de poterie et de deux statuettes en terre blanche, de Vénus Anadyomènes.

P.R. Giot, *Travaux du labo. d'Anthrop. de la Fac. des Sc. de Rennes*, 1956.

## NOSTANG

Dans les deux dolmens D et F et dans celui nommé *En tal dressé d'en dias*, près de *Rongouët* (ou *Rhungoët*), poteries et tegulae.

Abbé Luco, *BSPM* 1881 p. 42, 43 et 38.

## PENESTIN

*Halguen*, dans la première couche du tumulus de *Mearzein*, tegulae.

Le Rouzic, *BSPM* 1890 p. 113.

## PLAUDREN

*Trenchie*, dans les déblais d'un tumulus détruit, grand nombre de tegulae.

Rialan, *BSPM* 1924 p. 52.

## PLUMELEC

Dans le dolmen de la *Migourdie*, à 400 m à l'Est de l'enceinte vénète de *Chateaublanc*, statuettes de Vénus Anadyomènes, de déesses-mères..., poteries, monnaies de Germanicus et de Domitien.

Le Mené, t. 2, p. 177; De Cussé, *BSPM* 1885 p. 120-121; Merlat, *l.c.*, col. 781.

## QUIBERON

*Manémour*, dans le dolmen à galerie, fiole en verre blanc laiteux.

*BSPM* 1868, PV Juin.

## SAINT AVE

*Plaisance*, dans le dolmen : tegulae (L. Marsille pense que Rialan a confondu tegulae et fond de vase en terre rouge, antérieur à l'époque romaine).

Rialan I p. 1; Marsille, *BSPM* 1923 p. 100-108.

## SAINT CONGARD

*Carhon*, dans l'allée couverte, statuettes en terre blanche peinte de Vénus Anadyomènes et de déesses-mères, poteries, monnaies.

Héligon, *BSPM* 1906, PV Nov. p. 34 et Marsille, *BSPM* 1909, p. 85-6.

## SAINT GILDAS DE RHUYS

*Le Net*, dans l'allée couverte d'Er bé à 0,6 m de profondeur dans une terre jaune remuée, environ 150 statuettes en terre, de Déesses mères, Latones, Vénus Anadyomènes; poterie commune.

Marsille, *BSPM* 1928 p. 21 et 1935 p. 39.

## SAINT JEAN BREVELAY

*Keruzan*, dans le dolmen de la *Garenne*, goulot d'amphore.

De Cussé, *BSPM* 1884 p. 172-7.

## SAINT PERREUX

Dans un tumulus au Sud de la commune, briques (?)

Le Mené, II, p. 438; Ogée, II, p. 850.

## SAINT PHILIBERT

*Kernavest*, dans le tumulus près du phare, poteries et pierres cubiques brûlées.

Le Rouzic, *BSPM* 1901 p. 165.

*Kernavest*, dans le dolmen d'Er Pointe, amphore et meule (âge?)

J. Miln, *BSPM* 1881, p. 76.

*Kerran*, dans le dolmen de *Lann-Ker-Ilan*, brique sans doute romaine au-dessus d'une couche de pierres brûlées.

Le Rouzic, *BSPM* 1897 p. 20-22.

*Kerroch*, dans le dolmen de *Mané-Canaplaye*, poteries et amphore.

J. Miln, *BSPM* 1881, p. 76-80; Abbé Luco, *BSPM* 1882, PV, Mai, p. 19.

Dans le dolmen de *Mané Canaluyé*, tegulae.

Le Rouzic, *BSPM* 1898, p. 78-79.

## SARZEAU

*Penvins*, au pied d'un support du dolmen ruiné de *Men-Guen* au *Bécudo*, tegulae et briques.

Rialan, II, p. 12, *id.* 1924, p. 62.

## SENE

*Gornevez*, dans le dolmen de *Both-Ilis*, briques, poterie, chaux, deux pièces en fonte (?)

J. Miln, *BSPM* 1878, p. 122-3.

*Ile de Boède*, dans un tumulus, briques, poterie, pièce de monnaie fruste.

*Ibid.*

Dans le dolmen (?) dans le pré dit *Le Fozic*, poteries.

Rialan, *BSPM* 1924, p. 63.

## TRINITE SUR MER (LA)

*Kermarguer*, dans le dolmen d'Er Roh, monnaie romaine fruste.

De Cussé et Galles, *BSPM* 1866, p. 85.

Dans l'allée couverte de *Mané Roullarde*, fragment de sigillée, d'amphores et de poterie commune.

Abbé Luco et J. Miln, *BSPM* 1882, p. 70-77.

Dans l'allée couverte de *Kerléarec*, beaucoup de poterie romaine.

*Ibid.*

On trouve donc une bonne soixantaine de dolmens morbihannais occupés pendant la période romaine. Ils sont essentiellement groupés sur le littoral océanique et celui du golfe, car c'est la zone la plus fouillée (5) et aussi la plus riche en mégalithes.

Il existe deux sortes de dolmens occupés. Ceux où on a trouvé des figurines en terre blanche et ceux où elle est absente !

(5) Jacques André, *Répartition et densité de la population en vénétie romaine*, A.B., t. LXVII, 1960, fasc. 1, notices, pp. 103-106.

Cette première série est assez bien connue. Il s'agit très probablement de *fana* celtico-romains (6).

La seconde pose quelques problèmes. On y trouve en général des tegulae, briques et poteries (en général seulement des tessons (7), plus rarement des monnaies, quelquefois des objets en métal, plus rarement des meules ou divers objets (fusaïoles, verre...), enfin, exceptionnellement un cercueil en bois (en Arzon) et des traces de substructions dans quelques dolmens de Carnac (mais je ne sais pas si elles ont été trouvées à l'intérieur des dolmens...). Ces dolmens ont-ils servi aussi de *fana* ? Ont-ils été réutilisés en sépulture (ce qui est très certainement le cas pour Arzon) ? Ou bien, suivant les cas, ont-ils servi de *fana* et de sépultures ?

A quelles périodes ces monuments ont-ils été réutilisés ? Seul le mobilier peut nous aider à le dire et encore la céramique n'est-elle guère utilisable, aucune étude générale n'ayant été faite sur la poterie commune en Armorique. La poterie sigillée, elle, est intéressante, car si l'on en croit Merlat et Cloastre, son importation se serait subitement arrêtée dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (8). Les monnaies nous seront plus utiles : en effet, elles s'évalent sur deux périodes bien distinctes : d'Auguste à Antonin (161) et de Fausta (289) à Constantin II (340), avec une nette majorité pour cette première période.

Il semble donc qu'on ait le schéma d'utilisation suivant : depuis Auguste (et même avant si l'on considère les monnaies gauloises trouvées au Petit Mont en Arzon) jusqu'à la moitié du II<sup>e</sup> siècle occupation (en *fana*) de dolmens (9); puis de cette date jusqu'à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, une période où les dolmens ne semblent pas avoir été violés par les Romains (jusqu'à preuve du contraire, par l'étude de la céramique commune...). Ses deux limites sont intéressantes car elles correspondent, pour le début, à la date probable de construction des *Fana* (quadrangulaires ou non), et pour la fin, à la date des invasions barbares, cause quasi-certaine de l'incendie et de la destruction de ces monuments. Depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle, les dolmens ont été à nouveau occupés, par les « romains du IV<sup>e</sup> siècle » (Bangor, Bergous en Locmariaquer, Crouesty en Arzon), puis très souvent pendant la période « historique » (cf p. ex. les monnaies de Henri IV sous la *Table des Marchands* en Locmariaquer) et le sont d'ailleurs encore de nos jours (il suffit d'entrer dans quelque dolmen pour y trouver les traces les plus diverses de notre « civilisation du plastique »).

(6) sur les *Fana* morbihannais, v. L. Marsille *loc. cit.* pp. 18-40 et J. André, *Les Enceintes proches de fana*, OGAM, XII, 1, pp. 16-20.

(7) Faut-il y voir alors quelque rite funéraire dans le style de ceux récemment signalés par G. Gaudron (*BSPF*, LXVII/1960 11-12, p. 666) ?

(8) P. Merlat *A.B.*, LXII, 2, p. 324 ; Cloastre, *Diplôme d'études supérieures, Fac. des Lettres de Rennes*, 1953.

(9) Ce qui montre encore la tradition d'un certain paganisme celtique dès le I<sup>er</sup> siècle et aussi la rapidité de l'implantation romaine (M. Planiol, *Hist. des Institutions en Bretagne*, t. I, Rennes 1953, pp. 103-104 ; J. André, *A.B.*, t. LXVI, 1959, fasc. 1, *Notices*, p. 68).

## A PROPOS D'ALÉSIA et des "ruses" de César

PLANCHE LII ET FIG. 2-3

par le

R.P. André NOCHÉ

Les recensions se sont rapidement multipliées autour du livre de M. Carcopino « *Alésia et les ruses de César* » (222 pp. Flammarion, Paris, octobre 1958).

Elles s'accordent à dire l'importance que revêt, pour la thèse traditionnelle Alésia = Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or, l'adhésion formelle et brillante d'un grand historien, spécialiste de l'Antiquité. Prise de position deux fois précieuse en une période où les esprits — et non pas les seuls esprits superficiels — sont impressionnés par les objections et sollicités par les thèses qui placent l'Alésia de Vercingétorix à Alaise (25 km. au Sud de Besançon) ou à Salins-les-Bains (à 12 km. plus au Sud-Ouest).

Désormais, grâce à l'entrée en lice de M. Carcopino, devant le grand public la cause semble gagnée, et c'est un résultat considérable. Aux yeux des spécialistes partisans d'Alise, la cause était gagnée déjà, mais M. Carcopino, qui met en œuvre les répliques déjà faites aux objections et les bons arguments traditionnels en faveur de l'équation « *Alésia = Alise* », a eu le mérite de réunir tout cela ou bonne partie de tout cela en un seul volume et avec son brio coutumier.

\*\*

Ce n'est pas à dire qu'à travers cette démonstration, — quel livre en est exempt ? — ne se soient glissées un certain nombre d'inexactitudes, parfois notables, dans les citations en particulier.

La défense de la thèse d'Alise contre des objections aujourd'hui séculaires, défense maintes fois présentée, et solidement, est renouvelée par l'Auteur, et brillamment. J'y relève une réflexion que je ne crois pas avoir rencontrée ailleurs et qui supprimerait à la base la difficulté provenant de l'expression « *pedes quadringentos* » (*B.G.* VII, 72, 2) : M. Carcopino remarque « que les anciens copistes ne disposaient, pour abrégier [les mots] *pes* ou *passus*, que d'un seul sigle, la lettre P » (p. 61). On serait donc en droit de restituer, au lieu de *pedes*, le terme *passus*, qui donne, entre le grand fossé et les autres travaux, la distance vérifiée par les fouilles. Une étude serrée, menée par un chartiste, de l'emploi de *P*, *passus*, *pedes*, et aussi des chiffres, dans les manuscrits de César, serait nécessaire : elle est encore à faire.

A l'égard de l'objection, fondamentale aux yeux de G. Colomb (1) (in *La Bataille d'Alésia* p. 93) et de L. Delamarche (in *Jura Français*, avril-juin 1955, p. 248), tirée de l'exiguïté du plateau d'Alise-Sainte-Reine (une petite centaine d'hectares) insuffisant, dit-on, pour loger 80 000 hommes dont parle César (B.G. VII, 71, 3; 77, 8), je me permets d'ajouter deux considérations : 1° le texte porte *Milia hominum* et non *virorum* ou *militum*, ce qui impose d'inclure la population civile dans le nombre (lequel, du reste, a probablement subi le grossissement qu'appelait le genre oratoire des textes où il est donné), 2° A propos du siège de Jérusalem, qui dura six grands mois, soit trois ou quatre fois plus longtemps que celui d'Alésia, l'historien Josèphe (*Guerre de Judée*, VI, 45) donne un nombre autrement impressionnant — plus d'un million d'assiégés — pour une superficie à peine supérieure (à peu près 130 hectares) : les difficultés résultant de l'exiguïté étaient donc à Jérusalem, en 70 après Jésus-Christ, dix fois pires qu'à Alise. L'argument d'in vraisemblance, sur lequel ont tant insisté les adversaires d'Alise, se dissipe à la lumière de cette seule comparaison.

Contre la thèse d'Alaise, M. Carcopino souligne, très justement, l'absence de trouvailles archéologiques d'aucune sorte, en ce site (pp. 103-109) : « résultats cruellement négatifs » (p. 108). Mais on ne trouve pas dans son livre la confrontation du site d'Alaise et du texte de César, la critique directe de la thèse alaisienne telle que l'ont présentée, diversement, M. Colomb (in *La bataille d'Alésia*), M. A. Delacroix (in *Alésia*, Dijon, Imp. Parentière, 1949), M. Petit-Laurent (in *Miroir de l'histoire*, juillet 1956).

Ce n'est pas ici le lieu de fournir cette critique ni de donner la bibliographie de la question. Il faut pourtant signaler l'étude d'un Alaisien de premier plan, dont les yeux se sont dessillés, sans toutefois s'ouvrir aux clartés alisiennes, M. Jeandot : *Alésia des Mandubiens ? Ni Alaise ni Alise* (in *Nouvelle revue franc-comtoise*, n° 12 et 13, 1956-1957). Je relève de lui cette objection : César dit que deux cours d'eau, un de chaque côté, passaient au pied du massif d'Alésia (*radices sublebant*, B.G. VII, 69, 2) ce qui empêche d'interposer, comme font les partisans d'Alaise, la vaste plaine — qui n'était guère une plaine — de 3 000 pas entre une des rivières (Le Todeure) et le massif (mont Mouniot et Petites Montforges). César note aussi « jumeaux », dans la plaine, l'eau d'une rivière. Or la chose, si aisée à comprendre et archéologiquement vérifiée dans le cas d'Alise, est strictement impossible dans le site d'Alaise : le terrain s'y oppose, M. Jeandot le prouve de façon péremptoire (op. cit. n° 12, pp. 203-206).

La seconde moitié du livre de M. Carcopino apporte à la thèse d'Alise des arguments, une interprétation, un éclairage, assez particuliers. Comme cette manière de présenter les choses va finalement dans le sens de leur thèse, des partisans d'Alise-

(1) Auteur, entre autres ouvrages (*Le Sapeur Camembert*, *Le Famille Fenouillard*, etc.), du livre ici essentiel : *La bataille d'Alésia*, Marque-Maillard éd., Lons-le-Saunier, 1950.

Sainte-Reine ont pu de bonne foi approuver tout cela qui aboutissait à leur conclusion, fût-ce par des voies nouvelles.

Le souci d'objectivité m'oblige à dire que les termes « paradoxes » (p. 150), « témérité » (p. 135), dont M. Carcopino avait pensé que la critique se servirait ici se trouvent effectivement en situation.

Le raisonnement de l'Auteur se ramène, pour l'essentiel, à ceci :

PREMIER PAS. — *Alésia était en Séquanie*, d'après les textes de Dion Cassius, de Plutarque, de César, tels qu'on nous les explique.

DEUXIÈME PAS. — *Alise-Sainte-Reine était en Séquanie*, d'après certaines prétendues preuves nouvelles.

CONCLUSION. — *Donc rien ne s'oppose à situer Alésia à Alise* — et à Alise de préférence à Alaise si, comme c'est le cas, diverses raisons de toponymie et d'archéologie l'imposent.

La conclusion positive ne sera établie, c'est bien clair, qu'à la condition que chacun des deux pas soit assuré. La faiblesse d'un seul et plus encore des deux ruinerait l'édifice.

*Critique du premier pas.* — Le premier pas représente une prise de position capitale, de nature à réjouir grandement les tenants d'Alaise, puisque leur thèse n'est possible que si l'on interprète les textes anciens précités comme seuls l'ont fait les Alaisiens et comme fait aujourd'hui à son tour M. Carcopino. Joie d'autant plus douce que c'est au plus autorisé des Alaisiens, Georges Colomb (1), que le plus marquant des Alisiens, M. Carcopino, doit, dit-il d'avoir réussi à mieux « atteindre la vérité » (p. 12), sur ce point majeur :

« Je l'ai lu, explique-t-il, la plume à la main et je me suis vite aperçu qu'il avait mieux compris certaines phrases latines que les philologues de métier » (p. 12).

Je ne me flatte pas d'être un philologue de métier, mais enfin, dès 1950, j'ai lu, lentement, le gros livre — spécieux, fort embrouillé — de G. Colomb, et, comme tout le monde, j'y ai trouvé de francs contre-sens là où M. Carcopino accorde un satisfecit ou garde le silence (2).

Si Dion Cassius, auteur tardif et historien suspect (3), place bien en Séquanie la bataille de cavalerie (4) qui rejeta le len-

(2) Ainsi César, détaillant certains ouvrages de siège, dit qu'il les « a disposés en arrière (reduit) du grand fossé » (B.G. VII, 72, 2). G. Colomb ose écrire : « César a avancé tous ses retranchements... » (*La Bataille*, p. 212), ce qui supposerait dans le texte un verbe *produxit* ou *protulit*. Le motif du contre-sens ? L'impossibilité d'expliquer autrement, dans le cadre d'Alaise, le départ nocturne de la cavalerie (La Bataille, pp. 172, 180). Et ce contre-sens commande toute la thèse.

(3) Ce n'est point « pour de vagues prétextes » (p. 122) que les Alisiens préfèrent César et Plutarque à Dion Cassius (*Histoire romaine*, XI, 39). C'est que des erreurs avérées disqualifient partiellement Dion Cassius et que, ici, son dire est inconciliable avec ceux de César et de Plutarque.

(4) Tout le monde sait que localiser en Séquanie la bataille de cavalerie, que raconte César (B.G. VII, 66-68) avant le siège, c'est à fortiori localiser en pleine Séquanie la place forte d'Alésia, qui subit ce siège.

demain Vercingétorix dans Alésia, Plutarque et César, à prendre la totalité de leur texte sur cette question, ne corroborent aucunement, ils contredisent cette localisation (indispensable aux Alaisiens). Il y a ici une discussion de textes, technique, fort longue. On la trouvera, éclairante, dans deux études, l'une de M.E. Thevenot, l'autre de M.E. de Saint-Denis (5).

A toutes fins utiles, voici le principal texte, celui de César :

« Cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium provinciae ferre posset, circumter milia passuum X ab Romanis, trinis castris Vercingetorix consedit » (B.G. VII, 66, 2).

Ce qui se traduit :

« Pendant que, [avec son armée de dix légions], César, se rendant chez les Séquanes, était en marche à travers le pays lingon, sur une zone frontière, ayant pour but de porter ainsi plus facilement secours à la Province [limitrophe des Séquanes], Vercingétorix — [arrivé de Bibracte avec son armée] — prit position (6) en trois camps » et engagea « le lendemain » (B.G. VII, 67,1) une bataille de cavalerie, qu'il perdit ; après quoi il retraits et alla s'enfermer dans la place d'Alésia, devant laquelle César arriva « le jour qui suivit » cette bataille (B.G. VII, 68,2).

Si César a pris soin de mentionner la marche en cours à travers le pays Lingon, et son synchronisme avec le dispositif d'attaque de Vercingétorix, sans fournir ensuite aucune autre indication topographique avant de raconter la bataille, rien vraiment, en tout cela (7) n'autorise à conclure que cette bataille se soit déroulée en Séquanie.

Et voici le texte de Plutarque :

(5) E. De Saint-Denis, in *Revue de Philologie*, Klincksieck éd., année et tome XXXIII, fascicule II, 1959, pp. 263-280. E. Thevenot, « Le site d'Alésia », in *Les Etudes Classiques*, Namur, tome XXVII, n° 2, 1959, pp. 133-151. Voir également, de M. Thevenot, in *Annales de Bourgogne*, janvier-mars 1959, pp. 26-34, « La question d'Alésia et la localisation des Séquanes », et dans *Gaule*, 1960, n° 13, de larges extraits de l'article « Le site d'Alésia ».

(6) M. Carcopino adopte ici (p. 213) le contre-sens de G. Colomb : *irinis castris consedit* signifierait selon eux que « Vercingétorix, parti d'Autun », serait arrivé « en trois camps (= étapes) » (pp. 212-213). Mais c'est oublier que le verbe *consido* n'indique jamais un déplacement, qu'il signifie exclusivement « s'asseoir, s'installer, prendre position », et s'emploie couramment avec l'ablatif *castris*, flanqué d'un distributif — ici *trinis*, qu'on ne saurait confondre avec un ordinal tel que *quintis* (B.G. VI, 36,1) invoqué à tort (p. 213). — Précisons que Vercingétorix n'est pas parti « d'Autun », mais de Bibracte = Mont Beuvray, à 27 kilomètres de là.

(7) A moins de transformer « cum iter faceret » en « cum iter fecisset ». Cette substitution de « après la marche » à « pendant la marche », est nécessaire pour avancer que « César venait de quitter le territoire des Lingons (quand) la bataille lui fut livrée » (p. 213). Aucun latiniste attentif n'acceptera un si formel contre-sens.

(8) Le texte comporte deux leçons : l'imparfait *upereballe* l'oriste *uperebale*. Il n'est pas objectif de voir là un plus-que-parfait et d'interpréter : « Plutarque écrivit que, lors de sa marche vers Alésia, César avait franchi le territoire des Lingons » (p. 140).

PLANCHE LIII

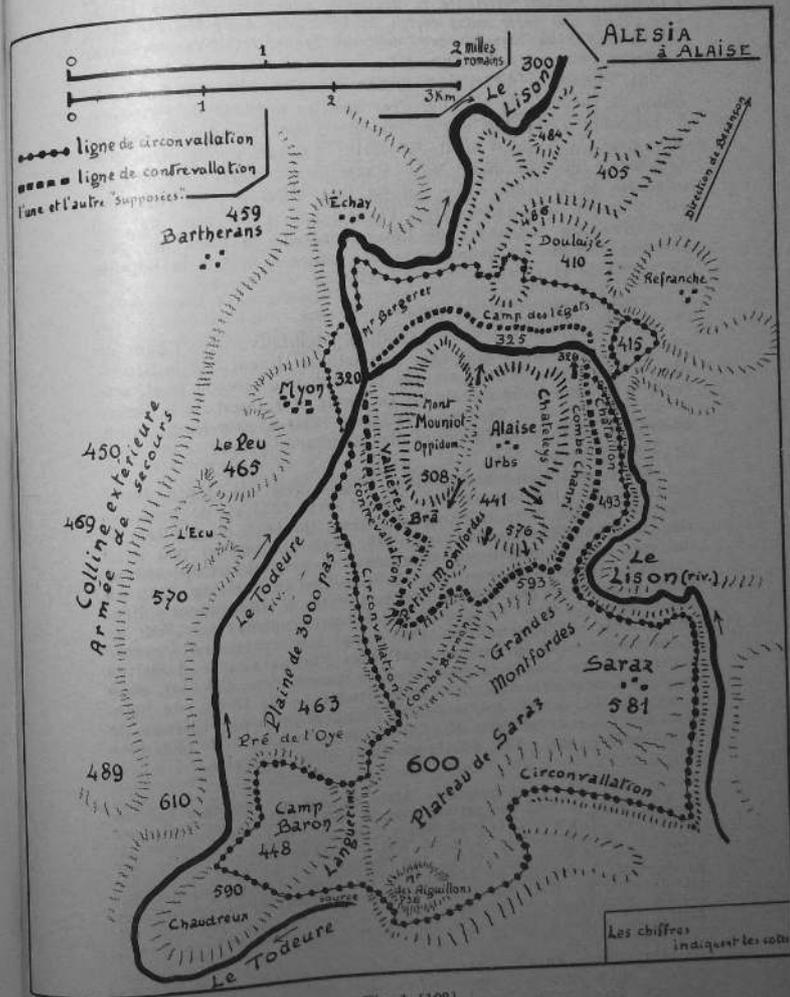


Fig. 1 (108)

« César s'étant mis en route, passait (ou passa) (8) à travers la Lingonie, voulant atteindre la Séquanie, pays ami et plus proche de l'Italie que toute autre région de la Gaule. Alors (ou là = en Lingonie (9) au cours de cette marche) l'ennemi (= Vercingétorix) attaque César par surprise », etc...

Si Plutarque mentionne l'intention d'aboutir en Séquanie avant de raconter la bataille, c'est que, au moment de l'attaque, la Séquanie n'était pas encore atteinte. Pour entendre Plutarque autrement, il faudrait qu'il eût écrit : « César, ayant atteint la Séquanie, fut attaqué ». Mais Plutarque a écrit : « Voulant atteindre la Séquanie », ce qui est tout différent ; et cela, qui est clair et qui cadre avec l'expression « [se rendant] en Séquanie » (in *Sequanos*) de César, contredit la thèse qui présume l'arrivée en Séquanie pour y situer à la fois la bataille de cavalerie et Alésia.

#### Critique du deuxième pas.

L'auteur, parti d'une hypothèse dubitative du Chanoine Chaume (10), la développe avec conviction : il veut que la Séquanie — qui a eu, de fait, six ans plus tôt, une tête de pont, une enclave notable (voir B.G. I, 12, 1), sur la rive Ouest de la Saône — se soit, en — 52, étendue très loin à l'Ouest, au-delà de Dijon, au-delà d'Alise-Sainte-Reine et de Montbard, jusque « au Nord de Tonnerre » (p. 152).

Ainsi les Mandubiens, dont Alésia était la place forte, auraient été « les Séquanes de l'Ouest » (p. 152) et, de plus, les « amis » de César (p. 170), ses « alliés » (p. 181), et, pendant le siège, ses « informateurs » (pp. 173, 211). On est un peu gêné de voir ces propositions ponctuées de formules trop entraînant : « sans aucun doute » (p. 170), « il est certain » (p. 132). Au reste, je ne ferais pas difficulté à les adopter si elles étaient solidement fondées. Mais les graves objections formulées par MM. de Saint-Denis et Thevenot (*op. cit.*) m'ont fait entièrement revenir d'une impression première, tant elles me paraissent décisives contre les arguments ingénieusement avancés (pp. 130-144), tirés de textes non probants de Tacite (*Annales*, III, 42-45), de Strabon (*Géog.* IV, 3, 2), d'Artémidore d'Ephèse (cité par Etienne de Byzance et corrigé par M. Carcopino), de César (in *Haeduos proficiscitur*, B.G., VII, 90, 1) et d'une stèle funéraire.

(9) Ou : *in* = en Séquanie. Mais ce sens de *entautha*, légitime en lui-même, le seul compatible avec la thèse d'Alise, est exclu par les mots qui suivent (« *boulomencs* », *voulant*, etc.). Ces textes de César et de Plutarque viennent d'être lumineusement discutés par M. E. Thevenot dans son étude : *Les Eduens n'ont pas trahi, Le combat de cavalerie à la veille du blocus d'Alésia*, Latomus, 1960, fascicule III, pp. 437-491. Le reste de cette étude occupe dans la revue *Latomus* les pp. 3-56 (fasc. I), 253-290 (fasc. II), 670-699 (fasc. IV). Elle est éditée en volume dans la « Collection Latomus », 61, rue Laure, Bruxelles.

(10) L'étude du Ch. Chaume se présentait sous la forme interrogative : « La question des limites des nations gauloises : Dijon bourgade des Séquanes ? » et non affirmative : « Dijon, ville séquane » (p. 150).

La conclusion découle : inexact dans sa première partie, hypothétique dans la seconde, le raisonnement d'ensemble n'apparaît aucunement solide.

Une dernière partie du volume illustre le titre « *Les ruses de César* ».

M. Carcopino présente, assez heureusement, avec, ici ou là (p. 159...) cependant, quelque optimisme, un César qui, entre l'échec de Gergovie et la bataille de cavalerie, fut un peu en difficulté mais non en désarroi (pp. 187-195).

Les craintes, les dangers, dont il est question dans les *Commentaires* (B.G. VII, 64-66), auraient été, dit l'auteur, « imaginaires » (p. 199) et intentionnellement glissés dans ce texte-rapport adressé sur l'heure au sénat de Rome :

« César a rédigé son rapport de telle sorte que, sans jeter Rome en des alarmes offensantes pour sa gloire, il inciterait peut-être Pompée à lui dépêcher une légion supplémentaire et il convaincrat certainement Vercingétorix, à qui des indiscrétions calculées l'auraient découragé, de la frayeur qui s'était emparée des Romains, et l'encouragerait à lancer sur eux l'offensive dont leur apparent désarroi lui faisait escompter la victoire » (p. 210).

En d'autres termes, César a, par faux renseignements, « donné le change à Vercingétorix sur ses projets et sur ses forces, et [l'a] poussé au piège que lui tendait Alésia » (p. 189). « Dupe du capitaine Romain » (p. 191), « Vercingétorix a donné tête baissée dans le panneau... et avec une folle imprudence s'est jeté à la traverse des légions » (p. 212).

« C'est le miracle accompli par la psychologie divinatoire de César, que Vercingétorix n'ait... qui... que pour réaliser les prévisions du proconsul romain » (p. 211).

Telle est la thèse, mais il manque la démonstration. Aussi bien, M. Carcopino donne ce scénario pour ce qu'il est, une interprétation, qu'il croit pouvoir lire en filigrane du texte (11). Cette manière de voir s'accorde avec son admiration pour « la stratégie savante » (p. 216) de César et avec un dédain non dissimulé pour « l'impéritie » (p. 215), « la naïveté », « l'outrecuidance » (p. 211), « du jeune chef arverne » (p. 216).

Même après avoir lu le vivant exposé de M. Carcopino, on reste libre, bien entendu, de reconnaître aux mouvements stratégiques de Vercingétorix l'initiative entière ici contestée. Sans revendiquer pour lui le génie militaire, on peut admettre que le chef qui fut capable de tenir César en échec, gravement, près d'une année et pour qui ni l'auteur des *Commentaires* ni Napoléon I<sup>er</sup> (12) n'ont eu un mot de mépris, méritait d'être moins malmené (13).

(11) Comme d'autres, j'ai peine à admettre sans plus de preuves que César, soucieux de souligner l'habileté de ses calculs, eût ici gardé le silence sur une initiative géniale, décisive, glorieuse entre toutes. Or le texte des *Commentaires* ne dit rien, explicitement, qui en suggère l'idée. La thèse paradoxale des « ruses de César » s'appuie sur des suppositions.

(12) Voir le « *Précis des guerres de Jules César par l'Empereur Napoléon*, écrit à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur, par M. Marchand. Paris, à la librairie Charles Gosselin, 1836 ».

(13) Je regrette, pour ma part, que l'auteur, en conclusion, ait fait appel au témoignage de Claudel. Si l'illustre poète a cru pouvoir reprocher à Vercingétorix une « incapacité phénoménale » (p. 216), (suite p. 264).

Partisan convaincu de l'équation « Alesia = Alise », j'avais tout lieu, semble-t-il, de me réjouir de l'intervention favorable de M. Carcopino. La raison qui m'a fait sortir de ma réserve, d'ailleurs non sur ma propre initiative, c'est que l'acceptation, par les défenseurs d'une excellente cause, de moyens de défense contestables n'est pas légitime. Elle serait de surcroît imprudente, si tels d'entre ces moyens réservent des lendemains fâcheux.

J'ai cru devoir donner, loyalement, à certains des arguments que propose M. Carcopino une fin de non-recevoir, déférente et désolée. Seule l'exactitude est, à la longue, payante



Fig. 2 [109]

pour la vérité. L'historien qu'il est le sait trop pour que je ne puisse compter sur son accueil bienveillant à ces pages.

1. — *Partée approximative de la carte.*

A titre documentaire et sous toute réserve, je mets sous les yeux du lecteur une carte, presque schématique, indiquant du moins divers sites mis en cause dans les discussions relatives au site d'Alésia (Alise, Alaise, Salins, Izernore...). Très approximatives — et franchement hypothétiques dans le cas des Mandubiens —, telles se présentent ici les frontières des *civitates* (Eduens, Lingons, etc.). On sait que la Saône, en particulier, frontière naturelle entre Séquanes et Eduens, voyait ces riverains en compétitions fréquentes. L'enclave séquane de la région de Saint-Jean-de-Losne, figurée ici, est assez arbitraire, elle a simplement une valeur d'indication raisonnable ; l'enclave éduenne de la région Mâcon-Belleville-Trévoux, également. Toutefois à défaut de précisions sur leurs limites, l'existence d'enclaves est sûre : l'enclave

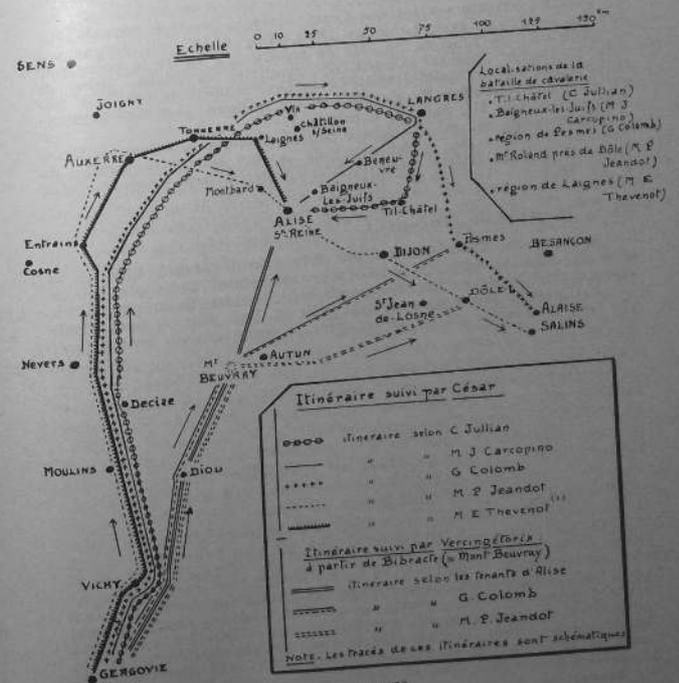


Fig. 3 [110]

**Itinéraire suivi par César**

- Itinéraire selon C. Jullian
- " " M. J. Carcopino
- ++++ " " G. Colomb
- " " M. P. Jeandot
- " " M. E. Thevenot

**Itinéraire suivi par Vercingétorix à partir de Bibracte (ou Mont Beauvoir)**

- Itinéraire selon les tenants d'Alise
- " " G. Colomb
- " " M. P. Jeandot

NOTE. Les tracés de ces itinéraires sont schématiques

édienne sur la rive gauche de la Saône, par exemple, ressort du texte de César (B.G., I, ch. 11 et 14). On consultera sur ces questions l'étude positive et prudente de M. Dayet (in R.A.E., 1958, pp. 122-128).

### II. — Itinéraire de César entre Gergovie et Alésia.

On peut se représenter l'itinéraire de César après Gergovie jalonné par : Gergovie, Vichy, le passage de la Loire entre Decize et Nevers, Entrains, un stationnement de plusieurs semaines dans la zone Joigny-Auxerre-Tonnerre (B.G. VII, 56,5 ; 62,10 ; 65,5 ; 66,2) ; ensuite une marche axée vers la Province par Tonnerre, Châtillon-sur-Seine, Beneuvre, Dôle, la vallée de la Saône, Lyon, Vienne ; marche qui fut interrompue, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Châtillon-sur-Seine, par l'attaque de Vercingétorix et le combat de cavalerie sur une route comportant un chemin de retraite qui conduisait vers Alise-Sainte-Reine. Je me range en tout cela aux conclusions de M. E. Thevenot (op. cit.). A leur lumière, la carte rend sensible tout le sens de l'expression *Cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret*, etc...

D'autres auteurs veulent que César, après sa jonction (vers Joigny-Auxerre-Tonnerre) avec Labiénus (B.G. VII, 62,10), ait longuement séjourné chez les Lingons, du côté de Langres. De là ils le conduisent vers Mantoché, Pesmes (combat de cavalerie) et Alaise (thèse de G. Colomb), ou vers Saint-Jean-de-Losne avec bataille de cavalerie près de Baigneux-les-Juifs (M. Carcopino) ou quelque part au Nord de Dijon (Napoléon III, Jullian, Constans...).

M. Jeandot, qui place Alésia à Salins, a adopté le séjour de César chez les Sénons et un trajet direct de là vers Dôle avec bataille de cavalerie à Mont Roland près de Dôle (*Nouvelle Rev. Franc-comtoise*, n° 11, 1956).

### III. — Itinéraire de Vercingétorix.

De Gergovie, Vercingétorix s'est certainement rendu à Bibracte, et c'est de Bibracte qu'il est parti pour surprendre César pendant sa marche. Son itinéraire est commandé par la thèse qu'on adopte. J'ai depuis longtemps regardé celle d'Alise pour certaine, mais j'ai tenu à rappeler ici les autres pour la commodité du lecteur.

(suite de la page 261)

c'est sans avoir de compétence en la matière et c'est, en fait, dans un écrit tout occasionnel et sans donner de raisons. En s'enfermant dans la place forte d'Alésia plutôt que de se laisser dangereusement poursuivre en rase campagne, une fois perdue la bataille de cavalerie, Vercingétorix évitait le pire ; avec quelques chances de succès, du reste, la suite l'a fait voir. Et l'on reconnaîtra qu'il était tentant de renouveler la tactique dont le récent succès de Gergovie avait montré les avantages.

## LA PRÉSENCE DU ZINC DANS LES BRONZES ROMAINS, GAULOIS ET GERMANIQUES et les débuts de la fabrication du laiton

PAR

JEAN-R. MARÉCHAL

Certains minerais de cuivre contiennent du zinc en quantités plus ou moins importantes, mais en général ce métal ne se rencontre pas dans les objets protohistoriques de cuivre et de bronze. Sa présence indique souvent des imitations modernes de ces objets. (1) cependant, on le rencontre dans quelques produits des districts métallurgiques de l'Europe Centrale, où il apparaît dès l'Age du Fer.

On a attribué cette présence, en Europe, à la découverte et à l'exploitation des gisements plombo-zincifères de la région d'Aix-la-Chapelle et de Stolberg. Cette opinion est basée surtout, sur les publications de H. Willers (2) qui a trouvé des traces d'extraction minière ancienne dans cette région ; cependant ces travaux ne paraissent pas avoir concerné les minerais de zinc, les blocs de calamine ayant seulement servi comme matériaux de construction d'habitations ou de chemins. Mais si le district plombo-zincifère de la région d'Aix-la-Chapelle se prolongeant au-delà de Liège dans la vallée moyenne de la Meuse, n'explique pas suffisamment l'origine de cette industrie du laiton, doit-on faire appel aux gisements du Nord-Est de la France comme le pense M. Erich Meyer (3), aux filons plombo-zincifères si nombreux dans le Massif schisteux rhénan, ou bien doit-on aller plus loin jusqu'en Harz ou en Saxe ? Les gisements du Harz contiennent, de plus, en certains endroits, du cuivre. Ses « Mellterzer » contiennent de 3 à 10 % Cu et de 6 à 10 % de l'association plomb-zinc. N'oublions pas non plus que le trias métallifère de Haute-Silésie est très fortement zincifère. C'est le Harz qui évidemment est le plus proche du centre de gravité de la région de distribution des chaudrons d'Hemmoor, et comme c'est un très ancien district métallurgique, il est fort probable que c'est là que l'utilisation des gisements calaminaires a commencé.

(1) H. Otto, *Die chemische Untersuchungen von gefälschten Bronzen aus mitteldeutschen Museen*, Wiss. Zeitschrift der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg, VII/1, pp. 203-226.  
 (2) H.W. Willers, *Neue Untersuchungen über die Römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*, 1907.  
 (3) E. Meyer, *Les origines de la technique du bronze dans la vallée de la Meuse*, L'art Mosan, A. Colin, Paris, 1953, p. 49.

Cette production de laiton a créé en Allemagne une industrie de quincaillerie, notamment de fibules de formes diverses et dont l'un des types le plus récent est constitué par un fil métallique enroulé en ressort et dont un des bouts est aplati en forme de long triangle formant l'arc de la fibule. Le bronze et le laiton conviennent à cette technique exigeant une bonne malléabilité du métal. Quelques exemplaires du type de Naheim que nous avons eu l'occasion d'analyser, nous ont été fournis par M. J. Gourvest.

Ces exemplaires sont en :

- 1) bronze pur à 12 % Sn (analyse 1 du tableau 1).
- 2) bronze à 12 % Sn et 1,50 % Pb (analyses 2, 3 et 4).
- 3) bronze à 12 % Sn, 7,50 % Zn et 3 % Pb (analyse 5).

Par contre, les objets coulés contiennent souvent plus d'impuretés :

- plaque ronde décorée (analyse 6),
- anneaux provenant de Baron, dép. Calvados (analyse 7).

TABLEAU I

N°	PROVENANCE	Sn	Zn	Pb	Fe	Mn	As
1	Chateaufort-les-Montaignes (S. du S.) ressort de fibule, type Naheim (7) CM.1.2-49.2	12,00	0	0,10	traces	traces	0,20
2	Chateaufort-les-Montaignes (S. du S.) fibule de Naheim CM.1.2-49.1	12,00	0,10	1,50	traces	0,20	0,15
3	Chateaufort-les-Montaignes (S. du S.) ressort de fibule de Naheim CM.1.2-49.2	12,00	0,10	1,50	traces	0,10	0,15
4	Chateaufort-les-Montaignes (S. du S.) fibule de Naheim CM.1.2-49.1	12,00	0,10	1,50	0,20	0,10	0,15
5	Naheim fibule de Naheim CM.1.2-49.2	12,00	7,50	3,00	0,10	0,10	0,20
6	Chateaufort-les-Montaignes (S. du S.) plaque ronde	12,00	1,50	3,00	0,20	0,20	0,20
7	Baron (Calvados) anneaux	12,00	1,50	3,00	0,20	0,10	traces

\* \* \*

La fabrication du laiton par cémentation, la seule possible à cette époque, où le zinc métallique était encore inconnu, en raison de la difficulté de son obtention, résultait de l'utilisation d'oxydes ou de carbonates de zinc (4) chauffés en présence de cuivre métallique (cuivre rosette) et de charbon de bois intimement mélangés. Les vapeurs de zinc produites vers 905° C par la réduction de l'oxyde, pénétraient le cuivre et le transformaient progressivement en laiton à teneurs variables en zinc (pouvant atteindre 37 % Zn)

(4) Ces oxydes et carbonates peuvent être naturels (calamine) ou artificiels (oxyde des fourneaux ou cadmie).  
Voir : Jean-R. Maréchal, *La fabrication du laiton avant la découverte du procédé Dony d'extraction du zinc*, Bulletin de P.A.E.E.S., n° 1, novembre 1938, pp. 1-13.

suivant la richesse du ciment. Lorsqu'on pousse l'opération jusqu'à la fusion du plomb et du fer s'introduisent dans le métal, mais par cémentation du cuivre à l'état solide, le laiton peut être obtenu beaucoup plus pur et plus malléable.

Les Romains pensent à l'utiliser pour la fabrication des « sesterces » et des « dupondius » dès le règne d'Auguste, mais c'est surtout sous Néron que son emploi se généralise dans la frappe de ces monnaies.

Ce métal, qui avait l'aspect de l'or, était difficile à imiter en raison de la façon quelque peu mystérieuse de l'obtenir, procédé peu connu et même probablement tenu secret.

Nous donnons ci-dessous le tableau dressé par E.R. Caley. (5)

Périodes	Zn %	Sn %	Pb %	Sn+Pb %	Nbre d'analyses
1- 50	21,10	0,10	0,08	0,18	5
51-100	12,45	0,50	0,28	0,78	4
101-150	10,62	1,35	0,72	2,07	20
151-200	6,05	3,54	2,33	5,87	18

Ce tableau montre une diminution continue de la teneur en zinc au cours des 2 premiers siècles de l'ère chrétienne, remplacée progressivement par du plomb et de l'étain. Nos analyses de sesterces du 2<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, ont confirmé cette loi, avec naturellement des fluctuations de peu d'amplitude :

N°	Règnes	Zn	Sn	Pb	Ag	Sn+Pb
8	Néron (54-68)	26	0	—	—	26
9	Titus (79-81)	25	0	—	—	25
10	Faustine mère (104-141)	10	1,3	0,30	0,06	1,6
11	Lucille (147-183)	14	2,80	1	0,10	3,80

Mais peut-on suivre E.R. Caley, lorsqu'il prétend que cette loi permet de dater d'autres objets même coulés en dehors des limites de l'Empire Romain, en les classant dans ces catégories par leurs teneurs en Zn, Sn et Pb ? Ce serait supposer que les fondeurs germaniques auraient exclusivement utilisé des pièces de monnaie romaines pour couler leurs fibules, leurs aiguilles, leurs chaudrons, les vases dit « d'Hemmoor » du nom d'une nécropole à incinération, située aux environs de Neuhaus, dans le Hanovre et les bassins cannelés à anses du type de celui trouvé à Vallöby, dans l'île danoise de Seeland. (6)

Cette production de vases et de bassins se place d'après J. Werner, entre 150 et 250 de l'ère chrétienne et se répartit depuis l'île danoise de Seeland, où la densité de découverte est la plus élevée, d'une part pour les vases d'Hemmoor, dans la vallée de la

(5) Earle R. Caley, *On the existence of chronological variations in the composition of roman brass*, The Ohio Journal of Science, vol. LV ; n° 3, mai 1955, p. 137.

(6) Le bassin de Vallöby est représenté fig. 2 de la planche IX de l'étude de J. Werner dans les *Bonner Jahrbücher*, 140/141, 1936, entre les pages 404 et 405.

Weser, de la Salle et la Golden Aue et d'autre part, pour les « bassins cannelés » dans la vallée de la Vistule. Nous donnons au tableau II les analyses (12 et 13) de deux vases d'Hemmoor trouvés en Hanovre, elles montrent l'emploi de laiton contenant 5 % environ d'étain et 0,4 à 0,5 % Pb.

A Bezzenberger a fait analyser des objets provenant de Prusse Orientale, confirmant l'existence d'une industrie du laiton dans le Nord de l'Europe. (7)

On a retrouvé en Russie, notamment aux environs de Souzdal, des tumulus contenant des anneaux, pendeloques, bracelets de fil fin, bagues et autres ornements, dont certains ont été analysés sur la demande du comte A. Ouvaroff par les chimistes Ferrain et E. von Bibra. Ces objets appartenant à des populations mériennes, étaient en bronze contenant jusqu'à près de 18 % Sn, des quantités de zinc variant de 2 à 10 %, parfois du plomb (2 à 3 %), souvent un peu d'antimoine (0,05 — 0,10 %), rarement du nickel (0,10 — 0,20 %). (8)

Par contre, les vases d'origine campanienne sont en bronze à haute teneur en étain et en plomb, exempts de zinc. L'analyse-type comporte 16 % Sn et 7 % Pb.

Un chaudron provenant d'une sablière à Givry (Hainaut belge) et datant du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, ont une teneur en étain de 2,5 à 3 % (analyses 14). Des chaudrons trouvés entre Liège et Namur montrent une introduction de zinc dans la composition des bronzes employés :

Lit de la Meuse, en face d'Ombret (analyse 15)	1 % Zn
Nécropole à incinération de Samson (analyse 16)	2,58 % Zn
Lit de la Meuse, en face d'Ombret (analyse 17)	2,80 % Zn
Nécropole à incinération de Samson (analyse 18)	14,10 % Zn

pour aboutir à de vrais laitons, tel le métal constitutif d'un vase du Luxembourg belge (Huambois-Sainte-Marie, analyse 19).

Les alliages contenant du zinc réapparaîtront dans les limites de l'Empire Romain, sous forme de laiton, lorsque les Germains enfonceront ses frontières et s'installeront en Gaule, la « France ».

Des ateliers fabriqueront en série des bossettes de laiton pour plaques de ceinturons à titre en zinc remarquablement constant, Grégoire de Tours (9) mentionne des Saxons vendant du faux or (laiton) en Auvergne. Ce commerce entre la France et l'Europe Centrale se développera encore aux siècles suivants et notamment au VII<sup>e</sup>.

(7) A. Bezzenberger, *Analyse vorgeschichtlichen Bronzen Ostpreussens*, Königsberg, 1904.

(8) A. Ouvaroff, *Etude sur les peuples primitifs de la Russie, Les Mériens*, trad. du russe par F. Malaqué, Saint-Petersbourg, 1875, pp. 105-107.

(9) Grégoire de Tours, *Historiae Francorum* II, XXXI (42).

TABLEAU II  
ANALYSE DES CHAUDRONS

N <sup>o</sup>	PROVENANCE	Cu	Sn	Zn	Pb	Ag	Fe	Ni	As	Sb
12	Hemmoor, nr. Hamite (10)	77,00	2,70	12,30	0,40	-	0,50	-	-	-
13	Hemmoor, nr. Osterholz (11)	77,40	4,20	17,00	0,50	-	0,40	-	-	-
14	Givry, Hainaut belge (12)	92,00	4,47	0	0,385	0,075	0,045	0	0,000	0,010
15	Samson, province de Liège (13)	88,60	10,17	1,60	2,50	0,10	-	-	-	-
16	Samson, province de Namur	76,00	15,00	2,28	4,40	0,14	0,33	0,18	0,09	0,018
17	Givry, province de Liège (12)	86,50	9,95	1,80	0,40	0,20	-	-	-	-
18	Samson, province de Namur	73,30	7,01	14,10	4,04	0,31	0,77	0,035	0,078	0,49
19	Huambois Sainte Marie, Luxembourg belge	69,71	0,81	28,84	0,59	-	0,40	0,09	-	-

Des fibules estampées, du fil servant à incruster des damasquinures, des placages, étaient couramment fabriqués par des artisans dont la technique se rapprochait de celle des orfèvres.

Les montures cloisonnées de grenats sont fréquentes aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, elles servaient à enchâsser des grenats dont certains pourraient provenir des alluvions de Trebnitz (pyropes ou grenats de Bohême). On a émis l'hypothèse que d'autres appartenant à la variété « almandin » seraient originaires d'Alabanda (*carbunculus alabandicus* de Pline). (13)

Mais à côté de cette industrie spécialisée, il existait également des objets, notamment des boucles de ceinture en bronze de refusion très hétérogène, contenant des teneurs en zinc variant de 3 à plus de 30 %. Nous renverrons pour le détail à nos analyses publiées à la page 143 du tome III de l'ouvrage magistral de M. Ed. Salin : « La Civilisation Mérovingienne », publié en 1957 aux Editions A. et J. Picard et Cie. Il est possible que ces pièces trouvées en Lorraine, en Champagne et dans l'Île-de-France soient de fabrication locale.

(10) L. Mathar et A. Voigt, *Über die Entstehung der Metallindustrie im Bereich der Erzvorkommen zwischen Dinant und Stolberg*, 1956, p. 54.

(11) P.H. Moisin et C. Vandael, *Analyse chimique d'un chaudron gallo-romain en bronze provenant de Givry (Hainaut belge)*, *Techniques et Civilisations*, 17-1954, vol. III - n<sup>o</sup> 5, pp. 152-155.

(12) Chaudrons représentés (photo en couleurs) dans la monographie de L. Mathar et A. Voigt, *op. cit.*

(13) E. Salin et A. France-Lanord, *Le trésor d'Airan en Calvados*, *Monuments Piot*, VIII, p. 122.

L'industrie du laiton et du bronze contenant des quantités variables de zinc et de plomb se continue pendant le Moyen-Age, dont nous donnons au tableau III, quelques exemples provenant des anciens Pays-Bas :

- 1.) XII<sup>e</sup> siècle, Kontich, prov. Anvers : analyse 20,
- 2.) plat provenant des ruines du château féodal de Beaufort (Ben-Ahin, arr. de Huy, province de Liège) : analyse 21,
- 3.) chaudron à trois pieds du XV<sup>e</sup> siècle (Ohain, Brabant Wallon) : analyse 22.

TABLEAU III

N <sup>o</sup>	PROVENANCE	Cu	Zn	Sn	Pb	Al	Fe	Si	As	Sb	Bi
20	Kontich, province d'Anvers (Belg.)	63,63	27,11	1,95	2,29	0,00	0,25	0,00	-	0	0,00
21	Beaufort, province de Liège	87,29	3,48	3,75	1,28	1,00	0,15	0,01	0,00	0,00	0,00
22	Ohain, Brabant Wallon	67,05	0,55	13,58	18,00	0,05	1,00	0,10	0,10	0,10	0,10

L'irrégularité de composition et les nombreux éléments hétérogènes de ces alliages indiquent des bronzes de refusion. Ce ne sera que plus tard que la composition des bronzes de fonderie sera fixée, par les frères Keller, sous le règne de Louis XIV, qui recommanderont l'alliage suivant : 90 % Cu — 2 % Sn — 1 % Pb — 7 % Zn, afin d'obtenir le bronze parfait. Une autre formule donnant des bronzes compacts et peu oxydables est la suivante :

Cu 86,6 %  
 Sn 6,6  
 Zn 3,3  
 Pb 3,3

On ne possède malheureusement pas assez d'analyses sûres des produits de la dinanderie des Pays-Bas pour pouvoir faire des déductions valables, mais il est fort probable que leur composition est également assez hétérogène.

L'évolution de cette industrie est donnée dans notre « Petite histoire du laiton et du zinc » publiée dans « Techniques et Civilisations » (vol. III, 4, 1954 pp. 109 - 128) et traduite en langue allemande par les soins de la firme « Otto Junker » de Lammersdorf-über-Aachen et éditée en brochure en 1957.

Ce laiton était battu en feuilles au moyen de « martinets », le laminoir à 2 cylindres n'ayant commencé à être utilisé qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Saint-Germain, le 14 juillet 1960.

## CÉRAMIQUES ESTAMPÉES DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE dans la Villa de Montmaurin (Haute-Garonne)

PLANCHES LIII-LVII

PAR  
 GEORGES FOUET

La grande villa gallo-romaine de Montmaurin occupe, dans le département de la Haute-Garonne, le centre du petit bassin alluvial formé par la Save avant le franchissement de la barrière rocheuse des Petites Pyrénées (1).

Probablement implanté vers le milieu du premier siècle, sous le règne de Claude ou celui de Néron, le premier établissement s'étendait sur une superficie d'environ 18 hectares délimitée par un mur de clôture, groupant autour d'un grand édifice central plusieurs dizaines de bâtiments rustiques.

Une crue soudaine de la petite rivière paraît avoir, peut-être vers le début du III<sup>e</sup> siècle (2), ravagé cette grande exploitation agricole romaine aux moyens d'ailleurs probablement dépassés à ce moment-là par l'extension du domaine. Sans doute à l'occasion d'un changement de propriétaire, paraît se produire vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle l'éclatement de la concentration culturelle première. De petites fermes dispersées parmi les terres qu'elles contrôlent tiennent lieu désormais semble-t-il de *villa rustica* tandis qu'une réorganisation transforme la *villa urbana* en luxueux palais résidentiel.

Par tout un ensemble d'embellissements comprenant portiques et groupes de salles surélevées en terrasses successives une dernière campagne de travaux fera du palais, aux alentours de 350 (3),

(1) Sur la situation de la Villa : G. Fouet-M. Labrousse, *Découvertes archéologiques en Nébouzan (Hte-Gne) de 1945 à 1948*, Gallia, VII, 1949, I, pp. 23 et suiv. G. Fouet, *Un terroir de vallée sous-pyrénéenne à l'époque romaine*, Pirineos, N. 33-34, Zaragoza, 1954, pp. 381-408. Sur la progression des fouilles : M. Labrousse, *Chronique d'information de la X<sup>e</sup> circonscription archéologique*, Gallia, IX, 1951, pp. 131-133 ; XII, 1954, pp. 217-219 ; XIII, 1955, pp. 205-207 ; XV, 1957, pp. 264-267 ; XVII, 1959, pp. 423-426.

(2) Témoignages marqués sur le terrain. Les crues de la Save sont rares mais violentes. La dernière, le 3 juillet 1897, recouvrit de 2 mètres d'eaux torrentielles le fond de la vallée, emportant un pont de pierre et causant de gros dégâts.

(3) Les premières fouilles dans les sous-sols des salles surélevées n'avaient livré que des monnaies constantiniennes : G. Fouet-M. Labrousse, *op. cit.* p. 48. Mais les recherches complémentaires pratiquées depuis 1957 ont enrichi le contexte mobilier de ces remplissages de pièces de Constantine II émises en 348 ou postérieurement. Un petit dépôt monétaire comprenait à la base de l'autel-puits du temple 2 pièces de Magnence émises de 350 à 353. Le temple devant vraisemblablement avoir été édifié dans la cour d'honneur durant la même campagne de grands travaux, cette dernière ne saurait être antérieure à 350 et doit se situer soit en cette année, soit dans les années suivantes.

un exceptionnel édifice d'une conception et d'une architecture tout à fait remarquables. Un grand incendie vers la fin du IV<sup>e</sup> ou le tout début du V<sup>e</sup> siècle (4), viendra clore la vie dans les lieux.

Poursuivies de 1947 à 1960, les fouilles permirent en particulier le dégagement exhaustif du palais qui, après acquisition par l'Etat et classement comme Monument Historique se trouve maintenant en voie de restauration, présentant au public son état dernier du IV<sup>e</sup> siècle (5).

Sur et sous les sols de 350 furent recueillis d'abondants lessons de céramiques dont un certain nombre présente une décoration de motifs estampés variés.

A l'heure où vient de paraître le bel inventaire, détaillé, magnifiquement illustré des céramiques grises estampées du V<sup>e</sup> siècle découverte dans les fouilles de Marseille (6), il était utile de faire connaître à titre comparatif quelques échantillons estampés provenant d'un gisement daté d'une époque immédiatement antérieure. Les séries céramiques de Montmaurin sont plus complètement figurées et décrites dans l'ouvrage de publication générale de la villa.

..

Les témoins de plus de deux centaines de vases différents que rapprochent de communs caractères de fabrication assurent la présence de séries estampées dans les divers milieux du IV<sup>e</sup> siècle de la villa, en particulier :

— dans les remplissages des sous-sols de salles construites en surélévation de près de 2 mètres vers 350 (parmi des contextes mobiliers du second quart du IV<sup>e</sup> siècle) ;

— dans le puits funéraire datable des environs de 350 (7) ;

— dans le temple (dernière offrande monétaire émise de 383 à 388) ;

— sur les sols et parmi les vestiges du dernier état recouverts par l'effondrement final des toitures incendiées.

Pour un même aspect extérieur attestant même finition, ces céramiques offrent à la cassure, nette et d'arêtes vives, des pâtes de deux grandes variétés :

— les unes, très fines et décantées, correspondent à celles des sigillées ;

(4) Une analyse a précisé que la température y dépassa 1.000°. Mobilier et émissions monétaires paraissent s'arrêter à la fin du III<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> siècle. Une seule pièce, isolée, dans le temple, accuse une émission de 383-388 sur un ensemble de 525 monnaies.

(5) Gardien des Monuments Historiques assurant les visites tous les jours sauf les mardis. Ensemble du mobilier conservé au village dans le Dépôt des Fouilles comprenant une Salle d'Exposition présentée en nocturne, ouverte tous les jours.

(6) Jacqueline Rigoir, *La céramique paléochrétienne sigillée grise* (Catalogue systématique du matériel provenant des fouilles de Marseille), Imp. St-Victor, Marseille, 1960 (Extrait de : *Provence Historique*, Tome X, 1960).

(7) G. Fouet, *Puits funéraires d'Aquitaine : II. Découverte d'un puits funéraire dans la villa de Montmaurin, Gallia*, XVI, 1958, 1, pp. 158-196.

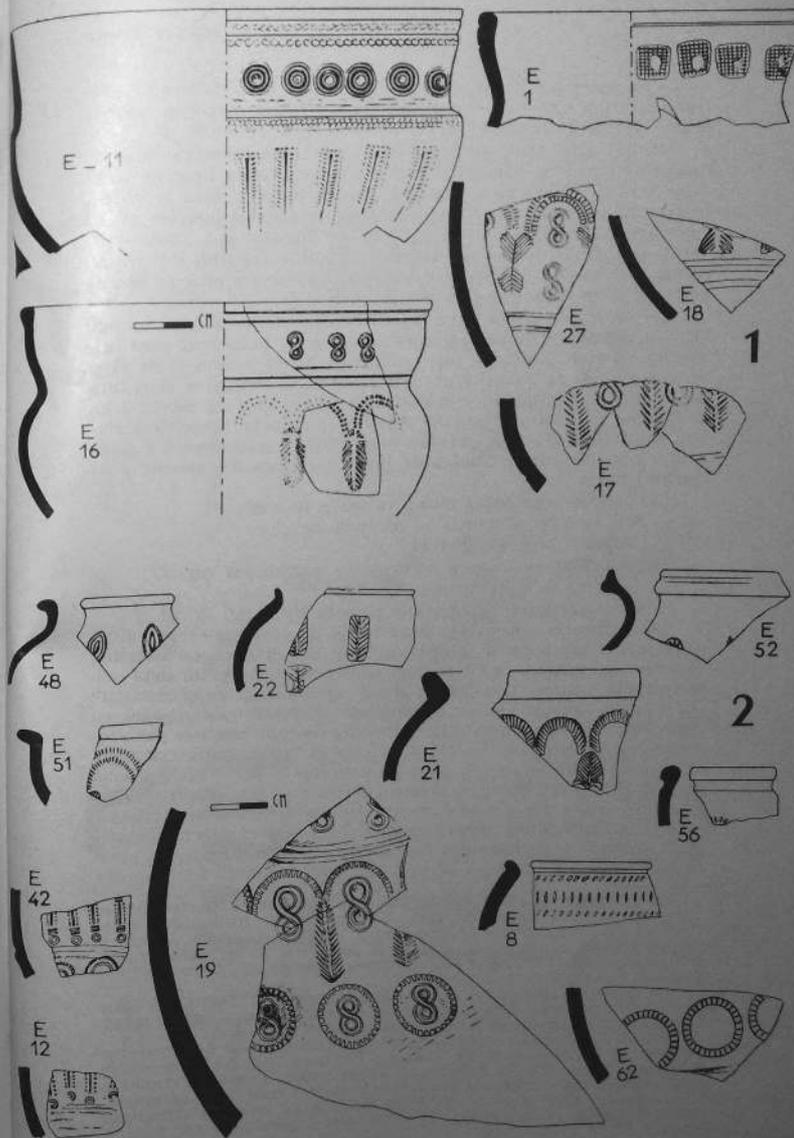


Fig. 1 [111]. Coupes carénées (1 et 11 : grises ; 16, 17, 18, 27 : orangées).

Fig. 2 [112]. Petites urnes, jattes et pichets (8, 12, 42 : grises ; les autres : couleurs diverses). Echelle 1/2.

— les autres où les apports de dégraissant sont visibles rappellent beaucoup celles des vases lustrés indigènes d'époque augustéenne de Vieille-Toulouse ou de Saint-Roch à Toulouse (8).

Suivant sans doute le degré de cuisson, les conservations actuelles s'étagent de l'excellent état à l'assez grande fragilité (certains tessons altérés ne supportant pas le lavage). Bien tournées, toutes ces poteries furent soigneusement brunies et lustrées avant engobage par application au pinceau ou immersion à l'aide d'un vernis très fluide de brillant satiné. Ce liquide apparaît soit translucide soit un peu épaissi et coloré par adjonction plus ou moins perceptible de barbotine très diluée et de noir.

Les couleurs varient ainsi depuis le beige clair ou le bel orangé brillant imitant certaines sigillées (9) jusqu'au beau noir gras luisant en passant par toute une gamme de bruns rouges et de gris, selon à la fois la quantité de noir ajoutée au vernis et la nature de la cuisson indifféremment oxydante, réductrice ou mixte. L'on ne compte qu'environ 30 % de cuissons purement réductrices étalant des teintes du gris clair au noir. Parfois seulement d'à peine 3 à 4 mm, les parois atteignent jusqu'à 10 mm d'épaisseur pour certains fonds.

Les formes sont celles d'une vaisselle de table :

- bols simples, à marlis ou carénés (fig. 3) ;
- coupes carénées (fig. 1) ;
- petites urnes trapues à encolures surbaissées (fig. 2) ;
- assiettes et plats apodes (fig. 4) ;
- vases verseurs : gobelets et pichets (fig. 2-3).

Les décorations associent deux sortes de procédés : tores, filets, cannelures, guillochis à facettes imitant des martelages de métal, obtenus au tournage, sont partout présents tandis qu'un tiers seulement des tessons témoignent d'une application supplémentaire sur l'argile encore molle de poinçons produisant estampages en creux de motifs simples stylisés. Ces décors sont localisés par couronnes circulaires sur les carènes, cols et épaulements extérieurs ainsi que sur les marlis et, pour les assiettes et plats, sur le disque central intérieur. Qu'elles présentent ou non des empreintes de poinçons toutes les poteries de ce groupe cohérent apparaissent caractéristiques d'une même époque. Leur aspect général notamment tendrait à en faire des imitations de vases métalliques alors en faveur (10), bruns dorés et gris brillants suggérant les luisances

(8) G. Fouet, *op. cit.* I. Fouille d'un puits funéraire à Vieille-Toulouse (Vaisselle de terre grise, pp. 130-137). Produit des fouilles de Vieille-Toulouse déposé au Musée St-Raymond à Toulouse. L. Joulin, *Les sépultures des âges proto-historiques dans le Sud-Ouest de la France, Revue archéologique*, 1912, p. 25 et suiv. Poteries déposées au Musée du Vieux Toulouse, rue du May, à Toulouse.

(9) Certaines catégories de La Graufesenque. M. Villeval et Mme Favre viennent aussi, tout récemment, de découvrir sur le terrain même à Montans des témoins de fabrications orangées du I<sup>er</sup> siècle.

(10) R. Lantier, *La céramique wisigothique*, p. 28 de *Les Invasions barbares et le peuplement de l'Europe*, Secondes Journées de Synthèse Historique, Paris, 1953. N. Lamboglia, *Apuntes sobre cronología cerámica. Publicaciones del Seminario de Arqueología y numismática aragonesa*, III, Zaragoza, 1952, p. 86. P. de Palol Salellas, *La cerámica estampada romano-cristiana. Cronica del IV Congreso Arqueológico del Sudeste español*, Elche, 1948, p. 454.

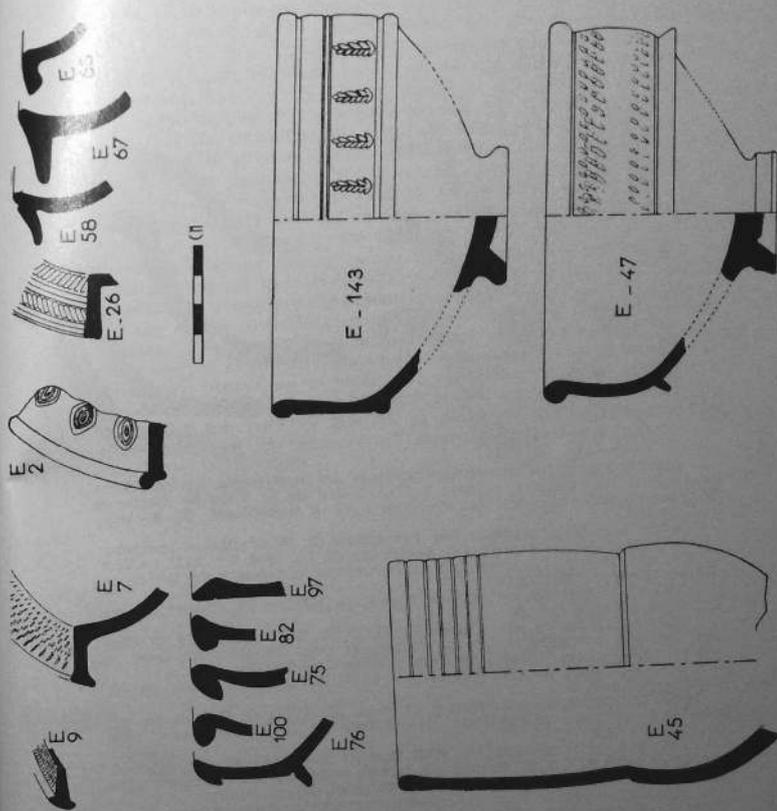


Fig. 3 [113]. Bols à marli et carénés. Gobelets (45) (7, 9, 45, 47, 143 : grises ; les autres : couleurs diverses). Echelle 1/2.

des bronzes ou argents patinés. Estampages et facettes multiples de leurs larges guillochis ne pouvaient que souligner l'impression de leurs larges guillochis ne pouvaient que souligner l'impression voulue d'une inspiration puisée dans l'art de l'orfèvrerie. Il reste d'ailleurs fort possible que les premiers poinçons appliqués sur la terre aient dans le même temps servi à repousser le métal sur d'autres plats (11). Les verreries montrent au cours de la même période dans la villa un envahissement de meulages multiples reproduisant des décorations de même source.

Le répertoire des formes des vases estampés reste celui communément utilisé dans la Gaule du IV<sup>e</sup> siècle : bols ordinaires, carénés ou à marlis (12), coupes carénées (13), petites urnes (14), assiettes et plats (15), grands gobelets (16) et flacons (17) sont aussi bien répandus par de multiples fabrications dans le Midi que dans le Massif Central, l'Est ou le Nord. Cette typologie que l'on peut retrouver à travers les séries sigillées (18) figurait déjà parmi les modèles courants de la poterie celte de La Tène III tout aussi bien en Europe Centrale (19) qu'en Gaule (20).

De même, s'il paraît avoir connu grande vogue à partir du début du IV<sup>e</sup> siècle, le décor par estampage était depuis longtemps pratiqué. Tous les différents éléments géométriques : palmettes, arcades, cercles isolés ou concentriques, guillochis, motifs quadrillés, S et stylisations variées formaient déjà, séparés ou combinés, d'élégants décors estampés en couronnes circulaires sur les vases celtes (21). Il n'est pas jusqu'aux pâtes et au vernis translucide caractéristique avec sa même fragilité et ses adjonctions de noir qui ne proviennent directement en fait de l'art des potiers de La Tène : d'abondantes trouvailles récentes en pays toulousain

(11) G. Fouet, *Un témoignage aquitain sur la diffusion des premières céramiques estampées en Gaule : Plat lustré de la Villa de Bartac à Moissac, Cahiers figures de Préhistoire et d'Archéologie*, T. 9, 1960, pp. 200-203.

(12) J.-J. Hatt, *Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine, Revue des Etudes Anciennes*, T. LI, 1949, Pl. XIII n° 3, 6, 7, 8 b. G. Chenet, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle*, Mâcon, 1941, Pl. XIII-XIV.

(13) J.-J. Hatt, *op. cit.*, formes 8 et 9, Pl. XIII, et G. Chenet, *op. cit.* fig. 37-38, Pl. XIX par ex.

(14) J.-J. Hatt, *op. cit.*, formes 10, 12, 15, Pl. XIII et Pl. XIV. G. Chenet, *op. cit.*, nombreuses figures. Comparer pour Montmaurin avec les petites urnes grises lustrées de deux premiers siècles (fig. 6).

(15) J.-J. Hatt, *op. cit.*, formes 2, 4, 5, Pl. XIII, et G. Chenet, *op. cit.* nombreuses figures.

(16) J.-J. Hatt, *op. cit.*, formes 13 et 14, Pl. XIII ; G. Chenet, *op. cit.*, Pl. XVI, n° 333 ; Morin-Jean, *Archéologie de la Gaule*, Paris, 1908, n° 1595, Pl. XX.

(17) J.-J. Hatt, *op. cit.* Pl. XIII, formes 24-25 ; G. Chenet, *op. cit.*, fig. 40-41 et Pl. XX-XXI. Toutes ces formes se retrouvent également dans le midi où elles n'ont pas jusqu'ici fait l'objet de publications.

(18) Par exemple pour les coupes carénées : Formes Draggendorf 29 et 48. Hermet 9 et 2-29 ; pour les bols Drage 6-8-24-25-30-37-38-40-42-44 et diverses variétés Hermet.

(19) Jan Filip, *Keltové ve střední Evropě*, Praha, 1956. Nombreux exemples dans grand nombre de planches.

(20) J.-J. Hatt, *op. cit.* p. 123 avec comparaison entre Planche VII (Formes gauloises de La Tène III) et Planche XIII (Céramique gallo-romaine du IV<sup>e</sup> siècle).

(21) Abondants exemples dans J. Filip, *op. cit.* Egalement : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, T. IV, 2<sup>e</sup> édition, Paris 1927, pp. 974-994.

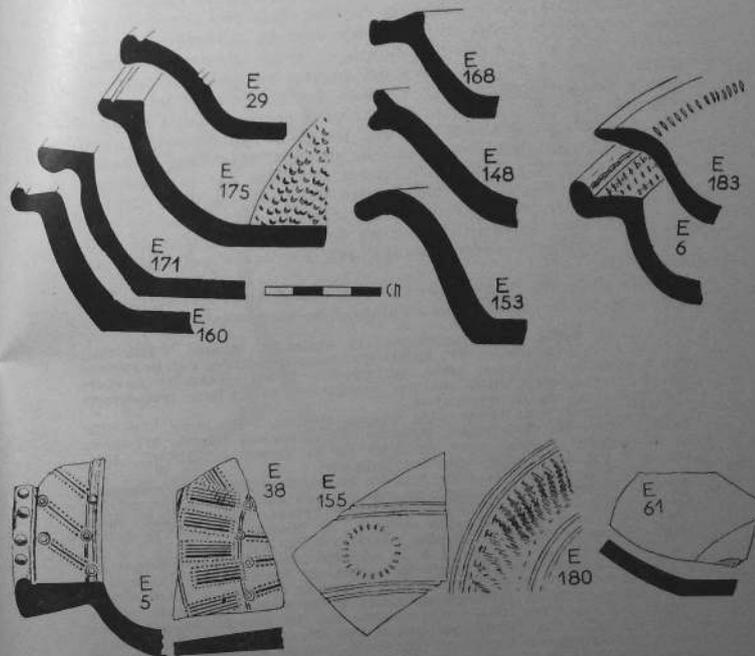


Fig. 4 [114-115]. Plats et assiettes (5, 29, 38 : grises ; les autres : couleurs diverses). Echelle 1/2.

fournissent amplement matière à de probantes comparaisons (22). Les recherches dans les villas gallo-romaines d'Aquitaine révèlent la persistance durant les premiers siècles de notre ère des fabrications traditionnelles indigènes : à Montmaurin comme partout ailleurs (23) la grosse masse de la vaisselle commune (jattes, coupes, écuelles, terrines, urnes et couvercles) montre bien la continuité de pratique des procédés employés par les potiers Volques. Mais la vogue durant le haut Empire des massives productions romaines de type industriel réduisit sans doute quelque temps l'activité des ateliers traditionnels à un rôle secondaire. Chacune des services de table, la céramique de cuisson réductrice survit surtout dans la production des récipients bon marché naturellement non décorés (fig. 6). La mode des décors en relief laissera les estampages cantonnés sur les flancs des moules où restèrent écurants décors géométriques stylisés, emplois des poinçons et de la molette (24). Lorsque les crises économiques provoqueront l'abandon des coûteuses fabrications sigillées, les potiers méridionaux assureront la production d'une vaisselle de prix de revient moindre, adaptée au goût du jour et aisément écoulable par petites quantités. Sous l'influence des importations italiques (« sigillées claires » et plats lustrés reproduisant des prototypes métalliques) se créeront ainsi sans doute peu à peu les différentes catégories de céramiques estampées correspondant aux nordiques poteries d'Argonne (25).

Des Pyrénées jusque vers la Loire (26) et de la Méditerranée à l'Atlantique, les céramiques estampées se retrouvent un peu par-

(22) G. Fouet, *Puits funéraires...*, G. Fouet-R. Mounié, *Vieille-Toulouse : Puits funéraire n° IV, Pallas IX* (Annales publiés par la Faculté des Lettres de Toulouse, 1960), pp. 229-231. Il s'y ajoute les produits des fouilles inédites ainsi que des ramassages de surface, comprenant des imitations de campaniennes.

(23) Témoignage d'une villa parmi d'autres : G. Fouet, *La villa gallo-romaine de Gelleneuve, commune de Mouchan (Gers), Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, T. XXVII, 1961, pp. 21-23 (Céramiques de tradition indigène).

(24) Voir feuilles, rouelles, arcades et motifs stylisés non seulement dans le répertoire des décors des grandes fabriques comme par ex. La Graufesenque (F. Hermet, *La Graufesenque*, Paris, 1934, Planches) mais aussi dans celui de plus petits ateliers : P. Mesplé, *L'atelier de potier gallo-romain de Galane à Lombez (Gers)*, *Gallia*, XV, 1957, I, Pl. I et II.

(25) Alors que les décors à la molette prévaudront semble-t-il au nord de la Loire au IV<sup>e</sup> siècle la région du Massif Central paraît à même date avoir vu fabriquer vases estampés et vases à zones striées dont les empreintes diffèrent de celles utilisées en Argonne et qui se retrouvent quoiqu'en plus petit nombre que les céramiques estampées dans les villas du bassin garonnais. Les échantillons de Montmaurin sont parents comme formes et décors des pichets striés de La Tène III de Bibracte et de Gergovie (J. Déchelette, *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*, Paris, 1904, Pl. XVIII, n° 1-2-3 et M. Labrousse, *Les fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946*, *Gallia*, VI, 1948, I, p. 82, fig. 32; M. Labrousse, *Les fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et 1949*, *Gallia*, VIII, 1950, p. 43 (fig.)). J. Déchelette, *Les vases ornés de vases à zones striées dans des villas du IV<sup>e</sup> siècle du centre de la France sans s'apercevoir du fait qu'il s'agissait de survivances locales* Société Préhistorique française la présence à Chastel-sur-Murat (Cantal) des estampages et zones striées à l'époque gallo-romaine.

(26) R. Lantier, *op. cit.* pp. 23 et 30.

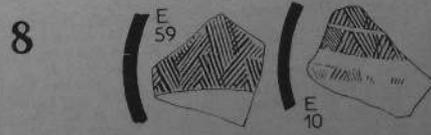
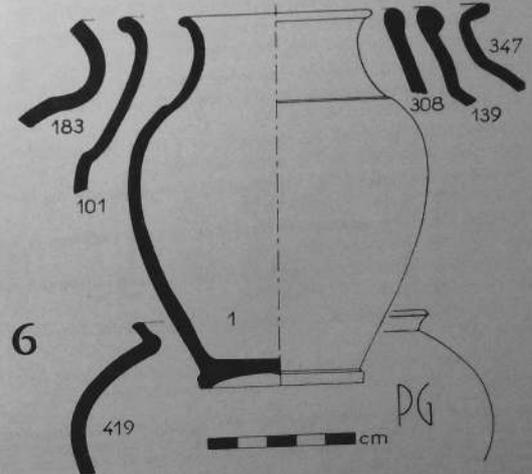
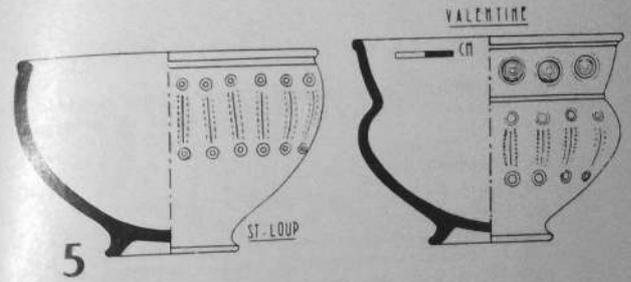


Fig. 5 [116]. Petits bols estampés en terre grise des Villas de Saint-Loup-de-Comminges et d'Arnesp à Valentine (Haute-Garonne). Echelle 1/2.

Fig. 6 [117]. Profils des urnes de terre grise fine lustrée des deux premiers siècles dans la villa de Montmaurin (Première époque). Echelle 1/2.

Fig. 8 [119]. Décors à la molette de pichets de terre grise à Montmaurin. Echelle 1/2.

tout dans les gisements gallo-romains du IV<sup>e</sup> siècle. Nous nous bornerons à quelques citations de contextes datés de la région sous-pyrénéenne :

a) *Villa d'Arnesp à Valentine* :

- Fouille du Dr Cazaugrand en 1830 : « Un vase en terre cuite grisâtre haut de 7 cm orné à la partie supérieure d'une rangée de cercles concentriques et, sur la panse, de lignes parallèles terminées à chaque extrémité par un petit cercle, avec une monnaie de l'empereur Maxime, un milliaire au nom de Constantin le Grand et une petite clé de bronze ». Ces objets avaient été conservés dans la collection Julien Sacaze maintenant déposée au musée de Luchon où nous avons retrouvé le petit vase (fig. 5) (27).
- Trouaille de tessons estampés dans nos fouilles de la villa avec un nummus de Constant (337-350).
- Trouaille de tessons estampés dans nos fouilles du temple avec deux monnaies du milieu du IV<sup>e</sup> siècle (sous des débris de toiture écroulée).

b) *Villa de Saint-Loup de Comminges* : petit bol de terre grise estampée avec monnaie du IV<sup>e</sup> siècle (28) (fig. 5).

c) *Villa de Gelleneuve à Mouchan* (Gers) : tessons estampés et monnaie du milieu du IV<sup>e</sup> siècle (29).

d) *Villa de Chtragan à Martres-Tolosane* : tessons estampés dans la villa du IV<sup>e</sup> siècle (30).

e) *Villa de Martres-Tolosane* (place de l'Eglise) : tessons estampés dans les débris du IV<sup>e</sup> siècle (31).

f) *Villa de Montoulieu* : tessons estampés dans les débris du IV<sup>e</sup> siècle (32).

g) *Villa de Montferrand* (Aude) : tessons estampés avec des monnaies du IV<sup>e</sup> siècle dans l'égoût des petits thermes (33).

(27) J.-P.-M. Morel, *Mémoire sur des découvertes d'antiquités romaines faites à Valentine (Hte-Garonne)*, Bulletin Monumental, T. 32, 1886, p. 445 ; J.-P.-M. Morel, *Les antiquités romaines de Valentine*, Revue de Comminges, T. 2, 1886, p. 9.

(28) Deux petits bronzes d'époque constantinienne trouvés avec le petit bol. Les céramiques n'ont pas été détaillées dans le premier compte rendu de la fouille ; G. Fouet-M. Labrousse, *Découvertes archéologiques en Nébouzan de 1945 à 1948*, Gallia, VII, 1949, 1, pp. 32-39. Monnaies signalées note 2, p. 38.

(29) G. Fouet, *op. cit.* des M.S.A.M. 1961, pp. 26-27.

(30) L. Joulin, *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes*, Paris, 1901, pl. VII, n° 73 et p. 74. Monnaies d'Auguste à Gratien avec une pièce isolée d'Arcadius et prédominance numérique de l'Anarchie militaire et des Constantins : p. 78.

(31) J. Boube, *La nécropole paléochrétienne de Martres-Tolosane (Hte-Gue)*, Pallas III (Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, 1955), pp. 95-97 : 82 monnaies, dont près de la moitié datant du règne de Constance II, vont de Constantin à Valens (312-378).

(32) Monnaies du IV<sup>e</sup> siècle : Abbé Algans, *Les petits thermes de Montoulieu (Canton d'Aurignac)*, Revue de Comminges, 1960, p. 178. Le contexte céramique est analogue à celui de Montmaurin : observations de M. Villeval et de nous-même.

(33) J. Audy, *Les fouilles de Montferrand de 1956* (Rapport) : p. 2-10, 4 petits bronzes constantiniens, fragments de lampes, morceau de

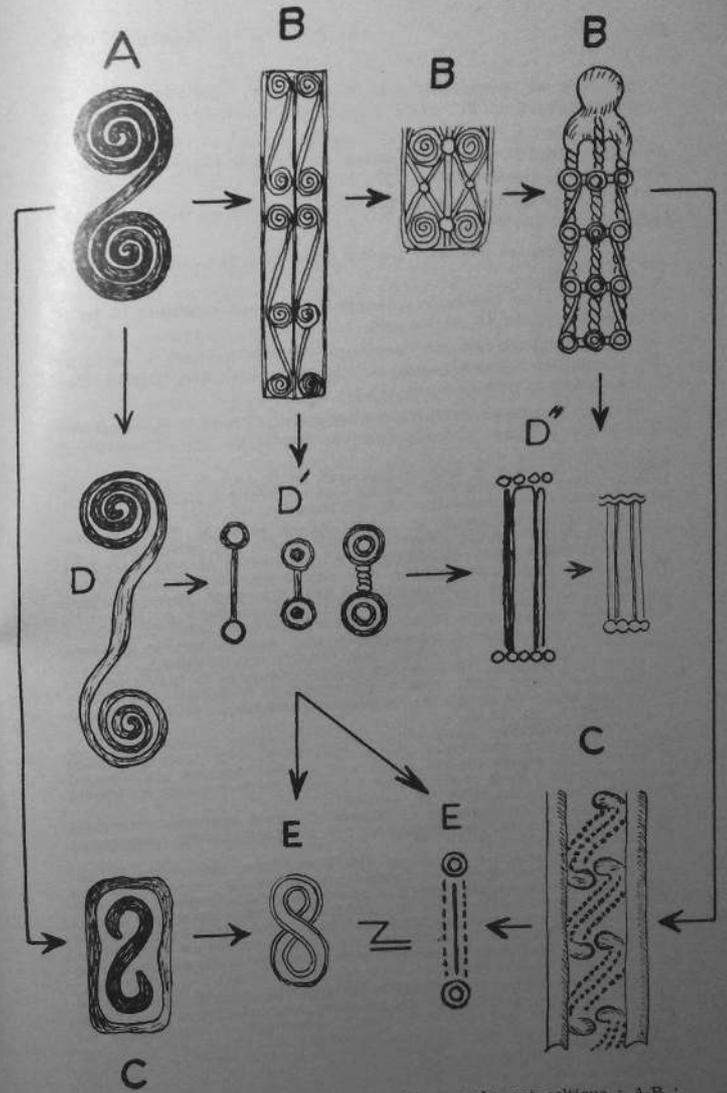


Fig 7 [118]. Aboutissements du double enroulement celtique : A-B : décors celtiques sur bronze (d'après Jan Filip) ; C : estampages celtiques sur poteries grises (id.) ; D : poinçons sur moules de sigillées ; D : Déchelette n° 1149 de Lezoux ; D' : Mesplé n° 56-57-58 de Lombez ; D'' : Hermet n° 54-49 A de La Graufesenque ; E : motifs estampés sur les céramiques de Montmaurin (orangée et grise).

h) *Villa de Lauzerville* (Haute-Garonne) : assiette estampée avec céramiques du IV<sup>e</sup> siècle dans le puits romain (34).

i) *Trouvailles toulousaines* : tessons estampés dans des nids de débris du IV<sup>e</sup> siècle : gravière du Pont-de-Blagnac (35), rue Pharaon (33), rue des Ecoles (37).

j) *Temple du Combalou* (Aveyron) : tessons estampés et monnaies du IV<sup>e</sup> siècle (38).

k) *Nombreuses grottes* : tessons estampés dans des dépôts du IV<sup>e</sup> siècle (39).

l) *Temple du Combalou* (Aveyron) : tessons estampés et monnaies du IV<sup>e</sup> siècle (40).

m) *Saint-Bertrand-de-Comminges* (Haute-Garonne) : certains des cinquantes tessons estampés relevés peuvent être attribuables à des contextes mobiliers du IV<sup>e</sup> siècle (41).

Les céramiques estampées couramment utilisées à Montmaurin dans le siècle ayant précédé l'arrivée des goths (42) ne sauraient

statuette terre cuite et tessons estampés de la période ayant précédé la destruction de la villa. Nous devons tous nos remerciements à M. Audy pour l'aimable communication de son rapport.

(34) Communication de M. Achille Auban et de M. l'abbé Bacrabère, curé de Lauzerville. Observation personnelle des céramiques.

(35) Gravière du Pont-de-Blagnac : découvertes de MM. Méroc et Villeval. Observation personnelle des céramiques.

(36) Rue Pharaon : découvertes de Mme Favre, M. Favre, Quelques vestiges gallo-romains à Toulouse, *Bulletin archéologique de la Société Méridionale de Spéologie et de Préhistoire*, Toulouse, 1960, p. 48.

(37) Rue des Ecoles : découverte de MM. Jean de Lahitte et Nègre. Avec une monnaie du IV<sup>e</sup> siècle (petit bronze constantinien).

(38) M. Labrousse. Informations archéologiques de la Circonscription de Toulouse. *Gallia*, XVII, 1959, 2, pp. 412-413 et L. Balsan, *Une station gallo-romaine sur le Combalou, Mélanges d'archéologie et de spéléologie II* (1949-1953), pp. 58-59.

(39) Observations personnelles, dans la région pyrénéenne. A la Spugo, de Ganties (Hte-Gne), découvertes inédites de MM. Cazédessus et Mothe. Les dépôts du IV<sup>e</sup> siècle sont souvent baptisés gratuitement « wisigothiques » ou « mérovingiens » à cause de la présence de tessons estampés dont l'on ignore la datation.

(40) Fouilles en cours de M. Roland Coquerel que nous remercions amicalement pour la communication des résultats obtenus, notamment du mobilier céramique.

(41) B. Sapène, *De la poterie dite wisigothique découverte à Lugdunum Convenarum, Revue de Comminges*, 1960, p. 59 : cinquante de tessons découverts en majorité aux abords méridionaux de la Basilique Marché. Mais comme le prouve le graphique monétaire établi par M. Sapène (abondant numéraire de 306 à 388), la ville est habitée au IV<sup>e</sup> siècle et il doit être possible de distinguer les tessons antérieurs au V<sup>e</sup> siècle par l'examen détaillé de leur contexte de gisement et comparaison avec les trouvailles de Montmaurin.

(42) Les Wisigoths envahirent le Sud-Ouest après qu'ils eurent passé les Alpes en 412 avec leur nouveau roi Ataulphe, au lendemain du pillage Nord des Pyrénées à la fin de 418. La possession du pays garonnais leur est en 439 reconnue : R. Lizop, *Les Convenae et les Consoranni*, Toulouse, 1921, pp. 49-50. J. Déchelette (*Vases ornés*, T. II, pp. 332-334) danubiens, mais en ne se basant que sur des trouvailles datables du V<sup>e</sup> siècle et dont le trop petit nombre ne donnait qu'une aire de répartition beaucoup plus restreinte qu'elle ne se révèle en réalité.

être dites « wisigothiques ». Cette ancienne appellation traduisant une confusion d'origines devrait être évitée, fut-elle placée entre guillemets.

Ces céramiques estampées de Montmaurin, comme celles des autres villas du IV<sup>e</sup> siècle, offrent un décor géométrique aéré, circulairement bien réparti, n'utilisant que des motifs stylisés simples sans figuration ni symbole : elles n'apparaissent pas *paléochrétiennes*.

Le qualificatif *sigillées* — consacré par l'usage à des produits différemment caractérisés — risque de s'avérer générateur de confusions (43) et les essais de classification selon les deux types déjà proposés : « *sigillées claires estampées* » (« *terra sigillata chiara decorata a stampo* ») (44) et « *sigillées grises* » (45) n'apportent pas de solution cohérente. Il convient en effet d'observer que :

— les formes de nos vases estampés ne correspondent généralement pas à celles de la classification actuellement définie par N. Lamboglia (46) des « *sigillées claires* » ;

— il est matériellement difficile de distinguer parmi de multiples fabrications voisines de même genre produits italiens et imitations du Midi de la Gaule ;

— l'on devrait éviter de transformer en fourre-tout, de consultation difficile, la catégorie « *sigillées claires* » en augmentant par trop son contenu de toutes les variétés de vases plus ou moins luisants obtenus par cuisson oxydante dans les diverses provinces du monde romain ;

— les différences de coloration enfin ne semblent guère pouvoir servir — tout au moins pour le IV<sup>e</sup> siècle — de critères distinctifs : comment répartir par exemple entre les deux groupes distingués, orangés et gris, les vases des nombreuses variétés intermédiaires, telles en particulier que les imitations de teintes de cuir ou de bronze (beige clair au brun foncé) volontairement recherchées ou obtenues par hasard ? (47).

Fours rustiques et variations de cuissons ne devaient guère favoriser l'obtention de tonalités suivies et l'impression domine au contraire d'une véritable vogue de la diversité des teintes comme de celles des décors.

(43) Notamment avec les véritables sigillées d'une couleur autre que le rouge habituel lorsqu'elles sont simplement guillochées ou incisées : le Montans en particulier fabriquait en série des vases ainsi décorés que J. Déchelette ne signale pas dans son T. II des *Vases ornés*, p. 213. À côté des productions de Lezoux. Le Sud-Ouest connaissait les sigillées orangées, couleur cire, grises ou brunes au cours des deux premiers siècles.

(44) N. Lamboglia, *Gli Scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana*, Bordighera, 1950, p. 139 et Tableau récapitulatif.

(45) J. Rigolir, *op. cit.*, p. 71.

(46) N. Lamboglia, *Terra sigillata chiara*, *Rivista Ingauna e Intemelia*, VII, 1941, 4 planches, et N. Lamboglia, *Nuove osservazioni sulla « terra sigillata chiara »* (Tipi A e B), *Rivista di Studi Liguri*, 1958, pp. 257-330 (nombreuses figures).

(47) Egalement : comment classer les vases dont le cuir extérieur est gris et l'intérieur orangé ou vice-versa ?

La simple dénomination « céramiques estampées » paraîtrait logiquement suffire pour englober un ensemble de productions différentes mais de même famille (48).

Au IV<sup>e</sup> siècle, a reconnu Camille Jullian (49) : « La similitude des produits vient d'une mode générale et non pas d'un atelier dominateur. La grande industrie est bien morte. Le commun peuple se contente maintenant à peu de frais. En matière de poterie par exemple... on ne met plus à sa disposition que des récipients aux formes vulgaires, mal cuits, à vernis très médiocre, sans autre ornement que quelques dessins enfantins ou linéaires appliqués sans soin à la roulette à la molette, ou au poinçon. Et l'on se croit parfois revenu à l'époque où les Celtes faisaient leurs premiers essais de céramique. »

En ce qui concerne la catégorie que Déchelette appelle « vases estampés », poursuit Camille Jullian, l'opinion courante est que ce genre de poteries est une survivance obscure des temps celtiques conservée par les populations germaniques (50). J'hésite de plus en plus à y croire. En matière d'industries comme d'institutions sociales, ce que nous pensons venir de Germanie est souvent le résultat d'une évolution spontanée, le produit de circonstances manifestées sur le sol de tout l'Empire. Et de fait il suffit de la paresse industrielle, de l'incapacité technique, pour remplacer le moule orné au poinçon par l'application immédiate du poinçon sur la poterie... Je crois de plus en plus à des habitudes nées sur place. »

L'art de la vaisselle lustrée de cuisson essentiellement réductrice ne s'est pas éteint au sud de la Loire pratiquement de La Tène II jusqu'au bas Empire et la similitude apparaît frappante entre l'aspect de tessons de terre grise d'Ensérune, de Mailhac, de Roussillon ou de Montlaurens antérieurs à la fondation de Narbonne (51) et celui des fragments de vases de belle qualité, décorés ou non, d'une région considérablement plus étendue, que les fouilles méthodiques peuvent recueillir dans les gisements du IV<sup>e</sup> siècle.

Les intrusions d'envahisseurs n'apportèrent ni n'arrêtèrent la pratique de l'estampage sur céramiques. Villes et ports révèlent

(48) C'est l'avis de M. P.-M. Duval : *Chronique de Céramographie. Revue des Études Anciennes*, LVI, 1954, pp. 420-421. L'appellation est consacrée par l'usage. Par exemple cf. la bonne définition de F. Mouret, *Corpus vasorum ant.*, France, VI, 1927, p. 12 : « Vases estampés ou similitudes : Ils sont en argile claire, grise, brune ou rougeâtre, bien épurée, leur que l'argile ; ils sont ornés de décors estampés très variés... ; très peu d'entre eux sont sans décor. »

(49) C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, T. VIII, Paris, 1926, pp. 197-199.

(50) C. Jullian, *Ibid.*, p. 199, n. 4, d'après l'opinion de J. Déchelette, *Vases ornés...*, p. 326, T. II.

(51) Observations personnelles sur ces antécédents des vases Volques de Vieille-Toulouse. « Ce n'est pas par hasard, souligne avec juste raison M. F. Benoit dans sa *Préface* à l'ouvrage de J. Rigoir, p. 1) qu'à Elne, grise et à vernis noir qui porte déjà la frise de palmettes en arête de poisson typique... ». Vases analogues à Gergovie : M. Labrousse, *Les fouilles de Gergovie* (1945-1946), p. 85 et fig. 33-35.

des productions du V<sup>e</sup> siècle d'un caractère plus évolué : des motifs décoratifs généralement alourdis et plus grands, de tracés plus complexes et souvent plus serrés entre eux s'observent sur des vases de formes moins simples, moins élégantes et moins variées, dont les parois s'épaississent. Il suffit pour se convaincre des différences de comparer les poteries estampées de Montmaurin avec par exemple celles de Bordeaux (52), Ugium (53) ou Marseille (54). Sur les quatre ou cinq dizaines de poinçons différents reproduit de Montmaurin l'on n'en retrouve aucun exactement reproduit dans les décors plus tardifs et parallèlement nous n'avons jusqu'à maintenant pas réussi à déceler parmi les nombreux débris mobiliers des villas d'Aquitaine examinés le moindre témoin de fabrications analogues à celles de villes précitées.

Les estampages de vases de cuisson réductrice se poursuivront dans le Midi durant de longs siècles. Dans l'Aude, l'Hérault et les départements aquitains, des céramiques de belle qualité, grises le plus souvent, se retrouvent dans des gisements médiévaux jusqu'aux temps modernes. Nous nous bornerons à la seule citation de la plus récente fabrication qui nous soit actuellement connue : l'on peut admirer dans les vitrines du musée de Graulhet (Tarn) d'intéressantes céramiques grises estampées localement, fabriquées vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dont une pièce porte datation par empreinte (1842 si nos souvenirs sont bons).

De pâtes, vernis, formes et décors rappelant à la fois les productions sigillées du Midi de la Gaule et les fabrications traditionnelles indigènes, les céramiques estampées de Montmaurin représentent au IV<sup>e</sup> siècle un intéressant type d'amalgame des techniques romaines et gauloises prenant peu à peu naissance après l'abandon des grandes productions industrielles en de multiples ateliers artisanaux de l'Occident méditerranéen romain.

Revivifiée par les importations romaines de terres cuites inspirées de récipients métalliques, la décoration par estampage connaîtra dans le Midi un essor rapide et continuera de marquer durant de longs siècles la vaisselle de luxe avant que de peu à peu disparaître tardivement devant la technique de l'émaillage.

mai 1961.

(52) C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, 1890, T. II, pp. 56-60. M. Girault, *Notice sur les poteries noires à emblèmes chrétiens du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle*, *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, T. III, 1876, pp. 33-45, Pl. VI-IX.

(53) H. Rolland, *Les Fouilles de Saint-Blaise*, Supplément à Gallia, III, 1951, pp. 185-195, fig. 54-68.

(54) J. Rigoir, *op. cit.*

# Contributions towards an interpretation of several stone images in the British Isles

PLANCHES LVIII-LXIV

by Ellen ETLINGER

Before suggesting a new interpretation of some early sculptures in Ireland, Scotland and Wales, I should perhaps justify my method by quoting Professor E. Wind on the difficulties which beset the iconographer :

*« trying to reconstruct the lost argument... [the iconographer] must learn more about... [if] than the [artist] needed to know ; and this is... the plain outcome of the undeniable fact that we no longer enjoy the advantages of... conversation. We must make up for it through reading and inference. Iconography is always... un détour, an unavoidable roundabout approach to art. »* (1)

The folkloristic approach to art is certainly « un détour ».

## I

In 1934, A. Kingsley Porter described a bust, which was then at Tanderagee and which later returned to the Cathedral of Armagh, Northern Ireland (see fig. 1). He called it

*« a genuine and very gripping work of art », and yet he suggested that « the sculptor was confused in his anatomy ; the right hand is placed on the left shoulder and what looks like a bone is merely the left arm and hand. »* (2)

In 1940, T.G.F. Paterson and O. Davies compared this Armagh figure with a similar bust at Lurgan (see fig. 2), which was also formerly at Armagh. They write :

*« the left arm [at Armagh is] severed probably by convention because the artist was unable or unwilling to represent the shoulder... the left arm [at Lurgan] is more obviously severed, ...the left hand holds a small cylindrical object. »* (3)

(1) *Pagan Mysteries in the Renaissance* (London, 1958), p. 22.

(2) *A Sculpture at Tanderagee*, *Burlington Magazine*, lxx (1934), pp. 227/8.

(3) *The Churches of Armagh*, *Ulster Journal of Archaeology*, 3rd ser. III (1940), pp. 32ff.



Fig. 1 [120]. Armagh. By courtesy of Professor P. Kriss, Berchtesgaden.



Fig. 2 [121]. Lurgan. By courtesy of Miss K.M. Dickie, Edinburgh.

I wrote about the Armagh bust in 1952:

«the left arm looks very strange indeed, until one realizes that it represents an artificial forearm. The difference between the slender fingers on the one hand and the clumsy fingers of the artificial hand is very clearly indicated.» (4)

I identified the Armagh figure with the Irish war-god Nuadu, of whom a mythological legend records that his hand was stricken off in the first Battle of Moytura and that «*Dian-Cecht the leech put on him a hand of silver with the motion of every hand; and Credne the brazier was helping the leech*» (5).

Although the Lurgan bust is now in private possession, I was able to examine it through the generous assistance of Mr. T.G.F. Paterson, of Armagh. This bust also represents Nuadu. The features which both busts have in common are the following:

- 1) the tree-trunk shape.
- 2) the artificial left arm is hollow and marrowless and, as Mr. Paterson observed, (6) less rounded than the natural arm.
- 3) In both busts the nostrils are very carefully carved, in striking contrast to the otherwise monumental treatment.

On the other hand, the busts are different in the following details, relevant to the suggested interpretation:

- 1) The Armagh figure wears a close-fitting horned helmet, whereas a tight, hoodlike object (or hair?) covers the face of the Lurgan figure.
  - 2) The artificial hand of the Lurgan bust holds a cylindrical object which is not represented on the Armagh bust.
- The sculptors of the Armagh and Lurgan busts, who could so delicately indicate the nostrils and also the differences between the natural and the artificial forearms, were certainly not unable to represent a shoulder. They were evidently unwilling to indicate more clearly the mutilation of the war-god. In both busts, it is the left arm which is artificial. This is not surprising since the Celts used to turn their left side towards the enemy.

Did the sculptor of the Lurgan bust perhaps place the cylindrical object in the artificial hand because he wished to illustrate the storyteller's point that «the hand of silver [had] the motion of every hand»? Another possible explanation may be mentioned. Professor J.R.R. Tolkien writes:

«It is at least highly probable that [Nuadu and Nodens of the Silures in Gloucestershire] were originally the same. Nodens according to German etymology may mean the «snarer» or the «catcher» or the «hunter». (7)

The cylindrical object may thus allude to one of these occupations.

In style the Lurgan bust is more humane and sophisticated than the Armagh bust, but iconographically both figures are

(4) *A short Introduction to the Folklore of Northern Ireland, Actes IV<sup>e</sup> Congrès des Sciences Anthropologiques...* iii (Vienna, 1956), p. 77.

(5) *The Second Battle of Moytura*, ed. tr. Wh. Stokes. *Revue Celtique* xii, (1891), p. 59.

(6) Letters dated 7.7.1958 and 5.12.1960.

(7) *The Name «Nodens»*. In [Sir] Mortimer Wheeler, *Report on... Ludney Park, Gloucestershire*. (Oxford, 1932), p. 133.

closely related. Their tree-trunk shape suggests that the sculptors intended to perpetuate the memory of an earlier wooden image. Since both these sculptures were found at Armagh, their interpretation may at last throw some light on the otherwise completely obscure pagan past of that venerable city.

## II

In the National Museum of Antiquities of Scotland, at Edinburgh, there is a relief from Over Kirkhope (Co. Selkirk), known as the «*Orans-figure*», because it raises the arms to the height of the chin (see fig. 3). The result of a close examination of this figure does not tally with its description in the *Inventory of Ancient and Historical Monuments of Selkirkshire* (8). The male sex of the figure has been inferred from a phallus-like «natural irregularity in the surface of the stone». This «natural irregularity» has, however, obviously been caused by later deliberate interference, in fact, by very hard chiselling. Thus the sex of this figure cannot be determined. The tunic does not «reach to the knees», but is much shorter. It is straight, narrow, and very different from the wide, pleated, kilnlike skirts worn by the male figures at Balblair (Inverness-shire) and Golspie (Sutherland) (9). The «belt at the level of the hips» is well below the hips; it is evidently the broad hem of the tunic.

On either side of the body is «a small circle with a dot in the centre». These circles are said to be «probably a confused reminiscence of the candlesticks that flank some of the *Orans*-figures. «However crude the workmanship of this figure, the sculptor made it evident that the figure has no breasts. It seems therefore likely that the two circles with dots in the centre indicate cut-off breasts, and that the figure thus represents a woman.

The

«original provenance of the stone is... uncertain, but the former existence of both a chapel and a graveyard at Over Kirkhope points to its having come from somewhere in the immediate neighbourhood... Its discovery near an ancient church site in a remote valley inevitably suggests... the gravestone of a hermit.»

Mr. R.B.K. Stevenson, Keeper of the National Museum, kindly informed me that

«the socket of the Over Kirkhope stone — not recorded in the *Inventory* — strongly suggests that it was the shaft for a separate cross-head.» (10)

(8) (Edinburgh, 1957), n° 65.

(9) *Ill. Proc. Soc. Antiquaries Scotland*, lxxiv (1939/40) pls. xvii, d and xxviii.

(10) Letter dated September 1960.  
she has «stylized breasts (?)... [and] roundels (? brooches) on the shoulders... The combination of central cross and flanking figures is clearly intended to symbolize the Crucifixion, with the male figure representing St. John and the female figure the Blessed Virgin...» (11)

I am greatly indebted to Mr. Stevenson for calling my attention to a related figure on the pillar-stone at Llanhamlach (Brecknockshire, Wales), which, according to V.E. Nash-Williams, dates from the tenth or eleventh century (see fig. 4). Indeed, the female figure on the viewer's right also wears a narrow, straight tunic without a belt (though slightly longer) and raises the hands to the height of the cheeks. Unlike the curly-haired Over Kirkhope figure, the head of the Llanhamlach figure is clean-shaven.

V.E. Nash-Williams writes about the standing figure at Llanhamlach:

I do not propose to discuss here either the male figure or the central cross, but will concentrate on the female figure on the viewer's right. At first sight one might take this figure for a man, in spite of the breasts, clearly indicated by two circles. A close inspection of the photograph reveals, however, that the sexual organ differs from the male organ in the figure of St. John, and suggests, therefore, the representation of a mutilated woman. It seems probable that a similar somewhat ruder mutilation was formerly depicted on the Over Kirkhope stone which is now defaced.

The two roundels on the shoulders, and a third roundel above the woman's ear are carefully executed. So are the three lines running down from each breast, which seem to indicate deliberately inflicted wounds. To judge by the evidence of the Over Kirkhope figure, the two roundels on the shoulders may be meant to depict cut-off breasts.

Nash-Williams's interpretation of the cross and the female figure as a Crucifixion and the Blessed Virgin cannot be accepted for two reasons:

1) the *madonna lactans* was highly cherished in Christian imagery. Even in later representations of the Blessed Virgin with the seven swords of sorrow, these never pierce Her two breasts, but Her heart and body.

2) Three incised «ring-and-boss markings, ...one at the top and two at the sides» [1] occur also on the «massive square base» of the cross-slab from Nash (Glamorganshire), now in the National Museum of Wales, at Cardiff (see fig. 5) [2]. They seem to be a formula like the five circles which often represent the five wounds of Christ, and may denote the mystical marriage of a holy virgin to Christ.

A search in the neighbourhood of Llanhamlach for a holy virgin, perhaps a hermit, suggested itself as a possible line of enquiry. Generous advice which I received from the Revd. J. Jones-Davies, of Llywel, and from Prof. I.L.L. Foster, of Oxford, enables me to suggest that the female figure on the Llanhamlach cross represents St. Eiliceth, «*que pro amore castitatis marti-*



Fig. 3 [122]. Over Kirkhope. By courtesy of the National Museum of Antiquities of Scotland.

[1] *The Early Christian Monuments of Wales* (Cardiff, 1950), n° 61. The name JOHANNIS occurs in the Latin inscription on the pillar-stone. The larger part of this inscription is missing.

[2] *Ibid.*, n° 256.

*rizata est*» (13). She was one of the daughters of king Brychan, the legendary founder of the kingdom of Brecknock in central Wales. S. Baring-Gould and J. Fisher write :

«in Mss. not written in Welsh her name occurs in a great variety of forms... In Harleian Ms. 4, 181, in the autograph of the Breconshire herald Hugh Thomas are given... about the end of the seventeenth century — the legends then related of her.» (14)

Hugh Thomas calls her S. Lhud and adds :

«She is commonly called S. Alud or Aled, but Giraldus Cambrensis calls her Almedha...; his words are these :

«There are dispersed through several provinces of Cambria many churches illustrated by the names of the children of Brychan; of these there is one seated on the top of a certain hill in the region of Brecknock... which is called the Church of Saint Almedha, who rejecting the marriage of an earthly prince, and espousing herself to the Eternal King [?], consummated her life by a triumphant martyrdom.» (15)

Hugh Thomas relates in his account of the saint's legend *inter alia* :

«from her infancy [she] dedicated herself wholly to the service of God... for [His] sake she had renounced the world... She resolved to retire to some solitude, never more to converse with mortals... upon a hill called the Slwch which was then overgrown with wood... [A young prince] pursues her, and cuts off her head... she was... buried in her own little cottage, which was thereupon turned into a chapel...» (16)

According to the Revd. J. Jones-Davies, the site of the chapel on the hill Slwch Tump is :

«less than a mile from... Llanhamlach... This was definitely a very old church, and Bernard, Bishop of St. David's, 1116-1149, granted it to the Prior and Convent of Brecon.» (17)

Giraldus Cambrensis, residing in the neighbourhood, described the pilgrimages taking place on August 1st as an eyewitness and states that «great numbers of devout people from far distant parts use to assemble» on the feast-day of St. Eiliueth (18).

The cross at Llanhamlach may, therefore, commemorate St. Eiliueth, like her Scottish counterpart a hermit. The mutilations indicated below the tunic of her figure, the lacerations of her breasts and the three symbolical roundels would thus refer to her mystical marriage to Christ.

It seems now possible that there was a third circle in the upper right corner of the Over Kirkhope stone and that the man who defaced the stone took at the same time this third circle away and inserted the square with the letters (? his ini-

(13) A. W. Wade-Evans, *Vitae Sanctorum Britanniae et Genealogiae* (Cardiff, 1944), pp. 318, 315, 319.

(14) *The Lives of the British Saints*, II (London, 1908), pp. 418-419.

(15) G.E.F. Morgan, «*Forgotten Sanctuaries*», *Archaeologia Cambrensis*, 6th ser. III (1903), p. 215.

(16) *Ibid.*, pp. 216/217.

(17) Letter dated 15.11.1960.

(18) Morgan, *op. cit.*, p. 217.



Fig. 4 [123]. Llanhamlach. By permission of the National Museum of Wales.

Fig. 5 [125]. Llywel. By permission of the National Museum of Wales.

tials) (see fig. 3). Further and more detailed research may still establish the identity of the holy virgins at Over Kirkhope and at Nash in Wales.

If my interpretation of the female figure on the Llanhamlach cross is valid, it seems that St. Eiliiueth is also represented on the Llywel stone, near Trecastle, which is now in the British Museum, and to which the Revd. J. Jones-Davies kindly drew my attention. Nash-Williams describes this stone in great detail (see fig. 6) :

«The uninscribed face [is] decorated with incised linear symbols or pictographs, grouped in three conjoined vertical panels with incised border lines : (1) the top panel is divided transversely into two compartments — the upper containing miscellaneous motifs including a small human figure..., and cruciform, dotted, and hatched or «pectiform» devices in the rest of the space ; the lower divided centrally and diagonally into pairs of opposed triangles filled variously with reticulated and scroll-like (? or zoomorphic) forms ; (ii) small human figure running (?) to front, with arms outstretched, between bands of zigzags, with small linear-crosses... and dotted and scroll devices (? representing the ground below). (iii) small human figure, facing front, holding a bent staff or crook (?) across the body in the l[eft] hand and a bag (?) in the r[ight], with pectiform, crescentic, and zigzag devices in the field around.» (19)

Nash-Williams made two mistakes in describing the figure in panel 3 :

- 1) the staff is held in the figure's right hand, and the left rests on the thigh (? pointing to the female organ).
- 2) The so-called «bag» is completely detached from the figure --- just like the two linear crosses on panel 2.

There can be no doubt that panels 2 and 3 depict one and the same woman, who has no breasts and a clean-shaven head like the figure at Llanhamlach. In panels 2 and 3 together three detached symbols are depicted ; though no roundels, but a «bag» and two linear-crosses, they may also denote a virgin's mystical marriage to Christ.

Panel 3 probably depicts St. Eiliiueth in her infancy in Wales, watching the sheep. The curl-like incisions may refer to the hair from the clean-shaven head.

Panel 2 may depict St. Eiliiueth's journey to Cornwall ; the sea is indicated by the scrolls on the grounds ; the bands of zigzags on either side may represent the woods through which the saint was passing.

About this journey to Cornwall, Baring-Gould and Fisher write :

«That she followed many of her kindred when they emigrated to Cornwall is apparent. She is mentioned in the lists given by William of Worcester and Leland of the children of Brychan, who settled in that country... Nicholas Roscarrock gives some interesting particulars about her...» (20)

(19) *Early Christian Monuments of Wales*, op. cit., n° 71.

(20) op. cit., p. 421. William of Worcester, a fifteenth-century antiquarian, calls her Helic ; Leland calls her Helye ; Roscarrock calls her S. Hiek.



Fig. 5 [124], Nash. By permission of the National Museum of Wales.

Nicholas Roscarrock, a sixteenth-century writer, was baptized and confirmed in the parish church of St. Endellion, in Cornwall. We quote here only the following relevant episodes from his rather condensed account:

« shee lived a verie Austere Course of life, That with the Milk of a Cowe onely which Cowe the lord of Trenteny kild as she straped into his grounds; and as olde people speaking by Tradition doe report she had a great man to her Godfather, which they also saye was King Arthure, whoe took the killing of the Cowe in such sort, as he killed or causd the Man to be slaine, whom she miraculously revived. And when she perceived the days of her death drawe nye, she intreated her friends..., to laye her dead bodye on a sled and to burie her there where certaine Stots Bullocks or Calves of a yere olde should of there own accord drawe her, which being done, they brought her to a place... on the top of an hill, where in tyme after there was a Church builded on her and dedicated to her, bearing her name... » (21)

The top panel may represent the burial on the hill (?) and the miracle wrought by St. Eiliueth. The figure of the lord of Trenteny, with his shield lying next to him, may be a corpse, about to be buried. The curious spots on his face may be meant to represent stones with which he was covered. More stones may be represented by the similar dots in the foreground on the right. Nicholas Roscarrock's short version of St. Eiliueth's legend does not mention at what stage the lord of Trenteny was miraculously revived.

Nash-Williams, though misled by the style of the pictographs, also maintained that they are later than the Ogam and La'in inscriptions on the other face of the stone. He records that it was « reset... in the ground head downwards » and then decorated on its uninscribed face (22). The decorations themselves suggest the following story. The decorator started obviously with panel 3 and spent much care over it. Then he sketched roughly panel 2. Afterwards he apparently wanted to sketch two more equally seized panels. At that moment the stone was found to be considerably shorter than had been anticipated. So he squeezed into two compartments the miracle as well as the burial (?) and covered up his inability to do better by various devices. His failure to produce a more satisfactory solution reveals that he was not an inventive artist, but merely a copyist. Since there are three scenes of the saint's Cornish life, and only one scene of her infancy in Wales, we may assume that the decorator copied some Cornish monument. Roscarrock's reference to King Arthur suggests that « the old [Cornish] people speaking by tradition » may still have remembered a monument (? a stone cross) which had been destroyed before Roscarrock started his investigations. If the decorations on the Welsh stone are copies of a Cornish monument, one could easily understand that the figure of the lord of Trenteny had been mistaken for the

(21) G. H. Doble, *S. Nectan, S. Keyne, and the Children of Brychan in Cornwall* (Exeter, 1930), p. 25; Canon Doble calls her St. Endellient.

(22) *op. cit.*, n° 71.



Fig. 7 [126]. Forteviot. By courtesy of the National Museum of Antiquities of Scotland.

saint's « Godfather » or King Arthur. Perhaps the decorator was a Cornishman who went on pilgrimage to Wales? The decorations may date from the time when the Cornish monument was still extant.

Lastly the resemblance between panel 3 of the stone and the relief at Romsey Abbey must be discussed (23). It is too close to be accidental. In both, the female figures hold the pilgrim staff in exactly the same way; both rest their left hand on the thigh, possibly pointing to the female organ. The relief at Romsey Abbey may also represent St. Eliueth.

I am fully aware that I raise more questions here than I answer, but these very questions, it seems to me, may point the way to solutions of such old problems as the.

- 1) the difference in the details of the Welsh and Cornish traditions;
- 2) the conflicting traditions concerning her burial-place (24); and
- 3) an explanation of the different dates of her Welsh and Cornish feast-days (25).

III

The monumental relief of the arch from Forteviot (Perthshire), now in the National Museum at Edinburgh (see fig. 7), has been assigned by C.L. Curle to « the late ninth or tenth centuries ». Without attempting any interpretation of the scene, Curle describes it as follows:

« It is carved with a small cross at the centre, at the side of which there is an animal figure, possibly intended to be a lamb. On one side of the cross there is a large seated figure, shown in profile, holding a staff with both hands. It has... curiously elongated eyes..., a long moustache, elaborately curled hair, and is dressed in a tunic with a band of key pattern at the foot, and a cloak... At the foot of this figure there is a small animal similar to that beside the cross. On the other side of the cross there are two similar but small human figures, also holding staves, and possibly the remnant of a third » (26).

There are undoubtedly three small human figures on the viewer's right. The large size of the figure on the viewer's left underlines its special importance; so does its elaborate hairstyle and the richly decorated hem below the knees (1). Mr. Stevenson called my attention to the slab from the Brough of Birsay

(23) see *Ogam X* (1958), fig. 8 and p. 272.

(24) According to Roscarrock, she was buried in Cornwall (Doble, *op. cit.*, p. 25); Baring-Gould and Fisher refute William of Worcester's claim that she was buried at Usk. They maintain that « she was buried... on the spot where she was martyred », that is near Llanhamlach in Wales (*op. cit.*, p. 422).

(25) Her feast-day was celebrated in Wales on August 1st; according to Roscarrock, her Cornish feast-day was on April 29th (Doble, *op. cit.*, p. 25).

(26) *The Chronology of the early Christian Monuments of Scotland. Proceedings Society Antiquaries Scotland lxxiv* (1939/40), p. 110.



Fig. 8 [127]. St. Andrews. Copyright reproduced by permission of the Ministry of Works, Edinburgh.

(Orkney), now in the National Museum at Edinburgh, where the high rank of the leader is indicated by curly hair, a fringed hem (as well as by an elaborately carved shield) (27). The large figure in the Forteviot arch wields «the staff» in a most vigorous manner, whilst the two small men — and certainly also the third one, though it can no longer be seen, — hold their staves obviously without any effort. This difference suggests that the tall man holds a steering-car. In this case the «cross at the centre» would indicate the mast of a boat. The tall man is then sitting on the only bench of the boat. The relief thus may depict St. Brendan's departure: he stayed behind alone on the beach and had to put the animals in the boat helter skelter when three monks joined him at the last moment. The *Acta Sancti Brendani* describe the scene:

«*Sanctus Brendanus et qui cum eo erant, acceptis feramentis, fecerunt naviculam levissimam, costatam et columnatam ex vimine, sicut mos est in illis partibus, et cooperuerunt eam cortis bovinis ac rubricatis in cortice roborata, tineruntque foris omnes juncturas navis, et expendia quadraginta dierum et butirum ad pelles preparandas assumpserunt ad cooperimentum navis, et cetera utensilia que ad usum vite humane pertinent. Tunc Sanctus Brendanus precepit in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti navem intrare, cumque ille solus stetit in littore, et benedixisset portum, ecce tres fratres supervenerunt de suo monasterio post illum, qui statim ceciderunt ante pedes ejus, dicentes: «Pater carissime, dimitte nos tecum ire in Christi caritate quo iturus es, alioquin moriemur in isto loco fame et siti. Decrevimus enim peregrinari tecum omnibus diebus vite nostre». Cumque vir Dei vidisset illorum angustiam, precepit illis intrare navem...*

«*Arborem posuerunt in medio navis fixam et velum et caetera quae ad gubernationem navis pertinent.*» (28)

According to W.F. Thrall, three monks, taken on at the last moment, are a prominent motif in three out of the four *imrama* (29). Jacob Grimm's reference to three captives being set free at Norse coronations, and of any number of captives at the birth of a son to the Frankish kings, may be analogous features (30); for such charitable gestures may well have been regarded as providing a good omen.

Mr. Stevenson kindly told me that the arch was dragged out of the river at Forteviot and that it is unknown to what kind of building it formerly belonged. I am also indebted to Mr. A.S. Henshell, of Edinburgh, who informed me that the church at Forteviot was

(27) *Ibid.*, Pl. xxi, b. Mr. Stevenson's suggestion that curly hair indicates a high rank is also pertinent to my interpretation of the figures of King Loigaire and King Enna on White Island (Northern Ireland); see *Ogam X* (1958), pp. 268/269 and figs 2 et 3.

(28) Ed. by P. F. Moran (Dublin, 1872), pp. 90-91.

(29) *Clerical Sea Pilgrimages and the «Imrama»*, *The Manly Anniversary Studies* (Chicago, 1923), p. 279.

(30) *Deutsche Rechts Altertümer* (Göttingen, 1828), p. 265.

(31) Letter dated 28.2.1958. J.M. Mackinlay, *Ancient Church Dedications in Scotland, I* (Edinburgh, 1910), p. 69, G.W. Dunleavy *Colum's other Island* (Madison, 1960), p. 8.



Fig. 9 [128]. Fowls Wester. By courtesy of the National Museum of Antiquities of Scotland.

« dedicated to St. Andrew. The name of the neighbouring parish of Dunbarney is suggested by Mackinlay to derive from St. Brendan... » (31).  
 « We know that Brendan... visited Colmille at Himba, near Iona, and that he founded churches in Perth... » (32).  
 Forteviot is now a small village, but it was a royal residence until the middle of the eleventh century. This fact probably accounts for the high quality of the relief.

## IV

Curle does not attempt an interpretation of a panel of the « ninth-century » cross-shaft at St. Andrews (Fife) (see fig. 8). His description is astonishingly inadequate :

« There is a curious scene where two naked figures hold a disc over the head of a smaller figure, above it is the beginning of a plant scroll » (33).

The scene takes place in front of a tree (not a plant scroll) which is formalized like some trees in the Bayeux Tapestry (34). Lord Raglan kindly drew my attention to the feet of a large bird (? perhaps an eagle) which can still be discerned in the branches of the tree. Two tall men, apparently dressed in short cloaks (?), are standing, facing one another, on a kind of platform indicated by step-like stones.

The tall man (on the viewer's left) holds firmly in his right hand a sword with a broad blade. His left hand is hidden. The right hand of the tall man (on the viewer's right) is lifted; in his left hand he holds a small round buckler (35). It is difficult to see the buckler in the photograph, but I could distinctly feel the raised central boss, when I examined the panel last autumn.

The small naked figure between the two tall men obviously represents a boy. As he occupies the central position, we may assume that he plays the most important part in this scene. With one foot he stands on the sword-bearer's right foot; the other foot of the boy is lifted up. His twisted body indicates a trying and extremely difficult performance: his feet, arms and body are turned towards the viewer's right, whereas his head is sharply turned towards the left. Mrs. Lily Aall, of Oslo, explained to me that the boy may be kissing the right hand of the sword-bearer. The boy's performance is all the more difficult as he does not use his arms to keep his balance; for, with his right hand, he supports his left elbow, and with his left hand

(32) John Ryan, *Irish Monasticism*, (Dublin, 1931), p. 122.

(33) *op. cit.*, p. 107.

(34) (London, 1957), Pls. 53, 57, 58 et xii.

(35) This was correctly stated by D.H. Fleming. «...a sculptured cross-shaft...» *Proceedings Society Antiquaries* xliii (1909), p. 389. Curle's so-called « disc » has been interpreted as a « small round buckler » in the *Inventory of Monuments... in... Fife* (Edinburgh, 1933), p. 238.

(36) *Bede, Ecclesiastical History of England*, BK. I., ch. XXV.

he holds his left ear. This position suggests that the boy is leaning against the tree, the lower part of which is completely hidden.

The meaning of this scene is somewhat puzzling and cannot be readily determined. In ancient times, to avoid the effects of magic « arts » in a house, important meetings and ceremonies were held in the open air (36). The tree may be a sacred tree (perhaps an oak ?) and, by leaning against such a tree, the boy may have been deemed to be sanctified and protected (37).

Unfortunately nothing can be stated in this context about the large bird because its upper part is missing, but it may have had a significance.

The big sword and the small shield are the characteristic weapons of ancient Scotland (Tacitus, *Agricola*, c. 36). The shield played an important part in the Germanic « Schwertleite » (arms-giving ceremony) (38). The boy is naked, and one may assume that he underwent some lustration rite before the ceremony, and that he was to be clad in a special garment at the end of the ceremony.

For two reasons the sword-bearer seems of greater consequence than the man holding the shield :

1) the kiss on the hand signifies the boy's submission to him ;

2) the boy is standing on the sword-bearer's right foot. Since the boy's other foot is lifted, he is completely « insulated » from the ground. It should be remembered that, according to Frazer, royal or divine persons were never allowed to touch the ground. « But besides [such permanently sacred or tabooed persons] there are others who enjoy the character of sanctity or taboo only on certain occasions », f.i., when engaged in certain rites. At a critical epoch of their life they were « insulated » from the ground by standing on another person's foot (39).

The boy's sharp turn suggests a test of dexterity and endurance. It is almost reminiscent of Lug's circumambulating the men of Erin on one foot in the second Battle of Moytura (40). The boy's success during his performance was certainly taken for a good omen. Frazer records from other parts of the world : if he let his foot down, this was regarded as a bad omen ; but if he stood firm, he was believed to have gained a victory over evil spirits, and the future for all was thought to be stable and bright (41).

(37) (Sir) James Frazer, *The Golden Bough*, iv (London, 1911), p. 149.

(38) Wilhelm Erben, *Schwertleite und Ritterschlag*, *Zeitschrift historische Waffenkunde*, viii (Dresden, 1919), p. 155.

(39) *Golden Bough*, x (1913), p. 4.

(40) *Revue Celtique* xii, p. 99.

(41) *Golden Bough*, iv, p. 150.

(42) *Myth and Ritual*, ed. S.H. Hooke (London, 1933), p. 53 ; *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, vi (Berlin, 1934), pp. 1217/18.

The holding of the ear suggests a strong blow which the boy had just received from the raised right hand of the shield-bearer. Such blows on the cheek or on the ear are known to have been features in many ancient ceremonies; they formed part, for instance, of the rites during the celebrations of the Babylonian New Year (42). In the early accolades, from Carolingian times until the twelfth century, the blow on the ear was very strong. Different interpretations have been offered: Elias Ashmole thought that the blow on the ear « was used, in sign of sustaining future hardship and indurances » (43). Wilhelm Erben stated that the blow with the right hand (4) was not only given to impress upon the recipient the ceremony and the words then spoken, but that it also had a legal meaning (44). A. Wretschko suggested that the blow is a rite of liberation, a symbol of emancipation from a dependent state, and an elevation to a higher rank, as understood in our times (45).

To sum up my fragmentary analysis: the scene depicts certainly a *rite de passage*. Three interpretations suggest themselves:

- 1) the scene may be an initiation rite conferring a higher rank;
- 2) the boy may be accepted as the sword-bearer's man. Such a ceremony, including the administration of a blow on the ear, occurs in the Bayeux Tapestry, where Harold is being « closely bound and obliged to William » (46).
- 3) The boy — perhaps the eldest son of a king — may be declared of age.

Future scholars may succeed in lifting the last veil from these doubts. At the present stage of our knowledge, it can only be suggested that the panel of the cross at St. Andrews depicts a *rite de passage*, possibly a royal ritual. This possibility is strengthened by the fact that the cross-shaft was « found built into the twelfth-century church of St. Mary on the Rock », which was formerly a chapel-royal.

A similar small shield and an similar big sword, said to be « associated with a sea-monster », occur in the left upper panel of the cross at Fowlis Wester (Perthshire) (see fig. 9) (47). It seems far more likely that the shield and sword are associated with a long, broad belt with an extremely strong buckle, decorated with a monster's head, for attaching the sword. In this case the three objects — the small shield, the big sword and the strong belt-would suggest an arms-giving ceremony, in which a grown-up man was girded with the sword.

For several of the images here discussed local historical associations suggested themselves. It would certainly seem worth while to apply the same method to a greater number of ancient monuments.

(43) *The Institution... of the... Order of the Garter* (London, 1772), p. 36. For this reference I am indebted to Dr. C.H. Josten, of Oxford.

(44) *op. cit.*, p. 162.

(45) *Review of Erben's paper*, in *Zeitschrift für Rechtsgeschichte, germ. Abt.*, xlv (Weimar, 1925), p. 535.

(46) *op. cit.*, pl. 27.

(47) Curle, *op. cit.*, p. 84.

## LE MONUMENT DE SAINT MARTIN A DOUX (Deux-Sèvres)

PLANCHES LXV-LXVIII

par  
Guy PILLARD

Les limites orientales de la commune de Doux, canton de Thénézay (Deux-Sèvres), sont celles des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. Le chef-lieu de la commune a pour coordonnées géographiques approximativement 2°19' de longitude ouest et 46°44' de latitude nord. Sur la carte topographique au 1/50 000, cette commune est représentée sur la feuille de Bressuire n° 131, quart nord-est de l'ancien type, ou sur la feuille de Mirebeau, XVII, 26 du nouveau type en noir. Le pays est une plaine où dominent les calcaires à silex; l'agriculture y est active, et la population se trouve concentrée en gros villages: l'agglomération Doux-Moncelay est la seule de toute la commune. Sans doute sommes-nous ici en présence d'une zone d'occupation néolithique qui s'étend de Thénézay au sud, aux environs de Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Généroux et Talzé au nord; véritable clairière de défrichement et d'installation sédentaire que limitent à l'ouest le rebord des massifs anciens de la Gâtine, massifs fortement boisés, avec encore des étendues forestières assez vastes, forêt d'Autun, Bois des Mousses, bois de Valentin, bois de Velché, et à l'est la vallée marécageuse de la Dive du Nord, jalonnée par les vieux sanctuaires de Notre-Dame d'Or, de Saint-Chartres et de Marnes.

Le village de Doux est adossé au versant nord d'une butte de marnes blanches oxfordiennes qui domine d'une quarantaine de mètres à peine la plaine environnante (la butte culmine à 158 mètres, et l'altitude de la plaine se tient entre 110 et 120 mètres). L'axe de cette butte, emprunté par la route actuelle de Thénézay à Mirebeau, s'allonge suivant la direction O.S.O. - E.N.E. Au sud du village de Doux, sur la butte, à l'angle N.O. du chemin Thénézay-Mirebeau et du chemin de Doux à Cherves, donc un peu à l'est du point culminant, se trouve un curieux monument qui domine un vaste horizon.

Il est connu dans le pays sous le nom de Monument de Saint-Martin; mais nous n'avons trouvé aucun texte ancien qui le mentionnait, ni aucune description détaillée qui s'y rapportait. M. Fr. Villanneau l'a succinctement présenté (1); et Mme Lamontellerie, en a tenté une brève explication (2). Nous l'avions nous-mêmes négligé dans nos « Traditions mythologiques dans le département des Deux-

(1) *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 24, 1956, pp. 119-120.

(2) *Bull. Soc. Myth. Fr.*, n° 25, 1957, pp. 40-41.

Sèvres » (3) parce qu'il nous paraissait, malgré le découpage administratif, se rapporter davantage à la Vienne qu'aux Deux-Sèvres, et aussi parce que nous n'avions aucune certitude à son sujet. Moins limité aujourd'hui par le périmètre départemental, nous pouvons le présenter avec un peu de minutie, et le situer dans un cadre assez vaste et assez précis pour attribuer au moins une interprétation possible à cet énigmatique monument.

Le monument proprement dit est précédé d'une minuscule enceinte formée de deux lignes légèrement incurvées de pierres calcaires fichées en terre, brutes, de hauteur variant de 0,30 mètre à 0,50 mètre; 8 sur la droite et 12 sur la gauche, de plus petites dimensions généralement que celles de droite. Les deux pierres déterminant l'entrée sont distantes de 0,70 mètre; les lignes qui les prolongent s'écartent de 2 mètres au pied du monument, et se continuent par deux pierres plus grosses adossées à chacune des colonnes latérales. Cette enceinte de pierre souligne l'orientation du monument; l'axe en est à peu près N.O.-S.E., et l'ensemble regarde vers le S.E. Le monument lui-même comprend trois parties harmonieusement disposées, mais nettement séparées: une partie centrale supportant une croix, et deux colonnes symétriques autour de chacune desquelles s'enroule un serpent.

La partie centrale repose sur un socle composé de plusieurs dalles régulièrement taillées, de 1,30 mètre de long et de 1 mètre de large. Elle est formée d'un bloc monolithe de calcaire grossièrement taillé en tronc de pyramide de 1,90 mètre de hauteur et de 1,20 mètre sur 0,90 mètre re base. Cette pierre est curieusement découpée: sa partie inférieure est ajourée d'une sorte de couloir en demi-cercle de 0,75 mètre de largeur et de 0,50 mètre de hauteur, offrant ainsi une ouverture assez grande pour permettre à un homme d'y passer en rampant. La face de l'arcade extérieure porte, gravée dans la pierre, la date de 1800. Ce monument ne date donc pas de environs de 1895 comme le racontent quelques habitants du voisinage, date à laquelle il aurait été édifié, d'après eux, pour remplacer une croix. Qu'il ait été « réédifié », c'est possible, même probable; mais ses éléments sont certainement bien antérieurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au-dessus de ce couloir se trouve une niche, de 0,48 mètre de large, ouverte dans toute l'épaisseur de la pierre, close de deux grilles, et abritant une statuette de Saint-Martin portant crocotte et mitre; statuette récente mais remplaçant une plus ancienne. La courbe de la partie supérieure de cette niche est rompue par un écusson à peu près circulaire dont la surface présente encore des reliefs, mais trop abîmés pour qu'on n'y puisse lire aucun détail.

Le sommet de ce tronc de pyramide est un rectangle mesurant environ 0,60 mètre sur 0,40. Il est évidé, avec les quatre coins formant une légère proéminence; et à l'intérieur du petit bassin ainsi formé a été creusé un trou carré dans lequel s'emboîte une croix de 2,40 mètres de hauteur totale, avec des bras mesurant 1 mètre d'envergure. Elle est en calcaire de même nature semble-t-il que le reste du monument, mais plus finement travaillée, beaucoup moins tachée de lichens, et apparemment beaucoup plus récente.

Cette croix présente quelques éléments de décoration qui sont à retenir. Les faces latérales sont en partie renforcées d'une sorte de bourrelet de pierre qui se continue d'ailleurs sur les flancs du bloc sous-jacent. Il faut surtout remarquer, au tiers inférieur de la croix, deux renflements latéraux qui contribuent à donner à l'ensemble une forme approximative de croix de Lorraine renversée et mal équilibrée. La face est ornée de cercles reliés par des cordons de pierre. A la hauteur des deux renflements que nous venons de remarquer, quatre petits cercles, dont le plus bas est très abîmé, forment une sorte de

(3) B.S.M.F., n° 19 et n° 20 (1955) et 21 et 22 (1956).

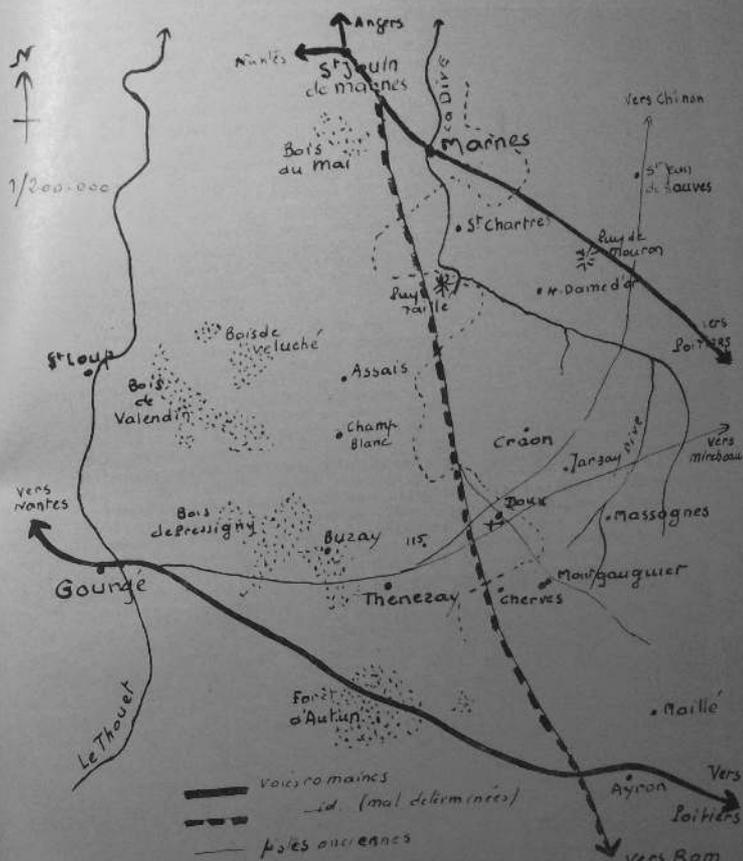


Fig. 1 (129)

croix équilatérale — symbole du soleil d'après Gaidoz (4). La partie supérieure est accentuée de quatre petits cercles, deux sur la croix, deux autres sur les croisillons, liés chacun à un plus grand cercle central — sorte de croix équilatérale encore, surimposée sur la plus grande. Il est à remarquer que le cercle central est garni d'une rose à quatre pétales dont le cœur, nettement sculpté, est formé de quatre autres pétales.

Les deux colonnes latérales, monolithes, comprennent une base carrée fichée en terre, et un tronc de cône de 1,65 mètre de hauteur, mesurant chacun, à la base, 1,30 mètre de circonférence et environ 0,75 mètre au sommet. Le sommet de ces deux colonnes est décoré en rose à quatre pétales, fortement accentués. Celle de la colonne de gauche est particulièrement nette, tandis que celle de la colonne de droite est en partie brisée et ne montre plus que deux pétales. Chacune de ces colonnes est ceinturée d'un serpent de fort relief, grimant en spirale de la base vers le sommet. Le serpent de droite à deux queues bifide et non en queue de poisson; et celui de gauche à deux têtes, deux têtes encadrant la rose du sommet. Aucun de ces serpents n'est amphisbène, contrairement à ce que dit Madame Lamontellerie dans l'article précité.

Nous en fin, sur le versant sud de la butte de Doux, la présence probable d'un tumulus, jamais fouillé à notre connaissance; et d'une source sur le chemin de Cherves. Cette source s'appelle « la Fontaine de Grenier ». M. Pain, maire actuel de Doux, nous précise que « vers 1900 encore... lorsque la sécheresse persistait, nous allions en procession à la fontaine de Grenier, et on trempait le pied de la croix dans l'eau de cette fontaine pour qu'il pleuve ».

Si tous ces détails peuvent fournir des indications intéressantes pour l'interprétation du monument, nous en retiendrons quatre qui nous paraissent particulièrement caractéristiques. Toute interprétation cependant apparaît aussi délicate que hasardeuse: le monument ne comporte aucun personnage, mais seulement des symboles; il ne porte pas la trace de la moindre inscription; il n'est véritablement l'objet d'aucun pèlerinage; et aucune tradition ne semble subsister de rites particuliers dont il aurait été l'objet. La statue de Saint-Martin suffirait déjà à prouver les origines païennes du monument. La christianisation du monument de Doux est marquée par l'apport d'une croix et le patronage du saint.

1) Les deux colonnes mériteraient certainement de retenir toute l'attention. Toute analogie avec l'arbre de vie, avec le pilier de Crète et des religions préhelléniques, avec le menhir n'est sans doute pas à écarter. Mais qu'en conclure de valable en l'absence de toute étude complète et systématique du pilier et de la colonne?

2) On doit toutefois retenir que ces deux colonnes sont terminées, à leur sommet, par une rose à quatre pétales. Comme la fleur de lotus elle représente ce qui meurt et renaît sans cesse: elle est le symbole de la vie éternelle. Et cette rose se retrouve au centre de la croix, laquelle ici n'a pas de Christ; et la rose est entourée d'un cercle, réuni lui-même à d'autres cercles. Le cercle, lié habituellement aux cultes du soleil et des divinités égyptiennes, est ici aussi le symbole de la résurrection, de l'« éternel retour ».

3) Le couloir à reptation... Toute explication semble d'ailleurs sans la connaissance de monuments similaires, et sans étude rigoureuse du rite qui s'y pratiquait. Peut-être était-ce un rite de purification! Le couloir à reptation fournit peut-être aussi la réduction d'une caverne, l'image de la grotte initiatique d'où l'on sortait régénéré.

4) Les serpents ne sont point là par hasard, comme simples éléments décoratifs. Peut-être leurs replis entouraient-ils l'arbre du bien.

(4) Gaidoz, *Le Dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la Roue*, Leroux 1886, p. 74.

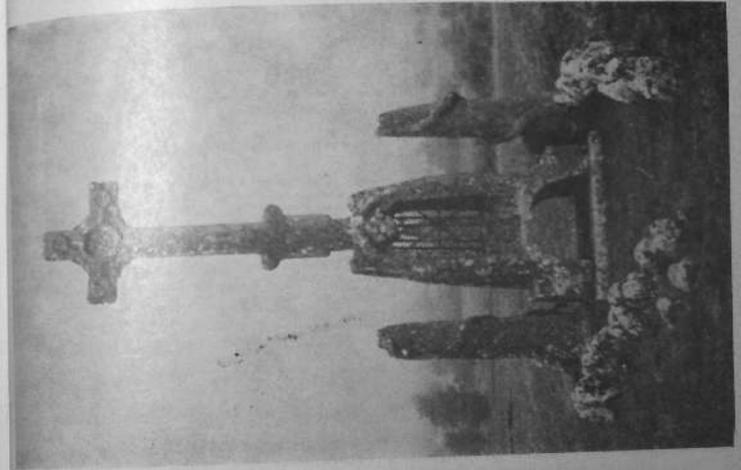


Fig. 2 [130]. Le monument de Saint Martin, à Doux.

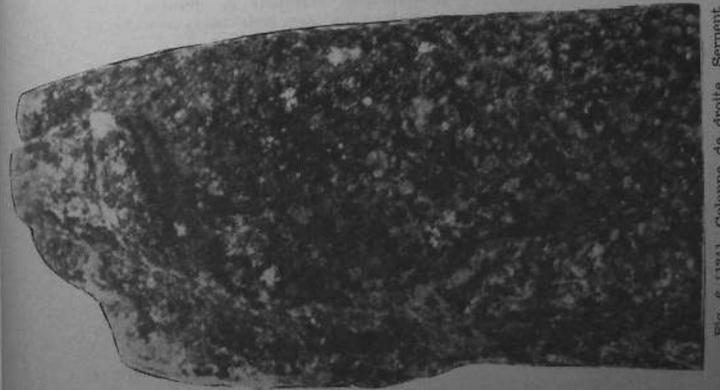


Fig. 6 [134]. Colonne de droite. Serpent bicéphale. On aperçoit la découpe en rose à quatre pétales au sommet de la colonne.

et du mal, comme sur les autels d'Anzy-le-Duc, de Saint-Benoit-sur-Loire ou d'Ainay ? (5) Peut-être leurs spires représentent-elles le cours sinueux du soleil sur l'écliptique (6) ? Peut-être aussi les deux serpents de nos deux colonnes expriment-ils la dualité de sens traditionnelle du serpent : démon maléfique d'une part, génie bienfaisant de l'autre ; mais alors faudrait-il savoir si la double tête est maléfique et la double queue bienfaisante, ou vice-versa ! Il nous est impossible de rien affirmer, faute de comparaison. Doit-on assimiler le serpent à deux têtes au serpent cornu ou au serpent à tête de bélier symbolisant la fécondité chthonienne (7) ; et est-il aussi permis d'assimiler gratuitement le serpent à deux queues au serpent à queue de poisson de l'autel de Lantilly ? Il semble bien que nous sommes ici en présence d'un des attributs des divinités agraires, sorti, comme elles, de la terre, et changeant de peau chaque année lors de la résurrection (8). Les serpents peuvent à la fois symboliser la terre inépuisable et l'âme immortelle ; et leur place serait compréhensible à la limite d'une clairière néolithique, et sur un terre funéraire. Nous retrouvons là « dans la représentation du serpent issu de la terre et gardien des tombeaux », cette association « de l'idée de la mort et celle d'une inépuisable fécondité ». (9).

Tout le monument peut cependant s'éclairer davantage si l'on considère le cadre historique et mythologique dans lequel il est intégré. Aucune des voies romaines repérées avec certitude dans le département ne passe par Doux. Au nord-est, coupant la Dive à Marnes, et longeant le pied nord du Puy Mouron que nous retrouverons tout-à-l'heure passe la voie de Poitiers à Saint-Jouin-de-Marnes, point d'où elle bifurquait vers Nantes et vers Angers (10).

Il est probable d'ailleurs que le tronçon qui de Saint-Jouin se dirigeait sur Angers, prolongeait un autre tracé qui venait du sud en passant à quelques centaines de mètres à l'ouest de la butte de Doux. Cette voie qui se suit très bien sur la carte d'Etat-Major et sur le terrain venait probablement de Rom (11) — le Rarauna de la Table de Peutinger et le Rauranum de l'Itinéraire d'Antonin —, au sud des Deux-Sèvres, et important carrefour de grandes voies. Mais était-ce là une « voie romaine » ou une piste plus ancienne. Il est difficile de se prononcer.

Cette voie Rom-Saint-Jouin coupait, à l'ouest d'Ayron, une autre voie qui, de Poitiers, allait à Nantes à travers la Gâtine, en passant par Gourgé après avoir traversé la forêt d'Autun où elle a été repérée par l'abbé Vigué (12).

Mais la plaine de Doux et Craon, toute la « clairière » — et ce serait sans doute une preuve de l'ancienneté des travaux de défrichage et de l'installation des néolithiques — toute la plaine est sillonnée d'innombrables traces d'anciens chemins dont certains apparaissent être des fragments de longs itinéraires, pistes néolithiques probablement. Nous croyons en avoir repéré au moins trois.

(5) M. Durand-Lefebvre, *Art gallo-romain et sculpture romaine*, Paris 1937, p. 129.  
 (6) A. Grenier, *Religions étrusque et romaine*, Coll. « Mana » 2, III, p. 214.  
 (7) Toulain, *Cultes patiens... Les cultes de la Gaule romaine*, 1920, pp. 267 et 329.  
 (8) Hauteœur, *Mystique et Architecture*, Paris 1954, p. 11.  
 (9) J. Carcopino, *La Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, 1944, p. 155.  
 (10) Lièvre, *Les chemins Gaulois et Romains entre la Loire et la Gironde*, Niort 1893, p. 39.  
 (11) Lièvre, *Notes sur Couhé et ses environs*, Poitiers 1869, indique cette voie sur la carte. Cf. aussi Longuemar, *Mémoire* 1863, n. 150.  
 (12) Paul Vigué, *La Forêt d'Autun*, Ligugé 1928, pp. 10 à 13.



Fig. 3 [131]. Détail de l'alignement des pierres.

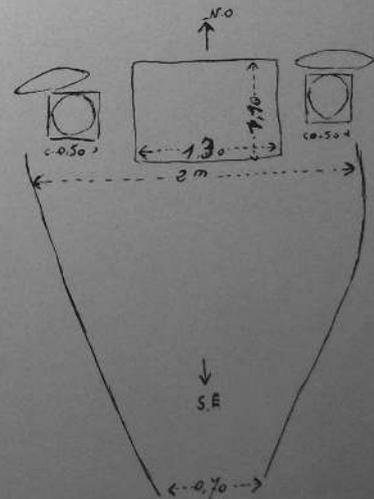


Fig. 4 [132]

1) L'une venant de Gourgé traverse Thénézay, passe à la côte 115, laisse au sud l'agglomération Moncelay-Doux, plus loin le village de Jarzay, et servant de limite aux communes de Massognes et de Craon semble se diriger vers Saint-Jean-de-Sauves ; elle atteignait Chinon d'après Longuemar qui le premier l'a signalée (13). D'après Longuemar également, cette piste — ou voie ! — sur la commune de Craon, passerait au « chiron de la Trapasse ». Bien que ce nom figure sur le Dictionnaire topographique, nous n'avons pu le localiser avec certitude parmi les nombreuses buttes qui voisinent ce tracé ; mais le nom est à remarquer, et il serait peut-être intéressant à étudier.

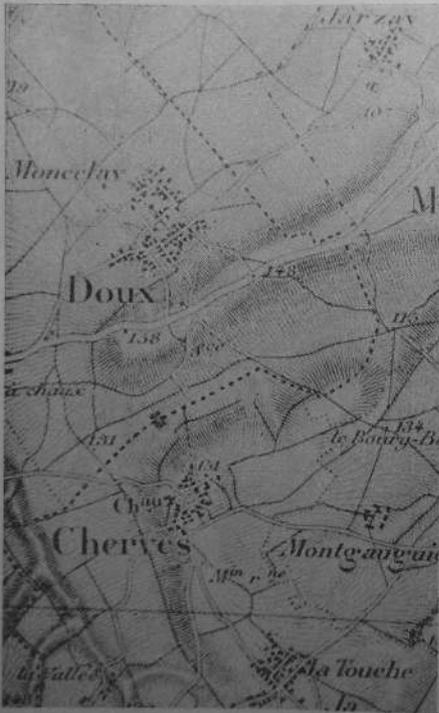


Fig. 8 [136]. Carte d'Etat-Major au 1/50.000.

(13) Longuemar, *Mémoire*, 1863, p. 154 et E. Espérandieu, *Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, Paris 1880, pp. 69 et 70 en partie partiellement.



Fig. 7 [135]. Le serpent bifide (colonne de gauche), détail.

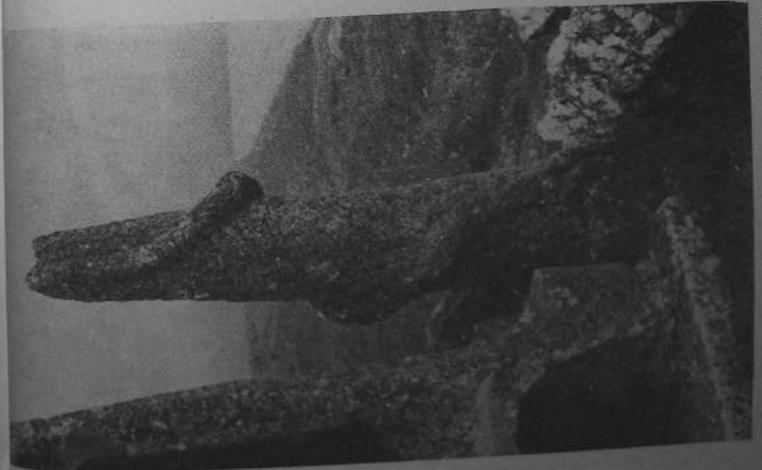


Fig. 5 [133]. Colonne de gauche. Serpent à la queue bifide.

2) De ce tracé, au S.O. de la côte 115 se détachait très probablement une piste qui grimpait sur la butte de Doux et se dirigeait vers la Dive. Cette piste serait en grande partie utilisée par l'actuel chemin vicinal qui relie Thénézay à Mirebeau, chemin qui, au dire des habitants de Doux, est très ancien. C'est peut-être un de ces deux tracés qui était suivi par Saint-Honoré dans ses déplacements de la Gâtine vers Buzançais dans l'Indre, avant qu'il meure à Buzay, près de Thénézay (14).

3) Une troisième piste venant au moins des Saules (où se situe une des sources de la Dive), laisse au sud Montgauguier, passe à la côte 134, et après avoir servi pendant 500 mètres de limite aux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, grimpe sur la butte de Doux. Elle croise la piste Thénézay-Mirebeau près du monument qui nous intéresse, monument situé exactement à l'angle N.O. du carrefour. Elle atteignait autrefois la partie sud-ouest du village de Doux et laissait Moncelay sur sa droite. Elle se confond bientôt avec la piste Rom-La Lande et Saint-Jouin-de-Marnes. Du monument de Saint-Martin à Doux elle est aujourd'hui abandonnée au profit d'un tracé récent qui permet, grâce à des lacets, d'atteindre le village par une pente plus douce ; mais on la suit parfaitement encore sur le terrain.

Doux ne semble donc pas avoir été un carrefour de routes anciennes. Les carrefours importants étaient à La Lande, à Vitré, à l'est de Boreq où se trouve encore le lieu-dit « la Croix des six voies ». Le monument ne s'en trouvait pas moins à un carrefour secondaire de deux pistes probablement très anciennes ? Faut-il donc y voir une pierre dédiée à quelque Hécate ? Rien ne l'indique ; il convient de chercher ailleurs.

## A PROPOS DES FOUILLES D'ALLONNES (Sarthe)

PLANCHES LXIX-LXX

par  
Pierre TÉROUANNE

Les sondages poursuivis autour des ruines de la Tour aux Fées, dans le bois de la Forêterie, à Allonnes (*Alauna*), ont révélé l'existence de deux temples gallo-romains qui se sont succédé sur ces lieux. Le premier ayant disparu vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ, le second ayant duré jusqu'à la fin de la domination romaine (1).

A ce jour, 325 monnaies gauloises ont été récoltées sur le site ; avec elles furent trouvées 11 monnaies romaines, dont 9 sont des monnaies consulaires, 2 impériales, de Nerva et de Domitien. Ces monnaies gisaient éparées dans une couche de sable sur un fond d'argile (2).

Le même gisement a fourni, en outre, des bijoux de bronze, fibules (fig. 1), anneaux, bracelets, des tessons de poterie, des perles de verre, des lames de fer, des os, bois de cervidés, défenses de sanglier. Enfin, une centaine de lingots de bronze en forme de lentille ou de fève, pesant chacun de 15 à 50 grammes (3).

A ce genre de trouvaille on attribue souvent une valeur votive, elle semble confirmée ici par la proximité de murs qui pourraient être les vestiges carrés de la *Cella* du premier temple.

(1) Pierre Térouanne, *Résurrection d'un site archéologique. La Tour aux Fées d'Allonnes (Sarthe)*, in *Ogam* XII/6, n° 72, 1960, p. 437-447, planches LXIX-LXXXV.

(2) *Ibid.*, p. 440 et plan p. 438.

(3) D'après l'analyse de M. Pierre-Roland Giot, alliage monétaire composé de 50 % de cuivre, 40 % d'argent, avec un peu d'or, du fer, du plomb et de l'étain.

(14) Abbé Vigué, *Saint-Honoré de Thénézay*, Poitiers 1908, p. 24.

Parmi les monnaies gauloises, 215 sont en potin, 30 en bronze, 86 en argent, 1 en bronze doré, 3 en or. Mises à part une monnaie des *Aedui*, une autre de *Senones*, les monnaies de potin appartiennent à deux types principaux qui se sont rencontrés en nombre : aux *Ouldes*, près de Langeais, au camp d'Amboise, et, tout dernièrement, à Fondettes-Saint-Cyr, près de Tours (4). Les unes et les autres sont attribuées généralement aux *Turones* et aux *Carnutes* (5).

Voici la provenance des autres monnaies : de *Massilia* 14, de *Nemausus* 4, de *Viena* 1, de *Lugdunum* 8, des *Voconces* 4, des *Segustaves* 1, des *Sequanes* 7, incertaines de l'Est 2, des *Aedui* 4, des *Bituriges* 4, des *Pictons* 3, des *Carnutes* ou des *Cenomans* 51, des *Diablintes* 2, des *Eburovices* 2, des *Calètes* 1, des *Ambiani* 1, de provenance incertaine 18.

Si l'on écarte une monnaie des *Senones*, deux incertaines de l'est, une des *Calètes*, une des *Ambiani* et les dix-huit de provenance incertaine, on observe que le reste se classe exclusivement aux peuples dont les frontières bordent les rives du Rhône, de la Saône, et de la Loire, semblant ainsi jalonner une route commerciale et principalement fluviale.

Les deux monnaies *Eburovices* et les deux monnaies des *Diablintes* prolongent vers la Normandie ce cheminement.

Dans un ouvrage sur les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain (6) il est dit que « l'Empereur Claude fit construire des routes pour favoriser le commerce des ports gaulois et surtout de ceux qui tiraient la plus grande partie de leur richesse du commerce avec la Grande-Bretagne ». C'est ainsi qu'il fit établir une route d'*Autricum* à *Alauna* (Valognes) et à l'emplacement de la ville de Cherbourg, sans doute pour recevoir le commerce de l'île de Wight. A cette époque l'île de Wight était un grand marché de l'étain. Sur la *table de Peutinger* la route d'*Autricum* à *Alauna* passe par Le Mans, Jublains, Vieux et Bayeux.

La présence des lingots parmi nos monnaies nous donne-t-elle la nature du trafic de cette voie ? Peut-elle expliquer la rareté des monnaies, en provenance de Normandie, par le fait que les offrandes de retour étaient distraites des brouilles de la cargaison ?

Faut-il aussi retenir la présence, aux lisières de notre bois de la Forêtérie, du hameau des Mulotteries dont un bordage s'appelle la Bâtée.

(4) A. Philippon, *Le trésor de Fondettes (I.-et-L.)*, in *Ogam* VIII/4, 1956, p. 327-328.

(5) Cf. *Ogam* XII, planches LXXXII-LXXXVI.

(6) M. P. Charlesworth, *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain*, Paris 1939.



Fig. 1 [137]

A tant de questions, peut-être naïves, daigne répondre la science des archéologues.

M. Colbert de Beaulieu, qui étudie nos monnaies, ce dont nous lui sommes infiniment obligé, pense que le grand brassage de peuples qui s'est produit aux derniers temps de l'indépendance suffit à expliquer leur diversité. Mais cela peut-il expliquer l'absence de monnaies du nord de la Gaule, du sud-ouest, de l'Armorique, et des Arvernes ?

Trouver au hasard de la pioche des monnaies, fussent-elles gauloises, ne suffit pas à pénétrer les arcanes de la numismatique. Aussi nous retournerons « in Sylvis », où prétendait saint Bernard, on apprend plus que dans les livres, surtout quand le trasseur est de votre état.

\*\*

## ANNEXES

Les monnaies gauloises d'Allonnes, dont nous parlons ci-dessus sont pour la plupart de types connus. Quelques-unes présentent cependant dans leur dessin des variantes d'une concision si volontaire qu'elles mériteraient une étude esthétique. Nous ne nous engageons pas aujourd'hui sur ces mouvants terrains ; notre propos est de signaler deux monnaies qui, par leur épigraphie, intéressent la numismatique.

L'une d'elles (fig. 3) est une obole d'argent assez rare, attribuée aux Ségusiaves. On y voit : au droit : une tête de Gorgone de face ; au revers : un aigle de face, les ailes déployées, la tête tournée à gauche, au-dessous un oiseau terrassé, au-dessus une légende.

Poids de cette monnaie : 0 gr 61.

Diamètre : 12 millimètres.

Le Cabinet des Médailles possède deux exemplaires de ce type : BN 4637-4638. Sur l'un (La Tour, *Atlas*, pl. VII, 4637) on lit AT  $\pi$  I.

Notre obole, de l'avis de M. Colbert de Beaulieu, apporte à cette légende un complément qu'il ne désespère pas d'élucider en la comparant aux rares exemplaires qui peuvent exister dans les fonds publics.

Le déchiffrement est rendu délicat par le fait que le haut des lettres manque à notre exemplaire, et il demeure incertain s'il faut pour lire la légende, employer l'alphabet grec ou le latin.

La seconde médaille dont nous donnons la photographie (fig. 2) est une monnaie de bronze. On y voit : au droit : une tête casquée à droite avec la légende *Artoian* ; au revers : un personnage marchant à gauche

Devant lui un objet indéterminé en forme d'arc ; derrière lui un grand vase aux flancs godronnés.

Poids de cette médaille : 3 gr 15.

Diamètre : 14 millimètres.



2



3



Fig. 2 [136-139]

Fig. 3 [140-141]

Plusieurs exemplaires de ce type figurent au médaillier de France, mais avec des légendes incomplètes ou incertaines.

Sur l'un : BN 10308, Adrien Blanchet (7) avait lu *Toim*.

Sur un autre : BN 2707 on avait cru lire, en caractères grecs la légende : *APHTOIAMOC* (8).

Cinq exemplaires de ce type ont été trouvés dans nos fouilles d'Altonnes.

Dans une communication à la Société Française de Numismatique (9), M. Colbert de Beaulieu a présenté ces monnaies.

Après étude et comparaison avec les exemplaires du Cabinet des Médailles sa conclusion est que l'on doit reconnaître comme légende correcte et inédite : *ARTOIAMOS*, dont le sens est laissé à l'appréciation des celtisants.

Sur notre photo (fig. 2) nous avons utilisé le droit d'un des exemplaires et le revers d'un autre ; l'un étant plus lisible sur un exemplaire, l'autre sur le second.

(7) *Traité des monnaies gauloises*, p. 101 et 436.

(8) A. Blanchet, *op. cit.*, pl. III, 6.

(9) *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 16<sup>e</sup> année, n° 4, avril 1961, p. 38-39.

## LA RÉSISTANCE GAULOISE SOUS AUGUSTE<sup>(1)</sup>

par

Jean-Jacques HATT

La résistance gauloise s'est manifestée, sous Auguste, de trois façons :

1<sup>o</sup> par des révoltes ouvertes, comme celle, générale, de 39-38 av. J.-C., des Trévires en 31-30, des Morins en 29, des Aquitains en 28. Ces révoltes semblent cesser en 27, au moment de la prise du pouvoir légal par Auguste. Ce dernier s'occupe personnellement de la Gaule, qu'il pacifie systématiquement. Mais la Gaule reste, sous cet empereur, sous-administrée.

2<sup>o</sup> par une émigration considérable, consécutive à la répression des révoltes, puis aux recensements ordonnés par l'empereur. Il faut distinguer deux vagues successives dans ces mouvements de populations. L'une a commencé vers 40-38 av. J.-C., pour s'arrêter vers 27. Elle a porté les Gaulois principalement chez les peuples germaniques, alors riverains du Rhin Supérieur (*Tribocques*, *Vangions*, *Némètes*). Son indice archéologique est la masse des matériaux celtiques de La T. III que l'on constate dans cette région, notamment les fibules de Nauheim. La politique systématique d'installation, sur la rive droite, de ces tribus germaniques celtisées, leur fixation aux frontières, leur embrigadement militaire semble avoir fait cesser l'émigration dans cette région.

L'autre vague commence après 27 av. J.-C. Elle paraît être en rapport avec les différents recensements ordonnés par Auguste. Elle semble avoir poussé les Gaulois en Grande-Bretagne, en Germanie septentrionale, et principalement en Bohême, dans le royaume de Marbod. En ce qui concerne cette dernière région, la confrontation entre une série de textes historiques (2) et les faits archéologiques met en lumière l'importance de ce mouvement. Les artisans et les marchands émigrés de Gaule et du Norique devaient apporter, en Bohême et en Thuringe, leur civilisation, mêlée déjà à certains éléments romains. Ce fait semble avoir eu une grande importance pour la civilisation des tribus de la Germanie centrale.

(1) Résumé de la communication faite à Châteaumeillant en juillet 1960.

(2) J.-J. Hatt, *Histoire de la Gaule romaine*, p. 105 sqq.

3° Egalement en rapport avec les recensements ordonnés par Auguste, et en conséquence de la sous-administration de la Gaule, la résistance gauloise se manifeste enfin par un exode systématique d'artisans, de commerçants et de nobles (*equites*) vers les anciens oppida de l'indépendance, dont l'administration romaine avait, après la conquête, ordonné l'abandon. Les fouilles de Bibracte et celles de Gergovie ont bien mis en lumière ce fait, paradoxal en apparence. Cet exode urbain semble avoir commencé vers 27 av. J.-C., et se poursuivit peut-être jusqu'au début du règne de Tibère, mais ne semble pas avoir dépassé, en tout état de cause, l'année 15 apr. J.-C.

Si l'émigration de nombreux Gaulois à l'étranger a eu pour résultat de donner à la civilisation de La Tène III un grand rayonnement dans les pays germaniques, la résistance intérieure a conféré à la civilisation régionale de la Gaule un aspect nettement indigène et particulièrement original. C'est sans doute à cette curieuse période, que j'ai appelée, depuis les fouilles menées à Gergovie de 1941 à 1945, *gallo-romaine précoce*, qu'est due la survivance, particulièrement marquée en Gaule, des traditions celtiques dans la civilisation matérielle, dans la religion et dans l'art. Mais cette originalité culturelle régionale contraste avec le loyalisme politique qui devait, après les derniers soubresauts de révolte en 20-21 apr. J.-C., faire de la Gaule l'une des provinces les plus constamment fidèles à l'Empire.

## GRAVURES RUPESTRES ET MÉGALITHES du canton de Lavelanet (Ariège)

PLANCHES LXXXI-LXXXVIII

par  
Jean TRICOIRE

GROUPE DE MORENCI (COMMUNE DE BÉLESTA, CANTON DE LAVELANET)

1. — *Vue d'ensemble du chaînon de Morenci. Situation géographique, horizon géologique (fig. 12).*

Le chaînon montagneux de Morenci se situe entre la ride la plus méridionale du Plantaurel et les avant-monts du massif de Tabé. Il fait partie de l'escarpement boisé qui domine au Sud la dépression prépyrénéenne où s'insinue, à travers les synclinaux de Bélesta, l'Aiguillon, Saint-Jean-d'Aigues-Vives, Lavelanet, etc., la route nationale n° 117 Perpignan-Bayonne. Née aux abords immédiats de Bélesta (rive gauche de l'Hers) à l'Est, cette formation montagneuse finit à l'Ouest non loin de Montferrier (rive droite du Touyre). Le chemin vicinal qui va de Bélesta à Villeneuve-d'Olmes en passant par Larnautou, Terris, Durenat, Le Couchou, Pagès, Les Rousseaux, Le Bayle, Bénaix, Les Peyriès, suit exactement la bordure septentrionale du chaînon. Entre Villeneuve-d'Olmes et Montferrier, la rivière La Touyre coupe le massif; enfin le chemin de Montferrier à Montségur, la citadelle des Cathares jusqu'à Régouis, la métairie de Péchiquelle, le ruisseau du Lassat (de Serrelongue à Fougax) et la rivière l'Hers (de Fougax à Bélesta), jalonnent la base du versant méridional (Planche LXXXI).

Ainsi délimité, le massif de Morenci couvre une superficie d'environ 25 km<sup>2</sup>; il s'étend d'Est en Ouest sur une longueur de 11 km, son épaisseur maximum ne dépasse pas 2 km 500.

Il appartient géologiquement au Crétacé Supérieur. Les marnes sénoniennes bleues (sous-étage campanien) s'étalent au pied du versant Nord; elles renferment à leur base des intercalations de calcaires très fossilifères, riches en rudistes divers. Sur les pentes du versant septentrional et jusqu'au sommet, les puissantes formations de grès sénoniens (sous-étage santonien) alternent avec des couches de marnes plus ou moins schisteuses devenant fossilifères au voisinage de la crête. Tout le long de cette dernière court une barre, souvent interrompue, de rochers calcaires dressés en falaises et pétris de rudistes; ils appartiennent également à l'étage Santonien (sous-étage Coniacien). Les grès

santonien se retrouvent sur le versant méridional, puis vient une assise de calcaires marneux à *Micraster Brevis* (du Sénonien) et, à la base du massif, les puissantes formations du Cénomaniens (calcaire, conglomérats, schistes noirs, grès et calcaires marneux). Toutes ces assises disposées parallèlement d'Est en Ouest, sont cantonnées entre deux failles : celle de Fougax au Sud, celle de Foix au Nord, qui viennent se rejoindre au Sud de Bèstest. La ligne de crête du chaînon de Morenci se maintient tout le long de son parcours à une altitude moyenne de 930 mètres ; le point culminant se situe au Roc des Mouréous (928 m).

Le flanc Nord est un « bac » humide, sillonné par un cheveu de ruisselets tributaires des ruisseaux collecteurs de Bènaix et de l'Aiguillon. Les pentes sont boisées d'aulnes, de frênes, de saules blancs sur les argiles de la base ; puis, à mesure que l'altitude croît et que le sol devient gréseux, les chênes, les châtaigniers, les hêtres, les bouleaux couvrent de vastes espaces. La crête est tapissée de hautes fougères, de bruyères et de genêts. Le versant Sud est un « soula » beaucoup plus sec, en grande partie déboisé ; la forêt a momentanément reculé devant le champ et le pâturage car, à mesure que se dépeuplent les hameaux voisins l'arbre reconquiert l'espace d'où l'herbe et les cultures l'avaient chassé.

La seule voie « carrossable » permettant l'accès de la ligne de faite, est le chemin qui conduit de Lavelanet (rue de Cousteil) à Serrelongue. Il serpente sous les halliers du flanc Nord et, passant de 422 à 900 mètres d'altitude, après un trajet de 5 km 600, il nous laisse non loin du site archéologique, objet de cette étude. Il nous a été pratiquement impossible de prospecter toute l'étendue du massif, certains endroits étant absolument inextricables : les sangliers seuls traversent les fourrés au milieu desquels nous nous sommes souvent débattu ; nul doute que plusieurs mégalithes resteront longtemps ignorés sous des ronciers impénétrables. Pour cette raison nous avons dû nous résoudre à ne prospecter que la ligne de crête et une frange déboisée de part et d'autre.

2. — La sépulture énéolithique de La Dentilléro et ses mégalithes satellites (Groupe de Morenci) (fig. 3-11).

A. — La sépulture.

Cordonnées Lambert. Feuille 253. Foix. X = 560.500 ; Y = 66. Altitude 893 m 40.

Le plan cadastral de 1837 de la commune de Bènaix, figure le terrain sur lequel se situe la sépulture, dans la parcelle 1104, avec les indications suivantes : « Roc de Morenci — Pâturage communal ». Le sol est une friche inculte parsemée de rares fougères, de broussailles, de hêtres rabougris, de couériers et de prunelliers où viennent paître les bestiaux de Morenci. Jamais elle n'a été acquise à la culture à cause de la nature du sol parsemé d'énormes rochers calcaires ; l'ensemble forme un petit plateau bosselé au centre duquel se dresse le rocher dit « La Dentilléro » qui a été utilisé, à l'époque « dolménique », à usage de sépulture (Planches LXXII-LXXIII).

La nature s'est plu à lui donner un imposant aspect architectural. Sur un piédestal de calcaire compact, de couleur plutôt sombre, formant sans la moindre fissure un socle solide se sont échafaudés en un magnifique monument des rochers éclatants de blancheur que de profondes failles verticales découpent en blocs. En dominant le tout d'une

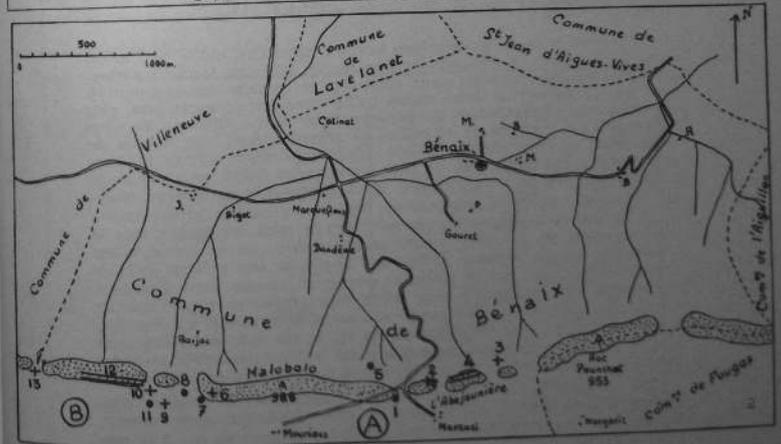
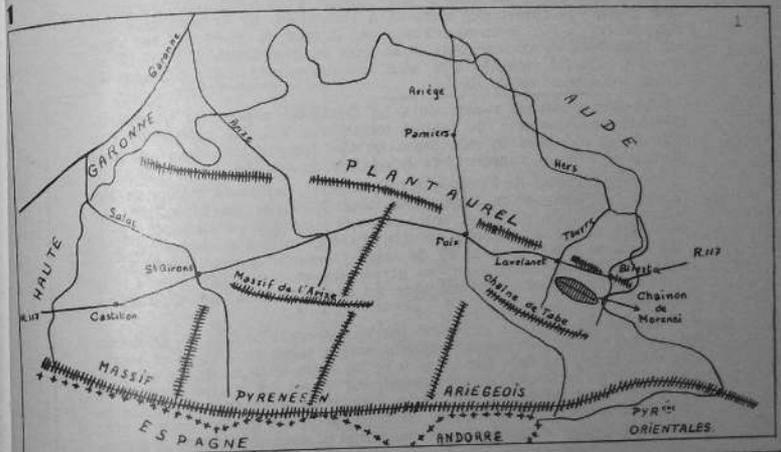


Fig. 1 (142). Situation géographique du chaînon de Morenci.  
 Fig. 2 (143) A. Groupe de Morenci : 1. Rocher sépulture « La Dentilléro » ; 2. Rocs gravés 1 et 1 bis ; 3. Roc gravé 2 ; 4. Vestige d'une vieille piste néolithique ? ; 5. Roc sculpté de « La Fougasse » ; B. Groupe des Mouréous : 6. Roc gravé 4 ; 7. Dalle gravée 5 ; 8. Menhir ; 9. Roc gravé 6 ; 10. Roc gravé 7 ; 11. Dolmen ; 12. Autres vestiges de la piste ; 13. Roc gravé 8 ; fig. 1 et 2 dessus A. Coffyn.

hauteur d'au moins dix mètres, une manière d'obélisque quadrangulaire, bien dégagé de l'ensemble, s'impose à l'attention, de quelque côté que l'on observe ce roc. Nous ne sommes pas éloigné de croire que les blocs qui parsèment le sol, non loin de la base du monument, à l'Est et au Sud-Est, ont été culbutés d'en haut, volontairement, pour dégager un signal indicateur visible de loin.

La face Ouest du rocher de « La Dentilléro » présente une particularité remarquable : de petites terrasses y ont été remaniées par l'homme et agencées de telle façon qu'elles forment une chaire à trois gradins superposés, tournée vers le soleil couchant (fig. 5).

Au pied même de l'obélisque (côté Ouest), le gradin supérieur est disposé pour former un siège. Deux accoudoirs ont été aménagés sur le bord vertical du gradin et, entre eux, une roche qui gênait a été manifestement arasée de façon à obtenir, dix centimètres au-dessus du sol, une surface plane de 0 m 30 de large; lorsqu'on s'assoit dessus, les deux avant-bras portent sur les accoudoirs et l'on a derrière soi le prisme quadrangulaire de l'obélisque qui se dresse dans l'axe de l'accoudoir Sud.

Séparé de ce gradin supérieur par un intervalle de 0 m 75, se dresse le gradin médian, véritable marche d'escalier large de 0 m 45 et haute de 0 m 35 sur sa face Est et de 0 m 70, haut de 0 m 15 sur sa face Ouest et de 1 m 40 sur sa face Nord, sur lequel on pouvait également s'asseoir ou marcher (fig. 9). Devant cette paroi Ouest du roc de la Dentilléro, nous nous trouvons en présence d'une chaire encore plus complète que celle que le Dr M. Baudouin a signalée en 1908 à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord) et dénommée « Chaire à Escalier de Rocher-Lin ».

Il se trouve en cet endroit une cavité triangulaire, haute de 1 m 60, large de 3 mètres et profonde de 1 m 60. En 1835, des terrassiers espagnols faisant du cailloutis pour empierrer le chemin voisin, mirent à jour dans cette cavité, deux crânes qu'ils détruisirent; après quoi, pris d'une terreur superstitieuse, ils portèrent leur pioche ailleurs... En 1928 et presque en surface, je recueillis au même endroit, 200 disques de cardium et une mandibule humaine. L'année suivante, aidé de M. Pendrie, archéologue toulousain, un petit tumulus fut fouillé en avant de la cavité, tout près de cette dernière. Nous ramassâmes en peu de temps 90 nouveaux disques de cardium et dégageâmes ensuite 2 squelettes : « ...L'un d'enfant, accroupi, regardant vers le midi, les genoux sous le menton, arrêté sur la pente Est par quatre pierres; les os étaient brisés. L'autre, de femme, reposait couché sur le dos, la tête près de celle de l'enfant, plus basse que le reste du corps; ce dernier était fortement plié vers le côté gauche. Un long collier faisait plusieurs fois le tour de son cou, remontant jusqu'au coude gauche et se terminait sur l'enfant. Il se compose de 5 petits grains en os et de 450 disques, relativement gros en jayet. Certains marquent une usure latérale prononcée, attestant par cela un long usage; ce collier a plus de 2 mètres de long.

Le cailloutis contenait une quantité importante de coquilles d'escargots (craque épaisse de 10 cm); 2 silex seulement, noirs, microlithiques, sans forme définie bien que taillés; 1 poinçon en os; 3 os percés « débris de cuisine »; une mâchoire de petit rongeur et quelques traces de charbon de bois. Malgré l'absence de poterie et de débris de fer ou de bronze, cette sépulture paraît s'apparenter à celles de Saint-Rome-du-Tarn (Aveyron), fouillées en 1886 par Cartailhac » (fig. 10).

Enfin un nouveau sondage pratiqué en 1932 légèrement à l'Ouest de la cavité primitivement vidée m'a donné encore quelques pièces intéressantes dont voici le détail :

## PLANCHE LXXII

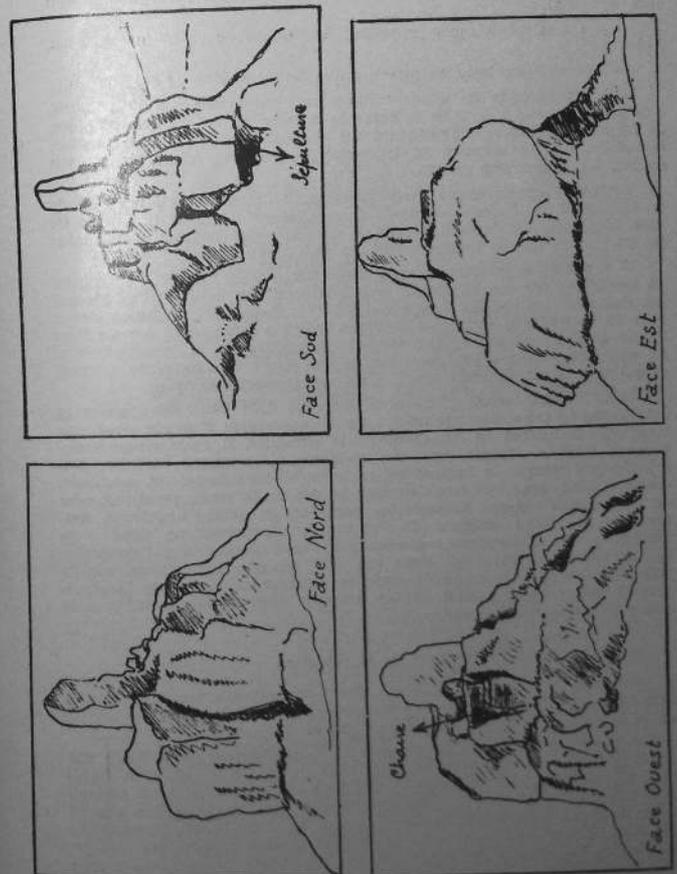


Fig. 3-6 (144-147). Silhouettes du roc de « La Dentilléro ».

— 5 autres disques de jayet et 16 autres disques de cardium appartenant aux colliers déjà trouvés (fig. 11), n° 1 jayet, 2 cardium).

— 3 pendeloques constituées par des canines de sanglier percées d'une ouverture de 3 à 5 mm de diamètre, obtenue par perçage d'un seul côté (n°s 3-4).

— 3 autres pendeloques provenant de canines de chien (n°s 5, 5 bis, 5 ter).

— 1 pendeloque faite au moyen d'une fausse canine de cerf (n° 6).

— 2 pendeloques en pierre : l'une avec un orifice biconique percé à la partie la plus épaisse de la barrette calcaire (n° 7) ; l'autre est plate, de forme triangulaire représentant un chevron ; l'orifice de suspension, biconique, est au sommet du triangle ; la base est échancrée en son milieu, en V renversé (n° 8).

Le tout s'accompagnait d'ossements humains (dents et autres débris de squelettes, de l'enfant et de la femme dégagés lors de la fouille de 1929. L'examen des dents a permis de constater que l'enfant avait moins de dix ans et que la femme, adulte, n'était pas très âgée.

Il y a fort à présumer que toute la terrasse qui entoure le roc de La Dentilléro est une nécropole, si l'on en croit un habitant de Morenci (M. Cahbert) qui me disait le 9 mai 1946 : « *Oussados et boutous blancs amb un traoue, chi sap ço que n'aben trat!* » (Des os et des boutons blancs à trou, qui sait ce que nous en avons sorti !) Il faisait allusion au cailloutis enlevé à cet endroit pour empierrer le chemin de Morenci et qui était littéralement « truffé » de vestiges archéologiques.

Nous ne quitterons point cette parcelle 1104 sans mentionner la bouleversante trouvaille que nous réserva la crevasse d'un roc situé une vingtaine de mètres au Sud-Ouest de la sépulture. Il s'agit d'une sculpture en stéatite, représentant une main gauche humaine d'adulte, plus grande que nature ; le poignet est taillé en biseau ; toutes les phalanges digitales sont amputées rituellement ; le dos de la main porte, tatouées en creux deux rangées horizontales parallèles de quatre cupulettes chacune, et le rebord extérieur de l'éminence hypothénar un signe « en rameau » (trois chevrons traversés d'un trait horizontal). L'éminence thénar porte une cupulette dans un petit triangle creux. Sans vouloir établir un rapport de causalité entre la présence si voisine de la sépulture et de cet objet cultuel, il faut convenir tout de même qu'il y a là une concordance troublante...

### 3. — Les mégalithes voisins de la sépulture.

**Roc gravé n° 1** (altitude 914 m.). Point de confrontation des parcelles cadastrales n°s 1179 et 1180. Coordonnées Lambert : X = 560,750 ; Y = 66. A 300 m. au N.-E. de « La Dentilléro ».

Il se situe au sommet du coteau dit « L'Abajouinière » (la butte aux mayrilles), à une distance de 300 mètres, légèrement au N.-E. de la sépulture de La Dentilléro. Il occupe l'extrémité orientale d'un petit plateau et il fait partie d'une assise gréseuse. Haut de 0 m 83, il mesure 0 m 90 dans sa plus grande largeur. Les gravures se trouvent vers l'extrémité Est du roc ; elles sont au nombre de deux et figurent chacune un triangle gravé l'un sur la face zénithale, l'autre sur le panneau vertical tourné vers le Nord.

#### a) Signe de la face zénithale.

Il s'agit d'un triangle isocèle posé horizontalement, la pointe orientée 60° E-N-E ; chaque côté est légèrement curviligne en dehors avec une convexité plus accusée pour les côtés latéraux que pour la base ; cette der-



Fig. 7 [148]. Roc de « La Dentilléro », Face Ouest. La Chaire.



Fig. 8 [149]. Face Sud. La Sépulture.

nière mesure 16 cm de long ; la hauteur du triangle est de 17 cm ; la creusure, peu profonde (3 mm) mesure de 20 à 25 mm de large ; elle présente un profil concave (fig. 16). A 7,5 cm du sommet, une rainure courbe de 7 mm de large sur 1 à 2 mm de profondeur et à concavité tournée vers la pointe du triangle, joint les côtés latéraux. Le tout rappelle la silhouette bien connue de l'idole néolithique à collier, très simplifiée. Si, tournant le dos à la pointe, nous posons nos pieds de part et d'autre des côtés latéraux du triangle, notre vue porte exactement sur la sépulture de « La Dentillero », à 300 mètres de là.

b) *Signe du panneau septentrional.*

Il s'agit d'un nouveau triangle, légèrement plus grand que le précédent, posé perpendiculairement à ce dernier 37 cm plus bas sur une paroi, cette fois verticale du même roc. Isocèle lui aussi il mesure 18 cm de hauteur et 18,5 cm de base. La creusure identique à celle du premier triangle quant à sa largeur (20 à 25 mm) est légèrement plus profonde (6 mm) et de profil concave. Aucune trace cette fois, de rainure hémicirculaire joignant les côtés latéraux (fig. 16).

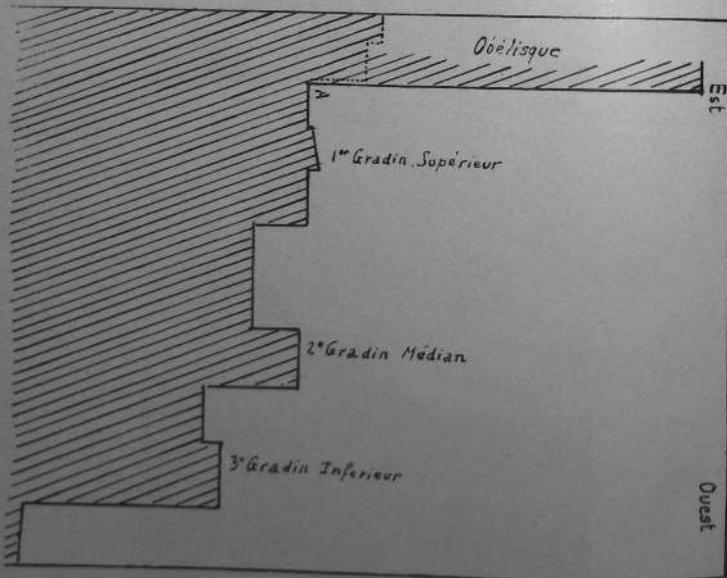


Fig. 9 [150]. Profil-Coupe W-E de la « Chaire ». Echelle 1/40. Le pointillé à gauche du point A marque où passe la coupe qui laisserait l'obélisque au Sud.

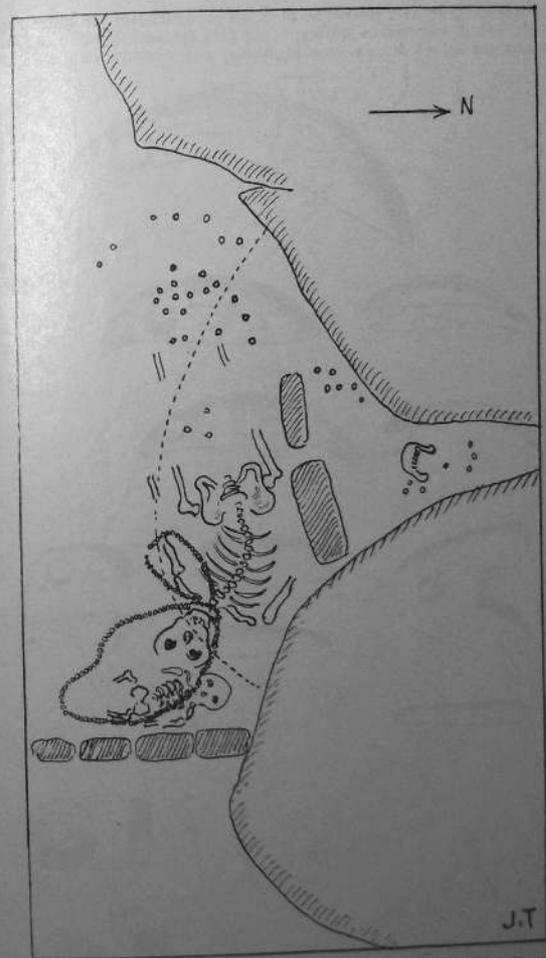


Fig. 10 [151]. Morenci. Roc de « La Dentillero » Sépulture. Face Sud.

Roc gravé n° 1 bis.

A une distance de 2 mètres au N.-E. du roc précédent, un autre rocher, celui-ci libre et vaguement sphérique, en grès également, porte à 1 mètre au-dessus du sol et sur la face zénithale, une gravure composée d'une

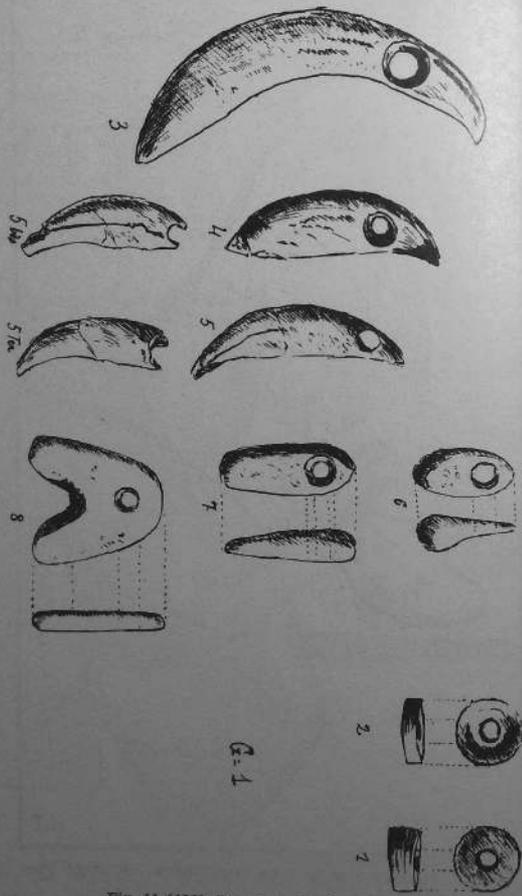


Fig. 11 (152). Roc de « La Dentillero ». Mobilier recueilli dans la sépulture. Collection J. Trivise.

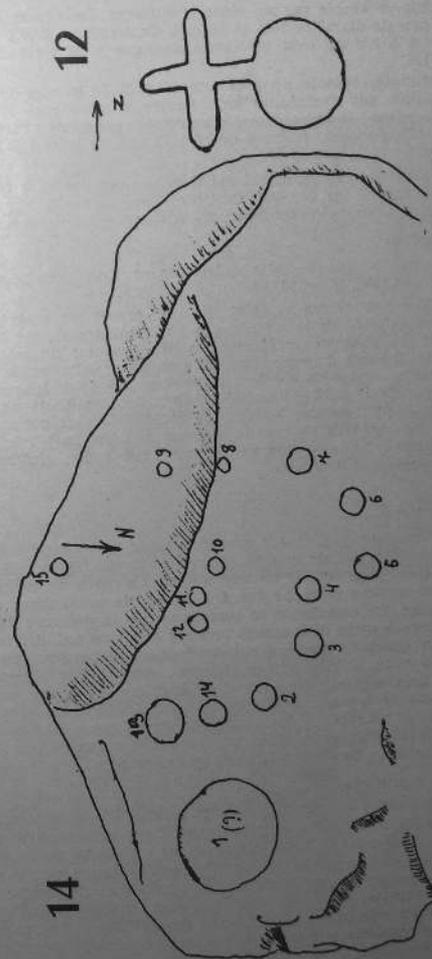


Fig. 14 (155). Morenci. Roc gravé n° 2. Panneau N-NW. Le groupe des cupules. Echelle 1/15 environ. Cf. fig. 15 et 17.  
Fig. 12 (153) Morenci. Roc gravé n° 1 bis. Echelle 1/4.

grande cupule prolongée par un signe cruciforme. La cupule ellipsoïdale mesure 75 mm de diamètre N-S et 60 mm de diamètre E-W ; sa profondeur est de 6 à 9 mm ; c'est la cupule classique « en verre de montre » (fig. 12 et 13).

Le cruciforme présente un bras orienté W-E de 80 mm de long touchant la cupule par l'extrémité Est ; l'autre bras, orienté N-S mesure 95 mm de longueur ; le raccordement des deux bras se fait en leur milieu ; la creusure est une rigole concave de 12 à 18 mm de large sur 4 à 5 mm de profondeur.

Des figurations semblables ont été signalées gravées au « Cabanon de la Sal » (Santander) par D. Jésus Carballo et sur un roc isolé à proximité de la grotte de Garrapel (près Baulou - Ariège) par J. Vézian.

#### Roc gravé n° 2.

Altitude 885 mètres. Parcelle cadastrale n° 1205. Coordonnées Lambert : X = 560,900 ; Y = 66,150.

Il est situé 250 mètres au N-E. des rocs gravés n° 1 et 1 bis (soit à 550 mètres au N-E. de la sépulture « La Dentilléro »), sur le versant septentrional du chaînon de Morenci, à une centaine de mètres de la ligne de faite. Il s'agit d'un roc libre, en grès, d'un périmètre de 6 mètres, d'une hauteur au-dessus du sol de 1 m 20, avec 2 m 40 de longueur totale et une largeur de 1 m 30. La moitié W de la face zénithale est disposée sur toute sa largeur en une manière de fauteuil à siège horizontal et à « dossier » incliné vers l'E ; nous pensons qu'il ne faut voir là qu'un « ludus naturae ». Les gravures sont creusées sur la face zénithale et sur le panneau vertical N-N-W.

#### Face zénithale ;

La figure que l'on y distingue consiste en une croix latine dont le bras vertical mesure 115 mm de long et le bras horizontal 75 mm ; le raccordement des deux bras se fait en leur milieu. La rigole de creusement à profil concave entame la roche sur 4 à 5 mm de profondeur, sur 10 à 12 mm de large. Ce cruciforme se complique par la présence d'un sillon curviligne, large à peine de 6 mm et profond de 2 mm qui, décrivant vers la gauche un quart de cercle, vient de finir au niveau du bras latéral gauche de la croix, à 1 cm de ce dernier ; son point de départ est à l'extrémité du bras vertical (fig. 17). De plus, l'extrémité du bras latéral gauche, coudée à angle droit descend, parallèlement au bras vertical inférieur dont il est distant de 20 mm, en un sillon de 12 mm de large sur 2 à 3 mm de profondeur. Nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit d'une moitié de swastika « tournant » de droite à gauche.

#### Panneau N-NW (fig. 14 et 15).

Il retiendra notre attention par les 14 cupules qui se creusent sur sa face verticale plane. Nous ne considérerons pas comme authentique une cuvette ovale, profonde de 5 cm mesurant 28 cm et 31 cm de diamètre (n° 1 du dessin) et située à 38 cm de distance, à gauche des 14 cupules, celles-ci indiscutables. Toutes parfaitement circulaires, elles ont un diamètre moyen de 6 cm et une profondeur moyenne de 2 cm. Tous les profils « classiques » s'y retrouvent : en « verre de montre » (cupules n° 6 et 13) ; en « fond d'assiette » (cupule n° 4) ; en « entonnoir » (cupule n° 11). Nous n'entreprendrons pas d'expliquer l'explicable ni de savoir si nous sommes en présence d'un calendrier, d'un alphabet ou d'une carte céleste ; d'une indication de cachette, ou de sépulture, ou d'itinéraire ; ou bien s'il s'agit de perpétuer le souvenir d'un fait mémorable, ou de traces de sorcellerie, de figures médico-magiques ; ou bien encore de signes pro-

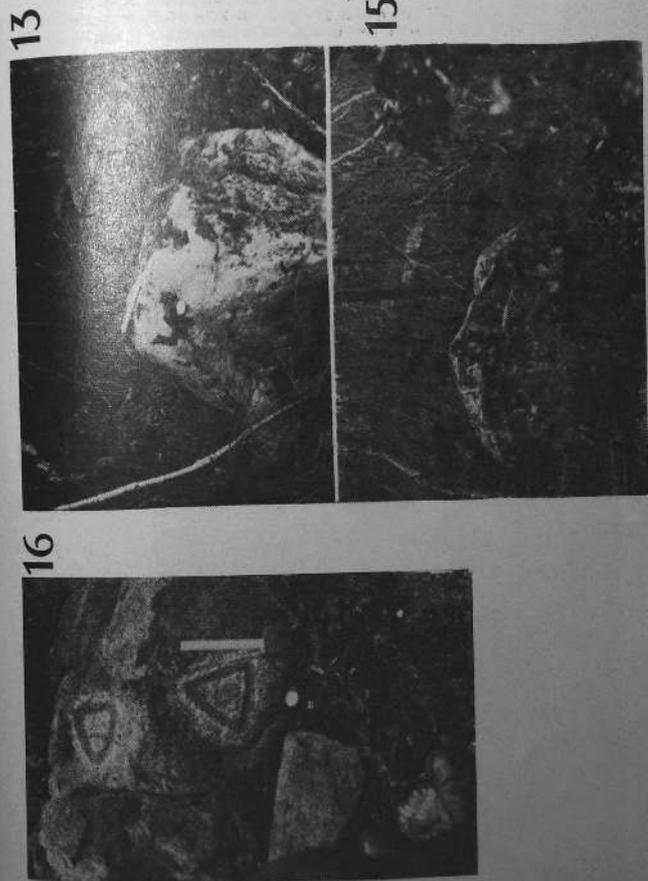


Fig. 16 [157]. Morenci. Roc gravé n° 1. 1. Face zénithale, Triangle 1. Echelle 1/12.  
2. Panneau septentrional, Triangle 2.

Fig. 13 [154]. Morenci. Roc gravé n° 1 bis. Cf. fig. 12.

Fig. 15 [156]. Morenci. Roc gravé n° 2. Panneau N-NW et ses cupules. Cf. fig. 14 et 17.

phylactiques protecteurs de troupeaux... Tout cela a été pensé, écrit et soutenu avant nous, mais là n'est pas notre propos. Le chemin est bien long qui va des cupules aurignaciennes à celles de l'Age du Fer ! Combien de significations différentes, ont-elles dû avoir au cours de tant de millénaires. A ceux qui pensent qu'une cupule est la représentation graphique d'une étoile, nous ferons remarquer que le groupement 2-3-4-5-6-7, rappelle la figure de la Grande Ours, telle qu'on la voit en octobre, mais amputée d'Ackair...

4 — Roc sculpté dit « Roc de la Fougasse » (Planches LXXXVII-LXXXVIII).

Altitude 830 mètres. Parcelle cadastrale n° 1164. Coordonnées Lambert : X = 560,300 ; Y = 66,150.

Les rocs gravés précédemment présentés se situent à l'Est de la sépulture de « La Dentilléro » ; nous n'avons pu poursuivre nos recherches dans cette direction, plus loin que le roc n° 2.

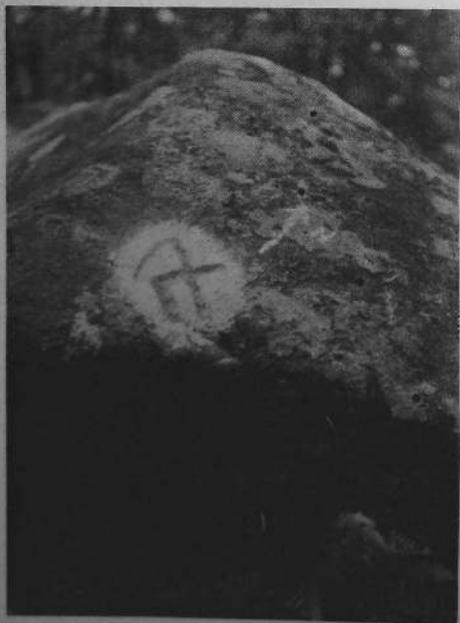
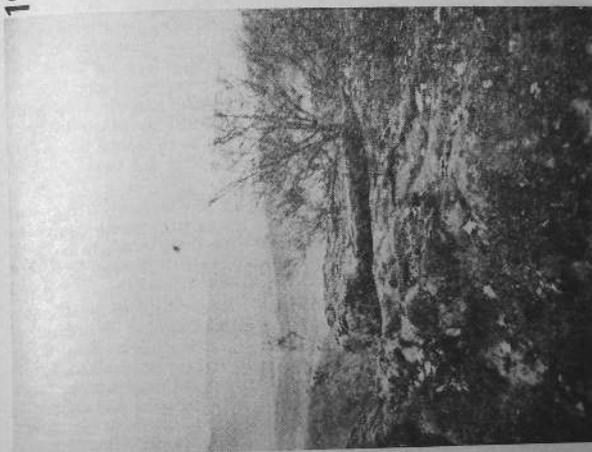


Fig. 17 (1158). Morenci. Roc gravé n° 2. Face zénithale. Echelle 1/12.  
Cf. fig. 14 et 15.

19



18



Fig. 18 (1159). « La Fougasse ». Roc sculpté n°3.  
Vue d'ensemble prise de la pointe E vers la base W.  
Fig. 19 (1160). « La Fougasse ». Le disque sculpté  
sur la face zénithale du roc. Vue orientée E-W (W en haut).

Le « roc de la Fougasse » se trouve sur le versant Nord du chaînon de Morenci, à 200 mètres environ de l'escarpement nommé « crête de Malobalo » qui forme en cet endroit la ligne de faite. Il se situe 300 mètres au N-W de La Dentilléro. Isolé sur un mamelon en pente fortement décline vers le Nord, entre les deux ruisseaux « d'Esquino d'Ase » (= échine d'âne) à l'Est et de l'Agréou (= le houx) à l'Ouest, le mégalithe tire son nom d'une table circulaire sculptée en relief sur sa face zénithale et qui a frappé l'esprit des paysans par sa ressemblance avec une énorme galette ronde.

Il se présente sous l'aspect d'un imposant bloc de grès, à éléments gros, grenus, solidement cimentés (grès sénonien). L'ensemble figure une sorte de pyramide triangulaire engagée de biais dans le sol, la base W-NW hors de terre, la pointe E-SE enfouie; seuls, le dessus tabellaire, les côtés latéraux obliques en dehors et la base sont visibles.

Les dimensions (3 m 60 de hauteur à la base; 7 m 80 de longueur totale; 3 mètres de largeur au niveau de la sculpture et 20 mètres de périmètre) indiquent l'énormité du rocher qui pèse plusieurs dizaines de tonnes. Il s'agit d'un roc libre, et non d'une assise rocheuse. On accède par la pointe S-SE à la face zénithale qui forme une vaste surface triangulaire horizontale, dessus tabulaire parfait. A la partie la plus élargie de la base et à 4 m 60 du sommet se dresse la « Fougasse » de pierre, qui se présente sous l'aspect d'une table ronde, d'un disque cylindrique que l'on dirait enfoncé dans le roc par sa partie inférieure. La section n'est pas exactement circulaire, les diamètres variant de 1 m 01 pour le plus petit, à 1 m 05 pour le plus grand (N-S). Au centre exactement se trouve une cupule (W-E), très nette, à profil conique de 3 cm de diamètre sur 1 cm de profondeur. Une rigole profonde de 4 à 5 cm et large de 15 à 20 cm entoure partiellement la table circulaire du S au N-E pour disparaître ensuite du N-E au Sud, disparition qui coïncide alors avec une inclinaison intentionnellement calculée des parois du roc vers « la Fougasse », laquelle semble occuper ainsi un fond de cuvette. Le rebord de cette cuvette s'échancre largement vers le N-W en un plan incliné formant une manière de déversoir.

Le creusement de la rigole a été obtenu par taraudage, au moyen de la rotation d'un outil conique; ce travail a laissé un semis de cupules coniques particulièrement visibles dans la partie Est de la rigole. Le disque cylindrique présente sa hauteur minimum : 8 cm au S-E où la rigole est la mieux accusée et sa hauteur maximum : 40 cm au N-W où il n'y a plus de rigole.

Nous avons là une grande figure comparable à celle des Amposelles (Ile d'Yeu) ou du Castellet (Bouches-du-Rhône) où l'on a voulu voir un anneau et une table solaires. Il existe en Ariège, à Sentenac de Sérrou, la « Peyro des Marels » qui présente avec « La Fougasse » des analogies frappantes. D'après J. Vézian : « c'est un bloc naturel, ayant la forme d'une table triangulaire et dont la face supérieure est presque circulaire, le diamètre de cette surface plate étant environ un mètre ».

Mais le frère jumeau de notre roc, nous irons le chercher en Haute-Savoie, dans le canton d'Annemasse, commune de Boune, où (d'après Van Genne), au lieu dit « la Feuilleuse », on peut voir « Un rocher granitique, long de 8 mètres, large de 5 mètres, qui présente à la partie supérieure une rigole circulaire et horizontale, large de 10 à 15 cm, limitant un disque

20



21



Fig. 20 [161]. « La Fougasse ». Vue de profil orientée S-N (N en haut).

Fig. 21 [162]. « La Fougasse ». La rigole entourant partiellement le disque. Détails du travail de creusement.

ou bouton de 1 m 20 de diamètre dont le bord domine la creusure de 13 à 20 cm » (1).

Si l'on veut bien considérer que l'axe du roc de la « Fougasse » (orienté 65° N-NW à la base et 125° E-SE à la pointe) prolongé dans cette dernière direction passerait par la sépulture de La Dentilléro, on conviendra qu'il y a là une coïncidence troublante. Il ne nous paraît point téméraire de penser que « La Fougasse » était le temple, le sanctuaire solaire, et La Dentilléro le mausolée de la peuplade chalcolithique qui inhuma ses morts à Morenci.

(1) M. Jacques Briard a bien voulu nous faire remarquer qu'il pourrait s'agir d'une ébauche de meule.



Fig. 2 [163] Omphalos de Turco, comté de Galway (Irlande.)  
Photo National Monuments Branch-Dublin. FRANCOIS LE ROUX



Fig. [171-172]. Statue du terrain Kasmareck.



Photos Studio Harry Chateaumellant.

Jacques GOURVEST

Fig. 3 [164]. Omphalos de Castletowne, Comté de Roscommon (Irlande). Photo National Monuments Branch, Dublin.

Françoise Le Roux



Fig. 4 [165]. Pfalzfeld, dans le Hunsrück.

Françoise Le Roux

PLANCHE LXXXII

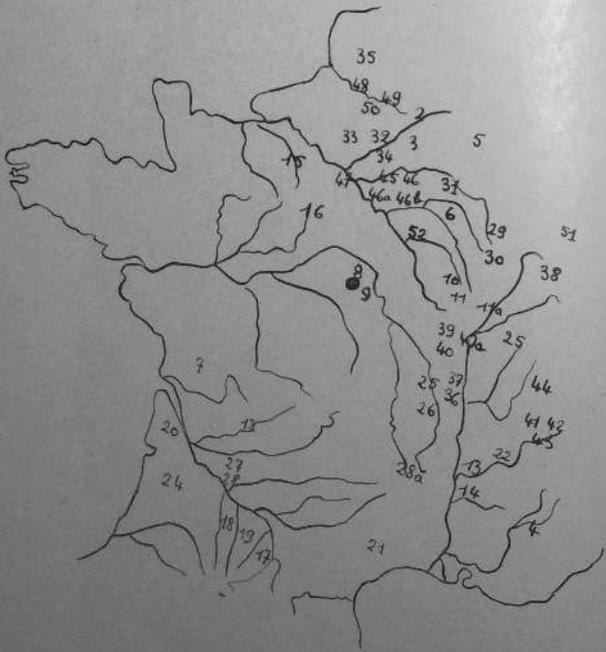


Fig. 1 [166.] Carte de répartition des *mediolanum* en Gaule.

Christian-J. GUYONVARCH

PLANCHE LXXXIII



Fig. 4 [167-168]. 1. Poignard trouvé dans l'Oise en aval de Pont-St-Maxence. 2. Epée trouvée dans l'Oise en amont de Creil.  
Pierre Douvin

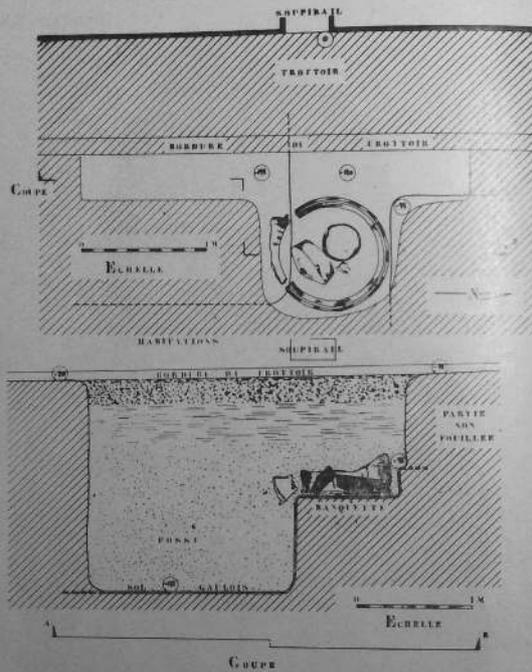


Fig. (169). Sondage de la place du Chapitre. Dessin A. Baroux.

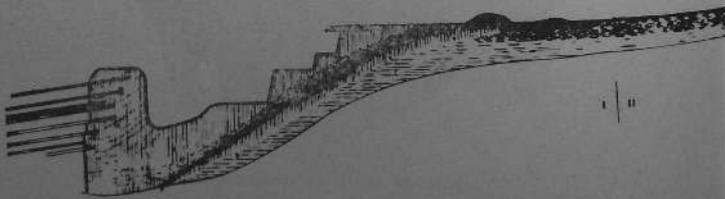


Fig. (170). Coupe du rempart. Dessin A. Baroux. Echelle 1/250.

Emile HUGONOT et Jacques GOURVEST

ADDENDA ET CORRIGENDA

Jacques Gourvest, p. 59, pl. XVI, fig. 1, n° 1 : le cliché est à l'envers.

André Soutou, p. 115, pl. XXXIII, fig. 8 : le cliché est à l'envers.

Christian-J. Guyonvarc'h, p. 150.

LOZERE :

Essa Montmilan, hauteur près de Langogne, avec des débris archéologiques gallo-romains (renseignement dû à M. André Soutou).

p. 152 :

SÂONE-ET-LOIRE :

40a Meulin, écart d'après Siraud, *Dict. des lieux habités du département de Saône-et-Loire*, Mâcon 1892.

Françoise Le Roux, p. 172, note 39 ; Dans des notes additionnelles à son *Early Irish History and Mythology (Celtica I, p. 387-390)* O' Rahilly a refusé toute vraisemblance à la tradition de Tuathal Techtmhar. C'est une conclusion normale des tendances historicisantes de l'auteur. Il ne retient guère que la coutume du partage de la terre en quatre régions dans toutes les traditions, qu'elles soient irlandaise, védique ou égyptienne et se contente de signaler les *cúig airid* « les cinq points » de quelques dialectes irlandais, le cinquième point étant celui où se tient la personne qui parle. Il est exact que la province de Mide est mal définie mais il serait contraire à toutes les normes celtiques que l'histoire n'ait pas été refaite selon les nécessités légendaires.

## SOMMAIRE

Pierre LE ROUX et Dr Raymond RIQUET, <i>Préface</i> .....	VII
Dr Raymond RIQUET, <i>Les rapports du groupe linguistique celtique et du cycle culturel à Campaniformes</i> (Planches I-III).....	1
Dr Jean ARNAL et Dr Raymond RIQUET, <i>Origine de la poterie excisée dite de Saint-Véredème</i> (Planches IV-V).....	15
Michel VIGNARD, <i>Essai d'inventaire archéologique de la Drôme. Les trouvailles isolées de l'Age du Bronze à La Tène</i> (Planches VI-XII).....	25
Léonce COQ et Jacques GOURVEST, <i>La tombe plate à inhumation de la période des Champs d'Urnes à Montgiray (Indre)</i> (Planches XIII).....	47
Jacques GOURVEST, <i>Deux anciennes découvertes du Premier Age du Fer en Provence Occidentale : l'urne de La Valentine (commune de Saint-Savournin, Bouches-du-Rhône) et les tumulus de La Sérignane (commune de Peynier, Bouches-du-Rhône)</i> (Planches XIV-XV).....	50
<i>Poterie à décor excisé provenant de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme)</i> (Planche XVI).....	57
Joseph PIVETEAU et Adrien QUESNEL, <i>L'oppidum de Merpins (Charente)</i> (Planches XVII-XVIII).....	61
Fernand BENOIT, <i>La conjoncture internationale de la Méditerranée et la fondation de Marseille</i> (Planches XIX-XXII).....	67
Jerzy POTOCKI et Zenon WOZNIAK, <i>Les Celtes en Pologne</i> (Planches XXIV-XXXII).....	70
Aylwin COTTON, <i>Relationships Between Iron Age Earthworks in France and Britain</i> .....	103
G. FARENC et André SOUTOU, <i>Documents inédits d'E. Cabré sur les fosses funéraires à amphores italiques de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)</i> (Planches XXXIII-XXXVII).....	114
Simone COLLIN, <i>Lampe à vernis noir découverte à Cordemais (Loire-Atlantique)</i> (Planche XXII).....	133
Jean GUILAINE, <i>Céramique à décor « peigné » de l'oppidum de La Lagaste (Commune de Rouffiac-d'Aude, Aude)</i> (Planche XXXVIII).....	135
Christian J. GUYONVARCH, <i>Mediolanum Biturigum. Deux éléments de vocabulaire religieux et de géographie sacrée. 1. — Le nom des Bituriges. 2. — Le toponyme Mediolanum</i> (Planche LXXXII).....	137
Françoise LE ROUX, <i>Le Celticum d'Ambigatus et l'omphalos gaulois. La royauté suprême des Bituriges</i> (Planches LXXXIX-LXXXI).....	159
Emile HUGONNOT et Jacques GOURVEST, <i>L'oppidum de Mediolanum, Châteaumeillant (Cher). Fouilles de 1956-1960</i> (Planches XXXIX-XLIII et LXXXIV-LXXXVI et fig. 1, 2, 4, 5-7).....	193

Robert PÉRICHON, <i>Note préliminaire sur les recherches à l'oppidum de Jæuvre (Loire)</i> (Planches XLIV-XLV).....	205
Pierre DURVIN, <i>Deux épées en bronze trouvées dans les dragages de l'Oise</i> (Planches XLVI-XLVII et LXXXIII).....	213
J.-J. JULLY, <i>Pour une datation plus précise de la poterie peinte de La Tène II et de La Tène III</i> (Planches XLVIII-XLIX).....	219
René VANDENBROUCQUE, <i>Contribution à l'étude des fortifications de terre en Armorique. L'oppidum d'Orange (Ille-et-Vilaine)</i> (Planches L-LI).....	229
André SOUTOU, <i>Exploitation minière à amphores italiques d'Ambaiet (Tarn)</i> (fig. 1).....	237
Nebi SPERANZE, <i>Oppida du Pagus Portensis</i> (fig. 1).....	239
Jean AUDY, <i>Objets gaulois inédits provenant de l'Aude</i> (fig. 1-2).....	243
Jacques ANDRÉ, <i>Les dolmens morbihannais employés à l'époque romaine</i> .....	248
R.P. André NOCHE, <i>A propos d'Alésia et des ruses de César</i> (Planche LII et fig. 2-3).....	255
Jean R. MARECHAL, <i>La présence du zinc dans les bronzes romains, gaulois et germaniques et les débuts de la fabrication du laiton</i> .....	265
Georges FOUET, <i>Céramiques estampées du IV<sup>e</sup> siècle dans la villa de Montmaurin (Haute-Garonne)</i> (Planches LIII-LVII).....	271
Ellen EITTLINGER, <i>Contributions towards an interpretation of general stone images in the British Isles</i> (Planches LVIII-LXIV).....	286
Guy PILLARD, <i>Le monument de Saint Martin à Doux (Deux-Sèvres)</i> (Planches LXV-LXVIII et fig. 8).....	305
Pierre TÉROUANNE, <i>A propos des fouilles d'Allionnes (Sarthe)</i> (Planches LXIX-LXX).....	315
Jean-Jacques HATT, <i>La résistance gauloise sous Auguste</i> .....	321
Jean TRICOIRE, <i>Gravures rupestres et mégalithes du canton de Lavelanet (Ariège)</i> (Planches LXXI-LXXXVIII).....	323
Addenda et Corrigenda.....	349

# EVOLUTION DE MEDIOLANUM CHATEAUMEILLANT

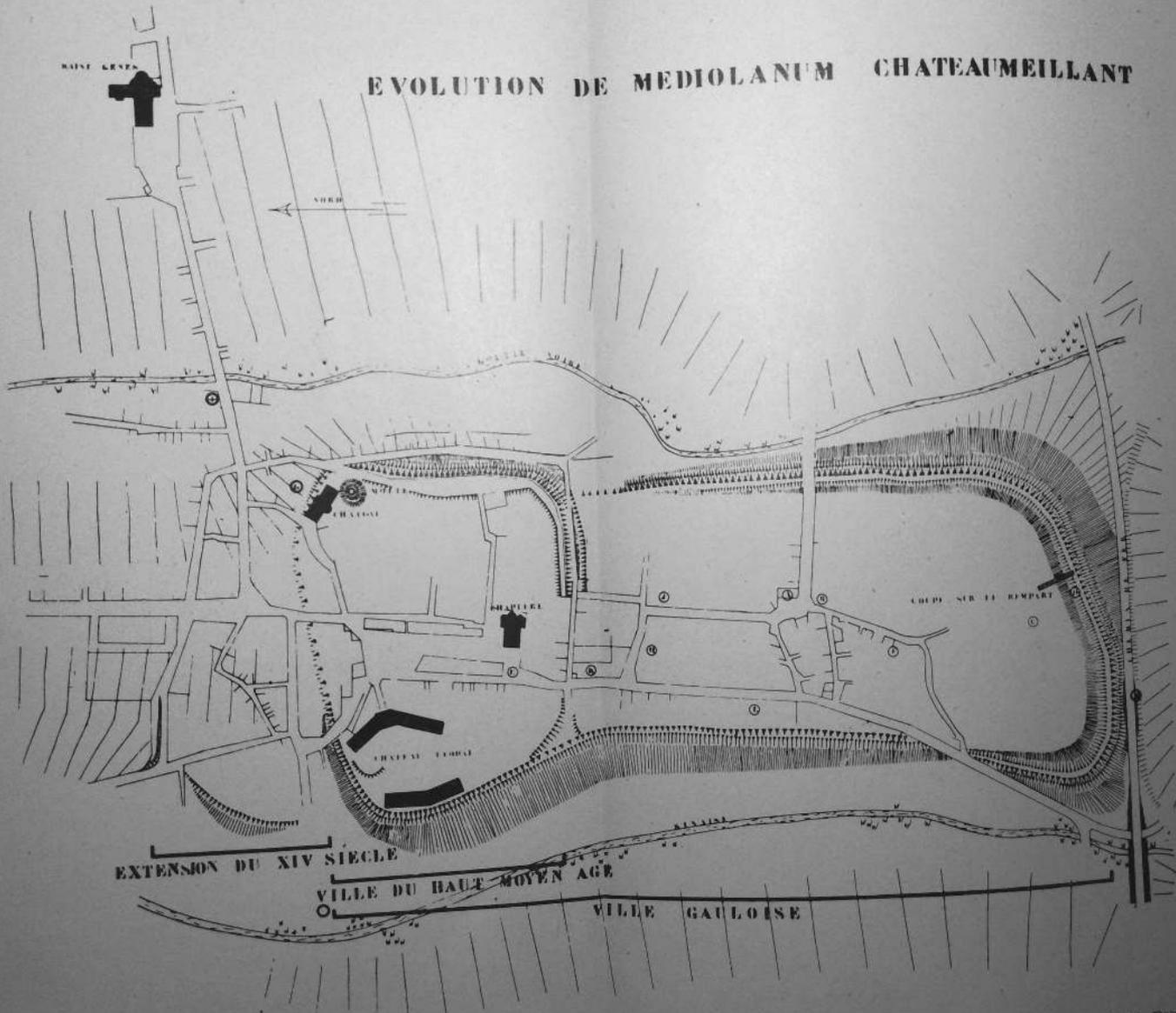


Fig. [173]

Echelle 22/100.000. Dessin  
A. BAVOIX  
JACQUES GOURVEST

RENNES  
Juillet 1961